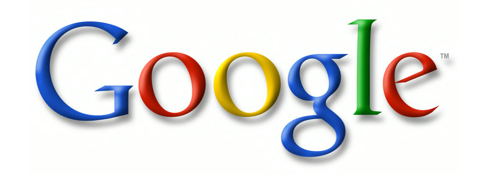
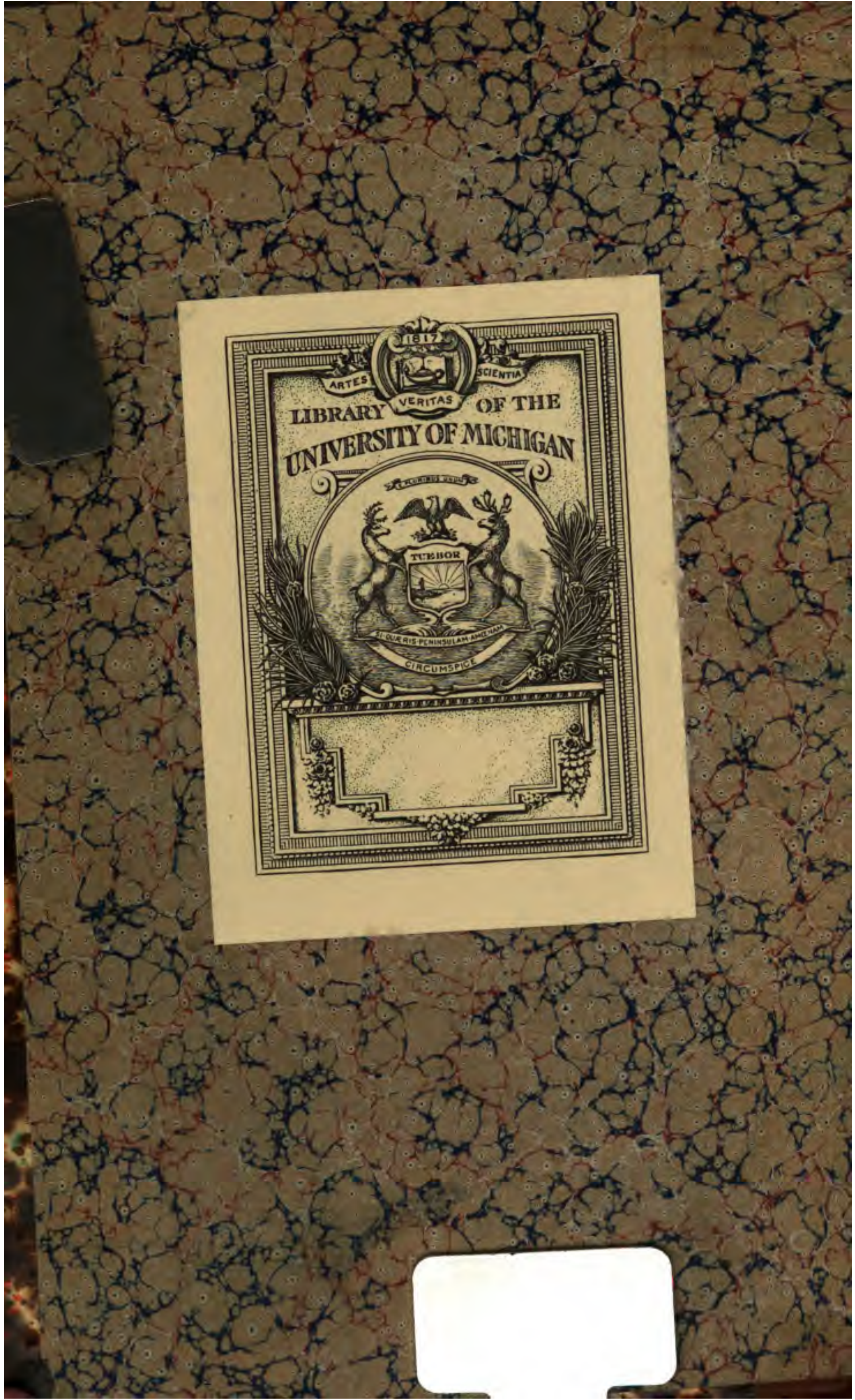
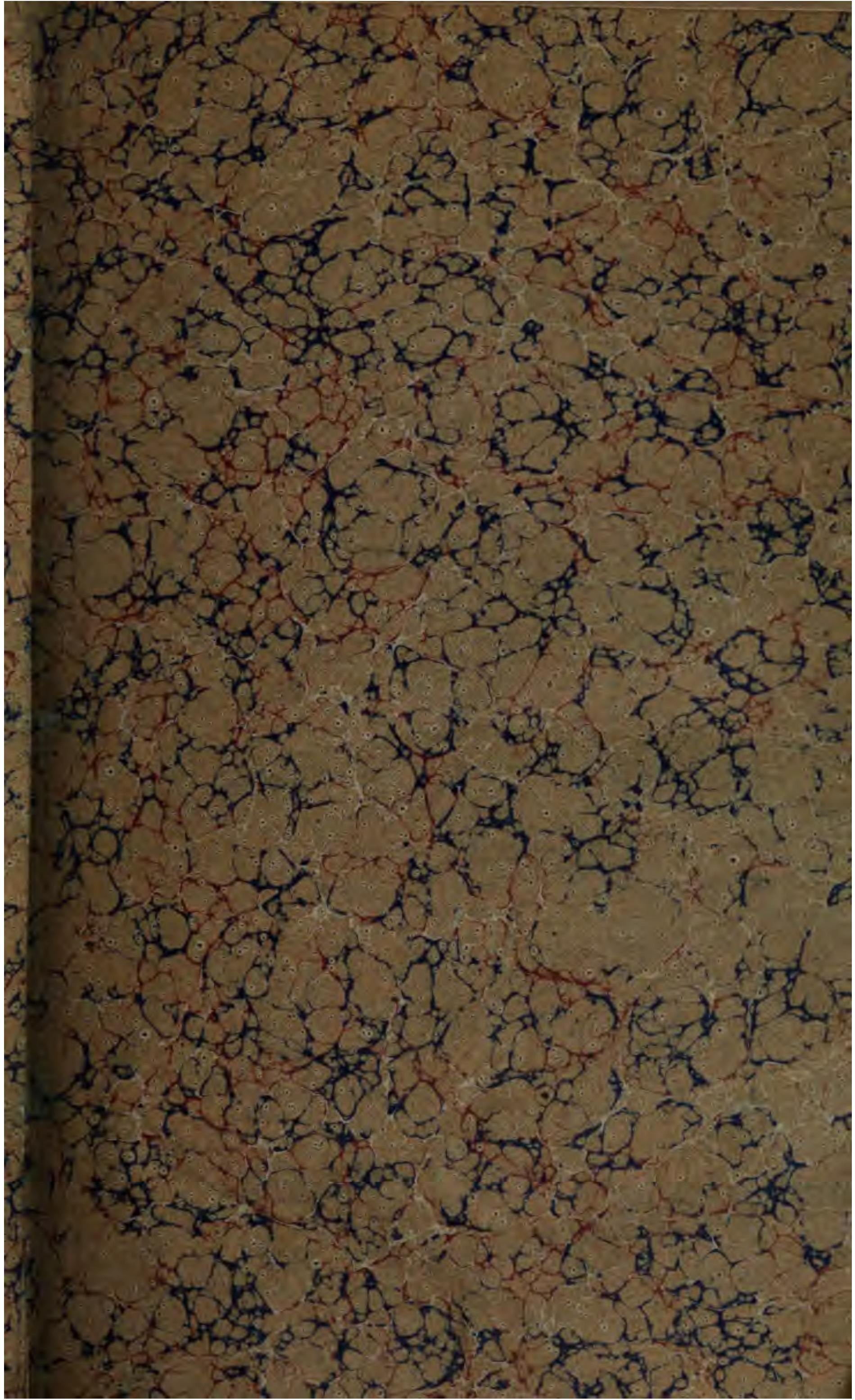



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DE

FRANCE.

A mesure que j'avance dans mes travaux, je sens le poids de mon entreprise s'aggraver. J'ai besoin plus que jamais de la bienveillance du public.

Les éditeurs de mon *Histoire de France* m'ont communiqué des plaintes de plusieurs souscripteurs, d'ailleurs très-favorables, sur la lenteur de ma publication. Ce reproche ma plu. J'aurais été peu flatté qu'on m'eût reproché d'aller trop vite.

Mon œuvre est lente. Dix ans n'auront pas suffi à l'achever ; c'est une preuve au moins de l'application que je mets à mériter la faveur qu'elle a reçue. Je redoublerai de soin, sinon de rapidité, pour ce qui me reste à faire.

J'avais pensé d'abord qu'à force de lutter par la concision contre l'abondance des événements je renfermerais toute l'histoire en six volumes. Il m'en faudra huit; et peut-être cette dimension est étroite encore pour encadrer les temps modernes, avec ce qu'ils ont de varié, de dramatique, de philosophique, de pittoresque. Mais je ne la dépasserai pas. Ma lenteur du reste tient en grande partie à la difficulté de tout embrasser en de telles limites. Je sollicite de nouveau l'indulgence. Dans le courant de cette année, j'espère toucher au terme de ma laborieuse entreprise ; heureux si elle doit avoir pour effet de dissiper les faux jugements et les tristes erreurs qui depuis plus d'un siècle avaient voilé le passé de la glorieuse et catholique nation de France!

L.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

HISTOIRE

DE

FRANCE,

DIVISÉE PAR ÉPOQUES,
DEPUIS LES ORIGINES GAULOISES JUSQU'AUX TEMPS PRÉSENTS;

Par M. Laurentie.

TOME SIXIÈME.

TROISIÈME ÉPOQUE.

PARIS,
LAGNY FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE BOURBON-LE-CHATEAU, 1.

1843.

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Etat moral sous les derniers règnes. — Règne de Henri IV. — Situation politique. — Premier acte du roi. — Emotion populaire. — Décision de Henri IV. — Serment du roi. — Indécision des seigneurs. — Le duc de Mayenne à Paris. — La Ligue *se* croit maîtresse. — Plans nouveaux de bataille. — Henri IV se fortifie à Arques. — Journée d'Arques. — Négociations et combats près de Paris. — Henri IV à Tours. — Obstination du parti catholique. — Anarchie dans ce parti. — Rôle de Mendose, ambassadeur d'Espagne. — Parti politique. — Le roi cardinal. — Forces des partis divers. — Intervention des parlements. — Intrigue espagnole à Paris. — Bataille de Dreux. — Incidents de la bataille. — Suite de la victoire. — Mayenne appelle des secours. — Enthousiasme catholique du peuple de Paris. — Appréciations. — Mort du roi cardinal. — Sentence de Sorbonne. — Arrêt du parlement contre Henri IV. — Siége de Paris. — Souffrances du peuple. — Essais de transaction. — Le siége est levé. — Amours de Henri IV. — Le duc de Savoie se jette sur le Dauphiné. — Puis sur la Provence. — Etrange spectacle en cette province. — Succession de papes. — Persistance de la Ligue. — Monitoires et anathèmes. — Réponses du roi. — Combats autour de Paris. — La diplomatie se mêle à la guerre. — La faction des Seize domine Paris. — Réaction contre les Seize. — La Ligue conserve ses haines. — Henri IV est à la tête d'une armée puissante. — Siége de Rouen. — Alternatives en Bre-

tagne. — Anarchie dans les Alpes. — Lesdiguières bat les troupes de Savoie. — Une armée d'Italie vient au secours de la Ligue. — Exploits nouveaux de Lesdiguières. — Suite des négociations. — Génie de Jeannin. — Le siége de Rouen est levé. — Retraite de l'armée espagnole. — Mort du prince de Parme. — Négociations et batailles.

Nous venons de traverser des temps de désastre et de crime ; et sous ces images funestes l'histoire cherche ce que devenaient les mœurs publiques, ce que devenait la pensée humaine.

Le désordre moral arriva au comble parmi les luttes des partis. Un trait suffit pour donner une idée de cette dégradation : les écoles de Paris, ou bien étaient vides, ou bien étaient transformées en lieux infâmes ; des prostituées s'étaient établies dans les colléges ; des assassins y cachaient leurs scélératesses. L'université désolée, lorsqu'arrivait quelque lueur de paix, multipliait les règlements pour effacer ces souillures. Mais les études étaient délaissées, et les vices restaient protégés par l'anarchie. L'université même ne fut plus qu'une ombre. *Tout était mort*, dit Crevier. Trois fois on prorogea le même recteur, dont la charge était de trois mois, parce qu'il ne se trouvait personne qui osât lui succéder dans cette licence (1).

Le peuple entier suivit cette pente. Les débauches furent sans frein. Le libertinage fut une partie de la liberté des factions. Le viol fut une partie de leurs représailles.

Tous les maux étaient tombés à la fois sur cette France infortunée, la guerre et la peste, la misère et l'infamie. Ici laissons parler un contemporain, *catholi-*

(1) *Hist. de l'université*, Crevier et Duboullay.

que-royal, prêtre fidèle à l'Eglise et à la monarchie héréditaire. Sa plainte a une naïveté que ne saurait égaler l'histoire. Il s'adresse au légat du pape et aux très-*révérends seigneurs et pères messeigneurs les prélats estant en sa compagnie.*

« Depuis trente ans doncques, messeigneurs, nous avons en nostre France des partis qui tous ont pris pour couverture, ores la religion, tantost le bien public, puis le mescontentement, et enfin la liberté........ Ce sont les artifices des ambitieux de diviser tousjours le peuple, et luy faire porter la folle enchère de toutes les querelles particulières.

» ..... Premiérement avons nous à confesser tous que nos guerres civiles nous coustent la mort violente de plus de deux millions d'hommes depuis trente ans, à *ne* prendre qu'une teste de 132,000 grandes paroisses que l'on compte en ce royaume. Parmy ce nombre, jugez, messeigneurs, combien il est croiable qu'il y ait de princes, seigneurs, nobles et autres personnes de qualité, d'honneur, de mérite et de bonne vie, la valeur et prudence desquels serviroient bien à la chrestienté pour meilleures occasions. Et combien depuis ce temps en est-il mort, tant par les maux de la suitte de la guerre, qui sont la famine et la peste, que par les autres malheurs et inconvénients, tous derivez de ceste première source? Quels biens et tresors ont esté malheureusement consommez? Combien de villes, de villages et de maisons destruites? Cela ne peut estre compris par les nombres.

» Et pour vous faire voir plus particuliérement que nos pertes bien qu'infinies ont esté, autant que l'esprit humain s'en est trouvé capable, espluchéez, il me

souvient que dès l'an 1576 aux estats de Blois on presenta en l'assemblée des deputez, au nombre desquels j'estois, un estat par estimation projetté sur les douze archeveschez, nonante six eveschez ou diocezes, douze pairies, sept parlements, et un eschiquier, douze gouvernements anciens et dix sept generalitez, dont estoit lors composé le royaume, où l'on faisoit estime qu'il y pouvoit avoir quatre millions de maisons; par lequel estat se voioit et veriffioit la despense de la guerre durant les troubles à cause de la religion avoir excédé la somme de cent cinquante millions en argent seul, sans le degast des biens, qui ne se pouvant evaluer a monté dix fois autant pour le moins, à ne prendre que vingt sols pour chacun logis de gendarmes par an; plus de trois millions de testes reduites à la besace. Et par les procez verbaux faicts par les officiers particuliers et representez par les deputez de chacun gouvernement, se veriffioit en tout y avoir plus de dix huict à vingt mil femmes ou filles violéez, sans celles qu'on n'a peu sçavoir, et sans aussi la perte de la pudicité publique; neuf villes bruslées et rasées; prez de quatre cens villages et neuf à dix mil maisons brusléez; et plus de deux cens mil de desmolies et destruites...... Quelles innombrables sommes de deniers ont esté absorbéez, englouties et de tout perdües, avec la vie de tant et tant de bons hommes du part et d'autres, dont la valeur ne nous fait qu'augmenter le regret de la perte?

» Les extrêmes sterilitez des précédentes annees ne sont elles pas provenües de l'insolence des voleurs qui se fourrent parmi les compagnies des gens de guerre, la fureur desquels a fait abandonner la char-

rüe au pauvre laboureur; lequel au lieu de cultiver son champ, taschoit d'eschapper sa vie qu'il alloit trainant misérable, comme il fait encore, dans les tanieres et spelonques des brutes qu'il redoute moins que son plus proche voisin. Dont s'en est en suivy une famine universelle par tout ce royaume qui ne faisoit qu'amorcer la cruelle peste qui en est procédée.

» Peut on avoir opinion que parmy tous ces fleaux, entre l'insolente fureur de la guerre, ennemie de toutes sainctes loix, tant divines qu'humaines, se puissent maintenir, non seulement les bonnes lettres, la modestie, l'equité, et l'entregent, mais la charité et religion, bref la cognoissance de Dieu et de sa saincte Eglise (1)? »

Tel *fut* l'état violent de la France pendant les luttes des derniers règnes. Dans cet horrible conflit l'intelligence s'altère, l'esprit est sans culture, les arts disparaissent, l'idée du beau moral s'éteint dans les âmes.

Rien n'est funeste à la pensée humaine comme l'anarchie civile. C'est l'effet contraire de la guerre étrangère, qui exalte et féconde le génie.

La paix, dit-on, est utile aux arts; elle leur est utile en effet lorsqu'elle donne aux esprits de la sécurité. Mais il y a une paix stérile; c'est celle qui tient à un état de société débile, amolli; la paix salutaire aux arts est celle qui, sous l'abri d'un gouvernement calme et puissant, promet aux esprits la jouissance d'eux-mêmes.

(1) *Advis des affaires de France*, du xxix décembre CI.ƆIƆ.LXXXIX, présenté à M. le cardinal Caëtan, légat de nostre S. Père, et du S. Siége apostolique en France, au mois de feb. de l'an CIƆ.IƆXC, imprimé ceste présente année M.DC.XV. Ouvrage très-rare et très-curieux, en mes mains.

Cette paix peut se trouver jusque dans la guerre; l'exemple en est dans les grands siècles littéraires, qui furent des siècles de batailles. Elle ne se trouve point dans les combats civils, qui transforment le patriotisme en frénésie aveugle, qui ôtent aux âmes la foi de l'avenir, qui rendent la gloire douteuse ou infâme, et remplissent la vie d'incertitudes et d'angoisses.

Cependant la civilisation qui s'était levée sous Louis XII et François Ier avait gardé quelques lueurs. On avait vu paraître tour à tour des savants et des poëtes; sous Henri II, les du Bellai, Robert Etienne, Rabelais, l'illustre cynique; sous Charles IX, Jodelle, longtemps populaire, oublié depuis; Denis Lambin et Pierre Ramus, deux hommes doctes; Vida, le poëte virgilien; Michel l'Hôpital, le chancelier célèbre; Christophe et Augustin de Thou, nom réservé à la gloire; sous Henri III, Guillaume Paradin et Ambroise Paré, Jean Dorat, Pierre Ronsard, qu'on appelait le grand Ronsard, Louis de Saint-Gelais, d'autres poëtes qui jetaient leurs badinages parmi les combats acharnés; de grands peintres, de grands artistes, entre lesquels brilla Philibert de Lorme. Ainsi une certaine élégance se conservait dans les esprits de choix, mais avec je ne sais quoi de futile, qui ne pénétrait pas le fond des intelligences, et qui n'eût point prévenu la barbarie des mœurs et des idées générales.

C'est dans l'Eglise que se nourrissaient les plus fortes âmes et les esprits les plus énergiques. Des exemples de sainteté se révélaient dans le catholicisme, en France comme en Italie et en Espagne; c'était l'indice d'une puissance secrète de vertu qui luttait contre la corruption. Les lettres chrétiennes

avaient par là même conservé le plus de virilité. De là des personnages éminents dans le sacerdoce et dans la magistrature : le cardinal de Guise et le cardinal de Lorraine, d'une part ; les de Thou, les Brisson, les Harlai, de l'autre.

Même les prêtres qui se jetaient avec le plus d'ardeur dans les conflits des factions y portaient une puissance singulière de savoir et de génie. Boucher, le formidable curé de Saint-Benoît, était docte et éloquent. Son livre sur la déposition de Henri III (1) est effrayant de verve et de logique. Il avait enseigné avec éclat les lettres et la philosophie. Il fut recteur de l'université, puis prieur de Sorbonne (2). D'autres prêtres étaient célèbres; mais, comme ils luttaient pour *la Ligue*, les temps suivants se sont défiés de leur renommée (3). La Sorbonne avait gardé des mœurs graves et sévères dans la corruption publique. Un statut de réforme de 1585 atteste le soin que la célèbre faculté de théologie avait des études savantes. Ainsi l'esprit catholique sauvait les lumières.

Et ici vient à la pensée la thèse moderne de l'influence du protestantisme sur l'esprit humain, thèse bruyante, dont les philosophes d'académie ont fait une sorte de démenti à l'histoire. Le protestantisme trouva l'esprit humain en travail ; tout ce qu'il sut faire, ce fut de détourner l'activité des intelligences de leur voie naturelle. Les maux que nous venons de voir, les ravages de la guerre, les fureurs des factions,

(1) *De justa Henrici abdicatione*. On l'a vu cité dans le volume précédent.

(2) Voyez l'*Hist. de l'université*, Crevier, Duboullay.

(3) Voyez comme Crevier, d'ordinaire si mesuré, parle de Christophe

les sanglantes représailles, les désordres, les débauches, les barbaries de tout genre, furent sinon l'œuvre, du moins l'effet direct du protestantisme. On lui a fait honneur de la rénovation de la philosophie, des sciences et des lettres; mais cette rénovation l'avait précédé; il ne sut que la corrompre. Dès que l'ordre va renaître, nous allons voir le génie catholique reprendre son œuvre. C'est au catholicisme, ce n'est point à la réforme, que la France devra les merveilles du siècle suivant.

Ce n'est point le lieu de disserter (1). La thèse des philosophes est d'ailleurs délaissée désormais. Notons seulement l'effrayante anarchie que le protestantisme vient de jeter sur la France. L'esprit catholique survit; c'est lui qui ramènera l'unité.

Une autre science néamoins a paru dans le monde, c'est la politique. Les Etats se mêlent par des luttes savantes. Il en résulte un travail mystérieux d'équilibre; la monarchie catholique de Charles-Quint y sera brisée.

Et en même temps de plus vastes transformations se découvrent. Le monde s'est agrandi. Les Indes se sont ouvertes. De ces régions nouvelles ont ruisselé des flots d'or. Déjà l'Amérique se venge des crimes de ses maîtres en leur envoyant la corruption qui suit la richesse. L'Espagne mourra de son opulence.

Aubri, que l'université nomma curé de Saint-André des Arcs, tom. 6, liv. XII.

(1) Lisez un excellent ouvrage, *De l'influence de la réformation de Luther*, etc., par M. Robelot, ancien chanoine de Dijon. 1822. En France, nous avons peu d'estime pour les bons ouvrages, quand ils sont catholiques. La science de M. Robelot a été inaperçue. Sait-on le nom du chanoine Robelot?

La France, plus heureuse, ne s'est mêlée aux découvertes que par un prosélytisme de gloire. Le trafic va peu à son génie. Elle passe dans le nouveau monde pour le rendre chrétien. C'est ici toute une histoire à raconter; elle se mêle à l'histoire générale de la civilisation humaine. Je ne puis et ne dois qu'indiquer ce magnifique sujet : revenons à l'histoire de la patrie.

Henri IV.

Ce coup de couteau d'un mauvais moine changeait toute la fortune des factions. Henri de Navarre, jusqu'ici mêlé tristement aux dissensions huguenotes, devenait l'héritier du sceptre, selon la loi salique. Mais *la* succession n'allait pas se faire sans des luttes ardentes et sans d'étranges revirements.

1589. Henri de Navarre descendait de Robert de France, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, le cinquième et dernier fils du grand et saint roi Louis IX. La branche de Valois venait de s'éteindre en la personne de Henri III, branche éclatante de gloire et de malheur tout à la fois.

C'eût été alors une grande question de philosophie politique de savoir si la situation personnelle de Henri de Navarre, chef d'un parti qui, en détruisant l'unité catholique, brisait la constitution antique de l'Etat, n'altérait pas jusqu'à un certain point ce droit d'hérédité qui depuis tant de siècles se conservait en France comme fondement de l'ordre. La Ligue, avec son impétueuse colère, tenait d'avance cette question pour résolue. Et sans doute l'histoire n'accepte point les décisions qui se manifestent par des actes de frénésie;

mais elle ne méconnaît pas non plus le droit naturel d'une nation, en ce qui touche à sa foi. Dans l'affreuse lutte où s'abîmait la France, la raison publique manquait de calme pour examiner utilement une question de cette nature. Mais les âges suivants ont manqué de méditation, lorsque, sans autre examen, ils ont vu dans les crimes des Seize un motif suffisant d'absoudre le huguenotisme, et ensuite de sacrifier la religion du peuple. Des temps sont venus où la justice de l'histoire doit être plus libre. L'hérédité royale en France était une grande et sainte liberté. Mais elle avait ses conditions naturelles, et la première de toutes, la constitution religieuse de la nation, que le roi ne pouvait changer, non plus qu'il n'eût changé les lois de la morale, ou celles de la politique. La Ligue, avons-nous dit, avec tout son fanatisme, fut comme une révélation de ce droit national, si ce n'est qu'elle ne sut le formuler qu'en s'armant de crimes contre l'héritier du trône, en sa qualité d'hérétique et de relaps. Il en arrive ainsi par malheur dans les temps de révolution, où le droit même peut devenir infâme, dès que sa défense est abandonnée au caprice des furieux et au patriotisme des assassins.

La conduite de Henri de Navarre, depuis le règne de Charles IX, avait manqué d'unité. On eût dit un prince incertain de sa fortune et qui épie l'avenir. Tour à tour huguenot et catholique, plus volage que craintif dans ces alternatives, insoucieux des choses graves, n'ayant foi qu'en ses amours, et en cela même capricieux et mobile, tout le sérieux de sa vie semblait se porter aux batailles. Là, il était roi par le courage, par le génie, par la générosité. C'était aussi un indice

qu'arrivé au trône il se rendrait applicable aux choses qui ont besoin de résolution, de force, d'activité; car la vaillance militaire en celui qui commande n'est point une aptitude aveugle telle qu'on la peut trouver en celui qui obéit. Henri s'était révélé comme homme d'intelligence; ce qu'il fallait, c'était que sa fortune devînt telle qu'elle dominât la mobilité même de sa pensée. C'est ce qui arriva par son avénement à la royauté.

Le premier acte royal de Henri IV fut une sorte d'arrêt de justice contre le *corps mort de feu Jacques Clément*. Le texte est remarquable : « Le roi estant en son conseil, après avoir ouy le rapport fait par le sieur de Richelieu, chevalier de son ordre, conseiller en son conseil d'Estat, prévost de l'hostel et grand prévost de France, du procès fait au corps mort de feu Jacques Clément, jacobin, pour raison de l'assassinat commis en la personne de feu de bonne mémoire Henri de Valois, naguère roi de France et de Polongne; sa majesté, de l'advis de son dit conseil, a ordonné et ordonne que le dit corps du dit feu Clément soit tiré à quatre chevaux; ce fait, le dit corps bruslé et mis en cendres, et jetées en la rivière, à ce qu'il n'en soit à l'advenir aucune mémoire. Fait à Saint-Cloud, sa dite majesté y estant, le deuxième jour d'aoust mil cinq cent quatre-vingt-neuf. Signé, HENRI, et plus bas, RUZÉ. — Le dit jour exécuté au dit Saint-Cloud (1). »

Pendant ce temps le nom de Jacques Clément volait de bouche en bouche dans la ville de Paris, comme le nom d'un héros et d'un martyr. Madame de Montpen-

(1) *Registre-Journal de Henri III*, édit. Michaud et Poujoulat. — Coll. Petitot.

sier, l'ardente ligueuse, et sa mère, madame de Nemours, excitaient l'enthousiasme populaire, en se montrant dans les places et dans les rues avec des paroles de joie et de frénésie. « Bonnes nouvelles! mes amis; bonnes nouvelles! le tyran est mort! Il n'y a plus de Henri de Valois en France. » Et dans les églises les prédicateurs donnaient à cette joie un caractère plus étrange encore. Le moine était un saint! Le meurtre de Henri était un miracle. On louait Dieu d'un tel bienfait. On eût dit la fête d'un peuple atteint de folie (1).

Puis de part et d'autre les pensées de politique eurent leur explosion plus sérieuse.

Henri IV, surpris par sa royauté, surprit à son tour les partis divers par sa décision. Son titre de huguenot effarouchait les seigneurs les plus insouciants. Au moment même où il avait paru dans la chambre du roi frappé à mort, les visages s'étaient glacés, et lorsque le roi venait d'expirer, déjà plusieurs courtisans s'éloignaient avec des paroles de menace, quelques-uns avec un silence qui semblait plus sinistre; d'autres se tenaient immobiles, comme gens accoutumés à attendre le succès. Il fallait se hâter en présence de ces doutes. Henri IV appela à lui la Force et d'Aubigné. Le premier parla de la religion; le second de la nécessité d'enlever les Suisses et d'entraîner brusquement toute l'armée. Henri IV écouta d'Aubigné et courut au maréchal de Biron. « C'est à cette heure, lui dit-il en l'embrassant, qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne. Ni mon hu-

(1) *Journal de Henri IV*, éd. Michaud et Poujoulat. — Coll. Petitot.

meur ni la vôtre ne veulent pas que je vous anime par discours pour commencer nos affaires; je vous prie, en pensant à ce qui se présente sur nos bras, aller tirer le serment des Suisses, comme vous entendez qu'il faut, et puis me venir servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. » — « Sire, répondit Biron, c'est à ce coup que vous connaîtrez les gens de bien ; nous parlerons du reste à loisir. Je ne vais point essayer, mais vous quérir ce que vous demandez. » Peu après en effet les Suisses se déclaraient, grâce à l'intervention de Sancy, le même qui les avait gagnés à Henri III (1). « Je vous dois le salut de mon royaume et le mien, dit Henri IV aux colonels et aux capitaines. » Henri IV était admirable à semer les caresses. Tout semblait devoir céder à sa bonne grâce. Déjà quelques gentilshommes se précipitaient. Givré vint tomber aux genoux du roi, et, lui baisant la main, lui dit : « Sire, je viens de voir la fleur de votre brave noblesse qui se réserve de pleurer le roi quand elle l'aura vengé. Vous êtes le roi des braves! vous ne serez abandonné que des poltrons. »

Cependant d'autres seigneurs arrivaient plus calmes, plus politiques, non moins intéressés peut-être, mais parlant de la religion catholique comme d'une condition de la royauté. Il fallut écouter leur discours, y répondre même. Henri IV fut habile à éviter les irritations ; mais la question resta suspendue. Ce parti de catholiques politiques était imposant; il continua de délibérer. Le roi, de son côté, cherchait un tempérament. Déjà il pressentait qu'il lui faudrait fléchir;

(1) De Thou, liv. XCVII.

mais il voulait retenir les apparences de sa dignité, comme calviniste. Le serment fut prononcé au moyen d'une transaction. Une note fut soumise au roi; les conditions furent délibérées; on se fit des concessions, et Henri de Navarre fit enfin son serment de royauté. Il s'engageait, foi et parole de roi, à conserver dans le royaume la religion catholique, apostolique et romaine dans toute sa pureté; à ne faire aucune innovation dans ses dogmes ou dans sa discipline; à ne conférer les bénéfices et dignités que selon les lois de l'Eglise; il renouvelait la promesse faite déjà de se soumettre à la décision d'un concile, et aussi de ne souffrir point jusque-là d'autre religion que la religion catholique, dans le royaume, à l'exception des places accordées par les édits aux protestants; il reconnaissait d'ailleurs et promettait de maintenir les droits des princes, des seigneurs, des villes, et de tous les sujets, selon la coutume antique (1). Telle avait été la formule de serment dictée par les chefs de ce parti politique qui, fuyant le contact de la Ligue, gardait néanmoins le principe catholique, comme élément de la constitution de l'Etat. Henri signa cette transaction le 4 août. Huit jours après, le parlement de Tours l'enregistrait, et on la publiait dans tout le royaume. A cette condition le roi était proclamé dans le camp, et tous les chefs lui prêtaient serment de fidélité (2).

Toutefois il y eut quelques difficultés encore de la part de quelques seigneurs, mais pour le rang de la signature. Le duc d'Epernon prétendait signer, comme duc, avant les maréchaux de Biron et d'Aumont. Les

(1) *Hist.* de de Thou, liv. XCVII.
(2) De Thou, *ibid.*

maréchaux eurent gain de cause, parce que la signature se faisait au camp, non point au palais. Ce fut une question de prééminence militaire. La vanité n'en fut pas vaincue; d'Epernon se retira. Il se croyait suspect au roi; et de son côté il couvrait son grief personnel d'une raison d'intérêt catholique. La promesse du roi de se faire instruire n'était pas, disait-il, une assurance suffisante; et il montrait le calvinisme déjà maître de l'Etat. Sincère ou non, d'Epernon, par sa retraite, donna l'exemple aux mécontents. Il avait amené de la Saintonge et de l'Angoumois sept ou huit mille hommes; ils s'éloignèrent avec lui. En même temps quelques seigneurs couraient vers la Ligue. Henri IV était proclamé roi de France; mais il voyait déjà qu'il allait devoir conquérir son trône par l'épée. L'opposition éclatait; la fidélité était douteuse: tout était plein de mauvais présages.

A Paris, parmi les transports de joie des multitudes catholiques, célébrant Jacques Clément à l'égal d'un Macchabée, le duc de Mayenne avisait à resserrer le lien de la Ligue par des manifestes politiques. Enfin, disait-il, aux villes de l'Union, il n'y avait plus désormais de parti intermédiaire! il ne restait que des catholiques et des huguenots! On savait ce qui était réservé à la France, si la Ligue était vaincue! Un roi hérétique, l'Eglise romaine abattue, la vieille foi du peuple exterminée! Tel était l'avenir. Mais il restait un moyen de salut. Il fallait opposer brusquement au roi des huguenots un roi catholique; et ce roi était désigné d'avance, soit par sa naissance, soit par l'amour des peuples, soit aussi par le respect de l'Europe; ce roi, c'était le cardinal de Bourbon.

Le duc de Mayenne faisait accréditer ses manifestes par le parlement, au grand étonnement de ceux qui avaient pensé que la maison de Guise aspirait pour elle-même au trône. Mais n'était-ce pas un coup d'habileté de faire arriver le sceptre aux mains d'un vieux cardinal, prisonnier du parti contraire (1), et n'y pouvait-on pas voir un ressouvenir de la politique qui avait dépossédé jadis la race de Clovis et de Charlemagne? Le duc de Mayenne gardait le pouvoir, comme lieutenant général de l'Etat et couronne de France. Cet exercice de la puissance pouvait cacher d'autres desseins, et les faire réussir peut-être (2).

Henri de Navarre sentit le péril d'une résistance ainsi déclarée à son droit d'hérédité, et voyant autour de lui le doute et la défection, il songea à des transactions. Villeroi, disgracié par la cour, et retiré à Paris, lui servit de négociateur. Henri proposait une entrevue au duc de Mayenne; il ne put l'obtenir. Il y eut quelques intrigues mystérieuses, mais sans résultat. Mayenne était inflexible sur la royauté du cardinal de Bourbon, et sur l'exclusion d'un roi hérétique. Toutefois la négociation n'était point sans bienveillance. Les ligueurs s'en aperçurent; ils murmurèrent; il fallut la rompre avec rudesse. Henri IV voyait déserter ses troupes, il leva le siége de Paris, et s'en alla vers Compiègne. Là il déposa le corps de Henri III dans l'abbaye de Saint-Corneille (3).

(1) Il avait été d'abord gardé prisonnier à Tours, puis à Chinon. « Vray roi de théâtre et en peinture, dit l'Etoile, car il n'exerça un seul moment la royauté. »

(2) *Journal de Henri IV.*

(3) Voyez les détails dans l'*Hist.* de de Thou.

La Ligue alors se crut maîtresse. Mayenne redoubla de manifestes. Il assembla ses forces et sortit de Paris comme pour aller enlever le *Béarnois ;* ainsi appelait-on par dérision Henri de Navarre.

Mais à Compiègne Henri IV avait dressé des plans nouveaux de bataille. Il ne fallait pas laisser abattre ce qui lui restait de fidèles. Il envoya le duc de Longueville dans la Picardie, le maréchal d'Aumont dans la Champagne ; lui-même, avec mille chevaux, trois mille fantassins et deux régiments suisses, courut en Normandie. Quelques villes autour de Paris étaient dévouées. Gisors, Meulan, Clermont en Beauvoisis avaient été enlevés par des détachements. Le voyage du roi fut libre. Il arriva au Pont-Saint-Pierre, à cinq lieues de Rouen, où le gouverneur du Pont-de-l'Arche vint lui faire hommage. Puis il parut un instant à Darnétal, à une demi-lieue de Rouen. Rouen se troubla et craignit un siége ; mais Henri avait hâte de se saisir de Dieppe, qui devait lui être une communication avec l'Angleterre. Il s'approcha de la ville avec quatre cents chevaux. Le commandeur de Chattes, qui en était gouverneur, sortit avec toute sa garnison, mais pour porter son épée à Henri et le ramener en triomphateur. En même temps Gaspard Polet, parent de Chattes, se déclarait à Caen ; c'était un admirable début de la guerre, après des présages effrayants.

Alors Henri IV feignit d'assiéger Rouen. Les Dieppois lui offraient des secours. Déjà ils l'avaient excité à frapper de ses armes le château de Neufchâtel, dont la garnison les avait quelquefois inquiétés. Ils brûlaient de même de voir Rouen tomber sous ses coups.

Henri se laissa aller à leurs excitations, mais par une vue prévoyante et politique. En menaçant Rouen, il était assuré d'attirer le duc de Mayenne, et ainsi d'affaiblir la Ligue en jetant ses forces vers la Normandie, où déjà lui-même se sentait enraciné. En effet Mayenne s'avança bientôt avec toutes les forces qu'il avait assemblées depuis le départ du roi. Il marchait avec trente mille hommes. Le roi n'en avait que six ou sept mille. Le siége de Rouen n'avait été qu'une feinte. Henri se rapprocha de Dieppe; puis il chercha le moyen de lutter de vive force contre une armée qui semblait devoir l'accabler.

Mayenne ne l'avait point suivi directement. Il était allé par la Picardie reprendre Gournay, dont le duc de Longueville s'était emparé; de là il avait enlevé Eu et Neufchâtel. Mais pendant ce temps Henri se fortifiait en un camp, au village d'Arques, non loin de Dieppe. Là se devait jouer la fortune de la Ligue.

Mayenne enfin parut. Il se croyait déjà maître du roi, et c'était aussi la conviction de la Ligue entière; de telle sorte qu'à Paris on s'attendait à chaque moment à voir paraître le Béarnais ramené comme un vaincu et un captif. Telle ne fut point l'issue de la lutte qui allait s'engager. Mayenne s'était cru de force à s'emparer de Dieppe, pendant qu'il tiendrait l'armée de Henri bloquée dans son camp. Henri se multiplia pour cette double défense. Le maréchal de Biron et le comte de Châtillon, colonel général de l'infanterie, le secondaient à merveille. Dieppe fut sauvé, et bientôt les escarmouches du camp amenèrent une attaque décisive.

Je ne fais point, ai-je dit souvent, de récits de batailles; dans ce combat célèbre d'Arques, il y eut de part et d'autre un admirable déploiement de courage, mais avec une confiance aveugle d'une part, une conduite calme de l'autre. La vieille chevalerie de France retrouva ses beaux faits d'armes; mais il fut triste de lui voir épuiser sa vaillance contre elle-même. « Le roy, avec une pique en la main, fist merveilles, accompagné de M. Chastillon, qui en avoit aussi une; et firent de la besongne eux deux plus que deux douzaines d'autres (1). » L'armée de la Ligue se précipitait aux retranchements avec fureur. L'armée de Henri se défendait à outrance. Un moment on crut les lansquenets vainqueurs, mais par une lâcheté; ils avaient commencé par baisser leurs armes en criant : *Vive le roi!* On les laissa s'approcher; c'était une perfidie; ils apportaient la mort. Cela fit un trouble affreux dans le camp. Là fut tout l'effort de la bataille. Plusieurs gentilshommes y furent tués, plusieurs blessés, et entre autres un Laroche-Jaquelein, nom voué dès lors aux grandes luttes de fidélité. Le roi alla se mêler au péril. Ce fut Biron qui arrêta ce commencement de victoire, en jetant Richelieu, le grand prévôt de l'hôtel, avec soixante chevaux, entre le retranchement envahi par les lansquenets et le reste de l'armée des ligueurs. Ce fut le salut d'Henri IV et le gain de la bataille.

« En cette journée et rencontre d'Arques, dit le chroniqueur ordinairement peu dévot, Dieu assista et favoriza visiblement le roy, faisant voir que ce n'est point le nombre de gens de guerre ni la puissance des

(1) *Journal de l'Etoile.*

armées, mais sa seule volonté qui donne les victoires à qui lui plaist (1). »

La bataille avait été peu meurtrière. La Ligue n'avait perdu que six cents hommes; quelques officiers restaient aux mains de l'armée royale. Mais c'était un avantage immense d'avoir soutenu de la sorte tout le choc de la Ligue. Les royalistes célébrèrent cette gloire dans le camp, les catholiques par un *Te Deum,* les huguenots par des chants de psaumes. Cet éclat allait changer bien des cœurs. Déjà quelque dissension se déclarait autour du duc de Mayenne. Le marquis de Pont, fils du duc de Lorraine, avait prétendu au commandement de l'armée, comme étant de la branche aînée de la maison de Guise. Ce fut un germe d'anarchie; peu après, le jeune prince s'en retournait en Lorraine.

Le duc de Mayenne essaya d'autres moyens d'attaque. Il feignit de s'éloigner en toute hâte, comptant attirer le roi hors de ses lignes, et puis rompre ses communications avec Dieppe. Mais la ruse était vaine comme la force. Henri IV pénétrait les desseins de son ennemi; il les déjoua. Peu après quatre mille Anglais venaient grossir son armée. En ce temps ce ne fut point un crime d'appeler des secours d'étrangers. Il y en avait dans les deux partis, et d'ordinaire ce grief ne pèse que sur le parti vaincu. La popularité est un droit de la victoire.

Enfin le duc de Mayenne s'éloigna sérieusement. Le roi lui avait envoyé un prisonnier, le comte de Belin, pour renouer les négociations de Paris; mais le duc

(1) *Journal de l'Etoile.*

vaincu eût tremblé plus que jamais d'encourir la haine des ligueurs. Il ne s'appartenait plus; il n'avait qu'à suivre jusqu'au bout la destinée du parti dont il était désormais l'esclave plutôt que le chef.

Pendant qu'il s'acheminait vers la Picardie, le roi prenait Eu et Gamaches, et puis courait vers Paris (1).

La Ligue alors s'étonna. Elle attendait Mayenne vainqueur; ce fut le Béarnais qui parut aux portes. Elle avait reçu trois cornettes envoyées en signe de victoire; c'étaient les cornettes que les lansquenets avaient enlevées au retranchement d'Arques. Elle les avait fait promener en triomphe dans la ville, lorsque l'armée royaliste se déploya à Montrouge, à Gentilly, à Issy, à Vaugirard. L'exaltation de la joie se changea en stupeur; toutefois la colère survivait. Il y eut une brusque attaque au faubourg Saint-Germain. Six ou sept cents Parisiens s'y firent tuer. En même temps de Rosne, gouverneur pour la Ligue, revenait d'Etampes, qu'il était allé prendre; le duc de Nemours, envoyé par Mayenne, amenait des renforts; Mayenne même se précipitait avec son armée en désordre. L'entreprise du roi fut ainsi arrêtée. Mais il s'était montré en victorieux, cela suffisait à ses desseins. Il jeta des intelligences dans Paris. Quelques bourgeois, par malheur, furent pendus pour ce fait; il usa de représailles, et fit pendre des ligueurs qui étaient en ses mains (2). Les vengeances étaient rallumées. Paris était en proie aux Seize. Henri s'éloigna, ne pensant pas que le

(1) Je marche rapidement dans le récit des combats. — Voyez de Thou, liv. XCVII.

(2) *Journal de l'Etoile*.

temps fût venu de vaincre la Ligue par la force ou par l'amour. Il s'en alla vers la Loire, reprit Etampes, domina toute la Beauce, et s'alla établir à Tours. Là était son parlement. Ce fut comme le siége de sa royauté.

Il y reçut un ambassadeur de la république de Venise, qui venait le saluer roi de France. C'était un admirable présage. Le sénat de la république, nonobstant les oppositions de l'Europe catholique, cédait à de hautes raisons d'Etat; il sentait que la France, dans son anarchie civile, manquait à l'équilibre des monarchies, et il avait hâte de chercher ce contre-poids à la domination de l'Espagne et à la puissance de l'empereur. Le roi, de son côté, comprit la portée de cet exemple; désormais il n'était plus seulement le roi des huguenots; un Etat catholique le proclamait, et d'autres céderaient bientôt à un instinct semblable de politique. Mais il n'avait garde de se tenir immobile. Après avoir reçu avec de grands témoignages d'honneur l'ambassadeur Mocenigo, il courut s'emparer de diverses places. Tout cédait à ses armes, et il était soigneux de rendre la victoire clémente, pour accoutumer les peuples à sa royauté. Il épargnait surtout les églises, et accomplissait ses promesses de liberté et de protection en faveur des catholiques. Par là il étonnait son parti huguenot, qui déjà frémissait et parlait de se choisir un autre protecteur (1). Ainsi se révélait un tempérament politique où viendraient s'absorber les factions ardentes, comme il arrive dans

(1) De Thou, liv. XCVII. — *Mém.* de la Ligue. — *Mém.* de Plessis-Mornay.

tous les temps de révolution, où la victoire est d'ordinaire une transaction.

Cependant le parti catholique était loin de céder encore (1). Les écrits continuaient d'allumer les haines. La Ligue de Paris avait toujours sous sa main un peuple plein de foi. Ce titre d'hérétique et de relaps donné à Henri IV tenait les oppositions dans leur premier état d'excitation et de colère. Et Rome aussi se déclarait par des anathèmes. Le Pape Sixte V avait refusé un service public pour Henri III, parce qu'il était mort dans l'excommunication. Il ne voulut pas voir le duc de Luxembourg, envoyé des princes qui avaient reconnu Henri IV bien que sous des conditions catholiques. La Ligue le maîtrisait, et d'ailleurs c'était une *si grande* nouveauté de voir la vieille royauté de France arriver à l'hérésie publique, que ce serait aujourd'hui manquer de politique que de ne pas apprécier la répugnance du pape, quelle que fut sa sagesse et son génie. Enfin Sixte V envoya en France un légat d'un caractère décidé, le cardinal Caietano, pour présider au choix qui serait fait d'un roi nouveau. Mais cela fit une complication dans la Ligue. Caietano venait avec des inspirations tout espagnoles. D'autre part le duc de Lorraine demandait la couronne pour son fils. Mayenne crut prévenir les brigues en faisant proclamer roi publiquement le cardinal de Bourbon, et se faisant déférer par le parlement la lieutenance générale du royaume. A partir de ce moment, tous les actes furent faits au nom du roi Charles X (2).

(1) De Thou, liv. XCVII.

(2) *Journal de l'Etoile.* — Voir quelques médailles publiées par

Mais l'anarchie se déclarait par là même dans le parti catholique. Le duc de Lorraine, le duc de Savoie, le roi d'Espagne, ce dernier surtout, ne songeaient qu'à dépouiller la France. Dès que la Ligue avait un roi, il leur importait peu d'affermir sa politique; ils ne firent que l'embarrasser par leurs manéges. Dans ces intrigues ardentes et complexes, le premier rôle fut à Mendose, célèbre ambassadeur d'Espagne. Voyant Mayenne lui échapper, il se jeta dans la faction des Seize. Mayenne, de son côté, menaçait de s'accommoder avec Henri IV. Tel fut le double ressort de leurs jeux secrets. Dans ces menées grandissait naturellement cet autre parti qui désormais allait se trouver partout sous le nom de parti *politique;* c'était lui qui devait à la fin dominer toute cette complication de tromperies, par une sorte de souplesse propre aux hommes sans élan et sans passion.

Tout ce que Mendose demandait au parti des Seize, c'était, pour le roi d'Espagne, le titre de *protecteur de France;* une convention fut même libellée pour établir ce droit nouveau, qu'on s'efforçait de concilier avec la dignité nationale (1). Le roi cardinal était reconnu; un prince français serait marié à une fille du roi d'Espagne, pour être roi à la mort du cardinal; le roi d'Espagne rendrait alors le comté de Flandre. Tels

le P. Daniel. Dans l'une d'elles, le cardinal est représenté avec la couronne sur la calotte rouge. Légende : CAROLUS X. D. G. FRANCORUM REX; au revers un autel, avec un calice surmonté d'une hostie; à gauche, une mitre et une crosse; à droite, une couronne, le sceptre et la main de justice; inscription, REGALE SACERDOTIUM; devant l'autel une croix rayonnante.

(1) Traité rapporté par Caiet, t. 1.

étaient les principaux articles. Les politiques y virent un piége. Mayenne s'en effraya. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'obtenir au conseil qu'une telle affaire fût en suspens jusqu'à l'arrivée du légat.

Cependant la guerre des provinces suivait son cours avec quelques alternatives. Dans la Provence, la Ligue était puissante; une femme ardente, la comtesse de Saut, excitait la noblesse aux armes; ce fut une rude ennemie au parti du roi. Toutefois le gouverneur la Valette, frère du duc d'Epernon, se soutenait avec quelque éclat. Dans le Dauphiné, Lesdiguières montrait sa vaillante et fidèle épée, et tenait Grenoble bloqué. L'Auvergne avait ses luttes acharnées; le comte de Rendan la tenait soulevée pour la Ligue; elle fut désolée par les représailles. D'Epernon enfin, qui s'était éloigné du roi par un mouvement de vanité ducale, n'en défendait pas moins sa cause dans le Limousin, et faisait sentir son action jusque dans la Guyenne.

Telle était la diverse intervention des armes. La politique avait aussi ses inégalités. A Bordeaux, toute l'ardeur des partis était dans le parlement. Le maréchal de Matignon, qui gouvernait la province, était indécis. Il eut l'art de faire partager son indécision. Il harangua le parlement, et démontra qu'une sorte de neutralité patiente était toute la sagesse possible en ces tristes jours. Cependant il déclarait que la conversion du Béarnais était la condition de sa royauté. Par là il satisfaisait l'esprit catholique, enraciné dans la Guyenne; mais il épargnait les luttes armées, et son immobilité fut en effet profitable au parti du roi.

Le parlement de Toulouse fut moins retenu. En cette ville la Ligue était bouillante. Elle avait même ses factions, l'une passionnée, l'autre politique; la première obéissant au maréchal de Joyeuse, la seconde à Urbain, évêque de Cominges; l'une agissant avec la bourgeoisie, l'autre avec la populace. Elles furent tour à tour maîtresses. La plus ardente l'emporta. Le parlement lui obéit, et porta un arrêt dans lequel la mort de Henri III était traitée de miraculeuse; on ordonnait des processions pour louer Dieu, et l'on faisait défense de reconnaître pour roi Henri de Bourbon, prétendu roi de Navarre, hérétique et relaps, et déclaré, en vertu de la bulle du pape, incapable de succéder à la couronne.

Les autres parlements eurent des arrêts en des sens divers, les uns fermes, les autres ambigus; celui de Rouen porta des peines contre ceux qui se sépareraient de l'union; il frappait de dégradation la noblesse qui lui serait infidèle; toutefois il laissait dans le vague l'hérédité de Henri IV. Celui d'Aix reçut des lettres du roi, et les tint pour non avenues. Celui de Grenoble fut tenté par le duc de Savoye qui, prenant au sérieux la vacance du trône, se portait comme héritier en sa qualité de petit-fils de François Ier. Le parlement renvoya la décision de cette grande question d'Etat à l'assemblée des états généraux. Ainsi éclatait l'incertitude des esprits, partout où la haine était calme. Le devoir était douteux, à moins qu'il ne ressemblât à de la frénésie.

1590. A Paris, l'intrigue espagnole continuait d'enserrer le duc de Mayenne; ce n'était point sa seule anxiété. La fougue des Seize dominait toute pensée politique;

Mayenne, admirablement conseillé par Villeroi, s'efforça d'échapper à ce double empire. Au protectorat du roi d'Espagne il opposa le droit naturel du pape; c'était un coup d'habileté, l'intrigue en fut étourdie. Puis il attaqua de front les Seize au conseil de l'Union. Il avait amené à ce conseil des hommes de choix; il commença par les humilier en secret du contact des hommes de néant qui suppléaient à la politique par la fureur; et, après cette préparation confidentielle, il détruisit le conseil, inutile, disait-il, puisque désormais il y avait un roi et un lieutenant général. Les Seize frémissaient, mais les sages applaudirent, et Mayenne se crut affranchi; il reprit l'épée, appela les vaillants et les fidèles, et s'aventura dans les batailles (1).

Le château de Vincennes était bloqué depuis un an; il capitula. Mayenne assiégea Pontoise avec quinze mille hommes; la place ne tint que quelques jours. De là il marcha vers Meulan; alors Henri IV parut. Il avait, dans la plus rude saison, parcouru la Normandie, fait tomber des châteaux, emporté des villes. Les peuples s'étonnaient de cette activité inconnue dans la guerre. Henri venait d'enlever Honfleur; il prit huit cents chevaux et mille arquebusiers à cheval pour courir au secours de Meulan. D'autres forces le suivaient; Mayenne évita de combattre et se laissa enlever Poissy. Les mouvements des deux armées furent divers. On les vit s'acheminer à la fois vers Rouen, dont le château venait d'être pris et repris par les deux partis de la ville. Pendant ce temps douze cents lances espagnoles

(1) Je suis le *Journal de l'Etoile*, avec les additions, édition de MM. Michaud et Poujoulat. — Collect. Petitot.

arrivaient de Flandre, conduites par le comte d'Egmont. L'armée catholique se crut de force à tenter plus hardiment les batailles. Mayenne dirigea ses marches vers le roi; tout se prépara pour un choc décisif.

Henri IV s'était arrêté devant Dreux pour l'assiéger. Dès qu'il sut que l'armée de Mayenne arrivait par Mantes, il leva le siége et alla à sa rencontre. Ce fut pour Mayenne une surprise de le voir arriver à Ivry où lui-même allait coucher. Henri avait dressé déjà son plan de bataille. Les deux armées se touchaient; celle de Mayenne, de douze ou treize mille hommes de pied et de quatre mille chevaux; celle du roi, de huit mille hommes de pied et de deux mille chevaux, avec quatre pièces de canon de chaque côté; quelques combats préludèrent; bientôt la bataille s'engagea. Ce fut alors que Henri, montrant le panache blanc de son casque aux soldats, en parcourant leurs rangs, allait disant avec son air riant : « Enfants, si les cornettes vous manquent, voici le signe du ralliement, vous le trouverez toujours au chemin de la victoire et de l'honneur : Dieu est pour nous (1) ! »

La veille au soir, il avait ordonné des prières; les huguenots avaient chanté leurs psaumes; la plupart des catholiques s'étaient confessés, et le matin ils venaient de communier. L'ardeur était au comble. Le canon donna le signal, et dès le début le roi parut au plus fort des périls et de la mêlée. Plus d'une fois on le crut mort ou enlevé. La fortune, ou Dieu plutôt, le protégea. Ainsi, s'étant jeté à vingt pas sous les

(1) La bataille se donna le 14 mars 1590.

coups des auxiliaires venus de Flandre, il y semblait devoir périr; mais il y avait là des reîtres, la plupart de la religion, disent les Mémoires de Sully; arrivés à trente pas, ils tournèrent court et tirèrent en l'air, sans vouloir combattre. Le comte d'Egmont avait pris plus au sérieux son office. Il se précipita avec ses lances sur l'escadron du roi; mais il fut atteint d'un coup de pistolet, et tomba mort. De tous côtés la mêlée était horrible, et à lire le récit des Mémoires de Sully, on dirait un vaste désordre. Sully, alors baron de Rosny, fut jeté deux fois de son cheval. Un poirier, par son branchage touffu qui touchait à terre, le protégea contre un ennemi qui le poursuivait à outrance. « Il ne savoit où aller ny que faire. — Après l'avoir tournoyé longtemps, son ennemi le quitta (1). » Toutefois la victoire se déclarait pour les royalistes. La cavalerie auxiliaire des catholiques s'était dispersée dès que le comte d'Egmont avait été tué. Les ducs de Mayenne, de Nemours et d'Aumale firent de vains efforts pour arrêter la fuite. Bientôt, restés seuls avec quelques gentilshommes, ils s'enfuirent à leur tour. En quelques moments la plaine d'Ivry fut découverte; l'armée catholique se dispersait en tous sens, le duc de Nemours tirant du côté de Chartres, Mayenne du côté de Mantes. Quatre mille ligués restaient sur le champ de bataille; une foule de fuyards se noyèrent au passage de l'Eure. Il y eut une mort atroce et qui souilla la victoire. Le baron de Rosny, après ces incidents bizarres du combat, blessé, « tout tantouillé de sang et de boue, » se traînant à peine, avait reçu trois prisonniers, entre autres

(1) *Mém.* de Sully, chap. XXX.

la Chateigneraye. C'était un ardent catholique ; et le comte de Thorigny, son parent, le demanda à Rosny, hors d'état, pensait-il, pour bien défendre ceux qui pourraient avoir des ennemis particuliers. Il s'obligeait de parole à le lui remettre *sitost qu'il seroit en lieu de sûreté ;* il paraît, au récit des mémoires, que la rançon n'était point négligée dans ces effroyables luttes de chevalerie. Mais à peine la Chateigneraye était aux mains de Thorigny que « trois hommes d'armes de la compagnie de M. d'O, qui avoient esté des gardes du feu roy, luy donnèrent chascun un coup de pistolet, en luy criant : « Ah! mordieu, traistre à ton roy, tu t'es » resjouy du meurtre de ton roy, et as porté l'escharpe » verte de sa mort (1). » Ainsi les vengeances privées survivaient dans ces fatales guerres, et la gloire ne suffisait pas aux vainqueurs.

Dans l'armée de Henri IV, il y eut cinq cents morts et un grand nombre de blessés ; mais la victoire était complète. On la devait au génie du roi. Lui seul avait dressé le plan de la bataille ; mais il avait compromis le succès par son ardeur. Le maréchal de Biron, qui n'avait fait que porter la réserve aux points menacés, décida le succès sans avoir combattu. *Sire*, dit-il à Henri IV, *vous avez fait le devoir du maréchal de Biron ; le maréchal de Biron a fait ce que devait faire le roi.* C'était une faute ; le maréchal en faisait un objet de flatterie (2).

Quoi qu'il en soit, cette victoire était immense pour

(1) *Mém.* de Sully, chap. xxx.

(2) Lettre de M. le maréchal de Biron à M. du Haillan, contenant ce qui s'est passé à la bataille d'Ivry. Elle est dans le texte du P. Daniel. Biron s'exprime ainsi : « Le roy y fit très-bravement, généreusement et

Henri IV. Elle faisait plus que frapper les armes de la Ligue, elle décidait les volontés douteuses, et donnait désormais aux résolutions à venir du roi plus d'indépendance. Le pays lui fut ouvert jusqu'à Paris. En même temps lui venaient d'heureuses nouvelles d'Auvergne; dans un combat, deux mille ligueurs étaient restés sur la place; sa cause semblait partout triomphante. Mais l'argent manquait, et c'est ce qui arrêta la poursuite de la victoire d'Ivry. Peu s'en fallut même que les Suisses, accoutumés à se faire payer la fidélité, ne se mutinassent. Sully, doublement rancuneux comme financier et comme sectaire, attribuait cette difficulté « à tous ceux qui avaient charge aux finances, et surtout au sieur d'O, concerté pour cela avec les autres catholiques de sa faction, qui ne pouvoient supporter la domination, quelque douce et familière qu'elle fût, ni les prospérités d'un roy huguenot (1). » On dirait ici un raffinement d'envie. Henri IV prit mieux son parti; et s'alla distraire à la chasse et au jeu de ces *nésessitez et dites lenteurs* (2).

Cependant la Ligue eut le temps de respirer. Le légat du pape était arrivé. Sa présence soutenait les courages. L'ambassadeur d'Espagne semait des promesses. Le peuple catholique acceptait les épreuves. Mayenne s'approcha de Paris, appelant partout des secours. Toutefois, des pensées secrètes d'accommo-

hardiment, autant qu'il se peult et quasi trop. » Cette lettre est curieuse. — *Hist. des cinq règnes.*

(1) *Mém.* de Sully, chap. xxx.

(2) *Ibid.* Le *Journal de l'Etoile* conte une partie de paume de Henri IV avec les boulangers de Meulan. Le récit est un peu grotesque.

dement survivaient toujours, et l'action des politiques se mêlait à la funeste intervention des armes. Le pape même avait écrit aux catholiques-royalistes de manière à laisser entendre qu'il céderait à la fortune de la guerre. Mais les intérêts étaient complexes. L'Espagne se jetait au travers des vues personnelles des partis. Le légat la secondait par ses préférences. Mayenne, poussé à la paix par ses plus sages amis, par Villeroi, par Jeannin, le célèbre président de Dijon, par sa mère, par sa femme et par sa sœur, restait engagé dans les passions d'autrui plus que dans les siennes. Pendant ce temps Henri IV trouva de l'argent, et, tout en écoutant les négociations, il vint bloquer Paris.

Villeroi parut dans son camp, sollicitant la paix, et apportant pour condition sa conversion catholique. Henri IV n'écartait pas cette pensée; mais il semblait ne vouloir point subir une loi. Il avait promis de s'éclairer, mais il voulait être libre. Pourtant il sentait dès lors que la couronne ne serait point assurée sur sa tête, tant qu'il n'aurait pas donné satisfaction à ce vœu des peuples et des politiques. Mais il semblait attendre l'opportunité. Il dressa le siége de façon à le rendre formidable par la lenteur plus que par les combats. Il compta sur la famine des habitants, et pensa les réduire plutôt que les vaincre.

L'armée de Henri IV s'était un peu grossie; elle n'était pourtant que de quatorze mille hommes de pied et de deux mille cinq cents chevaux. Il paraissait téméraire de bloquer avec de telles forces une immense cité défendue par cinquante mille soldats en armes et par huit mille étrangers. Toute l'habileté con-

siste à s'emparer des communications de la Seine. Le bas de la rivière était à Henri IV. Il enleva Corbeil et Melun. Lagny sur la Marne tomba de même. Paris parut devoir être aisément affamé.

Cependant le duc de Nemours, gouverneur de la ville, avisait à la défense par une activité prévoyante. Les remparts se couvrirent de canons. Chaque habitant se fit soldat. Les moines s'organisèrent en bataillons ; la Ligue retrouva toute son ardeur. Les Seize mêmes purent donner à leur frénésie un semblant de patriotisme. Bussi le Clerc fut chargé de la défense de la Bastille. Les femmes rivalisèrent avec les hommes. La duchesse de Montpensier leur servit d'exemple. La ville entière se montra résolue à s'abîmer dans les ruines plutôt que de céder au roi hérétique.

Il a été facile, en nos âges philosophiques, de jeter du sarcasme sur ces populations vaillantes, prêtes à périr pour leur foi. C'était du fanatisme! a-t-on écrit souvent. L'histoire, même en réservant son droit de blâme, l'histoire dit : C'était de la liberté. Le malheur réel de cette époque, ce fut que toutes les lois politiques avaient été brisées sous le nom de la réforme. On avait vu depuis trente ans la France déchirée, les villes prises, les provinces ravagées par la secte huguenote. Qu'était-ce que cela? était-ce l'exercice d'un droit social? Et lorsque la grande cité catholique s'armait à son tour pour garder sa religion, n'était-ce que de la fureur?

Déplorons l'anarchie; mais ne flétrissons pas les instincts de vertu et de courage. Henri IV catholique eût ôté tout prétexte aux oppositions. La Ligue, avec ses ambitions funestes ou aveugles, retenait encore le prin-

cipe de la constitution de l'Etat. A force de garder la liberté de son examen, Henri IV laissait aux discordes mêmes de l'équité.

Un événement survint qui eût dû être propice; ce fut la mort du cardinal de Bourbon, de ce roi de la Ligue que l'Etoile appelle le bon homme. Il avait été transféré prisonnier à Fontenay-le-Comte; il y mourut le 8 mai, âgé de soixante-sept ans, attristé de son rôle, et faisant des vœux pour Henri IV, le *roi son neveu*, comme il le nommait.

Dès qu'on avait su la maladie et les périls de mort du cardinal, la Ligue s'était émue, à cause de l'hérédité. L'ambassadeur d'Espagne et le légat avaient provoqué une assemblée du prévôt des marchands, des échevins et des bourgeois notables, à l'effet de tenir en haleine les oppositions, par rapport au roi hérétique. La Sorbonne s'était plus d'une fois prononcée à ce sujet par des sentences, qui ressemblaient à des anathèmes. On avait vu des processions conduites par le légat, par tous les évêques présents à Paris, par le duc de Mayenne, par tous les princes, par le parlement et les autres cours souveraines; et là s'était refait le serment de mourir plutôt que de recevoir un roi hérétique (1). L'assemblée nouvelle provoqua la Sorbonne à une décision plus nette encore. Elle demandait : 1° « Si avenant la mort du roi très chrestien Charles dixième (ce qui à Dieu ne plaise!) les François sont francs, et peuvent en seureté de conscience recevoir pour roy Henry de Bourbon, ou autre prince fauteur d'hérésie; 2° si celui qui procure ou permet

(1) *Journal de l'Etoile*, édit. Michaud et Poujoulat. — Collect. Petitot. — De Thou.

de faire la paix avec le dit Henry, ou qui le permet le pouvant empêcher, peut être accusé ou suspect d'hérésie, ou fauteur d'icelle; 3° si cela est du droit divin, et si on y peut manquer sans péché mortel et peine de damnation; et au contraire si c'est chose méritoire de s'opposer par tous moyens au dit Henry; et au cas qu'on résiste jusques à la mort, si cela peut être appelé martyre? » . . . . .

La décision de la Sorbonne, sur ces trois questions est un document qui doit rester à l'histoire.

« La sacrée faculté, après avoir célébré la messe du Saint-Esprit, et après une meure délibération, a déclaré son avis en cette manière :

» Il est de droit divin inhibé et deffendu aux catholiques de recevoir pour roy un hérétique ou fauteur d'hérésie, et ennemi notoire de l'Eglise, et plus étroitement encore de recevoir un relaps et nommément excommunié du saint-siége.

» Que s'il échet qu'aucun, diffamé de ces qualités, ait obtenu en jugement extérieur absolution de ces crimes et censures, et qu'il reste toutes fois un danger de feintise et perfidie, et de la ruine et subversion de la religion catholique, iceluy néanmoins doit être exclus du royaume par le même droit.

» Et quiconque s'efforcera de faire parvenir un tel personnage au royaume, ou luy aide et favorise, ou même permet qu'il y parvienne, le pouvant empêcher et le devant selon sa charge, cestui fait injure aux sacrés canons, et le peut on soupçonner d'hérésie, et d'être pernicieux à la religion et à l'Eglise; et pour cette cause on peut et on doit agir contre lui, sans aucun respect de degré ou de prééminence. . .

» Partant, puisque Henry de Bourbon est hérétique ou fauteur d'hérésie, notoirement ennemi de l'Eglise, relaps, nommément excommunié par notre saint-père, et qu'il y auroit danger évident de feintise et de perfidie, et ruine de la religion catholique, au cas qu'il vînt à impétrer extérieurement son absolution; les François sont tenus et obligés en conscience de l'empêcher de tout leur pouvoir de parvenir au gouvernement du royaume très-chrétien, et de ne faire aucune paix avec lui, nonobstant la dite absolution; et quand ores tout autre légitime successeur de la couronne viendroit à décéder ou quitter son droit, tous ceux qui le favorisent font injure aux canons, sont suspects d'hérésie, pernicieux à l'Eglise; et comme tels doivent être soigneusement repris et punis à bon escient.

» Or comme ceux qui donnent ayde ou faveur en quelque manière que ce soit au dit Henry, prétendant au royaume, sont déserteurs de la religion, et demeurent continuellement en péché mortel; ainsi ceux qui s'opposent à lui par tous moyens à eux possibles, même du zèle de religion, méritent grandement devant Dieu et les hommes; et comme on peut à bon droit juger qu'à ceux-là étant opiniâtres à établir le royaume de Satan la peine éternelle est préparée, ainsi on peut dire avec raison que ceux-ci seront récompensés au ciel du loyer éternel, s'ils persistent jusques à la mort, et comme défenseurs de la foi, remporteront la palme du martyre. — Décidé unanimement en Sorbonne le septième jour de may 1590 (1). »

Telle fut la sentence dogmatique. On la publia avec

(1) *Journal de l'Etoile*. — De Thou.

grand bruit dans Paris, et on l'adressa aux villes liguées. Les prédicateurs y ajoutèrent l'éclat de leurs anathèmes. Le peuple retrouva tout l'enthousiasme de sa haine. C'est parmi ces démonstrations ardentes qu'arriva la nouvelle de la mort du roi-cardinal. La ferveur n'en fut pas ralentie. On refit des processions, et l'on renouvela les serments sur l'Evangile entre les mains du légat. Princes, bourgeois, généraux, évêques, tout se précipitait pêle-mêle. Les bataillons de moines s'étalèrent aux yeux du peuple, le casque en tête, la cuirasse sur le froc, l'épée ou la lance à la main; Rose, évêque de Senlis, était leur colonel; Hamilton, un Ecossais, curé de Saint-Côme, faisait l'office de sergent (1).

Ce spectacle alors exaltait les âmes. Il nous apparaît aujourd'hui comme une folie, et pourtant nous avons eu de nos jours de l'admiration pour les vaillants moines de Saragosse. Il y a du caprice dans la gloire humaine.

Une chose plus sérieuse, ce fut un arrêt du parlement, portant interdiction de parler de composition avec Henri de Bourbon, sous peine de la vie. De là un système de police défiante, où les citoyens intervenaient par un zèle funeste. Il y eut des dénonciations et des supplices (2). Dans l'état d'excitation des âmes, le pire forfait était de songer à la domination du roi hérétique. De là aussi des dévouements héroïques. Les

(1) « Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, les bénédictins, les célestins, quelques autres ordres ne donnèrent pas dans le ridicule. » Le P. Daniel.

(2) Voyez le *Journal de l'Etoile*.

grands et les riches mirent en commun leurs fortunes pour aviser au salut des pauvres. L'ambassadeur d'Espagne vendit sa vaisselle d'or et d'argent, et en dévoua le prix à la défense de la cité. Tous concouraient, hommes et femmes, bourgeois et duchesses, à l'œuvre commune! L'enthousiasme était égal dans toutes les classes.

Cependant, au bout de quelques jours de blocus, la disette commençait à apparaître. Dans une réunion de bourgeoisie où se devait faire l'épreuve d'une sorte de pain mêlé d'avoine, l'ambassadeur d'Espagne ouvrit l'avis de recueillir les os du cimetière des Innocents, de les réduire en poudre et d'en faire du pain. « Moien estrange, dit l'Etoile, et duquel on n'avoit jamais ouï parler. » C'était un indice effroyable des maux à venir, mais aussi de la résolution désespérée du peuple. « L'opinion de l'Espagnol fust tellement receue, qu'il ne se trouva homme en l'assemblée qui y contredist (1). »

Henri IV ne s'était pas attendu à une telle résistance. Il résolut de frapper par la terreur ceux que n'abattait pas encore le supplice de la faim, et il donna un assaut général aux faubourgs. L'attaque fut prompte et terrible. Tout fut emporté. Les royalistes, maîtres de tous les quartiers extérieurs de la ville, serrèrent les habitants de plus près qu'auparavant. Par degrés la famine allait devenir atroce.

Ici l'histoire s'arrête effrayée! Les mémoires ne lui offrent plus que des récits pleins d'horreur, un peuple exténué, se nourrissant d'abord d'un pain grossier d'avoine et de son, ensuite de cet autre pain fait avec

(1) Voyez le *Journal de l'Etoile*. — De Thou.

de la poussière des morts; puis se jetant avidement au coin des rues sur tout ce qui s'offre à la faim, sur les chiens, les chats, les rats, les corps palpitants des ânes et des chevaux; dévorant les chairs crues des bêtes immondes; ou faisant cuire leurs vieilles peaux. Ce spectacle fait frémir; il faut le voir à découvert dans le récit libre et cynique de l'Etoile, qui y était, pour avoir une idée des lamentables horreurs de ce siége désespéré. C'est lui qui conte que les lansquenets, « gens de soi barbares et inhumains, mourans de male rage de faim, commencèrent à chasser aux enfants comme aux chiens, et en mangèrent trois; deux à l'hostel Saint-Denis, et un à l'hostel de Palaiseau; et fust commis ce cruel et barbare acte dans l'enceinte des murailles de Paris, tant l'ire de Dieu estoit embrasée sur nos testes. » Et il ajoute : « De moi, j'ai ouï tenir ceste proposition à un grand catholique de Paris, qui estoit du conseil des neuf, qu'il y avoit moins de danger de s'accommoder d'un enfant mort en telle nécessité, que de recongnoistre le Béarnois, estant hérétique comme il estoit (1). » La fureur était au comble. L'extrémité de la souffrance semblait donner aux âmes une exaltation nouvelle. Les malheureux, épuisés de douleur, finirent par mourir çà et là faute de leurs aliments infâmes (2). On ne vit bientôt que des cadavres gisant au hasard dans les rues, et sans doute l'intérieur des maisons eut des mystères de désolation que l'historien n'a pu saisir, et que l'imagination refuse de concevoir. Vingt ou trente mille personnes péri-

(1) *Journal de l'Etoile.*
(2) De Thou.

rent dans cette épouvantable angoisse de la famine.

Et alors on vit des scènes d'une autre sorte. Les malheureux s'étaient plus d'une fois jetés aux champs pour recueillir quelques épis de blé. « Mais les royalistes ont tiré sur eux, dit l'Etoile dans son effrayante sincérité, et peu sont revenus sains et sauves. Il n'y a que ceux qui, ayant des hardes, les ont troquées avec du pain, du vin et autres vivres, que les soldats touchés de compassion ont favorisés; encore estoient-ils en très-petit nombre. »

Ces espèces de sorties désespérées se renouvelèrent. Le duc de Nemours ordonna même de chasser de la ville les bouches inutiles, vieillards, femmes, enfants. C'était pour les infortunés une alternative sinistre; dedans ou dehors, il leur fallait périr également. Henri IV alors s'émut de pitié. Il laissa passer cette foule demi-expirante, et même il annonça qu'il protégerait de même tous ceux qui voudraient sortir. « Il permist d'avantage, dit l'Etoile, contre toutes les lois de la guerre, que les princes et princesses qui estoient dans la ville fussent secourus de quelques vivres. Ce qui a esté fort ingratement reconneu, ajoute l'Etoile. » Le P. Daniel dit mieux : *Ce fut de la part du roi un excès de bonté et une grande faute ; et cette compassion lui coûta cher*. Etrange chose ! le P. Daniel eût été ligueur sans doute; puis, quand la réaction se fait, il parle comme un huguenot sans pitié. Fallait-il donc que Henri IV n'entrât à Paris que pour y trouver des cadavres ?

Laissons ces tristes images, et hâtons-nous désormais dans ces récits de mort. Parmi les cris de la souffrance s'étaient fait entendre dans le peuple quelques

vœux de transaction avec le roi hérétique. Et vainement le parlement avait fait justice de cette espèce de trahison. Le duc de Nemours se sentait emporté par un secret penchant de son conseil et de la bourgeoisie même. Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, et l'archevêque de Lyon furent envoyés à Henri IV. On négocia quelques jours. Henri IV eut réellement tort cette fois; il feignit d'être inflexible sur la question catholique; le duc de Nemours fut obligé de l'être en effet. La guerre garda ses terreurs, mais avec de nouvelles alternatives.

Alors reparut le duc de Mayenne, qui, après la bataille d'Ivry, s'était multiplié pour arracher au duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, des secours nouveaux, pendant que les débris de son armée se maintenaient dans la Picardie. Il avait dans ses intrigues dévoré beaucoup d'affronts; mais il avait enfin réussi, et même au delà de son vouloir. Car le duc de Parme en personne entrait dans le royaume avec quinze mille hommes. Le caractère des combats en devait être changé; c'était la guerre étrangère qui éclatait sur la France. La Ligue y perdait sa popularité; et aussi le duc de Nevers, jusque-là immobile par les scrupules de sa foi, leva des gentilshommes et courut à Henri IV. En cette occurrence, le siége de Paris ne se pouvait continuer. Henri IV marcha au-devant du duc de Parme. Il espérait le combattre. Le duc de Parme fut habile à éviter les rencontres. Il vint brusquement s'emparer de Lagny, sur la Marne, par où il dominait déjà Paris. Henri IV fut déconcerté de ce mouvement imprévu. Il essaya de reprendre le siége, mais le découragement avait gagné son armée; il fut obligé de la disperser en détache-

ments. Pendant ce temps le duc de Mayenne faisait entrer des convois dans Paris. Le peuple croyait à peine à sa délivrance. On chanta un *Te Deum*. Toutefois la joie était timide, et la souffrance survivait (1).

D'ailleurs, le duc de Parme ne donna point de suite à son irruption. Le siége de Paris était levé; il crut avoir fait tout son office, soit qu'il lui parût difficile d'établir la prééminence étrangère au milieu des susceptibilités déjà grondantes de la Ligue, soit que l'anarchie même lui parût assez profitable. Il s'achemina vers les frontières. Les partis restèrent en présence avec leurs forces. Corbeil fut pris et repris par les ligueurs et les royalistes. Henri IV suivit de près les Espagnols, les harcelant et les provoquant, mais sans qu'il y eût de rencontre véritable; après quoi il s'alla reposer à Saint-Quentin, où lui vint la nouvelle de la prise de Corbie par les siens. En ce temps-là il poursuivait de ses amours la célèbre Gabrielle d'Estrées; l'histoire semble jusqu'ici s'être amusée de ces passions, et peu s'en faut que la France n'en ait fait une partie de la gloire de Henri IV. La pire faiblesse, c'est de flatter les vices des rois; par là même on rend leurs vertus douteuses (2).

(1) « Après ce siége levé, on dit que Dieu avoit fait un aussi grand miracle qu'il en eust point fait depuis la création d'Adam, de dire que nous avions peu nous sauver, estant conduits par un aveugle (Mendose), gouvernés par un enfant (M. de Nemours), et conseillés par un prœbstre (le cardinal Cajetan) qui n'entendoit rien au faict de la guerre. » *Journal de l'Etoile.*

(2) Gabrielle était femme de Nicolas d'Amerval, seigneur de Siancourt et de la Roche-Guyon. Henri IV lui avait écrit au moment où il courait au-devant du duc de Parme, lors de son invasion, le billet sui-

Pendant qu'il associait de la sorte les devoirs de la royauté et ses caprices d'amour, les événements de la guerre se multipliaient en France.

Philippe-Emmanuel de Lorraine ; duc de Mercœur, s'était établi en Bretagne au nom de la Ligue, et bientôt il avait aspiré à s'y rendre maître au nom de Marie de Luxembourg, sa femme, héritière de la maison de Penthièvre, cette branche malheureuse des anciens ducs. En même temps les Espagnols s'y précipitaient par le port de Blavet, et revendiquaient aussi quelques droits au nom d'Elisabeth de France, fille de Henri II, qui avait donné une infante au roi Philippe II. Ce fut une guerre complexe, mêlée d'affreux ravages, mais sans combats éclatants ni décisifs.

Ailleurs l'anarchie était plus sérieuse. Le duc de Savoie s'était jeté sur le Dauphiné pour en faire sa proie. Lesdiguières le battit en plusieurs rencontres, frappa la Ligue à outrance, et s'empara de Grenoble qu'il avait si longtemps bloquée. Il s'établit gouverneur pour le roi, et puis lui envoya demander le brevet.

vant : « Ma maîtresse, je vous escris ce mot le jour de la veille d'une bataille. L'yssue en est en la main de Dieu, qui en a desja ordonné ce qui en doit advenir, et ce qu'il congnoist estre expédient pour sa gloire et pour le salut de mon peuple. Si je la perds, vous ne me verrez jamais; car je ne suis pas homme qui fuye ou qui reculle. Bien vous puis-je asseurer que si j'y meurs, ma penultiesme pensée sera à vous, et ma dernière sera à Dieu, auquel je vous recommande et moi aussi. Ce dernier aoust 1590, de la main qui baise les vostres, et qui est vostre serviteur, HENRY. » *Journal de l'Etoile*. Ce mélange de chevalerie, d'amour, de religion, de courage et de bonne grâce, est séduisant, il faut le dire ; mais c'est là de la vertu de roman, l'histoire sévère ne s'en laisse pas toucher.

C'était une dérogation aux édits de paix; car Lesdiguières était huguenot. Les catholiques du conseil rejetaient sa prétention. « Messieurs, leur dit l'envoyé de Lesdiguières, j'oubliais un mot; puisque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, c'est que vous songiez à le lui ôter. » Henri IV ne fut pas fâché peut-être de céder à cette raison. On expédia le brevet.

Le duc de Savoie s'alla dédommager en Provence. Le parlement d'Aix l'avait appelé par une députation, et lui avait offert une sorte de protectorat. La comtesse de Saut, cet infatigable instrument de la Ligue, avait préparé cette intrigue. A la voix de cette femme, tout s'ébranlait. On courut au-devant du duc; on lui fit des triomphes comme à un roi; et il parut au parlement, où on le déclara gouverneur et lieutenant général en Provence, sous la couronne de France. Ce fut une étrange nouveauté, mais elle eut un effet imprévu. Un tiers parti s'établit, fidèle à la religion catholique et au roi: c'est ce parti qui, par degrés, tendait partout à dominer tous les autres.

En Auvergne, dans le Languedoc, dans la Guyenne, les succès étaient divers. La levée du siége de Paris avait ravivé la Ligue; mais un parti royaliste s'était formé, distinct du parti huguenot, et ce parti grossissait chaque jour. Henri IV était admirable à exalter ses fidèles. A Mont-de-Marsan, on vit un chevalier, du nom de Fortisson, payer de ses deniers la garnison, et assurer ainsi tout le pays voisin du Béarn. A Bordeaux, le maréchal de Matignon fut habile à tempérer les catholiques du parlement qui voulaient se liguer avec le parlement de Toulouse et protester de concert

contre le roi hérétique. Il les engagea à envoyer une députation à Henri IV. Elle le vint trouver à Senlis, et en reçut de lui des promesses sur le point de la religion. Matignon gagna du temps. Bordeaux fut assuré.

Pendant ce temps deux successions de pape avaient lieu coup sur coup. Sixte V était mort en gémissant sur la France. Urbain VII ne fit que paraître. Grégoire XIV monta au trône.

Le cardinal Caietano avait quitté Paris à la levée du siége; il courut porter ses conseils au pape nouveau. Cette idée de l'hérésie dans la royauté de France était pour Rome un objet naturel d'effroi. Le pape reçut des envoyés de la Ligue; il en reçut des catholiques royalistes. Il prit parti pour ceux qui défendaient la foi *antique*; et peut-être la politique espagnole pesa son poids dans cette préférence; on l'a trop dit, pour qu'on ne puisse pas le redire encore (1); mais ce serait aujourd'hui un indice de peu de philosophie, que de censurer le pape, pour avoir cru à la puissance de la Ligue, et pour avoir secondé son ardente lutte pour l'Eglise. La Ligue était un désordre; mais ce désordre tenait à un autre, à l'*hérésie* du roi. La cause devait être arrachée pour que la conséquence le fût à son tour (2).

(1) Voir les *Mém.* de Caiet. Ils contiennent tous les documents de la double intrigue qui se jouait à Rome.

(2) N'était-ce rien que cette protestation armée du peuple catholique contre le changement de la religion publique de la France? Henri IV était constamment préoccupé de cette opposition, et ses plus fidèles, Sully lui-même, le fidèle huguenot, sentaient bien qu'il ne serait jamais sûr de la royauté, tant qu'il ne donnerait pas satisfaction à la conscience

1591. Le pape fit assurer les Parisiens de sa protection; il leur envoya des secours d'argent, et leur annonça des secours de soldats. A cette nouvelle l'exaltation se raviva. Puis le nonce Landriano apporta des monitoires qui renouvelaient les anathèmes contre Henri IV, hérétique et relaps, et prescrivaient, soit aux ecclésiastiques, soit aux laïques, de se détacher de sa cause sous peine de participer à l'excommunication qui le frappait. La Ligue se crut triomphante. Mais ces coups de foudre allaient à la fois exciter la colère des huguenots et des politiques même. Toute la France s'émut. Des écrits de toute sorte furent publiés sur le droit des couronnes et sur celui de la papauté. Ce ne fut d'abord qu'une guerre de doctrine, mais elle était acharnée. Le parlement de Châlons et celui de Tours s'y mêlèrent par des arrêts; ils ordonnaient que toutes les bulles de Rome fussent saisies et brûlées par la main du bourreau; dix mille livres de récompense étaient décernées à quiconque livrerait à la justice Landriano, soi-disant nonce. C'étaient de funestes commencements. Henri IV fut plus modéré dans

nationale. L'Etoile raconte un mot plaisant. « Ce jour (c'était durant le siége), le roy ayant quitté la religion de Montmartre (la *religion* se disait d'un couvent) pour aller à celle de Longchamp, le mareschal de Biron se trouvant à son disner, et aiant envie de faire rire le roy, lequel estoit fort prié et importuné en ce temps de changer de religion, lui va dire : Sire, il y a bien des nouvelles. — Et quelles sont-elles? dit le roy. — C'est que chacun dit à Paris et partout que vous avez changé de religion. — Comment cela, dit le roy. — Celle de Montmartre à Longchamp, dit le maréchal. — Ventre-saint-gris, dit le roy, la rencontre n'en est pas mauvaise, s'ils se vouloient contenter de ce changement, et moi et tout. » *Journal de l'Etoile*, édit. Michaud et Poujoulat.

une déclaration datée de Mantes; il renouvelait son engagement de recevoir l'instruction d'un concile ou de quelques réunions de prélats sur la question de la religion; et il prescrivait aux cardinaux, archevêques et évêques du royaume de se disposer à une assemblée pour se pourvoir contre les entreprises du nonce.

Mais après il cassait les édits de 1585 et de 1588, et remettait en vigueur celui de 1577 (1). C'était la proclamation de la liberté de conscience; les politiques, les esprits calmes des deux partis accueillaient volontiers cette mesure, mais elle éclatait comme une représaille, non point comme une transaction. La Ligue était furieuse. On recommença la guerre. Elle se fit à outrance.

Déjà les Parisiens avaient essayé de s'emparer de Saint-Denis. Il y eut un combat acharné; le chevalier d'Aumale qui les conduisait fut tué dans la mêlée; ils furent contraints de rentrer dans leurs murailles.

De son côté le roi avait tenté une surprise sur Paris au moyen de mulets chargés de farine, que le peuple, pensait-il, laisserait entrer volontiers, car il souffrait encore de la faim, et une attaque soudaine se devait faire en même temps. Mais la défense était clairvoyante, et Henri IV ne réussit pas. Le peuple chanta un *Te Deum* pour la journée des farines, et on institua une fête qui se renouvellerait tous les ans. On avait déjà la fête des Barricades et d'autres fêtes encore pour quelques incidents heureux du dernier siége; et ces fêtes étaient chômées avec enthousiasme. Le peuple

(1) Déclarations du roi. *Hist.* de de Thou, liv. CI.

parisien n'a pas depuis changé d'habitude ; il a seulement changé de fêtes.

Henri IV se dédommagea en s'emparant de Chartres, mais il perdit Château-Thierry.

C'est là ce qui s'était passé avant ce nouvel éclat de colère produit par les monitoires d'une part et par les arrêts de l'autre. Les combats s'étaient un instant suspendus. Le repos ne servit qu'à préparer des combats nouveaux.

Le premier événement de la campagne suivante fut la surprise de Louviers par un détachement royaliste. L'évêque d'Evreux y fut arrêté. On l'accusait d'avoir fait l'apologie du meurtre de Henri III; on l'enferma dans une prison ; il y mourut peu après.

Henri IV s'était établi à Mantes. De là il dominait la Normandie, et il avait l'œil sur la Picardie, douteuse encore, et contenue par le duc de Mayenne. Il résolut de faire tomber Noyon, et y porta brusquement le siége. Le duc de Mayenne essaya de son côté de s'emparer de Mantes. La guerre ne manquait point d'artifices ; Henri IV les déjouait à force d'intrépidité. Il y eut devant Noyon quelques combats heureux pour ses armes ; Mantes fut sauvé, Noyon capitula.

La diplomatie se mêlait à la guerre (1). Villeroi continuait d'être le conseiller politique de Henri IV, et il le tournait vers des pensées de transaction. Le président Jeannin, ligueur zélé, mais prévoyant, avait été envoyé au roi d'Espagne par le duc de Mayenne. Il reçut de Villeroi des confidences qui tempérèrent sa mission. Il allait chercher des résolutions extrêmes de

(1) *Hist.* de de Thou, liv. CI et suiv.

guerre, il rapporta des motifs de paix. Le roi d'Espagne ne voyait dans l'anarchie de France qu'un moyen de se saisir du trône au profit de son infante, qu'il entendait marier à l'archiduc Ernest, en leur donnant les Pays-Bas pour tenter l'esprit national. Jeannin n'eut garde de heurter cette ambition (1). Par là il allait montrer au duc de Mayenne la nécessité de s'accommoder avec Henri IV; provisoirement les secours d'Espagne étaient reçus pour la Ligue, mais il fallait aviser à ce que la maison de Guise ne fût pas un instrument de l'avidité de Philippe II. L'esprit de faction commençait à faire place à l'intérêt personnel. Toutefois Mayenne n'était pas libre encore de se dégager des passions extrêmes qui l'enchaînaient.

De son côté, Henri IV s'efforçait de calmer l'excitation produite par les monitoires. Déjà il ramenait autour de lui quelques usages de la cour catholique (2). Les prélats assemblés d'abord à Mantes, puis à Chartres, publièrent un écrit modéré, où ils exposaient que le pape avait été trompé par de faux renseignements sur l'état de l'Eglise de France, rassuraient la conscience des catholiques paisibles, au sujet de leur adhésion à la cause du roi, et demandaient à tous des prières pour l'accomplissement de la promesse qu'il leur avait faite de rentrer dans l'unité de l'Eglise. Les esprits furent frappés de cet appel pacifique à la prière.

(1) *Vie du président Jeannin*, en tête de ses *Négociations*. 1819.

(2) « A la cour du roy de Navarre, la musique de la chapelle du roy fut rétablie : dont l'archevêque de Bourges prit la charge, pour à la suite de la cour dire tous les jours la messe du roy, et faire des prières continuelles pour sa conservation et sa conversion. » *Journal de l'Etoile*, novembre 1590.

L'anarchie commençait à fatiguer les âmes, et, comme je l'ai dit, ces tempéraments étaient plus efficaces à désarmer la colère que l'emploi des armes et l'éclat même des victoires.

Toutefois, la faction extrême des Seize résistait à la bienveillance comme à la guerre. La levée du siége de Paris l'avait ravivée. Elle triomphait dans les chaires; quelques curés, le fameux docteur Boucher surtout, l'exaltaient par leur éloquence populaire et l'autorisaient par l'exemple de leur frénésie (1). Paris était à chaque moment menacé de retomber sous la main de ces terribles maîtres. Mayenne luttait contre eux d'habileté. Ils avaient partout des émissaires. Ils écrivaient au pape, au roi d'Espagne, au duc de Parme. Au pape ils demandaient un autre évêque que le cardinal de Bondy, méchant évêque, parce qu'il était politique. Au roi d'Espagne ils offraient la couronne pour l'infante sa fille. Au duc de Parme ils demandaient de hâter ses secours d'hommes et d'argent. Chacun ménageait les Seize comme une puissance formidable, et cela les rendait intraitables et farouches. Mayenne épiait le moment de briser cette rivalité menaçante.

Là-dessus éclata une complication imprévue. Il y avait un autre cardinal de Bourbon, neveu de celui qu'on avait fait roi; il était fils de Louis de Condé, tué à la bataille de Jarnac. Quelques catholiques ennemis des Seize, ennemis des Guise, ennemis de la Ligue entière, ennemis aussi du Béarnais huguenot, eurent

(1) Le *Journal de l'Etoile* est plein de citations de sermons, qui montrent l'exaltation du peuple à qui se pouvait adresser un tel langage.

l'étrange idée de refaire un autre roi de cet autre cardinal. Ce fut une misérable intrigue qui se trahit elle-même. Henri IV mit la main sur ce prétendant et l'enferma à Gaillon.

Une autre complication fut l'évasion du jeune duc de Guise de sa prison de Tours. Mais il venait troubler l'ambition de Mayenne, et Henri IV gagnait à ce conflit de rivalités.

Cependant les Seize dominaient Paris. Ils profitèrent d'une absence de Mayenne pour s'affermir par la terreur. Ils savaient les pensées de transaction qui par degrés entraient dans les têtes, et, cette politique leur étant un objet d'effroi à cause de leurs crimes, ils crurent la prévenir par des crimes nouveaux. Ils avaient déféré à la justice du parlement un procureur du roi à l'hôtel de ville, nommé Brigard, coupable d'avoir écrit à son oncle qui était à Saint-Denis dans le parti royaliste. Après une longue instruction, le parlement le renvoya. Les Seize furent furieux, et jurèrent d'avoir justice du parlement même. On les vit, ayant à leur tête Bussi-Leclerc, s'en aller attendre au pont Saint-Michel le président Brisson, celui-là même qu'ils avaient mis à la tête de leur parlement aux premiers jours de leur victoire ; ils l'enlevèrent avec le conseiller Larcher; et ailleurs le curé de Saint-Côme, « armé jusqu'aux dents, avec force satellites (1), » enlevait de même un autre magistrat nommé Tardif, conseiller au Châtelet. Ces trois prisonniers furent conduits à la chambre du conseil, où Cocheri et Cromé, deux des Seize, transformés en juges, les interrogèrent et

(1) *Journal de l'Etoile.*

puis les condamnèrent à être pendus. C'était un effroyable retour de justice : ces hommes faibles, Brisson surtout, étaient de ceux qui pensent tempérer l'anarchie dans les temps sinistres. Brisson était vertueux, si ce n'est qu'il crut pouvoir accepter l'office de premier président des mains de la révolte. Quand il se vit jugé par elle, il ne sut que pleurer et gémir : « O Dieu ! tes jugements sont grands ! » disait-il (1). La sentence fut aussitôt exécutée. Les corps des magistrats furent étalés à une potence en place de Grève.

Cette violence fut la fin de la faction des Seize. Mayenne, averti, parut en toute hâte. Il usa d'adresse, caressa les Seize, se laissa demander par eux des plans nouveaux, et même des vengeances nouvelles, puis tout à coup fit enlever les plus furieux. Quatre d'entre eux furent conduits au Louvre. Le bourreau les attendait pour toute justice; il les pendit à une solive. Les plus criminels, ceux qui avaient jugé Brisson, purent s'évader. Bussi-Leclerc, renfermé dans la Bastille, dont il était gouverneur, ouvrit les portes à la première sommation ; il demanda la vie sauve ; on le laissa s'en aller cacher ses infamies à Bruxelles, où il devint maître d'escrime.

Henri IV, dit le satirique annaliste, *gossoit à sa manière accoutumée*, de ces effoyables drames. Les factions faisaient ses affaires; « et si ne lui en coustoit point de doublons (2). »

Toutefois la Ligue se survivait avec toutes ses haines. Peu de jours après cette exécution des Seize, on étran-

(1) *Journal de l'Etoile.*
(2) Ibid.

glait et on brûlait à Paris François Libérati, mathématicien, « pour avoir (à ce qu'on disoit) escript des lettres au roy, contenantes conspiration et trahison. » On ajoutait à ce grief celui d'avoir composé « Libelles diffamatoires contre l'honneur de Dieu et ministres de son Eglise et contre les princes et princesses (1). » Ce fut une victime accordée à la colère de la Ligue, et comme un tempérament de la réaction contre les Seize: les passions se transformaient, mais elle restaient frémissantes.

Ainsi, tout en sentant le besoin de l'ordre, les chefs de la Ligue étaient contraints d'obéir à l'impulsion toujours subsistante des premières fureurs. Mayenne laissait faire des essais de rapprochement, mais il faisait pendre les négociateurs. Il désirait des accommodements, mais il préparait la guerre.

Henri IV de son côté disposait sa campagne prochaine. Les deux partis avaient également appelé des armes étrangères. Le prince de Parme et le pape avaient promis des secours à Mayenne, et déjà trois mille Italiens et quatre mille Suisses arrivaient à Verdun. Henri IV avait remué l'Allemagne protestante, et il fut triste de voir une armée de seize mille reîtres, avec leur artillerie, entrer en France comme en un pays de conquête; Henri IV alla au-devant de ces secours, tandis que la reine d'Angleterre s'apprêtait à lui jeter quatre mille hommes par la Normandie. Etrange privilége de Henri IV! Sa popularité a survécu à cette association de forces étrangères; et la Ligue, avec son assentiment des masses parisiennes et son enthou-

(1) *Journal de l'Etoile.*

siasme de liberté n'a pu se faire pardonner la protection du pape et du roi d'Espagne. Ce mot d'étranger sonne diversement aux oreilles selon les temps, et aussi le succès est tout-puissant pour lui ôter ce qu'il a d'odieux.

Henri IV, ayant réuni toutes ses forces, se trouva à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes. C'était la plus forte qu'on eût vue en cette longue anarchie civile. Il pouvait donner à la guerre un grand éclat. Il résolut de faire le siége de Rouen; c'était une entreprise depuis longtemps méditée, et de laquelle il attendait la ruine de la Ligue et la soumission de Paris.

Mais Rouen était résolu à se défendre vaillamment. Villars, gouverneur du Havre, s'y était établi de son autorité, menaçant Mayenne de passer au roi, si on ne lui reconnaissait pas ce commandement. Mayenne alla le revêtir de la charge qu'il avait prise, et, pour garder les apparences, il déclara son fils, Henri de Lorraine, gouverneur de Normandie. Villars n'eut plus qu'à se justifier lui-même par l'habileté de sa défense.

Ce siége appela tous les regards (1). L'attaque fut savante, la défense fut acharnée. Henri IV parut dès les premiers jours à tous les périls. Le maréchal de Biron conduisait le siége; mais on suppose qu'il n'y déploya point tous les artifices de la guerre, parce qu'ayant demandé le gouvernement de la ville lorsqu'elle serait prise, le roi lui avait dit qu'il l'avait

(1) *Mém.* de Cl. Groulard, premier président du parlement de Rouen, Collect. Petitot.

déjà promis. L'ambition personnelle se mêlait à ces funestes guerres, et ce n'était pas le moindre fléau (1).

Dans la ville il y avait plus d'ensemble. L'unique pensée était d'échapper au péril, et le péril c'était de tomber sous le sceptre du roi hérétique; car Rouen obéissait encore aux premières pensées de la Ligue. Le peuple courait autour des chaires des prédicateurs, qui l'exaltaient par des paroles de martyre et par des serments de mort. De là il se précipitait aux armes avec enthousiasme. Les sorties étaient multipliées, les combats atroces. Il y eut des tranchées enlevées, perdues, enlevées encore. On se mêlait avec fureur. Le roi se jetait intrépidement dans ces affreuses batailles. « O le brave prince! cria Villars en le voyant ainsi combattre, il mérite mille couronnes. » Mais c'étaient des efforts perdus. Le siége traîna parmi ces beaux faits d'armes, et l'issue en paraissait déjà funeste ou douteuse.

Pendant ce temps la France n'avait cessé d'être en feu. La Ligue était maîtresse dans le Poitou; mais le prince de Conti la comprima par quelques combats heureux. Les armes du roi éprouvaient des échecs dans la basse Normandie et dans le Limousin; elles se vengeaient dans le Quercy. Le duc d'Epernon battait le duc d'Aumale sur la Somme; mais il était contraint de s'éloigner du château de Pierrefort, où il reçut un coup de mousquet qui lui fit sauter quelques dents. Dans la Bretagne, les alternatives étaient plus sérieuses. Le duc de Mercœur avait reçu un renfort de quatre mille

(1) *Mém.* de Sully.

Espagnols. L'acharnement des deux partis devint extrême. Les familles étaient divisées en catholiques royalistes et en catholiques ligueurs; la guerre était sans pitié. Henri IV y envoya le brave Lanoue, pour servir de conseil au prince de Dombes, qui était gouverneur. Le célèbre capitaine se fit tuer au siége de Lamballe. C'était une grande perte pour le roi. Lanoue avait été un des plus vaillants huguenots. Il honora sa cause par la modération de son caractère; sa renommée a survécu à ces mauvais jours.

Vers les Alpes, la guerre avait des incidents d'anarchie civile. Le duc de Savoie avait assemblé à Aix les états de Provence; la Valette, gouverneur pour le roi, fit une convocation semblable à Riez. Ces deux assemblées se tinrent presque en même temps, chacune avec des résolutions contraires, chacune invoquant le droit national, chacune épuisant la province pour une guerre fatale. Les intrigues de la comtesse de Saut étaient propices au duc de Savoie; elle lui ouvrit les portes de Marseille. De là le duc vogua vers l'Espagne, pour arracher à la cour un assentiment à ses hautes pensées d'ambition; déjà il se croyait la couronne de France sur la tête.

Mais Lesdiguières arrivait du Dauphiné au secours de la Valette. Ils battirent ensemble les troupes du duc de Savoie. Ce fut un retour soudain de fortune. Le parlement d'Aix commençait à s'effrayer; puis, lorsque le duc de Savoie reparut, la division éclata dans son parti. Comme avec les secours venus d'Espagne il enleva le fort de Berre, la comtesse de Saut en réclama le commandement pour un de ses affidés, et en même temps elle prétendait pour elle-même les

salines qui en dépendaient. Le duc de Savoie refusa la superbe ligueuse; elle se vengea en se livrant au parti du roi. Alors il se fit d'étranges séditions autour de cette femme, d'une part pour l'enlever, d'autre part pour la défendre. Elle se sauva à Marseille déguisée en Suisse, avec son fils Charles de Créqui, déguisé en jardinier. C'est par de tels jeux que se jouait laf ortune de la monarchie.

Lesdiguières frappait d'autres coups en Dauphiné. Une armée véritable arrivait d'Italie au secours de la Ligue; elle était composée d'Espagnols et de Savoyards, au nombre d'environ douze mille. Déjà elle approchait de Grenoble; Lesdiguières courut à elle avec cinq ou six mille hommes rassemblés à la hâte; la rencontre fut soudaine, le combat rapide; Lesdiguières renversa tout devant lui; l'armée étrangère fut dispersée, laissant deux mille morts sur le champ de bataille, neuf cents prisonniers, trente-deux drapeaux et une cornette; c'était une éclatante victoire; elle ruinait les desseins du duc de Savoie; le Dauphiné restait sous la main de Lesdiguières; le duc courut se réfugier à Aix; sa fortune fléchissait partout, et lui qui avait aspiré à être roi de France, allait manquer de forces pour soutenir la guerre que lui faisaient les Génevois.

Pendant ce temps le pape Grégoire XIV était mort. Innocent IX prit la tiare quelques jours, et après lui parut Clément VIII. Ces successions troublaient la Ligue. Mais la pensée de résistance au roi hérétique se survivait, et l'intrigue espagnole animait les oppositions romaines.

1592. Ainsi se terminait l'année. Les événements

restaient douteux encore. Le siége de Rouen se continuait par de brillants mais inutiles faits d'armes. Le parlement de cette ville encourageait la défense par des arrêts formidables contre ceux qui seraient tentés de favoriser la cause du roi (1). Un avocat, un procureur et un huissier avaient même été pendus pour soupçon de félonie (2). Mais le duc de Parme amenait lentement des secours aux assiégés; Mayenne courut hâter sa marche. Les deux princes se virent à Guise. Là se tinrent des conférences sur des questions politiques, qui commençaient à dominer la guerre. Le génie du président Jeannin s'était déjà révélé; il eut une occasion de se produire avec éclat.

Le duc de Parme, au nom du roi d'Espagne, voulait qu'on tranchât la grande question d'un roi catholique. Le duc de Mayenne s'arrêtait effrayé devant cette solution. Tel fut l'objet principal des conférences, où l'on vit le grand politique Jeannin lutter de souplesse et de prévoyance contre le président Richardot et D. Diego d'Ybarra. Le patriotisme faisait taire la passion ligueuse. L'ardent catholique Jeannin se souvenait qu'il y avait en France une royauté héréditaire, et dans le doute même de l'hérédité, une autorité toute-puissante pour interpréter la vieille constitution salique, à savoir l'autorité des états généraux. C'est ce qu'il opposait avec dextérité à l'empressement des ministres de Phi-

(1) Texte d'un arrêt du 8 janvier, dans le *Journal de l'Etoile*. Il ordonne le renouvellement du serment de l'Union de 1589, *de mois en mois, en l'assemblée générale, qui pour cest effet se fera en l'abbaye Saint-Ouen*.

(2) *Ibid.*, éd. de M. Michaud.

lippe II; et toutefois il les intéressait à sauver la foi du royaume par l'intervention des secours d'Espagne. Ce fut là une grande et difficile négociation. Mille pensées s'y croisaient. Jeannin sut les ménager toutes; Mayenne se pliait à cette politique, comme un homme dont le rôle s'achevait, soit par le triomphe du roi d'Espagne, soit par celui de Henri IV; Philippe II y obéissait de même, par la crainte de voir échapper toutes les espérances en les précipitant; et Henri IV enfin ne se plaignait point d'un système de temporisation qui laissait aux pensées de transaction leur liberté, et favorisait les intrigues secrètes de Mayenne et de Villeroi.

Cependant les lenteurs diplomatiques empêchaient le duc de Parme de porter ses secours aux assiégés de Rouen, et vainement Mayenne le pressait de hâter sa marche. En même temps une flotte hollandaise, de quarante-cinq vaisseaux, amenait à Henri IV trois mille hommes commandés par le prince de Nassau. Tout semblait devoir être propice à la cause du roi. Mais les assiégés, réduits à leur propre courage, redoublèrent d'efforts. Ils firent des sorties nouvelles, et livrèrent des combats véritables. Villars joignait la vaillance au génie. Il courait aux endroits faibles de l'attaque, et repoussait les royalistes avec intrépidité. Henri IV, par une émulation de gloire, se précipitait de même à tous les périls de la tranchée. Il faillit une fois être enlevé. Enfin le duc de Parme s'approcha. Henri IV alla de sa personne reconnaître sa marche. Il y eut un combat où il semblait devoir périr; il y reçut une balle dans les reins, et le duc de Parme,

pense-t-on (1), eût pu, en précipitant la poursuite, s'emparer de sa personne; c'eût été une fatale solution de l'anarchie civile. Le duc de Parme dit à ceux qui lui faisaient ensuite des conjectures sur ce coup manqué, qu'il avait cru avoir à faire à un général d'armée, non point à un capitaine de chevau-légers; raillerie espagnole qui ne manque pas de sens. Le courage de Henri IV était brillant, mais quelquefois téméraire. C'est un reproche que l'histoire ne regrette pas de faire à un roi qui combat pour sa couronne (2).

Mais tout cet éclat de vaillance fut inutile. Villars tint à honneur de faire lever le siége avant que le secours lui fût arrivé. Il prépara une sortie générale, et on vit toutes les forces de la ville, citoyens et soldats, attaquer savamment l'armée royale, chasser les corps les plus avancés, enlever les canons de la tranchée, se précipiter même jusqu'au parc d'artillerie, gardé par les lansquenets, et s'emparer d'une grande partie des poudres. Ce fut un coup rapide. Le maréchal de Biron y fut blessé; Larchant, capitaine des gardes du roi, y fut tué; près de cinq cents royalistes avaient péri. Le camp resta comme frappé de stupeur. Alors commencèrent quelques murmures. Les catholiques se plaignaient des délais de la conversion promise; et comme ils ne voulurent pas que les huguenots fussent enterrés pêle-mêle avec leurs frères, les huguenots

(1) C'est le P. Daniel qui fait cette remarque d'après Davila.

(2) « On prétend que le maréchal de Biron dit à Henri IV qu'il était malséant à un grand roi de faire le métier de carabin. » (A. E.) Note du *Journal de l'Etoile*, Collect. Michaud et Poujoulat.

à leur tour semèrent la plainte. Le duc de Parme offrit de tomber sur ce camp troublé; Mayenne, dit-on, le refusa; il craignit apparemment que l'occasion ne fût propice au parti espagnol pour dominer tous les autres. L'ambition finissait par réveiller la pensée nationale. Mais douze cents hommes avaient été jetés dans Rouen; puis le duc de Parme, qu'on croyait reparti pour les Pays-Bas, reparut brusquement, et Henri IV enfin fut contraint de lever le siége. La ville chanta un *Te Deum;* Villars fut célébré comme un libérateur (1).

Mais Henri IV, malheureux aux siéges, allait retrouver ses habitudes de bataille. Il laissa ses ennemis s'engager dans le pays de Caux. Le prince de Parme voulut assiéger Caudebec, il y fut cruellement blessé. Mayenne commanda quelques moments toute l'armée. Henri IV avait assemblé la sienne à Yvetot. Il harcela les ligués par des escarmouches, et, à force de les resserrer dans le pays où ils s'étaient avancés, il finit par les frapper de famine. Le prince de Parme se faisait porter dans toutes ces marches sur une chaise, et il vit tout son péril. Il se rejeta vers Caudebec, et, quelques-uns de ses quartiers ayant été enlevés, il n'avait plus qu'à s'ouvrir un passage au travers de l'armée royaliste, pour regagner la Picardie, ou bien à tenter le passage de la Seine. L'habile Espagnol sut tromper Henri IV, qui ne s'attendait qu'à des batailles. Il éleva deux forts aux deux rives du fleuve, et puis les joignit par un pont de bateaux avec une rapidité merveilleuse. Henri IV s'étonna de voir son ennemi passer

(2) *Mém.* de Groulard et de Caiet.

avec tout son bagage de l'autre côté de la Seine, et, lorsqu'il voulut faire attaquer le pont, le canon des forts lui répondit et protégea le passage. Quand tout fut fini, le prince de Parme fit mettre le feu au pont. Ce fut une des plus savantes retraites qu'on eût vues ; et ce fut aussi le couronnement de la gloire militaire du prince de Parme. Peu après il s'en allait mourir à Bruxelles des suites de sa blessure.

Cependant les négociations se continuaient avec une singulière confusion d'intrigues personnelles (1). Les Espagnols commençaient à insinuer qu'ils reconnaîtraient Henri IV, à condition qu'il leur ferait des cessions de provinces, comme la Bretagne ou la Bourgogne. C'était une maladresse de changer ainsi d'ambition; l'Espagne était moins odieuse à convoiter la France entière, qu'à en vouloir quelques débris. Et aussi la Ligue perdait ainsi son caractère d'abnégation et de sacrifice : toute sa destinée changeait d'aspect. De son côté, Mayenne songeait à sa position devenue perplexe, par la préférence que les Espagnols témoignaient au jeune duc de Guise; le président Jeannin, son conseiller fidèle, le conduisait avec habileté vers des pensées de transaction. Duplessis-Mornay disposait Henri IV à des vœux semblables; et entre eux servait de médiateur Villeroi, d'un caractère indécis, et dont tout le génie parut être la souplesse.

Le point important des négociations était la conversion du roi. Par là seulement Mayenne pouvait donner satisfaction à son parti, au pape, à l'Espagne, à lui-même. C'était là une immense affaire, et qui touchait

(1) *Mém.* de Sully.

au droit fondamental de la monarchie de France. Quelque obstination que les politiques huguenots eussent mise auparavant à soutenir l'hérésie par les armes, ils finirent par soupçonner qu'il ne dépendait pas de la volonté du roi de changer la foi publique de l'Etat, et que si l'hérédité était sainte, elle avait ses conditions, ou bien, à défaut d'appréciations si hautes, l'utilité tint lieu de raison ; et autour de Henri IV commencèrent à se faire entendre des paroles de tempérament, préludes de conseils qui bientôt feraient frémir les fervents de l'hérésie (1).

Le temps n'était pas venu encore. Les événements suivaient leur cours. La guerre avait ses alternatives dans les provinces. Toute cette année fut pleine de batailles.

Le duc de Mercœur quitta la Bretagne pour aller battre le prince de Conti auprès de la petite ville de Craon qu'il tenait assiégée. Ce fut une journée fatale aux armes du roi. La Ligue se raviva dans le Maine et dans l'Anjou. Quant au duc de Mercœur, il se fit de la victoire un moyen de transaction prochaine avec le roi. Les politiques se servaient de l'exaltation populaire pour leur ambition. C'est de la sorte que s'achèvent d'ordinaire les guerres civiles.

(1) Il est prodigieux que dans nos temps modernes des philosophes n'aient su avoir que de la pitié pour cette grande affaire de la conversion de Henri IV. Nous avons vu pourtant aussi des conversions pour condition de régner; mais c'étaient des *conversions* au protestantisme. Alors c'était bien! La Suède, par exemple, a eu raison de ne pas changer son droit national pour se faire un roi du Béarnais Bernadotte. Mais la France! la France catholique de Charlemagne et de saint Louis! y pensait-elle?

Dans la Normandie, Henri IV avait repris des avantages. Par Caudebec dont il s'était emparé, et par Quillebœuf, il avait rompu les communications de Rouen avec le Havre. La Normandie était assurée, il courut vers la Champagne, où le maréchal de Biron assiégeait Epernay. A son départ, Mayenne voulut faire enlever Quillebœuf par le brave Villars. Bellegarde, grand écuyer de France, y était enfermé avec une poignée de gentilshommes. Il soutint vaillamment le siége, et finit par le repousser.

En Champagne, Henri IV fit tout plier. Dans une sortie d'Epernay, il soutint avec quatorze fidèles le choc de quatre cents hommes. La ville fut emportée, mais le maréchal de Biron fut tué d'une volée de canon. C'était une grande perte; Biron passait pour le premier capitaine du siècle; mais il commençait à peser à Henri IV par son ambition, ou peut-être par l'éclat de ses services (1). Il était de ceux qui se plaisaient à prolonger la guerre, la paix n'offrant pas assez de profit. « Il souloit dire au baron de Biron son fils, que si la paix se faisoit une fois, il faudroit qu'il remontast sur le bidet (2). » Les ligueurs disaient qu'il ne leur avait manqué que de l'argent pour avoir un tel auxiliaire. La gloire du guerrier est restée gâtée par sa renommée de cupidité et d'avarice (3).

Après ce succès, le roi laissa partir les reîtres et les lansquenets qu'il ne pouvait plus payer. Le maréchal de Bouillon les reconduisit aux frontières; à son re-

(1) *Mém.* de Sully.

(2) *Journal de l'Etoile.*

(3) Ibid.

tour, il battit un corps de Lorrains devant la petite ville de Beaumont, et puis il fatigua le duc de Lorraine par des prises de villes. Le dessein de Henri IV, en lui faisant épouser naguère l'héritière de Lamark, avait été d'en faire un voisin incommode à la maison de Guise. Bouillon remplit son office par de hardis faits d'armes.

Dans le Languedoc, le duc de Joyeuse, dernier fils de celui qui fut tué à la bataille de Coutras, avait quelque temps donné aux armes de la Ligue un grand éclat. Il s'obstina au siége de Villemur. Mais, après un rude échec, les royalistes, fortifiés d'un secours envoyé par le duc de Montmorency, gouverneur pour le roi, vinrent l'envelopper dans son camp; l'attaque fut violente; les retranchements furent forcés, les ligueurs se sauvèrent vers le pont du Tarn, qui fléchit sous cette fuite précipitée; deux mille d'entre eux furent noyés; le duc de Joyeuse périt en voulant traverser la rivière à cheval. C'est alors que Joyeuse son frère, ce capucin que nous avons vu dans les premiers mouvements de la Ligue, quitta le froc pour reprendre l'épée. Les Toulousains, toujours acharnés, le mirent à la tête de la Ligue du Languedoc.

En même temps les Espagnols tentaient un coup de main sur Bayonne; il ne réussit pas.

Mais le plus grand effort de ces luttes était encore dans la Provence et dans le Dauphiné. Le duc de Savoie était frappé de revers. Mais le gouverneur la Valette fut tué d'un coup de mousquet en préparant le siége de Roquebrune. La ville ne fut pas moins emportée. Le duc d'Epernon, frère de la Valette, malgré sa conduite ambiguë, fut envoyé commander pour le roi.

En même temps arrivait Lesdiguières. La ville d'Arles se déclara d'elle-même contre le duc de Savoie ; l'approche de Lesdiguières décida d'autres villes à crier *Vive le roi!* Son nom jetait la terreur. Le parlement d'Aix demanda une suspension d'armes. La rudesse des réponses de Lesdiguières le rejeta dans les extrémités de la révolte. Le pays fut plein de ravages ; puis Lesdiguières rentra dans le Dauphiné pour recommencer bientôt ses expéditions. Alors parut en Provence le duc d'Epernon, qui tempéra les maux de la guerre par des règlements d'administration, convoqua les états, et amena, par la douceur de sa politique, le parlement d'Aix à songer à la soumission. Toute sa sévérité fut réservée pour ce qu'il trouva de Savoyards dans les villes et dans les forts tombés sous sa main. Telles furent ses conquêtes, que la cour de Henri IV s'en effraya. Il combattait au nom du roi, mais son indépendance faisait redouter ses victoires.

Le seul succès de la Ligue vers ces contrées, où naguère le duc de Savoie avait paru la rendre tout à fait maîtresse, fut la prise de Vienne par le duc de Nemours, qui était allé gouverner pour elle le Lyonnais ; mais ce fut le fruit d'une perfidie. Maugiron commandait la ville ; il la vendit. On lui avait promis le commandement ; on le donna à un autre ; cette fois le manque de parole était de la justice.

En même temps Lesdiguières prenait sa course vers le Piémont pour achever de détourner le duc de Savoie de ses aventures de Provence. Son expédition fut brillante. Il frappa les peuples de consternation, prit des villes, emporta des citadelles, soumit les vallées d'Audrogne, de Luzerne et de la Pérouse, se

fortifia dans Briqueras, et alla faire le siége de Cahours. Le duc étonné lui envoya des négociateurs; il les écouta, mais en continuant ses entreprises. Le duc essaya de l'attaquer et se fit battre. Enfin Cahours capitula. Ce fut la fin de la campagne. Lesdiguières rentra dans le Dauphiné, couvert de gloire.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Situation de Paris. — Conflit des passions. — Le parti des politiques prend de l'ascendant. — Conférences. — Clément VIII persiste dans ses anathèmes. — Convocation des états à Paris. — Manifeste habile du duc de Mayenne. — Le patriotisme survit parmi les intrigues. — Confusion dans les états. — Satyre Menippée. — Pensée catholique du peuple. — Conférences de Suresne pour la conversion du roi. — Entretiens secrets de Henri IV et de Sully. — Appréciation véritable de la conversion de Henri IV. — Habileté du roi et du ministre. — Henri IV appelle les chefs huguenots en un conseil. — Perplexités. — Henri IV court s'emparer de Dreux. — Négociation plus facile. — Le roi déclare qu'il veut être instruit par un conseil d'évêques. — Pensées de légèreté dans ces apprêts de conversion. — Lettre à Gabrielle. — Solennité de la conversion. — Ambassade au pape. — La Ligue sème des satires. — Divisions de la Ligue. — Situation des provinces. — Ambiguïté de Mayenne. — Irritation des huguenots. — Commencement des défections de la Ligue. — Les Seize redoublent de fureur. — Libelles nouveaux. — Manéges de Brissac, pour ouvrir la ville à Henri IV. — Entrée du roi à Paris. — Déclaration d'amnistie. — Exemples de punition. — Les villes se soumettent tour à tour. — Traités de soumission. — Accommodement du duc de Guise. — Luttes en quelques provinces. — Situation de Mayenne. — Le parti huguenot se trouble. — Crime de Jean Chatel. — Punitions. — Faute politique. — Réconciliation du pape et du roi.

Henri IV.

Pendant que la guerre dévorait la France, l'anarchie dévorait Paris. Là se trouvaient en présence les factions qui par la politique plus que par les armes disputaient l'empire ; les plus ardentes avaient eu longtemps la prééminence, les plus souples devaient finir par être les plus fortes. Le drame devenait plein d'intérêt ; les scènes les plus atroces étaient passées; il restait des conflits d'habileté où la violence apparaissait encore, mais contrainte de lutter de ruse et de se voiler d'artifice, en présence d'une population épuisée de misère et dont l'enthousiasme finissait par être vaincu par le désespoir.

Le spectacle de Paris en ces jours extrêmes est quelque chose de profondément triste et instructif tout à la fois. La cause du peuple est grande; il combat pour sa foi, pour sa conscience, pour sa liberté. Mais la colère et l'ambition se mêlent à cette passion sainte. La chaire est une tribune profane d'où tombent des discours furieux. Les curés continuent d'être des instigateurs de haine. Boucher, l'éloquent curé de Saint-Benoît, les domine tous par l'ardeur de sa parole. D'autres le dépassent par la licence de leurs discours. La langue sacerdotale est souillée de termes étranges, le sermon laisse couler des flots d'injures impudentes; et aujourd'hui l'œil s'alarme de rencontrer dans les livres de l'époque des mots que l'oreille des fidèles entendait alors sans s'étonner. Le zèle catholique se plaisait à cette effusion d'éloquence satirique et cruelle.

Jamais la charité ne fut plus manifestement chassée des luttes humaines. La fureur cynique semblait être une partie de la piété (1).

Puis, si au travers des passions religieuses on suit la marche des passions politiques, quelle horrible confusion! Le peuple est simple et naïf dans sa foi et dans sa haine; mais il se trouve des âmes desséchées, pour qui la foi est un calcul et la haine une fiction. La religion voile les intrigues. La piété protége les impostures. Chaque parti se fait des passions populaires un instrument et un prétexte. La cupidité domine les pensées premières de lutte ardente contre l'hérésie.

Et par là se faisait voir déjà une profonde altération dans la foi nationale, et une certaine participation des catholiques mêmes à l'anarchie dogmatique qui dérivait de la réforme.

C'était un grand malheur que les défenseurs de l'autorité religieuse se fussent accoutumés à penser qu'ils pouvaient impunément se détacher de l'autorité politique. Ainsi s'était accrédité l'esprit d'usurpation, et ceux-là même qui combattaient pour l'ordre introduisaient dans la cité le droit de l'anarchie.

En cela, dis-je, le spectacle des luttes intestines de Paris est instructif; il montre que la société ne saurait jamais se passer de l'autorité politique, et qu'à côté de la religion, ce frein merveilleux des désordres de

(1) L'Etoile se plaît aux récits impudiques. Mais ce n'est pas une raison suffisante de contester la vérité des souvenirs qu'il transcrit jour par jour dans ses mémoires. Cette partie de son journal est pleine de particularités qu'il suffit à l'histoire d'avoir caractérisées.

l'âme, il faut une force humaine, quoique éclairée par elle, pour assurer la police des Etats.

Au reste les factions diverses avaient leurs alternatives. Les Seize, maîtres d'abord, puis terrassés, s'étaient relevés avec leurs colères. En même temps les *politiques* avaient grandi. La misère publique leur était en aide; et, grâce aux souffrances de la famine, ils pouvaient insinuer quelques paroles de transaction. Déjà ils avaient négocié avec le roi pour obtenir la liberté du commerce et du transport des blés (1). Puis une pensée patriotique semblait devoir leur donner du crédit; c'était de lutter contre l'intervention des armes espagnoles, qui, sous prétexte de secours, dominaient la cité. Mais chose singulière! à ces nobles pensées les Seize opposaient l'instinct aveugle de la populace; peu s'en fallut que ce ne fût un crime de trahison d'avoir cherché le bien-être du peuple. Le gouverneur de Belin se glissait entre ces deux rivalités par un tempérament d'habileté dont Mayenne lui avait fait une loi.

Il y eut des conférences pour concilier les pensées diverses. Jeannin y apporta son esprit de négociation; mais le grand diplomate, habile à échapper aux luttes subtiles, était impuissant à contenir des passions désordonnées. Les Seize s'en retournèrent en frémissant à leurs tribunes ecclésiastiques. La colère se ralluma. La faction fit un mémoire rempli de plaintes et d'exigences; elle demandait satisfaction sur plusieurs points très-graves de politique, notamment sur l'é-

(1) Le progrès de ces intrigues est curieux à suivre dans le *Journal de l'Estoile*, édit. Michaud et Poujoulat.

lection d'un roi catholique, et sur la convocation des états généraux à Paris. Mayenne leur fit des réponses précises; les états leur furent concédés; c'était un rapide acheminement à des solutions définitives. L'anarchie commençait à peser à la France, et tandis que la Ligue s'épuisait non-seulement à Paris, mais ailleurs, le besoin de la paix favorisait Henri IV mieux que ses batailles. Les négociations secrètes se poursuivaient. Chacun faisait ses conditions; Mayenne même avisait à des traités, soit pour la Ligue, soit pour lui-même.

Mais le pape Clément VIII persistait dans les anathèmes contre le roi hérétique et relaps. Plus cette royauté huguenote était proche, plus la douleur du pape éclatait en gémissements. Enfin il lança une bulle pour demander au plus tôt cette élection d'un roi catholique, provoquée par les Seize; et Mayenne appela l'assemblée des états, couvrant ses propres desseins par cette prompte déférence au vœu du pape et des plus ardents de la Ligue, soit qu'il espérât pour lui-même la royauté, soit qu'il voulût se faire des conditions meilleures de paix avec Henri IV, en laissant multiplier les conflits et grandir les résistances autour de lui.

C'est sur ces entrefaites que mourut le duc de Parme, *le plus destre assailleur de villes*, disait Lanoue, grand juge en ces matières. La guerre semblait suspendue. Henri IV se rapprocha de Paris. Saint-Denis était entre ses mains. Il tenait les environs jusqu'à Chartres; de là il épiait les événements. Un jour Mayenne avec le duc de Guise voulut tenter de l'enlever à la Roche-guyon, « dont on dit que sa majesté estant advertie,

se prit à rire et dit ces mots : « Mon cousin est un grand » capitaine, mais je me lève plus matin que lui (1). »

Les états étaient convoqués pour les premiers jours de janvier. « Depuis l'arrivée de quelques membres des états, dit le curieux chroniqueur, témoin plus qu'acteur des manéges des partis, on voit nuit et jour dans les rues de Paris les agents des prétendants à la couronne, qui les vont visiter et briguer leurs suffrages. De ce nombre sont le duc de Guise, pour l'affection qui reste dans le peuple pour la mémoire de son père ; le duc de Mayenne, par l'autorité qu'il s'est acquise et par les suffrages des membres des états qu'il a choisis à sa dévotion ; M. de Nemours par l'intrigue des Espagnols auxquels il promet de faire élire leur infante, dans l'espérance que cette princesse le choisira pour son époux et partagera cette couronne avec lui, offrant au duc de Mayenne de lui laisser son entière autorité ; le marquis de Pons, fils aîné de M. le duc de Lorraine, comme étant chef de cette illustre maison et fils d'un prince souverain ; le duc de Savoie, comme fils d'une fille de France ; enfin le roy d'Espagne, pour les services qu'il a déjà rendus au royaume de France, et étant le seul en état de le soutenir et de le défendre par l'argent et par les troupes (2). »

Temps lamentables où la royauté de France était comme un enjeu entre les partis ! La Providence la sauva des hasards d'une poursuite aveugle et d'un suffrage capricieux.

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) *Ibid.*, édit. Michaud et Poujoulat.

Les esprits néanmoins étaient attentifs à ce drame où les vieilles passions paraissaient toutes transformées. Et en présence des intrigues ardentes et des brigues qui se croisaient en mille sens, une sorte de préférence se déclarait pour le duc de Guise; fils et petit-fils de martyrs catholiques; alors le duc de Mayenne commença de découvrir son jeu de politique. Il publia une déclaration ambiguë où il laissait cette question d'élection de royauté, pour ne faire apparaître que la question de religion, se plaignant du roi de Navarre qui avait promis de s'instruire et avait faussé sa parole, louant la Ligue de ses combats contre l'hérésie, adjurant tous les catholiques de se séparer de la cause d'un roi hérétique, les rendant responsables à Dieu et à l'Etat, et dans le cas où leur obstination l'obligerait encore à la guerre, se déclarant lui et les siens assez justifiés au jugement de l'Europe et du monde.

Ce manifeste était habile; on l'eût dit concerté avec Henri IV, et du moins il ouvrait admirablement la voie aux transactions, puisqu'il ne laissait apparaître que ce grief d'hérésie facile à arracher par une conversion.

En effet, dès ce moment les apologies de Henri IV commencèrent à avoir un caractère nouveau. D'abord, pour maintenir son droit, il commença par déclarer criminels de lèse-majesté tous ceux qui assisteraient aux états de Paris. Puis il fit rédiger pour eux une note sous ce titre : « Propositions des princes, prélats, officiers de la couronne et principaux seigneurs catholiques tant du conseil du roi que autres étant auprès de sa majesté, tendant à fin de parvenir au repos tant nécessaire à ce royaume, pour la conservation de la

religion catholique et de l'État, faite à M. le duc de Mayenne et autres princes de sa maison, prélats, sieurs et autres personnes envoïées par aucunes villes et communautés, se trouvant à présent assemblés dans la ville de Paris. » L'objet des propositions était une conférence entre des négociateurs des deux partis.

Ainsi tout changeait d'aspect, et les clairvoyants pouvaient dès lors pénétrer l'avenir. Les états, ouverts sous une vague impression d'incertitude, laissaient toutes les chances aux habiles, et ôtaient leur action aux passionnés. Le légat du pape voulait d'abord lier les députés par un serment, et faire déclarer que jamais le roi de Navarre ne serait reconnu roi de France, embrassât-il la religion catholique. Les états répondirent par un long murmure, et le duc de Mayenne eut l'adresse de se faire l'interprète de leur opposition. La faction espagnole, représentée par le cardinal de Pellevé, grondait vainement. Les doutes de l'avenir retenaient la plupart des députés; la crainte tenait lieu de prudence, et la réserve était toute la politique.

Alors arriva un trompette du roi, apportant la *proposition* des princes et des prélats royalistes. Le légat et le parti espagnol jetèrent des clameurs; ils ne voulaient pas qu'on ouvrît la dépêche. Le gouverneur de Belin dit qu'il pensait qu'il y en avait des copies jetées dans la ville. Le président Jeannin trouva des raisons pour faire entendre qu'on ne la pouvait céler aux états. C'était l'avis de Mayenne. La dépêche fut lue. Les ardents n'eurent d'autre ressource que de la faire condamner comme hérétique par la Sorbonne.

Rien ne se dénouait. Le duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, arrivait en Picardie avec une armée. Le

duc de Mayenne courut à sa rencontre pour lui faire honneur. Henri IV, de son côté, s'apprêta à soutenir par les armes l'effort des politiques qui le secondaient dans les deux camps. Il visita la Loire, contint la Ligue renaissante en quelques lieux, puis se rapprocha de Paris.

Déjà le duc de Féria et le duc de Mayenne avaient tenu à Soissons des conférences sur la transmission de la couronne. L'Espagne parlait hautement de son infante; Mayenne opposa la loi salique. Un jurisconsulte du duc de Féria eut l'air de tenir peu de compte de ce droit antique. Mayenne se souvint de son orgueil de Français. La conférence fut pleine de paroles amères, hautaines, menaçantes. Le duc de Mayenne demandait si l'Espagne entendait traiter les députés des états comme des Indiens! Bien loin d'accepter un rôle de soumission, il se faisait fort de chasser tous les Espagnols de France en huit jours. Le duc de Féria s'étonna de ce ton superbe. Il fallut que des médiateurs plus souples vinssent caresser Mayenne, et volontiers il se laissa désarmer par des promesses d'argent et d'honneurs, son intérêt étant à la fois de se rendre imposant à Henri IV par le crédit de l'Espagne, comme il était formidable à l'Espagne même par son action sur les partis.

Ce double jeu ne manquait pas toutefois de périls. Mais telle avait été la marche puissante des événements, que Mayenne n'avait plus guère qu'à les subir. Il ne voyait de possible que des transactions; il n'était pas de force à les dominer; toute son habileté devait tendre à n'y point périr.

Par suite de ce système à deux faces, il favorisa le

siége de Noyon, entrepris par l'armée des Pays-Bas, au milieu même de ces conférences si troublées de Soissons. Il s'y rendit en personne, avec les ducs de Guise et d'Aumale. D'Estrées (1) défendait la ville avec vaillance. Il avait fait périr trois mille assiégeants en plusieurs sorties acharnées; mais devant des forces supérieures il fut contraint de capituler. Toutefois ce succès n'eut pas de grandes suites. Le comte de Mansfeld, commandant de l'armée étrangère, se replia vers les frontières. Mayenne avait eu le secret de faire entendre aux Espagnols qu'il fallait laisser aux états la liberté de leurs suffrages, et que le choix de l'infante n'en serait que plus accrédité. Telle n'était pas la pensée des ardents ligueurs. Déjà ils attendaient l'armée victorieuse de Noyon. Car Henri IV avait reparu, et Paris bloqué, quoique avec une intermittence de conventions pacifiques, était toujours sous l'impression des angoisses de la faim, dont le souvenir restait présent et formidable.

Cependant la confusion était grande aux états, abandonnés à eux-mêmes. La controverse y était ardente, impétueuse, pleine d'outrage. Les suffrages flottaient au hasard sur des questions indécises. Nulle résolution ne semblait devoir sortir du milieu de ces tempêtes. La seule question précise fut celle des conférences proposées par les catholiques royalistes; cette délibération domina toutes les autres. Le parti espagnol repoussait tout essai de transaction, de communication même. Le légat entrait violemment dans ces vues. Le président Jeannin, avec les plus sages, lut-

(1) C'était le père de Gabrielle.

tait contre ce parti extrême; et hors des états les opinions étaient aux prises de la même façon. La ville entière se mêlait aux luttes par des écrits, par des placards, par des chansons, par des sermons, par tout ce qui occupe et emporte le peuple, lorsqu'il ne lui reste plus de force que pour les séditions de la pensée. Alors parut la célèbre *Satyre Menippée de la vertu du catholicon d'Espagne*, œuvre politique, où la moquerie toute-puissante achevait de vaincre les partis étrangers (1). Enfin le président Jeannin, dominateur à force de souplesse et de lenteur, fit triompher aux états la modération. Après d'ardentes luttes, on nomma des députés, à la tête desquels se devait trouver l'archevêque de Lyon. Du côté du roi, les députés furent désignés en un conseil. Les deux députations devaient se réunir à Suresne. Ainsi se préparait le dénoûment des longs drames qui désolaient le royaume.

En même temps était arrivé à Paris le duc de Féria. On lui fit une entrée solennelle aux flambeaux. « Il y avoit là tout plein de peuple amassé; mais il fust salué de peu, comme aussi quand il passa par la rue Saint-Anthoine, personne ne mist la main au bonnet, ce qui fust remarqué (2). » Trente mille écus en doublons entraient avec lui, ajoute le satirique journaliste du temps, *exprès pour practiquer et pour corrompre le plus de gens qu'on pourroit à Paris.* Mais le mouvement des esprits était ailleurs; le duc de Féria sembla venir assister à la fin des longues intrigues de

(1) La situation de Paris est curieuse à étudier dans le *Journal de l'Etoile.* Quelle agitation! quels combats de paroles! quelle licence!

(2) *Ibid.*, édit. Michaud et Poujoulat.

l'Espagne. Les luttes allaient s'achever de lassitude; l'excès de la souffrance semblait avoir rendu les âmes indifférentes même à la corruption.

Toutefois il restait une pensée profonde, générale, populaire, survivant aux passions de tous les partis : c'était la pensée catholique, à laquelle il était visible que Henri IV devrait donner satisfaction, pour rester assuré des transactions qui se préparaient.

Plusieurs fois il avait entendu cette parole de conversion jetée à ses oreilles par ses plus fidèles, et les conférences de Suresne ne pouvaient avoir d'efficacité politique que par un tel préliminaire.

Henri IV portait cette préoccupation secrète parmi ses jeux de combats et d'amours. Ce n'était point certes une préoccupation chrétienne, telle qu'on la voudrait trouver avec ses scrupules de conscience et ses troubles d'avenir, dans un esprit qui cherche le vrai en matière de religion; mais c'était une méditation politique attachée à l'examen des raisons d'Etat plus encore que des motifs de foi; et dans l'ordre de la Providence, qui garde la religion des peuples, cette recherche était encore d'une grande portée philosophique. C'est à ce point de vue que l'histoire considère la conversion de Henri IV, événement décisif qui allait changer toute la fortune des factions.

Le baron de Rosny, que nous pouvons désormais appeler de son nom célèbre de Sully, commençait à entrer avant dans les confidences du roi. Un soir, Henri IV, couché et tourmenté dans son lit de pensées graves, envoie querir l'austère huguenot; « Lequel, disent les Mémoires de Sully, sitost qu'il me vit entrer, me fit approcher un carreau et mettre sus iceluy

à genoux contre son lict; » et en cet état Henri IV commença d'ouvrir sa pensée à son ami, lui jetant parmi des détours politiques la perspective de l'agrandissement qu'il lui destinait. « Je ne vous veux plus celer qu'il y a longtemps que j'ay jetté les yeux sur vous, afin d'employer vostre personne en mes plus importantes affaires, et surtout en celles de mes finances, car je vous tiens pour loyal et laborieux. » Après quoi il le renvoya, lui disant de lui rapporter dans trois jours le fruit de ses réflexions.

Henri IV voulait des conseils qui répondissent à sa pensée propre; il venait de se les assurer par l'adresse de ses confidences. Sully reparut, et toujours à genoux sur un carreau près du lit du roi, il exposa longuement la situation des affaires; il fut admirable à peindre l'anarchie des partis, la rivalité des princes, l'ambition privée qui se mêlait au grand intérêt de la religion, l'horrible confusion de mille pensées contraires toutes dominées par l'esprit de cupidité, mouvement incessant « de tant d'allées, de venues, d'escrits, de lettres, de voyages, d'entremises, de traittez, discours, pourparlers et conférences, de tant de diverses sortes de pacificateurs et de restablisseurs d'Estats, royaumes, royautés, peuples et couronnes, la pluspart à trois et quatre visages, et parlants, ce disent-ils, de mystérieux mais plustot captieux langages, ne se peuvent mieux comparer qu'à cette fourmilière de procureurs du palais, qui font mille virvoustes par la grande salle, sous ombre de vuider procez, et cependant ce sont eux qui leur donnent naissance, et seroient bien marris qu'il en mourust un seul. »

Puis l'adroit confident observait qu'il fallait attaquer

successivement des obstacles si divers, et ne se point heurter contre eux à la fois. La prétention de tant de princes à la royauté devait établir entre les partis une guerre acharnée, et tout ce qu'il y avait de Français finirait par venir à celui qui déjà tenait le sceptre, et montrait la perspective des honneurs. Mais il leur fallait ouvrir la voie, et cette voie Sully l'indiquait avec délicatesse. « A toutes lesquelles choses, disait-il, afin que vostre majesté ny d'autres aussi ne m'accusent pas que je suis un esprit de contradiction, puisque je n'ay rien trouvé de bon en toutes les propositions qui vous ont esté faites par ces grands négociateurs; j'adjousteray à mes advis et conseils, qu'à la vérité une catholicité vous devenant bien fort agréable, et icelle estant bien prise et bien receue à propos par les formes honorables et agréables, seroit de grande utilité, voire pourroit servir de ciment et liaison indissoluble entre vous et tous vos sujets catholiques, et mesme faciliteroit tous vos autres grands et magnifiques desseins, dont vous m'avez quelquefois parlé : sur quoy je vous en dirois d'avantage, si j'estois de profession qui me permist de le faire en bonne conscience, me contentant de laisser operer la vostre en vous mesme sur un sujet si chatouïlleux et si délicat (1). »

Henri IV, au dire des Mémoires de Sully, résuma merveilleusement à son tour de si graves questions. Toutefois il semblait éviter celle qui peut-être le touchait le plus. On eût dit qu'il voulait se laisser pousser à cette *catholicité* décisive par des paroles plus précises de son conseiller huguenot.

(1) *Mém.* de Sully, collect. Michaud et Poujoulat, édit. Petitot.

La conférence fut renvoyée, et cependant les manéges politiques se multipliaient. Henri IV rappela Sully, « Hé bien, mon amy, que dites vous de tant de menées qui se projettent contre ma conscience, ma vie et mon Estat? Je vous prie m'en dire librement vostre opinion, et de quels remèdes, exempts de cruauté et de violence, je pourrois maintenant user pour éviter tant d'embusches et de monopoles que l'on fait contre les droits qui me sont acquis par la volonté de Dieu, la nature et les lois du royaume. »

Sully caractérisa ces brigues; il y avait hâte, disait-il, d'arriver au terme de tant de manéges, « et il n'y a, ce me semble, que deux voyes à tenir pour vous délivrer de péril, non de soucy : l'une de vous accommoder aux désirs et aux volontés de ceux dont vous avez deffiance, et l'autre de vous asseurer des plus puissants, plus qualiffiés, qui vous sont les plus suspects, et les mettre en tel lieu qu'ils ne vous puissent nuire; vous les cognoissez quasi tous; et à leurs dépens, car il y en a de fort riches, vous pourrez longtemps faire la guerre; car, ajoutait le confident, de vous conseiller d'aller à la messe, c'est chose que vous ne devez pas, ce me semble, attendre de moy estant de la religion, mais bien vous diray-je, que c'est le plus prompt et le plus facile moyen pour renverser tous ces monopoles, et faire aller en fumée tous les plus malins projets. »

Ainsi le mot extrême était dit; et il était jeté en dehors des expédients de la politique, comme une opinion personnelle; car Sully semblait n'être pas très-assuré que ce mot de messe dût être entendu sans quelque frémissement.

Toutefois Henri IV parut à peine l'avoir entendu; il semblait vouloir le faire répéter plus nettement. « Mais, dit-il, je vous prie, dittes-moy librement ce que vous feriez si vous estiez à ma place. » C'était presser vivement l'adroit conseiller; et cette fois Sully n'hésita plus. Il montra les inconvénients d'une guerre permanente, et ses raisons sont curieuses à redire en une question de conversion catholique. « Par l'expédient de la force et des armes, disait Sully, il vous faudra user de fortes résolutions, sévéritez, rigueurs et violences, qui sont toutes procédures entièrement contraires à vostre humeur et inclination, et vous faudra passer par une milliasse de difficultez, fatigues, peines, ennuis, périls et travaux, avoir continuellement le cul sur la selle, le halecret sur le dos (1), le casque en la teste, le pistollet au poing et l'espée en la main; mais, *qui plus est*, dire adieu repos, plaisirs, passe-temps, amours, maîtresses, jeux, chiens, oyseaux et bastiments; car vous ne sortirez de telles affaires que par multiplicité de prises de villes, quantité de combats, signalées victoires et grande effusion de sang. »

Et en regard de ces rudes nécessités, Sully mettait les douceurs de l'expédient contraire. « Par l'autre voye, disait-il, qui est de vous accommoder, touchant la religion, à la volonté du plus grand nombre de vos sujets, vous ne rencontrerez pas tant d'ennuis, peines et difficultés en ce monde; pour l'autre, ajouta-t-il en riant, je ne vous en responds pas. » Cette dernière parole était la seule qui rappelât que l'affaire délibérée

(1) Halecret, corselet de fer qui couvrait la poitrine et les épaules.

touchait à la conscience. Et encore elle était dite en riant; toutefois Sully acheva son opinion en ces termes : « Aussi est-ce à votre majesté à y prendre une absolue résolution sans la tirer d'autruy et moins de moy que de nul autre, sçachant bien que je suis de la religion et que vous me tenez près de vous, non pour théologien et conseiller d'église, mais pour homme de main et conseiller d'Estat. »

Ces souvenirs de Sully donnent à la conversion de Henri IV un caractère qu'il était important de mettre en lumière, non point qu'il soit profitable à un système historique quelconque de la dégager des raisons intimes qui en eussent fait un acte pur de foi catholique, mais parce qu'avant tout la vérité des récits doit être gardée. Suivons encore Sully.

Henri IV, dit-il, se prit à rire à son tour, « et s'étant mis en son séant sur son lict après s'estre plusieurs fois gratté la teste, il respondit : « Je cognois bien que » tout ce que vous me dittes est vray : mais je voy » tant d'espines de tous costez, qu'il sera fort difficile » que quelques unes d'icelles ne me piquent bien » serré; car d'une part vous sçavez que mes cousins » les princes du sang et messieurs de Nevers, de Longueville, Biron, d'O, Rieux, Manou, Chasteau-» Vieux, Vitry, Antragues, Sourdis et beaucoup d'au-» tres, mais sur tous Espernon, qui fut si hardy que » de me déclarer tout haut qu'il ne recognoistroit ja-» mais roy, ni luy, ni tous ses amis, qui fust d'autre » religion que la sienne, me pressent incessamment » de me faire catholique, ou qu'ils formeront un tiers » party, et se joindront à la Ligue; d'ailleurs je sçay

» de certain que messieurs de Turenne, de la Tri-
» mouïlle et leur sequelle sollicitent journellement de
» toutes parts, afin que, si je me fais catholique, il
» soit demandé une assemblée pour ceux de la reli-
» gion, pour faire résoudre un protecteur et un esta-
» blissement de conseils, subsistants par les provinces,
» toutes lesquelles choses je ne sçaurois supporter. »

Ce n'est donc qu'après avoir entendu Sully s'énoncer nettement sur sa conversion que Henri IV prononçait à son tour cette parole : *Si je me fais catholique ;* et ainsi il attestait que déjà sa pensée s'était tournée vers cet expédient ; mais il lui importait de laisser à son conseiller la pleine liberté de son opinion ; car tout était rempli de périls de la part de la Ligue, et de la part de la *sequelle* calviniste, comme disait Henri IV ; il ne fallait donc s'aventurer à un parti qu'avec une réserve extrême. Il y a dans cette conférence un tour d'habileté politique, qui, à défaut d'édification, éveille la surprise ; ce n'est point l'esprit de foi, c'est le génie des affaires.

Toute la suite est remarquable. Henri IV sait que Sully accepte volontiers une *catholicité bien prise et bien receue à propos*. Dès que cette pensée est surprise, Henri IV livre la sienne. Voici que maintenant il montre la possibilité d'une guerre contre les calvinistes ; mais il la montre comme une éventualité qui le remplirait de douleur. « S'il me falloit, dit-il, leur déclarer la guerre, ce me seroit le plus grand ennuy et desplaisir que je sçaurois jamais recevoir, mon cœur ne pouvant souffrir de faire mal à ceux qui ont si longtemps couru ma fortune, et employé leurs biens et leurs vies pour défendre la mienne, voire y en ayant

grand nombre, et de la noblesse et des villes, qu'il n'est pas en ma puissance de me garder d'aymer toujours. »

Et à ces mots Sully tombe à genoux, baise les mains du roi, et *les yeux dégouttants de larmes de joie*, il lui dit : « Sire, je me resjouys infiniment de vous voir si bien intentionné envers ceux de la religion, mon appréhension ayant toujours esté, que si une fois vous veniez à changer de religion, comme c'est chose que je voy bien qu'il vous faudra faire, l'on vous persuadast à hayr et mal traitter ceux de nous autres, tant des villes que de la noblesse, qui vous aymerons tousjours cordialement et vous servirons loyalement, desquels le nombre se trouvera incessamment si grand, que s'il se lève parmy eux quelques avaricieux, ambitieux et factieux qui voulussent faire le contraire, ils seront contraints par les autres de se remettre en leur devoir. »

Sully ajoutait à cette expression de joie une théorie de tolérance, où il blâmait à la fois les catholiques qui damnaient tous les huguenots, et les ministres qui voulaient aussi, disait-il, *essayer de nous en persuader autant des catholiques;* et enfin il exposait un plan de christianisme universel où tous avaient leur place, l'orthodoxe et l'hérétique; c'était mettre à l'aise Henri IV et s'y mettre soi-même. Après quoi la conversion n'était qu'une formalité extérieure.

Telle fut la délibération secrète des deux personnages, et chacun y joua son rôle avec adresse. Le reste fut également empreint d'habileté.

Henri IV désormais était résolu. Toutefois il fallait prévenir l'irritation des chefs huguenots qui l'entouraient, et pour cela il les appela en un conseil; et dans un discours plein de finesse il leur exagéra les périls

de sa couronne, les forces des partis contraires, les chances d'une royauté étrangère, et enfin les desseins non moins funestes d'un tiers parti déjà formé, et dont chacun savait les trames. C'est ce parti qui semblait le plus formidable, et bien qu'éloigné jusqu'ici des fureurs de la Ligue, il méditait des projets sinistres. Henri IV ajoutait qu'il savait qu'on délibérait déjà de sa vie et de sa mort; il demandait donc au conseil de lui donner à cet égard de libres avis.

C'était faire entrer la délibération dans toutes les hypothèses, même dans celle d'un accommodement avec le parti catholique. Aussi les opinions furent diverses, les unes tendant à la violence, les autres à la sagesse, les unes à une guerre à outrance, les autres à une paix modérée. Sully fut l'interprète des avis tempérés; et par degré il arriva à révéler les conditions auxquelles les chefs de la Ligue commençaient déjà à vouloir traiter avec le roi. Cette révélation même ne se pouvait faire sans une extrême dextérité de parole. Sully accusa la Ligue d'impertinence, mais sous ce semblant de plainte et d'insulte il accréditait la négociation (1). Tous ces manéges de diplomatie indiquent jusqu'à quel point Henri IV et son confident sentaient le besoin d'arriver au terme d'une lutte où tout s'épuisait, la France et la royauté.

Toutefois Henri IV avait besoin aussi de ne pas paraître fléchir aux yeux des partis divers. Ce fut parmi ces menées perplexes qu'il tira l'épée pour aller de sa personne s'emparer de Dreux. Le siége fut périlleux et rapide. Le succès étonna Paris. Les Espagnols n'en

(1) *Mém.* de Sully. Année 1593.

furent que plus ardents à semer l'or et l'intrigue, pour arracher aux états l'élection d'un roi catholique.

Tout allait se précipitant. Paré d'une victoire nouvelle, Henri IV se crut plus libre pour concéder enfin sa conversion aux négociateurs toujours réunis à Suresne (1). Cette annonce fut comme un éclat de foudre. Les envoyés de la Ligue en furent muets de surprise. La nouvelle vola à Paris. La Ligue s'étonna; des divisions éclatèrent. Quelques curés coururent à Henri IV avec des hommages et des paroles de joie. Mais les Seize frémissaient. Les états furent tiraillés en des sens divers. Toutefois l'esprit royaliste prédomina. L'ambassadeur d'Espagne désespéré tenta un dernier effort pour l'élection de l'infante. Le refus fut unanime; les Seize mêmes déclarèrent ne consentir à une dérogation de la loi salique qu'en faveur d'un prince de France. Les états furent pleins d'orages. En même temps le parlement se déclarait par un arrêt mémorable contre tous traités qui auraient pour but de faire passer la couronne sur une tête étrangère. Ce fut la ruine du parti espagnol. Le duc de Féria essaya encore de raviver ses manéges en proposant le mariage de l'infante avec le duc de Guise. Le duc de Mayenne trouva des raisons pour faire manquer cet expédient qui brisait son pouvoir. En même temps les députés des deux partis, qui s'étaient successivement transportés à la Villette et à Saint-Denis, travaillaient à une trêve : c'était le dernier apprêt du dénoûment attendu par les politiques.

(1) Je suis l'ordre chronologique de Sully. Ce n'est pas celui du P. Daniel.

Pendant cette suspension d'hostilités, l'affaire de la conversion put se traiter librement entre les partis. Et pour eux c'était une affaire en effet; et chacun, même le parti des ministres huguenots, cherchait à se faire des avantages dans ce manége compliqué (1).

Les envoyés catholiques de la Ligue et du roi s'efforçaient au contraire de donner à la conversion un tout autre caractère. Leurs conférences étaient fréquentes et sérieuses. Enfin, lorsqu'ils parurent d'accord sur les points *politiques* de la conversion, le roi désigna quelques-uns des évêques qui devaient lui résumer le dogme catholique; ce furent, avec l'archevêque de Bourges, Philippe du Bec, évêque de Nantes, Claude d'Angennes, évêque du Mans, Nicolas de Thou, évêque de Chartres, et Jacques Davi du Perron, nommé à l'évêché d'Evreux. La lettre qu'il leur avait adressée pour les appeler auprès de lui mérite d'être notée : « Le regret que je porte, disait-il, des misères où ce royaume est constitué par ceux qui sous le faux prétexte de la religion duquel ils se couvrent ont enveloppé et traînent lié avec eux en cette guerre le peuple ignorant; leurs mauvaises intentions; et le désir que j'ai de reconnaître envers tous mes bons sujets catholiques la fidélité et affection qu'ils ont témoignées et continuent chaque jour à mon service, par tous les moyens qui peuvent dépendre de moi, m'ont fait résoudre, pour ne leur laisser aucun scrupule, s'il est possible, à cause de la diversité de ma religion, en l'obéissance qu'ils me rendent, de recevoir au plus tôt ins-

(1) Voyez à ce sujet le *Journal de l'Etoile*.

truction sur les différends dont procède le schisme qui est en l'Eglise : comme j'ai fait toujours connaître et déclaré que je ne la refuserai; et n'eusse tardé d'y vaquer, sans les empêchements notoires qui m'y ont été continuellement donnés. Et combien que l'état présent des affaires m'en pourrait encore justement dispenser, je n'ai toutefois voulu différer davantage d'y entendre : ayant à cette fin avisé d'appeler un nombre de prélats et docteurs catholiques, par les bons enseignements desquels je puisse, avec le repos et satisfaction de ma conscience, être éclairci des difficultés qui nous tiennent séparés en l'exercice de la religion. Et d'autant que je désire que ce soient personnes qui avec la doctrine soient accompagnées de piété et prud'homie, n'ayant principalement autre zèle que l'honneur de Dieu, comme de ma part j'y apporterai toute sincérité, et qu'entre les prélats et personnes ecclésiastiques de mon royaume, vous êtes un desquels j'ai cette bonne opinion : à cette cause, je vous prie de vous rendre près de moi en cette ville le 15[e] jour de juillet..... Vous assurant que vous me trouverez disposé et docile à tout ce que doit un roi très-chrétien, qui n'a rien plus vivement gravé dans le cœur que le zèle du service de Dieu et manutention de la vraie Eglise (1). »

C'était là un noble langage. Toutefois il faut bien dire qu'à ces graves motifs se joignaient des raisons secrètes, d'un caractère moins chrétien. Elles sont énumérées dans les Mémoires de Sully, en un tableau

(1) « Ecrit à Mante, ce 18[e] jour de may 1593. Henry. » *Journal de l'Etoile*, A. E., collect. Michaud et Poujoulat.

lamentable des misères de cette vie de roi, de ses maux passés, de ses anxiétés présentes, de ses périls toujours nouveaux; et l'écrivain achève ainsi ce résumé tout politique : « La lassitude et l'ennuy d'avoir tousjours eu le halecret sur le dos depuis l'âge de douze ans, pour disputer sa vie et sa fortune; la vie dure, aspre et languide, qu'il avoit escoulée pendant ce temps; l'espérance et le désir d'une plus douce et agréable pour l'advenir; et finalement quelques-uns de ses confidents et plus tendres serviteurs, entre lesquels se peut mettre sa maistresse, y firent apporter l'absolue conclusion, les uns par supplications et larmes, les autres par remonstrances, et les autres par prudence humaine, laissant les cas de conscience à part opérer en luy seul (1). »

Aussi quelques paroles de Henri IV, au milieu de ces apprêts de conversion, trahirent des pensées de légèreté et de dépit qu'on regrette de trouver en une rencontre si grave. L'instruction du roi n'était point malaisée. Il est permis d'affirmer qu'ayant passé sa vie dans les alternatives de la réforme et du catholicisme, il savait à merveille la différence de croyance de l'Eglise et de l'hérésie. Mais un changement de plus lui pouvait être importun, surtout en ce qu'il semblait n'être qu'une convention. Il conféra deux jours avec les évêques. Le fond du symbole le préoccupait moins que la forme, et il aimait mieux accepter une profession de foi qu'une rétractation d'erreurs. Ce fut là tout l'objet de ses difficultés. Les évêques insistaient à cet égard, ne voulant point donner lieu à des méprises, ni laisser de

(1) *Mém.* de Sully.

prétexte à des tromperies. Henri IV se plaignit. « J'en ai assez fait, dit-il au premier président de Paris; je vous en prie; dittes leur qu'ils se consentent hardiment, et que s'ils passent oultre, il en pourra advenir pis (1). »

Les évêques finirent par se dissimuler à eux-mêmes ce qu'il pouvait y avoir d'incomplet au fond d'une déclaration de catholicité; et, satisfaits d'une sincérité extérieure et d'une volonté d'ailleurs précise, ils rédigèrent une profession de foi qui embrassait les dogmes capitaux de l'Eglise, sans les mettre en regard des erreurs de la réforme. La formule fut acceptée, et alors tout se prépara dans Saint-Denis pour la pompe de la conversion.

Mais en ce moment même Henri IV continuait de trahir ses pensées de légèreté, en les mêlant à l'épanchement de ses amours. A peine arrivé à Saint-Denis pour cette conférence catholique, il avait songé à Gabrielle, cette étrange conseillère de conversion. Il l'en-

(1) *Journal de l'Etoile.* Il y a dans ce journal quelques détails curieux. Henri IV avait fait des difficultés sur la question fondamentale de la présence réelle; il finit par cette déclaration : « Voici; je mets aujourd'huy mon âme entre vos mains. Je vous prie, prenez-y garde; car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort; et de cela je le vous jure et proteste. » Et en ce disant, dit l'Etoile, les larmes lui sortirent des yeux. » En d'autres points il éluda la controverse par la raillerie. — « Laissons le *Requiem*, dit-il, quand il fut question de la prière pour les morts; je ne suis pas encore mort, et si n'ai pas envie de mourir. » Pour le regard du purgatoire, ajoute l'Etoile, il leur dit qu'il le croiroit, non comme article de foy, mais comme croïance de l'Eglise, de laquelle il estoit fils, et aussi pour leur faire plaisir, sachant que c'estoit le pain des prebstres. » Mais peut-être ne sont-ce là que de vaines paroles recueillies par le chroniqueur satirique.

voya querir avec *soixante harquebousiers* pour escorte, et il lui écrivit une lettre quelque peu railleuse sur les *Dieu-gards* qui l'importunaient. « Je commence ce matin, ajoutait-il, à parler aux évêques. Ce sera demain que je ferai le saut périlleux (1). » Parole légère, qui semblerait ôter à la conversion de Henri IV le caractère d'un acte chrétien, pour ne lui laisser que la portée d'une résolution politique; mais à ce simple point de vue elle aurait eu encore une haute importance catholique, puisqu'elle devait ramener l'unité dans la monarchie de France. Tout concourt à la conduite providentielle de l'humanité, jusqu'aux faiblesses que l'histoire déplore et aux calculs dont la morale gémit.

Reprenons la rapidité de nos récits.

La solennité de la conversion fut annoncée pour le 25. Tout Paris s'émut à cette nouvelle. La trêve,

(1) La lettre est dans le *Journal de l'Etoile*. Elle est du 23 juillet. La conversion eut lieu le 25. J'ai cherché dans les *Mémoires* la parole célèbre attribuée à Henri IV : *Paris vaut bien une messe*; je ne l'ai point trouvée. Dans l'*Histoire des cinq règnes*, il y a un mot de l'historien qui s'y rapporte. Il dit les raisons que les catholiques politiques présentaient à Henri IV pour le déterminer à la conversion; et entre ces raisons ils observaient que l'Espagnol et le pape perpétueraient *l'embrasement par tous les coins de son royaume, lequel*, disaient-ils, *valoit bien une messe*. De là selon toute apparence le mot attribué au roi. Dans l'Etoile, il y a un autre mot analogue. « Le roi aïant advisé un gentilhomme à la messe qui tousjours avoit fait profession de la religion, lui demanda s'il l'avoit pas veu au presche, et s'il n'avoit pas tousjours esté de la religion. « Oui, dit-il, sire. — Comment donc » allés vous aujourd'hui à la messe? — Pour ce que vous y allez, sire, » lui respondit-il. — Ah! dit le roy, j'entends bien que c'est : vous avez » volontiers quelque couronne à gangner. »

sans être proclamée, était convenue. Le légat trembla que la population ne se précipitât à Saint-Denis. On fit défense de sortir de la ville sous peine d'excommunication. Quelques curés joignirent le sarcasme à l'anathème. Boucher versa de la chaire des flots d'injures. Les Seize avaient des menaces d'une autre sorte. Toutefois des multitudes sortirent dès le matin. Plusieurs curés même donnèrent l'exemple; ils s'allèrent joindre au cortége des évêques, à la tête desquels se voyait le cardinal de Bourbon. La pompe fut imposante de magnificence, et la piété même y trouva un appareil d'édification, qui semblait ouvrir à la France catholique des temps nouveaux. « Le roy resvetu d'un pourpoint et chausses de satin blanc, d'un manteau et chapeau noir, assisté de plusieurs princes, grands seigneurs, des officiers de la couronne et autres gentilshommes en grand nombre, précédé des Suisses de la garde, des gardes du corps escossois et françois, de douze trompettes, est allé à la grande église de Saint-Denys, les rues étant tapissées et jonchées de fleurs, le peuple répétant mille fois : *Vive le roy* (1) ! »

L'archevêque de Bourges lui demanda à l'entrée : « Qui êtes vous ? — Je suis le roy. — Que demandez-vous ? — Je demande être reçu au gyron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. — Le voulez-vous sincèrement ? — Oui, je le veux et je le désire.

Et alors se mettant à genoux il lut la profession de foi qui contenait en termes précis toute la doctrine de l'Eglise, avec anathème de toutes hérésies contraires, sans indication particulière des erreurs de la ré-

(1) *Journal de l'Etoile.*

forme (1). Après quoi il fut emmené au pied de l'autel, et il jura sur les Evangiles de vivre et de mourir fidèle à l'Eglise catholique, et de la protéger et défendre au péril de son sang et de sa vie. Puis il se confessa, et l'archevêque de Bourges le releva de l'excommunication qui le frappait. C'était ici une irrégularité ecclésiastique, mais on avait hâte d'achever cette conquête, même au prix d'une violation des droits de la papauté. Et aussi les catholiques présents ne se donnèrent pas le loisir de juger cette précipitation. Le vieil enthousiasme royaliste s'était senti renaître; des larmes coulaient des yeux; les Parisiens venus à cette pompe s'en retournèrent porter de touchants récits à la ville des ligueurs.

Une révolution venait de se faire; toutefois il restait un parti de furieux; le parti espagnol gardait ses intrigues, et Mayenne étonné, ne sachant que faire de son pouvoir demi-brisé, se rejetait dans les cabales du légat, la continuité de l'anarchie paraissant seule lui promettre quelques conditions de traité propices.

La trêve fut néanmoins proclamée. La politique eut toute la liberté de ses manéges. La Ligue de Paris refit ses serments d'exclusion contre le roi de Navarre, fût-il catholique; et en même temps, pour plaire au pape, elle fit publier avec éclat le concile de Trente, si ce n'est que les états, par une habitude de restrictions gallicanes, entendirent réserver les immunités et franchises qui précisément avaient jusque-là servi de prétexte à l'ajournement de ce concile.

(1) Le texte de cette profession est dans les *Economies royales*, *Mém.* de Sully.

De son côté Henri IV envoya une ambassade au pape, pour annoncer sa conversion. Le duc de Nevers fut chargé de cet office. Il était célèbre par sa fidélité catholique. Mais telle était la confusion des brigues qui enserraient le pape, que l'ambassade ne put que produire des notes, des lettres, des apologies, sans pouvoir être reçue. Des raisons de conscience se mêlaient d'ailleurs à la politique. Le pape faisait de la conversion quelque chose de sérieux, et il avait à craindre qu'un si long drame, et si plein d'anathèmes éclatants, ne parût être terminé par une fiction. L'histoire des négociations qui fatiguèrent alors la cour de Rome ne manque pas d'intérêt, à la prendre au point de vue de la foi; au point de vue de l'intrigue, c'est une histoire comme toutes celles où se meut l'activité de l'ambition humaine (1). Le pape, à la fin, reçut le duc de Nevers, mais comme prince catholique, non comme ambassadeur. Le duc de Nevers ne put qu'exposer avec des gémissements la situation de la France, et le saint-père n'eut que des vœux à opposer à cette douleur. Mais rien ne se dénouait par ces témoignages personnels. L'ambassade s'en alla à Venise attendre des dispositions meilleures, et le pape prononça en consistoire une allocution solennelle pour expliquer sa conduite en ces conjonctures. Sa plainte était grave et motivée; la question canonique domina toutes les autres. « L'Eglise de Dieu, disait-il, devait être conduite non point selon les coutumes politiques, ou selon l'usage des camps, mais selon les canons sacrés et les droits pres-

(1) Voyez les *Mém.* de Caiet et du duc de Nevers. — *Journal de l'Etoile.*

crits au saint-siége par nos ancêtres (1). » Le pape restait dans son office de gardien des lois de la conscience ; entouré de cabales, il gardait toute sa puissance de raison pour résoudre une question de *for intérieur ;* l'histoire n'a pas pris garde à cette sagesse. La résistance du pape n'a paru qu'une intrigue vulgaire ; c'était une défense naturelle de sa dignité.

Cependant le parti ligueur de Paris semait la satire et la plainte sur la conversion du huguenot. La chaire continuait de faire entendre ses clameurs. Les évêques étaient accusés d'avoir failli à leur devoir envers eux-mêmes et envers le pape. Nul moyen n'était omis pour détruire l'impression première de la solennité catholique de Saint-Denis. Les pamphlets couraient ; les récits volaient ; le sarcasme populaire retrouvait sa verve acérée. Les prédicateurs finirent par étaler dans les chaires le scandale des amours du roi et *de sa Gabrielle.* Rien encore n'avait égalé cette licence de plainte. Et aussi Henri IV semblait l'autoriser ou la provoquer par la liberté de sa vie. Ce furent là de tristes jours, et, bien que l'ardeur populaire se fût amortie, il était à craindre pourtant que quelque étincelle de fanatisme ne fût rallumée et ne produisît encore des crimes (2).

(1) Cette pièce est très-importante. Elle est dans le *Journal de l'Etoile*, mais par erreur rapportée à l'année 1592, au lieu de l'année 1593.

(2) Quelques lignes du *Journal de l'Etoile* donneront une idée des oppositions de la chaire ; je les ai choisies ; il n'y en a guère d'autres d'aussi retenues. « Le jeudi 9 (décembre), nostre maistre Guarinus prescha à Saint-Jacques de la Boucherie contre le duc de Mayenne, lequel il nomma ; dit qu'il prestoit l'aureille et l'espaule aux politiques, encores qu'il sceut fort bien qu'ils ne valoient rien ; et que s'il ne faisoit

Ce fut en effet sous de telles impressions de haine qu'un malheureux batelier de la Loire, nommé Barrière, conçut le dessein d'aller frapper le roi d'un couteau. Il fut découvert. Dans son interrogatoire, il accusa tour à tour un capucin, un jésuite, un curé de Paris, un prêtre de Lyon de l'avoir poussé à l'assassinat. Mais la complicité réelle du meurtrier, c'était l'esprit de colère qui grondait de toutes parts, accrédité par les sentences de la Sorbonne, par les satires des prédicateurs, par les pasquils des poëtes, par les diatribes du peuple. Le malheureux fut tiré à quatre chevaux (1).

Cependant la Ligue commençait à se diviser avec elle-même. L'ambiguïté de la politique de Mayenne effarouchait les plus ardents ; elle fut un prétexte d'entreprises pour les ambitieux. Le duc de Nemours, son demi-frère par leur mère Anne d'Est, essaya de se faire une souveraineté de son gouvernement du Lyonnais. Mayenne eut assez de force pour l'attaquer dans son dessein, et la bourgeoisie ligueuse seconda l'effort de Mayenne. Le duc de Nemours fut enfermé à Pierre-Encise.

Quant à la situation des provinces, elle avait ses

pendre ou jetter dans l'eau et traîner à la voirie tous ceux et celles qui prononçoient ce mot de roy sans y adjouster autre chose, comme il estoit tout commun à Paris et ne le pouvoit ignorer, qu'on auroit juste occasion de dire qu'il s'entendoit avec eux ; apela le roy pendart et coquin, lequel avoit esté condamné par les estats de Blois, comme un pendu qu'il estoit, à estre traîné dans un tombereau à la voirie. J'y estois, ajoute l'Etoile, et n'ouis jamais tant dire et débagouler d'injures à crocheteurs ni faquins de Paris. » Ed. Michaud et Poujoulat.

(1) Détails dans le *Journal de l'Etoile*.

inégalités. La Ligue était battue en Brétagne ; mais elle avait des succès dans le Poitou et dans le Berry. La guerre fut un instant sérieuse dans la Guyenne, où commandait toujours Matignon. Il voulut s'emparer de Blaye. Les Espagnols parurent avec une flotte. Il les battit plusieurs fois ; mais ils jetèrent des secours dans la place ; il fut contraint de lever le siége.

Du côté des Alpes, Lesdiguières soutenait sa renommée. Le duc de Savoie, secondé par les Espagnols, s'était fait une armée de douze mille hommes pour reprendre Briqueras et Cahours. Son dessein ne réussit pas. Il alla s'emparer d'Exiles; mais peu après Roderic de Tolède, commandant des Espagnols, s'étant aventuré dans les montagnes près du village de Salbertran, Lesdiguières tomba sur ses troupes et lui tua quinze cents hommes. Roderic lui-même périt dans ce carnage. Lesdiguières ne perdit que trois ou quatre hommes. Le duc de Savoie, sous ce rude échec, demanda d'entrer dans la trêve faite à Paris. Lesdiguières n'eut qu'à jouir de ses victoires.

En Provence, la guerre se mêlait d'intrigues. Le duc d'Epernon tenait l'épée pour lui-même plus que pour le roi. Il traitait avec l'Espagne, avec le duc de Savoie, avec les villes, et il tendait à obtenir de force le gouvernement de la province en se rendant formidable à la cour comme aux partis. N'ayant pu obtenir de la ville d'Aix tout ce qu'il voulait de concessions, il l'assiégea. Un coup de canon vint le blesser dans sa tente ; deux officiers furent tués auprès de lui. Alors arriva la trêve de Paris. Henri IV fit défense à d'Epernon de continuer la guerre; puis il envoya des émissaires pour le saper dans l'esprit des peuples par la

malveillance, puisqu'on ne le pouvait arracher de la province par l'autorité. Ce fut une intrigue peu royale. On vit les peuples chasser les garnisons du duc d'Epernon, en criant : *Vive le roi et la liberté!* Et le duc d'Epernon attaquer la révolte au nom de Henri IV qui l'avait provoquée. Par malheur, en cette double comédie il y eut de sanglants ravages; il était temps que la France vît s'achever de tels jeux de politique.

En même temps éclatait dans le Périgord, le Limousin et le Poitou, une sorte de jacquerie. Des masses de paysans, fatigués de ne point sentir une autorité régulière, s'organisèrent avec des chefs, et se mirent à faire partout des pillages. On leur donna le nom de *croquands*, parce qu'ils *croquaient*, dit le P. Daniel, tout ce qui se trouvait sous leur main, ou bien, selon l'ancien éditeur de Pierre de l'Estoile, parce que les premiers qui prirent les armes étaient d'une paroisse nommée Croc dans le Limousin (1). Pareil fléau était tombé naguère sur la Normandie; il avait fallu exterminer les séditieux; en ce pays on les appelait les Gautiers. On fit de même des *croquands*, mais on mit deux ans à les réduire. On en tua des multitudes; on fit grâce au reste. C'est ainsi que la faiblesse de l'Etat amène des désordres sous le nom de liberté, et puis des atrocités sous le nom de justice. Cependant l'ambiguïté de Mayenne commençait à peser au roi comme elle pesait aux partis. Les négociations conduites par Villeroy et par Jeannin s'embarrassaient de mille incidents de révélations qui trahissaient le double rôle du chef de la Ligue. Le serment juré après la conversion avait été

(1) *Journal de l'Etoile*, de la collect. Michaud et Poujoulat.

surpris et remis à Henri IV. Puis Mayenne, ayant envoyé au roi d'Espagne des propositions de mariage de son fils avec l'infante, son ambassadeur avait été arrêté. Tous ces manéges irritèrent le roi, et dès ce moment il fut aisé de pressentir que la fortune de Mayenne irait s'abîmer bientôt dans quelque traité ridicule de soumission. Déjà Villeroi s'éloignait pour n'être pas enveloppé dans sa disgrâce; et d'autres ne demanderaient bientôt qu'à le trahir.

Mais en même temps naissait une autre sollicitude. Henri IV, par sa conversion, avait porté une blessure au cœur de ses ministres huguenots, quelque soin qu'il eût eu de les quitter avec des caresses. Il savait par l'histoire de sa vie que c'était là un germe fatal de discorde et de malheur, et il se hâta de courir au-devant des plaintes dont le murmure grossissait. Il appela à Mantes les députés des églises, reçut leurs cahiers, et leur parla avec cette effusion de bonne grâce qui était une partie de son génie et tout l'artifice de sa puissance (1). Il y eut des conférences, mais les ministres ne s'y laissèrent pas désarmer. On leur offrait une vérification nouvelle de l'édit de Poitiers, qu'ils avaient autrefois reçu avec acclamation; ils demandaient une liberté plus absolue. Duplessis-Mornai, ami de Henri IV et huguenot fidèle, les voulut tempérer; ils ne l'écoutèrent point. Le roi resta ferme; ils s'en allèrent silencieux, mais réservant leurs exigences pour des temps plus opportuns.

La trêve tirait vers sa fin. Pendant cette suspension

(1) Son discours est dans le *Journal de l'Etoile* — *Hist. des cinq règnes.*

d'hostilités nul événement sérieux n'était venu changer la situation des partis; mais quelquefois on les avait vus se mêler entre eux, et les catholiques se presser autour de Henri IV dans ses jeux et dans ses chasses, par un attrait qui révélait un secret amour de la paix et de l'unité. Cette trêve fut heureuse pour cela même. A mesure qu'elle approchait de son terme, les plus vaillants du parti catholique hésitaient dans la reprise des armes. On s'était accoutumé à l'idée de la conversion du roi. C'était une satisfaction éclatante aux oppositions. Alors se méditèrent les défections, et le sentiment royaliste retrouva sa vieille puissance.

1594. Le premier exemple fut donné par Vitry, gouverneur de Meaux. Il était de ceux qui avaient quitté Henri IV au camp de Saint-Cloud, à la mort de Henri III. Il ne lui reprochait que d'être huguenot; dès qu'il le vit catholique, il l'accepta pour roi, et lui remit la ville qu'il commandait. Henri IV alla recevoir les hommages des habitants qu'il charma par sa bonne grâce, et s'en revint à Saint-Denis pour achever l'ébranlement des opinions.

Il savait que Mayenne redoublait d'intrigue avec l'Espagne, et il avait surpris les secrets de Philippe II par des manéges de police où l'on croirait retrouver toute la dextérité de Louis XI (1). Il fallait se hâter de prévenir l'effet de l'activité désespérée de la Ligue. Henri IV publia un acte d'amnistie pour les ligueurs qui viendraient à lui dans un mois. Paris s'émut de nouveau. On parlait avec anxiété de la défection de Villeroi et de son fils, gouverneur de Pontoise. D'autres attendaient

(1) Voir les *Mém.* de Caiet et de Beauvais-Nangis.

l'occasion de se déclarer. Les députés étaient indécis. Mayenne même n'eût pas mieux aimé que d'achever son rôle ambigu. Mais les Seize le tenaient captif; et le parti espagnol avec son or et ses soldats comprimait tout ce mouvement des âmes. L'amnistie de Henri IV détermina un dernier éclat de violence, sorte de crise qui se révèle d'ordinaire à la fin des longs drames de révolution.

Les Seize étaient furieux. Tout leur devint suspect. Le parlement voulut en vain tempérer ce retour de colère. La haine fut plus puissante. La chaire continuait de verser ses flots de satire, et les pamphlets circulaient dans le peuple. Belin, gouverneur de la ville, fut contraint de laisser sa charge; il se rendit auprès du roi; d'autres furent chassés. La menace grondait contre Mayenne en personne. Les Seize le firent attaquer dans un libelle ardent, *le Manant et le Maheustre* (1); alors il vit que les chefs de faction ont pour étrange destinée de ne jamais obéir à leur propre génie, mais à celui des autres, et d'être brisés infailliblement dans la défaite ou dans la victoire.

La fin de la trêve arriva. Tout déjà se précipitait. Le duc de Lorraine fit demander la prolongation de la trêve pour ses Etats; c'était à la Ligue un mauvais présage. Les *politiques* de Paris, quoique sous la main du parti des Seize, avisaient à livrer la ville. Le roi ne laissait pas de montrer son épée; il alla en personne s'emparer de la Ferté-Milon. En même temps les éche-

(1) *Journal de l'Étoile.* Toute cette partie du Journal contient des détails curieux sur les dernières luttes des partis parisiens.— *Le Manant et le Maheustre* est imprimé au tom. III de la *Satyre Menippée*.

vins de Lyon se déclaraient, et le peuple, animé par eux, brisait la double autorité de la Ligue et de l'Espagne par une sédition qui éclatait aux cris de *Vive la liberté françoise* et *Vive le roi!* Mais il fallut que Henri IV reconnût par une déclaration les franchises de la cité. Il promit qu'il n'y aurait point d'autre exercice de religion que celui de la religion catholique, que jamais il n'y serait bâti de citadelle, et qu'il n'y aurait pour garnison qu'un corps de six cents Suisses. Alors la liberté des villes était une magnifique réalité. Dans les temps modernes la liberté municipale n'a guère plus été qu'une théorie.

Orléans et Bourges suivirent cet exemple, et Henri IV, voyant cette sorte de contagion qui gagnait les villes les plus ardentes de l'*Union*, put croire qu'enfin il était roi de France. Il alla se faire sacrer à Chartres. C'était en France une nouveauté ou une rare exception que le sacre se fît dans une autre ville que Rheims. Mais Rheims était aux mains de la Ligue, et on avait hâte de présenter aux peuples la royauté marquée de ce signe public de christianisme, qui jadis la rendait sacrée. La pompe fut éclatante. La France s'émut à la nouvelle de cet acte nouveau de catholicité. Paris vit les royalistes s'enhardir, et Mayenne ne sut plus que faire de son rôle douteux entre les politiques qui déjà remuaient le peuple par l'espérance, et les Seize qui le contenaient par la peur. Le légat essaya de tempérer l'émotion royaliste par un écrit où il racontait le refus qu'avait fait le pape de recevoir le duc de Nevers. Rien n'arrêtait plus l'impulsion des âmes. Mayenne s'aperçut que sa puissance allait mourir; il prit le parti de s'éloigner; il laissa le gouvernement de la

ville au comte de Brissac, et s'en alla à Soissons. C'était la fin du drame. Brissac était un caractère mystérieux ; il jouait le bonhomme, *qui vaut à dire en françois un sot* (1) : et son jeu fut merveilleux pour tromper les plus experts et les plus rusés de la Ligue, le légat, le duc de Féria, tous ceux qui avaient intérêt à éviter un dénoûment. « La vérité est qu'il estoit plus advisé et plus fin qu'eux tous, car il les affina à la fin et se moqua d'eux (2). »

Les manéges de Brissac sont contés dans les mémoires (3), et montrent comment les factions impétueuses sont dupes d'ordinaire de quelques habiles. Henri IV le seconda avec dextérité. A l'entendre, on eût pensé que Brissac était son plus furieux ennemi ; il ne parlait que de le châtier ; et Brissac de son côté se donnait tous les semblants d'un zèle de ligueur. C'est à l'aide de cette comédie que se préparait l'entrée de Henri IV à Paris. L'échevinage était dans la confidence ; et, lorsque le moment fut venu, les principaux politiques et royalistes, qui déjà soupçonnaient quelque dessein inconnu, en reçurent aussi le secret. Tout semblait disposé pour la garde de la ville ; tout était prêt pour en ouvrir les portes. Les ligueurs avaient pourtant surpris quelques rumeurs sinistres de paix. Le duc de Féria effrayé courut aux murailles, et avertit le comte de Brissac des périls que courait la ville. Brissac dit gravement qu'il était instruit, qu'on le laissât faire, et tout irait bien. C'était le

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) Ibid.

(3) Ibid. — *Mém.* de Caiet. — *Mém.* de Sully.

21 mars ; la nuit se passa dans une garde empressée. Brissac fatigua les Espagnols jusqu'à deux heures à les conduire en tous lieux, animant les postes, tenant les soldats en armes, affectant l'inquiétude, et recommandant aux capitaines de se faire tuer au premier bruit. Quand il les eut assurés qu'il n'y avait pas de péril, il permit le sommeil. Mais à quatre heures du matin, l'échevin Langlois, le plus ardent à seconder cette tromperie, sortait par la porte Saint-Denis pour aller chercher les troupes du roi. Le roi parut aux Tuileries; on s'avança vers la *Porte-Neuve* et de là vers la porte Saint-Honoré. Tout était sans défense. Du côté de Saint-Germain l'Auxerrois soixante lansquenets refusèrent de crier *Vive le roi!* on les précipita vers la Seine; quelques-uns furent tués, d'autres noyés. En même temps s'en allait au-devant du roi le *bonhomme* Brissac avec les prévôts des marchands et les échevins. Brissac lui offrit une riche écharpe; le roi lui remit la sienne et l'embrassa en le nommant maréchal de France. Les échevins portaient les clefs de la ville. Des flots de peuple les suivaient, criant *Vive le roi et la paix!* Déjà le secret avait éclaté. La ville sembla comme soulevée par une émotion inconnue. Il y avait de la joie, il y avait de la surprise, mais il y avait aussi de la haine. Le premier soin de Henri IV fut d'envoyer rassurer le duc de Féria, le légat, les duchesses de Montpensier et de Nemours. Il entrait avec des paroles de paix. Les ligueurs s'étonnaient de cette clémence. Plusieurs frémissaient d'être pardonnés. Ce moment est plein d'intérêt dans les mémoires; on dirait une émotion d'enthousiasme et de stupeur. L'enthousiasme l'emporta. Les ligueurs ardents fer-

mèrent leurs portes et leurs fenêtres pour ne pas voir cette impiété. L'Etoile conte que le cardinal de Pellevé, ce conseiller tout espagnol de Mayenne et de la Ligue, était au lit, grièvement malade. Lorsqu'il entendit que le roi huguenot était dans Paris, il entra *en telle frénésie*, « qu'il se mit à crier comme un enragé qu'il estoit : qu'*on le prenne!* qu'*on le prenne!* et mourut le samedi 26, de douleur et de rage (1). » Mais le peuple, cédant à sa nature mobile et passionnée, allait courant dans les rues, et criant *Vive le roi, la paix et la liberté!* « Je voi bien que ce pauvre peuple a esté tyrannisé, » dit Henri IV pressé par ces flots de multitude. On se dirigeait vers Notre-Dame, et la foule allait croissant. Les capitaines des gardes voulurent l'éloigner ; « il les en garda, disant qu'il aimoit mieux avoir plus de peine, et qu'ils le vissent à leur aise ; car ils sont, dit-il, affamés de voir un roi (2). »

Le roi entendit la messe à Notre-Dame, et fit chanter le *Te Deum*. Pendant ce temps les Espagnols sous sa sauvegarde s'apprêtaient à quitter la ville. Le duc de Féria ne s'attendait pas à cette générosité : « Ah ! grand roi, grand roi ! » s'écria-t-il. Henri IV alla les voir défiler du haut de la porte Saint-Denis. « Le duc de Féria le salua à l'espagnole, comme on dist, c'est-à-dire gravement et maigrement. De quoy le roi se moqua ; et lui ostant à moictié son chappeau, le contrefaisoit après fort plaisamment (3). « Recommandez-moi bien

(1) Le P. Daniel renchérit sur *l'Etoile*. Il dit que le cardinal, entendant que tout se passait tranquillement, *se retourna de l'autre côté sans dire mot, et expira.*

(2) *Journal de l'Etoile.*

(3) Ibid.

» à votre maître, lui cria-t-il, mais n'y revenez plus. »

Après quoi on avisa à l'ordre de la cité. Henri IV avait préparé une déclaration d'amnistie datée de Senlis. Il y promettait de vivre et mourir en la religion catholique, assurait les droits de tous ses sujets et faisait défense « de faire aucune recherche à l'encontre d'aucune personne que ce soit, même de ceux qu'on appelle communément les Seize. » La proclamation fut publiée, le parlement fut rétabli; la déclaration portait « que le roy rétablissoit en leur premier estat, dignité et authorité, ceux de ses conseillers qui y estoient restés pendant les troubles. » La portion royaliste de la compagnie était encore à Tours. Il arriva, ce qui arrive d'ordinaire, que ceux qui avaient suivi des drapeaux contraires, amis et ennemis, reçurent le même témoignage. « Je veux mettre fin à la partie des Parisiens et des Tourangeaux, dit Henri IV, et qu'ils s'en voisent quittes et bons amis (1). » Ceux du parlement de la Ligue n'eurent qu'à faire un serment de plus. Un arrêt fut porté (2) qui retirait au duc de Mayenne toute son autorité. Tout ce qui s'était fait durant les troubles fut déclaré non avenu. Les gens du roi furent chargés de le biffer sur les registres. L'université fit aussi ses serments de fidélité. Elle y mit un grand appareil. Tous les corps enfin se déclarèrent par des actes de soumission; et une procession générale qui se devait renouveler tous les ans réunit le peuple entier dans un accord d'actions de grâces pour le retour de la paix publique. Il y eut pourtant des lettres de

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) Texte dans l'*Hist. des cinq règnes.*

bannissement; elles frappèrent les plus brouillons de la bourgeoisie, et les curés les plus fougueux, et entre autres ce fameux Boucher, dont les livres furent brûlés avec ceux de l'avocat Dorléans, cet autre génie qui devina le pamphlet (1).

Il devait rester ainsi un levain funeste en quelques âmes. Mais la ville entière était paisible. La Bastille et Vincennes avaient ouvert leurs portes après quelques semblants de résistance. L'attention du roi n'eut plus qu'à se porter sur les villes importantes où la Ligue était maîtresse encore. Déjà Sully avait entamé une négociation avec Villars, gouverneur de Rouen. Là s'étaient trouvés en présence deux caractères opposés, Sully calme et tenace, Villars impétueux et entêté. L'artifice de Sully parut l'emporter; mais Villars eut ce qu'il voulait : il fut fait amiral de France, en la place de Biron, qui se prêta à cette ambition en recevant le titre de maréchal (2).

Il y eut un incident curieux dans cette transaction. Fécamp était assuré à Villars par le traité. Bois-Rosé, qui en était gouverneur, partit pour se plaindre à la cour. A Louviers, il rencontra dans une hôtellerie Sully, qu'il ne connaissait pas, et lui confia ses chagrins avec des flots d'injures pour Sully même, le négociateur de l'injustice qu'il éprouvait. « Les principales de mes plaintes, disait-il, sont contre un seigneur qu'on nomme baron de Rosny; qu'au diable soit-il donné, tant il me fait de mal sans l'avoir en rien offencé; auquel le roy ayant donné pouvoir de traitter

(1) Voyez la liste dans le *Journal de l'Etoile*.

(2) *Mém.* de Sully.

pour la réduction en son obeyssance de toutes les villes qui sont de la Ligue en Normandie, sous ombre qu'il est des anciens amis de M. de Villars, il semble qu'il n'aye songé qu'à le contenter au préjudice de qui que ce puisse être, sans se soucier de plusieurs bons serviteurs du roy, au nombre desquels je suis, et m'appelle Bois-Rosé, gouverneur de Fescamp..... ; mais parbieu il en pourroit tant faire, mettant tant de gens au désespoir qu'il se repentiroit, et quelqu'un aussi estourdy qu'il sçauroit estre luy en joueroit d'une, si l'on ne craignoit d'offencer le roy. » Sully le laissa dire. Au sortir de là, Bois-Rosé s'informa du nom du personnage qui avait reçu ses plaintes; et, quand il ouït le nom de Sully, il se crut perdu. Peu après Sully lui faisait donner un dédommagement de la perte de Fécamp ; et plus tard, devenu grand maître de l'artillerie de France, il le fit son lieutenant général au département de Normandie.

Cependant les villes se soumettaient tour à tour, l'entraînement était rapide ; et, voyant la religion sauve, les plus opiniâtres des ligueurs suivaient l'impulsion. Toute la France allait bientôt se retrouver dans sa vieille unité. La Bretagne seule gardait le drapeau de la Ligue. Quelques villes de Picardie, sous l'action espagnole, tenaient aussi leurs portes fermées. C'étaient là de frêles espérances. Mayenne voyait sa fortune détruite ; mais, chose étrange ! il hésitait encore à présenter des conditions de soumission. A force d'attendre, il se précipitait.

L'archiduc Ernest d'Autriche, frère de l'empereur, fut plus prompt dans sa décision. On l'avait flatté de la royauté de France au moyen de son mariage avec

l'infante d'Espagne, et il s'était approché des Pays-Bas. Lorsqu'il vit les villes se déclarer il s'éloigna pour ne paraître pas convoiter une couronne qu'il n'espérait plus saisir. Cependant il laissa assiéger la Chapelle en Picardie par une partie de son armée sous les ordres de Charles de Mansfeld. La ville fut prise. Mayenne crut en ce moment voir reparaître la fortune de la guerre. Mais le maréchal de Biron, pour venger les armes du roi, courut assiéger la ville de Laon, où était le second fils du duc de Mayenne avec le président Jeannin. Mayenne alla chercher des secours à Bruxelles. Des détachements de l'armée de Mansfeld voulurent aussi pénétrer dans la ville. Tout fut inutile. Deux corps d'Espagnols furent détruits. La ville capitula.

Tout alla vite en Picardie. Les bourgeois d'Amiens chassèrent le duc d'Aumale, et appelèrent le roi. Henri IV alla y faire son entrée en triomphe.

Dans les traités de soumission, qui furent faits en ces retours à la monarchie, il y eut quelquefois d'étranges bizarreries. Balagni, bâtard de Montluc, de ce célèbre évêque de Valence, moitié huguenot, moitié catholique, traita pour le Cambrésis, dont il se fit donner la principauté avec le bâton de maréchal. Henri IV alla de sa personne ratifier ce traité à Cambray. Mais ce ne fut qu'un incident rapide ; Balagni perdit bientôt sa souveraineté.

Un accommodement plus sérieux vint frapper la Ligue, ce fut celui du duc de Guise. Il fut précédé d'incidents tragiques. Saint-Paul, « laquais de son premier mestier, » dit l'Etoile, devenu dans la Ligue de soldat maréchal de France, avait été fait lieutenant

général en Champagne par le duc de Mayenne. La fin de la Ligue qu'il voyait se précipiter lui donna des pensées de défection. Homme nouveau, il n'espérait point soutenir son rôle par des transactions avec le roi, ni par des connivences avec la maison de Guise. Il songea à se livrer à l'Espagne, et à cet effet, pensait-on, il construisit à Rheims un fort qui dominait la ville, et le rendait libre dans ses desseins. Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, fut supplié par les bourgeois de les délivrer de cette menace d'une citadelle. Saint-Paul, hautain et tenace, méprisa l'intervention du duc. Un jour, ils se rencontrent dans le cloître de Saint-Pierre. Le duc renouvelle ses demandes, Saint-Paul ses refus. Saint-Paul porte même sa main à la garde de son épée. Le duc saisit la sienne, et en perce Saint-Paul dans le ventre. Il meurt sur le coup. Peu après le duc de Guise traitait avec Sully. Ce fut une négociation complexe. Elle eut aussi ses bizarreries. Comme elle était à son terme, et qu'il ne fallait plus que la ratification du roi, les bourgeois de Rheims envoyèrent une députation pour se soumettre, sans qu'il eût à payer leur fidélité. Le duc de Guise pensait amener une ville de plus au roi; elle le devançait. Mais Henri IV était honnête homme. « Après s'estre gratté la teste deux ou trois fois, et s'estant mis à sourire, il dit : « L'on dit bien vray qu'il n'y a rien si volage qu'une » multitude de peuple ny qui se porte plutost d'une » extrémité en l'autre. — Vous avez signé les articles » en mon nom en vertu de vostre pouvoir ? — Ouy, » sire, je les ai signez, suivant le commandement » exprès et absolu que vous m'en aviez fait par trois » fois, et n'ay pensé en cela vous deservir ni vous dé-

» plaire. — Aussi n'avez vous fait, car je suis asseuré
» de vostre bonne intention, mais aussi puisque les
» choses en sont venües si avant et que vous y avez
» engagé ma foy et ma parole, je le veux observer in-
» violablement : et partant faites venir ceux de Reims
» parler à moy, car je les veux remercier, les grati-
» fier de ce qu'ils me demanderont (1). »

Le duc de Guise eut tous les avantages de son traité; il reçut le gouvernement de Provence. Quelques-uns murmuraient, et surtout le chancelier Chiverny. Sully n'écouta point les murmures. D'une part il éloignait le duc de Guise des pays où sa maison avait le plus de racines, de la Lorraine, de la Picardie, des Pays-Bas; de l'autre, il se servait de son nom populaire encore, pour déposséder le duc d'Epernon de la Provence (2). Le roi entra dans ces vues, et laissa gronder les politiques. La soumission du duc de Guise était la ruine de la Ligue.

Il restait pourtant des luttes encore. Le duc de Mercœur, frère de Louise de Lorraine, reine douairière de France, tenait la Bretagne en armes. Mais quelques villes lui échappèrent; d'autres furent assiégées; le maréchal d'Aumont soutint vaillamment le drapeau du roi.

Dans le Lyonnais, la guerre parut un instant se rallumer. Le duc de Nemours s'était évadé de sa prison de Pierre-Encise. Un parti était tout prêt à le servir. Il prit quelques places, mais bientôt il s'arrêta devant des forces envoyées par Lesdiguières et Montmorency.

(1) *Mém.* de Sully.
(2) Ibid.

En Provence, l'agitation n'avait cessé d'être ardente et complexe. Le rôle du duc d'Epernon était singulier. Il tenait l'épée pour le roi, mais sa fidélité était importune ou suspecte. On avait hésité à lui retirer le commandement, et il affectait de le garder en le rendant redoutable aux peuples. L'anarchie lui était un besoin ou un profit. La ville d'Aix, sous l'impulsion du comte de Carces, s'était déclarée pour le roi, et les hostilités du duc d'Epernon n'avaient plus de prétexte. Mais la bourgeoisie ayant supplié le terrible duc de les délivrer de la menace des forts qu'il avait élevés, il feignit de prendre cette prière pour une révolte, et il fit tirer contre la ville. Il alla attaquer Aiguilles qui ne se défendait pas, et fit pendre quelques hommes de la garnison. D'autres villes lui envoyèrent des soumissions. Il semblait animé de zèle pour le roi; il ne faisait que perpétuer le désordre. Alors les états furent convoqués, d'un côté par le duc d'Epernon, de l'autre par le comte de Carces, des deux côtés au nom du roi. C'était un affreux conflit. Mais Lesdiguières vint prêter son aide au comte de Carces, et l'on vit deux armées s'avancer l'une contre l'autre, chacune encore au nom du roi. Il n'y eut point de combat. Montmorency, que Henri IV avait fait connétable, se porta médiateur. Une trêve fut déclarée. D'Epernon rentra à Aix, où le peuple le reçut avec un secret frémissement de défiance et de colère; deux jours après parut Lesdiguières; on l'accueillit avec enthousiasme. Pendant ce temps arrivait de la cour l'ordre de suspendre d'Epernon pour un mois de son commandement. Sa fureur n'eut plus de bornes; il se fiait à la protection de Montmorency, son parent, et il rompit la trêve par

des hostilités. C'est ce qu'attendait Lesdiguières. Le terrible batailleur, secondé des Provençaux, fit raser les forts bâtis par d'Epernon, excita la défection de ses troupes, encouragea les villes à échapper à son pouvoir et à chasser ses garnisons. Ce fut là un étrange événement où la fidélité se déclarait par des révoltes. Montmorency se fit médiateur encore. Mais le rôle du duc d'Epernon allait s'achever; c'est en ce moment qu'arriva le traité qui faisait le duc de Guise gouverneur de la Provence. D'Epernon resta comme frappé par un coup de foudre.

Cependant le duc de Savoie avait profité de ces discordes pour aller s'emparer de Briqueras avec une armée fortifiée d'Espagnols et de lansquenets. Lesdiguières se hâta d'aller arrêter ses entreprises. Mais il ne put que préparer la campagne prochaine, en jetant des convois dans Cahours, au travers de mille périls (1).

Le duc de Mayenne voyait ces événements divers sans y prendre part. Sa situation était étrange. Le mauvais succès, comme il arrive, le livrait sans défense aux haines et aux soupçons de ceux-là même qu'il avait servis. Les ministres d'Espagne le noircirent par des notes infâmes, destinées à Philippe II, mais qui furent surprises et vinrent aux mains de Henri IV. Si Mayenne eût été politique, c'était une occasion naturelle d'accommodement, et Henri IV semblait le provoquer en lui faisant remettre ces accusations. Mayenne n'y vit qu'une occasion d'apologie envers le roi d'Espagne. C'était l'indice de peu de génie.

(1) *Hist. de Lesdiguières. — Hist. de Provence,* de Bouche.

Il crut qu'il lui suffisait de s'affermir dans la Bourgogne pour dominer plus tard les négociations. Il avait su de Jeannin que Dijon pouvait lui échapper par l'intrigue du maire, Jacques Verne, jusque-là fidèle ligueur, mais ébranlé par la rapidité des exemples qui entraînaient le royaume. Verne fut arrêté et condamné par sentence du parlement à avoir la tête tranchée. Ce fut une de ces dernières fureurs qui souillent et perdent les partis au moment où ils se pourraient sauver par des transactions.

Mayenne courut à Dijon, et de là il renoua quelques trames. Mais partout il voyait sa fortune fléchir. Rome se fatiguait d'une anarchie sans terme. Le duc de Nevers avait laissé auprès du pape un habile négociateur, d'Ossat, cet homme né de lui-même et montré au monde comme par hasard. La souplesse habile et tenace de ses paroles avait fini par triompher des oppositions romaines. Le pape avait consenti à recevoir le cardinal de Gondi au nom du roi; et il promettait d'accueillir du Perron, l'évêque d'Evreux, qui devait achever de lui faire connaître la situation du royaume. Les manéges de Mayenne allèrent donc se briser à Rome devant cette diplomatie savante. La grande question pour le pape, c'était que le catholicisme fût triomphant en France, que le concile de Trente y fût proclamé et que l'hérédité royale échappât toujours à l'hérésie. L'intervention de Mayenne en cette question était vaine désormais; et déjà même le pape commençait à jeter vers l'Espagne des paroles de paix ou de trêve, nouveau présage de ruine pour Mayenne, même lorsque le succès de ces vœux n'était point encore assuré.

Chose singulière ! Ce fut aussi à ces indices que le parti huguenot commença à se troubler. La paix avec l'Espagne eût semblé n'être qu'un renouvellement de la Ligue contre la religion dite réformée; et le grave Sully sacrifia cette fois le bien de l'Etat à ses scrupules de calviniste (1). Il crut politique de laisser subsister les germes de haine et de guerre entre les deux Etats; mais les inquiétudes des huguenots n'en étaient pas moins excitées. Ils firent des assemblées à Sainte-Foy sur la Dordogne, adressèrent au roi des doléances, et peu à peu grossissant leurs murmures arrachèrent une déclaration confirmative de l'édit de Poitiers, avec abolition générale des griefs qui pouvaient subsister contre eux. Cette sourde irritation fut pour Henri IV une raison de plus de hâter les ruptures avec l'Espagne : il pensait distraire les partis de leurs pensées séditieuses; et comme il se plaisait aux aventures de guerre il signifia à l'archiduc et aux états d'Artois et de Hainaut de faire en sorte que tous les soldats d'Espagne sortissent au plus tôt des terres de France, sous peine d'en être chassés par les armes.

Mais sur ces entrefaites un crime éclata. Henri IV revenant de Picardie était allé visiter avec tout son cortége de seigneurs la belle Gabrielle, alors marquise de Monceaux, dans son hôtel de Schomberg, derrière le Louvre. Là un jeune homme de dix-huit ans, Jean Châtel, fils d'un drapier de Paris, s'étant glissé dans la foule, frappa le roi d'un couteau, au moment où il se baissait pour relever deux seigneurs qui embrassaient

(1) Voyez un chapitre curieux des *Mém.* de Sully, le chap. LVI, édit. Michaud.

ses genoux. Le couteau devait aller droit au cœur. Le mouvement du roi changea la portée du coup; il fut frappé à la bouche, et eut une dent cassée. Ce fut une horrible alarme; puis la blessure ayant paru sans périls, on se précipita à Notre-Dame pour chanter un *Te Deum*.

Mais l'attentat révélait des haines toujours vivaces. On fit le procès à Jean Châtel, et, comme il arrive dans les temps de crise ardente, on lui chercha des complices. l avait été élevé par les jésuites; ce nom indiqua tout un complot. Justement les jésuites venaient de soutenir un éclatant procès contre l'université; les haines palpitaient encore. L'université leur contestait le droit d'enseigner, et, n'osant leur faire un crime de leur succès, elle leur en faisait un de leurs doctrines. Au dire de ses avocats, les jésuites étaient des *pestes publiques*, qu'il fallait chasser, non pas *d'un Paris* ou *d'un royaume*, mais de toutes les cités du monde : toute la justice que sollicitait l'université, c'était l'extermination. Et en ces tristes temps il n'était que trop aisé d'intéresser les passions politiques à une telle cause. Les jésuites étaient montrés comme des missionnaires de régicide, et plus l'accusation était violente, plus les accusateurs pensaient s'absoudre eux-mêmes. Or ces doctrines de meurtre contre les rois avaient été communes à l'enseignement tout entier des écoles; et même, de tous les ordres qui s'étaient mêlés aux luttes de la Ligue, celui des jésuites avait paru le plus réservé; à peine l'entrevoit-on dans le Journal de l'Etoile, cette libre chronique, et peu s'en faut que le satirique ne se fasse leur apologiste, tout en se déclarant leur ennemi. La singulière destinée des jé-

suites fut dès leur origine d'être à la fois un objet de haine et d'amour extrême. De là des persécutions atroces et des défenses immodérées. Entre ces extrémités, l'histoire garde sa justice. Elle ne saurait nier que les jésuites n'eussent participé à l'entraînement des opinions furieuses, à l'occasion de l'hérésie, prête à saisir le sceptre. Mais ils ne firent qu'obéir à la pensée universelle. Toute la portion savante de la nation avait accrédité ces sanglantes maximes, et la Sorbonne les avait transformées en arrêts de concile. L'université, dans son procès contre les jésuites, n'avait donc fait que déguiser ses jalousies sous une couleur de zèle public. Et apparemment sa pensée avait été pénétrée par le parlement, puisque, malgré la colère des politiques, du président de Thou surtout, l'arrêt laissa les choses en l'état (1).

Mais alors même survint ce coup de couteau de Châtel; et dès qu'il avait été élevé par les jésuites, la haine se ralluma, et le procès prit un aspect nouveau. Ce fut là, il faut le dire, une horrible affaire. On alla fouiller le collége des jésuites (2). On trouva chez un d'entre eux, Jean Guignard, bibliothécaire du collége, quelques libelles injurieux au roi. Ce fut toute la complicité. Le P. Guignard fut arrêté avec le P. Gueret, qui avait été professeur de philosophie de Châtel, sept mois auparavant. Châtel fut mis à la question; il dé-

(1) L'histoire du procès des jésuites a été faite en détail par le P. Daniel. Voyez l'*Hist. de l'université*, par du Boullay. — *Mém.* de Sully. — *Mém.* de Chiverni. — *Journal de l'Etoile.*

(2) C'était le collége de Clermont, ainsi nommé, parce qu'il leur avait été donné par Guillaume du Prat, évêque de Clermont, rue Saint-Jacques. C'est le collége de Louis-le-Grand.

clara dans les supplices n'avoir été mû au crime que par sa libre volonté. Mais puisqu'il croyait au droit horrible de tuer son roi, ses maîtres étaient criminels avec lui, et on les frappa du même arrêt. Châtel fut condamné à être écartelé, les jésuites furent bannis du royaume, avec confiscation de leurs biens, comme corrupteurs, perturbateurs, ennemis du roi et de l'Etat. « Le jeudi 29 (décembre) Chastel, après avoir esté mis à la question ordinaire et extraordinaire, qu'il endura sans rien confesser, fit amende honorable, eust le point couppé, tenant en sa main l'homicide cousteau duquel il avait voulu tuer le roy; puis fust tenaillé et tiré à quatre chevaux en la place de Grève à Paris, son corps et ses membres jettés au feu, et consommés en cendres, et les cendres jettées au vent (1). » Le sire Châtel (2), père du régicide, fut mis aussi à la question. On le soupçonnait d'avoir reçu les confidences de son fils. Sa maison fut rasée, et il fut banni avec sa famille. Peu de jours après intervenait un arrêt nouveau qui condamnait le P. Guignard « à estre pendu et étranglé, et son corps ars et consommé en cendres; et ce, pour réparation des escrits injurieux et diffamatoires contre l'honneur du feu roy et de cestui ci trouvés dans son estude, inscrits de sa main et faits par lui (3). » Arrivé au lieu du supplice, Guignard dit qu'il mourait innocent, pria pour le roi, protesta de l'innocence des jésuites ses frères, et recommanda son âme à Dieu. « Chose notable, dit encore le chroniqueur, que ces juges qui tous d'une voix le condam-

(1) *Journal de l'Etoile*.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

nèrent à mort (hormis le procureur général) estoient pour la pluspart de ceux qui avoient assisté au jugement de l'arrest donné contre le feu roy l'an 1569. » C'étaient là de tristes réactions où les plus infidèles, comme il arrive toujours, étaient les plus ardents à faire des représailles et à multiplier les supplices.

Le P. Gueret avait été mis à la question; il s'était préparé à l'horrible épreuve par la prière (1), et il l'avait supportée avec courage. On se contenta de le bannir à perpétuité après cette torture inutile. Après quoi tous les jésuites sortirent de Paris; on étala ce départ comme une ignominie. Mais les sentiments du peuple étaient divers. La justice ressemblait à une vengeance; la complicité était incertaine, la punition atroce; à la vue de ces religieux, les jeunes à pied, les vieillards et les malades sur des charrettes, expatriés pour un crime douteux, on eût dit une satisfaction donnée à l'esprit sectaire. De là une réaction de pitié. On suivit les jésuites avec des vœux, et peu après les familles catholiques leur envoyaient leurs enfants dans leur exil de Lorraine, sorte de protestation contre la peine qui les frappait, et aussi contre l'université, dont la cause triomphait par une justice implacable.

Ce fut une faute politique d'avoir ainsi détourné la pensée publique de l'odieux qui se devait attacher à la

(1) Cette prière mérite d'être citée : « Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui passus es pro me, miserere mei; et fac ut sufferam patienter tormentum hoc quod mihi præparatum est, quod merui, et majus adhuc. Attamen tu scis, Domine, quod mundus sum, et innocens ab hoc peccato. » *Journal de l'Etoile.* « Estant tiré, dit encore l'Etoile, il ne jetta aucun souspir ni plainte de douleur; seulement réitéra ceste prière : Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui passus fuisti pro me, miserere mei. »

tentative du régicide. L'intérêt serait allé de lui-même vers le roi ; en étendant outre mesure la complicité, on fit oublier le crime. Bientôt il ne fut bruit que du dessein formé de chasser de France tous les moines sans exception. Les catholiques s'émurent. Rome se troubla. Il fallut encore toute la dextérité de d'Ossat pour apaiser les défiances du pape. Alors se révéla tout entier le génie du célèbre diplomate.

Au milieu même de ces murmures, il osa jeter la question de l'absolution du roi. Sa négociation était d'autant plus libre, et ses manéges plus efficaces, qu'il n'était toujours à Rome que sous le nom de la reine douairière de France. Une action plus avouée eût été moins heureuse ; par les ruses de sa politique, il vainquit les antipathies ; son habileté personnelle domina toutes les raisons d'Etat. L'Espagne, avec son crédit, s'abaissa devant ce prêtre sans renom. Cet incident est digne de toute l'attention des biographes.

Mais nos récits sont rapides. Nous avons hâte d'aller aux grands dénoûments. Lorsque d'Ossat eut préparé à Rome la réconciliation du pape et du roi, du Perron, évêque d'Evreux, put enfin paraître avec un caractère public d'ambassadeur. C'était déjà comme une victoire. Le pape mit un grand appareil dans la délibération de l'absolution qui lui était demandée. On fit des prières solennelles. Le pape parut pieds nus dans une procession publique, et alla dire la messe toujours pieds nus dans l'église de Sainte-Marie-Majeure ; il demandait à Dieu, avec des larmes, de l'éclairer en cette grave décision. Cette pompe de supplication fut plusieurs fois renouvelée. Pour l'Eglise en effet c'était là une affaire immense, et le pape en était profondément

occupé dans sa conscience, en songeant à tant de pertes qu'avait faites la catholicité, et surtout à l'Angleterre, cet antique fleuron tombé de sa couronne. Les cardinaux furent appelés à délibérer avec le pape. Du Perron et d'Ossat n'avaient cessé de multiplier leurs instances; et d'ailleurs ils avaient mission de concéder tout ce que pourrait imposer l'Eglise. Enfin les conditions furent énoncées. Les envoyés du roi devaient abjurer en son nom le calvinisme, et faire profession de foi. Le roi restituerait l'exercice de la religion catholique dans le Béarn; il retirerait le jeune prince de Condé des mains des hérétiques, pour le nourrir en la religion catholique et piété chrétienne; les concordats seraient gardés et entretenus, le concile de Trente publié, les personnes et les biens des ecclésiastiques protégés contre l'oppression des gens d'épée; toute inféodation de domaines de l'Eglise accordée à des hérétiques serait révoquée; le roi témoignerait par tous ses actes sa volonté de rendre à la religion catholique ses droits et honneurs; et de sa personne il donnerait tous signes convenables de foi et de piété, en récitant le chapelet, les litanies, le rosaire, gardant les jeûnes et autres commandements de l'Eglise, entendant la messe tous les jours, se confessant et communiant en public, au moins quatre fois par an, manifestant de toute manière sa religion, bâtissant des monastères en Béarn, ratifiant l'abjuration nouvelle faite à Rome en son nom, la faisant connaître à tous les princes catholiques, et commandant enfin des actions de grâces solennelles dans tout son royaume (1).

(1) Livre des ambassades du cardinal du Perron. — Lettres du cardinal d'Ossat.

Henri IV approuva toutes ces clauses, et alors le pape concéda l'absolution. Ce fut à Rome un jour de pompe. Le bruit des trompettes, des canons et des cloches annonça à l'Eglise la conquête qu'elle venait de faire. Le peuple fit éclater sa joie. Le nom de Henri IV était populaire. Son portrait fut partout étalé sur les murs de Rome. L'enthousiasme était au comble. L'ambassadeur d'Espagne frémit de ces témoignages : c'était la fin de tant d'intrigues, au milieu desquelles la couronne de France avait perdu son éclat antique; c'était aussi l'indice de temps nouveaux où la royauté, redevenue catholique et libre, pourrait rendre à la monarchie sa prépondérance perdue depuis Charles-Quint.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Manifeste contre l'Espagne. — Combats divers. — La Bourgogne se soumet. — Henri IV court au-devant des Espagnols, qui se retirent. — Activité de Henri IV. — Il est reçu à Lyon en triomphe. — Guerre en Picardie. — Terreur du peuple. — Siége de Cambrai. — Malheur des armes de France. — Henri IV anime les négociations. — D'autres périls se révèlent. — Fermentation des huguenots. — Le roi poursuit son système de pacification. — Mayenne à la cour. — Plaisirs du roi, triste spectacle. — Anarchie en Provence. — Marseille rendue au roi. — Guerre étrangère. — Les Espagnols prennent Calais. — Traité avec la reine Elisabeth. — Les partis se ravivent. — Peste à Paris. — Opposition huguenote. — Assemblée des notables. — Mépris de Sully pour ces gens de judicature et d'écritoire. — Plaisirs de Henri IV au milieu de l'anarchie. — Retour aux affaires. — Assemblées des protestants. — Henri IV s'empare d'Amiens. — Diverses tendances des partis. — Affaires de Bretagne. — Edit de Nantes. — Frémissement général. — Discours du roi au parlement de Paris. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité de Vervins. — Mort de Philippe II. — Jugement de l'histoire. — Manéges et mariages. — Désir du roi d'élever Gabrielle au trône. — Intrigues de Gabrielle. — Mort de Gabrielle. — Négociations pour la dissolution du mariage de Henri IV. — Amours nouvelles. — Anecdote de Henri IV et de Sully. — Caractère de Sully. — Restes de haine ligueuse. — Le duc de Savoie à Paris. — Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. — Contrastes. — Luttes du cardinal du Perron avec Duplessis-Mornay. — Jugement de Sully. — Guerre de Savoie. — Traité nouveau. — La paix féconde. —

Réforme des finances. — Corruptions et répressions. — Trame de Biron. — Divers récits. — Triste fin des cabales. — Mort de Biron. — Ambassade des Suisses.

Henri IV.

1595. Durant cette longue et laborieuse négociation de l'absolution papale, les événements avaient continué de suivre leur cours, avec leurs vicissitudes de guerre étrangère et de guerre civile.

Dès le mois de janvier, un manifeste avait été lancé contre l'Espagne. Il en résulta une horrible complication de petits combats dans la Picardie et dans les Pays-Bas; le duc de Bouillon attaquant les Espagnols vers le Luxembourg; les Espagnols menaçant de se rejeter sur la Bourgogne; les partis royalistes courant jusqu'à Mons et Arras; les partis ligueurs insultant Amiens et Péronne. Mayenne avait encore quelques restes de force. Sa garnison de Soissons osa un jour venir toucher aux murs de Paris; elle enleva quelques seigneurs qui exerçaient leurs chevaux au manége des Tuileries. Lui-même se tenait dans la Bourgogne, appliqué à retenir les villes douteuses, tandis que son négociateur Jeannin s'efforçait à Paris d'arracher quelques conditions de paix (1).

Henri IV se multiplia pour s'opposer à de telles menaces de guerre et d'anarchie. Il renouvela la trêve avec le duc de Lorraine, et prit ses troupes à son service. Ce lui fut un renfort pour s'attaquer aux Espagnols, qui commençaient à s'étendre vers la Saône.

(1) De Thou, liv. CXII. — *Mém.* de Cayet.

L'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas, venait de mourir; le comte de Fuente avait pris la conduite des affaires : c'était un grand capitaine; il avait débuté par la prise de Hui; tout indiquait qu'il allait rendre les luttes sérieuses.

Mais tout à coup la Bourgogne commença de s'ébranler. La ville de Beaune, vainement contenue et murée par Mayenne, se déclara la première contre son pouvoir; le maire parut l'épée à la main avec l'écharpe blanche, et cria : *Vive le roi.* Le maréchal de Biron alla faire tomber de force le château qui résistait. Dijon suivit l'exemple; et le roi à ces nouvelles partit de Paris, pour achever la soumission de la province. « Mayenne de là en avant ne battist plus que d'une aile, non plus que la Ligue, qui ressembloit proprement à une corneille desplumée (1). »

En même temps le connétable de Montmorency s'emparait de Vienne, et le duc de Nemours, qui n'avait plus que cette place sur le Rhône, mourait à Annecy, de chagrin, dit-on, d'avoir vu tomber à jamais ses espérances de royauté.

Le roi, de plus en plus excité par ces présages, courut à la rencontre des Espagnols, qui toujours s'avançaient, et avaient dessein de protéger le château de Dijon, resté aux mains des troupes de Mayenne. Le connétable de Castille les commandait; Mayenne marchait à ses côtés. Henri IV n'avait que quelques détachements de cavalerie. Il ne craignit pas, avec quelques centaines de vaillants, de se choquer contre des forces inégales. Le combat fut acharné, sur la ri-

(1) *Journal de l'Etoile.*

vière de Viagenne, non loin de Fontaine-Française. Biron fut blessé à la tête et au ventre; mais il continua de se battre comme un lion. Peu s'en fallut que le roi ne fût opprimé par le nombre. Son intrépidité le sauva. Le connétable de Castille le crut suivi de toute son armée. Il s'éloigna, laissant deux ou trois cents morts ou blessés, avec un drapeau. Ce fut de la part de Henri IV une glorieuse témérité. Les sages la blâmèrent. Mais il se plaisait à ces luttes soudaines, et elles lui étaient fortunées. Les châteaux de Dijon et de Talan se rendirent à lui; les Espagnols se retirèrent sous Grei, dans la Franche-Comté, et Mayenne, délaissé par eux, alla s'enfermer à Châlons-sur-Saône, la seule ville qui reconnût encore son autorité.

Tout allait se précipitant. Dans l'Anjou, les maréchaux de la Ligue préparaient leurs traités de soumission. Le duc de Savoie songeait de même à la paix, et Lesdiguières la lui rendait nécessaire, à force d'activité dans ses luttes. La Provence avait encore ses factions furieuses; d'Epernon les ravivait et les mêlait entre elles par une activité d'intrigue sans égale, encouragé peut-être par la faveur secrète du connétable, son parent. C'est vers ces régions que le roi apporta les soins de sa politique avec la menace de son épée.

Il passa de la Franche-Comté à Lyon. On lui fit une entrée triomphale, et de toutes parts lui vinrent des députés. Mayenne et le duc de Savoie, l'un délaissé, l'autre épuisé, demandaient une trêve; elle fut concédée. Le traité de Mayenne révéla au grand ligueur tout son changement de fortune. Ce n'étaient plus deux pouvoirs rivaux qui transigeaient entre eux; c'était un souverain qui dictait la loi, et un sujet qui commençait à la

subir. Il avait fallu même que Mayenne se fît assurer à Paris des bons offices de Gabrielle. Triste particularité, qui faisait intervenir l'intrigue d'une maîtresse là où ne devait apparaître que la générosité du monarque (1). Une condition fut imposée à Mayenne, ce fut de donner sa parole que dans les trois mois de trêve on travaillerait à la paix. C'était pour la Ligue l'annonce définitive de sa ruine; et plusieurs places de Picardie en effet se hâtèrent à cette nouvelle de se rendre au roi (2). Mais le désordre continua de survivre dans la Provence, avec un caractère tout distinct des luttes catholiques. D'Epernon tenait l'épée pour lui-même, et pour dernière bizarrerie c'était le duc de Guise qui allait paraître tenant l'épée pour le roi. Cet incident extrême attestait aussi la fin des grands drames politiques; les factions n'allaient plus être que ce que la langue moderne appelle des coteries (3).

Cependant la guerre éclatait sur la Picardie. Le comte de Fuente y parut avec quinze mille hommes et vingt pièces de canon. Le duc de Longueville, qui était gouverneur de la province, fut frappé à mort dès le début. Le comte de Saint-Pol son frère lui succéda. Le comte de Fuente s'empara du Catelet après un siége ardent de cinq semaines. Saint-Pol et le maréchal de Bouillon se dédommagèrent par la prise de Ham. La défection les servit, et l'intrépidité mieux encore. Une garnison d'Espagnols et de Napolitains défen-

(1) *Hist.* de de Thou.
(2) *Hist. des cinq règnes.*
(3) Voyez l'*Hist. de Provence*, Bouche.

dait la place; huit cents périrent dans un combat à outrance. Quatre cents furent faits prisonniers. Gomeron, qui commandait le fort pour Mayenne, était en ce moment à Bruxelles ; il avait promis aux Espagnols de le leur laisser, comme point important de communication ou de retraite. On le soupçonna d'avoir favorisé l'entrée des Français ; le comte de Fuente lui fit trancher la tête.

Le terrible Espagnol portait en tous lieux le ravage. Il courut assiéger Dourlens. Les généraux français ne s'entendirent pas pour défendre la place. L'amiral Villars s'était joint à eux; mais le commandement était indécis. La rivalité fut fatale. Des convois furent enlevés, et dans un combat sérieux Villars, ayant eu son cheval tué, tomba et se cassa la cuisse. Il fut fait prisonnier avec quelques autres. Des Français ligueurs de l'armée ennemie disputaient cette proie aux Espagnols ; dans la dispute Villars fut égorgé avec quelques autres chevaliers ; ce fut une horrible fin d'une vie éclatante. Peu de jours après, la ville tombait au pouvoir des Espagnols. Ils y commirent des atrocités. Deux mille hommes furent passés au fil de l'épée. Cet affreux désastre fut attribué au maréchal de Bouillon, qui s'était aventuré aux combats sans attendre un secours conduit par le duc de Nevers. On dirigea ce qui restait de forces vers le Boulonnais, et le duc de Nevers alla couvrir Amiens, Corbie et Saint-Quentin. Mais les peuples furent frappés de terreur ; on pensa les distraire à Paris en leur étalant le spectacle de la condamnation à mort portée contre le duc d'Aumale ; il avait été vu dans les rangs des Espagnols. Son effigie, vêtue d'une écharpe rouge, fut traînée par les

rues, et le bourreau la coupa en quatre quartiers sur la place de Grève. Mais la pensée populaire ne se portait pas moins aux images de terreur. « On parlait partout d'entrer en composition avec l'Espagnol, victorieux et insolent comme de coutume en sa prospérité (1). »

Le duc de Nevers calma d'abord les alarmes publiques par la sagesse de sa défense ; mais bientôt le comte de Fuente, abandonnant les places de Picardie, s'alla brusquement rejeter sur Cambray ; alors le duc de Nevers parut être inégal à ce péril, soit que ses forces fussent insuffisantes, soit que son génie ne se portât pas aux aventures éclatantes et décisives. Il s'approcha toutefois, avec sa petite armée de quatre ou cinq mille hommes. Un renfort fut jeté dans la place. Mais l'armée espagnole était formidable ; soixante-dix canons tonnaient contre les remparts. Et pour comble les habitants conspiraient avec les Espagnols, et l'archevêque était dans leur camp. Cette fatale disposition était due à la conduite du maréchal de Balagni, ce bâtard de l'évêque Montluc, qu'on avait fait prince de Cambray, et qui s'était fait détester par son commandement hautain et son avarice cruelle. Les hommes d'armes firent merveilleusement leur office. Plus d'une fois les batteries des assiégeants furent détruites par l'artillerie de la ville. Le comte de Fuente hésita même à continuer le siége. Mais la haine des bourgeois éclata contre Balagni, ce prince dérisoire et oppresseur tout à la fois, à l'occasion d'une monnaie de cuivre qu'il fit frapper, en lui donnant une valeur nominale qu'il imposait au peuple, et qu'il n'acceptait pas pour

(1) *Journal de l'Etoile.*

lui-même. La défense des gens de guerre fut inutile. Il fallut capituler en présence d'une sédition furieuse. Les armes d'Espagne allèrent s'étaler à la place des armes de France, sur les murs de cette cité conquise sous le règne précédent par le duc d'Alençon. Balagni tomba de son rang de prince comme un homme qui n'en avait pas en lui-même la dignité; mais sa femme Renée d'Amboise mourut de dépit, reprochant à son mari sa lâcheté, et lui disant que « s'il eust eu seulement la moictié du cœur de sa femme, il n'eust survécu à une telle perte; et qu'après une si grande escorne il ne lui estoit possible de vivre (1). » Peu après, le comte de Fuente allait recevoir à Bruxelles des ovations pour ses victoires.

Alors parut Henri IV. Il supporta ces malheurs avec impatience, et, contre les habitudes de son humeur joyeuse et bienveillante, il les reprocha au duc de Nevers. Le prince, frappé comme d'un coup de foudre, tomba malade et mourut quinze jours après. C'était un homme de bien, trop éclairé pour les temps funestes qu'il avait traversés, « meilleur François que les François même, » dit d'Aubigné, mais pour cela même n'ayant eu dans les factions qu'une autorité douteuse. Les scrupules de sa vertu nuisirent à son génie; dans les temps d'anarchie, l'audace est tout le mérite; le duc de Nevers eût été un grand homme en des temps réglés.

Il y a des inégalités dans la fortune des armes; Henri IV, qui eut regret d'avoir blessé le noble cœur du duc de Nevers, l'éprouva lui-même. Il voulut tenter

(1) *Journal de l'Etoile.*

de faire enlever la Fère; il ne réussit point. Le siége alla se traîner jusqu'à l'année suivante. Le roi parcourut la Picardie pour ranimer les courages. Il vit partout la désolation et la ruine. Il eut hâte alors d'animer les négociations pour désarmer les restes de la Ligue par des traités, quelque penchant qu'il eût eu à les détruire plutôt par son épée.

Le duc de Mercœur dominait la Bretagne par sa souplesse active. Il visait à passer pour le dernier boulevard des catholiques ; et l'Espagne le secondait dans l'intérêt de sa politique. Il fallut employer pour tempérer son ambition la reine douairière sa sœur. La petite ville d'Ancenis devint un moment le siége des intrigues de deux grands Etats. L'Espagne montrait son or et des images de souveraineté dans la Bretagne. Un envoyé remit au duc une écharpe rouge, riche de pierreries, avec la promesse de trois cent mille écus par an. On ne lui demandait que de se faire Espagnol. L'orgueil du prince s'effraya; cependant il ne repoussa point ces offres; d'autre part il s'en fit un titre, et une trêve de quatre mois fut convenue. Déjà le roi avait couronné les négociations avec le duc de Lorraine par un traité signé à Saint-Germain (1). Un autre traité moins important, signé à Lyon par des députés du roi de France, du roi d'Espagne et des cantons suisses, régla la neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne (2).

Ces transactions disposaient les peuples à des habitudes de conciliation, et montraient le roi comme un paci-

(1) *Traités* de Léonard, t. 2.
(2) Ibid.

ficateur. C'était une puissance plus assurée que celle des batailles. Mais déjà d'autres périls se révélaient. Les feux de la Ligue étaient près de s'éteindre : l'esprit hérétique se raviva. Les huguenots n'avaient point cessé de fatiguer le roi par leurs requêtes depuis l'assemblée de Mantes. Quelques grands seigneurs les secondaient, et on commençait de soupçonner le duc de Bouillon d'exciter leur colère et d'encourager leurs murmures. Ils firent des assemblées nouvelles, où de tous les points du royaume arrivait la plainte de leurs ministres. Une de ces assemblées eut de l'éclat. Elle se tint à Saumur. Ils avaient obtenu pour cela un brevet du roi. Mais une fois réunis ils déclarèrent ce brevet non avenu, n'ayant besoin, disaient-ils, à cet effet que de leur droit propre. C'était un essai d'indépendance qui ressemblait à de l'insulte. Puis, ayant recueilli tous leurs griefs, ils envoyèrent au roi leur cahier. Henri IV alors était encore à Lyon. Sa réponse fut bienveillante. Peu s'en fallut qu'elle ne ressemblât à une apologie. Les huguenots ne furent pas contents ; mais ils manquaient de prétextes pour pousser la plainte à l'extrême. Deux occasions s'offrirent. Dans la Bretagne, le duc de Mercœur les poursuivait à outrance. Ceux de la Châtaigneraie s'étant réunis dans une maison pour le prêche, la garnison de Rochefort courut sur eux et en fit un effroyable massacre. Un cri d'horreur se leva de tous côtés ; dans le Poitou, catholiques et protestants se plaignirent de cette atroce fureur. En même temps le roi retirait des mains des chefs huguenots le jeune prince de Condé, âgé de sept ou huit ans, héritier présomptif du trône, et dont pour cela même l'éducation intéressait vivement l'hérésie.

Telles furent les deux blessures faites au cœur des huguenots. Ils en gardèrent le ressentiment. Leurs conciliabules s'animèrent. Mais ils ne se sentaient pas encore de force à remuer. Ils réservèrent l'éclat pour un temps meilleur.

1596. Le roi cependant suivait son système de pacification intérieure, comme pour réunir un jour toutes les forces de l'Etat contre les inimitiés du dehors. D'énormes sommes d'argent furent employées à cette œuvre de politique. On payait les capitulations des princes et des seigneurs, qui renonçaient à la guerre. Les fidèles murmuraient; mais il fallait pourtant mettre fin à l'anarchie (1). La trêve accordée à Mayenne fut transformée en paix définitive par un édit mémorable, où le roi eut l'habileté de laisser au chef de la Ligue le mérite du patriotisme; il le louait de n'avoir jamais livré l'Etat à l'étranger; c'était motiver admirablement les concessions d'honneur qui lui étaient faites, et donner satisfaction à la Ligue entière en achevant de la tuer. Quant à Mayenne, il n'eut pour expliquer sa soumission qu'à se déclarer fidèle à l'exemple du pape. Il avait pris l'épée pour défendre la religion catholique; il la déposait dès que le roi avait été absous par l'Eglise. La Ligue était justifiée; Mayenne écrivit à ses adhérents pour les exciter à poser comme lui les armes.

(1) « Ensuite les sommes de deniers qui ont esté accordez par plusieurs traitez et conférences de provinces, villes et chasteaux, forteresses et hommes, qui se sont réduits en l'obeyssance du roy, compris ce qui a esté accordé à M. le duc de Lorraine. Somme toute : 6,477,596 escus. Il y en aura encore pour trois cens mil escus qui ne sont icy compris; et sy on traite avec M. de Mercure, qui en aura encore bonne somme. O tempora! » Date 1596 (26 novembre). *Mém.* de Cl. Groulart.

Le roi comprit dans l'édit les princes et les villes, rebelles encore, qui suivraient les conseils de Mayenne. Quelques-uns l'imitèrent ; d'autres firent des intrigues pour avoir des conditions meilleures : la soumission était le parti le plus sûr. Mayenne parut à la cour. On voulut donner de l'éclat à cette apparition. Mais la pompe s'abaissa devant une maîtresse. C'est une triste chose de trouver toujours cette Gabrielle dans les plus graves événements de la vie de Henri IV. Le monarque était captif à ses pieds ; et, par une bizarrerie de plus, deux siècles se sont passés sans que la postérité ait fait de cette faiblesse un grief contre sa gloire. Ce fut à Mousseaux que Mayenne alla trouver Henri IV, et la marquise de ces lieux l'amena au roi par la main. Henri IV l'attendait assis sous un dais. Mayenne mettait un genou à terre pour lui baiser les pieds ; le roi le releva en l'embrassant, et de sa parole joyeuse lui dit : « Mon cousin, est-ce vous ? ou si c'est un songe que je voy ? » Mayenne répondit par des révérences. Il y eut ensuite un échange de paroles secrètes entre les deux princes ; après quoi Henri promena le ligueur dans ses jardins ; et c'est alors que se passa une scène de raillerie gasconne, souvent contée dans les histoires. Mayenne était gros, et fatigué par des douleurs de sciatique. Le roi était alerte, et s'amusait à marcher à grands pas. « Si je promène encore longtems ce gros corps icy, dit-il à Sully, me voilà vengé sans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits, car c'est un homme mort ; » et se retournant vers Mayenne : « Dites le vray, mon cousin, lui dit-il, je vay un peu viste pour vous, et vous ay par trop travaillé. — Par ma foy, lui répondit Mayenne, en frappant de sa main sur son

ventre, il est vray, et vous jure que je suis si las et si hors d'haleine que je n'en puis plus; que si vous eussiez continué de me promener ainsi viste, car l'honneur et la civilité ne me permettoient pas de vous dire C'est trop, et encore moins de vous quitter, je croy que vous m'eussiez tué sans y penser. » — « Lors le roy l'embrassa, lui frappa de la main sur l'espaule, et luy dit avec une face riante, un visage ouvert, et lui tendant la main : « Allez, touchez là, mon cousin, car pardieu « voilà tout le mal et le desplaisir que vous recevrez ja» mais de moy, et de cela en donné je ma foy et parole » de bon cœur, lesquelles je neviolay ny ne violeray ja» mais (1). » Enfin après quelques moments passés dans le cabinet du roy, « Ils vinrent soupper, dit l'autre chroniqueur que je suis, et souppa le roy en une table à part, ayant la marquise à son costé. Le duc de Maienne estoit en une table joignante celle du roy, aiant près de lui assise madamoiselle Diane d'Estrées, sœur de madame la marquise. Ainsi les deux sœurs firent ce jour l'honneur de la feste; et beust le roy au duc de Maienne, que les courtisans appeloient son beau-frère. »

Et l'historien ajoute : « Voilà comme on passoit le tems à la cour, où si on n'estoit guère sage, on l'estoit aussi peu à Paris, encores qu'on eust plus d'occasion d'y pleurer que d'y rire (2). » La misère en effet était au comble. Les maladies se joignaient à la famine. Le peuple était dans la détresse; et en regard de ces images s'étalaient des fêtes insensées, les riches insultant à la ruine publique par des magnificences déréglées, et par le luxe de leurs débauches.

(1) *Mém.* de Sully.
(2) *Journal de l'Etoile.*

Cependant la Ligue expirait ; mais en Provence l'anarchie était survivante. D'Epernon continuait de défendre son pouvoir personnel, et il refusait de céder le gouvernement au duc de Guise. D'étranges usurpations s'étaient faites en divers lieux ; Marseille était aux mains de deux petits tyrans, l'un consul, l'autre viguier; ils s'étaient vendus à l'Espagne; leur domination était atroce. Comme les usurpations étaient téméraires, les entreprises de fidélité furent monstrueuses. Un paysan essaya de faire sauter d'Epernon dans une maison où il tenait conseil avec ses affidés, au moyen d'un sac de farine qui recélait une machine infernale chargée de poudre. La machine éclata. Le plancher sauta. Les officiers du duc périrent ; lui seul resta sain et sauf. Il n'en fut que plus opiniâtre. Vainement Lesdiguières apparut avec son épée et emporta des places : lorsqu'il voulut faire enregistrer au parlement d'Aix les lettres qui le nommaient lieutenant du roi sous le duc de Guise, la noblesse résista parce qu'il était huguenot. Il fut contraint de regagner le Dauphiné. Et en même temps le parlement instruisait contre l'archevêque Gilbert Genebrard, ligueur obstiné, et auteur de livres jugés criminels de lèse-majesté. Il le condamna au bannissement, et ses écrits furent brûlés par le bourreau. Ainsi l'anarchie était complexe ; la fidélité était déréglée comme la révolte.

Parmi ce désordre le duc de Guise parvint à étouffer les deux tyrans de Marseille. Ce fut une entreprise égale à celles des vieilles histoires des républiques. Un Corse nommé Pierre de Libertat fut le héros de ce drame ; mais d'avance il fit ses conditions. Le duc de Guise lui promit cinquante mille écus, la charge de viguier et

les plus belles magistratures de la ville pour ses parents et pour ses amis : après quoi le Corse n'eut plus qu'à faire sa trame. Une sédition fut préparée : l'un des tyrans, nommé Casaux, ayant paru dans le péril, Libertat le frappa au ventre d'un coup d'épée, et en même temps il cria *Vive le roi*. Ce cri eut partout des échos ; c'était un cri de liberté. Le compagnon de Casaux, nommé Louis d'Aix, essaya vainement de se défendre. Le duc de Guise était aux portes. Il entra dans ce tumulte. Louis d'Aix, avec quelques satellites, n'eut que le temps de se jeter dans les galères et de gagner la mer. Marseille fut ainsi conquise au roi. De grands honneurs furent accordés au Corse libérateur, et comme il mourut un an après on lui érigea une statue. Le président Duvair fit son oraison funèbre. Sa mémoire fut entourée d'hommages. Il avait en effet rendu au roi un grand service, en ravissant à l'Espagne ce passage du royaume. *C'est maintenant que je suis roi*, s'écria Henri IV. Il fut triste toutefois que toute cette gloire eût été payée d'avance comme un coup de main de sicaire aventurier.

Tout alla vite en Provence. D'Epernon, n'ayant plus l'appui de Marseille, se vit perdu. Il fut battu dans un engagement contre le duc de Guise. Il perdit ce qui lui restait de places ; et alors enfin il songea à demander grâce. Henri IV n'aimait rien plus que d'avoir à pardonner. Par là s'affermissait sa royauté. D'Epernon reçut le gouvernement du Limousin ; et la Provence retrouva la paix sous le duc de Guise.

Mais la guerre étrangère restait allumée. Le cardinal archiduc Albert d'Autriche était venu prendre le commandement des Espagnols. La Picardie était par-

tout menacée, et les armes du roi étaient retenues sans succès devant la Fère. Un gentilhomme de Champagne, nommé de Rosne, fut fatal à la France. Il avait servi de son génie la Ligue et Mayenne, mais les traités de paix l'avaient oublié à Bruxelles. On se souvint de lui, et on essaya de le rattacher au roi par une négociation ; mais on ne lui garda pas le secret. La nouvelle en étant venue aux Espagnols, ils allaient le faire périr comme un traître. Il échappa au péril en se faisant traître en effet. Dans le conseil même qui délibérait de sa mort, il ouvrit un plan de campagne qui étonna l'archiduc. Il proposait d'aller brusquement enlever Calais, pendant que le roi s'épuisait d'efforts pour emporter la Fère. Son avis fut écouté. L'armée espagnole parut devant Calais. La place était délabrée et mal défendue. Au bout de huit jours, le gouverneur, nommé Vidossan, homme de cœur, mais sans génie, demanda à capituler. Le château tenait encore, mais il devait se rendre dans six jours s'il n'était secouru. A cette désastreuse nouvelle, Henri IV parut. Il jeta quelques forces dans le château, et envoya solliciter des secours de la reine Elisabeth.

C'était là un singulier retour de fortune. Près de quarante ans auparavant, le grand duc de Guise avait enlevé cette ville à la domination d'Angleterre, et Henri IV le batailleur allait demander à l'Angleterre de l'aider à la conserver contre l'Espagne. Ce n'était plus ici une question huguenote, mais une question nationale : Elisabeth le sentit trop bien ; elle refusa les secours, à moins qu'on ne lui promît la possession de Calais. L'ambassadeur, de Sancy, sentit bouillonner son âme. « N'aimez-vous pas mieux, lui dit la reine, que Calais soit à moi qu'à

l'Espagne ? — Il ne sera ni à l'un ni l'autre, répondit l'ambassadeur, et encore nous aimerions mieux qu'il fût à l'Espagne qu'à vous. » Cette réponse avait été soudaine. L'ambassadeur la voulut tempérer par des raisons politiques, en disant que Calais, entre les mains de l'Angleterre, serait pour les deux pays une occasion de rupture. Mais Elisabeth n'en fut pas désarmée. Son ambassadeur alla redire à Henri IV sa prétention. Henri IV lui tourna le dos : « S'il avoit à être mordu, disait-il, il aimoit autant l'être d'un lion que d'une lionne. » Pendant ces négociations les Espagnols forçaient le château de Calais. Huit cents Français furent tués sur la brèche, et parmi eux le gouverneur Vidossan, qui de la sorte échappa à l'ignominie. Le traître de Rosne continuait de conseiller les Espagnols. Il les fit marcher sur Ardres, malgré l'avis de tous les capitaines. D'abord la défense fut intrépide. Un Montluc, petit-fils du célèbre maréchal, se fit tuer dans une sortie. Puis le désespoir saisit la garnison ; elle se rendit après quelques jours. En même temps la Fère ouvrait ses portes au roi. Ce fut une légère consolation des pertes qu'on venait de faire. Peu après, de Rosne expiait sa triste gloire en périssant d'un coup de canon, devant la place de Hulst en Hollande, assiégée par les Espagnols.

Ce ne fut qu'alors que la reine Elisabeth consentit à un traité nouveau avec Henri IV, sorte de ligue offensive et défensive contre l'Espagne, où entrèrent les états de Hollande (1). Il était trop tard. L'Espagne venait de prendre de fortes racines sur les terres de

(1) *Traités* de Léonard, t. 2.

France et des Pays-Bas ; de vaillantes luttes ou de savants traités seraient nécessaires désormais pour l'arracher de ses conquêtes.

En même temps les partis se ravivaient, et un autre fléau ravageait Paris, la peste. Le chroniqueur du temps (1) raconte les désastres de la contagion, et il y ajoute cette particularité : « Aliénations d'esprit et désespoirs saisissoient hommes et femmes, qui estans tourmentés du malin esprit, crioient qu'ils estoient damnés, dont chacun disoit que Dieu estoit courroucé, mais personne ne s'amendoit. » Le ravage des maladies n'était pas le pire ; à lire les récits de l'historien, on s'effraye plus encore du ravage des vices. Le roi s'oubliait dans ces malheurs. « Le peuple, qui de soi est un animal testu, inconstant et volage, autant de bien qu'il avoit dit de son roy auparavant, commença à en dire du mal, prenant occasion sur ce qu'il s'amusoit un peu beaucoup avec madame la marquize (2). » Et là-dessus les grossières satires volaient parmi les plaintes et les cris de la douleur.

Une circonstance justifia ces malignités, ce fut de voir les pompes du baptême d'une fille de Henri IV et de la marquise de Monceaux, « accouchée, dit le magistrat chroniqueur, dans le monastère de Saint-Ouen (3). ». On les étala comme pour le baptême d'une fille de France ; ainsi la dignité publique était blessée, et le peuple, cet *animal testu*, laissait avec raison échapper sa colère.

Sur ces entrefaites parut le légat du pape, Alexan-

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) Ibid.

(3) *Mém.* de Claude Groulart.

dre de Médicis; il venait pour apaiser les derniers restes de la Ligue, et faire accomplir les conditions publiques de l'absolution du roi. On lui fit à Paris de grands honneurs, si ce n'est que la peste jeta sur la magnificence des fêtes son reflet sinistre. Il essaya de désarmer Mercœur. Mais la négociation traîna en longueur. Toute l'utilité de sa présence fut de convaincre les peuples catholiques de la réconciliation du pape et du roi. L'attention se reporta sur l'anarchie huguenote.

Les protestants ne cessaient de murmurer, de remuer, de s'assembler. Duplessis-Mornay, ami du roi, sorte de calviniste philosophe et de politique indécis, leur servait de médiateur, tout en affectant de les modérer; et le duc de Bouillon les exaltait au contraire en se déclarant leur chef et leur patron. Ils se réunirent à Loudun, examinèrent la dernière réponse du roi à leurs requêtes, la déclarèrent offensante, appelèrent publiquement à eux les gens d'épée, firent des délibérations nouvelles, osèrent parler de révolte, et enfin déclarèrent une sorte de ligue, qui était comme un signal de guerre. Le roi n'était point en mesure de contenir brusquement ces entreprises contre son autorité. Tout lui défaillait. Les armes étrangères étaient menaçantes. Les finances de l'Etat étaient en désordre (1). L'anarchie civile eût achevé de le ruiner. Les

(1) La situation des finances est tristement exposée dans une lettre de Henri IV à Sully, écrite durant le siége de la Fère. On y trouve ce passage souvent cité : « Je vous veux bien dire l'estat où je me trouve réduit, qui est tel, que je suis fort proche des ennemis, et n'ay quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complect que je puisse endosser; mes chemises sont toutes deschirées; mes pourpoints trouëz au coude; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux

moyens pacificateurs convenaient à une position si perplexe, et répondaient peut-être aussi à quelque penchant secret de bienveillance pour les huguenots. Enfin, la sœur de Henri IV, *Madame*, calviniste acharnée, tenait à Paris des prêches publics; c'était là un foyer brûlant d'opposition. Le roi crut sage de ne point heurter cette ferveur par la force ouverte, et il espéra la désarmer par des concessions.

Il annonça à l'assemblée de Loudun son intention de convoquer les *notables* à Rouen, et il lui offrait d'y envoyer des députés; là seraient examinés les griefs, et justice serait faite. En même temps il lui demandait de se transférer à Vendôme; et c'était la reconnaître en quelque sorte dans son droit de révolte. Les huguenots devinrent intraitables.

Cette assemblée des *notables* ne fut point, à proprement parler, une assemblée d'états-généraux (1). Le roi cependant, au dire des Mémoires de Sully, avait voulu qu'ils fussent nommés librement par les trois ordres, « n'ayant point imité les roys ses devanciers en l'affectation et désignation de certains deputez particuliers à sa fantaisie pour en disposer selon icelle. » Et une fois réunis il leur avait de même accordé

jours je disne et souppe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disans n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. » *Mém.* de Sully. — Dans une autre circonstance, Henri IV disait au parlement, qui se refusait d'enregistrer un édit : « Traictez-moi au moins comme les moins, *victum et vestitum*. Je ne mange pas tousjours mon saoul; et quant à mes habillements, regardez, monsieur le président, regardez comme je suis accoustré ! » *Journal de l'Etoile*.

(1) Voyez quelques détails dans les *Mém.* du pr. Groulart.

pleine liberté d'aviser au « rétablissement du royaume et de la dignité royale en son entière et ancienne gloire, amplitude et splendeur; à la paix et soulagement du peuple, et surtout des plus pauvres, lesquels en général il aymoit comme ses chers enfants (1). » Il leur avait signalé principalement la réforme des finances, « de quoy il leur bailloit la disposition absolue. Et combien que sa barbe grise, ajoutait-il, ses longues expériences, ses grands travaux et tant de périls qu'il avoit courus pour sauver l'Estat, méritassent bien d'être exceptés des règles générales, que néanmoins ne vouloit-il pas laisser de s'y soumettre comme les autres, tenant pour une des plus infaillibles marques de la décadence des royaumes et principautez, lorsque les roys vont mesprisant les loix, croyent de s'en pouvoir dispenser, et veulent distribuer leurs faveurs, bénéficences, honneurs, charges, dignitez, offices et bénéfices, avec autres esgards, respects et considérations, que l'intégrité, intelligence, vaillance, noblesse et loyauté d'un chacun, selon la diversité des applications, opérations et fonctions nécessaires, à quoy aussi estoit-il bien résolu de ne manquer pas, afin de leur servir de modelle et d'exemplaire, pour les rendre tant plus soigneux et diligens à s'acquitter de leur devoir, lequel il leur recommandoit au nom de Dieu (2). »

(1) *Mém.* de Sully.

(2) La harangue de Henri IV est ainsi rapportée dans l'ancienne édition du *Journal de l'Etoile*. « Si je voulois acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle harangue, et la prononcerois avec assez de gravité; mais, messieurs, mon désir tend à des titres bien plus glorieux, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet Estat; pour à quoi parvenir, je vous ai assemblés. Vous sçavez, à vos dépens

Là-dessus les députés se mirent à délibérer. Mais « il faut sçavoir, continuent les Mémoires de Sully, qu'ils ne voulurent nullement estre distinguez par les trois ordres accoutumez, de crainte que les nobles ne prétendissent de faire un corps séparé, auquel ils ne voulussent pas admettre les officiers, mais les réduire au rang du peuple, et par ainsi les précéder, soit en général, soit en particulier : ils prirent un titre nouveau, et se firent appeler messieurs les notables, lesquels estoient quasi tous ou d'Eglise, ou de judicature, ou de finance, ou d'escritoire; car quant aux gentilshommes, ils estoient en si petit nombre, et tel-

comme aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à ceste couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasi ruinée, mais presque perdue pour les François. Par grâce divine, par les prières, par les bons conseils de mes serviteurs, qui ne font profession des armes; par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue pas mes princes, pour être notre plus beau titre, foi de gentilhomme); par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de perte. Sauvons-la à ceste heure de ruine; participez, mes sujets, à cette seconde gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; bref pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente amour que j'apporte à mes sujets, l'extrême désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui de roy, me fait trouver tout aisé et honorable. Mon chancelier vous fera entendre plus amplement ma volonté. » Note du *Journal de l'Etoile*, édit. de M. Michaud. Le texte porte que Gabrielle avait entendu la harangue derrière une tapisserie. Elle dit au roi qu'elle s'étonnait qu'il eût parlé de se mettre en tutelle. « Ventre-saint-gris, lui respondit le roy, il est vray; mais je l'entends avec mon espée au costé. »

lement mesprisez, et leurs rangs rabaissez par le fast et l'ostentation des officiers, que rien ne leur estoit deféré, estans leurs propositions, voix et suffrages rendus comme vains et inutiles (1). » Ainsi la décadence de la noblesse avait suivi l'altération de la royauté; ses oppositions mêmes avaient tourné à sa ruine.

Mais l'Etat n'avait point gagné à cet abaissement. Cette cohue de notables de *judicature* ou d'*escritoire* ne sut que compiler de vieilles lois pour les appliquer à des temps nouveaux, et faire en tumulte des plans d'économie dont l'exposé parut plaire au roi, mais déconcerta pleinement l'expérience de Sully. Et c'est peut-être aussi pourquoi les rédacteurs de ses Mémoires qui avaient vu à l'assemblée les sourires méprisants de leur maître pour ces réformateurs d'Etat, fidèles à ce souvenir, disent tant de mal de ces sortes d'assemblées, mélange de passions, de volontés et de vœux contraires; lesquelles, disent-ils, « ne produiront jamais rien de bien proportionné tant pour le souverain que pour ses subjets; d'autant que si telles assemblées se tiennent sous un roi puissant, absolu, et qui s'en veuille faire croire, sans autres esgards ny considérations que de ses seules fantaisies, passions et cupiditez, lesquelles en la plus part des puissants dominateurs des nations ne sont pas le plus souvent trop bien réglées, il ne se résoudra et encor moins exécutera-t-il jamais rien qui n'aboutisse à l'esclavitude des plus grands, signalez et qualifiez personnages de l'Estat, et à la foule, surcharge et oppression des peuples; que d'autre costé, si telle vocation se fait

(1) *Mém.* de Sully, chap. LXIX et LXX.

sous un roy niais, idiot, foible, hay et mesprisé, duquel l'Estat soit remply de partialitez toutes formées, troubles et dissensions subsistantes, ou que les grands ou les peuples soient puissants, authorisez et tumultueux, comme nous avons veu la France sous Henri III, toutes propositions, délibérations, conclusions et opérations ne se termineront enfin qu'à la flestrissure du souverain, avilissement de l'authorité royale, diminution des revenus de l'Estat, accroissement de pouvoir ès plus audacieux et tumultueux... » « Et peut-on juger facilement, ajoutent les Mémoires, que pour espérer de bons et avantageux succez de telles assemblées, il seroit besoin de ces très-bonnes et très-heureuses, mais très-rares conjonctures, èsquelles les souverains et les subjets s'aiment mutuellement, et sont esgalement bons, sages, et gardent les proportions requises entre le supérieur et l'inférieur, pour vivre heureux et contents l'un de l'autre, auquel cas aussi les assemblées, pour faire nouvelles loix et nouveaux règlements, ne se trouveront guères fréquentes; d'autant qu'alors les roys doivent et peuvent pourvoir d'eux-mesmes à toutes choses, bien asseurez qu'ils sont de n'y estre jamais traversez, les peuples ayans toute confiance en eux pour avoir tousjours veu marcher la prudence, la douceur, et l'équanimité devant toutes leurs œuvres (1). »

Quoi qu'il en soit de ces généralités, explicables sous la plume d'un grand ministre ou de ses secrétaires, l'assemblée de Rouen n'a point laissé à l'histoire le droit de les contredire. Car elle ne sut faire

(1) *Mém.* de Sully, chap. LXX.

que des théories de réforme, et chacun de ses plans fut une chimère.

1597. Cependant l'assemblée huguenote avait poursuivi ses desseins. On lui accorda tout ce qu'elle voulut; mais à mesure qu'on lui faisait des concessions, elle demandait encore. Elle avait fini par demander l'entretien de garnisons, aux frais du roi, dans les places de sûreté qu'elle avait déjà. Le roi hésita. Les huguenots firent des menaces. Le duc de Bouillon se déclarait ouvertement chef et protecteur de la faction. Le roi pénétra tout ce qu'il y avait de péril au fond de ces intrigues, plus politiques encore que sectaires.

Toutefois l'attention de Henri IV n'était pas tellement captivée à ces tristes images d'anarchie renaissante, qu'il ne se laissât distraire à l'habitude funeste de ses plaisirs. Le cynique chroniqueur du temps conte à plaisir les fêtes désordonnées, les mascarades insensées, les festins et les bals licencieux où se mêlait Henri IV avec Gabrielle. « Présages de l'ire de Dieu, ajoute le satirique, qui parut sur nous incontinent après (1). » En effet les Espagnols, profitant de ces désordres, vinrent surprendre Amiens à l'improviste. Les habitants étaient au sermon du jubilé. Les portes étaient mal gardées. Un paysan, entrant dans la ville avec un sac de noix, le dénoua comme par mégarde, et les noix roulèrent devant le corps de garde, aux grands éclats de rire des soldats bourgeois, qui se mirent à les ramasser. Pendant ce temps un corps espagnol se précipitait et s'emparait du poste. Au sortir du sermon, les habitants virent devant eux l'écharpe

(1) *Journal de l'Etoile*.

rouge, toute la ville était occupée. La nouvelle alla éclater comme la foudre au milieu des joies de la cour. « Et mesme le roy duquel la constance et la magnanimité ne s'esbranle aisément, estant comme estonné de ce coup, et regardant cependant à Dieu, comme il fait ordinairement plus en l'adversité qu'en la prospérité, dit tout haut ces mots : « Ce coup est du ciel ! ces pauvres gens, » pour avoir refusé une petite garnison que je » leur ai voulu bailler, se sont perdus. » Puis songeant un peu, dit : « C'est assez faire le roy de France ; il est » temps de faire le roy de Navarre. » Et se retournant vers sa marquise qui pleuroit, lui dit : « Ma maîtresse, » il faut quitter nos armes, et monter à cheval pour faire » une autre guerre (1). »

Henri IV était une nature mêlée de vaillance et de faiblesse, de bon sens et de vice. Il passait rapidement de la débauche à la gloire. Il appela Sully, et lui demanda ses plans de finances à opposer aux vagues théories des notables. Sully était prêt. Il lut au roi un travail pratique ; et le roi, frappé des vues de ce mémoire, le copia de sa main, pour s'en faire honneur, dit-il à son ministre, dans un grand conseil qu'il appela aussitôt. Le plan de Sully était d'abord un emprunt assuré avec intérêt, et qui devait être couvert librement par les gens aisés ; puis une augmentation de la gabelle ; troisièmement, un établissement de comptables triennaux (2) ; enfin,

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) « Un *triennal* : les offices de finances étoient possédés par deux personnes en charge. Le premier s'appelait l'*ancien* ; le second, qui avait été établi depuis, s'appela *alternatif*, et on nomma ce troisième *triennal*, parce qu'il roulait de trois ans en trois ans avec les deux

un examen des comptes des gens de finances, qui depuis longues années, pillaient la France. Tout le conseil applaudit aux propositions du roi ; l'envie y découvrait le génie de Sully, mais elle se tut. Les financiers, pour échapper à une reddition de comptes qui les fit trembler, ouvrirent leurs trésors. L'emprunt fut couvert en quelques moments. Une révolution venait de se faire. Sully reçut l'administration des finances, et le roi courut en Picardie relever les courages.

Les conjonctures étaient graves ; les huguenots en profitèrent pour arracher des concessions, et donner à leur assemblée de Vendôme une hostilité plus acharnée. Vainement le roi leur écrivit des lettres touchantes ; ils ne furent point émus. Lesdiguières qui, d'abord, était venu à leur aide, leur écrivit à son tour, et leur annonça qu'il courait en Dauphiné opposer son épée fidèle aux armes du duc de Savoie. Rien ne les put désarmer. Ils transportèrent leur assemblée à Châtelleraut, et là, au nombre de deux cents principaux du parti, ils signèrent de nouveau leur déclaration de ligue avec un serment qui était un signal de révolte. Henri IV, qui avait assemblé ses forces devant Amiens, s'effraya de cette audace. Il appela Sully, et lui montra Bouillon, la Trémouille, quelques autres, comme chefs d'une faction prête à rallumer le feu des guerres civiles. Sully, huguenot fidèle, mais bon citoyen, écrivit à la Trémouille une lettre mémorable (1). « Je désirerois estre près de vous pour vingt-quatre heures, lui

autres, auxquels seulement il fut permis de rembourser le *triennal*. » Note de l'abbé de l'Ecluse. — *Mém.* de Sully, édit. Michaud.

(1) *Mém.* de Sully, chap. LXXV.

disait-il à la fin, car l'affaire qui se présente est un champ si spacieux qu'il ne me laisseroit manquer de raisons pour vous ramener tous à la raison, et vous montrer clairement qu'en l'assemblée, si la conclusion en est telle que vous me mandez, il ne s'y est résolu aucune chose qui puisse revenir à la gloire de Dieu, à l'utilité de la religion, au bien et repos du roy ny du royaume, ny de vous particulièrement. — J'ay tousjours estimé que vous ne pécherez jamais par ignorance; ramenez-vous donc devant les yeux les raisons que la clarté de votre jugement et la vivacité de vostre esprit vous présentent, et je m'asseure que vous ferez changer de dessein à cette assemblée, ou que pour le moins vous vous opposerez à la violence de ceux qui le voudront suivre, tesmoignant à chascun que vous estes vrayement HUGUENOT (1), c'est-à-dire entièrement désireux de conserver la religion et l'Estat, balançant tellement vos conseils et actions, que l'excez de la passion au bien de l'un ne puisse devenir la ruine de l'autre. »

Mais les huguenots n'écoutaient aucune parole modérée. Il firent encore des députations au roi, grossirent leurs murmures, lui arrachèrent des prêches en diverses villes, de l'argent pour leurs garnisons, des dotations pour leurs ministres, des chambres mi-parties dans les parlements, et toutefois restèrent armés de plaintes et de griefs, et toujours prêts à éclater.

Il fallait au roi quelque éclat de victoire pour contenir ce bouillonnement. Il était ardemment occupé au siége

(1) Cette expression, sous la plume de Sully, sera une réponse à ceux qui s'étonneraient que je retienne cette désignation de huguenot dans mes récits.

d'Amiens, mais toujours mêlant l'amour à la guerre. Gabrielle l'avait suivi. Les capitaines murmurèrent à cette vue, surtout Biron, plus libre que tous les autres. Toutefois la gloire l'emporta. « Il donna congé au jeu et à l'amour, dit le chroniqueur, et marcha en personne, faisant office de roy, de capitaine et de soldat tout ensemble, et plantant par ses généreuses actions autant d'épouvante au cœur de ses ennemis, comme en celui des siens d'ardeur et d'émulation de bien faire à son exemple (1). »

Une forte garnison était dans la ville, et l'archiduc cardinal était venu à son aide avec une armée. Les combats furent divers. Henri IV, par ses dispositions comme par son courage, força l'archiduc à s'éloigner. La garnison ne songea plus qu'à capituler. Le 25 septembre, « Amiens fust rendu au roy qui la reprit, non par ruse, mais par le plus mémorable effort et par la plus grande gloire des armes du monde (2). »

C'est durant ce siége que Henri IV « acheta le duché de Beaufort à madame la marquise de Mousseaux sa maîtresse, et de marquise la fit duchesse (3). » Le satirique historien, en mentionnant cet incident, lui jette ses flétrissures accoutumées. La gloire du roi soldat s'abîmait en effet dans ces publiques faiblesses, et la grave histoire doit les citer à son tour pour expliquer la secrète blessure qui vivait au fond des âmes sévères.

Cependant le pape s'était depuis quelque temps entremis pour la paix entre l'Espagne et la France. L'écla-

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) Ibid.

(3) « Depuis lequel jour on l'appella la duchesse de Beaufort, que les autres appelloient la duchesse d'Ordure. » *Ibid.*

tante reprise d'Amiens disposa Philippe II aux négociations; et Henri IV garda l'épée pour les rendre plus profitables. De son côté, Lesdiguières s'opposait aux entreprises du duc de Savoie par de brillants faits d'armes; ses expéditions méritent d'être étudiées par les gens de guerre. Le génie du duc de Savoie n'était point vulgaire; Lesdiguières le contint par son activité prévoyante. Il le chassa de ses forts, battit ses troupes, ruina tous ses desseins. Le duc ne songea bientôt qu'à la paix (1).

C'était la tendance universelle. En Bretagne, le duc de Mercœur poursuivait encore ses desseins, et ses troupes répandaient au loin le ravage. On envoya contre lui le maréchal de Brissac qui le contint. Il y eut une nouvelle suspension d'armes. Les peuples s'en applaudirent. La paix, après tant de maux, était un vœu et un besoin.

Les factions se remuaient pourtant. Quelques restes des Seize avaient paru après la perte d'Amiens. On les poursuivit à outrance. Cinq furent pendus, d'autres bannis.

Les huguenots surtout continuaient de s'agiter; mais les rivalités les déchiraient. Le duc de Bouillon et la Trémouille voulaient avoir en leurs mains l'argent qui serait levé pour la guerre; les ministres voulaient qu'il fût remis à des hommes choisis par les assemblées. Cette anarchie intestine fut propice. En même temps le roi, rentré à Paris tout triomphant, parut plus formidable aux brouillons. Sa parole prit un ton de vic-

(1) *Hist.* de Lesdiguières. — Guichenon, *Hist. de Savoie.* — Le P. Daniel.

torieux. Il annonça son dessein d'aller arracher les dernières racines de la Ligue en Bretagne, et il ne voulait point rencontrer sur sa route de vestiges d'assemblées huguenotes. A cette nouvelle, les séditieux prirent le parti de l'intrigue; il leur fut plus profitable que les armes.

1598. Le roi parut en effet en Bretagne dès le début de l'année; et à son approche toutes les villes s'ouvraient, toutes les révoltes tombaient. Mercœur se trouva seul en un moment. Alors il se fit suppliant, et s'adressa à Gabrielle. La pacification se fit par un mariage. Gabrielle avait eu de Henri IV un fils nommé César. *Henri IV étoit son père, pensoit-on* (1). Le duc et la duchesse de Mercœur sollicitèrent le mariage de cet enfant avec leur fille unique, héritière du duché de Penthièvre et de la principauté de Martigues. Il semblait qu'on voulût faire croire à Gabrielle qu'elle était reine de France; elle accéda à cette proposition, et déclara son César héritier de son duché de Beaufort; le roi l'avait, quelques mois auparavant, déclaré pair de France; il lui donna le duché de Vendôme, et le duc de Mercœur se démit en sa faveur de son gouvernement de Bretagne. Telle fut l'origine de l'opulente maison de Vendôme, par un prince dont la naissance était suspecte, même à Sully.

Mais le traité exterminait la Ligue en Bretagne, son dernier théâtre. Etonnante destinée d'une révolution qui, pendant plus de vingt ans, avait remué la France,

(1) Cette paternité même est rendue douteuse par une anecdote contée dans les graves *Mém.* de Sully, chap. LIX, et mentionnée dans le *Journal de l'Etoile,* année 1594. Ce sont là de tristes incidents dans une vie sérieuse de monarque.

tourmenté l'Eglise, effrayé l'Europe; où de grandes vertus avaient éclaté avec de grands crimes, et dont les ébranlements venaient aboutir à des transactions cimentées par le mariage du fils d'une maîtresse, âgé de cinq ans (1).

La présence de Henri IV en Bretagne n'en fut pas moins heureuse. Les peuples s'étonnèrent de cette facilité et de cette grâce; tous les cœurs étaient captivés. Henri IV était admirable à entraîner les âmes, à dominer même les oppositions. Sully vint le trouver pour aviser à des réformes. Il le gronda de l'accommodement achevé par l'entremise de Gabrielle. Mais la plainte était inutile; Henri IV s'était laissé *cajoler par des femelles*, disent les Mémoires du grand politique. Il n'y avait plus qu'à passer outre. Sully tint les états à Reims, et le roi alla à Nantes, où devaient se rendre les députés de la *religion*.

Cette fois Sully ne craignit pas de l'abandonner à lui-même. L'assemblée toujours permanente de Châtelleraut avait multiplié ses manéges pour obtenir par la supplication ce qu'enfin elle n'espérait plus arracher par la révolte. Henri IV se laissa entraîner, et alors fut concédé le célèbre édit de Nantes, qui mettait les huguenots en possession du droit commun avec les catholiques, et rompait l'unité religieuse de la monarchie. Au point de vue de la liberté de conscience, l'édit devançait les temps; il mettait le culte public hors de l'Etat, et en faisait un droit privé. Grande question de morale et de politique que l'histoire n'a point à résoudre. Au point de vue de l'au-

(1) Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, en avait six.

torité royale, l'édit établissait une religion particulière dans une sorte de constitution armée, distincte de la constitution générale. Les huguenots, outre l'exercice public de leur religion, outre leurs places de sûreté conservées pendant huit ans avec des garnisons payées par le roi, outre leur dotation annuelle de quarante-cinq mille écus pour leurs ministres, outre leurs chambres mi-parties dans les parlements, avaient obtenu le droit de faire des assemblées, sous des conditions restrictives sans doute, mais menaçantes encore pour la paix de l'Etat (1). C'était là toute une révolution; elle était pleine de périls. Aussi Henri IV eut peine à pardonner au duc de Bouillon les ardentes intrigues par lesquelles il avait arraché ces concessions; le roi en resta tout effrayé, et peu après il épanchait ses alarmes au cœur de Sully; sous ce nom de liberté de conscience, les grands seigneurs de Châtelleraut avaient fait consacrer un droit d'anarchie civile (2). L'avenir le fit assez voir.

Dès que l'édit de Nantes fut connu, les huguenots triomphèrent, les catholiques frémirent. Partout éclata la résistance. Les parlements refusèrent de le vérifier. L'université fit des murmures. Le clergé alla verser aux pieds du roi ses doléances. La chaire recommençait à gronder. Il fallut que le roi parlât avec autorité et même fît des menaces. Il alla au parlement expliquer les raisons de sa conduite; sa harangue fut admirable d'entraînement, de simplicité, d'autorité

(1) *Hist. de l'édit de Nantes.*

(2) Voyez le discours de Henri IV à Sully, *Mém.* de Sully, ch. LXXX.

et de bienveillance. Il ne visait point à l'éloquence; sa pensée s'échappait par bonds inégaux : c'était l'allure ordinaire de son esprit. Toutefois son début, tel qu'il est rapporté par de Thou, dut singulièrement saisir les imaginations; aujourd'hui même l'histoire ne le répète pas sans un secret frémissement.

« Je me souviens, dit-il, qu'il y a vingt-six ans, étant à la cour de Charles IX, je proposai à Henri de Lorraine, duc de Guise, mon parent et qui étoit alors mon ami, de jouer aux dez. Il y avoit avec nous un grand nombre de gens de la cour, et entr'autres la Châtre, que voilà présent, et qui peut vous rendre témoignage de ce que je vais vous dire. On essuya la table, et dans le temps que nous allions commencer à jouer, on vit des gouttes de sang qu'on essuya vainement, et qui parurent plusieurs fois, sans qu'on pût savoir d'où elles couloient; on remarqua exactement qu'aucun des assistants ne saignoit du nez, ni d'aucune autre partie du corps. Etonné de ce prodige, j'en tirai un mauvais augure; je quittai aussitôt le jeu; je communiquai ma pensée à mes amis, et me tournant vers eux, je leur dis, sans que M. de Guise m'entendît : Je prévois qu'il coulera un jour des torrents de sang entre le duc et moi. Des événements aussi funestes à l'Etat que douloureux pour moi ont justifié mes prédictions. Que nos malheurs passés nous soyent du moins de quelque utilité, et qu'ils nous enseignent les remèdes nécessaires aux maux présents (1). »

(1) De Thou, liv. CXXII.

Tel fut, selon de Thou, le grave début de la harangue de Henri IV. Cette effrayante solennité ne se trouve pas en d'autres historiens. « Je suis catholique, disait Henri IV, roi catholique, catholique romain ; mais je ressemble le berger qui veut ramener ses brebis en la bergerie avec douceur. Ne vous fiez-vous pas aux paroles qu'avez eues de moi ? Le pape et le roi d'Espagne s'y sont *bien* fiés. Je sais bien que mon royaume ne se peut sauver que par la conservation de la religion catholique ; mais la religion et l'Etat ne se peut sauver que par ma personne..... Il ne faut plus faire de distinction de catholiques et de huguenots ; il faut que tous soyent bons François, et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie... Vous empêchez mes desseins par les troubles que vos longueurs entretiennent dans cet Etat... Il y a vingt-cinq ans que je commande au parti de ceux de la religion ; cela m'a fait connoître tout le monde. Je sçai ceux qui veulent la guerre, et connois ceux qui veulent la paix. Je connois ceux qui faisoient la guerre pour la religion catholique, ceux qui la faisoient pour l'ambition, ceux qui la faisoient pour la faction d'Espagne et enfin ceux qui n'avoient envie que de voler parmi ceux de la religion, où il y en a de toutes sortes, aussi bien que parmi les catholiques. J'ai bien eu de la peine à faire obéir les huguenots..... J'ai reçu plus de biens et plus de grâces de Dieu que pas un de vous, je ne désire pas en demeurer ingrat. Mon naturel n'est pas disposé à l'ingratitude, combien qu'envers Dieu je ne puisse être autre ; mais pour le moins j'espère qu'il me fera la grâce d'avoir toujours de bons desseins. Je suis catholique, et ne veux que personne en mon

royaume affecte de paroître plus catholique que moi (1). »

Après ces déclarations, le roi demanda la vérification de l'édit. « Je vous prie que je n'aye plus à parler de cette affaire, et que ce soit pour la dernière fois. Faites-le, je vous le commande et vous en prie. »

La résistance fut longue, opiniâtre, motivée (2). L'édit fut à la fin vérifié, mais l'irritation des cœurs restait profonde, et le clergé catholique laissa plus d'une fois échapper ses murmures (3).

Cependant le pape n'avait cessé d'intervenir pour la paix entre les deux couronnes. Le génie de d'Ossat avait continué de se déployer en ces négociations. Il seconda merveilleusement les desseins du pape; et il est vrai que tout aussi devenait propice. Le roi Philippe II, fatigué par l'âge et les maladies, inquiet de l'avenir, entouré de mécontentements et de germes de révolte, tremblait de laisser à son successeur, jeune prince sans génie, un héritage de guerres et d'anarchie. La politique de Henri IV, soutenue de ses coups d'épée, venait de déconcerter les longs desseins qui avaient rempli sa vie. Il laissa faire le pape, sans témoigner d'empres-

(1) Voyez le discours dans l'*Hist. de l'édit de Nantes*, reproduit par le P. Daniel.

(2) Voyez les discours dans de Thou, *ibid.*

(3) Il y a dans l'*Etoile* une réponse curieuse de Henri IV à l'assemblée du clergé : « Vous m'avez exhorté de mon devoir, dit-il à la fin, je vous exhorte du vostre. Faisons bien, vous et moi ; allez par un chemin, et moi par l'autre ; si nous nous rencontrons, ce sera bientôt fait. Mes prédécesseurs vous ont donné des paroles avec beaucoup d'apparat ; et moi, avec ma jacquette grise, je vous donnerai des effects. Je suis gris au dehors, mais tout or au dedans. »

sement; et d'Ossat était appliqué de même à dissimuler les désirs du roi. La diplomatie était déjà une science. Elle avait grandi parmi les factions; science vaine toutefois, dès qu'elle devenait un art de tromperie à l'usage commun de tous les Etats.

Enfin, des conférences furent tenues à Vervins, et là s'exerça durant quatre mois l'artifice des politiques. Aussitôt que cette idée de paix avait paru devenir sérieuse, les huguenots de France et les protestants d'Europe s'étaient émus. C'était même ce qui avait pu disposer Henri IV aux larges concessions de l'édit de Nantes. Les huguenots apaisés, il dut croire qu'il serait plus facile de passer outre. Puis, lorsque les ambassadeurs d'Elisabeth d'Angleterre et des états de Hollande vinrent à leur tour se jeter au travers des négociations, Henri IV fut contraint de faire avec activité l'office de diplomate; et lui seul pouvait en effet désarmer ces ardentes résistances, mêlées de rivalité politique et d'esprit sectaire. Aussi jamais on ne l'avait vu déployer tant de zèle. Les peuples, le voyant se mêler de la sorte aux soins de l'empire, lui applaudissaient avec transport. L'espérance de la paix ajoutait à l'enthousiasme. Ce fut un moment plein d'intérêt. Le royaume de France allait-il sortir de ce grand conflit? Tous les cœurs palpitaient, et le plus ému sans doute était celui de Henri IV. Il sentait que sa fortune allait se révéler à la France et à l'Europe (1).

(1) Voyez *Mém.* de Sully, ch. LXXXII. — *Mém.* de Caiet. — *Mém.* de Bellièvre et de Sillery. — Journal du traité de Vervins, par le secrétaire du légat. — Observations sur les traités des princes, par le sieur Amelot de la Houssaye (en-tête des *Traités* de Léonard). — Et enfin les lettres du cardinal d'Ossat.

Enfin les conférences de Vervins aboutirent à un traité mémorable (1). Par ce traité la France rentrait dans les termes de la paix célèbre de Cateau-Cambrésis (1559). Les places occupées en Picardie par les Espagnols, Calais, Ardres, Dourlens, la Capelle, le Catellet, quelques autres étaient restituées au roi, ainsi que le port de Blavet en Bretagne. Le roi d'Espagne, de son côté, était remis en possession du comté de Charolais, sous la souveraineté de la France. Du reste, les droits et prétentions réciproques des deux monarques, par rapport à la Navarre du côté de Henri IV, par rapport à la Bourgogne et à la Bretagne du côté de Philippe II et de son infante, étaient réservés, et chacun gardait la liberté de les poursuivre par voie de justice, mais non par les armes. La Savoie fut comprise dans le traité. Le duc restitua la ville et le château de Perre en Provence; et il fut convenu que la difficulté ancienne du marquisat de Saluces serait remise à la décision du pape.

Une telle paix était surtout favorable à la France; elle venait clore d'une façon imprévue vingt-cinq ans d'anarchie et de désastres. Ce fut le pape avec son légat qui fut l'instrument de cette politique fortunée. Ainsi se préparait le grand système qui devait plus tard faire rentrer l'Espagne dans ses limites, et rendre à l'Europe l'équilibre qu'elle avait perdu depuis Charles-Quint. Et c'est ici une grave remarque à faire; c'est que le protestantisme avait engendré la domination de l'Espagne en Europe, que les factions huguenotes de France n'avaient fait que l'enraciner, et qu'elle ne

(1) Traité de Vervins, le 2 mai 1598.—*Traités* de Léonard, tom. 2. — Analysé dans l'*Hist.* de de Thou.

commença à déchoir qu'au moment où la royauté se rattacha par la conversion de Henri IV au principe catholique. La France protestante, c'était la ruine et la servitude de tous les Etats (1).

Il y eut à Paris, au mois de juin, de splendides fêtes pour la célébration de cette paix. Les ambassadeurs d'Espagne y furent conviés avec le légat. La cour de Henri IV y déploya de la pompe et de la grâce. Après une messe solennelle à Notre-Dame, le roi jura la paix sur l'autel : « Nous, Henri IV, roy de France et de Navarre, promettons sur notre foy et honneur et en parole de roy, et jurons sur le très-saint Evangile de Dieu et le canon de la messe, pour et par nous touchés, que nous observerons et accomplirons pleinement et réellement, et de bonne foy, tous et chacuns les points et articles portés par le traité de paix, réconciliation et amitié, fait, conclu et arrêté à Vervins. » Après quoi, il embrassa les ambassadeurs d'Espagne, en leur disant : « Je souhaite au roy mon frère une longue vie pour jouir longuement du fruit de cette paix (2). » Quelques jours après, le maréchal de Biron, que le roi venait de faire duc et pair, allait à Bruxelles pour assister à un serment semblable fait par l'archiduc au nom du roi d'Espagne. Partout les peuples se livrèrent à la joie. On crut voir renaître des temps nouveaux, et la poésie et les arts célébrèrent cette fin inespérée de tant de guerres.

Peu après mourait Philippe II, roi vanté pour son habileté, mais dont l'habileté ne sut faire que des intrigues et semer des désordres, sans profit pour sa puis-

(1) Voir le traité, au 2e vol. de Léonard.

(2) *Journal de l'Etoile.*

sance comme pour sa gloire. C'est la destinée commune des rois qui ne sont que rusés; la ruse est le dernier de tous les génies. Quelquefois le crime vint en aide à cette triste habileté de Philippe II. La mort de don Carlos, son fils, fut un tragique exercice de l'autorité du père et du roi : celle d'Elisabeth de France ne fut pas même sans soupçons atroces (1). Philippe II, âme froide et tenace, fut capable de tout pour le succès, et le succès même lui échappa. Si l'on en croit le P. Daniel, on trouva dans ses papiers qu'il avait dépensé dans sa vie en trames de toute sorte, en desseins avortés, ou en guerres inutiles, cinq mille cinq cent quatorze millions d'or. Le nouveau monde paya ces folies; mais ce fut trop pour une renommée de finesse qui devait aboutir à la paix de Vervins; lui-même, près de mourir, sentit que le vaste colosse de la monarchie d'Espagne commençait à se délabrer (2).

Mais Henri IV profita des conjonctures pour affermir l'Etat; et, à côté de lui, l'histoire contemple le génie de Sully, admirable ministre, qui s'appliquait à lui montrer les blessures publiques, et lui enseignait l'art de les guérir par des réformes et des économies (3).

En même temps se firent des mariages: celui du nouveau roi d'Espagne Philippe III avec Marguerite d'Autriche; celui de l'archiduc Albert avec l'infante Claire-Eugénie, sœur de ce monarque.

(1) *Mém.* de Bassompierre, édit. Petitot.

(2) Voyez son testament dans les *Mém.* de Sully.—Il est analysé dans l'*Hist.* de de Thou, qui parle avec ambiguïté du meurtre de don Carlos, et avec colère des tromperies politiques de Philippe II.

(3) Voyez dans les *Mém.* de Sully les lettres de Henri IV et de son ministre sur les finances, etc., chap. LXXXI et suiv.

En France, le mariage de Catherine, sœur de Henri IV, couronna toute une vie de roman. Dès le berceau, elle avait dû être mariée au duc d'Alençon, fils de Henri II; Henri III songea quelques moments à elle; le roi d'Espagne la sollicita; le duc de Savoie, le prince de Condé, le roi d'Ecosse, le prince d'Anhalt la recherchèrent. Celui qui en fut le plus occupé fut le comte de Soissons. Ce fut une longue intrigue mêlée d'amour et de politique (1). A la fin, Henri IV se fatigua de ces manéges, et il imposa à sa sœur le mariage du duc de Bar, fils du duc de Lorraine. L'affaire ne fut pas sans quelque difficulté. Catherine était huguenote entêtée. Le pape exigeait qu'on lui demandât une dispense pour le mariage. On essaya aussi de la convertir. Tout fut inutile. Elle avait déclaré qu'elle ne serait catholique que lorsque Duplessis-Mornay serait pape. L'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon, frère bâtard de Henri IV, prélat récemment improvisé, se laissa convaincre par quelques railleries de Roquelaure, son compagnon de jeux, de débauches peut-être, que c'était folie de résister à la volonté de Catherine, qu'il pouvait très-bien la marier quoique huguenote, et qu'il avait tort de croire que lui céder sur ce point serait compromettre son paradis (2). Ainsi se fit le mariage. Henri IV s'en amusa; et les secrétaires de Sully le content comme un bon tour fait à l'Eglise. Ce fut tout au plus une dérision et un scandale (3).

(1) Les détails en sont racontés dans les *Mém.* de Sully.

(2) *Mém.* de Sully.

(3) Le contrat de mariage est daté de Monceaux, 5 août 1598. C'est à Monceaux que régnait Gabrielle. — *Traités* de Léonard.

Un autre mariage occupait plus sérieusement le roi, c'était le sien.

1599. Nous n'avons point à remettre en lumière la triste histoire du mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de France. Cette union s'était traitée, nous l'avons vu, par un caprice de cour, et l'un et l'autre époux semblaient ne l'avoir jamais prise au sérieux. De là une double vie toute pleine d'amours infidèles. Mais, à mesure que Henri IV vit le sceptre s'affermir en ses mains, il désira montrer à la France de vrais héritiers de sa couronne. Il fallait pour cela arriver à la dissolution de son mariage avec Marguerite ; et déjà il avait sondé le pape sur cette délicate question. En même temps il nourrissait en lui-même la secrète pensée d'élever Gabrielle au trône. C'était une vague espérance plutôt qu'un dessein digne d'être avoué. Et aussi ce fut par mille détours de confidence qu'un jour il laissa échapper ses vœux devant Sully ; et le ministre, complaisant pour les plaisirs du roi, mais sévère pour sa gloire, repoussa librement cette faiblesse. D'ailleurs la question préliminaire était la question canonique ; et, comme il fallait aussi le concours de la reine Marguerite, Sully alla d'abord droit à ce double objet. Ce ne fut point sans avoir à heurter la fierté de Gabrielle. Il y eut des scènes d'orage où le ministre fut grand, et le roi plus grand encore. Sully refusait de contrôler des dépenses qui venaient de se faire au baptême d'un second fils de Gabrielle, qu'on appelait Alexandre Monsieur, comme on les eût faites pour un fils de France. Gabrielle osa vouloir l'emporter de haute lutte. Le roi hésitait, et aussi son amour-propre semblait quelque peu atteint par la sévérité de Sully. Une vive explication eut lieu entre

les trois personnages. Gabrielle crut vaincre par ses larmes. On eût dit un drame romanesque. « Ha ! Dieu, s'écria-t-elle à la fin, que je suis mal-heureuse d'avoir ainsi violemment mis mon amitié en un prince qui oublie si facilement ce qu'il a tant de fois protesté d'aymer comme luy-même ! » Elle versait des larmes ; elle voulait se percer d'un poignard. « Il ne faut plus vivre, s'écriait-elle, après tant de disgrâces ! » Et en même temps elle jetait l'injure avec le reproche à Sully, qu'elle appelait *un valet*. « Pardieu, madame, dit à la fin Henri IV, c'est trop, et voy bien que l'on vous a dressée à tout ce badinage pour essayer de me faire chasser un serviteur duquel je ne me puis me passer, je ne crains point de le dire devant luy. Mais, pardieu, je n'en feray rien, et, afin que vous en teniez vostre cœur en repos, et ne fassiez plus l'acariastre contre ma propre volonté et le bien de mes affaires, je vous déclare que si j'estois réduit à cette nécessité que de choisir à perdre l'un ou l'autre, que je me passerois mieux de dix maîtresses comme vous, que d'un serviteur comme luy, que vous avez appelé valet en ma présence et la sienne pour l'offencer, chose que je ne trouve nullement bonne ; aussi est-il de toute autre naissance, ceux de ma maison n'ayant point desdaigné l'alliance de la sienne (1). »

Après cette violente scène, il y eut des raccommodements. Mais le charme était rompu. Gabrielle ne fit plus dès lors que traîner quelques restes de vie, consultant des magiciens sur sa destinée, passant ses nuits dans les soupirs et dans les pleurs, n'osant plus attacher sa pensée à cette image de royauté qui l'avait

(1) *Mém.* de Sully, ch. LXXXVI.

séduite. Peu après elle était frappée d'un mal mystérieux, elle mourut en quelques heures. On parla de potions suspectes; elle était enceinte et près d'accoucher; on trouva son enfant mort (1). Ce fut une triste fin de ce spectacle d'amour, qui s'était publiquement étalé, et que, par une complaisance étrange, la nation même a protégé deux siècles durant contre les blâmes de l'histoire.

La première douleur de Henri IV fut profonde; mais Sully lui jeta brusquement la violente distraction de ses affaires. Il le ramena à la question canonique de son mariage. Marguerite, du vivant de *cette bagasse de Gabrielle* (2), comme elle l'appelait, avait été peu disposée à se retirer du trône, par la crainte de s'y voir ainsi remplacée; dès qu'elle la vit morte, elle se prêta plus volontiers à la dissolution d'un lien qui l'avait enchaînée malgré elle. Des enquêtes concertées furent faites sur son mariage. Il y avait des nullités réelles. Une ambassade alla porter à Rome les pièces de l'instruction juridique; et une sentence motivée vint rendre à Henri IV sa liberté (3). Marguerite se résigna à la retraite, mais elle y garda ses goûts mêlés de grâce et de licence; sorte de philosophe élégante qui, au milieu des vices, ne fut pas sans dignité. En des temps meilleurs elle eût orné le trône. La corruption publique gâta ses vertus.

(1) *Mém.* de Sully, chap. LXXXVI. — *Journal de l'Etoile.*

(2) Ibid.

(3) Recueil des actes touchant ce divorce parmi les *Mém.* pour servir à l'histoire du cardinal de Joyeuse. M.D.C.LIV. Bibliothèque du roi. — La sentence de dissolution du mariage, texte latin, est dans les *Traités* de Léonard, 2e vol.

La même ambassade, confiée au président de Sillery, devait éclairer à Rome la question du marquisat de Saluces, remise à la décision du pape. Cette affaire se traîna par des négociations complexes. Il fallut accorder du temps pour achever de la résoudre.

Cependant les amis de l'Etat pressaient le roi de se marier. Le parlement lui fit à ce sujet des harangues éloquentes. Mais déjà Henri IV était tombé en d'autres amours.

« Sur la fin de l'esté, le roy s'en retourna vers Paris et Fontainebleau, où ceux qui ne s'entretenaient en quelque crédit auprès de luy qu'en le servant ès plaisirs et voluptés, et n'avoient autres parties pour se faire estimer, sinon quelques entregents de cour, faire quelques contes pour rire, jeter des exclamations sur tout ce qu'il disoit, et l'accompagner aux banquets et autres lieux de desbauches, luy louèrent tellement les beautez, gentil esprit, cajoleries et bons mots de mademoiselle d'Entragues, qu'ils luy firent venir l'envie de la voir, puis de la revoir et enfin de l'aymer (1). »

Mais ces amours nouvelles eurent un horrible caractère d'astuce combinée de la part de la *rusée femelle* (2) et de ses parents. Elle commença par demander cent mille écus, et il fallut les arracher à Sully qui ne les donna point sans gronder. Puis, sous un semblant de vertu, elle demanda une promesse de mariage, et Henri IV cette fois n'eut besoin que de sa propre faiblesse. Toutefois, lorsque la promesse eut été écrite, le roi appela Sully, qu'il consultait sur tous ses secrets, même sur les

(1) *Mém.* de Sully.
(2) Ibid.

secrets de ses plaisirs et de ses folies. « Lisez cela, et puis m'en dites votre advis, » dit le roi, et puis il se retourna *comme s'il en eust eu honte de voir lire* ce papier. Sully, après sa lecture, alla au roi, tenant le papier ployé dans sa main, et disant qu'il « n'avoit pas assez médité sur une tant importante affaire en son affection, pour en dire ce qu'il lui en sembloit. — La, la, dit le roi, parlez en librement et ne faites point tant le discret ; vostre silence m'offence plus que ne sçauroient faire toutes vos plus contrariantes paroles. — Vous le voulez donc, sire, et me promettez de n'en estre point en colère contre moy, quoy que je puisse dire et faire? — Ouy, ouy, dit le roy, je vous promets tout ce que vous voudrez, car aussi bien pour vostre dire n'en sera-t-il ny plus ny moins. » Et-là dessus Sully, déchirant le papier en deux pièces, « Voilà, sire, puisqu'il vous plaist le sçavoir, ce qu'il me semble d'une telle promesse. — Comment! morbieu, ce dit le roy, que pensez vous faire ? Je croy que vous estes fou. — Il est vray, sire, je suis un fou et un sot, et voudrois l'estre si fort que je le fusse tout seul en France (1). »

Cette anecdote est célèbre, mais l'histoire ne saurait trop la redire (2). Le commencement honora le ministre, la suite honora le roi. Henri IV bouda Sully deux jours. Puis il l'appela, et, après lui avoir parlé longuement des affaires de Savoie, il vint à quelques

(1) *Mém.* de Sully.

(2) Le texte de la promesse de Henri IV est dans le *Journal de l'Estoile,* note de l'ancienne édition, citée dans l'édit. Michaud et Poujoulat. Il y a aussi d'autres pièces qui se rapportent à cette aventure. — Voir le même texte, en note, aux *Mém.* de Cl. Groulard, édit. Petitot.

affaires d'intérieur, et à la charge de grand maître d'artillerie dont il voulait disposer, parce que celui qui la tenait n'y *entendoit rien du tout, voire qu'il n'étoit capitaine ni soldat.* « Et lors, ajouta le roi, ma résolution seroit de la bailler à un certain homme que je connois et vous aussi, qui a le courage bon, l'esprit vif, est actif, diligent, a tousjours affectionné ceste fonction; or, devinez maintenant qui est cet homme-là, et m'aydez à luy persuader de vouloir prendre cette charge, car il est fort de vos amis. » Et comme Sully embarrassé hésitait à dire son avis, « Or bien donc, reprit le roy en se souriant, et lui mettant la main sur la sienne, voyons ce qu'il vous semble de cet homme là que je veux dire, lequel se nomme le marquis de Rosny, le cognoissez vous bien? — Ouy, sire, répondit Sully, je le cognois fort bien et ne le tiens nullement capable d'exercer cette charge. » Il est vrai que Sully, qui ne manquait ni d'ambition ni de ruse, ne refusait la charge d'artillerie, si gracieusement offerte, que parce que le titre principal en devait rester à d'Estrée qui l'exerçoit présentement. « Il n'étoit nullement capable, disoit Sully, sur tout ayant pour supérieur un homme duquel il ne sçauroit rien apprendre, ny mesme en recevoir les commandements sans honte. » Et cette fois Henri IV eut raison de bouder encore. Mais Sully fit des manéges à l'aide de ses finances, et par l'entremise d'une femme à qui il remit trois mille écus. D'Estrées circonvenu se laissa désintéresser de sa charge, et le rôle de Sully cessa d'être généreux, lorsque Henri IV, qui croyait avoir tout fait pour vaincre cette difficulté, l'appela une fois encore, et lui cria à douze ou quinze pas, dès qu'il le vit arriver : « J'avois oublié à vous

dire que j'ay tant fait avec M. d'Estrées qu'enfin il s'est résolu à prendre récompense de la charge de grand maistre. » Sully en savait plus que le roi. Il prit la charge de cette façon. Toute la délicatesse en cette occurrence fut du côté de Henri IV ; peu s'en fallut même qu'il n'eût l'air d'avoir été joué par son austère confident (1).

En ce temps-là, le maréchal de Joyeuse, cet homme étrange *qui prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire*, revint à sa vocation de capucin. On put penser que ce dernier changement n'était pas un dernier caprice : comme il arrive après les grands chocs politiques, les âmes commençaient à se retourner vers Dieu. Il y eut d'autres conversions éclatantes (2). Le vide laissé dans les cœurs par les factions avait besoin de se remplir ; partout se révéla bientôt une tendance aux choses graves et aux affections sérieuses, présage du grand siècle qui allait suivre.

Cependant la paix était importune à ceux qui avaient pris l'habitude des batailles ; et plusieurs, entre autres Lanoue, fils du grand capitaine, allèrent en Hollande s'enrôler sous les drapeaux du prince Maurice, qui n'avait cessé de lutter contre l'Espagne. D'autres allèrent en Hongrie prendre part aux combats contre les Turcs.

Un reste de haine ligueuse bouillonnait aussi parfois dans quelques âmes. Il y eut des pensées nouvelles d'assassinat contre le roi, et c'est dans les couvents qu'elles fermentaient. Deux ou trois capucins furent

(1) Voyez les détails dans les *Mém.* de Sully.
(2) Ibid.

pendus; toutefois on ne put les punir que sur des soupçons; c'était trop apparemment d'un tel supplice pour un crime qui était douteux (1).

1600. Alors on vit arriver en France le duc de Savoie. Fatigué des lenteurs de l'arbitrage papal sur le marquisat de Saluces, il s'en venait droit au roi, pensant obtenir de meilleures conditions de sa loyauté, ou peut-être les acheter de la corruption de ses courtisans (2). Le roi fut magnifique, mais inflexible; Sully fut galant, mais superbe. Le duc fut entouré d'honneurs. Une fête lui fut donnée à l'arsenal; le nouveau grand maître de l'artillerie étala ses fontes de canons. « Et que voulez-vous faire de tant d'artillerie, s'écria le duc? — Monsieur, dit Sully, c'est pour prendre Montmélian. » Le duc toutefois ne se laissait pas plus intimider par de hautaines railleries que désarmer par de superbes hommages. Il poursuivait son but avec ténacité, et le nonce du pape secondait ses vues; il y eut des conférences où le droit de part et d'autre fut vivement débattu. Il en sortit une double proposition de traité, qui restituait au roi le marquisat de Saluces, à la condition par le roi d'y mettre un gouverneur agréable au duc; ou bien le laissait au duc, à la condition de remettre au roi le pays de Bresse, Barcelonnette, le Val de Sture, la Perouse et ses dépendances, la ville et le château de Pignerol. Cette alternative était accablante pour le duc. Il s'en alla sans faire un choix, et, une fois à Turin, il déclara ne vouloir ni de l'une ni de l'autre proposition. Cette réponse était la

(1) Dupleix. — *Hist.* de de Thou, liv. CXXIII.

(2) *Mém.* de Sully. — *Journal de l'Etoile.*

guerre. Toutefois le duc, souple autant que résolu, s'efforça de gagner du temps, et la France se détourna quelques moments vers des pensées d'une autre sorte.

Le roi, du milieu de ses amours, songeait à un mariage sérieux; pour la politique, c'était une promesse de paix; pour le peuple, c'était un présage de fêtes. Sa pensée se porta sur Marie de Médicis, fille de François, ancien grand-duc de Toscane, et nièce de Ferdinand, grand-duc actuel. La négociation fut rapide; le mariage se fit par procuration (1). On n'attendit plus que les solennités. Il y en eut de brillantes à Florence; celles de France devaient les égaler. Par malheur Henri IV restait captivé par mademoiselle d'Entragues, devenue marquise de Verneuil. Ce fut un lamentable mélange de joies pompeuses et de licences étalées. Marie de Médicis s'en vint au milieu des magnificences jouir de sa royauté comme une esclave; et le roi ne sut que recommander à sa maîtresse de bien vivre avec la reine. Il voulut même qu'elle lui fût présentée; ce fut le triomphe de l'orgueilleuse d'Entragues (2). Henri IV, grand roi par l'intelligence, abaissait la majesté par ses faiblesses.

Tout était plein de contrastes. Les âmes, avons-nous dit, se repliaient vers les choses graves. La lutte contre l'hérésie ne se faisant plus par le glaive, mais par le prosélytisme de la foi et de la piété, il y eut de la part des protestants un travail analogue. Plus d'une fois on vit des conférences se tenir entre des hommes doctes

(1) Le traité de mariage, passé à Florence le 26 avril 1600, est dans le Recueil de Léonard, 2e vol.

(2) *Journal de l'Etoile.*

des deux croyances; puis vinrent les livres. Un livre surtout fit du bruit; ce fut un traité de l'*Institution de l'Eucharistie* par Duplessis-Mornay, le pape des huguenots, comme on l'appelait. Les docteurs catholiques se mirent à étudier ce livre. Il fourmillait d'erreurs; mais le pape des huguenots était superbe; il ne répondait pas aux censures des docteurs. Il les dédaignait, parce que ce n'étaient point censures de gentilshommes. A la fin du Perron, l'évêque d'Evreux, se porta fort de prouver en conférence d'hommes doctes et choisis *qu'il y avait cinq cents énormes faussetés de compte de fait et sans hyperbole*. Du Perron était *évêque de qualité* (1), et on fit entendre à Mornay qu'il ne se compromettait point à conférer avec lui. De là des défis publics, et une intervention solennelle du roi dans la querelle. Une conférence fut assignée à Fontainebleau; des juges savants et intègres, choisis dans les deux religions, formaient un tribunal, non point pour juger la doctrine catholique ou hérétique, mais pour examiner le grief de faux matériel intenté par du Perron contre cinq cents passages du docteur huguenot. Cette affaire éveilla toute la cour; Henri IV voulut siéger au tribunal; et, comme il ne fallait point prolonger la cause indéfiniment, du Perron simplifia le défi. Entre les cinq cents passages *faussement alignés, mutilés, inutiles ou falsifiés*, le roi en choisirait chaque jour cinquante qui seraient examinés, et du Perron s'obligeait à soutenir successivement son accusation, « si ledit sieur Duplessis vouloit promettre de rester pendant six mois de pied ferme. » Duplessis s'effraya. Le roi insistait; il

(1) *Journal de l'Etoile*.

fallut arriver à des termes d'examen plus simples encore. Du Perron choisit soixante passages qu'il remit au roi; et le roi les désigna à Duplessis pour qu'il se disposât enfin au tournoi. Le lendemain du Plessis alla trouver le roi. « Sire, lui dit-il, des soixante passages que le sieur d'Evreux m'a envoyés, je n'ai eu le loisir d'en vérifier que dix-neuf. De ceux-là, je veux perdre l'honneur ou la vie s'il s'en trouve un seul faux; je ferai aujourd'huy paroître à votre majesté que je suis autre qu'elle n'estime. »

Alors enfin la lutte s'ouvrit. Dans la salle du conseil étaient assemblés des hommes doctes, entre autres le célèbre Casaubon, des prélats, des magistrats, les princes, les officiers de la couronne, les secrétaires d'Etat; le roi était au bout d'une grande table, du Perron à sa droite, Mornay à sa gauche; à l'autre bout de la table, de chaque côté, deux secrétaires; deux cents spectateurs, ministres protestants et docteurs catholiques, remplissaient la salle. La controverse fût grave. Le chancelier recueillait les voix des commissaires, et prononçait la décision. Neuf citations de Scot, de Durandus, de saint Chrysostome, de saint Jérôme, de saint Cyrille, des textes du Code, de saint Bernard, de Theodoret furent jugés incomplets, mal compris ou mutilés. L'épreuve avait duré six heures; on la renvoya au lendemain. Mais Mornay, rentré chez lui, fut pris de *vomissements* et de *tremblements ;* il fallut que le roi déclarât l'affaire entendue; peu après, Mornay s'en allait sans bruit à son gouvernement de Saumur.

« Mon ami, écrivit le roi au duc d'Epernon, le diocèse d'Evreux a gagné celui de Saumur; et la douceur dont on y a procédé a ôté l'occasion, à quelque huguenot que

ce soit, de dire que rien y ayt eu force que la vérité. Le porteur y étoit, qui vous contera comme j'y ai fait merveilles. Certes, c'est un des plus grands coups pour l'Eglise de Dieu, qui se soyent faits il y a longtemps. Suivant ces erres, nous ramènerons plus de séparés de l'Eglise en un an que par un autre en cinquante (1).

Il y eut toutefois des huguenots qui se plaignirent de la partialité du roi, et il courut des pamphlets, que l'on put prendre, selon l'Etoile, pour des étincelles de feu. Mais Sully, peu suspect de préférence catholique, jugea comme Henri IV l'épreuve décisive contre Mornay. « Eh bien, que vous en semble de votre pape? lui dit le roi. —Il me semble, sire, répondit Sully, qu'il est plus pape que vous ne pensez; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux? Mais au fond je ne vis jamais homme si estonné, ni qui se défendît si mal. Si nostre religion n'avoit un meilleur fondement que ses jambes et ses bras en croix (car il les tenoit ainsi), je la quitterois plustôt aujourd'huy que demain (2). » Peu après, un des juges huguenots de la conférence, le président de Fresne-Cannaïe, se faisait catholique.

Cependant le duc de Savoie, malgré l'activité de ses ruses, n'avait pu empêcher la guerre d'éclater. Le maréchal de Biron courut se saisir de toute la Bresse, et Lesdiguières se précipita sur la Savoie. Rien ne résistait à ce double torrent. Le roi parut en personne, e s'empara de Chambéry et de Miolans. Sully le suivait;

(1) Lettre du 6 mai. Fontainebleau. *Journal de l'Etoile*, A. E. — Citée dans l'édit. Michaud. — De Thou, liv. CXXIII.

(2) *Mém.* de Sully, chap. XCVI.

il se souvint de la menace qu'il avait faite de ses canons contre Montmélian l'imprenable. Le château fut contraint de capituler. Tout le pays cédait; mais le duc se battait encore (1). Il fut heureux dans une rencontre contre Lesdiguières. Alors parurent des médiateurs. Le pape envoya son neveu le cardinal Aldobrandini pour apaiser le roi; mais le succès avait rendu la négociation difficile. Aux supplications du légat l'ambassadeur espagnol, Tassis, essaya d'ajouter la menace d'une guerre plus vaste, où pourrait se mêler l'Espagne. « Monsieur l'ambassadeur, répondit Henri IV, on ne me fera rien faire par force ni par menaces, et, quand il me plaira, je porterai la guerre jusque dans le milieu des Etats du roi votre maître. »

Pendant ce temps, Sully tempérait habilement les colères. Le roi l'avait chargé de courir à Paris préparer la campagne prochaine. Sully alla prendre congé du légat. Il le vit frappé de stupeur; le moment était propice; il parla de paix, mais sur des bases toutes nouvelles. En quelques jours un traité était préparé. Les conditions portaient que la Savoie céderait à la France tout le pays de Bresse, le Rhône compris de Genève à Lyon; que la citadelle de Bourg serait remise aux mains du roi; que le bailliage de Gex serait de même cédé à la France avec plusieurs villages qui couvraient le pays jusqu'à Belley; que le duc n'aurait plus aucunes dépendances d'aucune sorte en deçà des monts; et, de plus, qu'il démolirait les fortifications de Bêche-Dauphin; qu'il payerait cent mille écus pour le passage du pont de Gresin, qui lui était

(1) Cette expédition est longuement racontée dans les *Mém.* de Sully.

concédé sur le Rhône, avec défense d'y faire passer des hommes d'armes sans permission du roi; et enfin qu'à ces conditions le roi laisserait au duc le marquisat de Saluces, et lui restituerait les places qui venaient d'être occupées par la guerre.

C'était là un traité imprévu. Le roi l'approuva; les batailleurs le blâmèrent. La guerre s'étant faite pour le marquisat de Saluces, il fallait, pensaient-ils, ne délaisser cet objet des querelles pour aucun avantage d'une autre sorte; on avait le profit, le duc avait l'honneur. Lesdiguières disait que le roi avait fait un traité de marchand, le duc un traité de prince. Mais c'était là de la poésie, non point de la politique. Le marquisat de Saluces eût été une éternelle occasion de guerre; le pays que l'on ajoutait à la France faisait toucher le royaume aux Alpes, protégeait Lyon, ouvrait la Suisse et l'Allemagne. Aussi le duc de Savoie hésita longtemps à ratifier le traité; il sentait ce qu'il perdait d'indépendance et de force, avec ce gain d'honneur qui faisait gronder quelques gens de guerre.

C'est alors que Henri IV rentra en France pour venir achever les pompes de son mariage.

1601. Déjà la paix était féconde. La France guérissait ses longues blessures par l'agriculture, par le commerce, par les réformes publiques. Un temps nouveau venait de s'ouvrir, et les rédacteurs des Mémoires de Sully marquent cette transition en ces termes : « Il semble que, sortant d'un vieil et ténébreux monde tout remply de ruynes, dégâts, meurtres, occisions, troubles, guerres, haines et combustions, nous venions à entrer dans un nouveau monde tout esclatant de belles lumières, lequel apparemment devoit être nommé ce-

luy de paix, concordes, reconciliations, douceurs, œconomies et mesnagements (1). »

Quelques étincelles jaillissaient pourtant de ce vieux foyer. Les huguenots gardaient leurs colères ; mais ils se bornèrent à des murmures.

En Espagne, peu s'en fallut que des haines nationales ne rallumassent la guerre. A Valladolid, on fit des insultes à l'ambassade française. Henri IV déclara toutes relations rompues avec l'Espagne, et retira son ambassadeur ; peu après il en envoyait un autre, mais un homme plus fait pour irriter l'orgueil que pour le tempérer. Il se nommait Emeric de Barrault, sénéchal de Bazas. Dans une comédie dont le sujet était pris de la bataille de Pavie, ayant vu François Ier tomber suppliant devant un capitaine espagnol, et celui-ci lui tenir le pied sur la gorge aux grands applaudissements de la foule, il courut sur le théâtre l'épée nue, et en perça l'acteur téméraire (2). C'était une justice de barbare. Toutefois la France conservait son rôle de plainte contre les affronts de l'Espagne. Il fallut que le pape intervînt pour apaiser les irritations.

En même temps la reine d'Angleterre proposait à Douvres une entrevue avec Henri IV. Il se contenta de lui envoyer une ambassade pompeuse, où se trouvait le maréchal de Biron. C'était peu après que la superbe reine venait de faire trancher la tête du comte d'Essex pour des crimes incertains de félonie. On dit qu'à ce sujet elle adressa à Biron quelques paroles d'avertissement, comme si elle eût eu quelque pressenti-

(1) Chap. C.

(2) Amelot, sur la 171e lettre du cardinal d'Ossat.

ment du malheur qui devait bientôt le frapper (1).

L'année eut peu d'événements. Sully avisait à ses grands travaux de finances, et Henri IV prenait sa part des réformes (2). Un dauphin lui fut donné par la reine Marie de Médicis; toute la France accueillit ce présage. La reine douairière, veuve de Henri III, Louise de Vaudemont, mourut à Moulins.

Les grandes agitations étaient au loin. La guerre continuait entre l'archiduc et les états de Hollande. Le siége d'Ostende par les Espagnols fut célèbre; les Français amis des batailles coururent prendre part à cette lutte acharnée. Il y eut des morts éclatantes; le siége se traîna parmi de magnifiques faits d'armes. La guerre aussi était ardente en Hongrie entre l'empereur Rodolphe II et les Turcs; d'autres Français y coururent sous les pas du duc de Mercœur et du duc de Nevers. Mahomet envoya des plaintes à Henri IV, qui les éluda par de vagues réponses. Peu après, Mercœur mourait à Nuremberg, après des combats où il s'était couvert de gloire (3).

Mais aux bienfaits de la paix en France se joignaient d'éclatantes corruptions. Henri IV institua une cham-

(1) *Mém.* de Sully.

(2) Voir les lettres du roi, aux *Mém.* de Sully. Années 1600 et 1601.

(3) Voici une particularité curieuse de sa mort. Nuremberg était une ville protestante. « Contre les us et coutumes de la ville, dit l'Etoile, on lui a permis, ayant égard à sa qualité, maison et religion, d'envoyer quérir une hostie consacrée à trois lieues de là (pourvu qu'on ne sonnat la clochette en la portant), avec laquelle son aumônier le communia. » *Journal de l'Etoile.* — Et en note de l'ancienne édition : « Le magistrat de Nuremberg ne voulut pas permettre que l'aumônier dît la messe devant le duc de Mercœur, pour consacrer une hostie. »

bre « pour la recherche des abus et malversations commises par les thrésoriers, receveurs et autres financiers. » Mais la brigue, l'intrigue, les riches présents désarmèrent la justice; les favoris, hommes et femmes, aidaient à ce scandale; « et les pauvres grimolins de larronneaux payèrent pour les grands voleurs et briguands (1). »

Le luxe grandissait à la cour, et par là fut assurée l'impunité des pillages. Le roi même, avec ses vœux de réforme, favorisait cette sorte de corruption par la facilité des mœurs et l'habitude des plaisirs; et la reine eut sa part de complicité par l'intrigue italienne qui dès lors se révélait autour d'elle. Elle avait emmené quelques personnages élevés dans son intimité, entre autres Virgile Ursin, son cousin, et deux jeunes gens promis l'un à l'autre, Concini et Léonore Galigaï, deux noms marqués pour de fatales destinées. Les intrigues de cette cour se mêlèrent à celles qui enveloppaient le roi; et les réformes de l'Etat venaient souvent mourir devant cette double avidité d'or et de places, devenue comme nécessaire aux favoris pour soutenir leur rôle de magnificence. Hors de la cour, ce besoin de s'enrichir domina de même toute la noblesse, qui commença, disent les Mémoires de Sully, de s'abâtardir par des mariages. « De sorte qu'il ne se trouveroit plus de gentils-hommes qui ne fussent mestifs et plus propres à faire les marjolets, berlandiers et batteurs de pavé, qu'à s'employer à la vraye vertu et aux armes (2). »

Quoi qu'il en soit de cette dernière plainte du superbe

(1) *Mém.* de Sully.
(2) Ibid.

gentilhomme huguenot, toujours est-il que la corruption avait gagné la cour; et, parmi tant d'intrigues d'amours, tant de rivalités de luxe, tant de manéges de favoris et de maîtresses, la passion politique put se croître à l'aise pour renouer de vieilles trames. C'est alors que le maréchal de Biron, esprit remuant et hautain, se laissa aller à de vagues desseins de révolte, dont peut-être il ne se rendait pas bien compte à lui-même, mais dont il fut aisé de faire une conspiration criminelle contre l'Etat.

Le but de la présente histoire ne saurait être de suivre et de saisir les fils de cette trame. Depuis longtemps Biron se nourrissait de pensées ambitieuses. Lorsqu'il fut envoyé à Bruxelles pour la paix de Vervins, son contact avec les Espagnols avait commencé à lui jeter dans l'esprit des desseins d'agrandissement. On le flatta de mariages magnifiques tantôt avec une cousine de l'empereur, tantôt avec une sœur ou une fille du duc de Savoie; sa tête s'égara dans mille chimères. Plus tard il eut à Paris avec le duc de Savoie des communications suspectes. En Guyenne, il fit de sourdes intrigues; il tendait à s'assurer de l'Espagne. Il employa dans cet office un gentilhomme nommé la Fin, confident dangereux, complice funeste.

Toutefois le but de Biron n'était point précis; on dirait que cette conspiration célèbre n'est autre chose que l'agitation inquiète d'un esprit malade. Il y eut pourtant une convention préparée en Italie par la Fin, ce souple et criminel artisan de trames, par laquelle le duc de Savoie promettait sa troisième fille à Biron avec une dot de cinq cent mille écus, et le roi d'Espagne transportait à cette princesse ses droits sur la Bourgo-

gne, dont Biron était gouverneur. C'était là du moins une préparation de la félonie. Mais la paix avec la Savoie rompit le traité de la Fin, et Biron épouvanté courut à Lyon tomber aux pieds de Henri IV. Il avoua ses intrigues, et Henri IV lui pardonna. Peu après, il le chargeait d'éclatantes ambassades, d'abord auprès de la reine Elisabeth, puis auprès des cantons suisses.

Mais bientôt Biron revint à ses agitations ; et comme si l'essai de la révolte l'eût engagé au delà de sa volonté même, il refit des trames, entendit des confidences, laissa aller la Fin dans ses entreprises, et finit par paraître tout à fait criminel. Le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, et le duc de Bouillon avaient été déjà les excitateurs de cette âme ardente. Ils étaient de ceux qui ne se pouvaient plier à des habitudes de soumission. Bouillon surtout, sectaire par vanité, ne cessait d'aspirer à raviver le parti huguenot pour s'en faire le chef. Confidents mutuels de leurs plaintes et de leurs espérances, ces trois seigneurs se lièrent à la fin par « une promesse par escrit pour s'entre-maintenir et deffendre l'un envers l'autre et envers contre tous, avec ces mots : *sans nul excepter*; comme je l'ai sceu, ajoute l'historien, par personnes de probité qui l'ont veue (1). » La Fin continuait d'être l'instrument de cette association. C'était lui qui devait par ses manéges lui assurer l'appui de l'Espagne et de la Savoie. En même temps se faisaient des pratiques dans le Poitou et dans la Guyenne pour rallumer en ces contrées de vieux restes de révolte.

Tel fut le crime de Biron, tel que l'énoncent les Mé-

(1) *Mem.* de Sully.

moires de Sully. Et ici l'histoire s'arrête avec trouble; elle tremble de soupçonner dans les accusations quelque animosité secrète, quelque jalousie acharnée. Toujours est-il que le roi s'appliqua à surveiller ou déjouer les trames. Rien n'éclatait. On avisa à pénétrer le complot par la corruption. La Fin était tout prêt aux perfidies. Il se laissa conduire à Henri IV, et promit de lui trouver des coupables. Alors le souple scélérat joua deux rôles : celui de complice et celui de traître; il se fit remettre cette convention d'Italie, où le duc de Savoie promettait sa fille à Biron ; c'était un acte pardonné à Lyon; mais il fallait le rattacher à des crimes nouveaux. La Fin fut habile à recueillir en ses mains des preuves de ce genre. Puis il reparut à Fontainebleau avec des révélations qui firent trembler Henri IV. Il avait embrassé pêle-mêle dans la conjuration les fidèles et les mécontents. « Mon amy, écrivit aussitôt Henri IV à Sully, venez me trouver en diligence pour chose qui importe à mon service, vostre honneur et commun contentement de nous deux. » Et Sully étant accouru, « Mon amy, lui dit le roi, il y a bien des nouvelles, toutes les conspirations contre moy et mon Estat, dont nous ne faisions que nous douter, sont maintenant descouvertes, voire le principal des négociateurs d'icelles m'est venu demander pardon et me tout confesser. Il y embarasse beaucoup de gens et des plus grands et des plus obligez à m'aymer. Mais c'est un grand menteur et suis résolu à ne rien croire de luy que sur bonnes preuves; entr'-autres il y en met que vous ne penseriez jamais : or, devinez qui. — Jésus! sire, dit Sully, deviner un homme qui soit traistre, c'est ce que je ne feray jamais. » Ce traître,

c'était Sully. « Je n'en ai rien cru, dit le roi. » Mais peut-être fallait-il pour cela même accepter avec défiance les autres délations de ce *grand menteur*.

Cependant quelque émotion apparaissait dans le Poitou, dans la Guyenne, dans la plupart des provinces méridionales. Un impôt de sou pour livre donnait lieu à des murmures, et les passions politiques en prenaient prétexte pour remuer les peuples. Le roi délibéra à Blois de ce péril, et il alla de sa personne imposer l'obéissance aux provinces qui fermentaient. Puis, lorsque l'impôt parut accepté de bonne grâce, il le supprima, s'en revint à Fontainebleau, frappé sans doute de la facilité qui restait aux factions de rallumer l'anarchie.

Alors tout alla vite, par la nécessité d'intimider les cabales plus encore que de les convaincre. Toute cette suite est triste, et l'histoire gémit de voir Henri IV se mêler personnellement dans les manéges de police où Biron fut enveloppé. C'est vers lui que se dirigeait l'ardeur des poursuites. On s'était contenté de quelques paroles vagues de fidélité de Bouillon; quant au comte d'Auvergne, il était sans racine dans les vieux partis; à peine était-il aperçu dans le complot. Toutefois on songeait à l'envelopper dans les punitions.

On attira Biron à la cour, et Henri IV écrivit encore à Sully : « Mon amy, nostre homme est venu, qui fait fort le retenu et le prudent. Venez en diligence, afin que nous advisions à ce que nous avons à faire. » Et dès que Sully arriva, « Mon amy, lui dit le roi, voilà un mal-heureux homme que le mareschal, c'est grand cas; j'ay envie de luy pardonner, d'oublier tout ce qui s'est passé, et luy faire autant de bien que jamais; il me fait pitié, et mon cœur ne se peut porter à faire du

mal à un homme qui a du courage, duquel je me suis si longtemps servy et qui m'a esté si familier. Mais toute mon appréhension est que, quand je luy auray pardonné, qu'il ne pardonne ny à moy, ny à mes enfants, ny à mon Estat; car il n'a jamais rien voulu confesser, et vit avec moy comme un homme qui a quelque chose de malin dans le cœur. Je vous prie, voyez le; il est vostre parent et fait mine d'estre vostre amy, encore qu'en son âme il vous haysse merveilleusement, d'autant qu'il dit que vous l'avez affiné par vos belles paroles. Ne laissez pas néanmoins de parler à luy comme à cœur ouvert; mais avec discrétion et en sorte qu'il ne puisse pas juger que nous sçavons tout, et que nous avons des preuves contre luy, suffisantes pour le convaincre; car il croit que nous ne sçavons rien, d'autant que la Fin luy a dit à l'oreille en arrivant : *Mon maistre, courage et bon bec; ils ne sçavent rien.* Neantmoins s'il s'ouvre à vous sur les discours que vous luy tiendrez et certitude de ma bienveillance que vous luy donnerez, asseurez le qu'il peut en toute fiance me venir trouver, faire confession de tout ce qu'il a pensé, dit et fait, moyennant qu'il ne me cèle rien, et que je luy pardonne de bon cœur, comme je vous en donne ma foy et ma parole (1). »

Il y avait dans ce langage de la pitié et de la colère, de la bienveillance et de la ruse; toutefois Henri IV se reposait sur une pensée de pardon. Par malheur Biron ne soupçonna point les perfidies de la Fin. Il fit le superbe. Il parut au jeu de la reine comme un homme

(1) *Mém.* de Sully.

sûr de son innocence. Le soir un affidé lui vint dire à l'oreille : *Il ne fait pas bon ici pour nous;* il feignit de ne pas entendre. A minuit, le roi donna congé à la compagnie, et jeta au maréchal ces tristes mots : « Adieu, baron de Biron, vous savez ce que je vous ai dit. » Puis, comme le maréchal sortait de l'antichambre, Vitry, capitaine des gardes, l'aborda en lui disant : « Monsieur, le roi m'a commandé de lui rendre compte de votre personne, donnez-moi votre épée. — Mon épée ! s'écria le vaillant homme d'armes, mon épée, qui a rendu tant de services au roi ! » Un instant il résista; il demandait à parler au roi. « Le roi est retiré, lui dit-on. » Il fallut obéir. Mais Biron entra dans une sorte de frénésie. Il pressentit aussitôt la fin de tout ce drame. Déjà tout était prêt. La Varenne courut à l'Arsenal trouver Sully de la part du roi. « Messieurs de Biron et comte d'Auvergne sont arrêtés prisonniers, s'écria-t-il. — Et où ont ils esté pris ? dit Sully. — Dans le cabinet du roi, ce dit-il. — Or Dieu soit loué, que le roi ayt suivi bon conseil. » Le bon conseil de Sully avoit été d'arrêter Biron furtivement dans le palais, au lieu d'investir sa demeure avec éclat. Sully courut au roi. « Nos gens sont pris, lui dit Henri IV; montez à cheval, allez leur prépârer leur logis à la Bastille; je les envoyeray par batteau à la porte de l'Arsenac (*sic*) du costé de l'eau. Faites les y descendre, qu'il ne s'y trouve personne, et les menez sans bruit par vos cours et jardins, où il faut, puis après que vous aurez tout ordonné et mesmes devant qu'ils arrivent (car ce ne sera pas longtemps après vous), allez au parlement et à l'hostel de ville, et leur faites

entendre ce qui s'est passé, dont ils sçauront les causes et les raisons, à mon arrivée, lesquelles je m'assure qu'ils trouveront justes (1). »

Il n'y eut plus qu'à laisser achever à la Fin son rôle infâme. Le parlement instruisit l'affaire en toute hâte. La Fin produisit des pièces, des mémoires, des conventions; il se produisit lui-même, se déclarant l'instrument des cabales de Biron, racontant ses propres manéges avec le duc de Savoie, et de la sorte s'avouant deux fois criminel. Lui seul fournit les motifs d'accusation; on y ajouta le témoignage d'un confident subalterne, nommé Renasé, secrétaire de la Fin, un de ces hommes faits pour la trahison des secrets ou pour la provocation des crimes. Un des griefs contre Biron, ce fut d'avoir eu commerce avec un certain Picoté d'Orléans, ligueur réfugié aux Pays-Bas. Il s'était servi, disait la Fin, de cet instrument pour remuer les Flandres et pour exciter l'Espagne. Un autre crime, c'était, dans la guerre de Savoie, d'avoir voulu conduire Henri IV devant le fort de Sainte-Marguerite, pour le faire tuer, à l'aide de signalements donnés d'avance au commandant de la place. On dirait un procès de roman, plein d'atrocités chimériques. Un mémoire toutefois était produit, dans lequel Biron donnait au duc de Savoie des conseils de défense. Mais ce mémoire même, communiqué par la Fin, avait un caractère indécis; Biron l'avait écrit, comme il disait dans ses réponses, pour se rendre compte des fautes de la guerre; il n'en avait fait nul usage; il le croyait détruit. Mais tout servait, dès qu'on voulait trouver un crime. La fa-

(1) *Mém.* de Sully.

mille de Biron alla tomber aux pieds de Henri IV; il renvoya au parlement les supplications; au parlement, la justice était âpre et farouche. La mère de Biron demanda un conseil pour son fils; les gens du roi firent opposition, sur quoi, attendu l'action criminelle, il fut dit néant par arrêt. Les pairs de France ajournés pour assister au procès n'ayant point comparu, les gens du roi demandèrent défaut contre eux, et il fut passé outre. Le procès fut rapide. Le parlement avait été saisi de l'affaire le 18 juin; le 29 juillet la sentence fut prononcée. Ce fut une sentence de mort. Biron était condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève. Deux jours après s'achevait l'horrible justice.

Ces dernières scènes eurent quelque chose de sinistre. Biron se laissait aller à toute la fougue de sa colère; il niait le crime avec des paroles de rage; et puis il se faisait suppliant, et puis encore il paraissait comme hébété. La religion lui porta ses douces paroles, et il se laissa quelques moments apaiser. Il se confessa, mais sa rage survivait. D'ailleurs sa foi était douteuse. Il avait été tour à tour huguenot et catholique, et il était resté seulement superstitieux. Son esprit était plein de rêveries d'astrologie judiciaire. Lorsque le chancelier, suivi du premier président, des lieutenants civil et criminel, du prévôt des marchands, des échevins, du greffier, des sergents, alla lui signifier qu'il fallait mourir, on le trouva occupé de rechercher des signes célestes. Il ne pouvait croire qu'il dût périr. Lorsqu'on lui lut son arrêt, et qu'il entendit ces mots : *Pour avoir conspiré contre la personne du roi et de son Etat*, « Il n'est pas vrai ! s'écria-t-il ; » et à ces mots : *Condamné d'avoir la tête tranchée en la place de*

Grève, « En Grève ! dit-il, voilà une belle récompense de mes services, de mourir ignominieusement devant le monde ! — Le roi, dit le chancelier, vous a octroyé la grâce de ne point mourir publiquement, et l'exécution de votre arrêt se fera en ce lieu de la Bastille. — Est ce la grâce qu'il me fait ? Ha, ingrat, méconnoissant sans pitié, sans miséricorde, qui n'eurent onques de lieu en lui ! car si quelquefois il semble en avoir usé, ça esté plustot par crainte qu'autrement. »

Il laissa de la sorte échapper sa colère en mille reproches, les uns violents, les autres insensés. « On me fait mourir, disoit-il, sur la déposition d'un sorcier, et le plus grand nécromancien du monde, qui s'est servi à la malheur de mon ambition, m'ayant souvent fait voir le diable en particulier ; et même parlant par une image et figure de cire, qui aurait bien articulément prononcé ces mots : *Rex impie, peribis ; et sicut cera liquescit, morieris.* » On eût dit un esprit troublé par des manies de sortilége.

Cependant les prêtres s'efforçaient de ramener sa pensée à Dieu. Il se calma pour parler de sa famille et de ses biens, et remettre quelques témoignages de souvenir à ceux qu'il aimait. Puis il fallut le conduire à l'échafaud dressé dans la Bastille. Il s'était trouvé des personnes pour solliciter le plaisir de ce spectacle. Lorsque Biron les vit empressées : « Que font là tant de maraux et de gueux ? » s'écria-t-il. « La vérité est, observe l'historien, qu'il n'y avait là que d'honnêtes gens (1). » Sa rage se ralluma ; on craignit des luttes atroces. Le bourreau voulut mettre la main sur lui ; il

(1) *Journal de l'Etoile.*

lui cria qu'il se retirât arrière de lui, et qu'il se donnât bien garde de lui toucher d'autre chose que de l'épée. L'idée du supplice faisait bondir son âme. D'abord il voulut se couvrir lui-même les yeux; puis brusquement il rejeta le bandeau, et se dressa terrible devant le bourreau, lui disant derechef qu'il se retirât de lui, qu'il ne l'irritât point et ne le mît au désespoir, s'il ne voulait qu'il l'étranglât, et plus de la moitié de ceux qui étaient là présents. Il y eut dans l'assistance un frémissement de stupeur. Une fois encore il se banda les yeux et se mit à genoux, et puis encore se releva, disant qu'il voulait revoir le ciel, puisqu'il avait sitôt à ne le voir jamais, et qu'il n'y avait pas de pardon pour lui. Pour la troisième fois enfin il remit son bandeau, disant au bourreau, dépêche, dépêche! et brusquement alors l'affreux coutelas fit rouler sa tête de l'échafaud par terre. Telle fut la mort de Biron; triste fin d'une vie qui avait eu de l'éclat. Biron avait été grand homme de guerre. Son corps était couvert de trente-deux blessures reçues dans cent combats. Il était plus vaillant que son épée, dit l'Etoile, mais hasardeux, cupide de vaine gloire, dévoré d'ambition, fier et hautain, et d'une témérité qui finit par lui donner toutes les apparences du crime. « Catholique à dessein, ajoute l'Etoile, et si peu chrétien, qu'il se fioit plus au diable qu'à Dieu; » homme docte toutefois, mais nourri d'études qu'il dissimulait soigneusement de peur de déroger de son rang de chevalerie. Sa mort étonna le monde, mais contint les mauvaises pensées de révolte qui pouvaient fermenter encore en quelques âmes. Après ce fatal exemple, le pardon des plus enclins à la sédition devenait facile. Le comte d'Auvergne sortit de sa pri-

son, grâce aux larmes de mademoiselle d'Entragues, qui était sa sœur de mère. On rechercha pourtant quelques restes de la conspiration. Le secrétaire de Biron fut mis à la question; il n'avoua rien. Un gentilhomme breton, Guy Eder de Beaumanoir de Lavardin, fut rompu vif en place de Grève. Son crime était d'avoir voulu livrer des places aux Espagnols; de plus, on le disait auteur « d'une infinité de voleries et méchancetés, assassinats et autres actes désespérés, dignes de mille roues et gibets (1). » Son lieutenant, Calabrois de nation, fut pendu et étranglé, pour avoir porté ses dépêches en Espagne.

Cependant la mort de Biron avait donné lieu à des jugements contraires. Peu s'en fallut que les vieux restes des ligueurs n'y vissent une persécution hérétique. On pria dans les églises de Paris pour l'âme de la victime, et l'on fonda des messes avec quelque éclat (2). Mais l'Europe avait pris au sérieux la conspiration, et il y eut de toutes parts des ambassades pour complimenter le roi d'avoir échappé à de grands périls. Elisabeth d'Angleterre était surtout empressée à applaudir à de telles justices. Henri IV était trop bon, disait-elle. Elle s'était affermie par les supplices; l'art de régner, pour elle, c'était l'échafaud.

Parmi ces ambassades éclatantes se vint mêler celle des Suisses, dans le but de renouveler l'alliance avec la France. « La pluspart desdits Suisses étoient fort en point, tous habillés de velours, portant chaînes d'or au col. Au surplus, beaux hommes, forts, et qui avoient

(1) *Journal de l'Etoile.*
(2) Ibid.

bonne trogne et les faces cramoisies. » Le roi les reçut au Louvre en grand appareil, et l'alliance fut jurée à Notre-Dame avec toute la pompe des solennités catholiques. Les Parisiens s'amusèrent des Suisses, qui triomphaient de boire et de manger. « Il y en avait un, dit l'Etoile, qu'on disoit qu'il portoit son ventre en écharpe, et buvoit demi-muid de vin par jour. » Mais Henri IV, *buvant à ses compères*, et puis les renvoyant *bien contents*, *saouls et traités*, comprenait très-bien ce qu'il y avait de sérieux et d'utile en cette alliance ainsi jurée parmi des fêtes et des plaisirs. Il ravivait la politique de François Ier, et par là il s'agrandissait en Europe. Les Suisses républicains devaient être dès lors les alliés les plus assurés de la monarchie de France.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

Travail de réformes administratives. — Evénements en Europe. — Mort d'Elisabeth d'Angleterre. — Sully va en ambassade auprès de Jacques Ier. — Traités nouveaux. — Intrigues à la cour de Henri IV. — Sully les attaque. — Etablissements des manufactures. — Maximes contraires du roi et du ministre sur le luxe. — Les questions religieuses reparaissent. — Henri IV rappelle les jésuites. — Ses raisons. — Oppositions du parlement. — L'édit est enregistré. — Morts célèbres. — Intrigues nouvelles. — Tristes exemples. — Confidences de Henri IV à Sully. — Contraste de choses sérieuses. — Travaux du roi. — Incidents au dehors. — Procès des d'Entragues. — Autres intrigues. — Poursuites criminelles. — Réformes de Sully. — Soumission du duc de Bouillon. — Succession de papes. — La France reprend sa suprématie en Europe. — Causes de ce retour. — Négociations de la Haye. — Habileté du président Jeannin. — Naissances et mariages. — Nouvelles amours. — Fuite de la princesse de Condé. — Desseins politiques de Henri IV. — Grandeur et faiblesse du monarque. — Trois ministres secondent sa politique. — Respect pour le droit de la nation en matière d'impôts. — Edit contre les banqueroutiers. — Présages sinistres. — Préoccupations de Henri IV. — Crime de Ravaillac. — Mort du roi. — Soupçons de complicité. — Emotion en France et en Europe. — Jugements de l'histoire.

Henri IV.

Le roi, délivré des alarmes d'une conjuration mystérieuse, s'appliqua à des soins de gouvernement. Il semble qu'à partir de ce moment Sully fut plus à l'aise dans son office de ministre suprême. Peu après le supplice de Biron, le roi lui annonça son redoublement de faveur, de crédit et de richesses. « Ma résolution, lui dit-il, est de continuer à vous aymer plus que nul autre, et enrichir vostre maison que je sçay bien estre ancienne, de vous faire des honneurs et des biens. » Ce fut le commencement de ces grands exemples de fortunes ministérielles où l'Etat entier devait finir par être absorbé.

Du reste Sully, laborieux ministre, ne fit que s'exciter davantage aux réformes, et c'était aussi une nécessité qui se faisait sentir aux esprits graves. « Les conspirateurs, écrivait d'Ossat devenu cardinal, n'eussent jamais eu l'audace d'entreprendre sur le roy, s'ils n'eussent veu la noblesse mal contente, l'Eglise mal menée et desconfortée, le pauvre peuple et tiers estat trop foulé et oppressé (1). » Mais il fallait du temps pour réparer les longs désastres de l'anarchie et de la guerre. Il y eut plusieurs édits de police. Le duel était devenu une atroce manie. On essaya de le réprimer par des punitions. Le palais était infesté par les avocats et les procureurs; on sévit contre leur avidité. Cet édit surtout eut de l'éclat. Une plainte avait été portée par M. de Luxembourg « contre quelques-unes de ces har-

(1) Aux *Mém.* de Sully, chap. CXII.

pies qui n'avoient pas eu honte de lui demander quinze cents escus pour plaider une sienne cause (1). » Il fut ordonné à cette occasion que les gens du palais bailleraient quittance de l'argent qui leur serait remis, et recevraient les pièces des parties, par inventaires, sous leurs récépissés. Ce règlement les mit en fureur; ils s'en allèrent au greffe de la cour déposer leurs chaperons et protester de cesser leur caquet; « de quoi les baguenaudiers et pedants firent de grands cancants, tout ainsi que si le royaume eust deu perir, pour estre espurgé de ces chicaneurs. » *Cette racaille* (2) d'avocats était déplaisante à Sully; et volontiers il les eût tous renvoyés *au trafic et à l'agriculture d'où ils sont sortis.* Henri IV fut plus modéré; il laissa calmer cette sédition de palais, tout en avisant à l'intérêt des plaideurs par des règlements.

Un autre édit ordonna de compter par livres au lieu d'écus, afin de modérer les valeurs nominales des objets de commerce.

Il y eut un commencement de punition terrible contre les banqueroutiers. Quelques exemples de faillites s'étaient produits. Un receveur général, nommé Jousseaulne, s'était enfui à Milan, emportant les deniers du roi, et faisant banqueroute à ses *créditeurs*. Sully l'envoya arrêter en cette ville, et le fit pendre.

Pendant ce temps, les événements d'Europe suivaient leur cours. Le siége d'Ostende se continuait avec éclat. Mais les Espagnols avaient des fortunes diverses; ils s'emparèrent du marquisat et de la forteresse de Final;

(1) *Mém.* de Sully.
(2) Ibid.

puis une grande flotte, armée par eux en Sicile, et destinée pour les mers des Flandres, fut dispersée par une tempête, et acheva de périr sous le canon de quelques navires hollandais.

Le duc de Savoie ne cessait de rouler en son esprit quelque dessein ambitieux. Tout à coup on le vit se précipiter sur Genève. Déjà il pénétrait dans la place, après avoir égorgé quelques postes; les bourgeois s'armèrent à la hâte, et le repoussèrent. Ce qui resta en leurs mains de prisonniers furent pendus. Peu après se fit un traité entre Genève et le duc par l'intervention de la France.

En Hongrie, la guerre restait ardente entre les chrétiens et les Turcs. Le duc de Nevers jeta de l'éclat dans quelques batailles.

1603. Henri IV évitait de se mêler à ces chocs extérieurs. Toute sa pensée restait appliquée aux intérêts de la France. Ses lettres à Sully témoignent de la minutie de ses soins (1). Les agitations des Flandres le troublaient parfois. Pour se rassurer, il alla à Metz, dont d'Epernon avait le gouvernement. Il mit là des hommes éprouvés, et ne laissa que son titre à d'Epernon, qui lui était suspect.

Comme il passa quelque temps à Metz, il y reçut des princes d'Allemagne, et se laissa solliciter par un envoyé de Frédéric de Bavière, électeur palatin, en faveur du duc de Bouillon. La vie de ce duc continuait de se traîner dans les intrigues protestantes. Cette négociation fut présentement sans effet.

En même temps arrivait la mort de la reine Elisa-

(1) Chap. cxi, cxii et cxiii.

beth d'Angleterre. Son règne de quarante-cinq ans avait été mêlé d'actes éclatants et odieux, de gloire et d'opprobre. De là deux renommées contraires. Ce qui est certain, c'est que l'étonnante reine avait tenu fortement le sceptre; mais elle avait cruellement oppressé les catholiques. Tout présageait des réactions, des révolutions peut-être. Son successeur, désigné par elle-même, allait être Jacques VI, roi d'Ecosse, fils de l'infortunée Marie Stuart, élevé dans la religion anglicane. Les peuples le saluèrent avec transport sous le nom de Jacques Ier.

Henri IV venait de perdre une puissante amie. Il déplora cette mort, mais il eut hâte de courir au-devant du roi nouveau pour l'enchaîner par les caresses dans sa politique contre la maison d'Espagne. Il lui envoya une ambassade éclatante, à la tête de laquelle parut Sully en personne, comme pour faire plus d'honneur à Jacques Ier, mais en réalité pour l'envelopper mieux par l'habileté et la flatterie. Henri IV prépara lui-même les instructions; elles révèlent un esprit souple et prévoyant, façonné à toutes les ruses diplomatiques, mais les faisant servir à des desseins dignes d'un grand peuple (1).

Ce que se proposait Henri IV, c'était de faire une ligue européenne contre la maison d'Autriche. Il y intéressait l'Angleterre par la politique, et Sully se chargeait de l'y intéresser par la religion. Tous les princes protestants d'Allemagne devaient y entrer, et les états de Hollande y étaient engagés déjà par la vaillante lutte qu'ils soutenaient contre l'archiduc.

(1) Texte curieux, aux *Mém.* de Sully, chap. CV.

Sully déploya de la magnificence dans son ambassade, si ce n'est que dans sa traversée il eut à subir un affront de la marine d'Angleterre. L'amiral anglais était venu à Calais pour lui faire escorte, et Sully, par courtoisie, était monté sur son vaisseau. L'amiral de France voulut conserver son pavillon au grand mât; les Anglais menacèrent de le couler à fond. Plus tard, le roi d'Angleterre désavoua son amiral; mais Sully sentit à cette insulte, bien ou mal réparée, combien la France avait besoin de sortir de la décadence maritime que lui avaient faite ses déchirements civils.

Sa mission d'ailleurs fut remplie avec dignité et avec adresse. A Londres, on l'entoura d'honneurs. Volontiers le roi Jacques entrait dans ses vues; animé de haine contre le papisme, il se laissait flatter par l'idée d'être montré comme le protecteur des protestants d'Europe, de France même. Ce fut par là surtout que Sully, souple parleur, et d'ailleurs huguenot tenace, captiva sa volonté. « Sire, lui dit-il dans une de ses conférences, il faut que vous sçachiez que, quelque enveloppé que je puisse estre dans les vanitez mondaines, que je préfère neantmoins la gloire de Dieu, mon salut et la subsistance de la vraye religion que je professe, au roy mon maistre, ma fortune, ma femme, mes enfants, ma patrie et toutes autres considérations humaines. Tellement qu'ayant recogneu par le moyen de l'entremise et participation que j'ay en toutes les grandes affaires, tant du dedans que du dehors du royaume de France, que le pape, l'empereur, le roy d'Espagne, les archiducs, les princes ecclésiastiques d'Allemagne, et tous autres grands et communautez catholiques, n'ont point de plus forte passion en l'es-

prit que de former une puissante association, et faire un furieux attaquement pour la ruyne et destruction de toute creance contraire à la Romaine, et qu'ils ne soient retardez d'y travailler ouvertement, sinon d'autant qu'ils n'ont point encore peu faire joindre le roy mon maistre à ce mesme dessein, tant il apprehende qu'en exaltant par trop la faction d'Austriche, il ne ravalle *tellement* la sienne, qu'il soit contraint de ployer sous cette dépendance, en quoy je le confirme autant qu'il m'est possible (1). » Et, après ce préambule de bon protestant, Sully déroula son plan de ligue européenne, où entraient d'abord les Pays-Bas, le Danemarck, la Suède, « les Estats, républiques, villes et communautez protestantes, qui sont comme obligez d'estre toujours contraires à la faction espagnole et d'Autriche ; » y adjoignant ensuite par des vues politiques le duc de Savoie, « eu esgard à son naturel volage, et à son véhément et ambitieux désir de porter couronne royale ; » d'autres princes catholiques, pour l'espérance d'arracher la couronne impériale de la maison d'Austriche, « voire mesme le pape en proposant de luy faire posséder en propriété ce dont il n'est recogneu que par une vaine apparence de féodalité. »

Ainsi, par d'adroites paroles, Sully engageait le roi Jacques, malgré ses ministres, dans une ligue, au fond de laquelle était la guerre avec l'Espagne. Les négociations ne furent pourtant pas sans difficultés. A la fin le traité fut convenu ; les anciennes alliances de la France avec l'Ecosse et avec l'Angleterre étaient renouvelées ; les deux rois se promettaient d'agir de con-

(1) *Mém.* de Sully, ch. cxxi. La phrase est textuelle, quoique incomplète.

cert pour protéger les Hollandais contre l'Espagne, et, dans le cas où cette protection amènerait la guerre de l'Espagne avec l'un d'eux, ils s'engageaient à se secourir par des armes, des flottes et de l'argent. Sully s'en revint avec ce traité. Les deux rois le ratifièrent; peu après, le roi Jacques envoyait six mille hommes au secours des assiégés d'Ostende (1).

Sully, rendu à ses soins d'économie, trouva d'autres intrigues autour du roi. Le comte de Soissons avait obtenu de Henri IV l'établissement d'un impôt à son profit sur les toiles étrangères; il ne s'agissait, avait-on dit au roi, que de trente ou quarante mille livres. Madame de Verneuil, la superbe mademoiselle d'Entragues, avait sa part dans cette générosité prise sur le peuple. Lorsque Henri IV parla de cette affaire à Sully, celui-ci se récria : « Un tel impôt, dit-il, vaudroit trois cent mille escus tous les ans; mais aussi altéreroit grandement le commerce, et causeroit la ruyne des provinces de Bretagne, Normandie et partie de la Picardie, où croissoient ces excellents lins et chanvres. » Le roi s'étonna; le comte de Soissons devint furieux; madame de Verneuil poussa des cris. Celle-ci alla droit à Sully pour l'effrayer. Il sortait portant une liste de

(1) Il y eut, à l'occasion du traité, des dons envoyés en Angleterre. « Premièrement au roy, six très beaux chevaux des mieux dressez, fort richement enharnachez, et le sieur de Sainct-Anthoine pour escuyer; plus, à la reine, un miroir de crystal de Venise, dans une boëte d'or enrichie de diamants; plus, à M. le prince de Galles, une lance et un heaume d'or, enrichie de diamants, un escrimeur et un baladin; plus, à la comtesse de Beth-fort, une monstre d'horloge d'or enrichie de diamants; plus, etc. » Cette liste est très-curieuse. — *Mém.* de Sully, chap. CXXI. « Tous ces présents revenans à soixante mil escus. »

vingt ou vingt-cinq édits, « que l'on poursuivoit à la foule et oppression du peuple. — Ce sont de belles affaires, madame, lui dit-il, esquelles vous n'estes pas des dernières. Si telles vexations sont approuvées, et peut bien dire le roy adieu à ses tailles, car il n'en recevra plus. — Vrayement, ce dit-elle, il seroit bien de loisir de vous croire, et de malcontenter tant de gens de qualité pour satisfaire à vos fantaisies; et pour qui voudriez-vous donc que le roy fist, si ce n'estoit pour ceux qui sont dans ce billet, lesquels sont tous ses cousins et parents ou ses maistresses? — Tout ce que vous dites seroit bon, repartit le ministre, si sa majesté prenoit l'argent en sa bourse; mais de lever cela de nouveau sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a nulle apparence, estant ceux qui nourrissent le roy et nous tous, et se contentent bien d'un seul maistre, sans avoir tant de cousins, de parents et de maistresses à entretenir. »

Après ces rudes explications, une brouillerie éclata. L'audacieuse maîtresse osa lutter contre Sully. Mais le roi avec ses faiblesses avait de la droiture. La cause du ministre était celle du peuple; elle prévalut. Plus tard, madame de Verneuil éprouva qu'il ne fallait pas s'attaquer à un ministre favori et rancuneux.

C'est vers ce temps que Henri IV fit ses grands établissements de manufactures, et introduisit ses magnifiques plants de mûriers, afin de mettre la France en rivalité avec les Etats voisins, par l'industrie comme par les armes. Sully n'aimait point le luxe. Il s'effraya de cette émulation. Il y voyait la ruine entière de la France. Les occupations de ce genre allaient, pensait-il, faire perdre au peuple l'habitude des forts et mâles

travaux, qui seuls préparent les meilleurs hommes de guerre; tout allait s'amollir, et puis, disait-il au roi, « tant s'en faut que l'establissement de ces rares et riches estoffes et denrées accommode vos peuples et enrichisse vostre Estat; mais qu'elles les jetteroient dans le luxe, la volupté, la fainéantise et l'excessive despence qui ont toujours esté les principales causes de la ruyne des royaumes et républiques, les destituants de loyaux, vaillants et laborieux soldats desquels vostre majesté a plus de besoin que de tous ces petits marjolets de cour et de villes, revestus d'or et de pourpre. »

Les raisons de Sully ne manquaient point de vérité, si ce n'est que les mœurs et les besoins des peuples ne se règlent ni ne se corrigent par des théories, et que le temps emporte la sagesse même. « Quant aux transports d'or et d'argent hors de vostre royaume, ajoutait le ministre, desjà tant de fois alleguez par ceux qui proposent l'establissement de ces estoffes étrangères, riches et chères, il n'y a rien si facile que de les éviter sans aucun destriment pour qui que ce puisse estre, deffendant toutes somptuositez et superfluitez, et réduisant toutes personnes de toutes qualitez, tant hommes que femmes et enfants, pour ce qui regarde les vestements de leurs personnes, leurs ameublements, bastiments, logements, plants, jardinage, pierreries, vaisselle d'argent, chevaux, carrosses, esquipages, trains, dorures, paintures, lambris, mariages d'enfants, achapts d'offices, festins, banquets, parfums et autres bombances, à ce qui se pratiquait du temps des roys Louis XI, Charles VIII et Louis XII, surtout pour ce qui regarde les gens de justice, police, finance,

escritoire et bourgeoisie, qui sont ceux qui se jettent aujourd'huy le plus sur le luxe, durant lesquels règnes il s'est veu que des chanceliers, premiers présidents, secrétaires d'affaires et plus relevez financiers, n'avoient que de fort médiocres logis sans ardoises, briques, lambris, dorures ny paintures, ne portoient point de plus riches estoffes de soye que du taffetas, et à quelques-uns d'iceux, leurs femmes que le chaperon de drap; n'avoient ny tapisseries de pris, ny lits de soye, ny vaisselle d'argent de cuisine, ny mesmes d'assiettes; ne donnoient que fort petit mariage à leurs enfants et ne traittoient leurs parents et amis que chacun d'iceux n'apportast sa pièce sur table; par l'excès desquelles choses il se consume maintenant dix fois plus d'or et d'argent que tout ce que l'on fait tant esclatter du transport d'iceux pour les manufactures d'estranges pays. »

Telles étaient les raisons du sévère Sully; Henri IV ne fit qu'en rire. « J'aimerois mieux combattre, disoit-il, le roy d'Espagne en trois batailles rangées, que tous ces gens de justice, de finance, d'escritoire et de villes, et surtout leurs femmes et filles que vous me jetteriez sur les bras, par tant de bizarres reiglements. » Henri IV passa outre. Ce n'est pas seulement le luxe qui perd les Etats, ce sont les vices et les cupidités. Henri IV d'ailleurs put croire qu'en laissant à ces goûts leur liberté, il allait distraire les âmes de leurs passions politiques; c'était un bon dessein, mais il n'y réussit qu'à moitié.

Une autre affaire occupait le roi; et celle-ci touchait aux vives questions qui avaient si longtemps remué les âmes, c'était le rétablissement des jésuites.

Par degrés le parti catholique avait dominé le gouvernement de Henri IV. Sully représentait seul au conseil l'intérêt huguenot; par cette raison même, les autres ministres furent plus prompts à donner à la politique un caractère de réaction. Villeroy et Jeannin, ces anciens négociateurs de la Ligue, étaient les plus ardents à raviver les questions qui se rapportaient à la religion. « Ausquels restant, disent les Mémoires de Sully, quelque diminutif de semence espagnolique et ligueuse, ils ne se pouvoient empescher aux occasions, de favoriser ceux qui avoient de mesmes sentiments. » Le chancelier de Bellièvre, qui avait succédé à Chiverny, Châteauneuf, Sillery, la Varenne, quelques autres du conseil suivaient librement cette impulsion. Le connétable de Montmorency était resté dans son rôle intermédaire; autour de lui le parti politique se survivait, représenté par le président de Thou. Mais l'esprit catholique dominait les tempéraments timides et les expédients douteux.

A Rome, le grand négociateur d'Ossat, devenu cardinal, servait d'instrument aux vues de Villeroy. Aussi Sully le haïssait. Il ne lui pardonnait pas de n'avoir pas eu « de plus relevée condition que de valet et de pedant durant plus de la moitié du cours de sa vie (1). » Cette haine se retrouve sous la plume de ses secrétaires avec des expressions de verve satirique et hautaine (2). Mais il lui reprochait un autre crime, celui de donner à toutes les négociations une tournure catholique. Toutefois, c'est par là même que d'Ossat avait le mieux servi le roi, à partir de l'absolution papale,

(1) Lettre citée, *Mém.* de Sully, chap. CXXX.
(2) Ibid.

que lui seul avait obtenue, et qui lui avait affermi le sceptre dans les mains. Aussi l'antipathie huguenote de Sully était contrainte de fléchir devant la vive pénétration de Henri IV. Le roi donc avait laissé de la sorte le catholicisme prévaloir dans son conseil, quelle que fût l'autorité qu'il laissât à Sully dans toutes les choses d'économie, de réforme et de politique même.

Or, la question des jésuites touchait alors, comme elle a toujours touché depuis, aux racines de l'Eglise. Le pape ne cessait de la rappeler aux ambassadeurs, aussi bien que la publication du concile de Trente. Et les jésuites de leur côté ne manquaient point d'activité, de souplesse, d'intrigue peut-être, pour faire de leur rétablissement un intérêt d'Etat. Bientôt tout le conseil fut plein de cette question sourdement et publiquement agitée. Mais le roi devança les délibérations. Il voulait raviver l'éducation publique. La jeunesse avait fui les écoles; l'université était déserte; on courait aux jésuites dans leurs exils. Le roi se laissa volontiers présenter des requêtes pour eux, et bientôt il reçut leur provincial, et accueillit directement ses prières. Puis un de leurs prédicateurs, le P. Coton, fut heureux à lui plaire. Il l'appela à la cour, entendit ses sermons, y convia les gens prévenus, et voulut enfin le faire archevêque d'Arles. Le P. Coton refusa cet honneur. Les constitutions de l'ordre s'opposaient à ce que les jésuites fussent élevés aux charges de l'Eglise. Cela frappa le roi, comme un contraste avec le reproche d'ambition qui leur était fait. C'était aussi une nouveauté de voir refuser ce qui d'ordinaire ait si poursuivi. Là-dessus l'affaire des jésuites fut portée en un conseil. On s'attendait à l'opposition de

Sully; on la provoqua même par des mots irritants; il sut être réservé. Le roi, d'ailleurs, avait dit sa volonté; tous furent de son avis; un édit prononça que les jésuites étaient rétablis dans le ressort des parlements qui avaient reçu l'arrêt du parlement de Paris de 1594; et le roi, pour leur témoigner sa confiance personnelle, leur fonda une école à la Flèche, les *estimant*, disait-il, *plus propres et plus capables que les autres pour instruire la jeunesse.*

Ce coup fut éclatant. Le parlement de Paris fit opposition. Le premier président alla porter au roi des remontrances. Le roi répondit par l'apologie des jésuites. Son discours fut admirable de raison et de politique. Il examinait les diverses sortes de personnes qui repoussaient l'ordre des jésuites. « Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eux, disoit-il, c'est de tout temps que l'ignorance en a voulu à la science, et j'ai observé que quand j'ai commencé à parler de les rétablir, deux sortes de personnes s'y opposoient, particulièrement ceux de la religion prétendue, et les ecclésiastiques mal vivants, et c'est ce qui les a fait estimer d'avantage. Si la Sorbonne les a condamnés, ça été sans les connoistre. L'université a occasion de les regretter, puisque par leur absence elle a été comme déserte... Ils attirent à eux les beaux esprits, dites vous, et choisissent les meilleurs, et c'est de quoi je les estime. Quand je fais des troupes de gens de guerre, je veux que l'on choisisse les meilleurs soldats, et désirerois de tout mon cœur que nul n'entrast dans vos compagnies qu'il n'en fut bien digne; que partout la vertu fut la marque et fit la distinction des honneurs. »

Puis il les justifiait sur la complicité du crime de Châtel. « Il ne leur faut plus reprocher la Ligue, ajoutoit-il, c'étoit l'injure du temps; ils croyoient bien faire, et ont été trompés comme plusieurs autres... Puisque tout le monde les juge utiles, je les tiens nécessaires à mon Estat, et s'ils y ont été par tolérance, je veux qu'ils y soyent par arrêt. Dieu m'a réservé la gloire de les y établir par édit. Ils sont nés en mon royaume et sous mon obéissance, et je ne veux pas entrer en ombrage de mes naturels sujets. »

A la fin le parlement enregistra l'édit, quoique avec peu de bonne grâce. Il en faillit coûter la vie au P. Coton. Un fanatique l'attaqua comme il se rendait au Louvre où le roi le logeait, et il le blessa à la gorge d'un coup d'épée. Telles étaient les passions survivantes. Les jésuites avaient l'étonnant privilége d'exciter l'enthousiasme dans la haine comme dans l'amour.

1604. En ce temps mourut la duchesse de Bar, sœur du roi, au moment où le cardinal d'Ossat venait d'obtenir du pape une dispense pour son mariage. D'Ossat, lui-même mourut peu après. Ce fut une grande perte pour la France; sa renommée a survécu aux flétrissures de *valetaille*, de *pédant* et d'*ingrat*, qu'on lit avec regret dans les Mémoires de Sully. Son chapeau de cardinal passa à Davi du Perron, évêque d'Evreux, prélat digne de cet héritage.

La France était paisible et grandissait par sa politique. Mais des intrigues s'ourdissaient autour du roi. On savait les secrets mécontentements de quelques seigneurs. Le duc de Bouillon, toujours retiré chez l'électeur palatin, conservait en France ses liens huguenots. La Trémouille et Mornay fomentaient les som-

bres défiances. Lesdiguières même semblait suspect. L'Espagne épiait ces penchants divers, et son or n'avait pas perdu toute sa puissance. Un homme de confiance de Villeroy fut corrompu par elle, et livra des secrets d'Etat. Le traître fut découvert et se noya en fuyant. Son corps fut écartelé. Le parti huguenot était ravi de cette circonstance qui devait atteindre, pensait-il, le crédit de Villeroy. « Chacun prit la licence d'en dire sa ratelée, en quoy les huguenots de consistoire ne s'espargnoient pas (1). » Mais Henri IV conserva à Villeroy son amitié; et les petites satisfactions de haine furent trompées.

D'autres inquiétudes dévoraient Henri IV. Sa maîtresse, la superbe d'Entragues, n'avait pas échappé aux corruptions espagnoles; elle troublait le palais par mille intrigues.

Et il est vrai que le roi avait par ses faiblesses enhardi l'effronterie de cette femme. L'histoire gémit de lire aux chroniques du temps des nouvelles comme celle-ci : « Le mardi 21 (janvier 1603), madame de Verneuil accoucha d'une fille à Paris, dans le logis de la reine, qu'on appelle à cette heure l'hôtel de Madame (2). » De tels exemples étaient un germe de malheur. Bientôt la guerre éclata au sein du palais, entre la maîtresse et la reine, guerre d'abord sourde et déguisée, puis acharnée et pleine d'éclat. De son côté la reine avait son favoritisme : Eléonore Galigaï, devenue la femme de Concini, allumait les discordes. Le roi finit par souffrir également des caprices ardents des deux ri-

(1) *Mém.* de Sully.

(2) *Journal de l'Etoile.*

vales, et il versa souvent ses douleurs au cœur de Sully, qui déjà épiait l'occasion de satisfaire une rancune secrète.

Recueillons une de ces confidences, triste révélation des angoisses qui marchent à la suite des passions. « Mon amy, dit un jour Henri IV au ministre son confident, je vous confesseray que je vis hier au soir madame de Verneuil, de laquelle je me séparay fort mal et en grande colère, pour trois causes principalement : la première pour ce qu'elle veut maintenant faire la fine, et la renchérie avec moy, comme si c'estoit par dévotion et scrupule de conscience, ce que je croy proceder plutost de quelques nouvelles amourettes avec certaines gens dont j'ay entendu parler, et dont la condition me desplait ; la seconde pour ce que luy ayant parlé des advis que j'ay eus de ses intelligences avec son frère et les autres faiseurs de menées contre ma personne et mon Estat, elle m'a respondu avec une fierté merveilleuse et mine desdaigneuse, voire soutenu que tout cela estoit faux absolument ; mais qu'à mesure que je vieillissois, je devenois si défiant et si soupçonneux, qu'il n'y avoit plus moyen de vivre avec moy, et que le plus grand bien et faveur que je luy pourrois faire, seroit de ne la voir plus en particulier, pour ce que de cela n'en tiroit elle nul advantage, et ne laissoit pas de l'accabler de haines et d'envies, et surtout de celles de ma femme, qu'elle m'a nommée d'un tel nom que je me suis pensé eschapper à luy donner sur la joue ; la troisième touchant la prière que je lui ay faite de me rendre cette promesse de mariage, sur quoy elle m'a insolamment respondu que je la pouvois bien chercher ailleurs, pour ce que d'elle ne l'aurois

je jamais ; à cause duquel refus et de toutes ses autres procédures, nous avons eu plusieurs contestations pleines d'aigreur, et finalement me suis séparé d'elle en jurant que je luy ferois bien trouver cette promesse. Et néantmoins il me fasche d'user de violence contre elle, pour ce qu'elle est d'agréable compagnie, quand elle veut, a de plaisantes rencontres, et tousjours quelque bon mot pour me faire rire, ce que je ne trouve pas chez moy, ne recevant de ma femme ny compagnie, ny resjouyssance, ny consolation. »

Et après ces tristes confidences Henri IV demandait à son ministre de disposer la reine à une amabilité plus gracieuse, pensant retrouver ainsi la paix intérieure qui le fuyait. Mais ce furent de vains efforts. Sully ne put ôter à la reine son humeur chagrine : par là elle faisait payer tristement au roi ses infidélités.

Il semble que l'histoire ne doit descendre qu'à regret à ces particularités de la vie intime du monarque (1). Toutefois elles n'étaient pas sans rapport avec la conduite de l'Etat : des sollicitudes politiques compliquaient ces troubles de l'âme. Les d'Entragues avec le comte d'Auvergne, demi-frère de madame de Verneuil, faisaient des cabales avec l'Espagne ; et Villeroy, qui peut-être avait à effacer le souvenir de la trahison d'un de ses serviteurs, fut zélé à suivre ces trames. L'irritation était aussi venue au comble par l'obstination du roi à arracher cette promesse de mariage, qui était apparemment un double de l'acte déchiré par Sully (2).

(1) Voyez tous les détails dans les *Mém.* de Sully, chap. CXXXI. — CXLIII, édit. Michaud. Tom. V, 2e série, édit. Petitot.

(2) Lettre de Villeroy à Sully, *Mém.* de Sully, chap. CXLI.

Il avait fallu que le comte d'Entragues vînt la porter au roi avec assez d'éclat, triste solennité qui pouvait, ce semble, satisfaire l'orgueil de la maîtresse, et qui ne fit que la remplir de dépit et de colère. Les cabales s'animèrent. Sully feignit de jeter son intervention pacifique entre madame de Verneuil et le roi. Le ministre n'oubliait pas sa rancune, et sa négociation était perfide. Il baisait les mains de la maîtresse dans ses dépêches, et il disait à ses messagers intimes : « Il y en pourroit bien avoir qui pour vouloir trop mettre en prix le mestier, faire les rusées et les rencheries, et vouloir trop de conditions, se trouveront peut estre dans les repentailles (1). » Enfin, au bout de ces tromperies, il y eut une arrestation soudaine de madame de Verneuil, de son père, du comte d'Auvergne et d'un gentilhomme anglais, nommé Morgan, qui servait d'entremetteur. Le procès se fit bientôt avec éclat, au grand triomphe de la reine et du favoritisme qui l'entourait. Mais déjà le roi se livrait à une autre maîtresse, à Jacqueline de Beuil, qu'il fit comtesse de Moret ; ce n'était qu'un changement d'infidélités (2).

Une chose console l'histoire ; c'est de voir Henri IV et Sully, au milieu même de ces intrigues et de ces déchirements de cœur, appliquer leur intelligence et leur activité à la réparation des maux publics et à la réforme de l'Etat. Les lettres si multipliées du roi et du ministre attestent la sollicitude de l'un et de l'autre. Villeroy les secondait. Chacun apportait en ce concours sa nature de goûts et d'idées, Villeroy plus savant en

(1) *Mém.* de Sully, chap. CXXXIV.

(2) *Journal de l'Etoile*. Il y a dans ce livre de tristes particularités.

diplomatie, Sully plus expert en affaires d'argent; le roi plus réservé ou plus timide que tous les deux, mais leur faisant par la sévérité de son examen comme une obligation du succès en tous leurs travaux.

Ce qui présentement occupait le roi, c'était l'amélioration des revenus publics et l'organisation d'un système de finances. Tous ses édits ne furent pas heureux. Il y en eut un que nous devons mentionner, parce qu'il se retrouvera dans la suite. Par cet édit, l'officier devait payer tous les ans le *soixantième denier* de sa charge. S'il mourait ayant acquitté le *soixantième*, la charge demeurait à ses héritiers; sinon elle tombait dans les parties casuelles, et était vendue au profit du roi. Charles Paulet fut le traitant de cet impôt; de là son nom de Paulette, resté longtemps odieux (1). Sully joignit à ses travaux de revenus publics des vues de commerce et de navigation intérieure, qui devaient raviver la prospérité. Il proposait la réunion de la Seine à la Loire, de la Loire à la Saône, de la Saône à la Meuse; au moyen de quoi, disait-il, « en faisant perdre deux millions de revenus à l'Espagne, et les faisant gagner à la France, l'on faisait par à travers d'icelles (rivières) la navigation des mers Océane et Méditerranée, de l'une à l'autre (2). » Sully fit un voyage dans le Poitou pour pénétrer plus avant dans les besoins et dans les vœux publics. Le roi devait en même temps aller en Provence; mais on s'aperçut d'une certaine émotion dans les esprits. Le roi se tint immobile pour

(1) Note du supplément du *Journal de l'Etoile*, édit. Petitot. Même indication dans les divers mémoires et collections.

(2) *Mém.* de Sully, chap. cxxxvi et cxxxvii.

les contenir. C'est au retour de son voyage que Sully présenta au roi un singulier mémoire sur les diverses causes de ruine d'un Etat.

« Augmentation de tailles, tributs et daces. *Affoiblissement d'Estat.*

» Toutes impositions personnelles, avec surcharge. *Affoiblissement d'Estat.*

» Diminution de trafic, commerce et marchandise. *Affoiblissement d'Estat.* »

Il parcourait ainsi toutes les causes de décadence et de mort (1), triste tableau où les mauvais ministres de tous les temps pourraient chercher une condamnation de leurs méfaits.

En même temps la politique du dehors avait ses incidents. Un traité de paix fut fait entre l'Angleterre et l'Espagne, mais sans préjudice de la ligue avec la France. La France avait dans la Flandre des conflits de commerce avec l'Espagne. Une rupture fut près d'éclater. L'intervention du cardinal Bufalo, au nom du pape, calma les colères. Peu après, un traité de commerce fut signé entre les trois Etats (2). Les états de Hollande soutenaient leur lutte acharnée avec l'archiduc. Ostende tomba après trois ans de siége; mais le port de l'Ecluse fut enlevé aux Espagnols.

C'est vers ce temps aussi que des navigateurs français, marchant tardivement sur les pas des Espagnols, des Portugais, des Hollandais, allèrent s'établir au Canada, dans l'Amérique septentrionale. Ce pays s'appela dans la suite la *Nouvelle-France*.

(1) Chap. CXLIII.

(2) Il est dans les *Mém.* de Sully, chap. CXLIV.

1605. L'année s'ouvrit par le procès du comte d'Auvergne et des d'Entragues. Le grief capital se rattachait à cette fatale promesse de mariage de Henri IV à madame de Verneuil, dont on avait voulu, pensait-on, faire une arme aux mains des Espagnols, en leur livrant les enfants de la maîtresse, comme un instrument d'intrigue menaçante pour l'hérédité du trône et la sécurité de l'Etat. La justice du parlement allait à l'extrême. Le comte d'Auvergne et le comte d'Entragues furent condamnés à avoir la tête tranchée en place de Grève; la comtesse de Verneuil fut condamnée à être enfermée à l'abbaye de Beaumont-les-Tours. Le roi fit grâce du dernier supplice; les plus zélés du parlement se plaignirent de cette miséricorde. Quelque chose était plus triste, c'est que le roi fût contraint de poursuivre en parlement ses propres faiblesses, et que ses amours pussent être transformés en crimes d'Etat. On eût dit qu'il faisait servir la justice même à ses dépits, et Sully osa lui dire qu'il venait de donner à sa maîtresse le droit de braver ses caprices (1).

D'ailleurs, comme il arrive d'ordinaire, ces alternatives d'indulgence et d'âpreté ne faisaient qu'entretenir les mauvais desseins, et toute cette année fut pleine de complots et de punitions. Le duc de Bouillon n'avait cessé de nourrir ses pensées séditieuses. On soupçonnait ses trames; mais il était habile à les cacher. En même temps les huguenots s'agitaient et remplissaient la France et les Etats protestants d'Europe de leurs cabales. Ils demandaient le droit de

(1) Voyez la conversation du roi et de Sully, après l'arrêt du parlement, *Mém.* de Sully. — *Journal de l'Etoile.*

s'assembler. Une réunion se tint à Châtelleraut. Sully y fut envoyé par le roi pour tempérer les frondeurs par sa présence. On leur accorda pour quatre ans de plus leurs places de sûreté. Mais les trames restaient nouées. La reine Marguerite, qui vivait solitaire à Usson en Auvergne, les sut par des confidences, et parut subitement à la cour pour les révéler. On ne l'avait pas vue depuis vingt-cinq ans, et son apparition jeta de l'étonnement dans les âmes. Elle avait pris, disait-on, des habitudes sérieuses, mais les souvenirs de sa vie n'étaient point effacés, et l'ambiguïté de sa position embârrassait tout le monde (1). Elle eut l'adresse de ne se montrer que pour rendre un bon office; elle pensait toutefois à se le faire payer par quelque faveur. Elle raconta les trames. La conspiration avait été préparée dans le Limousin. Le Languedoc devait être ouvert aux Espagnols. Le roi reçut tous les secrets, et aussitôt il résolut de courir au-devant du péril. Le duc de Bouillon, instruit de ces révélations, commença de s'effrayer, et envoya des lettres soumises. Le roi passa outre. On se hâta de saisir les plus criminels; une justice extraordinaire alla tenir ses assises dans le Périgord. Neuf ou dix têtes de gentilshommes tombèrent sous le glaive. En même temps le roi enlevait les châteaux des séditieux. Les places appartenant au duc de Bouillon se hâtèrent de s'ouvrir. On avait compté sur la résistance du château de Turenne; il se rendit comme les autres. Le roi n'eut pas besoin de s'avancer davantage. Après avoir passé

(1) *L'Etoile* recueille les épigrammes et les récits populaires auxquels donna lieu ce retour imprévu.

quelques jours à Limoges, et reçu les hommages des villes voisines, notamment de la Rochelle, il revint à Paris. La reine Marguerite, pour prix de ses bons offices, reçut des biens, gagna des procès, parut à la cour; mais l'honneur ne lui revint pas; et souvent les murs de sa maison reçurent des pasquils effrontés, qui amusaient le cynisme de la cour et la grossièreté du peuple (1).

Un dernier exemple acheva la punition des intrigues qu'on venait de frapper si cruellement. Louis d'Alagon, baron de Mairargues, seigneur provençal des plus qualifiés, avait été engagé dans les trames espagnoles. Les états de Provence l'envoyèrent au roi pour présenter leur cahier. La Varenne fut chargé de l'épier. On le suivit dans ses fréquents rapports avec Zuniga, ambassadeur d'Espagne, et là-dessus on l'arrêta avec le secrétaire de l'ambassadeur. Le procès fut prompt. Mairargues fut condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève. Il était parent du duc de Montpensier et du cardinal de Joyeuse, et le roi voulut leur épargner l'opprobre de ce supplice. Ils répondirent, dit-on, qu'à un crime si noir il n'y avait point de grâce, et que s'il n'y avait point de bourreau, ils en serviraient eux-mêmes. C'était un zèle courtisan poussé jusqu'à la barbarie. Mairargues fut exécuté, et sa tête fut portée à Marseille pour être plantée au bout d'une pique sur une des portes de la ville. L'ambassadeur espagnol avait fait quelques plaintes pour son secrétaire; on le relâcha. A ce moment se raviva la colère populaire contre les huguenots, et on crut voir renaître

(1) *L'Etoile*, passim.

les sanglants conflits. On eût dit une réaction contre les supplices. Il fallut que le roi contînt par des règlements de police l'effervescence catholique (1).

Parmi ces incidents d'intrigue et de répression, Sully poursuivait ses desseins de réforme administrative et d'économie financière; mais lui-même fut plus d'une fois atteint par les cabales, et il y eut un moment de sombre brouillerie, où il sembla que le roi allait céder aux artifices des jaloux. L'histoire regrette de ne pouvoir s'arrêter à ces détails de vie domestique. Ils présentent Henri IV sous son aspect le plus favorable; facile aux impressions, il mettait de l'abandon dans ses retours. Quant à Sully, peut-être il sentit trop l'empire qu'il exerçait sur son maître. Par là il excita l'envie. Son esprit huguenot l'emportait aussi à l'encontre de tous les intérêts catholiques. Le roi favorisait les jésuites. Sully les sapa sourdement. Cela fit une autre occasion de froideur. Puis l'envie était ardente à tout grossir. Mais, quels que fussent les torts de Sully ou de ses rivaux, il est vrai de dire que s'il eût manqué à l'Etat, la ruine eût suivi sa perte; car les dettes publiques étaient énormes. Elles provenaient des transactions qu'il avait fallu faire ou subir, soit avec les étrangers, soit avec les seigneurs. Il fut donc heureux

(1) Voir des détails dans le *Journal de l'Etoile*. — Origine du dicton de *la vache à Colas*. Une vache était entrée dans un temple de protestants; « et ayant tué ladite vache qui appartenoit à un pauvre homme, ils avoient après fait quêter pour la lui payer. » Là-dessus une chanson fut faite et chantée par toute la France, *en dépit des huguenots*. « Et étoit jà passé en commun proverbe quand on vouloit désigner un huguenot, de dire *c'est la vache à Colas*; d'où procédoient une infinité de querelles et batteries. »

que ces nuages fussent dissipés par l'effusion bienveillante du roi (1). Sully se remit à ses travaux; le roi revint à la répression des restes de cabale.

1606. Il voulait atteindre le duc de Bouillon, et lui enlever Sedan, boulevard des révoltes. Il leva une armée, et parut à deux lieues de la ville avec une artillerie formidable. Bouillon fit des soumissions nouvelles. La reine était pour lui suppliante. Le roi ne demandait pas mieux que de se laisser désarmer. Il feignit de croire au repentir de Bouillon, qui vint tomber à ses pieds. Le pardon fut concédé, par des lettres enregistrées au parlement. Sedan fut remis au roi, qui un mois après le restitua gracieusement au duc de Bouillon. C'était assez d'avoir contraint le duc superbe à implorer sa grâce.

Rome venait de voir trois papes se succéder rapidement. Clément VIII était mort. Alexandre de Médicis, que nous avons vu légat en France, avait été élu; il ne fit que toucher à la tiare sous le nom de Léon XI. Après lui parut Camille Borghèse, sous le nom de Paul V. Cette double élection s'était faite sous l'influence française. La faction d'Espagne commençait à s'affaiblir, la décadence même était rapide; et déjà s'ourdissait une ligue des princes et des Etats d'Italie contre l'empire odieux du comte de Fuente, gouverneur du Milanais. Mais des divisions éclatèrent entre le pape et Venise. Cette distraction eût été fatale sans l'intervention du roi.

Le sénat de Venise avait porté quelques règlements qui touchaient à la juridiction et à l'immunité ecclé-

(1) *Mém.* de Sully, chap. CL et suiv.

siastique. Il avait défendu aux sujets de bâtir des églises, des hôpitaux ou des monastères sans sa permission. Il avait interdit aux laïques d'aliéner leurs biens en faveur des religieux. Et enfin il avait attribué au tribunal séculier la connaissance des crimes reprochés à un chanoine de Vicence, et au comte Brandelino Valdemarino, abbé de Nervèze. C'était dans la constitution antique une usurpation des droits de l'Eglise. L'Italie faillit s'allumer pour ce grief. Le pape mit en interdit la république de Venise. La guerre allait suivre, et déjà les grands Etats prenaient parti dans cette querelle. Toutefois peu de secours semblaient promis à Venise; seulement les protestants l'excitaient par des vœux, et même les huguenots de France avaient déjà l'espérance de jeter l'hérésie au sein de la république à la faveur de cette lutte. Venise, d'ailleurs, était puissante encore; elle se mit à lever des armées, et appela François de Vaudemont pour les commander. Mais Henri IV courut jeter son intervention entre les deux Etats. La querelle fut longue, ardente, complexe. Le cardinal de Joyeuse et le cardinal du Perron y exercèrent leur dextérité.

1607. C'était alors un coup de politique d'écarter l'influence espagnole, et de faire reparaître en Italie l'action française, perdue ou suspecte depuis les malheurs de l'anarchie religieuse. Les négociateurs mirent à cette œuvre du temps et du zèle. L'année fut pleine de mouvements diplomatiques. Et enfin les deux cardinaux de France amenèrent un traité de paix. Toute l'Italie s'émut de joie. Mais l'Espagne frémissait de dépit, et les huguenots perdaient leur espérance de prosélytisme sectaire. Il arriva même que le sénat

de Venise, ayant su les menées protestantes, raviva l'inquisition. Deux esprits portés aux nouveautés s'étaient montrés dans les chaires, Fra Paolo et Fra Fulgentio; on les surveilla et on les contint, comme deux ennemis de la république.

Ainsi la France reprenait son rang en Europe. Peu après l'ambassadeur d'Alincour, fils de Villeroy, alla fièrement s'asseoir à la droite du pape dans une cérémonie d'obédience du roi d'Espagne : le duc de Féria subit ce nouvel abaissement. C'était un indice de plus de la décadence espagnole depuis Charles-Quint.

C'est au retour du catholicisme dans la royauté de France qu'était due cette réaction politique. Aussi, Henri IV donnait chaque jour des témoignages de zèle pour la foi. Le culte catholique avait été chassé du Béarn, et n'y avait plus reparu depuis les persécutions huguenotes. Henri IV envoya des jésuites prêcher les peuples ; en peu de temps les églises manquèrent aux convertis.

La sincérité catholique de Henri IV cessa d'être douteuse, et comme on croyait dès longtemps à son habileté et à sa valeur, bientôt il acquit en Europe une prééminence d'autorité, qui le rendit arbitre de la paix et de la guerre.

Après avoir paru avec éclat dans les négociations d'Italie, il jeta sa médiation entre les Etats de Hollande et les archiducs (1). Mais c'était ici une affaire plus complexe et plus difficile que celle de Venise et du pape. Les grands Etats, l'Angleterre, l'Espagne, l'Alle-

(1) On désignait ainsi l'archiduc Albert, neveu du roi d'Espagne, ci-devant cardinal, et sa femme, Isabella-Clara-Eugenia, fille du même roi.

magne, se trouvaient en regard de la politique de France. Les intérêts étaient mêlés, et il était aisé de pressentir que, dans son intervention, Henri IV avait une autre pensée que celle de mettre fin à des combats acharnés. Les Etats de Hollande étaient un contre-poids à la domination d'Espagne, et même à la rivalité d'Angleterre. Il importait à la France de les fortifier au lieu de les laisser s'épuiser à des luttes sans terme. Tel fut le secret de la négociation qu'ouvrait Henri IV. Philippe III, endormi dans ses plaisirs, le laissa faire. Sous le nom de paix on cacha des vues profondes d'avenir. Le président Jeannin allait servir d'instrument à cette politique. Là se déploya son génie. Ce fut un éclatant début de la diplomatie moderne.

1608-1609. Notre objet ne saurait être de suivre tous les fils de cette longue et savante négociation de la Haye, où se croisèrent des intérêts de toute sorte, les ruses des Etats, les vues personnelles du prince Maurice d'Orange, chef de l'armée, les pensées distinctes de Barneveld, chef des députés, l'un ami de la guerre, l'autre ami de la paix, tous les deux également opiniâtres; les petites corruptions des archiducs auprès des Etats; la question religieuse jetée au travers des dissidences; l'Espagne, avec son nouveau monde, compliquant la question des Flandres; le grand intérêt du commerce s'ajoutant à des pensées d'indépendance politique; les Anglais se défiant également de la domination espagnole et de la liberté hollandaise; puis les incertitudes et les caprices de l'assemblée des Etats, des volontés indécises, des résolutions fugitives; enfin les factions de Maurice et de Barneveld, d'abord dissimulées, puis éclatantes; des dissensions acharnées, et

des accommodements incertains; causes multiples de difficultés toujours renaissantes sous la main des négociateurs (1). Jeannin triompha de tant d'obstacles après deux ans d'effort, de lutte, de ruse et de souplesse. C'est un magnifique épisode dans l'histoire des négociations politiques. Il y eut diverses suspensions d'armes et diverses conventions, qui aboutirent à un traité de trêve de douze ans, dont la condition capitale était la reconnaissance de la souveraineté des *illustres seigneurs les Etats généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas*. Par là était atteinte en sa racine la domination espagnole. Les autres articles attestaient de même que Henri IV avait fait de sa médiation une réaction déguisée contre la politique de Charles V. Chaque Etat gardait ses positions actuelles, et par cet article les Hollandais allaient toucher jusqu'aux murs de Bruxelles et d'Anvers. Le commerce était déclaré libre; et par là ils pénétraient dans les Indes. Un article particulier obligeait les archiducs à payer aux héritiers du prince d'Orange trois cent mille florins; c'était une satisfaction au prince Maurice. La question de la liberté catholique avait été obstinément débattue. Les Etats ne firent aucune concession. Il fallut que Henri IV s'obligeât à l'obtenir à l'amiable, après le traité; c'est ce qui fut fait. Et cela même attestait la défaite de la politique espagnole. Toute la gloire des négociations revenait à Henri IV; les Etats lui firent des dépêches pour lui rendre grâce de son intervention (2). Ils por-

(1) Lettres du président Jeannin. — *Mém.* de Sully.

(2) Le texte du traité est dans les *Mém.* de Sully, chap. CXCIII. La lettre des Etats est citée par le P. Daniel.

taient au ciel le président Jeannin, qui avait servi d'instrument à ses vues de bienveillance. Ils pensaient n'y voi qu'un succès pour eux-mêmes ; c'était une œuvre européenne. Tous les Etats rentraient dans leurs limites ; et sans doute l'Espagne tenait encore un pied sur les Flandres ; mais il se trouverait d'autres vaillants pour l'en arracher. La monarchie universelle n'était plus qu'une chimère.

1609. Pendant la durée de cette laborieuse négociation de la Haye, la France n'avait eu pour incidents que des morts, des naissances ou des mariages illustres. Deux nouveaux princes étaient nés au roi. Le premier ne vécut que cinq ans. Le second, nommé Gaston, fut duc d'Orléans après lui.

Henri de Bourbon, duc de Montpensier, mourut âgé de trente-cinq ans. Il laissait une fille toute jeune, qui fut depuis mariée à Gaston.

Le chancelier Pomponne de Bellièvre mourut aussi ; sa charge passa à Sillery, qui avait déjà les sceaux.

Le duc de Vendôme, fils de Gabrielle, fut marié à la fille du duc de Mercœur ; c'était une clause du traité de Bretagne.

Enfin Henri, prince de Condé, épousa Charlotte-Marguerite de Montmorency, fille du connétable. Sa beauté est restée célèbre. Ce fut pour Henri IV l'occasion d'une faiblesse de plus.

Henri IV n'avait pas vu la princesse Charlotte sans en être touché et sans la poursuivre de ses soins. Le prince de Condé s'irrita de ce commencement d'amour ; il laissa échapper de la colère, et il n'épargna pas le roi dans ses plaintes. Sa voix grossit le murmure « de curieux et mesdisants qui sans cela ne

parloient que trop licentieusement de sa majesté et des vilenies et corruptions de la cour (1). » Henri IV transforma les propos du prince en offense politique, et il confia à Sully ses pensées de vengeance (2). Tout prit alors un sombre aspect. Le prince de Condé s'effraya. La mère de sa femme lui parut favoriser les folles passions du roi ; il lui jeta de sanglants reproches, et puis se hâta de fuir en emmenant sa femme hors de France. De là de tristes scènes. Le prince s'était sauvé à Bruxelles ; Henri IV mit en mouvement toute sa diplomatie, pour contraindre l'archiduc à lui renvoyer les fugitifs. L'Europe entière s'émut. Les ambassadeurs s'exercèrent à des essais d'enlèvement. La princesse se plut à ces manéges, et volontiers, dit-on, elle se serait laissé ramener au roi. Henri IV crut toucher au succès ; et chose bizarre ! le roi vint alors conter à la reine elle-même le triomphe de ses ruses. Mais elle le trahit, et fit prévenir le prince, qui s'enfuit à Milan. Là il trouvait le comte de Fuente, terrible Espagnol, qui avait voué sa haine à la France. L'intrigue sous ce prétexte prit une couleur plus politique ; et bientôt on vit Henri IV déployer des armements formidables. Toutefois, il faut le dire, la pensée du monarque eut à poursuivre alors autre chose qu'un caprice d'amour.

Depuis longtemps toutes ses pensées de politique avaient pour objet d'affaiblir la maison d'Autriche. Il tendait à ce dessein, soit qu'on y dût employer la paix ou la guerre. Souvent il avait occupé son ministre de prédilection, Sully, d'un plan de fédération européenne,

(1) *Journal de l'Etoile.*
(2) Chap. cxxxi.

où la France eût fait équilibre à la puissance espagnole, et où les divers États eussent eu des limites certaines avec des garanties mutuelles. A mesure qu'il réparait en France les maux de l'anarchie, il revenait à ce dessein, que Sully avait fini par formuler avec la précision ordinaire de son esprit. Sous ce nom d'équilibre pacifique, et de dominations déterminées entre tous les peuples, il s'agissait d'étreindre l'Espagne dans ses limites naturelles, de rétablir l'élection impériale, d'ôter à la maison d'Autriche la Hongrie et la Bohême, de balancer sa puissance en Italie, et de mettre en sa présence dans les Indes les flottes d'Angleterre et de Hollande.

Peu à peu le roi crut toucher au moment où il pourrait imposer son plan à l'Europe. Il fallait disposer les esprits à une telle révolution; les ambassadeurs reçurent des instructions pour les y préparer. Il fallait déployer des armes; elles étaient faciles à trouver. Il fallait des ressources d'argent; Sully montra ses états de revenus. Il fallait un prétexte; il s'offrit de lui-même (1).

1610. La succession du duché de Clèves et de Juliers était disputée par plusieurs princes d'Allemagne, et l'empereur visait par là à un agrandissement nouveau. Henri IV seconda le droit des maisons de Brandebourg et de Neubourg. Il y eut des conférences à Hall en Souabe, et c'est à l'occasion de ce conflit que Henri IV présenta ses plans de fédération aux divers États. L'Europe se remplit d'intrigues savantes; ce fut

(1) Suivez ces indications dans les *Mém.* de Sully, chap. CXCVII, CXCVIII, CCII.

un moment de vif intérêt. Tout semblait s'émouvoir, comme sous un vague pressentiment. Car la pensée de Henri IV restait mystérieuse. Mais une vaste ligue se préparait sourdement. L'Angleterre y entrait par le penchant naturel de sa politique, et elle y entraînait la Suède et le Danemarck. Lesdiguières, devenu maréchal, s'était chargé d'y faire accéder le duc de Savoie, par des modifications au dernier traité ; les Etats d'Italie s'y précipitaient par l'impatience du joug espagnol. Un vaste choc semblait inévitable ; déjà les armées de France se formaient et se dirigeaient aux frontières avec une artillerie formidable sortie des ateliers de l'arsenal. Henri IV annonçait son dessein d'aller les commander, et des règlements furent publiés pour le gouvernement du royaume pendant son absence. La reine devait être régente avec un conseil souverain ; tout était prévu comme pour une guerre pleine de hasards (1).

Chose étonnante ! au milieu de ces larges desseins politiques, Henri IV continuait d'être battu par ses amours. La plupart des discoureurs de politique attribuaient les ébranlements du royaume à la pensée de conquérir par les armes la princesse de Condé ; et du moins elle n'était pas étrangère aux motifs secrets du roi (2). Mais en même temps d'autres passions tourmentaient son âme. Jamais vie de roi n'offrit plus de contrastes. Occupé des plus grands desseins, il s'oubliait aux lâches plaisirs. La nation s'étonnait du spectacle de ces faiblesses. Une lettre de lui à son ministre

(1) *Journal de l'Etoile*, mars 1610. — Voyez la liste du conseil.
(2) Ibid. Conversation du roi avec le nonce, avril 1610.

Sully (1) atteste combien le scandale excitait de murmures, et combien lui-même en les avouant sentait que sa gloire en était atteinte. Déjà il avait dit à Sully dans une occasion fameuse qu'il sacrifierait dix maîtresses pour un bon ministre ; « qui est ce que me verrez encore faire, lui disait-il dans sa lettre, et je vous en donne ma foy et ma parole, lorsque les occasions et les opportunitez me seront présentées pour entamer, poursuivre et mettre à exécution quelqu'un des honorables et glorieux desseins que vous sçavez que j'ay de longtemps en l'esprit, et sur lesquels vous m'avez escrit tant de lettres, et avons tant discouru ensemble ; car lors feray je voir que je quitteray plustost maîtresses, amours, chiens, oyseaux, jeux, breslands, bastiments, festins, banquets et toutes autres dépenses de plaisirs et passe-temps, que de perdre la moindre occasion et opportunité pour acquérir honneur et gloire, dont les principales après mon devoir envers Dieu, ma femme, mes enfants, mes fidèles serviteurs et mes peuples, que j'ayme comme mes enfants, sont de me faire tenir pour prince loyal, de foy et de parole, et de faire des actions sur la fin de mes jours qui les perpétuent et couronnent de gloire et d'honneur, comme j'espère que feront les heureux succez des desseins que vous sçavez, auxquels vous ne devez douter que je ne pense plus souvent qu'à tous mes divertissements ci-dessus. »

Et tandis que Henri IV, esprit rare, intelligence merveilleuse, s'efforçait de la sorte à atténuer ses faiblesses, il restait enveloppé dans les intrigues de

(1) Chap. CLXXI.

femmes. La Verneuil, de sa retraite continuait de lui faire peur. Mme de Moret, son autre maîtresse, lui imposait la légitimation d'un fils qu'elle avait eu de lui, et lui jetait dans l'esprit des défiances contre Sully; l'établissement de ses enfants naturels troublait sa vie. Pour distraction, il se livrait à un goût de chasse passionné et de jeux outrés. « Mon amy, écrivait-il à Sully, j'ay perdu au jeu 22,000 pistolles ; je vous prie de les faire incontinent mettre ès mains de Feideau, afin qu'il les distribue aux particuliers auxquels je les dois, ainsi que je luy ay commandé (1) ! » Les Mémoires de Sully sont pleins de souvenirs de cette sorte. Il y a dans ces Mémoires de quoi faire une vie de monarque plein de gloire et une vie de prince efféminé. L'histoire s'attriste d'avoir à présenter cet ensemble de grandeur et de faiblesse, de vertu même et de vice. Jusqu'ici elle avait pris soin de voiler les tristes nuages. Mais il faut d'abord qu'elle soit sincère ; tout ce qu'elle peut désormais, c'est de plaindre le roi, qui dès son jeune âge avait été jeté parmi les passions et les débauches ; il eût été admirable si l'éducation n'avait manqué à son heureuse nature.

Qu'il suffise toutefois d'avoir montré le triste côté de cette vie royale. Par là reste assurée la liberté de la louange.

Au milieu même de ses plus ardents plaisirs, Henri IV ne cessa de s'occuper des affaires de l'Etat. Trois ministres principaux le secondaient au dedans, Villeroy, Sillery, Sully. Au dehors, Jeannin servait au succès de sa politique. Ce fut de la part du roi une profonde

(1) Chap. CLXXXVII.

habileté d'employer à ses desseins des génies si contraires, dont deux, Sully et Villeroy, étaient plus que rivaux, étaient ennemis. Il les connaissait à merveille, et c'est avec préméditation qu'il les laissait aux prises; et cela même est un témoignage de supériorité; sa préférence pour le huguenot Sully, son estime pour le ligueur Villeroy fut également intacte. Chacun garda sa liberté, et le service de l'Etat gagna à cette inimitié déguisée, qui souvent tint lieu d'émulation (1).

Tandis que Villeroy avisait à la conduite des affaires de diplomatie, Henri IV entrait avec Sully dans tous les détails de l'administration de l'intérieur. C'était Sully qui tous les ans lui présentait un tableau de la situation générale du royaume, de ses recettes, de ses dépenses, de ses travaux, de ses ressources de paix et de guerre, de ses flottes, de son artillerie, de ses places, de ses armements de toute sorte. Jamais roi n'eut de plus hauts desseins. Il y a dans les notes de Sully destinées pour Henri IV une préoccupation de gloire et de puissance qui élève l'âme. On voit que la France s'est réveillée, et qu'elle se sent faite pour commander ou pour ne donner au monde que de grands exemples (2).

Une chose est frappante dans cette étude des travaux de Henri IV et de Sully, c'est le respect de l'un et de l'autre pour la nation, surtout en matière d'impôts. L'Etat est obéré; le ministre s'épuise d'efforts pour rétablir les finances. Il invente mille artifices. Mais le premier de tous, c'est la régularité des comptes. Dans l'exposé de son système de tailles, il pose en principe

(1) Il y a, dans les *Mém.* de Sully, un curieux jugement de Henri IV sur chacun de ses trois ministres. Il mérite d'être lu, chap. cxcı.

(2) Chap. cxc.

que nul impôt ne saurait être levé sans le consentement des peuples; que c'est là un droit antique; qu'il n'a jamais été violé impunément par les rois; qu'en particulier « Philippe le Bel de Valois vit plusieurs mutinations dans les principales villes, n'ayant pas bien retenu le précepte donné par saint Louis à son fils, qui estoit de ne lever jamais rien sur ses subjets que de leur gré et consentement; et, suivant cet enseignement, se sont trouvez des roys si religieux, qu'ils ont pris bulles d'absolution pour avoir jetté impositions sur leurs subjets (1). » Tel est le principe de Sully; après quoi, vous voyez Henri IV « acquitter pour cent millions de debtes de la couronne, contracter pour le rachapt de soixante millions de domaine ou rentes, fortifier ses frontières, garnir ses magazins de toutes sortes d'armes, d'artillerie et de munitions, armer bon nombre de gallères, ériger plusieurs superbes bastiments, meubler ses maisons de pierreries et meubles précieux, et mettre vingt millions d'argent comptant dans ses coffres (2). » Le double secret de Sully, ce fut l'ordre des dépenses et la répression des traitants.

Sully ne fut pourtant pas toujours heureux dans ses réformes. Il proposa un édit d'altération des monnaies, qui raviva les haines traditionnelles contre cette fatale nature d'impôt, depuis Philippe le Bel; l'édit fut rejeté par le parlement. Il y en eut un sur la réformation des habits, qui donna lieu seulement à des moqueries (3).

C'est dans ce but d'*économie* publique que Henri IV

(1) Lettre au roi, chap. CLXXXV.

(2) *Ibid.* — Voir, pour les levées des tailles, *Mém.* de Sully, chap. CLXXXVII.

(3) *Journal de l'Etoile*, septembre 1609.

porta un édit contre les banqueroutiers. Il était arrivé que les *partisans* couvraient leurs pillages par des banqueroutes simulées; on les condamna à être pendus *comme voleurs et affronteurs publics* (1).

Sully, grand seigneur, intendant général des finances, voulait que les grands de l'Etat, les princes, les ducs, les pairs, ne dédaignassent pas désormais d'entrer dans cette manutention des affaires; c'était aussi une pensée d'ordre. Il les voulait distraire, disait-il, des *cajoleries, fainéantises et baguenauderies de court, et les appliquer aux choses vertueuses;* mais il allait à l'extrême, en entendant qu'ils *tinssent la place de pareil nombre de soutanes*, « chose, disait-il à Henri IV, qui m'a semblé bien plus selon la dignité de vostre majesté et de son Estat, que de voir un tas de maistres des requestres et autres bonnets cornus, qui font une cohue de vostre conseil, et voudroient volontiers reduire toutes les affaires d'Estat et de finance en chiquanerie. » Henri IV n'approuva pas l'opinion entière de Sully; il prenait la pensée de l'homme d'Etat, il rejetait celle du grand seigneur (2).

Nous avons parlé déjà de la jonction projetée des grands fleuves; le canal de Briare fut la première exécution de cette utile pensée.

Entre les desseins qui occupèrent Henri IV, l'histoire désigne le projet d'un collége de la noblesse et d'un hôpital royal, l'un *pépinière de vrais gens de guerre*, l'autre asile des serviteurs de l'Etat. Cette féconde pensée était une tradition de la monarchie guerrière

(1) Voir l'édit, *Mém.* de Sully, chap. CXCIII.
(2) Ch. CLXVIII.

depuis Philippe Auguste. L'autre annonçait des temps nouveaux de civilisation. Toutes les deux devaient trouver leur exécution sous un autre règne.

Cependant, au travers de ces travaux utiles, se révélaient de sombres présages. Les édits financiers de Sully avaient fini par oppresser le peuple. Le murmure commençait à se faire entendre dans les provinces. On reprochait au roi d'aimer l'argent; et le roi riait du grief, en disant qu'il en avait besoin pour établir ses enfants. Mais le rire ne calmait pas la souffrance; quelquefois même il l'irrita. L'avarice rend cruel. Il arriva à Henri IV d'insulter à la misère produite par les taxes. L'Etoile, son admirateur, je dirais presque son adorateur, cite avec affirmation un fait peu digne d'un roi débonnaire. Une femme, poussée au désespoir par les sergents du fisc, qui lui avaient vendu sa dernière vache, pendit ses six enfants, puis se pendit elle-même. Le mari, désolé, courut tomber aux pieds du roi, demandant justice et criant miséricorde. « Tant s'en fault que le roy s'en montrast aucunement touché ni esmeu, qu'au contraire aïant rudement repoussé et renvoïé ce pauvre homme, lui dit qu'ils estoient tous des canailles, et qu'il eut voulu, pour ung, qu'il y en eust eu un cent qui se fussent pendus. — Puisque le roi ne tient compte de me faire justice, dit alors le paysan, je m'asseure que celui de là-haut, qui est Dieu, me la fera, et bientost (1). » Quoi qu'il en soit de cette effrayante anecdote, il est sûr que les tailles s'étaient grossies outre mesure, pour couvrir les dépenses publiques. Puis l'année avait été mauvaise; la misère venait au comble.

(1) *Journal de l'Etoile*, règne de Louis XIII.

Enfin Sully, par son caractère hautain et sa rudesse inflexible, exaltait la plainte. On lui reprochait son avidité, ses places, ses honneurs, ses richesses (1). Cette faveur extrême finissait par être odieuse. On oubliait la vie laborieuse du ministre; on ne voyait déjà plus que les profits du favori (2). Ainsi des causes diverses produisaient le mécontentement, et les âmes s'aigrissaient par degrés. Le maréchal d'Ornano avertit le roi de ces indices. « Ventre saint-gris! dit le roi, je sais bien qu'il y a des brouillons dans mon royaume; mais qu'ils commencent seulement, j'acheveray moy.—Sire, je ne vous conseille point celui-là, dit d'Ornano; et vous, comme vostre serviteur, de ne le point essayer, et croire que vostre principale force gist en la bienveillance de vos subjets. Je me trouvai aux barricades de

(1) Voyez les revenus de Sully et les dons successifs qu'il reçut du roi, *Mém.* de Sully, chap. CLV.

(2) L'Etoile a recueilli les titres de Sully. « Max. de Bethune, chevalier, duc de Sully, pair de France, prince souverain de Henrichemont et de Boisbelle, marquis de Rosni, comte de Dourdan, sire d'Orval, Montrond et Saint-Amand; baron d'Espineuil, Bruières, le Chastelet, Villebon, la Chapelle, Novion, Baugy et Boutin; conseiller du roy en tous ses conseils, capitaine-lieutenant de deux cents hommes d'armes d'ordonnances du roy sous le titre de la royne; grand maistre et capitaine général de l'artillerie, grand voïer de France, surintendant des finances, fortifications et bastiments du roy; gouverneur et lieutenant général pour sa majesté en Poictou, Chastelerandois et Lodunois; gouverneur de Mantes et Sargeau, et capitaine du chasteau de la Bastille, à Paris. » — Puis le satirique chroniqueur ajoute: « Voilà les augustes et magnifiques tiltres de grandeur du grand-duc de nostre siècle. Pour mon regard j'honorerai tousjours la grandeur en lui et en aultrui, mais je feray plus de cas d'un grain de bonté que d'un monde entier de grandeur. » An 1610.

Paris, et ne me trouvai en ma vie si empesché. Je vous dirai librement, sire, que le feu roy avoit plus de noblesse que vous n'en avés, et plus de peuple à sa dévotion que vous n'en auriez, si l'inconvénient arrivoit : et toutefois le bon prince fut contraint de quitter Paris et sa maison à ces rebelles et mutins; et nous tous aises d'en remporter nos testes et le moule du pourpoint (1).

Ce pronostic populaire semble avoir échappé à l'histoire; et ce ne fut pas non plus celui qui frappa le plus l'esprit de Henri IV. D'autres lui avaient été signalés.

A la Flèche, on avait découvert « chez un nommé M. Médor qui avoit sous lui quelques enfants de bonne maison (2) » un registre mystérieux, avec des signatures de sang ; et Sully avait envoyé faire des recherches sur ce vague indice. On l'avait rattaché à des desseins survivants de réaction ligueuse, et le voisinage des jésuites le rendit suspect à Sully. De là un commencement de terreurs qui bientôt devinrent graves.

La reine avait depuis quelque temps témoigné le désir d'être sacrée, et elle poursuivait cette pensée comme un moyen d'assurer sa prééminence dans les intrigues des maîtresses. Cette circonstance parut effrayante au roi. Il confia ses alarmes à Sully; mais il ne lui en dit pas le secret.

« Hé, mon amy, disoit-il, que ce sacre me desplaist; je ne sais que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur. »

« Puis resvant, continuent les Mémoires, et battant des doigts sur l'estuy de ses lunettes, il se relevoit tout

(1) *Journal de l'Etoile.*

(2) *Mém.* de Sully, chap. CXCVI.

à coup, et frappant des deux mains sur ses deux cuisses, disoit : Par Dieu, je mourray en cette ville et n'en sortiray jamais; ils me tueront, car je voy bien qu'ils n'ont autre remède en leurs dangers que ma mort. Ah! maudit sacre, tu seras cause de ma mort (1). »

De qui parlait Henri IV ? L'histoire ne le saurait pénétrer. Les Mémoires de Sully mêlent le nom de la superbe d'Entragues à des indices de conspiration (2). Mais ce sont des soupçons à peine. Sully, d'ailleurs, traita ces terreurs de *fantaisie;* mais pourtant conseilla de rompre le sacre, dont les préparatifs étaient pleins d'éclat. « Ouy, rompez le sacre, dit Henri IV, et que je n'en oye plus parler; car par ce moyen j'auray l'esprit en repos de diverses fantaisies que certains advis m'y ont mis, sortiray aussi tost de cette ville et ne craindray plus rien. Car pour ne vous en rien celer l'on m'a dit que je devois estre tué à la première grande magnificence que je ferois, et que je mourrois dans un carosse, et c'est ce qui me rend si peureux. »

Là-dessus les préparatifs furent suspendus. Mais la reine fit un grand bruit de plaintes; les travaux furent repris, et peu après le sacre se faisait à Saint-Denis avec magnificence.

Or, la reine étant rentrée au Louvre, le roi voulut visiter Sully à l'arsenal. Son esprit continuait d'être troublé par de sinistres images. Sa nuit avait été pleine de rêves et d'insomnies. « On l'avoit vu, dit l'Etoile, se mettre sur son lit à deux genoux pour prier Dieu, puis se lever et entrer dans son cabinet pour continuer

(1) Chap. CCIII.
(2) Ibid.

plus paisiblement ses prières. Et comme ses serviteurs inquiets étoient allés l'interrompre, « Ces gens ci, » avoit-il dit, empescheront ils toujours mon bien (1)? » C'étoit le vendredi 14 mai ; la tête du roi étoit troublée de pronostics. Cependant sur le soir il partit du Louvre gaiement. » Dans son carrosse était le duc d'Epernon, à droite; à la portière du même côté, Lavardin et Roquelaure; à la portière à gauche, le duc de Montbazon et le marquis de la Force ; sur le devant du carrosse, de Liancour, premier écuyer, et le marquis de Mirebeau. Arrivé à l'entrée de la rue de la Ferronnerie, le carrosse fut arrêté par un embarras de charrettes; la suite du roi allait çà et là pour dégager le passage, tandis que le roi lisait un papier au duc d'Epernon ; les autres officiers étaient distraits par le tumulte de la rue. A ce moment un misérable, son nom ressemble à un nom de l'enfer, Ravaillac, qui suivait le carrosse depuis le Louvre, monta sur la roue et vint tout à son aise frapper le roi de deux coups de poignard à la gorge. Le roi poussa un cri : *Je suis blessé !* L'assassin redoublait; le duc de Montbazon leva le bras pour l'arrêter; il reçut le troisième coup. L'assassin resta immobile avec son poignard à la main. Un gentilhomme nommé Saint-Michel se précipitait pour le percer avec son épée ; le duc d'Epernon contint cette fureur; on arrêta le scélérat pour l'interroger. Déjà Henri IV n'était plus.

Aussitôt ce fut dans les rues une effroyable émotion. « C'estoit pitié de voir tout le peuple en pleurs et en larmes, avec un triste et morne silence, ne faisant que

(1) *Journal de l'Etoile.*

lever les yeux au ciel, joindre les mains, battre leurs poitrines et hausser les espaules, gémir et souspirer; et si quelques cris eschappoient, c'estoient avec des eslancements si douloureux que rien ne se sçauroit représenter de plus affreux et pitoyable; ensemble chacun ne faisoit que dire : « Nous sommes tous perdus si nostre bon roi est mort (1). »

Le tableau de cette douleur est le même dans les diverses histoires. « Hommes et femmes, enfants et vieillards, tout se précipita dans les rues avec des gémissements et des sanglots (2). » Cette mort en effet était pour le peuple un affreux malheur. Henri IV était le roi du peuple, et quel que fût le poids des taxes qui en ces derniers temps avaient oppressé les particuliers, c'est au peuple que revenaient les bienfaits des réformes économiques de l'Etat. Puis les griefs qu'on avait eus jadis contre le roi huguenot s'étaient effacés; la haine avait été désarmée par la bienveillance. Henri IV enfin était affable et plein de grâce. Les masses ne résistent pas à cette espèce de domination.

Toutefois le vieux parti huguenot ne manqua point de rattacher le crime de Ravaillac aux restes survivants de la Ligue. Il marquait du doigt « ceux qui sont soupçonnez d'estre ou qui en effet ont esté les instigateurs et associez, qui se sont prévalus, avantagez, resjouis relevez d'espérances, pour un tant funeste et lamentable accident; ceux qui en ont ouy et entendent parler tous les jours, sans larmes aux yeux, sans sanglots au cœur, sans regrets en l'esprit et sans douleur en

(1) Chap. ccv.
(2) *Journal de l'Etoile.*

l'âme (1). » Et pour que le soupçon ne fût pas vague, ils disaient qu'on avait vu ces complices courir librement à l'hôtel de Retz où Ravaillac avait été déposé, « lesquels l'appellant leur amy, luy dirent qu'il se gardast bien d'accuser les gens de bien, les innocents et les bons catholiques, d'autant que ce seroit un crime irrémissible et qui mériteroit absolument la damnation éternelle (2). » Telle était l'accusation soudaine qui partait de la bouche du parti huguenot; le parti politique ou philosophe laissait échapper les mêmes soupçons avec des paroles pleines de haine contre « les infinis vagabonds, voleurs, traistres, ligueurs, qui n'avoient au cœur autre religion que celle de la société judaïque, de laquelle le long manteau de dévotion n'est qu'une couverture de sédition (3); » et ainsi se révélait le germe d'anarchie qui n'avait cessé de vivre malgré les transactions, et qui n'attendait que des occasions nouvelles pour reproduire ses fureurs.

L'histoire ne saurait pénétrer au fond de ces soupçons de complicité; mais elle s'attriste sur la facilité des hommes à s'accuser mutuellement de crimes énormes. Le fanatisme de Ravaillac eût pu s'allumer sans doute au même foyer que celui de Clément; mais aussi le poignard du scélérat eût bien pu n'être qu'un instrument de quelque hypocrisie de cour. Ce qui est sûr, c'est que les pressentiments qui avaient tourmenté Henri IV n'avaient laissé entrevoir aucun soupçon de faction ligueuse. Le péril semblait toucher de plus près

(1) *Journal de l'Etoile.*
(2) Ibid.
(3) Ibid.

à sa personne. En même temps, en effet, que les Mémoires de Sully jettent le nom des catholiques dans ce monstrueux grief, ils révèlent le commencement d'une émeute de palais. « Le temps des rois est passé, et celui des grands et des princes est venu, » disent les ambitieux après quelques larmes versées sur la mort de Henri IV (1). Pourquoi même ne pas soupçonner des trames qui auraient été ourdies autour de la reine même à son insu? L'empressement à la faire sacrer, malgré la répugnance et les terreurs de Henri IV, pourrait être l'indice d'une prévoyance suspecte. Puis ce fut une chose extraordinaire de voir le parlement, à la première nouvelle de la mort du roi, s'assembler précipitamment, et déclarer aussitôt la reine régente *avec toute-puissance et autorité*. Le roi avait été frappé à quatre heures; à cinq heures, l'arrêt du parlement était proclamé. « Cest arrest, dit l'Etoile, fut précipité par la nécessité; dont Dieu veuille qu'on ne se repente point tout à loisir (2). » Et, sans jeter à la reine aucun soupçon infâme, il est permis à l'histoire de remarquer que sans doute elle était blessée par les amours adultères de son mari, et qu'il eût bien pu se trouver des moralistes de cour capables de lui faire de l'assassinat une flatterie. La foi publique aussi était offensée des scandales ; et ne dut-on pas espérer que le régicide aurait une fois de plus des apologies? Un protégé de Sully, un *domestique*, comme on disait alors, qui devait sa fortune à Henri IV, osa dire au ministre désolé, « qu'il n'y avoit pas d'apparence de raison de

(1) Ch. ccvi.

(2) *Journal de l'Etoile.*

se tant affliger pour ce sujet, d'autant que, selon son avis, il se feroit cy-après plusieurs bons mesnages qui ne se pouvoient pas pratiquer du temps du feu roy, quand il n'y auroit à espargner que l'excez de ses despenses en maistresses, jeux, chiens, oyseaux et bâtiments (1). » Cette parole, outrageuse pour la douleur de Sully, ne révélait pas moins une secrète irritation contre le désordre de la vie de Henri IV. Plus d'une fois la plainte avait été hardie, et la récente aventure de la princesse de Condé avait surtout donné lieu à de libres murmures et à d'effroyables propos (2).

Quant aux jésuites, ces grands criminels qui toujours se retrouvaient sous la main des huguenots comme ils se sont retrouvés depuis sous la main de toutes les sectes, il est juste d'opposer aux insinuations directes des Mémoires de Sully et de l'Etoile un fait expressif ; c'est que depuis plusieurs années ils étaient comblés par le roi ; il venait même d'ordonner qu'après sa mort son cœur leur serait remis pour être déposé à leur collége de la Flèche ; et ce fut une des pompes du deuil public de voir le transport de ce glorieux héritage dans leur maison professe de Paris. Cette complicité échappe donc à l'histoire, à moins qu'on n'imagine les jésuites atteints à ce moment d'un vertige de fureur et d'idiotisme tout à la fois.

Quoi qu'il en soit de ces griefs pleins de mystère, c'était un malheur horrible de voir les passions politiques se transformer en assassinats, et la royauté, jadis si sainte, descendre à tel point dans la pensée

(1) Chap. ccv.

(2) *Journal de l'Etoile*, passim.

publique, qu'elle parût justiciable du poignard d'un parricide.

L'Europe entière s'émut à la mort de Henri IV. Son nom était imposant à tous les Etats. Il avait changé la fortune de la France, et l'avait relevée du sein des ruines. On croyait à sa valeur et à son génie. Sa popularité avait franchi les limites du royaume. Sa bonne grâce était célèbre, et ses désordres mêmes semblaient comme une partie de sa bonne grâce. Au loin et auprès on aimait la familiarité et l'abandon de ses paroles. Sa renommée d'esprit égalait sa renommée de courage. Sa politique avait à la fois contenu les factions du dedans et les ambitions du dehors; et cette domination succédant à un état d'anarchie impuissante avait imprimé le respect dans le cœur des peuples et des princes. On lui dressa des monuments de toutes parts. Ce furent les grands-ducs Ferdinand et Côme de Médicis qui lui érigèrent la statue du Pont-Neuf. Les diverses nations semblèrent lui décerner de concert le surnom de Grand, que l'histoire lui a gardé. Jamais roi ne fut plus honoré; jamais mémoire ne resta plus bénie. La postérité a oublié jusqu'aux vices de Henri IV; elle n'a parlé que de ses faiblesses, et encore pour les aimer. Triste privilége sans doute, mais qui atteste un ascendant singulier dû à de grandes vertus ou à une profonde habileté. Henri IV eut toutes les qualités d'un roi aimable; il lui manqua celles d'un roi sérieux. « Le vent des adversités, disait-il, avait de bonne heure soufflé sur lui; » et la barbe lui grisonna dès la jeunesse. Mais le malheur le laissa frivole; et la galanterie lui fut une distraction funeste. Facile aux affaires, prompt à les pénétrer, les tournant à la gloire

et au bien-être de la France, il eût été le plus grand des rois, s'il n'eût gardé les habitudes d'un gentilhomme dressé à l'incontinence et à la licence de tous les plaisirs.

Il est aisé de comprendre que, sous l'autorité de l'exemple du roi, les mœurs publiques durent fatalement s'altérer. Le *Journal de l'Etoile* atteste l'énormité des vices, ne fût-ce que par la liberté prodigieuse de ses récits. La débauche pénétra jusqu'au parlement. Le premier président fut obligé dans une mercuriale de censurer doctement et gravement la vie licencieuse des magistrats *berlandiers* et *baudouliers*. Il les menaça de « requérir aux gens du roi, que comme indignes et incapables de tenir ranc en ce lieu, ils fussent privés de leurs Estats (1). » Le jeu était devenu effronté. De la cour il avait passé *aux gueux et faquins de la ville,* dit l'Etoile; « tant ont de poids les actions des princes envers un peuple qui en imite tousjours plustost les vicieuses que les bonnes (2). » On ne parlait que de ruines soudaines, ou de fortunes insolentes. Les impiétés et les blas-

(1) *Journal de l'Etoile,* 1607.

(2) *Journal de l'Etoile,* ann. 1608. — « Un conseiller de la cour, nommé Gamin, perdit en ce temps au jeu vingt mille pistoles. » Plus bas, l'Etoile raconte des orgies impies; puis il ajoute : « L'injustice, l'avarice, le jeu et le blasphème estans auctorisez comme ils sont aujourd'hui, et mesme à Paris, où les grands servent d'exemple, traînent avec soi de mauvaises queues. » Et encore : « Le jeu, compagnon ordinaire du blasphème, y est trivial et commun, jusques aux faquins et laquais. Quant à la paillardise, qui ne s'en mesle n'est pas tenu pour galant homme aujourd'hui. » — Voyez des récits semblables dans les *Mém.* de Richelieu.

phèmes se mêlaient à ces désordres. Il y eut même des religions monstrueuses; et l'histoire ne peût raconter de si horribles sacriléges. De ces mœurs infâmes devait sortir une langue toute salie; telle on la trouve sous la plume des écrivains, et même dans la bouche des femmes (1); le style de l'Etoile est un reflet de celui de Rabelais. Mais l'un et l'autre expriment la licence contemporaine. Montaigne avec ses saletés n'approche pas de cette débauche de langue. L'esprit philosophique l'a gagné dans sa province gasconne; mais comparez son style aux propos de la cour, vous le trouverez pudique.

Et cependant les lettres n'étaient point sans culture. L'éducation publique faisait des progrès. La religion reprenait de l'empire. Les magistratures avaient de beaux exemples de vertu et de piété. La langue de la chaire s'épurait. Je ne sais quoi de grave dans les idées annonçait une transformation de l'humanité. Des saints et des saintes venaient au monde. Des institutions chrétiennes se formaient. De grandes conversions se faisaient. D'énergiques esprits avaient paru; d'autres se révélaient. On était comme poussé vers un âge nouveau, mais par une force lente et secrète qui laissait apparaître tous les restes d'une corruption ancienne et vivace (2).

Tel fut le règne de Henri IV, règne glorieux et triste, sauveur et funeste; double caractère, peu saisi précé-

(1) Anecdotes et propos de la reine Marguerite, de la marquise de Verneuil, etc. *Journal de l'Etoile.*

(2) Voyez les *Lettres* du cardinal d'Ossat, les *Négociations* du pr. Jeannin, l'*Histoire* du cardinal de Joyeuse. — L'ouvrage de M. Picot sur les établissements religieux au XVII[e] siècle mérite d'être consulté.

demment dans les histoires à cause de la popularité du prince, l'amour ne souffrant point qu'on lui ôte de son enthousiasme, et les moralistes mêmes voilant les imperfections pour donner plus d'éclat aux vertus.

Nous ne parlons pas de quelques habitudes d'esprit, dont le souvenir est resté national. Il y eut dans Henri IV un reflet de chevalerie qui le fit aimer, mais de cette chevalerie de François Ier, aux allures élégantes, aux mœurs faciles, à la parole libre et moqueuse. Ce n'était plus la chevalerie des âges graves et catholiques. A cet esprit rieur, à cette nature joviale il échappa beaucoup de bons mots restés célèbres, mais aussi des malices peu dignes de la royauté. En un mot, Henri IV fut un grand roi par sa politique, un faible roi par sa vie. Les habitudes privées gâtèrent les qualités publiques. L'homme a fait tort au monarque. Mais chose singulière ! c'est pour cela peut-être que, chez une nation légère, il a dû rester le plus populaire de tous les rois.

L'histoire n'en doit pas moins garder la liberté inflexible de ses jugements, et elle va les trouver tout résumés sous la plume d'un homme imposant à la postérité. Ecoutons Richelieu ; il allait apparaître au monde politique sous l'impression de la mort funeste de Henri IV ; et il ne savait d'autre moyen d'expliquer ce malheur que le *courroux du Tout-Puissant*. « Pour moi, dit-il après avoir interrogé les opinions les plus graves de son temps, pour moi je dirois volontiers que ne se contenter pas de faire un mal, s'il n'est aggravé par des circonstances pires que le mal même, ne se plaire pas aux paillardises et adultères s'ils ne sont accompagnés de sacriléges, faire et

rompre des mariages pour, à l'ombre des plus saints mystères, satisfaire à ses appétits déréglés, et par ce moyen introduire une coutume de violer les sacrements, et mépriser ce qui est de plus saint en notre religion, est un crime qui à mon avis attire autant la main vengeresse du grand Dieu, que les fautes passagères de légèretés sont dignes de miséricorde (1). »

Ainsi parlait le grand ministre il y a présentement deux siècles. Cela semblera nouveau à des temps comme les nôtres, lesquels ont banni la Providence des explications de l'histoire. Mais la morale humaine doit pourtant garder la liberté de ses leçons, et plus Henri IV est cher aux souvenirs du peuple, plus elle a droit de faire dans sa vie et dans sa mort la double part de la grandeur et de la faiblesse, des nobles actions et des funestes exemples.

(1) *Mém.* de Richelieu.

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Confusion des événements modernes. — Suite des récits. — Conseils donnés à la reine. — Cohues d'ambitions. — Renversement du système de Henri IV et de Sully. — Supplice de Ravaillac. — Politique des princes. — Le prince de Condé reparaît. — Début de la régence. — Pillages. — Les Concini. — Nouveau caractère des factions. — Sully est obligé de se démettre de ses charges. — Changements. — Les protestants se ravivent. — Assemblée de Saumur. — Morts célèbres. — Projet de mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. — Murmures et séditions. — Faveurs nouvelles des Concini. — Les princes quittent la cour. — Le prince de Condé appelle à lui les protestants. — La cour traite avec les princes. — Etats généraux. — Récits et jugements sur les travaux de cette assemblée. — Les princes se précipitent dans les oppositions du parlement. — Conflits nouveaux. — Satires contre la reine. — Rivalités et vengeances. — Condé publie des manifestes. — Le parlement reste fidèle. — Anarchie civile. — Pacification. — Concini est en butte aux haines de la cour. — Incidents. — Isolement du roi. — Le prince de Condé est arrêté. — Scandale des récompenses. — Intrigues nouvelles. — Richelieu paraît. — L'anarchie éclate. — Situation de Louis XIII. — Résolution extrême contre Concini. — Meurtre de Concini. —

Sanglantes tragédies. — Changement au Louvre. — Arrêt du parlement. — Partage des dépouilles. — Procès infâme contre la femme de Concini. — Horrible mort. — Les notables à Rouen. — Faveur de Luynes. — D'Epernon quitte la cour. — Intrigues de la reine mère. — D'Epernon lève le drapeau. — La reine mère va le joindre. — Guerre civile. — Négociations. — Paix nouvelle. — Rôle de Richelieu. — De Luynes monte au comble. — Cour d'Angers. — La France paraît s'allumer de nouveau. — Combats. — La mère et le fils vont s'embrasser à Brissac. — Le roi en Béarn. — Orages nouveaux.

Louis XIII.

A mesure que nous avançons dans l'histoire moderne, les personnages se multiplient et les événements se divisent comme en petites parcelles. La royauté n'a plus sa marche simple. La cour se montre avec ses mille têtes. Les intrigues sont complexes, et partant les récits deviennent confus.

La rapidité que j'ai cherchée commence à devenir de plus en plus difficile. C'est un rude travail que de choisir. Je voudrais tout embrasser. Mais alors l'ouvrage s'étendrait sans mesure; et il est vrai que la fatigue serait moindre : les drames se dérouleraient d'eux-mêmes; et aussi plus d'une fois j'ai regretté de m'être imposé cette abréviation laborieuse, qui peut-être écarte la variété et l'intérêt. D'autre part, les mémoires historiques sont aujourd'hui aux mains de chacun. L'objet du présent ouvrage a été d'en concentrer les récits, afin que toute l'histoire de France pût être embrassée sous un point de vue national à la fois et catholique, et par là même servir de règle aux jugements. Qu'on ne s'étonne donc pas de me voir suivre mon dessein de concision. En écartant les détails, je

continuerai de dire les sources où la curiosité pourra se satisfaire. Mon livre sera ce que je l'ai voulu, un livre précis. J'en conçois un autre qui aurait du charme, ce serait comme un dépouillement de tous les mémoires. Il serait long, mais ceux qui veulent être amusés le liraient comme un roman, et peut-être il ne serait pas autre chose.

1610. Le duc d'Epernon, ayant vu Henri IV frappé à mort, avait été le plus prompt à songer à l'hérédité de la couronne. En un moment il donna des ordres pour aviser à la *sécurité publique*. La reine lui dut le calme de ce passage à la royauté d'un enfant.

En un moment aussi toute la cour se précipitait aux pieds de la reine. Une révolution de palais venait de se faire. Sully le comprit de sa retraite de l'arsenal, et à partir de ce moment on croit voir dans ses récits une vague hésitation dans son devoir. Il sort toutefois sous l'impression terrible de la nouvelle qui a volé à ses oreilles. Quelques gentilshommes le suivent. Il paraît dans les rues, mais on ne sait s'il se dirige vers le Louvre. On lui parle de quelque danger qu'il y aurait pour lui à se montrer en ce moment à la cour, et cet indice est encore d'une signification douteuse à l'histoire. Il rencontre le maréchal de Bassompierre avec une suite de cavaliers, et dans la douleur qui l'oppresse, il veut les exhorter à servir le roi nouveau, et leur parle de serment à faire. « Monsieur, répond Bassompierre, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres. » Et ce mot est toute une révélation pour Sully (1).

(1) *Mém.* de Bassompierre.

Déjà quelques-uns conseillaient à la reine de le faire arrêter. Il y eut quelques moments d'anxiété. Sully rentra dans son arsenal. Alors la reine le fit appeler. Des deux côtés il y avait de la crainte. Sully ne parut que le lendemain. Pendant ce temps, d'Epernon courait au parlement demander ou plutôt imposer la régence de la reine. Assis au banc des pairs, et montrant son épée qu'il tenait à la main dans son fourreau, « Elle est dans son fourreau, dit-il, mais il faudra qu'elle en sorte si l'on n'accorde pas dans l'instant à la reine mère un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice. » La délibération fut rapide sous de telles impressions. Le lendemain la reine allait avec son fils, enfant de neuf ans, tenir un lit de justice, et recevoir avec éclat la régence qu'un arrêt lui avait déférée (1). Toute la noblesse s'était précipitée, quoiqu'avec des pensées diverses. C'est alors que parut Sully. « Mon fils, dit la reine au jeune Louis XIII, c'est monsieur de Sully, il le vous faut bien aimer; car c'est un des meilleurs et des plus fidèles serviteurs du roi votre père, et le prie qu'il continue à vous servir de même (2). » C'étaient des paroles de cour; elles annonçaient que les pensées de violence avaient fait place à des desseins de tromperie. Du parlement la cour se rendit à Notre-Dame, « où tout le peuple, comme en reconfort de son malheur, cria à pleine

(1) Récit de la régence de Marie de Médicis, délibération et arrêt du parlement, *Relation faicte par Jacques Gillot*, Collect. des Mémoires. — *Mém.* de Pontchartrain, *ibid.* — Voyez là même les discours de la reine et de l'enfant roi. Détails curieux.

(2) *Mém.* de Sully.

voix, hautement mais tristement, vive le roy (1) ».

En même temps se faisait une cohue d'ambitions pour le conseil de régence. Tous les princes, tous les grands voulaient en être, et les ministres semblaient seconder cette affluence, qui les devait, pensaient-ils, laisser plus maîtres des affaires, par les conflits qu'elle produirait. Déjà, en effet, un conseil intime et secret se formait autour de la reine. Là dominaient ces deux Italiens que nous avons nommés, Concini et sa femme Léonor Galigaï, deux créatures de Marie de Médicis, réservées dès lors aux épreuves les plus contraires de la fortune. S'il en faut croire les Mémoires de Sully, l'ambassadeur d'Espagne et le nonce entrèrent dans ce conseil secret, pour délibérer à *des heures indues*, avec le P. Coton et le médecin Duret; et d'Epernon, Sillery, Villeroy, d'Arnaud, intendant des finances, ne craignirent pas de faire cortége à ce fatal favoritisme.

Il est vrai qu'à partir de ce moment les récits de Sully deviennent pleins de colère. Comme la cour s'apprête à être ingrate, son mécontentement est suspect. Cherchons le vrai parmi ces chocs de vanité.

Ce qui est certain, c'est que l'aspect de la politique change soudainement. L'alliance avec l'Espagne reparaît. Les ligues protestantes sont altérées. Les huguenots s'inquiètent, et sous une couleur catholique les intrigues sont ardentes. L'Etat s'ouvre comme une proie (2).

Tout le système de Henri IV et de Sully était renversé dès le début. Aussi le rôle de Sully aux conseils

(1) *Journal de l'Etoile.*
(2) *Mém.* de Sully.

devient ambigu. Bientôt éclatent contre lui les colères des grands que sous l'autre règne il avait contenus ou blessés. Le comte de Soissons était le plus implacable (1) : il offrit à d'Epernon de faire poignarder Sully dans le Louvre. Sully se sent en butte à ces formidables haines. Il court solliciter les bonnes grâces du comte de Soissons « par plusieurs excuses et basses soubmissions (2), » et il se fait une réconciliation apparente. Après quoi, Sully veut sortir des affaires ; sa famille l'y retient quelques jours encore par ses larmes.

En même temps se jugeait en parlement le crime infâme de Ravaillac. L'instruction fut rapide. On eut peur de trouver des complices ou de toucher à des indices révélateurs (3). « Toutes ses réponses et toutes ses actions font que cet auguste sénat qui avoit examiné sa vie pour condamner son corps, et (ces) deux docteurs qui l'avoient épluché pour sauver son âme, conviennent en cette croyance, qu'autre n'est auteur de cet acte que ce misérable, et que ses seuls conseillers ont été sa folie et le diable (4). » La sentence fut atroce. Elle portait que Ravaillac aurait la main droite brûlée dans un feu de soufre, qu'il serait tenaillé aux mamelles, aux cuisses, aux jambes, qu'on répandrait ensuite sur ses blessures du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix et du soufre fondu, qu'il serait écartelé, ses membres jetés au feu, et ses cendres dispersées. Le peuple courut à cet horrible spectacle. Le

(1) Charles de Bourbon, comte de Soissons, fils de Louis Ier, prince de Condé. Il porte, dans les mémoires, le nom de *monsieur le comte*.

(2) *Journal de l'Etoile*.

(3) Ibid.

(4) *Mém.* de Richelieu.

crime excitait l'horreur. La punition excita la joie. Le peuple se voulait précipiter pour déchirer le parricide. Des archers, *armés jusqu'aux dents*, dit l'Etoile, le protégèrent. Ravaillac s'étonna des cris furieux qui s'élevaient contre lui: « On m'a bien trompé, dit-il, quand on m'a voulu persuader que le coup que je ferois seroit bien receu du peuple (1). » Il passa devant le peuple, avide de vengeance, par les tortures qui lui étaient préparées. Bientôt ses cris remplirent l'air, semblables à des hurlements. Un jeune homme, ému de pitié à la vue de ce supplice, osa dire : *Quelle cruauté !* Le peuple faillit le mettre en pièces. Puis, quand le bourreau eut séparé les membres de Ravaillac, la foule se rua pour en enlever quelque lambeau, et partout dans les rues s'élevèrent des bûchers où l'on brûlait à plaisir ces misérables restes disputés à la justice publique.

Quelques jours après, on portait le corps de Henri IV aux sépultures de Saint-Denis, d'où un autre peuple devait le chasser un jour dans un autre de ses enthousiasmes.

Le prince de Condé avait appris à Milan la mort de Henri IV. Les Espagnols voulurent le tenter par quelque espérance d'hérédité royale. Il suivit en ce moment une inspiration meilleure, et se hâta d'échapper à leurs intrigues.

Le duc de Bouillon l'avait devancé. Eloigné de la cour pour des causes différentes, il reparut avec son génie inquiet, et assista aux premiers conseils qui furent tenus sur les affaires de l'Europe.

Henri IV, avons-nous vu, venait de préparer une

(1) L'Etoile.

expédition mystérieuse; deux armées étaient formées : l'une en Champagne, l'autre en Dauphiné; la première destinée à disputer la succession de Clèves et de Juliers, la seconde appelée à enlever le duché de Milan de concert avec le duc de Savoie. Un traité signé par Lesdiguières à Bursol venait de confirmer ce dernier dessein (1).

Mais toute cette politique, dirigée contre la suprématie de l'Autriche et de l'Espagne, venait de se rompre d'elle-même. On délibéra dans les conseils comment seraient motivés des desseins contraires. Des traités venaient d'être signés; comment en présenterait-on la violation soudaine soit au duc de Savoie, soit aux princes d'Allemagne intéressés à l'expédition de Clèves et de Juliers? Sully, confident de Henri IV, ne put que murmurer quelques vaines paroles de respect pour sa mémoire; lui-même sentait s'évanouir toutes les pensées qu'il avait si lentement mûries avec le roi son maître; il laissa faire le conseil. On envoya déclarer au duc de Savoie qu'on maintenait son alliance intacte, mais qu'on ne le pouvait seconder dans son entreprise sur Milan. Il n'avait, lui disait-on, qu'à rechercher la bonne grâce du roi d'Espagne, et on lui offrait la médiation de la France. Il fallut que le prince de Piémont, fils du duc de Savoie, allât à Madrid s'agenouiller devant Philippe III, et se faire suppliant pour son père, comme pour un criminel. Le roi d'Espagne, prince inerte et immobile dans son palais, prit moins de plaisir que ses ministres à cette humiliation, dont une part tombait sur la France. Le prince de Pié-

(1) 25 avril 1610. Suite de l'*Hist.* de de Thou, liv. III.

mont s'en retourna pardonné. Quant à l'expédition d'Allemagne, on feignit de ne pas la délaisser. L'armée de Champagne s'achemina vers Juliers assiégé par le célèbre comte Maurice et les princes allemands; elle arriva pour être témoin de la capitulation de la place. On n'aspirait qu'à des semblants de dignité.

Alors reparut le prince de Condé. Son retour remplit d'émotion toute la cour; une foule de gentilshommes coururent à sa rencontre à Senlis. On crut voir un commencement de cabales. Mais lui-même était troublé de doutes. Il entra à Paris, et marcha droit au Louvre avec une suite de quinze cents chevaux, l'esprit inquiet et défiant. Cette peur mutuelle fit que l'entrevue du prince et de la reine fut bienveillante. On se rassura à force de soupçons réciproques. Puis la reine fit à Condé des dons magnifiques; l'empressement et les caresses tinrent lieu de sécurité.

Cependant le conseil de régence était ardent à défaire toute l'administration de Henri IV. Il fut aisé de provoquer la joie du peuple en réformant les édits bursaux, en modérant les tailles, et en supprimant toutes les poursuites commencées pour la levée des taxes. En ces réformes précipitées, il semblait qu'on eût en vue de heurter l'autorité de Sully, et chaque discussion du conseil lui devenait une blessure. Quelque temps il lutta contre la politique nouvelle par son aptitude savante et sa ténacité réglementaire; mais le favoritisme emportait tous les obstacles. L'ardeur des réformes était surtout l'avidité des places et des honneurs. L'Italien Concini se précipitait en aveugle dans sa faveur, et les princes semblaient prendre plaisir à flatter sa fureur de dominer.

Dès le début de la régence, les épargnes du trésor allèrent s'amonceler en ses mains (1). Et par les ressources dérobées à l'Etat l'audacieux favori acheta des charges et des titres, d'abord le marquisat d'Ancre de la maison d'Humières, puis la lieutenance générale de Picardie de M. de Créquy, et enfin le titre de premier gentilhomme de la chambre du duc de Bouillon. Ce dernier trafic fut le plus infâme. Concini, par la charge de premier gentilhomme, s'égalait aux plus grands. Le duc de Bouillon se fit payer à prix d'or cette satisfaction de vanité; et par supplément Concini fit supprimer les bureaux d'entrée et de sortie que Henri IV avait établis autour de Sédan; ce fut pour le duc de Bouillon un profit immense. Le prix de sa charge lui était ainsi payé deux fois aux frais de l'Etat.

Sully frémissait de ces pillages. Il ne les pouvait prévenir ni réprimer. Il songea à disparaître: il s'alla renfermer dans ses terres. Sur ces entrefaites, on conduisit le roi à Rheims pour être sacré. La reine rappela Sully; mais son crédit n'était plus qu'une ombre.

Concini, qu'on appelait le marquis d'Ancre, dominait la cour entière. Sa faveur devint insolente. Il disposa effrontément de tous les emplois.

Charles de Bourbon, fils naturel d'Antoine, roi de Navarre, venait de mourir à l'abbaye de Marmoutiers, où il s'était retiré après avoir quitté son archevêché de Rouen. Concini demanda l'abbaye célèbre pour Etienne Galigaï, frère de sa femme Léonor. Cet Etienne

(1) Voyez l'ordonnance du *comptant*, dans les *Mém.* de Sully. C'était une ordonnance par laquelle le roi se faisait remettre, sur sa signature, les sommes disponibles, sans en rendre compte.

Galigaï était difforme d'esprit et de corps. On l'appelait le *Magot de la cour*. « Grand personnage, dit l'Etoile, lequel, apprenant à lire depuis quatre ans, n'y pouvait encore mordre. Les moines, ajoute-t-il, n'en vouloient point aussi pour leur abbé; disoient qu'ils avaient accoustumé d'estre commandés par des princes, et non par des menuisiers comme cestui-ci qu'on avoit veu manier la rabot en une boutique (1). » Le *Magot* n'en fut pas moins l'abbé des superbes moines; plus tard on le fit archevêque de Tours.

1611. Le duc de Bellegarde, qui était aussi premier gentilhomme de la chambre, osa seul à la cour risquer une brouillerie avec le parvenu Concini. Un frêle motif donna de l'éclat à leurs mutuelles colères. Le marquis d'Ancre, entrant en fonctions au nouvel an, prétendit avoir la clef de l'appartement de Bellegarde. Le refus le rendit furieux. Il y eut une explication injurieuse devant la reine. Concini sortit du Louvre, et dit qu'il n'y rentrerait que lorsqu'il aurait vu Bellegarde l'épée à la main. La cour se divisa. Les plus fiers prirent parti pour Bellegarde, les plus souples pour Concini. Les princes du sang même s'engagèrent dans la querelle. Le comte de Soissons avait commencé par se déclarer pour Bellegarde : des conseillers courtisans le ramenèrent au favori. Puis on le fit arbitre, et Bellegarde remit en ses mains la clef disputée. La question fut profondément examinée. Le marquis d'Ancre s'offrit comme un homme utile à seconder les vues actuelles du comte de Soissons. Le comte demandait le mariage de son fils, comte

(1) *Journal-registre de Louis XIII.*

d'Enghien, avec mademoiselle de Montpensier ; Concini promit d'intervenir pour avoir l'agrément de la reine. Le comte de plus aspirait à chasser décidément Sully de la cour ; Concini s'offrit comme instrument de ses rancunes. Par ces motifs la querelle fut assez instruite. Le comte de Soissons adjugea au marquis d'Ancre la clef de l'appartement de Bellegarde.

Ainsi les factions s'animaient, et les rivalités politiques n'étaient plus qu'une dispute de faveur jalouse, cupide et vaniteuse.

Quelques incidents portèrent l'irritation au comble. Le duc de Guise aspirait en secret à la main de mademoiselle de Montpensier. Depuis la mort de Henri IV ses vœux étaient devenus plus hardis. Il l'emporta sur le comte de Soissons ; de là un dépit furieux (1).

Là-dessus une autre querelle éclata, qui faillit engendrer une guerre civile (2). Ce même comte de Soissons et le prince de Conti, son frère, se rencontrèrent en carrosse, dans une rue, sans se connaître, avec une suite inégale de gentilshommes. Les cochers se disputèrent le passage par la menace et l'insulte. Les gentilshommes se mêlèrent à la querelle. La suite du prince de Conti était la plus faible ; il se tint pour offensé. Le comte de Soissons lui envoya faire des excuses. *A demain pourpoint bas !* répondit le prince de Conti. On s'attendit à un combat. Il fallut que la reine intervînt. Mais déjà la cour était pleine d'émotion. Le prince de Condé se porta médiateur. Puis le duc de Guise, ayant voulu seconder l'accommodement, blessa

(1) *Mém.* de Bassompierre.

(2) *Mém.* de d'Estrées. — *Mém.* de Ponchartrain.

la susceptibilité du duc de Soissons, rien qu'en passant devant son hôtel avec une suite de cent cinquante gentilshommes. Cela parut une insulte. Le superbe prince du sang voulait se précipiter sur le téméraire prince de Lorraine. Les colères et les vanités étaient bouillonnantes; Paris fut sur le point de voir renaître les combats dans les rues. Les bourgeois s'armèrent. La *sédition* grondait. Il fallut que le vieux duc de Mayenne vînt déclarer devant la reine que son neveu le duc de Guise était marri d'avoir donné à sa majesté sujet de se plaindre de lui. Ce fut une réparation ambiguë. La reine ordonna au comte de Soissons d'en être content (1).

Une autre satisfaction lui était donnée. Par l'intrigue de Concini, Sully était enfin obligé de se démettre d'une partie de ses charges. On le dédommagea par un don de cent mille écus, auquel on ajouta bientôt une pension de vingt-quatre mille livres. Il garda la charge de grand maître de l'artillerie et son gouvernement du Poitou; mais on continua de le décrier, et il *fut obligé* de publier des apologies. La meilleure de toutes était la haine acharnée des dilapidateurs de l'Etat. Sa renommée a survécu aux outrages. L'histoire peut trouver des fautes dans sa vie, de l'égoïsme dans sa politique, de la cupidité dans ses économies. Mais son génie est incontestable. Sully a fait l'administration moderne. A ce seul titre, il mérite d'être honoré comme un des grands ministres qu'ait eus la France.

Châteauvieux, chevalier d'honneur de la reine, fut nommé capitaine de la Bastille à sa place. La charge

(1) Le P. Griffet, *Hist. de Louis XIII*.

de surintendant des finances fut supprimée; trois directeurs furent établis comme en un conseil; Jeannin les domina par le titre de contrôleur général. Sully, de sa retraite, jugea avec défaveur ce nouveau système d'administration. Jeannin, pensait-il, était inégal à protéger les deniers de l'Etat contre l'avidité des favoris. Il était le plus grand des diplomates, il fut le plus faible des financiers.

Un instant l'attention se porta sur une aventurière nommée Jacqueline Levoyer, qui, enfermée pour crime d'adultère, annonça des révélations sur le crime de Ravaillac. Le nom de la marquise de Verneuil fut murmuré dans l'instruction; mais nulle lumière ne vint éclairer une si effroyable complicité.

Cependant les protestants profitaient d'un règne nouveau pour se raviver. Leur assemblée générale était convoquée à Saumur. Là planait le génie huguenot de Duplessis-Mornay. Les grands seigneurs disposés au mécontentement accoururent autour de lui sous le semblant de la religion. La Trémouille, Bouillon, Sully, les Rohan, la Force, Châtillon, une foule d'autres se venaient remettre en contact avec les passions toujours allumées du vieux parti hérétique. La cour s'effraya. Le prince de Condé s'étant en même temps rendu à son gouvernement de Guyenne, ses desseins furent suspects. Le duc d'Epernon, de son gouvernement de Saintonge, fut chargé de l'épier; mais lui-même était mécontent. Tout devenait un sujet d'alarmes.

L'assemblée de Saumur fut menaçante. Sully, chassé de la cour et des affaires, lui était un prétexte de murmure. En même temps un parti de huguenots ayant

été maltraité à Châtillon-sur-Indre, on demanda réparation de cette insulte avec des paroles hautaines. L'objet de l'assemblée devait être de nommer les députés qui, selon les édits, étaient admis à la cour pour y être les gardiens des droits ou des intérêts de ceux de la religion. On refusa de faire cette nomination tant que l'injure de Châtillon ne serait pas vengée. Les commissaires du roi tempéraient cette irritation par des promesses de justice. Mais le murmure ne faisait que se grossir. Au lieu de nommer les députés des édits, on rédigea des cahiers de plaintes, et cinq de l'assemblée les portèrent à la cour. Le chancelier crut désarmer les émissaires en leur assurant, au nom du roi, leurs places de sûreté pour cinq ans encore. Il ne fit que les exciter. Ces places, pensaient-ils, étaient aux protestants; et ils s'étonnaient qu'on parût leur faire une grâce de ce qui leur était acquis comme un droit. Il fallut donner aux envoyés l'ordre de s'en aller. Mais l'assemblée de Saumur restait inquiétante, et il fut triste d'y voir Sully et les Rohan s'y exercer aux séditions. C'était un fatal exemple, et déjà les peuples y voyaient des indices d'anarchie. La cour finit par se faire des intelligences dans cette espèce d'émeute; le duc de Bouillon consentit à se *faire partisan de la reine*, dit Bassompierre; alors la faction se dispersa, mais les mécontents avaient appris à se connaître, et ils avaient vu que le germe des guerres civiles pouvait aisément se raviver.

Sur ces entrefaites mourut le duc d'Orléans, frère du roi, âgé de quatre ans. A sa place parut le nom de Gaston, encore duc d'Anjou, d'une destinée si étrange.

Le vieux duc de Mayenne mourut aussi. C'était le dernier représentant des passions ardentes de la Ligue; les temps étaient changés; à la place des grandes luttes de la foi étaient venus les frêles conflits de l'égoïsme.

1612. Un double événement signala le renversement de la politique de Henri IV; ce fut le projet de mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne, et celui de madame Elisabeth de France, sœur du roi, avec Philippe, prince d'Espagne. Cette réaction, secondée par le pape, achevait de rompre le système d'alliance contre la formidable maison d'Autriche. Peu d'hommes apprécièrent nettement le caractère d'une telle révolution : il semblait alors malaisé de comprendre que la France pût suivre son instinct de politique indépendante et nationale sans trahir l'intérêt catholique. Et il est vrai que Sully avait jeté sur un tel dessein l'empreinte huguenote de son génie; il fallait qu'il tombât plus tard aux mains d'un cardinal de l'Eglise romaine pour être exécuté sans mélange d'esprit sectaire.

Cependant il se trouva des catholiques qui blâmèrent l'abandon de la politique française en Allemagne. Ils en firent des murmures, et le comte de Soissons et le prince de Condé furent excités par eux à n'approuver point des mariages funestes à la couronne.

Mais ce qui était une plainte légitime se transformait aisément en sédition. Les protestants furent ardents à pousser des cris; tout leur devenait un prétexte. Le duc de Rohan était le chef des plus emportés. Au murmure il joignit de mauvais desseins. Il osa donner un signal de révolte en s'emparant par un coup de main de Saint-Jean-d'Angely. La cour n'osa envoyer

réprimer par la force un tel attentat. On craignit un vaste soulèvement dans le royaume. Le pouvoir était débile. Les favoris pensaient qu'il suffisait à la dignité du sceptre qu'il leur fût donné d'exercer librement le pillage des honneurs et des trésors de l'Etat. La reine envoya négocier avec le duc de Rohan, qui fit nommer à Saint-Jean-d'Angely des officiers à sa discrétion et resta maître sous leur nom. La défaite de la royauté n'était pas même palliée.

1613. Le dépérissement de la France éclatait de même au dehors. Le duc de Mantoue venait de mourir sans héritiers. Son duché revenait à son frère Ferdinand, qui était cardinal. Le duc de Savoie, toujours avide, se précipita avec une armée pour lui enlever le Montferrat. Ferdinand fit un double appel à la France et à l'Espagne. La France, après de vaines menaces, ne sut que faire partir un négociateur, le marquis de Cœuvres. Pendant ce temps, l'Espagne s'interposait avec des armes ; mais le marquis de Cœuvres avait pour principale instruction d'obtenir du nouveau duc qu'il remît au pape son chapeau de cardinal, à condition qu'il serait donné à monseigneur Galigaï, frère de Léonor. C'était toute la politique. Le marquis de Cœuvres ne réussit pas même à cela. Peu après, la maison de Concini fut consolée ; le marquis d'Ancre fut fait maréchal de France.

Ce spectacle de lâchetés remua les âmes. Le duc de Bouillon, jusque-là réservé et discret, sema la plainte et forma des cabales. Il s'adressa au prince de Condé, enclin déjà à l'irritation. C'était à lui à arracher l'Etat aux cupidités effrontées d'un étranger ! Tous les seigneurs attendaient le signal de son courage ! lui-même

offrait ses biens et sa personne, et promettait cent mille hommes prêts à périr pour l'honneur du trône de France !

Le duc de Bouillon mit de l'artifice dans ses trames. Il trompa la reine par ses assiduités ; on l'eût pris pour le plus fidèle des princes. Et pour bizarrerie nouvelle en ce moment il y eut quelque ambiguïté dans la position du favori ; on l'eût pris pour un des plus mécontents (1). L'intrigue marchait parmi ces duplicités. Tout à coup on vit les princes quitter la cour ; le prince de Condé donna l'exemple ; puis le duc de Mayenne, puis le duc de Nevers et le duc de Longueville ; le duc de Bouillon suivit le dernier : il fut un moment suspect aux affidés. La cour s'effraya. Le duc d'Epernon, qui avait reparu, voulait qu'on se précipitât avec des troupes après les fugitifs. Les conseils de force conviennent peu aux temps débiles. On se contenta de s'assurer de la personne du duc de Vendôme, qui pouvait courir à son gouvernement de Bretagne, et l'on attendit la suite des cabales. Le prince de Condé fit un manifeste, et pour conclusion de ses plaintes il suppliait la reine d'accorder l'*assemblée des estats généraux libres et sûrs dans trois mois au plus tard,* et de suspendre les deux mariages promis avec l'Espagne *jusques à l'assemblée des dits estats.* Il était triste que des vœux de politique nationale et libre ressemblassent à des cris de sédition. Là-dessus le duc de Vendôme s'échappa, et courut à Ancenis. La Bretagne était gardée par des officiers fidèles. Mais il put grouper autour de soi les mécontents, et de

(1) *Mém.* de Bassompierre. — De la régence. — Le P. Griffet.

là il tenta publiquement la révolte de la province.

Alors la reine avisa à des moyens de défense. Elle obtint des cantons une levée de six mille hommes; et ce fut une grande affaire de cour de nommer à l'emploi de colonel général des Suisses. Le duc de Rohan avait ce titre; mais il était en voie de rébellions. Le duc de Longueville y prétendait; mais il était d'intelligence avec les séditieux; toutefois Villeroy, toujours politique, trouvait des raisons pour faire agréer ce dernier prince au conseil : c'était, pensait-il, un moyen de jeter la division dans la révolte. Mais la reine avait un choix tout fait. Bassompierre fut nommé. Chose aujourd'hui étrange, alors toute simple! il fallut traiter avec le duc de Rohan pour le payer en argent de la charge qui lui était ôtée comme séditieux.

1614. Mais les cabales des princes étaient indécises. Le prince de Condé appelait à lui les protestants, et en même temps il recevait des envoyés de la cour. Puis, tandis que des conférences se tenaient à Soissons, il allait s'emparer de Sainte-Menehould. De là il montra le duc de Rohan prêt à faire un éclat à Saint-Jean-d'Angely. Les négociateurs effrayés coururent porter les conférences à Sainte-Menehould; et là fut bientôt signé un traité qui promettait les états généraux et donnait aux princes des places, des gouvernements et de l'argent (1). La cour s'obligeait même à renvoyer une partie de ses levées. C'était un fatal essai que l'esprit de cabale venait de faire des faiblesses de la

(1) Signé le 15 mai 1614. *Mém.* de Richelieu, *Hist. de la mère et du fils.* — Texte du traité dans le *Recueil des pièces concernant l'hist. de Louis XIII*, de Dupin, tom. I.

royauté. Pendant ce temps le duc de Vendôme avait entraîné quelques portions de la Bretagne, et il avait fini par présenter un simulacre de guerre. Le traité de Sainte-Menehould l'obligeait à laisser démolir des fortifications qu'il avait ajoutées au fort de Blavet. Il résista. Mais les états de la province ne secondaient pas ses desseins. La cour s'approcha pour affermir les fidélités douteuses. Le duc de Vendôme fut contraint de fléchir. Cette fois la cour resta maîtresse, grâce aux états de Bretagne. La reine ramena son fils à Paris; on les reçut avec des triomphes. Peu après elle fit déclarer sa majorité dans un lit de justice.

Puis vinrent les états généraux promis par le traité (1). Sous les derniers règnes, ces antiques assemblées n'avaient été offertes à la royauté que comme une condition des révoltes. Par là même elles avaient perdu leur caractère national, et elles ne semblaient plus être qu'un moyen d'anarchie. Auparavant il avait été beau de voir le peuple entier appelé par les grands monarques pour prendre sa part aux décisions publiques, ne fût-ce que pour consentir aux charges de l'Etat. Mais sous des rois débiles le peuple était un instrument, et les factions se précipitaient aux assemblées générales pour y légitimer leurs entreprises. Ainsi s'explique la terreur que produisait à la cour le seul nom des Etats.

Toutefois les mauvais desseins furent trompés cette fois. Le sens national s'était éclairé sans doute à l'é-

(1) Voir les *Mém.* de Richelieu, *Hist. de la mère et du fils.* — Lettres du roi pour les élections, convocation, etc. *Recueil de pièces*, de Dupin.

preuve ou au souvenir récent des désastres produits par la guerre des partis. Il y avait en divers lieux des restes de faction huguenote ; le Languedoc avait quelques fermentations encore ; Nîmes en particulier avait vu les haines se rallumer (1). Toutefois le besoin de raviver la monarchie dominait les séditions, et je ne sais quel instinct populaire indiquait que la liberté devait s'abriter à l'ombre du trône. Les élections furent donc contraires aux vues des princes ; la convocation d'après le traité de Sainte-Menehould devait se faire à Sens. La reine se crut assez forte pour la faire à Paris. Cent quarante députés du clergé, cent trente-deux députés de la noblesse, cent quatre-vingt-douze députés du tiers état, vinrent se réunir au Louvre, et préludèrent à leurs travaux par des actes de piété. Un jeûne de trois jours fut publié. Puis une procession générale de l'église des Augustins à Notre-Dame offrit un spectacle imposant ; le roi et la reine étaient dans ce grand cortége ; enfin tous les députés communièrent ensemble le jour de la Toussaint. Après quoi on entra en délibération. Les vieux siècles de foi semblaient être revenus.

Il eût été facile à la reine de faire sortir d'une telle assemblée des décisions puissantes et des lois salutaires. Mais sous un pouvoir énervé tout fait peur, même le bien. On laissa les états perdre leur temps à des disputes de préséance, ou à des plaintes qui trahissaient la rivalité. Les états, délibérant isolément, demandèrent des réformes où chacun d'eux était

(1) *Mém.* de Richelieu. — Esmotion arrivée à Nismes, *Archives curieuses.*

diversement intéressé. La noblesse voulait la suppression du droit de *paulette*, qui assurait leurs charges aux magistrats, et même à leurs enfants, moyennant le payement annuel du soixantième de leur prix ; c'était atteindre le tiers état, où dominait la magistrature. Le tiers état de son côté demanda la suppression des pensions et gratifications, prodiguées sous une monarchie faible à des créatures sans génie et sans services; la noblesse se crut atteinte. Il fallut que le clergé se fît médiateur entre les deux chambres. Mais rien n'était concédé d'aucune part, et la cour sembla prendre plaisir à cette guerre de paroles. Elle échappait ainsi à des réformes efficaces ou à des délibérations législatives. Elle finit par demander aux états de rédiger leur cahier général ; c'était un moyen de clore l'assemblée ; car les doléances et les réclamations une fois remises au roi, on n'avait plus qu'à annoncer que le roi aviserait. C'est pour les faibles pouvoirs la manière ordinaire d'échapper aux décisions.

1614—1615. Les états se prolongèrent de la sorte parmi de vaines disputes. Un incident donna aux querelles un caractère d'animosité politique. Un député du tiers état avait été frappé du bâton par un député de la noblesse. Les chambres s'émurent; le tiers état demanda justice au roi. La chambre de la noblesse voulait écarter cette querelle des états, comme une querelle privée. Le tiers état ne fit que grossir sa plainte ; le clergé voulut en vain l'apaiser. Il fallut que le parlement intervînt par un arrêt; le député de la noblesse fut condamné par contumace à être décapité et à deux mille livres d'amende : « lequel arrêt fut mis en un tableau

au bout du pont Saint-Michel, le seizième de mars(1). »

La question de la vénalité des offices s'offrait aux esprits sérieux sous un point de vue moins passionné. On la traita en quelques savants écrits. Mais le tiers état était décidé d'avance. C'était pour lui un grand intérêt d'en maintenir le principe contre la noblesse qui l'attaquait à outrance; et c'est aujourd'hui même un objet profond d'étude que de savoir si la vénalité et la perpétuité même des charges n'étaient pas un nécessaire contre-poids à la puissance, héréditaire aussi, des grands seigneurs qui enserraient la monarchie dans leurs ligues puissantes. Ce ne serait pas la première fois que la démocratie moderne se serait méprise en héritant des jugements et des aversions de l'ancienne noblesse de cour et de l'aristocratie des favoris.

D'autres questions avaient produit des dissensions dans les états. Le clergé demandait la publication du concile de Trente; le tiers état y fit opposition. De son côté, le tiers état proposa une protestation contre la doctrine de la *Ligue* sur la puissance des rois; le clergé combattit la formule de cette déclaration. Et ce fut ici une grave controverse, où le cardinal du Perron reparut avec son brillant génie.

Voici quel fut le texte du cahier du tiers état : « Que pour arrêter le cours de la pernicieuse doctrine qui s'introduit depuis quelques années, contre les rois et puissances souveraines établies de Dieu, par esprits séditieux qui ne tendent qu'à les troubler et subvertir, le roi sera supplié de faire arrêter en l'assemblée de

(1) Relation des états généraux de 1614.

ses états, pour loi fondamentale du royaume qui soit inviolable et notoire à tous, que, comme il est reconnu souverain en son Etat, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume, pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser ou absoudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent, pour quelque cause ou prétexte que ce soit; que tous les sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient, tiendront cette loi pour sainte et véritable, comme conforme à la parole de Dieu, sans distinction, équivoque ou limitation quelconque, laquelle sera jurée et signée par tous les députés des états, et dorénavant par tous les bénéficiers et officiers du royaume, avant que d'entrer en possession de leurs bénéfices et d'être reçus en leurs offices, tous précepteurs, régents, docteurs et prédicateurs tenus de l'enseigner et publier; que l'opinion contraire, même qu'il soit loisible de tuer et déposer nos rois, s'élever et rebeller contre eux, secouer le joug de leur obéissance pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'Etat de la France, qui ne dépend immédiatement que de Dieu; que tous livres qui enseignent telle fausse et perverse opinion seront tenus pour séditieux et damnables; tous étrangers qui l'écriront et publieront, pour ennemis jurés de la couronne; tous sujets de sa majesté qui y adhéreront, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pour rebelles, infracteurs des lois fondamentales du royaume, et criminels de lèse-majesté au premier chef...... »

Cet article fut adopté par la majorité du tiers état.

On y vit comme une déclaration de guerre, non-seulement contre les séditieux et les meurtriers, mais contre le clergé même et le pape, chef de l'Eglise. La pensée de l'article était claire, et le tiers état la rendait plus manifeste encore par la demande d'une réforme dans la discipline. La chambre ecclésiastique s'émut aussitôt, et la noblesse lui vint en aide. Les chambres se communiquèrent de mutuelles doléances. Toutes étaient unanimes pour frapper d'anathème le régicide et pour renier la spoliation des couronnes. Mais la question délicate, intime, de la royauté et de l'Eglise restait comme dans un nuage. Le cardinal du Perron osa la montrer entière au tiers état, avec ses solutions précises. Sa harangue fut admirable; c'est un des grands monuments de l'histoire ecclésiastique dans les temps modernes.

« Avant toutes choses, messieurs, dit le grand cardinal, la chambre ecclésiastique m'a chargé très-expressément de vous rendre mille grâces et vous donner mille louanges du zèle que vous avez eu de pourvoir avec tant de soin à la sûreté de la vie et de la personne, vous protestant qu'elle conspire en cette pensée et en cette passion avec vous, de toutes les puissances et affections de son âme. »

Après quoi, du Perron exposait les raisons prises de l'Eglise de maudire les parricides assassins des rois, *voire de ceux que l'on prétendroit être devenus tyrans;* et il s'écriait avec le sacré concile de Constance: « Anathème à quiconque assassine les rois! malédiction éternelle à quiconque assassine les rois!... damnation éternelle à quiconque assassine les rois! »

De là il arrivait à la déclaration de l'indépendance

de la souveraineté des rois ; en quoi il proclamait encore la doctrine du tiers état. Mais aussi il touchait à la question vive de la fidélité des sujets, dans le cas où « le souverain violoit son serment de vivre et mourir en la religion chrétienne et catholique, et vient non-seulement à tomber en manifeste profession d'hérésie ou d'apostasie, mais même passe jusqu'à forcer les sujets en leur conscience, et entreprend de planter l'arianisme, ou le mahométisme, ou autre semblable infidélité en ses Etats, et y détruire et exterminer le christianisme. «Et, en ce cas, l'orateur demandoit si les sujets ne pouvoient pas réciproquement être déclarés absous du serment de fidélité, et, cela arrivant, à qui il appartient de les en déclarer absous. »

Grande question, question de tous les temps, et même des temps qui, à la place des droits de conscience, ont mis des droits de convention, et, à la place d'une autorité morale, ont mis la raison pure et simple des révoltes.

C'est cette question que du Perron traita savamment dans une harangue de trois heures. Sa voix captiva puissamment le tiers état. Il fut admirable à distinguer la constitution des Etats chrétiens et des Etats purement politiques ; et c'est en cette distinction qu'il jeta ces belles définitions du droit de l'Eglise et du droit de la royauté.

« L'Eglise, disait-il, ne se mêle de l'absolution des sujets qu'au tribunal ecclésiastique, et, outre cette peine-là et celle de l'excommunication, n'en impose aucune autre. Au moyen de quoi, tant s'en faut qu'elle consente que l'on entreprenne sur la vie de ceux contre qui elle a jeté ses censures, qu'elle abhorre toute

sorte de meurtres, et principalement les meurtres imprévus et inopinés, à cause de la perte du corps et de celle de l'âme qui y sont souvent conjointes. Que si l'on dit que l'Eglise ne l'ordonne pas, mais qu'elle est cause qu'il se fait, d'autant que la république venant à se conformer au jugement de l'Eglise et à faire la même décision au tribunal politique, si le prince veut passer outre, la république le déclare tyran et ennemi de l'Etat, et conséquemment le soumet à l'effet des lois politiques, qui permettent de conspirer par assassinat contre les tyrans, nous apportons premièrement cette exception *qu'il* y a grande différence entre les tyrans d'usurpation, lesquels les lois permettent d'exterminer par toutes sortes de voies, et les tyrans d'administration, qui sont légitimement appelés à la principauté, mais l'administrent mal ; et ajoutons que les princes hérétiques qui persécutent la foi et leurs sujets catholiques sont du nombre des tyrans d'administration, et non du nombre des tyrans d'usurpation, contre lesquels seuls il est permis de conspirer par embûches occultes et clandestines. Et *si* l'on repart que les lois politiques permettent de conspirer contre les uns et contre les autres, nous répondons que ce sont les lois politiques profanes et païennes, comme celles des anciens Romains ou des vieux Grecs, et non les lois politiques chrétiennes... »

Ceci était amplement développé par l'orateur du clergé ; et finalement il démontrait que la doctrine du tiers état n'était autre que la doctrine de la réforme, et que la proclamer c'était rompre avec l'Eglise, et introduire en France le serment fatal d'Angleterre. La voix de l'éloquent évêque avait ému les âmes. Toute-

fois le tiers état persistait en son article, offrant seulement d'en supprimer les paroles blessantes ou ambiguës. Là-dessus intervint inopinément un arrêt du parlement, toutes les chambres assemblées, qui définissait la doctrine débattue aux états généraux. On avait voulu par cette soudaine décision éviter le bruit de ces querelles; elles n'en devenaient que plus ardentes. Les états s'irritèrent. Le clergé et la noblesse portèrent au roi des remontrances. Un arrêt du conseil évoqua les différends, et suspendit tous arrêts contraires. Les conflits furent suspendus; mais les murmures se prolongèrent dans les chambres, et la question resta livrée aux controverses des théologiens et des politiques, pour s'en venir mourir près de deux siècles plus tard dans les conflits sanglants des révolutions (1).

Telles étaient les dissidences des états; mais il est remarquable que la passion des vieux partis avait fait place à un langage nouveau, et que le raisonnement grave et austère tendait à dominer les controverses. La cour cependant avait hâte de voir un terme à toutes ces luttes, et elle réclamait de plus en plus le cahier général. Les trois chambres eurent auparavant le temps de s'entendre sur un point où le bon accord était facile; elles demandèrent de concert l'établissement d'une chambre de justice composée de députés des trois ordres, et chargée d'examiner les malversa-

(1) Relation des états généraux, publiée dans les *Archives curieuses*, 2e série. — Recueil très-exact et curieux de tout ce qui s'est fait et passé de singulier et mémorable en l'assemblée générale des estats tenus à Paris en l'année 1614, etc. A Paris, au palais, M.DC.LI. — Cahier général du tiers estat, etc., avec les remontrances au roy. Ouvrages rares et très-curieux. — *Recueil de pièces*, de Dupin.

tions des financiers. La situation du trésor fut communiquée; la dépense pour 1614 était de vingt et un millions cinq cent mille livres; la recette n'était que de dix-sept millions huit cent mille livres. Cette différence grossit la plainte commune; mais le tiers état n'en resta que plus animé à réclamer la suppression des pensions de la noblesse.

Enfin le cahier général fut rédigé, et les trois ordres allèrent le porter au Louvre avec des harangues.

Là se révéla le génie de l'évêque de Luçon, Armand-Jean du Plessis de Richelieu. Il parlait pour le clergé; son discours adroit et politique flatta la reine et frappa tout le monde; on y vit comme un présage de haute fortune pour l'évêque auparavant assez inconnu.

Les vœux du cahier général étaient divers. Le clergé et la noblesse étaient entrés dans la politique de la reine en demandant les mariages convenus entre la France et l'Espagne. En cela l'intrigue du prince de Condé était déjouée; mais la politique nationale n'était point satisfaite. Puis les deux ordres avaient persisté à réclamer la publication du concile de Trente, l'abolition du soixantième annuel et la suppression de la vénalité de tous les offices; ils ajoutaient l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn. Le tiers état de son côté demandait comme loi fondamentale la convocation des états généraux tous les dix ans. Un vœu général fut que les places remises aux princes par le traité de Sainte-Menehould leur seraient retirées sans indemnité. Ainsi le prince de Condé ne gagna rien à cette assemblée imposée comme un prix de sa révolte. Et il est vrai que la France n'y gagna rien non plus. Lorsque les états furent partis, la

cour retomba dans ses brigues, les financiers refirent leurs pillages, les favoris se disputèrent l'Etat comme auparavant.

Mais des noms nouveaux paraissaient. Richelieu s'était montré aux politiques. Honoré-Albert de Luynes se montra aux courtisans. Né d'une noble famille du Comtat, il avait commencé par être page de la chambre de Henri IV, qui ensuite le mit auprès du jeune dauphin pour prendre part à ses jeux (1). Ce fut l'origine d'une soudaine grandeur. Il continua d'amuser le dauphin devenu roi, en lui dressant des pies-grièches qui fondaient sur les oiseaux comme des faucons. Par degrés cet amusement donna lieu à une faveur qui effraya les Concini. La reine essaya de délivrer ses favoris de cette terreur. Puis elle eut peur elle-même de voir le roi se jeter dans quelque autre caprice. Au lieu d'éloigner de Luynes, elle le caressa. Le gouvernement d'Amboise venait d'être retiré au prince de Condé; on le donna à de Luynes. Ainsi par ces alternatives s'ouvrait la fortune au célèbre favori.

Vers ce temps moururent quelques personnages qui avaient joué de grands rôles dans les derniers règnes, le connétable Henri de Montmorency, la reine Marguerite, le prince de Conti.

Il restait des princes mécontents et grondeurs. La mauvaise issue des états généraux les précipita vers le parlement, naturellement porté à se donner un ca-

(1) Les *Mém.* de Bassompierre font descendre de Luynes d'un joueur de luth de François Ier. Cette descendance, vraie ou fausse, devait plaire à la malice des seigneurs; elle a peu d'intérêt pour l'histoire. — *Fragments de Mém. de Bassompierre*, publiés en 1808, cités dans les *Mém.* de Bassompierre, édit. Petitot.

ractère politique, et à ouvrir ses délibérations aux partis. Le prince de Condé surtout soufflait l'irritation au sein des magistrats. Tout à coup (le 28 mars) un arrêt éclata comme un coup de foudre. Le parlement décrétait que « sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne ayant séance et voix de délibération en la cour, et qui se trouveroient alors à Paris, seroient invités de venir en ladite cour, pour, avec M. le chancelier, toutes les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seroient faites pour le service du roi, le soulagement de ses sujets et le bien de l'Etat(1). » La cour s'étonna de cet attentat. Le conseil délibéra. Les gens du roi eurent ordre de porter au Louvre le registre des délibérations du parlement, où serait biffé l'insolent arrêt. Les gens du roi hésitaient. Le parlement fit des protestations de soumission. Mais on exigea que des députés vinssent en son nom recevoir le blâme de la cour. Le chancelier Sillery se plaignit des usurpations du parlement, et exposa le droit du souverain en matière de gouvernement ; le roi confirma en quelques mots la harangue du chancelier ; le premier président répondit avec modestie. Mais les esprits s'étaient irrités en ces échanges de blâme et de soumission. Le parlement décida qu'il serait fait des remontrances ; et bientôt on le vit reparaître au Louvre avec un cahier de plaintes et un exposé de droits. Après des hésitations, on entendit les théories du parlement. Elles tendaient à le rendre juge de l'administration de l'Etat, des abus, des réformes, des alliances même. Puis, arrivant à des applications, le parlement

(1) *Recueil de pièces*, de Dupin.

dénonçait l'administration des finances, pleine de désordre; l'abus des pensions, le pillage des économies de Henri IV, l'augmentation des droits du sçeau; il signalait quelques désordres récents survenus en Picardie par le conflit du maréchal d'Ancre, gouverneur d'Amiens, et du duc de Longueville, gouverneur de la province; et, arrivant à des allusions hardies, il demandait que nul étranger ne pût occuper dans le royaume de charge publique ou de dignité militaire; et enfin il réclamait la répression par les lois contre les juifs, magiciens et empoisonneurs. C'était ici comme un nuage qui se levait sur la tête des Concini, voués, pensait-on, à l'art redouté des sortiléges.

La reine ne contint pas son irritation. Après quelques paroles du roi, elle éclata en reproches; elle accusa un petit nombre d'esprits mal faits, et faisant l'éloge des autres crut rendre son courroux moins injurieux au parlement tout entier. Mais sa voix resta comme étouffée dans les flots de sa colère. Le chancelier plus calme rechercha dans l'histoire la tradition des droits de la royauté. Puis le président Jeannin justifia l'administration des finances. Ce spectacle d'apologie émut sans doute quelques âmes. Les ducs de Guise, de Vendôme et de Montmorency, s'adressant au roi, lui offrirent leurs biens et leurs épées. Le duc d'Epernon, plus impétueux, interpella le parlement, et nia qu'il eût le droit d'assembler les pairs sans la permission du roi. — Aussi l'arrêt porte *sous le bon plaisir du roi,* dit le premier président. D'Epernon allait répliquer, et la majesté s'atténuait en ces conflits. La reine dit : *C'est assez.* Et en ce moment le maréchal d'Ancre, remplissant son office de favori, lui vint mettre dans

les mains un livre intitulé *la Cassandre ;* c'était une satire contre elle. On en lut quelques pages. La reine eut l'air de faire de cette lecture un grief contre le parlement, dont la charge, dit-elle, était de poursuivre de tels libelles. Elle ne fit qu'exalter les oppositions. Le lendemain, le conseil portait un arrêt contre les remontrances, et ordonnait que l'arrêt du parlement du 28 mars serait biffé. Le procureur général Molé fut chargé d'aller faire enregister l'arrêt du conseil. Il tomba, dit-on, à genoux devant la reine, la suppliant de ne point charger les gens du roi d'un tel office. « Nous portons, ajouta-t-il, un flambeau qui allumera un feu dont les cendres dureront longtemps; nous en craignons l'événement. — Je le veux, dit le roi, et la reine aussi (1). »

Mais la lutte, devenue complexe, ne fit que se traîner parmi des négociations et des protestations de fidélité, et, après tout ce bruit, les deux arrêts du parlement et du conseil finirent par être délaissés. L'un resta sans effet; l'autre ne fut point enregistré. Tout semblait mourir d'inertie, et la liberté était énervée comme le pouvoir.

Cependant les rivalités ne mouraient pas. Ce conflit entre le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, et le maréchal d'Ancre, gouverneur d'Amiens, avait été ardent. L'épée même avait été tirée un moment, et Amiens avait failli voir des batailles civiles. Le duc de Longueville gardait une blessure profonde en son cœur, pour s'être vu forcé de fléchir.

Puis éclatèrent des vengeances d'une autre sorte. Il

(1) Voir les pièces au *Recueil* de Dupin.

y avait quelques Italiens dans la garnison d'Amiens. L'un d'eux frappa d'une dague le garçon d'un apothicaire. Le juge civil le condamna à faire amende honorable devant la boutique ; le juge criminel le condamna à être pendu. Il fut pendu. On soupçonna un sergent-major, nommé Prouville, d'avoir sollicité cette justice. Peu de jours après, il était tué de deux coups de dague par un autre Italien. Ce fut un effroyable éclat, et le nom du maréchal d'Ancre se mêla aux murmures.

Pendant ce temps le prince de Condé se tenait loin de la cour, et appelait à soi les princes mécontents. Ils s'assemblèrent à Coucy, et se montrèrent décidés à faire la guerre. On leur envoya des négociateurs. Villeroy y alla en personne ; et, comme il y séjourna, il devint suspect. La reine fit donner l'ordre au prince de reparaître. Elle avait hâte d'achever les mariages promis avec l'Espagne, et elle voulait que le prince de Condé suivît la cour dans son voyage aux Pyrénées. Condé, pressé de la sorte, rompit les négociations, et fit un manifeste. Ces mariages d'Espagne étaient le crime principal qu'il reprochait aux ministres. Puis il signalait les auteurs des maux publics, et dénonçait surtout Concini, l'étranger parvenu qui avait introduit en France les arts funestes de l'empoisonnement, de l'astrologie et du sortilége. Les imaginations étaient frappées de ces crimes mystérieux, et la haine se grossissait par cette espèce de terreur qui plaît aux esprits populaires. Condé joignait à ses griefs le crime récent d'Amiens, et demandait justice du meurtre de Prouville.

Ces reproches divers plaisaient également aux passions publiques, et Condé trouva partout de la faveur.

On s'enrôla pour ses armées, et la cour vit se lever une guerre qui pouvait devenir fatale. Elle songea à la défense tout en se disposant à ce voyage vers l'Espagne, qui avait le malheur de choquer à la fois le sens national et l'esprit sectaire.

Toutefois le parlement restait fidèle. Un président nommé le Jay parut s'être livré aux princes. La cour le fit enlever en son logis et conduire au château d'Amboise. Elle avait formé deux armées : l'une, sous les ordres du maréchal de Bois-Dauphin, pour suivre celle des princes ; l'autre, sous les ordres du duc de Guise, pour protéger la marche du roi. La défense ainsi préparée, on s'achemina vers Bordeaux.

Le duc de Bouillon commandait l'armée des princes. Il fut habile à éviter des luttes inégales. Il passa la Loire à Neuvy, et Bois-Dauphin ne sut pas l'accabler en cette rencontre.

Pendant ce temps, les protestants assemblés à Grenoble étaient sollicités par le prince de Condé. Lesdiguières les retenait par sa vieille autorité. Les plus impétueux proposèrent de se transférer à Nîmes pour être plus libres. Là, le duc de Rohan eut de l'empire. On convint d'un traité avec Condé. Il portait pour condition qu'il serait fait une recherche des complices du meurtre de Henri IV, qu'on empêcherait la publication du concile de Trente, et qu'on lutterait de concert contre les périls des alliances qui allaient se faire. L'esprit huguenot se survivait en ces fatales dissensions. De toutes parts les protestants prenaient les armes, et le Midi tout entier se ralluma.

Laissons les récits de cette anarchie confuse avec ses combats isolés et ses prises de villes et de châteaux.

La cour, arrivée à Bordeaux, déclara le duc de Rohan ennemi de l'Etat, et signifia aux protestants de poser les armes dans un mois, à peine d'être poursuivis comme rebelles. Puis elle envoya le duc de Guise faire sur la Bidassoa l'échange de madame de France, destinée au prince d'Espagne, et d'Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII. Ce second mariage se fit à Bordeaux avec pompe et comme au milieu des éclats de guerre civile qui grondaient tout à l'entour (1).

Mais le duc de Nevers, qui s'était abstenu de prendre part aux dissensions, vint tout à coup s'offrir au roi pour médiateur. Il était le tendre ami du prince de Condé, l'oncle du duc de Longueville, le beau-frère du duc de Mayenne. Son intervention devait être utile. Edmond, ambassadeur d'Angleterre, représentant d'un roi pacifique, y joignit la sienne. Bientôt la négociation reparut avec ses cabales, parmi des batailles qui elles-mêmes semblaient n'être qu'une intrigue. On s'assembla à Loudun pour des conférences (2).

1616. Les pensées des princes étaient diverses, soit qu'ils voulussent la paix, soit qu'ils aimassent la guerre. Le prince de Condé voulait la paix, pourvu qu'elle lui donnât la domination dans le conseil, avec la direction des finances. Le duc de Bouillon la voulait aussi, pourvu qu'il entrât dans le gouvernement et que la souveraineté de Sedan lui fût assurée. Le duc de Vendôme aimait mieux la guerre; mais la

(1) Voyez les récits de ces guerres dans le P. Griffet. — Histoire journalière de ce qui s'est passé au voyage du roy; histoire de la troisième guerre civile, *Archives curieuses*.

(2) Articles particuliers accordés au nom du roi, par les députés envoyés en la conférence de Loudun, etc. *Recueil* de Dupin.

Bretagne n'avait point secondé ses desseins, et il entrait dans les conférences avec le dépit d'un rebelle sans puissance. Le duc de Rohan préférait aussi les armes ; sa pensée à lui c'était le huguenotisme ; et il était triste de voir le grand Sully, son beau-père, accréditer cette politique au nom de la religion. Le duc de Longueville était indécis ; il eût aimé la paix ; mais le maréchal d'Ancre l'incitait à la guerre. Le duc de Mayenne, seul, semblait rester fidèle à une pensée survivante de catholicisme ; il voulait la paix, parce que la guerre ne lui semblait devoir profiter qu'aux huguenots. Parmi tant d'inspirations contraires, Condé put soupçonner que la guerre civile, la plus acharnée des guerres, manquerait cette fois d'énergie. Il laissa préparer la paix; mais les protocoles furent infinis, par la variété des vœux et des ambitions qui se devaient concilier. Une seule pensée semblait commune, c'était d'accabler le maréchal d'Ancre. Enfin, après plusieurs mois de conférences et plusieurs suspensions d'armes, un traité fut fait ; il coûta, dit-on, 6,000,000 au roi ; tant ce motif de bien public et de réforme couvrait alors comme toujours d'avidité (1) !

La cour s'achemina vers Paris. L'intrigue la suivait, ardente et complexe. Les rivalités de favoritisme succédaient aux luttes armées. A Blois, elles éclatèrent par un coup soudain. Le maréchal d'Ancre, resté à Paris, avait des agents secrets, qui poursuivaient à outrance tout ce qui semblait se rattacher à de Luynes. Sa

(1) *Mém.* de Richelieu, partie connue sous le nom d'*Histoire de la mère et du fils*. — Analyse des conférences dans le P. Griffet. — Edit du roi pour la pacification, *Recueil de pièces*, de Dupin ; cet édit est très-remarquable.

femme Léonor était l'âme de ces brigues, avec le ministre Barbin, confident des pensées secrètes de la reine (1). D'abord l'intrigue s'acharna contre des serviteurs subalternes. Puis elle monta aux ministres. Le chancelier Brûlart de Sillery fut frappé de disgrâce. Jeannin et Villeroy avaient trempé, disait-on, dans cette cabale ; Jeannin parut ensuite vouloir s'en retirer ; il ne fit que se préparer des périls. Du Vair, premier président du parlement de Provence, homme docte et célèbre, fut appelé pour prendre les sceaux. Tout cela se faisait sous la volonté indécise de Louis XIII, enfant roi, qui ne sut que pleurer en recevant les adieux de Sillery. Ces pleurs à peine aperçus étaient toutefois un présage.

On arriva à Paris. La paix fut publiée.

Cependant les princes, inquiets et irrésolus, restaient éloignés de la cour. La reine s'effraya. Elle appela le duc de Bouillon pour se rassurer. Le duc de Bouillon ne lui apporta que des cabales contre ses ministres. Elle s'effraya davantage, et pour dernière espérance elle sollicita le prince de Condé de venir à son tour balancer ce génie de trouble et d'intrigue. Ce fut l'évêque de Luçon, Richelieu, qui se chargea d'aller négocier le retour du prince. La paix, la guerre, tout était une occasion d'avidité. Condé voulait le gouvernement du Berri. On fut obligé de l'ôter à la Châtre, moyennant une indemnité de 100,000 écus (2).

Pendant ce temps le maréchal d'Ancre était venu

(1) Il avait été d'abord sous-ministre, puis contrôleur général des finances, et intendant particulier de la reine mère.

(2) Toutes les intrigues de cette année sont longuement racontées dans les *Mém.* de Richelieu, *Hist. de la mère et du fils.*

en butte aux haines populaires. Ayant un jour voulu sortir de Paris pour aller à sa maison du faubourg Saint-Germain, près du palais du Luxembourg que bâtissait alors Marie de Médicis, son carrosse fut arrêté à la porte de Bussy par un cordonnier, nommé Picard, le sergent de garde du quartier la Harpe. C'était un règlement de police de ces temps de trouble et de crainte : nul ne pouvait sortir sans un passe-port. Le maréchal d'Ancre se crut insulté ! A quelques jours de là, il donna à son écuyer la commission de faire bâtonner le sergent Picard ; ses gens allèrent le surprendre, et ils le laissèrent pour mort sur la place. Mais le peuple se rua sur les meurtriers, et le guet les arrêta. Le lieutenant criminel les condamna à être pendus. Il fallut désarmer le sergent qui demandait justice contre l'écuyer ; cet incident révéla l'ardeur des haines qui commençaient à bouillonner contre les favoris italiens.

Ainsi les passions du peuple secondaient celles des grands. Mais celles-ci étaient pleines d'égoïsme. Les seigneurs protestants se croyaient maltraités. Le duc de Rohan semait la plainte et le murmure. Le duc de Longueville n'était pas satisfait du dénoûment des conflits d'Amiens ; on avait pourtant ôté la citadelle au maréchal d'Ancre ; le duc de Longueville voulait qu'elle fût rasée. Chaque prince avait ses motifs. Tous finirent par convenir de faire assassiner le maréchal d'Ancre. Par là, pensaient-ils, ils seraient maîtres du gouvernement ; c'était un affreux expédient d'ambition. La reine ne fut entourée que de trames. Elle crut s'affermir en faisant sortir de la Bastille le comte d'Auvergne ; faible protection contre cette immense

anarchie. Là-dessus le prince de Condé vint à Paris. Le maréchal d'Ancre voulut aller à sa rencontre; il fallut le protéger contre la populace, qui le hua. Le retour du prince avait paru de bon augure; ce ne fut qu'un incident dans tous ces drames de révolte et de sédition.

Le duc de Longueville en effet n'en persista pas moins dans ses entreprises, et l'on soupçonna le prince de Condé de secrète connivence. Le maréchal d'Ancre était resté gouverneur de Péronne; le duc alla s'emparer de cette ville. Le peuple le seconda. Partout le nom de Concini soulevait les haines. Les princes continuèrent à faire des assemblées, et dans ces assemblées on parla encore de poignard contre le favori. Quelques-uns allaient plus avant, et proposaient d'enlever la reine. Le duc de Guise protesta par de nobles paroles. Mais la colère s'allumait de plus en plus. Le prince de Condé dit au maréchal d'Ancre qu'en l'état où étaient les choses lui-même ne le pourrait sauver des périls. Concini avait été fait lieutenant du roi en Normandie; il s'en alla chercher un abri en cette province. Alors le prince de Condé resta maître de la cour; et aussitôt tous les flatteurs coururent à ses pieds. Le Louvre fut désert; on eût dit que la royauté s'était déplacée (1).

Mais, à l'aspect de ce fatal isolement du monarque,

(1) Comme en France le jeu de mots se mêle à ce qu'il y a de plus sérieux dans les cabales, les courtisans de Condé avaient adopté un mot d'ordre singulier, celui de *Barrabas* (barre à bas)! allusion à la *barre* des armes de Condé, seule distinction des armes de la maison de France. Ce cri fut dans les partis une occasion de raillerie. — *Mém.* de Bassompierre.

ce qui restait de fidélité s'émut en quelques âmes. Sully, sortit de sa retraite pour venir dire à la reine que l'Etat ne pouvait vivre dans une telle anarchie, et qu'il était temps qu'elle prît l'autorité pour avoir justice de ses ennemis. Bassompierre parlait de même. Des conseils plus intimes encore lui étaient venus, et déjà elle pensait à faire arrêter le prince de Condé. Elle trouva sous sa main un homme intrépide pour exécuter ce dessein. Lausière, marquis de Themines, amené par Barbin, promit le succès sur sa tête; le roi fut mis dans la confidence pour autoriser par sa volonté cet acte hardi. Quelques amis de Themines furent introduits au Louvre avec des armes; et pendant le conseil tout fut préparé pour son coup de main. Au reste l'exécution, grossie d'avance, fut sans péril. En ces temps débiles il n'y avait en lutte que des terreurs. Le moins timide était le plus fort. Le prince de Condé, sortant du conseil, fut arrêté sans peine par Themines et ses deux fils; étonné, il balbutia de vaines paroles. « Quoi! ne trouverai-je ici personne pour moi! » s'écriait-il. Puis, ayant vu paraître des hommes armés de pertuisanes, il dit: « Hélas! je suis mort. » Il crut qu'on allait le tuer. On le rassura; alors il resta triste et muet.

Bientôt cette nouvelle vole dans la ville, et aussitôt tous les princes se mettent à fuir en divers lieux. Quelques mécontents espérèrent cependant remuer le peuple. On vit même la princesse de Condé, mère du prince, parcourir les rues dans son carrosse, et quelques gentilshommes s'écrier autour d'elle: « Aux armes, messieurs de Paris, le maréchal d'Ancre a fait tuer M. le prince de Condé, premier prince du sang; aux

armes, bons François, aux armes (1)! » Le sergent Picard répondit à cet appel avec quelques autres; mais l'émotion ne pénétra pas dans les masses. Tout resta en paix; seulement le lendemain le peuple se rua sur la maison du maréchal d'Ancre et la dévasta.

Le prince de Condé fut lâche dans sa prison du Louvre. D'abord il refusa de manger, craignant d'être empoisonné. Le roi fut obligé de lui envoyer de Luynes pour l'assurer qu'il ne lui serait fait aucun mal; alors il promit de révéler toutes les cabales. Il demandait si on avait arrêté le duc de Bouillon; on avait eu tort, disait-il, de ne pas le prendre; en quatre heures il lui aurait fait trancher la tête! Ainsi se révélait l'altération des caractères et la décadence même des révoltes. La reine fit dire au prince qu'elle n'en voulait pas savoir plus qu'elle n'en savait (2).

Puis vint le scandale des récompenses (3). Themines reçut le bâton de maréchal de France et cent mille écus; ses deux fils furent comblés d'honneurs: l'un fut capitaine des gardes de la reine Marie, l'autre premier écuyer d'honneur de Monsieur, frère du roi. Themines eût mieux voulu encore, et il se plaignit; Lagrange-Montigny, qui n'avait rien fait, cria comme si on eût méconnu son zèle, on le fit aussi maréchal de France; Saint-Géran, voyant cette facilité, cria à son tour; on lui donna le brevet du premier bâton qui serait vacant; Créqui eut un brevet de duc. La reine s'étonna que Bassompierre ne demandât rien; il dit qu'il n'avait rien mérité, parce qu'il n'avait fait que son de-

(1) Le P. Griffet, d'après le *Mercure français*.

(2) *Hist. de la mère et du fils.* — Le P. Griffet.

(3) Voyez les *Mém.* de Pontchartrain.

voir. Après ces profusions, le roi tint un lit de justice, et fit enregistrer une déclaration où étaient exposés les motifs de l'arrestation du prince de Condé.

Puis mille intrigues furent renouées pour diviser les mécontents. Le duc de Guise se laissa ramener; le duc de Longueville suivit de près. La cour triomphait. Le maréchal d'Ancre, sans quitter sa retraite de Normandie, abusa de sa victoire en appelant la disgrâce sur trois ministres, sur Jeannin, sur Villeroy, sur du Vair lui-même que son caprice avait élevé. Un crime de *du Vair c'était d'avoir eu, disait-on*, quelques paroles de déférence pour Condé, au moment où on l'arrêtait. Un autre grief fut plus odieux. Un chevau-léger de la compagnie du prince de Condé, nommé Boursier, avait dit qu'il aurait tué la reine Marie, à son bâtiment du Luxembourg, s'il n'avait été retenu par la présence du cardinal de Guise ou du maréchal de Bassompierre; ce propos fut rapporté par une femme de mauvaise vie. On s'étonna que du Vair n'eût pas sévi aussitôt : il avait méprisé de tels indices. On livra le soldat aux *juges du Châtelet ; il passa par les tortures de la question*; puis il fut pendu, et du Vair fut disgracié.

Cette révolution ministérielle montra enfin Richelieu à la politique. Protégé par les Concini, il avait été employé aux négociations avec les princes, et son génie se glissait habilement parmi tant de trames. Il était déjà aumônier de la jeune reine, et on le destinait à l'ambassade de Madrid; mais cette chute soudaine de trois ministres lui fit une autre destinée. On lui remit le brevet de secrétaire d'Etat, et on le chargea du double département de la guerre et des affaires étrangères. Ce fut une nouveauté de voir la guerre aux

mains d'un évêque. On se plaignit. Mais Richelieu n'eut pas l'air d'entendre les murmures. Il prit sa charge au sérieux, et il envoya un gentilhomme au maréchal d'Ancre en Normandie pour le remercier de sa faveur (1). Ce fut comme un étrange caprice de la fortune : au moment où Concini élevait Richelieu au comble, lui-même touchait à sa chute.

1617. Nous ne saurions conter tout ce qui se remuait d'intrigues en cette cour partagée en deux camps de favoritisme : Concini d'une part, de Luynes de l'autre. Le maréchal d'Ancre avait eu déjà d'affreux pressentiments, et ayant perdu une fille qu'il avait la téméraire ambition de faire épouser quelque jour à un prince du sang, il était tombé en d'étranges terreurs; cette triste mort, disait-il, lui était un présage d'événements sinistres. Il voulut se retirer en Italie et y transporter les biens immenses qu'il devait à la reine Marie. Une sorte de fatalité rompit ses desseins; il fut comme enchaîné à sa destinée.

Les princes et les mécontents avaient allumé la guerre en divers lieux. La cour avait commencé par faire des déclarations menaçantes. Puis on se hâta de sévir. Quelques partisans qui levaient des soldats furent décapités. Plusieurs armées marchèrent contre les provinces. Les princes avaient semé des libelles. Richelieu se chargea des apologies. Les armes suivirent de près. Mais dans cette anarchie les haines fermentaient, les passions étaient confuses, les rivalités secrètes, les jalousies implacables.

(1) Le P. Griffet cite la lettre de Richelieu, d'après le *Mercure français*, tom. XIV.

Les princes avaient eu l'art de ne se montrer armés que contre le favoritisme du maréchal d'Ancre. Leurs manifestes, semés de toutes parts en France et en Europe, portaient cette inscription : *pour le royaume en péril, pour la vie du roi, pour la famille royale* (1); prétextes d'ordinaire frivoles, mais cette fois justifiés par les apparences. Le maréchal d'Ancre, de son côté, semblait s'être précipité au-devant des griefs par l'énormité de son orgueil. Il publia une lettre où il rappelait fièrement qu'il s'était engagé à servir le roi quatre mois à ses frais, avec six mille hommes d'infanterie et huit cents chevaux (2). Cette superbe vanterie était la révélation de tous les pillages qu'on lui reprochait. La haine ne fut que plus envenimée. On rechercha sa fortune ; on la grossit sans doute. On la compara à ses commencements de petitesse. Les satires coururent la France. La révolte des princes trouva quelque faveur. Les ministres mêmes commencèrent à céder à cette impression générale de colère. Ils supportaient malaisément la domination du favori; de là une complication nouvelle de cabales; et des desseins atroces commencèrent à entrer dans quelques esprits.

La reine voyait par degrés monter la faveur de de Luynes auprès du jeune roi, et le roi même, tout silencieux qu'il était, laisser échapper de secrets déplaisirs. Tout à coup elle semble résolue à s'éloigner pour ne point subir plus longtemps l'outrage de tant d'ennemis. Elle dit son projet à de Luynes, et celui-ci, souple et timide, la rassure par des paroles de zèle,

(1) Pro regno periclitante, regis vitâ, regiâ familiâ.

(2) Texte dans le *Recueil de pièces*, de Dupin, tom. II.

mais il n'entrevoit pas moins avec joie la ruine de cette rivalité. Alors se mêlent des jeux divers de tromperies. La reine flatte de Luynes. Elle-même est flattée par le roi ; et, dans cet échange de caresses, de Luynes, avec un entourage de favoris subalternes, sape le crédit de Concini et finit par l'attaquer à découvert.

Le maréchal d'Ancre, arrogant dans sa fortune, avait dit un jour à de Luynes (1) : « Le roi me regarde de mauvais œil, vous m'en répondrez ! » De Luynes avait gardé cette parole en son cœur. Ce fut l'arrêt de mort de l'Italien.

Il ne fut point malaisé de faire entendre au jeune roi que Concini était la cause des dissensions et des guerres qui perdaient l'État, qu'il absorbait en lui la royauté, et que c'était un abaissement odieux de la couronne, de voir cet étranger usurper tout le pouvoir. De là on arriva à d'autres pensées. On commença par jeter dans l'esprit du roi des soupçons sinistres. Sa mère même lui devint un objet de défiance (2). Il n'avait été que trop facile de faire passer le roi sous l'impression de mille terreurs. Déjà il doutait de sa royauté; on le tenait dans l'éloignement des affaires, et on le laissait à quelques plaisirs vulgaires, à des jeux sans dignité. « Il se voyoit réduit, il y avoit plus de six mois, à se promener dans les Tuileries, où il avoit pour compagnie un valet de chiens et quelques jardiniers, quelque fauconnier, ou autre ayant charge d'une volière qu'il y avoit fait faire (3). » En cette solitude morale, tout lui était

(1) Add. aux *Mém.* de Castelnau.

(2) *Mém.* de Bassompierre. Conversation très-curieuse du roi et de Bassompierre, année 1618.

(3) *Mém.* de Pontchartrain.

suspect, et il tremblait pour sa vie. Aussi ne fallut-il pas d'efforts pour tourner sa secrète colère du côté où s'exerçait la puissance et le disposer à des résolutions extrêmes. On lui proposa de faire arrêter Concini. De là au dénoûment de la tragédie il n'y avait qu'un pas. Mais on ne voulait point des lenteurs accoutumées de la justice ; il fallait frapper le favori par un coup soudain.

Pour ne point souiller la royauté par la préméditation d'un assassinat, on imagina un expédient digne de ces *jours de faiblesse et de colère*. De Luynes avait trouvé sous sa main un homme tout prêt à le seconder ; c'était Nicolas de l'Hôpital, baron de Vatry, capitaine des gardes du corps. Vatry faisait profession de haïr et de mépriser Concini (1) ; et il ne demandait pas mieux que de servir d'instrument aux complots de mort formés contre lui. On le chargea d'arrêter Concini au nom du roi, et c'est tout ce que le roi eut à approuver. Mais on ajouta qu'il aurait à le tuer au moindre signe de résistance, et ce vague mot d'ordre fut le moyen d'épargner au roi la complicité d'un homicide.

Là-dessus quelques confidents d'une condition douteuse, ou quelques gentilshommes transformés en sicaires, vont à la suite de Vatry épier le moment propice. Ils allaient à un guet-apens comme à un beau fait d'armes qui devait affranchir la royauté (2). D'a-

(1) Le P. Griffet.

(2) Rien ne montre mieux l'état de colère où étaient les âmes, que le récit de l'*Histoire tragique du marquis d'Ancre et de sa femme*. *Archives curieuses*. Le style de cette pièce respire le mépris et le meurtre à la fois.

bord ils manquèrent Concini. Mais le lendemain (24 avril), comme il allait entrer dans le Louvre, dès six heures du matin, Vatry, qui avait mission d'éviter de verser le sang dans le palais du roi, courut au favori avec sa troupe d'auxiliaires. On avait hâte d'en finir, et l'ordre ne fut pas suivi comme il avait été indiqué selon le scrupule des conjurés. Dès que Guichaumont, l'un des compagnons de Vatry avait vu Concini, il avait tiré sur lui son pistolet; Vatry n'eut pas le temps de le faire prisonnier; il était mort. Trois autres coups furent tirés et le frappèrent à la tête, au cœur et au ventre. Alors Vatry cria *Vive le roi*, et le roi, se mettant à la fenêtre du Louvre, s'écria : « Dieu soit loué! mon ennemi est mort (1). » Parole tristement significative, et qui explique le meurtre sans le justifier. *Le roi vous remercie!* crièrent aussitôt quelques courtisans aux meurtriers. On dépouilla le cadavre et on le jeta dans une salle du Louvre; il y demeura jusqu'au soir. Tel fut le premier dénoûment de cette célèbre faveur des Concini. Ce n'était que l'apprêt d'une autre tragédie.

Vatry s'était précipité dans la chambre de la maréchale; il la fit prisonnière. En un moment tout lui fut dérobé, jusqu'à ses vêtements. Ce pillage était infâme. La malheureuse fut obligée de faire demander à son fils, enfant de douze ans, de quoi acheter des bas de toile.

À ces nouvelles, la reine Marie parut surprise; mais elle était glacée plutôt qu'émue : son cœur était sans pitié (2). « J'ai régné sept ans, dit-elle; il ne faut plus

(1) *Mém.* de Pontchartrain.

(2) Le P. Griffet.

penser qu'à la couronne du ciel. » On lui parla de la maréchale, et on lui demanda de lui annoncer la mort de son mari. « Si on ne peut le lui dire, répondit-elle avec impatience, qu'on le lui chante; qu'on ne me parle plus de ces gens-là; je leur avais dit il y a longtemps qu'ils feraient bien de retourner en Italie. » Tel était l'affreux couronnement d'une amitié qui avait soulevé tant de haines, bravé tant de jugements.

Le Louvre entier changeait d'aspect. « Voilà ce jeune prince qui étoit tellement abandonné qu'aucuns n'osoient le regarder sans crime... le voilà en un instant vu, recherché, suivi et honoré d'un chacun (1). » C'était comme une triste apologie des violences qu'il avait fallu faire pour le délivrer de sa servitude (2). La révolution fut complète. Marie de Médicis devint elle-même prisonnière; Vatry vint relever ses gardes et les remplacer par des gardes du roi. Elle essaya pourtant de rester debout sous le coup de foudre qui la frappait; mais tout la délaissa, et ses courtisans les plus assidus étaient déjà auprès de Louis XIII, qui, se sentant devenu roi, quoique par un crime, recevait les hommages avec facilité. Les derniers ministres disgraciés furent aussitôt rappelés. Richelieu, habile à saluer la faveur de de Luynes, comme il avait caressé celle de Concini, ne vit pas moins sa fortune, à peine commencée, chanceler sous la rivalité rancuneuse de Villeroy, dont il avait pris le département. Mais les deux ministres les plus rudement brisés furent Mangot et Barbin, les deux créatures les plus affidées de la

(1) *Mém.*, de Pontchartrain. Tout ce passage des Mémoires mérite d'être lu pour l'explication de l'histoire.

(2) Ibid. — *Ce qui s'est passé au Louvre. Archives curieuses.*

reine Marie. Mangot avait les sceaux; on se hâta de les lui enlever. Barbin avait été le conseiller secret de toutes les cabales de la régente; on l'enferma à la Bastille. Richelieu glissa plus doucement sur cette pente de défaveur; c'était un autre génie; il imposait même à la disgrâce.

En même temps le parlement se précipitait pour complimenter le roi. On lui demanda s'il n'y avait pas quelque instruction juridique à faire contre la mémoire de Concini, et s'il ne serait pas opportun de condamner son cadavre. Le parlement *répondit qu'il* était plus digne de la clémence du roi de le laisser enterrer, et que toute justice était rendue dès que le coupable était mort par ordre du roi. On alla le cacher furtivement dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, pour éviter que le peuple n'ajoutât à cette justice quelqu'une de ses orgies. Mais le peuple épiait sa proie. Dès le lendemain il l'alla découvrir. Le cadavre fut d'abord traîné par les rues, puis on le pendit à un gibet, ensuite on le coupa en morceaux, et enfin on le brûla, on dispersa ses cendres, et ses débris d'ossements furent jetés dans la Seine. Concini avait été un favori trop heureux pour n'être pas criminel. Et toutefois on louait sa douceur et sa bienveillance; mais son avarice était furieuse, son ambition insultante, sa prospérité aveugle. Les cours ne pardonnent pas ces griefs. Quant au peuple, il les punit par caprice, comme en d'autres rencontres il punit les vertus mêmes.

Un triste incident dans ces lamentables réactions, ce fut de voir le sort du fils de Concini, abandonné dans le Louvre à une pitié cruelle. Il n'avait que douze ans; il n'avait pas eu le temps d'être coupable, dit admi-

rablement le P. Griffet. Le sieur de Fiesque s'était chargé de le garder; la jeune reine lui envoya des confitures; puis elle le fit venir, et comme on parlait de sa bonne grâce à danser, elle le fit danser devant elle, et il obéit en pleurant. C'était sous d'autres formes un raffinement de barbarie. L'enfance même ne pouvait toucher les âmes durcies par la haine. Peu après, le pauvre enfant était envoyé prisonnier au château de Nantes; il y resta cinq ans; on le laissa ensuite s'en aller à Florence avec quelques débris de la fortune de son père. Il mourut de la peste.

Cependant Vatry était fait maréchal de France, et on courait à Soissons, où étaient les princes, annoncer les événements. Le comte d'Auvergne les assiégeait. Vers minuit une voix se fit entendre sur un bastion. « Messieurs, messieurs, criait-on aux assiégeants, retirez-vous : le maréchal d'Ancre, votre maître, est mort; le roi, notre maître, l'a fait tuer (1). » La révolte semblait vouloir finir par une épigramme. La guerre, en effet, fut suspendue; la révolution suivit son cours de réactions.

La reine Marie sentit la disgrâce s'aggraver sur elle; ses pleurs ne la purent tempérer. On l'exila à Blois. Le roi son fils alla recevoir ses adieux. Tout fut grave et froid dans cette séparation. Louis XIII avait déjà révélé son caractère mêlé de dissimulation et de froideur.

Les princes alors reparurent, même sans avoir été pardonnés. Villeroy, qui avait des traditions différentes du commandement, trouva cela de mauvais

(1) *Mém.* du marquis de Fontenay-Mareuil. — Le P. Griffet.

exemple. On fit une déclaration qui annulait celles qu'on avait portées contre eux ; on reconnaissait qu'ils n'avaient fait la guerre que contre le maréchal d'Ancre; et bien que leurs armes fussent en même temps déclarées illicites, on les trouva par là assez justifiés. Cela même ne fut pas d'un exemple meilleur.

Puis on continua de se partager les dépouilles du favori qui venait de tomber. De Luynes prit le commandement de la Bastille, où le prince de Condé était détenu; la garde du prince fut remise à Vatry. Le chancelier Sillery avait reparu ; mais ce fut une rivalité pour du Vair à qui on avait remis les sceaux. Jeannin était rentré dans sa charge de surintendant des finances; Meaupou dans celle de contrôleur général. Un traître subalterne, nommé Deagent, qui auparavant était commis chez le ministre Barbin, et qui avait aidé aux trahisons, fut fait intendant des finances. De Luynes plana par sa faveur sur tout le conseil. Mais il avait de la prévoyance. Il se fit donner un office de conseiller honoraire au parlement de Paris, afin d'acquérir ainsi le droit de n'être jugé dans un retour de fortune que toutes les chambres assemblées. Vatry obtint de même une charge de conseiller de robe courte. Ainsi l'un et l'autre trahissaient le trouble de leur âme.

En même temps l'attention se portait sur la reine Marie, qui de son exil de Blois eût pu renouer des trames. On lui avait permis d'emmener l'évêque de Luçon comme surintendant et chef de son conseil. Le génie de Richelieu fit peur. On lui donna l'ordre de se retirer en son diocèse. La reine resta seule avec son esprit de ruse et sa ténacité d'intrigue.

La réaction passa outre. C'était peu d'avoir frappé Concini; sa femme portait ombrage aux favoris nouveaux. On résolut de l'atteindre par une autre justice. Dès le premier jour de sa captivité, on l'avait interrogée, et on lui avait trouvé mille crimes. Son crime réel avait été sa faveur; elle en avait abusé pour amasser des richesses infinies. Elle avait vendu les charges de l'Etat, et elle avait envoyé à Rome tous ses trésors. On lui fit des crimes d'une autre sorte. Elle avait amené d'Italie des juifs, des magiciens, des astrologues; elle avait fait usage de leurs arts mystérieux pour captiver la reine; elle avait employé des maléfices infâmes, des images de cire, des talismans pour affermir sa puissance. On trouva des horoscopes qu'on avait tirés pour elle sur le roi et les enfants de France. Il y avait eu dans quelque église des exorcismes abominables; on y avait tué de nuit un coq et des pigeons dont le sang lui devait être un remède contre une maladie qui la tourmentait. Et là-dessus on la fit juger comme sorcière : le parlement la condamna à être brûlée comme *criminelle de lèse-majesté divine et humaine*, évitant de prononcer ce mot de sortilége, qui seulement fut jeté vaguement aux malédictions populaires par les persécuteurs de l'infortunée (1).

Tout ce procès fut horrible. La Concini y montra de la fierté et de la force. Elle professait un grand mépris pour l'esprit de la reine, qu'elle appelait *cette balourde*. Il ne fallait pas être sorcier, disait-elle, pour la gouverner; ou bien elle ajoutait plus gravement, que tout son artifice avait été « l'ascendant d'un esprit supérieur

(1) Texte de l'arrêt, dans le *Recueil* de Dupin, tom. II.

sur un esprit foible. » Mais on était résolu à la trouver criminelle, et de Luynes souilla sa faveur à chercher contre elle des suffrages de mort.

Lorsqu'on vint lui lire son arrêt, elle s'étonna. Elle semblait n'avoir pas pris au sérieux le procès qu'on lui avait fait; et à ces mots de la condamnation : « Ladite Galigaï à avoir la tête tranchée sur un échafaud, » elle s'écria : *Ohime poveretta!* Puis elle voulut se faire passer pour enceinte. Ce fut un vain retardement. Le supplice l'attendait. Il fallut s'y préparer par la prière; et à partir de ce moment elle fut humble et *résignée*. Et aussi un changement soudain s'était fait dans les esprits. Le peuple, qui s'était précipité autour de l'échafaud, se sentit ému de pitié. La duchesse de Nevers avait voulu la voir aller à la mort, par un incroyable ressentiment de vanité longtemps blessée; à sa vue elle n'eut plus que des larmes, et lorsque le bourreau lui trancha la tête, et la jeta avec le corps dans les flammes, toute la multitude frissonna. On crut voir un sacrifice fait à la barbarie du nouveau favori, et le murmure vola comme un frémissement soudain parmi tout le peuple (1).

Les grands mêmes commencèrent aussitôt à gronder contre de Luynes. Les biens immenses amassés par les Concini lui avaient été remis par le roi. Cette sanglante dépouille excita l'envie. « On n'a pas changé de taverne, mais seulement de bouchon, » disait le duc de Bouillon, toujours enclin à la satire. Et ce fut pour prévenir ce flot de colère que de Luynes conseilla une convocation de notables à Rouen. L'assemblée apporta

(1) *Mém.* de Rohan.—*Hist. de la mère et du fils*. — Le P. Griffet.

peu de réformes ; Jeannin avait appelé son attention sur l'état des finances (1) ; mais les esprits furent distraits, ne fût-ce que par les discussions de préséance qui s'élevèrent entre les députés des ordres divers. Les impôts furent conservés, et les notables s'en allèrent après avoir remis des cahiers de remontrances. La cour revint à ses intrigues ; et de Luynes se raffermit dans le pouvoir.

En ce temps mourut Jacques-Auguste de Thou, l'historien célèbre ; il fut suivi de Villeroy, grand ministre de la Ligue, de Henri IV et de Louis XIII. C'est à Villeroy qu'on avait dû, sous Henri IV, l'apaisement des partis au dedans, la grandeur de la France au dehors. Sully a gardé plus de renommée ; Villeroy mérite plus de gloire. Toutefois son génie ne put prévaloir sur les intrigues d'une régence. Mais alors tout semblait s'épuiser en artifices. Il y a des temps où l'habileté est impuissante, où la politique même n'est qu'un jeu de hasard.

1618. Déjà l'irritation des grands arrivait au comble. La faveur toute-puissante de de Luynes blessait les vanités, et tout leur devenait un prétexte. Henri de Gondy, évêque de Paris, ayant été fait cardinal, le duc d'Epernon, qui attendait le chapeau pour son troisième fils, archevêque de Toulouse, voua sa haine à de Luynes. Il eut bientôt entraîné à lui tous les ducs, et il les poussa à un acte d'hostilité qui troubla tout le gouvernement. Il s'agissait d'une préséance. Le garde des sceaux, du Vair, prenait le pas sur les ducs ; d'Epernon osa vouloir réprimer cette prétention. Ce fut

(1) Collect. des *Mém*. Petitot, tom. XVI, 2e série.

une énorme affaire. Elle fut portée devant le roi. Là, il y eut de violentes paroles ; et chaque coup porté à du Vair allait droit à de Luynes, son protecteur. Du Vair soupçonnait le chancelier Sillery de seconder secrètement cette animosité des ducs ; la querelle devint complexe. Il fallut que le roi se levât pour arrêter cette dispute outrageuse. Mais d'Epernon était furieux. Il dit au duc de Guise, qui était amiral dans le Levant : « Vous allez sur mer contre les pirates, lorsqu'il faut chasser les pirates de terre (1). » Quelque temps après, le terrible duc fit un affront public à du Vair, à l'office de Pâques, dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, en l'arrachant violemment de sa place. Ce dernier éclat était une offense au roi même ; on résolut de le punir. D'Epernon quitta Paris et se sauva à Metz.

Ce départ produisit aussitôt autour de la reine Marie une ferveur d'intrigue ; tout lui devenait une espérance, et elle s'efforçait de rattacher à soi tous les mécontents. La présente histoire ne saurait dire tous les manéges qui se firent pour atteindre non-seulement le duc d'Epernon, mais encore le prince de Condé, transféré à Vincennes pour y être serré de plus près, et auprès de qui sa femme, la beauté célèbre, avait obtenu la grâce d'être prisonnière. Un abbé italien, nommé Ruccelaï, joua un grand rôle, et même en joua plusieurs dans ces cabales. De Luynes y fut trompé, attentif qu'il était à suivre les démarches de l'évêque de Luçon, politique plus redoutable. Richelieu néanmoins semblait n'être appliqué qu'à des travaux ecclésiastiques. Il venait de publier un livre contre les protes-

(1) Le P. Griffet, d'après une relation du cardinal de la Valette, *Recueil* d'Aubery.

tants; mais son immobilité même était suspecte. On l'exila dans le comtat d'Avignon. Ce fut à Rome un grand scandale. Le pape fit des plaintes; mais le roi ne céda pas.

Cependant Ruccelaï redoublait ses manéges, et il finit par séduire le duc d'Epernon, à force de lettres mystérieuses, de voyages secrets, de confidences et de perfidies. La reine Marie vit renaître un parti qui sous son nom ne demandait pas mieux que de lutter contre le favori. De Luynes devinait ces trames; il ne put les saisir. Il voulait mener le roi à Blois, sous une apparence d'amour filial; et de là on serait allé à Amboise, où on aurait retenu la reine captive. L'exécution de ce dessein fut retardée; la reine eut le temps de presser ses entreprises.

Au milieu de ces intrigues ardentes, la politique n'était pas tout à fait inactive. Le duc de Savoie avait longtemps sollicité le secours de la France contre l'Espagne, qui l'oppressait du côté de l'Italie. Don Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, avait fini par envahir ses Etats. Mais précédemment la cour, du milieu de ses intrigues, avait à peine laissé tomber son regard sur la situation perplexe d'un allié, et Lesdiguières seul s'était précipité à son aide avec sa vaillante épée. Depuis la mort de Concini la politique sembla se raviver. Le jeune roi menaça l'ambassadeur d'Espagne d'aller apprendre le métier des armes en Savoie, et ses menaces firent retirer don Pedro de Tolède, qui déjà s'était emparé de Verceil.

L'affaire des biens ecclésiastiques du Béarn était aussi restée longtemps indécise. Les protestants retenaient la dépouille des églises catholiques. Un arrêt

du conseil leur ôta cette possession, et on les dédommagea par une somme annuelle de soixante-huit mille francs, prise sur les revenus des domaines du roi. Les protestants murmurèrent quelque temps; ils revendiquaient le don de leur reine Jeanne, c'est-à-dire le droit de la spoliation. Les parlements de Toulouse et de Bordeaux enregistrèrent l'arrêt; les protestants furent contraints de fléchir.

En ce temps mourut le cardinal du Perron, célèbre par ses luttes catholiques. Les protestants le haïssaient (1); mais leurs calomnies n'ont pu toucher à sa gloire. Ce fut un des plus doctes et des plus vertueux personnages de l'Eglise à cette époque.

1619. L'année nouvelle s'ouvrit par un éclat (2). Le duc d'Épernon sortit de ses ambiguïtés; il quitta Metz et s'avança vers Loches, pendant que Marie de Médicis se disposait à une évasion nocturne peu digne de la gravité d'une reine. On la fit descendre de sa chambre du château de Blois par une échelle; puis, n'osant continuer à descendre ainsi l'escarpement de la terrasse, elle se laissa envelopper dans un manteau et glisser en bas; une voiture l'attendait aux faubourgs; elle y courut. De là on la conduisit à Montrichard, où Rucelaï s'était rendu avec l'archevêque de Toulouse. On eût dit une aventure de roman. La reine de là s'achemina vers Loches; le duc d'Epernon y était. Là on avisa à faire de cette fuite quelque chose de sérieux.

La reine écrivit à son fils : « Monsieur mon fils, j'ai

(1) *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, de Dupin; les œuvres de du Perron y sont indiquées. — Lettres de Guy Patin.

(2) Voyez diverses lettres du roi au duc d'Epernon, et de d'Epernon au roi, *Recueil* de Dupin, tom. II.

laissé opprimer longtemps mon honneur et ma liberté, et ai supporté de fortes appréhensions de ma vie. » C'était le commencement d'une apologie. Elle allait, ajoutait-elle, chercher la sécurité dans le gouvernement du duc d'Epernon en Angoumois. Et le duc d'Épernon de son côté écrivit comme un homme qui ne fait qu'obéir aux volontés de la reine (1). Ces lettres et ces nouvelles vinrent troubler la cour à Saint-Germain. De Luynes n'avait rien su pénétrer de cette intrigue préparée par de si longs manéges, et dont le secret, disait-on, était descendu jusque dans les mauvais lieux.

On délibéra des moyens de comprimer ce début de révolte. Quelques-uns proposaient les armes, d'autres proposèrent la négociation. Pendant ce temps Marie de Médicis levait des soldats. On imagina de jeter au-devant de ce péril, douteux encore, l'habileté de l'évêque de Luçon, relégué à Avignon et là tout appliqué, disait-on, à des travaux pieux (2). Le célèbre P. Joseph, ami et confident de Richelieu, commençait à se glisser dans les affaires d'Etat. L'histoire signale dès ce moment cette étrange figure; c'est comme un génie mystérieux, qui se cache et qu'on voit partout. Son nom était François Leclerc du Tremblay; l'histoire a oublié le gentilhomme, et ne sait plus que le nom du capucin (3).

(1) *Mercure françois.* Le P. Griffet. — Extraict des raisons et plaintes que la royne mère du roy fait au roy son fils, *Archives curieuses.* — *Recueil* de Dupin.

(2) C'est à Avignon qu'il composa son livre l'*Instruction du chrétien.*

(3) *Mém.* de Richelieu; *Hist. de la mère et du fils.* — Voyez l'histoire du P. Joseph, dans les *Archives curieuses*, 2e série.

Ce fut le P. Joseph qui insinua aux oreilles du favori de Luynes que Richelieu auprès de Marie de Médicis serait plus utile que tous les médiateurs. On suivit cette inspiration, et Richelieu reçut l'ordre de quitter son exil pour se rendre à Angoulême ; d'un calcul de politique on faisait une grâce : Richelieu feignit de n'accepter que la faveur. Mais sa présence eut bientôt dérouté les intrigues qui déjà se compliquaient autour de Marie de Médicis. Ruccelaï fut vaincu le premier, puis le duc d'Epernon résista vainement; la souplesse de l'évêque fut plus forte que la rudesse de l'homme d'épée. En peu de jours un traité d'accommodement fut préparé et signé. C'était une consécration de tout ce qui s'était fait pour l'enlèvement de la reine, avec l'échange accordé à Marie de Médicis du gouvernement d'Anjou pour celui de Normandie. Là sans doute elle espéra se trouver plus libre. Richelieu se fit donner par elle toutes les places de l'Anjou pour ses parents et pour ses amis. Lui seul sembla profiter à ce revirement soudain. Ruccelaï courut se venger par des trahisons auprès de de Luynes; mais une autre rancune fut plus éclatante et plus fatale.

Le marquis de Themines, qui avait tout quitté pour rester fidèle à la reine, lui demanda le château d'Angers. L'évêque l'obtint pour son frère, le marquis de Richelieu. Themines était furieux. Il s'ensuivit un duel. Richelieu fut tué sur la place. Ce fut une affreuse douleur jetée au travers des joies de cette fortune grandissante. Richelieu n'eut plus qu'à se chercher d'autres parents pour les enrichir de sa faveur.

Après cela les deux cours se rapprochèrent, pour se rencontrer à Tours. Là les artifices eurent leur liberté.

Les jalousies subsistaient ; on les déguisa sous mille caresses. L'entrevue de la mère et du fils fut sans effusion ; mais les compliments et les caresses furent prodigués. « Approchant ladite dame royne au-devant du roy son filz, dit haut et clair ces parolles : *Je ne me soucie plus de mourir puisque j'ay veu le roy mon filz*. Et saluant le roy, lui dit : *Monsieur mon fils, que vous vous estes fait grand depuis que je ne vous ay veu!* A laquelle le roi répondit : *Je suis toujours creu, madame, pour votre service* ; et sur ces paroles leurs majestés s'entrebaisèrent amoureusement (1). » Tels furent les échanges de tendresse. Mais on affecta de la joie ; c'est toute l'affection des cours. Le roi rentra à Paris ; Marie de Médicis s'en alla à Angers.

De Luynes cependant semblait toujours se défier de la fortune, et il lui pesait de voir le prince de Condé retenu à Vincennes. Il voulut se faire un titre de sa liberté, et en disposant l'esprit du roi à la bienveillance, il laissa à d'autres l'odieux de la rigueur. Une déclaration du roi parla des *artifices* et des *mauvais desseins* de ceux qui avaient voulu joindre la ruine de ce prince à celle de l'Etat (2). C'était raviver les antipathies. Là-dessus il y eut de vives explications. Richelieu conseillait la douceur à la reine ; d'autres lui conseillaient la colère, et elle n'y avait que trop de penchant. Elle parut se fortifier à Angers contre des périls nouveaux, et cette sorte de menace autorisa des ruptures plus éclatantes.

(1) Audience donnée par le roy à la royne sa mère, *Archives curieuses*.

(2) Datée de Fontainebleau, le 9 novembre, et enregistrée le 26 au parlement de Paris. Le P. Griffet.

C'était le temps où de Luynes était monté au comble de la faveur. Le roi avait érigé pour lui en duché-pairie la terre de Maillé en Touraine. Son frère cadet venait d'épouser M[lle] de Péquigny, l'héritière de la maison d'Ailly, qui lui avait apporté les terres de Chaunes et de Péquigny, et le roi l'avait fait maréchal de France. De Luynes disposait pour lui et pour les siens de l'Etat entier. Il subordonnait même à son ambition les grandes résolutions de la politique. On racontait que, pour arriver à ce mariage de son frère avec M[lle] de Péquigny, il avait trafiqué avec l'Espagne de la dignité de la couronne. L'électeur palatin disputait le trône de Bohême à l'empereur Ferdinand, et la France était sollicitée de le seconder; c'était aussi son intérêt politique. Mais M[lle] de Péquigny était élevée auprès de l'infante Isabelle, et l'Espagne pouvait mettre obstacle à son mariage. De Luynes, disait-on, avait acheté sa bonne grâce en s'engageant à délaisser l'électeur. Peu après l'électeur était accablé par Ferdinand à la bataille de Prague. Quoi qu'il en soit de ce grief grossi sans doute par les animosités contemporaines (1), toujours est-il que la fortune du favori était prodigieuse et sa puissance sans limite. De là aussi un redoublement d'envie dans la noblesse, et de colère dans le peuple. Les satires pleuvaient sur le favori, et son caractère timide en fut plus d'une fois troublé. Toutefois son avidité ne fut pas contenue. Il pensait, comme il arrive, vaincre les haines à force de prospérité, et il

(1) Voyez le P. Griffet. — *Mém.* pour servir à l'hist. de Hollande, par Aubery du Meunier.

aspira à être connétable. La moquerie n'en devint que plus déchirante, et les libelles se multiplièrent. Mais la vengeance fut cruelle. Un gentilhomme auteur d'un de ces écrits fut condamné en parlement à faire amende honorable, en chemise et la corde au cou ; puis on l'enferma à la Bastille pour le reste de sa vie. L'épigramme ne fut pas vaincue encore. Les grands l'excitaient par leur exemple, et la reine Marie souriait d'Angers à ce débordement d'envie.

1620. Alors cette cour d'Angers devint un objet de terreur au favori, et le roi résolut de mettre fin aux excitations d'opposition par un grand éclat. Il fit savoir à sa mère qu'elle eût à revenir auprès de lui, ou bien qu'il la contraindrait à la soumission par les armes. Ce fut auprès de la reine une longue délibération. Les plus sages, Richelieu en tête avec le P. Suffren, confesseur de Marie de Médicis, proposaient l'obéissance; les plus irrités proposaient la guerre ; c'était aussi le penchant de Marie. La guerre fut résolue.

La France semblait devoir s'enflammer de nouveau. Le duc de Longueville tenait toute la Normandie. Le comte de Soissons dominait le Perche. La noblesse d'Anjou se déclarait pour Marie de Médicis. Le duc d'Epernon commandait dans l'Angoumois et dans la Saintonge. Son fils, le marquis de la Valette, occupait la ville de Metz. Le duc de Mayenne était maître dans la Guyenne. La Bretagne et le Poitou étaient sous la main des ducs de Retz, de la Trémouille, de Roannez et de Rohan. Il y avait là tous les éléments d'une vaste anarchie. Le jeune roi, tout en envoyant des négociateurs à sa mère, se précipita au-devant de ces périls.

Roullet, grand prévôt de Normandie, essaya de l'engager à ne point paraître parmi tant d'ennemis. « Quand les chemins seroient pavés d'armes, dit Louis XIII, je passerai sur le ventre de mes ennemis, puisqu'ils n'ont nul sujet de se déclarer contre moi qui n'ai offensé personne (1). » Il lança une déclaration contre les seigneurs qui s'étaient réunis autour de sa mère (2), puis courut en Normandie avec une armée levée à la hâte. Quand il fut près de Rouen, son maréchal des logis le devança ; le duc de Longueville appela cet officier. « Où prétendez-vous loger le roi? lui dit-il. — Dans la maison où vous êtes, répondit le maréchal des logis. » Le duc de Longueville sortit de la ville à cette parole. Tout céda devant le roi. De Rouen Louis XIII courut à Caen. Là il y eut un *semblant* de résistance. Puis les rebelles tombèrent aux genoux du roi. En quelques jours la Normandie était soumise. Cependant les négociations suivaient leur cours, tandis que les armes du roi frappaient ailleurs la rébellion. Il avait paru au Mans, à la Flèche. Puis les forces des princes s'étant concentrées au Pont-de-Cé, sous la conduite du duc de Vendôme, de Retz, et du comte de Saint-Aignan, il y eut là un combat véritable. Bassompierre attaqua vivement l'armée rebelle ; la division éclata parmi les chefs ; Vendôme quitta la bataille dès le début ; Bassompierre fut vainqueur ; le comte de Saint-Aignan resta parmi les prisonniers ; le château capitula.

La reine alors commença de vouloir la paix. Il était

(1) Le P. Griffet.

(2) Texte dans le *Recueil des pièces*, de Dupin.

trop tard pour avoir de bonnes conditions. Elle subit celles du vainqueur. Toutefois elles furent clémentes; il n'y eut point de punition. Le roi paya la rançon des prisonniers; mais les seigneurs rebelles ne recouvrèrent point les charges dont on avait disposé pendant leur révolte. Puis la mère et le fils allèrent s'embrasser à Brissac (1).

Une autre rébellion toujours vivace était celle des protestants. La nomination de leurs six députés à la cour était pour eux une occasion persistante de sédition. Dans leur dernière assemblée de Loudun, ils avaient dressé des cahiers de plaintes au lieu de nommer ces députés. L'affaire des biens ecclésiastiques du Béarn leur était une mortelle blessure. Ils continuaient de protester contre l'arrêt du conseil, et leurs murmures commençaient à devenir injurieux. La cour les menaça de les traiter comme criminels de lèse-majesté; ils ne furent point effrayés. Le prince de Condé, avec Lesdiguières, Châtillon, et Duplessis-Mornay, les tempéra par de bons conseils, et ils nommèrent enfin leurs députés, mais en gardant leurs rancunes.

Alors le roi prit le parti d'aller se montrer aux esprits séditieux du Béarn; arrivé à Bordeaux, quelques conseillers timides voulaient le retenir. Le duc de Mayenne parlait de la sécurité du roi, qu'il ne fallait pas exposer par des routes horribles au milieu d'une population ennemie ou suspecte. Le roi répondit que nulle

(1) *Mém.* de Richelieu, collect. Petitot. — Traicté de paix par l'heureux accord et amiable réconciliation du roy avec la royne sa mère, *Archives curieuses*. — *Recueil* de Dupin.

raison ne l'empêcherait de passer outre. M. de la Force, gouverneur du Béarn, apportait d'autres raisons. Le conseil de Pau venait d'enregistrer les édits du roi, et la contrainte désormais paraissait inutile : le roi n'avait donc pas à paraître dans le Béarn. « Vous avez intérêt que j'y aille, répondit Louis XIII, pour appuyer votre foiblesse. »

Il s'achemina en effet par les Landes, alors demi-sauvages, passa à Grenade, et s'arrêta à Arsac. Là des députés de Pau vinrent lui demander comment il voulait être reçu. « En souverain de Béarn, dit le roi ; je descendrai d'abord à l'église, s'il y en a une ; mais s'il n'y en a point, je ne veux ni poësle ni cérémonie d'entrée ; car il ne me siéroit point de recevoir des honneurs dans un lieu où je n'ai jamais été, avant d'avoir rendu grâce à Dieu, de qui je tiens tous mes Etats et toute ma puissance (1). »

Il n'y avait point d'église en effet. La religion catholique avait été réduite en esclavage depuis soixante ans, et ses temples lui avaient été ravis. Le roi rétablit le droit des évêques et abbés de la province, restitua les biens ecclésiastiques, régla l'indemnité des protestants, et termina la réunion de la basse Navarre et du Béarn à la couronne. Ces affaires importantes furent achevées avec rapidité. Les protestants baissaient la tête, mais en frémissant. Le Midi bouillonnait. Une assemblée se tint à Montauban ; une autre fut annoncée à la Rochelle. Des députés allèrent solliciter la

(1) Lettres du roi à la reine pendant le voyage, Mss. du séminaire de Saint-Sulpice, cités par le P. Griffet. — Mêmes détails dans les *Mém.* de Richelieu. — La Piété royale, discours présenté au roy par J.-Bapt. Mathieu, avocat au parlement. *Archives curieuses.*

cour d'Angleterre; c'était l'annonce de nouveaux orages. Le roi cependant reparut à Paris; il venait de se montrer égal aux périls, et les peuples avaient appris qu'un sceptre était debout désormais en face de l'anarchie.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Mouvements de révolte huguenote. — L'instinct monarchique se révèle. — Traité de Madrid. — De Luynes, connétable. — Il veut prévenir les révoltes. — Combats divers. — Le roi en Poitou. — Siéges de villes. — La rébellion se concentre à Montauban. — Siége de Montauban. — *Mauvais succès.* — Le roi se retire à Toulouse. — Rébellion nouvelle des protestants. — Mort du connétable. — Louis XIII se croit rendu à la liberté. — Il rentre à Paris. — Ravages des huguenots. — Le roi retourne en Guyenne. — Vaillance du roi. — Soumission des villes. — Exemples funestes. — Horrible punition de Négrepelisse. — La guerre est dans tout le royaume. — Louis XIII assiége Montpellier. — Acharnement des deux côtés. — Capitulation générale. — Conférences sur la Valteline. — Richelieu cardinal. — Ligue d'Avignon. — L'esprit de sédition se perpétue. — Ambition persistante de la reine mère. — Adresse de Richelieu dans ses manéges. — Intrigues de femmes. — Richelieu entre au conseil. — Intrigues autour de Gaston, duc d'Orléans. — D'Effiat paraît à la cour. — Traité avec la Hollande. — Rivalités ministérielles. — Richelieu devient le maître. — Mariage d'Henriette de France. — Affaire de la Valteline. — Le parti huguenot fait des révoltes nouvelles. — Politique de Richelieu. — Guerre de Savoie. — Négociations du légat du pape. — Les Rohan sèment la guerre. — Bataille navale. — Guerre moins heureuse en Italie. — Tout plie devant Richelieu. — Assemblée solennelle à Fontainebleau. — Guerre générale. — Intrigues de Madrid. — Paix avec les Eglises protestantes. — Génie de Richelieu. — Intrigues de cour. — Répression soudaine. — Projets d'assassinat. — Richelieu triomphe. — Méditation de vengeances. — Drame de Chalais à Nantes. —

Rôle de Gaston. — La cour rentre à Paris. — Changements de favoritisme. — Assemblée des notables. — Souplesse de Richelieu.

Louis XIII.

1621. Cette fermentation huguenote arriva bientôt à des explosions. Le Vivarais s'alluma. Le Béarn prit les armes. Les gouverneurs des provinces eurent à peine le temps de lever des troupes. Déjà les protestants enlevaient de force Privas, et leurs chefs tenaient une assemblée à Lunel, tandis que le marquis de Châtillon montrait l'épée et dirigeait la révolte.

Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, parut enfin avec une armée. Il courut s'emparer de Villeneuve-de-Berg, qui communiquait avec les Cévennes, toutes brûlantes de fanatisme sectaire. Valz fut enlevé de même après une résistance meurtrière. La messe fut célébrée en ces deux villes; c'était la première fois depuis soixante ans. Les débris des rebelles se sauvèrent à Valons; on courut les y forcer.

En Béarn, la révolte avait été moins sérieuse. Le duc d'Epernon avec le marquis de Poyanne n'eut qu'à paraître. La sédition posa les armes; elle se contenta de murmurer.

C'était une triste chose que ce retour d'esprit huguenot, qui, sous des noms de liberté de conscience, ravivait l'anarchie politique. Le protestantisme semblait s'être donné pour mission de ramener la France aux luttes de la féodalité dégénérée. C'était sous d'autres formes le même esprit de turbulence, le même combat contre l'unité.

Toutefois la monarchie ne fléchissait pas. Une secrète force la faisait marcher à ses destinées. Nul homme supérieur, nulle volonté précise n'apparaissait dans les conseils du roi ; mais une certaine inspiration de bon sens se révélait, qui, au travers de mille intrigues, poussait l'ensemble des affaires et préparait en quelque sorte l'avénement du génie qui viendrait réaliser ce vague besoin de réparation. C'est ainsi que, dans les choses de la politique du dehors, le nouveau règne montrait de la sollicitude et de la dignité. Le gouverneur de Milan avait usurpé dans la Valteline contre les Grisons, amis de la France. Bassompierre alla appuyer à Madrid les plaintes de l'ambassadeur ordinaire de France, jusque-là mal écoutées. Un traité signé à Madrid rétablit les droits des Grisons (1).

Mais ce qui nuisait au libre développement de la politique nationale, c'était l'ardente lutte provoquée par la puissance insatiable du duc de Luynes. Toutes les passions se concentraient en ce point, et l'activité s'épuisait à des rivalités d'orgueil sans profit pour l'Etat.

Toutefois le roi semblait commencer à se fatiguer de ce favoritisme avide. La charge de connétable continuait d'être l'objet des vœux secrets du duc de Luynes, et le roi feignait de ne point soupçonner cette ambition ; et même lorsqu'on lui parla de nommer à ce grand office, vacant depuis la mort de Montmorency,

(1) *Mém.* de Bassompierre. — *Mém.* de Richelieu, 1621-1622. — Relation sur le fait de la Valteline. *Archives curieuses.* — Texte dans le *Recueil* de Dupin.

il prononça le nom de Lesdiguières, vaillant homme d'épée, mais protestant. C'était un obstacle à sa nomination; de Luynes eut l'habileté de faire au célèbre gouverneur du Dauphiné de telles conditions de conversion catholique, qu'il s'assura d'abord son refus, puis sa bienveillance. Il le fit nommer maréchal général des camps et armées du roi; alors nulle concurrence ne fut apparente. Le roi était sous la main de son favori : il se laissa conduire à le faire connétable; ce fut le comble, mais aussi la fin de sa fortune.

Cependant de Luynes avait hâte d'entourer de quelque éclat cette épée royale qui avait passé par des mains si glorieuses, et qui venait choir en ses mains inaccoutumées aux batailles. Il résolut de s'en servir pour frapper d'un grand coup les séditions et les révoltes.

Les huguenots avaient repris leurs assemblées. Ils venaient de délibérer à la Rochelle et de s'organiser dans toute la France par républiques, se donnant pour chefs les seigneurs mécontents, et embrassant dans la distribution de leurs honneurs les seigneurs douteux et même les fidèles. Dans leur plan, Soubise avait la Bretagne et le Poitou; la Trémouille, l'Angoumois et la Saintonge; la Force père, la Guienne; la Force fils, le Béarn; Rohan, le haut Languedoc; Châtillon, le bas Languedoc et les Cévennes; Lesdiguières, le Dauphiné, la Provence et la Bourgogne; le duc de Bouillon, avec la Normandie, l'Anjou, le Maine, le Berry, la Touraine, l'Ile-de-France, avait de plus l'inspection générale des républiques; il devait commander toutes les forces armées. C'était là un vaste plan d'anarchie fédérale. L'assemblée de la Rochelle se promulgua avec solen-

nité; il ne restait plus qu'à le mettre en pratique par la révolte.

C'est cette audacieuse entreprise que le connétable de Luynes voulut prévenir (1). Le vaillant Lesdiguières, peu touché des honneurs huguenots, fut prompt à porter au roi le secours de son épée. On se dirigea sur Saumur, où Duplessis-Mornay continuait de servir de drapeau aux sectes séditieuses. Le roi fit des caresses au vieux huguenot, mais lui ôta le gouvernement de la ville. La secte frémissait. Duplessis dévorait son affront. On lui fit des promesses qui ne furent pas tenues; en cela on eut tort. Duplessis s'alla cacher dans une de ses terres et y nourrir sa sombre colère.

En même temps la ville de Gergeau, qui était au duc de Sully, était enlevée par Saint-Paul et le maréchal de Vitry; Condé démolissait le château de Sancerre; le duc de Longueville désarmait les protestants de Dieppe et de Rouen, Villars ceux du Havre, le marquis de Mosny ceux de Caen, le duc de Vendôme ceux de Bretagne; partout les gouverneurs fidèles contenaient la sédition. Le roi s'achemina vers le Poitou.

Soubise s'était jeté avec des forces dans Saint-Jean d'Angely; le roi alla l'assiéger. Un héraut lui porta ce message : « A toi Benjamin de Rohan. Le roi ton souverain seigneur et le mien te commande de lui ouvrir les portes de la ville de Saint-Jean d'Angely pour y entrer avec son armée; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, roturier toi et ta postérité, tous tes biens acquis et confisqués, tes

(1) Voyez les détails dans les *Mém.* de Richelieu. — Histoire journalière du voyage du roy. *Archives curieuses.*

maisons rasées de toi et de tous ceux qui t'assistent et t'assisteront. »

Puis, s'apercevant que le duc n'avait pas ôté son chapeau en recevant le message, le héraut lui dit : « Vous n'êtes pas en votre devoir, ôtez votre chapeau. » Un gentilhomme répondit : « Excusez, s'il vous plaît, monsieur de Soubise; il n'a jamais reçu de pareilles sommations; et s'il savait qu'il fallût mettre un genou en terre, il en mettrait deux. » Soubise, après avoir conféré avec les chefs, n'en refusa pas moins d'obéir au roi. Il fallut faire le siége. La ville se rendit à discrétion. Soubise alla tomber à deux genoux aux pieds de Louis XIII, qui lui pardonna. Les murailles de la ville furent rasées, ses habitants soumis à la taille, leurs priviléges abolis.

Tout le Poitou tremblait sous les armes du roi. Mais les Rochellois se répandaient avec des troupes; il envoya contre eux le maréchal de Praslin, le duc d'Elbœuf et le comte de la Rochefoucauld. Les rebelles furent battus. Ailleurs les succès étaient également rapides. Le château de Sully, dans l'Orléanais, s'ouvrit au prince de Condé; Caumont et Nérac, au duc de Mayenne.

Cependant le roi s'avançait vers les provinces méridionales. De Tonneins il alla à Clerac, où la révolte était ardente. Il fallut l'assiéger. M. de Termes, frère du duc de Bellegarde, fut tué à l'attaque d'une barricade. La défense était furieuse, mais le siége était vaillamment conduit. Lesdiguières le secondait de sa forte épée. La ville fut contrainte de fléchir. Elle envoya des députés tomber aux pieds du roi; un ministre protestant alla demander grâce avec des paroles

humbles et touchantes. Le roi cette fois voulut que le pardon servît d'exemple. La ville fut épargnée; mais six des plus coupables rebelles devaient être pendus. Lorsque les quatre premiers eurent passé par la main du bourreau, le roi envoya sauver les deux autres.

C'est durant ce siége que mourut le garde des sceaux du Vair, grand magistrat, homme docte, célèbre écrivain. Il avait été peu mêlé aux grandes affaires de la politique. Tout s'absorbait dans la faveur du duc de Luynes. Après sa mort, le favori prit même les sceaux. Ce fut une grande nouveauté de voir cet office de magistrature aux mêmes mains qui tenaient l'épée du roi.

Les combats étaient partout animés. Mayenne faisait tomber l'Armagnac. D'Epernon frappait les troupes de la Rochelle, et les chassait dans leurs murailles. Le duc de Ventadour contenait le Vivarais, Montmorency le Languedoc. Celui-ci même surprit des armes qu'un vaisseau hollandais avait portées à Cette. C'était une violation de la paix entre les deux pays; le vaisseau fut saisi; on estima sa charge deux cent mille écus.

Mais la rébellion s'était concentrée à Montauban. Là le duc de Rohan avait excité l'enthousiasme séditieux. La ville était forte, les habitants résolus; le huguenotisme pouvait de là raviver les feux de l'anarchie. Le conseil du roi délibéra sur le siége à entreprendre tout aussitôt. Les uns voulaient qu'on le renvoyât, soit à cause de ses périls, soit à cause de la saison avancée. Les autres voulaient qu'on hâtât la punition de la révolte; et le connétable qui souhaitait une occasion de gloire fit prévaloir ce dernier avis. Mais il manquait de génie militaire pour assurer le

succès. Les plus vaillants capitaines étaient pourtant autour du roi. Le duc de Mayenne, Lesdiguières, le duc d'Angoulême, Bassompierre, Schomberg rivalisaient de courage et de zèle. Ils devaient attaquer la ville par divers points. Le roi présidait à l'ensemble du siége avec le connétable. Quarante-cinq pièces de canon battaient les murs. Mais l'armée royale n'était pas assez nombreuse pour investir la ville de tous les côtés. C'est ce qui nuisit au triomphe. D'ailleurs, les assiégés se défendaient à outrance. Les femmes étaient aux murailles comme les hommes. Il y eut des assauts meurtriers et inutiles. Et au bruit de cette défense les huguenots s'armèrent au loin pour porter secours à Montauban. Le duc d'Angoulême courut les prévenir. Il les frappa d'une défaite sanglante. Mais la ville n'en resta pas moins acharnée à la défense. Le duc de Mayenne fut tué d'un coup d'arquebuse ; c'était le fils du grand chef de la Ligue; son nom était chéri du peuple ; à la nouvelle de sa mort, l'émeute gronda à Paris contre les huguenots ; on se sentait revenir aux colères catholiques.

Mais le connétable s'étonna. Désespérant de vaincre par la force, il espéra vaincre par la négociation. Il eut des conférences avec le duc de Rohan dont il était allié. Il pensait le désarmer par des paroles de prévoyance sur sa fortune et celle de tous les siens qu'il exposait aux témérités d'une lutte ouverte avec le roi. Le duc de Rohan lui en opposa de semblables sur le péril d'une faveur soumise à des caprices. Ces conversations furent vaines. Il fallut reprendre l'épée. Mais les combats étaient sans règle. Lesdiguières n'était point écouté. Chaque chef se croyait le plus ha-

bile. Le connétable n'avait point l'autorité que donne l'expérience ou le génie. S'il en faut croire les Mémoires de Richelieu, le courage même sembla lui manquer. « Il n'aprocha jamais, disent-ils, la ville de la portée du canon. Ceux de la ville appeloient une montagne dont il regardoit faire les attaques, la *Connétable*, et une autre petite élévation de terre où sont de fortes murailles : le *plastron du connétable*..... Il s'amusait à *sceller*, ajoutent les malicieux narrateurs, pendant que les autres étoient aux mains (1). » Les assiégés finirent donc par prendre l'avantage dans leurs sorties. Le roi devint inquiet; il résolut de lever le siége. Il s'achemina vers Toulouse, laissant devant Montauban le maréchal de Saint-Geran, pour n'avoir pas l'air de céder à la révolte.

Cette retraite n'eut pas moins l'éclat d'une fuite. On en rejeta la honte sur le connétable, et les libelles commencèrent à voler. Le connétable eut le malheur de publier une apologie; il accusa les maladies qui avaient ruiné l'armée; mais il accusa aussi quelques généraux, Mayenne qui était mort vaillamment, le duc d'Angoulême qui avait tenu l'épée avec éclat. Les colères n'en furent que plus animées; et lorsque le roi parut à Toulouse, au milieu des pompes de son entrée se mêlèrent des harangues pleines de moquerie pour le connétable. Le parlement supplia le roi de rester dans la province pour ne la point laisser exposée aux courses des huguenots, et il ajoutait, pour ne point donner à ses ennemis l'occasion de dire

(1) Allusion à son office de garde des sceaux. *Mém.* de Richelieu, édit. Petitot.

qu'il leur avait tourné le dos (1). C'était une insultante allusion à la fuite de Montauban. Ainsi les oppositions de vanité se transformaient en oppositions de politique; et il fallait qu'on sentît la faveur très-altérée, puisque le murmure s'adressait au roi, et qu'il ne craignait pas de ressembler à une satire.

Et aussi les protestants s'enhardirent dans leurs entreprises. Ceux du Dauphiné firent des révoltes et des ravages. Il fallut que Lesdiguières allât les contenir par son épée. Ailleurs la rébellion se souilla d'assassinats. Les protestants s'étaient emparés de la petite ville de Monheur; Boëce Pardaillan, protestant lui-même, mais fidèle au roi, était gouverneur de cette place; et on avait profité de son absence pour faire ce coup de main, qui avait été secondé par son fils et par son gendre, huguenots acharnés. Le vaillant gentilhomme reprit la ville. Mais ayant voulu aller s'assurer de même de celle de Sainte-Foy, un seigneur voisin, Savignac d'Eynesse, le surprit dans son logis avec quarante mousquetaires transformés en assassins; Boëce périt sous leurs coups à côté d'un prêtre catholique, et le prêtre fut égorgé après lui. Les meurtriers coururent s'abriter auprès du fils et du gendre de Boëce; et en même temps Monheur relevait le drapeau de la révolte.

Le roi, apprenant ces nouvelles à Toulouse, envoya Roquelaure investir la ville; lui-même allait marcher en personne. En même temps un petit incident de faveur annonça que le connétable se sentait déchoir. Le P. Arnoux, confesseur du roi, lui était suspect; il

(1) Le P. Griffet.

l'obligea de s'éloigner. Le favori se défiait de sa fortune. Mais elle allait tout à l'heure lui échapper autrement que par une révolution de palais.

Le roi arriva au siége de Monheur, et le pressa à outrance. La ville fut contrainte de se rendre. Elle demandait merci; mais le roi était courroucé de ses révoltes; il permit à la garnison de sortir le bâton à la main; on laissa de même s'échapper les femmes et les enfants; puis la ville fut livrée aux soldats, qui la pillèrent et y mirent le feu.

Trois jours après mourait le connétable. Atteint d'une fièvre, il avait quitté le siége, et s'était fait porter à Longuetille. Là s'éteignit cette vie pleine de prospérité et de faveur. De Luynes sembla fléchir sous le double poids de la fortune et de la disgrâce: arrivé au comble des honneurs, tout le délaissa; l'envie l'abreuva de ses amertumes, et Louis XIII même était devenu jaloux de sa puissance. « Voilà le roi Luynes! » disait-il parfois avec une ironie injurieuse et un dépit qui recélait la menace (1). De Luynes n'eût pu longtemps se perpétuer en cette élévation importune au roi même. Les grands le maudissaient, et ils lui ont fait une renommée odieuse. Son crime fut d'abord sa faveur; crime peu pardonné en France, fût-il justifié par le génie. Un crime plus grand fut d'être arrivé au comble par la ruine et le sang des Concini. Après cela, l'histoire n'a plus qu'à parler de son incapacité, cet autre crime des puissants et des ambitieux. Toute l'habileté de de Luynes fut une certaine souplesse bienveillante et timide, suffisante par-

(1) *Mém.* de Bassompierre.

fois pour créer une faveur, non pour la justifier ou la maintenir (1).

Louis XIII ne pleura point cette mort ; quelques regrets cependant lui échappèrent, mais comme s'ils eussent été une convenance (2). Il se crut rendu à la liberté. Et aussi on le vit comme en défiance de lui-même, dans ses rapports avec ses ministres, et il se fit une sorte de calcul de les traiter avec rudesse, comme pour s'affermir contre les semblants mêmes d'un favoritisme nouveau. Ce fut un vain artifice. Bientôt allait s'élever autour de lui une autre sorte de domination.

Cependant il s'achemina vers Paris, entouré de manéges ministériels, et laissant les provinces du Midi tourmentées par les cabales huguenotes. Les ministres tremblaient de voir reparaître autour du roi Marie de Médicis, après qui marchait Richelieu son conseiller. Richelieu fut habile à rompre les obstacles ; il alla pour elle au-devant du roi, et lui porta de douces paroles. « La France, lui disoit-il, n'attendoit que le *moment où il prendroit fortement en main les rênes de l'Etat.* » C'était une savante flatterie. Le roi put croire qu'il n'avait plus besoin que de lui-même, et assuré de sa propre autorité il fit rentrer sa mère au conseil. Par là se fit pressentir la fortune du grand politique, qui servait d'inspiration à Marie de Médicis (3).

(1) Le portrait de Luynes est curieux à lire dans les *Mém.* de Richelieu. Il y a de la justice, mais aussi de la colère dans les jugements du grand ministre.

(2) La lettre qu'il écrivit à sa mère est dans le P. Griffet.

(3) Voyez le récit de l'avénement de Richelieu dans ses *Mémoires*, édit. Petitot.

Mais le feu de la guerre se rallumait. Montpellier se révolta. Les églises catholiques furent dévastées. Le huguenotisme redevenait formidable. Lesdiguières voulut envoyer au duc de Rohan un négociateur; c'était un président du parlement de Grenoble, nommé du Cros. Les protestants l'allèrent surprendre à Montpellier; il tomba frappé de vingt coups de poignard.

1622. Louis XIII frémit à ces nouvelles, et il brûla de venger de tels crimes. Ses résolutions furent soudaines. Il était ami des batailles, et il y paraissait en roi vaillant et, selon Bassompierre, plus insoucieux du péril que Henri IV lui-même. Il annonça au conseil la reprise de la guerre. On leva des impôts, et tout s'apprêta pour une expédition nouvelle.

Le duc de Longueville se chargea de contenir la Normandie; il fit raser les murs de Quillebœuf. Le duc d'Epernon avait reçu l'ordre de protéger le Poitou; mais le fier seigneur n'aimait point à obéir; il ne bougea point. C'est pourquoi le roi hâta son départ.

Il courut à Saumur. Là les fortifications de Duplessis-Mornay furent rasées. Alors se révélait la pensée de détruire toutes les places fortes du royaume, abri fatal des révoltes, ou compression formidable de la liberté. Le roi ne voulait laisser debout que les citadelles des frontières. De Saumur, il marcha sur Nantes. Soubise s'était cantonné dans l'île de Rié (1). On résolut de l'y forcer. Le roi parut aux premiers périls. Soubise s'échappa. La place fut enlevée. On la trouva pleine de dépouilles catholiques. Parmi les prisonniers étaient des huguenots qui avaient capitulé à Saint-Jean d'An-

(1) Non de Rhé. Le P. Griffet.

gely avec serment de ne point porter les armes contre le roi. Treize furent pendus; cinq cent soixante et quinze furent envoyés aux galères. Les officiers furent retenus prisonniers de guerre.

De là le roi courut au siége de Royan. C'était une place admirablement défendue. Il fallut déployer toutes les ressources de la guerre pour l'enlever. Pompée Targon, célèbre ingénieur, présidait aux attaques. Le roi les excita par sa présence. Plusieurs fois il exposa sa tête aux périls. Il aimait, avons-nous déjà dit, les hasards de la guerre, et les mémoires répètent qu'il y avait plus d'assurance que son père, « lequel pourtant est en l'estime que chacun sait. » A ce siége de Royan, il faillit périr. « Mon Dieu, sire! lui dit Bassompierre, cette balle a failli vous tuer. — Non pas moi, répondit le roi, mais M. d'Epernon. » Quelques-uns s'éloignaient déjà. « Avez-vous peur qu'elle tire encore? leur dit Louis XIII; il faut qu'on la recharge de nouveau (1). » Le siége fut ainsi conduit avec vaillance et avec génie; la garnison capitula. Alors le roi s'avança vers la Guyenne, où la guerre était ardente. Le duc d'Elbœuf s'était emparé de Montravel, après un siége court, mais furieux. Les huguenots, de leur côté, s'étaient saisis de Tonneins, et les habitants avaient mis en pièces les soldats de la garnison. Le duc d'Elbœuf avec le maréchal de Themines avait vengé ce crime en emportant la ville qui fut détruite par l'incendie. C'était la Force qui avait animé toutes ces révoltes. Toutefois l'approche du roi le disposa aux accommodements. Il était à Sainte-Foy. Les forces du roi s'approchaient de la ville. Le

(1) *Mém.* de Bassompierre.

prince de Condé prévint les combats par une négociation. La Force livra Sainte-Foy par un traité de pacification qui laissait aux protestants la liberté de leur culte, et il reçut le bâton de maréchal de France. Cette condition fut nécessaire. Mais le roi pensa qu'il serait de bon exemple de mêler la douceur aux représailles; et puis il fit de la soumission de la ville huguenote un triomphe catholique en y entrant avec éclat le jour de la Fête-Dieu, et en déployant à la procession du saint sacrement toutes les pompes de la royauté.

Cependant ce bâton de maréchal remis à la Force, instigateur des révoltes, donna lieu à quelques murmures de cour. Bassompierre et Schomberg furent mécontents; mais l'un comme un courtisan, l'autre comme un ambitieux. Bassompierre fut le plus habile; et le roi lui sut gré de sa retenue (1). Une autre occasion de petite cabale, ce fut la fortune grandissante de Puisieux, fils du chancelier Sillery, secrétaire d'Etat, lequel semblait se glisser à la faveur du roi, et contre qui le prince de Condé voulut nouer des trames. Ces intrigues n'eurent pas le temps d'être sérieuses. Le roi précipitait sa cour aux combats, et les coups d'épée firent oublier les jalousies.

A Agen, le roi reçut les hommages du vieux Sully, qui lui remit quatre petites places qu'il avait acquises dans le Quercy, Figeac, Cayrac, Cadenac et Carillac; puis il continua sa marche par Moissac et Villemade. Il arriva devant Négrepelisse. Là, la guerre eut un de ces sanglants épisodes qui jettent un long et fatal reflet sur une vie de roi.

(1) *Mém.* de Bassompierre.

Cette petite ville, d'un aspect charmant, avait servi d'hôpital aux troupes du roi durant le siége de Montauban. On reprochait aux habitants, huguenots acharnés, des atrocités qui font frémir, et entre autres horreurs d'avoir, disait-on, empoisonné les remèdes destinés aux soldats catholiques. Ce premier crime était douteux; mais la renommée l'avait accueilli. Puis, après la levée du siége, on avait laissé dans la petite ville le régiment de Vaillac, réduit à quatre cents hommes par les combats et les maladies. Un affreux complot se forma dans Négrepelisse; ce fut d'égorger en une seule nuit tous ces malheureux. A force de rage, le secret fut assuré. Hommes et femmes furent mis dans la confidence, et, à l'heure de l'exécution, tous s'armèrent à la fois; tous frappèrent à l'envi les soldats surpris, les femmes plus avides que les hommes de verser le sang catholique. Ce fut une épouvantable nuit. Le lendemain, Négrepelisse n'avait plus de garnison.

Lorsque le roi reparut avec une armée nouvelle, la terreur glaça la ville meurtrière. Quelques habitants s'enfuirent, emportant leurs richesses; d'autres résolurent de mourir en se défendant. Le roi était malade. Il confia le soin du siége au prince de Condé et au maréchal de Praslin. Tout annonçait qu'il serait suivi d'implacables représailles. Les habitants refusèrent de parlementer; la ville fut emportée d'assaut. Le soldat se précipita, respirant le meurtre, le viol, le pillage. Tout fut massacré pêle-mêle. Le cardinal de Retz, qui était au siége, sollicitait la douceur. Le prince de Condé laissait la liberté aux vengeances. Toute la ville fut exterminée. On laissa debout le château, qui était

au duc de Bouillon. Telle fut l'horrible punition de Négrepelisse (1). Ce grand massacre est resté comme une tache sur le nom de Louis XIII; mais l'histoire, en déplorant ces atrocités, en montre la triste excuse dans la barbarie dés habitants. Il a été longtemps philosophique en France de voiler les crimes des huguenots; la justice est désormais plus libre. La terrible unité des pouvoirs modernes n'a que trop justifié l'unité si laborieusement cherchée par la monarchie ancienne, et la raison des peuples s'est accoutumée à pénétrer ce qu'il y avait d'anarchie cachée sous ces dehors de liberté sectaire si pleine de barbaries (2).

Cependant la guerre restait partout allumée. Le roi alla faire tomber la ville de Saint-Antonin, entre le Rouergue et le Quercy (3). Puis il se rendit à Toulouse. Là il apprit que Lesdiguières, le vaillant homme de guerre, venait de se faire catholique. Aussitôt il résolut de le faire connétable. Cette fois l'épée royale allait être mise en des mains dignes de la porter. Le huguenotisme frémit d'une défection si éclatante, mais toute la France applaudit.

D'autres nouvelles venaient au roi des divers points du royaume. Les Rochellois continuaient leurs combats et leurs excursions. Ils s'étaient emparés du fort d'Argenton, à l'embouchure de la Garonne, et de là ils rompaient les communications de Bordeaux. Les

(1) *Hist.* de Bernard et de Levassor. — *Mém.* de Puységur. — Les *Mém.* de Richelieu racontent cet événement sans l'entourer de détails sinistres.

(2) Bernard, *Histoire des guerres de Louis XIII.* — Le P. Griffet.

(3) *Mém.* de Bassompierre. — *Mém.* de Richelieu.

forces royales leur enlevèrent ce poste. Soubise avait violé la capitulation de Saint-Jean d'Angely, et il était allé solliciter les secours d'Angleterre pour les huguenots. On connut le dessein qu'il avait de se jeter sur la Normandie avec des vaisseaux qu'il avait armés. Le roi fit donner ordre au parlement de lui faire son procès comme criminel au premier chef. Enfin, d'autres périls se révélaient vers la Lorraine. Christian de Brunswick et Ernest de Mansfeld avaient pris les armes pour l'électeur Frédéric, contre la maison d'Autriche, au sujet de la succession de Bohême, et après la défaite de cette cause ils rejetèrent leurs bandes impatientes de désordre du côté de la France. Le duc de Bouillon leur avait fait appel afin de protéger le parti protestant. Ainsi l'esprit sectaire gardait son habitude d'ouvrir la monarchie aux armes étrangères. Christian de Brunswick, l'un des plus méchants hommes du temps, et Ernest de Mansfeld, bâtard aventurier, se précipitaient à l'envi sur la proie offerte. Tout le royaume s'émut; on crut voir revenir les déchirements des derniers règnes. La Champagne tremblait. Paris fut dans l'épouvante. La jeune reine y était restée; c'est elle qui avisa aux périls. Elle envoya le duc de Nevers protéger les frontières. Pendant ce temps le roi datait de Béziers une déclaration contre les protestants qui s'armeraient pour les ennemis de l'Etat.

Puis la négociation s'ajouta à la défense armée; l'intrigue fut longue et laborieuse. Le rôle du duc de Bouillon fut ambigu. Ces lenteurs irritèrent les soldats étrangers. La sédition menaça Mansfeld. Le duc de Nevers se fortifia dans la Champagne. Les deux princes aventuriers finirent par se retirer vers le Hai-

naut, où ils tombèrent sous les coups de Gonzalez de Cordoue, n'ayant fait que montrer à la France quelle sorte d'auxiliaires se cherchait encore le huguenotisme dans ses luttes vivaces contre la royauté.

Louis XIII n'avait point cessé de poursuivre les révoltes. Après des hésitations, on résolut d'assiéger Montpellier, où le parti huguenot était puissant. On se prépara à cette entreprise par le siége de quelques places moins importantes, mais qui liaient Montpellier avec les Cévennes et le Languedoc. Mauguio, Lunel, Massillargues, Sommières furent emportés (1). De son côté, le duc de Vendôme, resté devant Montauban, frappait en quelques rencontres les partis ennemis. Il s'empara de Lombez; mais il fut moins heureux auprès de Briteste, qui se défendit vaillamment. Ainsi la guerre était ardente; tout le Midi était traversé par les combats.

Mais le duc de Rohan, qui avait été l'âme de toutes ces insurrections protestantes, commençait à s'étonner. Le connétable Lesdiguières eut avec lui quelques entrevues, et déjà se faisaient entendre des paroles d'accommodement. Le président Jeannin, vénérable par son âge et son expérience, écrivait de Paris des conseils de modération, et il rappelait que Henri IV avait plus dompté les révoltes par la paix que par la guerre. La négociation peu à peu s'anima. Quelques traités partiels furent convenus. Le duc de Rohan voulait un traité général. Il eut avec Lesdiguières des conférences nouvelles. Mais Lesdiguières n'abandonnait point la

(1) *Mém.* de Richelieu. Ces Mémoires, édit. Petitot, écrivent *Mouginot* pour Mauguio. — *Mém.* de Bassompierre, *Mauguio*.

dignité du monarque, et pendant les entrevues le roi s'approchait de Montpellier avec tout l'appareil d'un siége formidable. Le duc de Rohan interrogea les habitants. Ils furent intraitables. Ils imposaient au roi la condition de se tenir à dix lieues de la ville; sans cela ils ne pouvaient entrer en négociation. « Puisqu'il est ainsi, dit Rohan, défendez-vous, je vais vous chercher du secours. » Alors tout se rompit. On délibéra sur le siége au conseil du roi. La saison était avancée, et quelques-uns citaient le funeste exemple de Montauban. Quand ce fut le tour de Bassompierre, le prince de Condé, qui ne l'aimait pas, dit assez haut : « Je sais déjà son sentiment. » Il croyait que Bassompierre allait proposer des conseils timides. Ce fut le contraire. Bassompierre demanda le siége de la ville rebelle, et une éclatante répression de tant d'infidélités et d'outrages. Alors Condé s'écria : « Sire, voilà un homme de bien, grand serviteur de votre majesté et jaloux de votre honneur. » Le roi se leva à ces paroles, et dit aux négociateurs : « Retournez à Montpellier, et dites que je donne des *capitulations* à mes sujets, mais que je n'en reçois pas d'eux. » Le siége fut aussitôt commencé, et Lesdiguières courut chercher des secours en Dauphiné (1).

Des deux côtés l'acharnement était égal. La défense était vaillante comme l'attaque. Il y eut des combats où la victoire fut disputée à outrance. On s'enleva à plusieurs reprises un lieu élevé qu'on appelait le tertre de Saint-Denis; les plus intrépides des gentilshommes catholiques y furent tués. Condé, Montmorency, d'E-

(1) *Mém.* de Bassompierre. — Le P. Griffet.

pernon, Bassompierre, tous rivalisaient de courage. Le roi les excitait par son exemple. Un jour, à ce tertre de Saint-Denis, pris et repris vingt fois, les soldats du quartier de Montmorency sont repoussés. Zamet, maréchal de camp, se précipite vers eux : « Soldats ! vous fuyez ! s'écrie-t-il. — Monsieur, répondent-ils, nous n'avons ni poudre ni plomb. — N'avez-vous pas, reprend-il, des épées et des ongles ? » Et ce disant, il les ramène, et l'ennemi est chassé du tertre. Mais le vaillant Zamet fut tué d'un coup de fauconneau. Les huguenots l'avaient surnommé le grand Mahomet.

Telle était l'ardeur du siége. Lesdiguières reparut avec de puissants renforts; mais, chose remarquable! le vaillant homme d'épée semblait désormais dédaigner les batailles, et il reprit ses négociations avec le duc de Rohan. Les habitants, au contraire, frémissaient à l'idée d'une transaction qui les contraindrait à ouvrir leurs murailles au roi, comme s'il eût été un envahisseur étranger. Cet esprit sectaire s'était accoutumé à ne pas croire à l'autorité du monarque. Mais Lesdiguières ne fléchissait point, et Rohan était tout prêt à obéir. Les habitants tournèrent contre celui-ci leur fureur; ils l'appelaient *scamberlat* (traître), et quelques-uns complotèrent de l'assassiner. Puis la crainte de maux extrêmes fit céder ces âmes rebelles, et Rohan leur imposa, par sa courageuse fierté, et par la menace qu'il fit de retirer sa garnison. Alors on négocia de la paix, comme entre deux puissances égales. Le huguenotisme relevait la tête. Il imposa des conditions qui rappelaient les vieilles luttes. On les tempéra par quelques obligations que l'esprit séditieux savait éluder. La paix enfin fut proclamée par une déclaration

du roi, qui confirmait l'édit de Nantes, rétablissait les deux religions dans les lieux où elles étaient libres avant la guerre, rendait la liberté aux prisonniers de part et d'autre, sans rançon, couvrait par une amnistie tous les actes d'hostilité, et rétablissait chacun en ses charges; et toutefois faisait défense aux protestants de faire des assemblées, et leur enjoignait de démolir les fortifications récemment élevées en quelques villes. Les Marseillais, en obtenant ces conditions, semblaient avoir combattu pour le parti tout entier; mais eux-mêmes n'entraient dans le traité que pour des transactions douteuses. En ces temps où le pouvoir tendait à se refaire, la tromperie semblait un moyen de force. Le duc de Rohan avait fait aux habitants des promesses qui déguisaient la soumission. Puis il leur fallut recevoir le roi comme un maître, et le peuple, chose singulière! n'hésita pas à lui faire des triomphes. Il criait sur ses pas : Vive le roi et miséricorde. Les députés protestants des Cévennes allèrent tomber à ses genoux. Les consuls de la ville firent de même. Mais on avait parlé de deux otages pour la démolition des murailles imposée aux habitants. Le roi frappa la ville de terreur en en demandant un plus grand nombre et des plus mutins. La ville demanda comme une grâce de recevoir une garnison. A ce prix il n'y eut point d'otages, et l'on se mit à raser les forts.

Ailleurs la guerre restait allumée. La ville de la Rochelle, ce boulevard huguenot, était bloquée du côté de la terre par le comte de Soissons, du côté de la mer par le duc de Guise; et des deux côtés les combats étaient acharnés. L'ingénieur Pompée Targon dirigeait les travaux qui pressaient la ville. Il cons-

truisit le fort Louis sous les yeux des assiégés; son projet était de barrer le canal par où entraient les vaisseaux dans le port (1); mais ce plan plus hardi ne put être commencé.

Enfin la paix de Marseille fut publiée; la Rochelle y était comprise. Les généraux suspendirent, quoique à regret, des combats inutiles. La flotte du duc de Guise et celle de la ville se canonnaient depuis quelques jours. La négociation s'ouvrit. Le duc de Guise exigea que le pavillon de la révolte disparût des vaisseaux rochellois et qu'il lui fût apporté. Mais il fut habile à ménager l'orgueil des braves. Lorsqu'on vint lui remettre le drapeau, il ne fit que le toucher. « Je vous le rends, dit-il, je ne l'ai point gagné au combat. » Puis il ajouta, parlant à Guiton, commandant des vaisseaux rochellois : « Je ferai rapport au roi de votre courage. Je puis dire que j'ai vu aujourd'hui une puissante armée. »

Cependant le roi visitait les villes méridionales. Les deux reines se rendirent à Lyon pour s'y trouver avec lui; chacune d'elles avait sa cour, et chacune ses intrigues. Toutefois l'autorité se concentrait autour du monarque. On avait essayé de jeter quelque soupçon sur la jeune reine; le grave président Jeannin dissipa ces ombrages. Quant à Marie de Médicis, elle arrivait avec son conseiller Richelieu, génie trop dominateur pour un rôle subalterne auprès d'une reine qui avait tenu le sceptre et ne pouvait désormais que s'en souvenir. Elle avait pourtant réussi à le faire monter à la dignité de cardinal, et la nouvelle en arrivait de Rome

(1) Le P. Griffet.

en ce moment. Richelieu eut une occasion naturelle de courir vers le roi, qui était à Avignon, pour lui rendre grâce.

Des conférences s'étaient ouvertes en cette ville avec le duc de Savoie, sur la question de la Valteline, restée indécise malgré le traité de Madrid. L'Espagne continuait de presser les Grisons par ses empiétements à main armée, et la France, comme la Savoie, avait intérêt à mettre un terme à cette domination, qui déjà ne foulait que trop l'Italie. Venise secondait cette *réaction*; et lorsque la maison d'Autriche vit cet accord d'un roi devenu maître des révoltes, et des peuples aspirant à être libres, elle commença de soupçonner qu'elle allait désormais rencontrer des obstacles sérieux à son ambition. Les conférences d'Avignon furent mystérieuses; mais une ligue y fut résolue. Alors le roi se rendit à Lyon. Là Richelieu reçut sa barrette. Il fit un discours qu'on admira, mais qui n'eut rien que de fort commun, dit le P. Griffet. La politique s'ouvrait devant lui; c'était la reine mère qui lui frayait cette route. Elle ne faisait que fortifier le bras qui devait la frapper un jour.

1623. Enfin le roi revint à Paris. Alors se déclara la ligue d'Avignon. Venise, la Savoie, la France devaient s'armer de concert pour recouvrer la Valteline et affranchir les Grisons écrasés par l'Espagne sous prétexte de religion. Ce fut un soudain éclat; la cour d'Espagne courut au-devant des périls en demandant l'arbitrage du pape Grégoire XV, et offrant de lui remettre les forts qu'elle avait construits. Les tempêtes furent écartées. Venise s'irrita; elle eût voulu la guerre; mais la France parut satisfaite d'avoir contraint la maison d'Autriche

à une déférence qui ressemblait à une défaite. Ainsi reparaissait naturellement la politique de Henri IV ; la France, en attaquant en son sein les rébellions huguenotes, s'accoutumait à protéger par les armes ses alliés protestants ; et des deux côtés prévalaient de même les raisons d'Etat, qui tendaient à l'affermissement de la royauté catholique et à la grandeur de la nation.

La paix régnait; l'intrigue se remua. D'abord ce furent les huguenots qui occupèrent la cour par leurs manéges; et il est vrai qu'on fournissait un prétexte à leurs colères par une politique indécise, qui ressemblait quelquefois à de la tromperie. Montpellier d'un côté, la Rochelle de l'autre, nourrissaient la sédition. L'occasion principale des murmures fut la démolition des forts. Montpellier se plaignait qu'on rasât les forts élevés par les huguenots; la Rochelle se plaignait qu'on ne rasât pas le fort Louis, élevé par les catholiques. Ce fut une ardente fermentation où parut encore le duc de Rohan. Il voulut se montrer à Montpellier pour l'élection des consuls. Valencé, qui commandait la garnison, le fit arrêter. Cette nouvelle troubla la cour. Soubise, frère du duc, menaça de faire un appel aux armes. La duchesse sa femme devait en ce moment danser un ballet avec la reine; elle refusa d'y paraître. Cet indice sembla tout aussi grave que le premier. Le conseil délibéra. Rohan fut mis en liberté. On fit quelques concessions aux protestants; mais les défiances restaient profondes.

Des rivalités d'une autre sorte déchiraient la cour. La reine mère brûlait de pénétrer plus avant dans les affaires, en y jetant Richelieu, son dangereux conseil-

ler (1). Les ministres, alarmés de cette ambition, lui opposaient mille manéges. La lutte était vive, pleine de fourberie. Des deux côtés on cherchait à capter le roi. Le roi, naturellement soupçonneux, s'effrayait de ces conflits de mensonge. Bientôt on lui parla de trames de conspiration. On lui rendit suspecte sa femme elle-même. On crut toucher à des ruptures éclatantes. C'était le ministre la Vieuville qui se plaisait surtout à ces imaginations effroyables, par haine du chancelier et de son fils Puisieux, secrétaire d'Etat. Richelieu voyait ce désordre avec calme, et il eut l'art de le faire servir à ses desseins. Il dictait à Marie de Médicis des conseils de réserve pour le roi, et il lui enseignait le secret de la faveur; par là, il s'ouvrait à lui-même la route de la puissance.

Un incident de ces intrigues fut une rivalité de deux femmes, de la duchesse de Chevreuse, veuve du connétable de Luynes, et de la duchesse de Montmorency, troisième femme de l'ancien connétable, la première surintendante de la maison de la reine, la seconde sa dame d'honneur. L'une et l'autre prétendaient à la préséance. La cour se divisa en deux factions; d'une part la maison de Condé, de l'autre la maison de Guise et de Conti. La jeune reine prenait parti pour la duchesse de Chevreuse (2). Cette protection même fit ombrage au roi. Mais, pour ne pas heurter l'une ou l'autre de ces factions, on eut recours à un expédient étrange de justice; on les frappa toutes deux également. Les deux

(1) *Mém.* de Richelieu.

(2) La princesse de Condé était sœur du duc de Montmorency; la princesse de Conti était sœur du duc de Guise.

rivales furent privées de leurs charges; le murmure fut universel. On attribua ce jugement à Marie de Médicis. Le roi s'irrita de cette rumeur; il voulait avoir seul tous les honneurs de cette justice. Ce ne fut pas moins une préparation à une révolution dans le conseil, qui allait satisfaire avec éclat l'ambition de la reine mère.

1624. La duchesse de Chevreuse, aimée d'Anne d'Autriche, et suspecte pour cela même, fut obligée de s'éloigner. Elle était l'amie de madame de Puisieux; ce fut pour celle-ci comme un présage. Déjà des brigues ardentes se tramaient contre les Sillery, père et fils, l'un chancelier, l'autre secrétaire d'Etat, tous les deux embrassant ainsi l'Etat entier. Dès que le roi eut été atteint de pensées jalouses, il fut aisé de le pousser à des mesures extrêmes. La reine Marie désespérait de voir le conseil s'ouvrir à Richelieu, tant que ces deux ministres y seraient maîtres. Elle les attaqua à outrance, mais avec habileté. La Vieuville la secondait par envie; il ne savait pas encore quel serait le terme de ses desseins. Le vieux Sillery crut s'abriter contre la disgrâce en remettant les sceaux au roi, sous prétexte de ses fatigues. Il ne fit que hâter la défaveur. On trouva des crimes au père et au fils. Le père s'était enrichi des dépouilles de l'Etat! le fils avait trahi l'intérêt de la France dans la question d'Italie, de la Valteline surtout! L'un et l'autre furent exilés. La Vieuville resta triomphant dans le conseil; mais il allait changer bientôt de rivalité (1).

Nous n'avons point à dire par quelle suite de manéges la reine Marie disposa la Vieuville d'abord, le roi

(1) Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*. — Le P. Griffet. — *Mém.* de Richelieu.

ensuite, à laisser enfin Richelieu entrer au conseil. Richelieu inspirait cette habileté savante sans se produire; et lorsque le roi eut cédé aux instances de sa mère, peu s'en fallut que Richelieu ne se fît supplier à son tour. Du moins il n'entrait au conseil qu'avec la condition de n'y paraître que rarement, à cause de sa santé qui était frêle, et de n'être point mêlé à des travaux assidus. On eût dit un effort qu'il faisait pour obéir (1).

Il vint toutefois au conseil; et, en y paraissant pour la première fois, il demanda la préséance comme cardinal. Le cardinal de la Rochefoucauld présidait. Richelieu prétendit être en face. Le connétable s'irrita, se plaignit, voulut quitter la cour. Toutes les affaires s'interrompirent. Enfin il y eut une décision du roi. Le connétable fut contraint de céder son rang au modeste cardinal.

Du reste Richelieu ne se précipita point dans la faveur; et il laissa la Vieuville se complaire quelque temps encore dans ses vengeances. Le commandeur de Sillery était ambassadeur à Rome; on lui trouva des crimes, comme à son frère et à son neveu. Il fut rappelé.

En même temps commençaient à se former autour de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, de sourdes intrigues. Le colonel d'Ornano, son gouverneur, le voulait pousser aux conseils, et il semblait le façonner aux cabales. La Vieuville fit emprisonner d'Ornano. La triste destinée de Gaston venait ainsi de se révéler.

Richelieu n'éleva la voix au conseil que pour une

(1) Voyez les détails de cette politique, *Mém.* de Richelieu.

affaire d'Etat plus grave et plus difficile. Jacques I[er], roi d'Angleterre, venait de faire demander Henriette de France, sœur de Louis XIII, pour son fils le prince de Galles. Au point de vue politique, ce mariage grandissait ou affermissait la France contre la maison d'Autriche. Mais il ramenait la question catholique avec ses obstacles et ses périls. Le cardinal de Richelieu prit dans cette négociation un ascendant soudain par la dextérité de sa parole et la précision de ses conditions. Le marquis d'Effiat avait de l'éclat à la cour. La Vieuville le poussait aux honneurs; il le fit choisir pour aller à Londres seconder par sa bonne grâce les articles proposés par Richelieu, et dont les plus importants touchaient à la liberté des catholiques d'Angleterre. Les instructions que Richelieu lui avait remises révélaient toute la pénétration de ce génie. La politique prenait désormais un essor inconnu; et si elle ne devait pas toujours maîtriser les événements par la force, au moins devait-elle les tempérer par la prévoyance (1).

Pendant la négociation du mariage, un traité se fit avec la Hollande. Les Etats avaient repris la guerre contre l'Espagne; la France n'eut qu'à se souvenir de sa vieille politique pour les soutenir dans leurs querelles. Et en même temps le comte de Mansfeld, le célèbre aventurier, venait offrir à la France de lui faire recouvrer le Palatinat.

Mais l'intrigue ministérielle se mêlait à ce grand mouvement de politique. La Vieuville troubla les vues de Richelieu par des manéges diplomatiques. Il vou-

(1) Voyez les instructions analysées dans les *Mém.* de Richelieu.

lait enlever à d'autres l'honneur de la réussite; il ne fit que hâter sa propre ruine. L'envie déjà était acharnée après lui. Les libelles couraient sur son administration. Les financiers qu'il protégeait étaient un objet de haine; on publia leurs pillages. Et pour lui, on lui reprochait sa dureté railleuse et ses ironies insultantes, sorte de méchanceté la moins pardonnée aux puissants. Son crime pour Richelieu était sa prééminence subsistante dans les affaires. Il l'avait d'abord ménagé, parce qu'il lui devait l'entrée au conseil. Son intervention maladroite dans le mariage d'Angleterre fut un prétexte de l'abandonner à la haine des jaloux. La reine Marie seconda ce mouvement de colère, et le roi enfin, cédant aux inimitiés d'autrui, pensa témoigner sa propre irritation en chassant la Vieuville du conseil au moment où il venait délibérer. Tous les siens furent atteints du même coup. Il y eut des fuites et des exils. Alors Richelieu parut le maître. Tout allait changer dans la politique.

Les finances furent remises aux mains de trois directeurs, *Marillac*, *Bochard* de Champigni, Molé, procureur général au parlement. Les dilapidations furent poursuivies par une chambre de justice. La réaction fut soudaine. D'Ornano sortit de sa prison. Schomberg reparut au conseil.

Mais Richelieu se hâtait de reprendre le cours des affaires. Le marquis d'Effiat, protégé de la Vieuville, se crut à Londres enveloppé dans sa disgrâce. Il demanda son rappel. Richelieu n'avait pas de motif de le redouter; il le laissa à sa négociation laborieuse du mariage. En même temps il envoya à Rome le P. de Berulle, général de l'Oratoire, faire agréer les

conditions de cette alliance qui touchaient à la question catholique. Urbain VIII, récemment élevé à la papauté, y entrevit des avantages pour la foi. Mais il voulait garder le principe ecclésiastique, et il fit attendre la dispense. La question politique n'en fut pas moins hâtée. Les articles du mariage furent signés à Paris le 10 novembre. Henriette de France devait recevoir huit cent mille écus de dot. La liberté de son culte lui était assurée, ainsi que le droit d'élever ses enfants dans la religion catholique jusqu'à douze ans. On laissa même espérer des lois plus douces aux catholiques d'Angleterre. Ce mariage s'annonçait comme fortuné. Mais l'avenir recélait des tempêtes, et le nom de Henriette de France porte d'avance la pensée vers des calamités dignes d'être déplorées par l'éloquence de Bossuet.

Une autre affaire occupa le conseil, cette affaire de la Valteline qui touchait aussi à l'intérêt catholique. Les peuples de ce petit pays revendiqué par les Grisons contre l'Espagne, étaient catholiques, et le pape, avons-nous vu, avait reçu leurs forts comme un dépôt en attendant qu'il pût prononcer une décision. Richelieu, dès ce moment, fit comprendre que dans sa pensée la question politique prévalait sur toutes les autres. Depuis longtemps la négociation se traînait en vains efforts, et le pape hésitait dans l'arbitrage. Richelieu trancha les doutes par une résolution de guerre ; le marquis de Cœuvres fut chargé d'aller enlever de force aux Espagnols les passages qui leur ouvraient la Suisse. Les catholiques furent rassurés par des traités. Venise et la Savoie secondèrent cette politique. « Il n'y avait plus de têtes légères dans le conseil, » avait dit Riche-

lieu au nonce du pape (1). L'Espagne comprit qu'il ne suffirait plus désormais de présenter un prétexte catholique pour autoriser ses dominations. Tout un nouveau système allait se produire. Une grande ligue se formait comme d'elle-même entre l'Angleterre, la France, la Savoie, Venise, contre la maison d'Autriche. Mansfeld avait obtenu des secours pour se jeter en partisan formidable dans cette lutte. Mais le temps n'était pas venu. La pensée ne fit que se révéler.

1625. Pendant que le marquis de Cœuvres s'emparait en quelques mois de la Valteline, le parti huguenot, toujours plein de pensées de sédition, crut le moment propice pour relever le drapeau des révoltes. Les Rohan étaient à la tête des mécontents. La démolition du fort Louis leur était un prétexte. Soubise donna le signal en paraissant devant Blavet avec une petite flotte. Il s'empara de la ville. Aussitôt le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, appela les fidèles aux armes, et courut chasser Soubise avant qu'il eût pu enlever le fort de Blavet. Soubise se sauva sur ses vaisseaux, gagna l'île de Rhé, et s'empara de celle d'Oléron.

A ces nouvelles, Richelieu s'était hâté d'assembler partout des armées. En un moment soixante mille hommes furent sur pied. Les huguenots tremblèrent. Quelques-uns désavouèrent les témérités de Soubise. Mais la pensée subsistante du parti s'était trahie. Richelieu n'en devint que plus prévoyant dans ses desseins au dedans et au dehors.

Déjà l'Espagne s'efforçait d'opposer à la ligue française une autre ligue où se venaient grouper les divers

(1) Le P. Griffet.

Etats de sa dépendance, avec quelques Etats d'Italie, les ducs de Parme et de Modène, le grand-duc de Toscane, les républiques de Gênes et de Lucques. Une armée de cent mille hommes devait sortir de cette ligue, avec une flotte de quatre-vingt-dix galères, qui irait s'assembler au port de Gênes. L'orgueil castillan se plut à étaler cette puissance. Richelieu ne s'en laissa pas effrayer.

Sa politique était d'éviter en ce moment une guerre ouverte entre les deux Etats, mais de tendre à l'affaiblissement de l'Espagne par des luttes partielles.

Le duc de Savoie revendiquait en vain depuis longtemps le marquisat de Zuccarello contre la république de Gênes. Ce fut pour Richelieu l'occasion d'un traité secret. La France offrit la puissance de ses armes au duc de Savoie, et suivant le succès de la guerre, les conquêtes sur Gênes devaient être partagées entre les deux parties contractantes; on convenait même que le territoire entier de la république serait à la France, et qu'en ce cas la Savoie aurait le duché de Milan. L'Angleterre et la Hollande furent mises dans la confidence de ce traité; mais l'Angleterre ne fit que des promesses. La Hollande fournit une flotte. Le vieux connétable Lesdiguières, toujours ami des batailles, engagea ses biens pour assurer aux Etats hollandais le remboursement de leurs frais. Et aussitôt après il courut porter la guerre en ces pays qui lui étaient déjà si connus. Le maréchal de Créqui devait le seconder. Les armes de France et de Savoie, réunies à Asti, s'élevaient à près de trente mille hommes. L'artillerie était formidable. On s'avança brusquement vers le Montferrat. Les peuples s'étonnèrent. Le duc de

Mantoue, dont on enlevait les places, envoya des plaintes à la cour, et demanda l'explication de cette invasion. « Le roi, répondit Richelieu, fera connaître ses desseins quand il sera temps. » C'était une manière inconnue de faire la guerre. Tout céda aux armes combinées de Savoie et de France. Novi fut abandonné par la garnison. Les forts de la montagne Ronciglione furent enlevés par le duc de Savoie. Campo s'ouvrit de lui-même. En même temps Lesdiguières assiégeait Gavi. C'était une place forte devant laquelle Barberousse *avait reculé au temps* de François Ier. *Barbegrise* la prendra ! dit Lesdiguières. Il avait quatre-vingts ans; mais le feu des batailles l'animait encore. Gavi se rendit après des combats acharnés.

Au bruit de ces victoires, Madrid s'irrita. Des vengeances furent annoncées. On fit saisir tous les biens des Français qui trafiquaient en Espagne; il y en avait plus de deux cent mille (1). En France, on usa de représailles. Tous les biens des Espagnols et des Génois furent confisqués.

C'est alors que s'acheva le mariage de Henriette de France. Mais le roi Jacques était mort. Son fils était devenu Charles Ier, et Henriette était reine d'Angleterre. Elle s'en alla au travers des mers à son orageuse destinée (2). Aux solennités de ce mariage avait paru en France le duc de Buckingham, favori du roi d'Angleterre. Il y avait déployé un rare éclat de magnifi-

(1) Le P. Griffet.

(2) Voyez l'instruction admirable que Richelieu fit dresser pour elle par le P. de Berulle, qui était son confesseur. En note, aux *Mém.* de Richelieu, édit. Petitot.

cence, et il avait voulu se faire aimer d'Anne d'Autriche. C'était un homme capricieux et vain. Autour de lui s'agitait l'intrigue; mais le génie manquait à son activité frivole. On pouvait d'avance pressentir ce qu'il sèmerait de malheurs sur les pas de la jeune reine. Il ne doutait d'aucun de ses desseins, et à force de confiance il pouvait faire réussir les plus insensés. Il crut avoir plu à la reine de France; quelques officiers de la cour s'étaient mêlés dans son intrigue; ils furent chassés.

En même temps arrivait le légat du pape, venant réclamer la Valteline et une suspension de la guerre avec les Génois. Il crut épouvanter Louis XIII en lui montrant l'Espagne prête à se lever avec toutes ses forces et à se jeter dans cette lutte isolée. « Si le roi d'Espagne prend le premier les armes, répondit Louis XIII, je les quitterai le dernier. » Quelque chose de fier se remuait dans cette âme naturellement indécise; elle se sentait affermie par le contact du génie de Richelieu.

On négocia toutefois avec le légat. L'armée du marquis de Cœuvres s'était quelque peu affaiblie par les maladies. Les Espagnols au contraire avaient grossi leurs forces. La guerre s'amortit dans la Valteline; et dans le reste de l'Italie elle eut quelques alternatives de malheur et de succès. Le huguenotisme s'armait de nouveau; Richelieu fut contraint de tourner son attention vers ce péril.

C'étaient le duc de Rohan et Soubise son frère qui toujours ravivaient la guerre. Leur prétexte était ce fort Louis de la Rochelle, qui devait être démoli d'après le traité de Montpellier; c'est-à-dire la rébellion

continuait de se dresser contre l'Etat, et des sujets s'érigeaient en puissance égale au souverain. Par ce principe, il n'y avait pas de constitution politique possible en France; et c'est ce que n'a pas dit l'histoire moderne. Dès que les révoltes se sont faites par esprit de secte, elles ont eu leur excuse. La féodalité même a paru digne d'intérêt, et l'anarchie n'a plus été que du patriotisme.

Rohan sema la guerre dans tout le Languedoc. On le voyait entrer dans les temples, pour y chercher dans la prière la pensée du ciel; et puis il en sortait comme un inspiré, excitant les peuples à mourir pour la religion. Cet appareil de piété lui fit des soldats. Sa femme le seconda par son courage, et souvent elle présida aux batailles. Les Cévennes descendirent en armes. On envoya le maréchal de Themines s'opposer à ce fanatisme. En même temps le duc d'Epernon courait vers Montauban, où les protestants avaient aussi pris les armes. Les combats étaient partiels, acharnés, mais non décisifs. Tout le Midi fut plein de ravages.

Soubise était le chef des forces navales des huguenots. Il prenait le titre d'amiral des Eglises protestantes. C'était le port de la Rochelle qui lui avait formé sa petite flotte.

Le roi n'avait pas de vaisseaux. La flotte hollandaise engagée dans la guerre de Savoie contre Gênes lui vint en aide. Les protestants qui la montaient parurent d'abord hésiter à combattre contre des frères. Les ministres rochellois leur firent des messages, et il y eut d'abord une suspension d'armes. Pendant ce temps, des députés des Eglises protestantes allaient porter au roi un cahier de plaintes avec des paroles soumises.

Mais l'amour de la guerre reprit le dessus, et les Rochellois rompirent la trêve en envoyant des brûlots à la flotte hollandaise.

L'amiral de cette flotte est nommé diversement dans les histoires. Le Vassor, et après lui le P. Griffet, le nomment Houtstein. Il avait deux vice-amiraux, l'un Français, nommé Manty; l'autre Hollandais, nommé Drop; tous trois également intrépides. Un combat s'engagea par les attaques imprévues de la flotte de Soubise. L'amiral hollandais fut atteint par un brûlot, et fut consumé. Cent hommes périrent dans ce désastre. Mais la bataille n'eut pas d'autre suite. Seulement elle anima les Hollandais et alluma le feu des vengeances.

Le roi avait obtenu sept vaisseaux du roi d'Angleterre, et, les forces navales ainsi accrues, le duc de Montmorency fut chargé de les aller commander. Les plus brillants seigneurs l'accompagnaient. Il leur donna l'exemple du courage confiant et populaire parmi les matelots hollandais dont il prit volontiers les habitudes. Houtstein consentit à le servir de son expérience. Protestants et catholiques de pays divers, tous parurent armés pour une cause commune. Et sous cette impulsion une bataille nouvelle fut bientôt engagée sous l'île de Rhé. Elle fut atroce. Les rebelles furent vaincus. Ils perdirent onze vaisseaux. Mais leur vaisseau amiral, en se faisant sauter par l'explosion de deux cent trente-trois barils de poudre fit périr quatre vaisseaux du roi qui l'avaient abordé. Ce fut un spectacle effroyable. Kergueser de Jussé, vaillant Breton, avait été le plus prompt à l'abordage. Il fut jeté au loin dans la mer tout vivant, et il sortit du milieu des flots regagnant à la nage les vaisseaux vainqueurs.

Soubise vit toutes les suites de cette éclatante défaite. Il se hâta de jeter dans l'île de Rhé tout ce qu'il put de soldats de sa flotte détruite. Déjà le comte de la Rochefoucauld y était descendu avec Saint-Luc et Toiras, vaillants officiers généraux, dressés aux combats de terre plus qu'aux combats de mer. Soubise voulut les attaquer; il fut vaincu encore. La plupart de ses soldats périrent en se sauvant dans les marais; après quoi, l'île entière capitula. Soubise s'était sauvé dans l'île d'Oleron; Montmorency courut le chasser de cet asile. Soubise se réfugia en Angleterre (1).

La guerre d'Italie était moins heureuse. Les Génois avaient fait un appel aux riches trafiquants de leur république, répandus en Europe. Sept millions d'or furent recueillis. L'Espagne en même temps envoya des armées et des galères. Le duc de Féria, gouverneur de Milan, parut avec vingt-cinq mille hommes et quatorze pièces de canon. Alors les progrès des armes de France et de Savoie furent arrêtés. Il ne restait que Savonne et Gênes à faire tomber; mais la mésintelligence avait éclaté entre le duc de Savoie et le connétable. Ce fut une source de malheurs. Puis le connétable avait quitté l'armée à cause d'une maladie. Le maréchal de Créqui commandait à sa place. Grand homme de guerre, tout son génie dut se borner à sauver l'honneur des retraites. Les forces de l'Espagne étaient supérieures. Toutes les villes du Montferrat furent reprises. Cette rapidité fit soupçonner la trahison. L'or des Génois n'était pas

(1) Ces éclatantes guerres sont racontées avec intérêt dans un écrit intitulé : *Siége de la Rochelle,* qui comprend les événements de 1624 à 1628. — *Archives curieuses.*

moins puissant que l'épée des Espagnols. On accusa surtout le gouverneur de Gavi, un gentilhomme de Provence, qui avait ouvert la place sans résister. Il s'en était allé ensuite mourir à Toulon. Le parlement d'Aix lui fit son procès, tout mort qu'il fût. Ses ossements furent déterrés et brûlés en place publique. Deux de ses complices absents furent condamnés à être rompus ou pendus; mais la fortune des armes n'en était pas moins précipitée. Les Génois, enflés de leur succès, firent contre la France une manifestation insultante. Marini, un de leurs citoyens, était ambassadeur de Louis XIII à la cour de Savoie. La république le condamna comme rebelle au premier chef; sa tête fut mise à prix, ses biens confisqués, ses maisons rasées. C'était un sanglant outrage. Par représailles, l'ordre fut donné d'arrêter tous les Génois sur le territoire de France, et vingt mille écus furent promis à qui tuerait un des juges qui avaient condamné Marini.

Cet appareil de colère publique n'avait pas empêché le murmure de se faire entendre au sujet de la guerre d'Italie, contre laquelle protestait le légat du pape. Richelieu supportait mal les oppositions; il voulut les atteindre à leur naissance.

Génie dominateur, déjà tout pliait devant lui. Toutefois il façonnait avec dextérité sa puissance. Pour instrument ou pour conseiller, il avait à ses côtés le P. Joseph, personnage étrange dans l'histoire, avons-nous déjà dit, qui fut mis dans tous les secrets de la grandeur humaine sans perdre son caractère de capucin voué à toutes les habitudes de l'humilité. Le P. de Berulle servait aussi la politique du grand ministre, mais par un autre caractère, par une dignité qui lui

permit de toucher à tous les honneurs. L'un et l'autre confident commencèrent par épuiser auprès du légat toutes leurs paroles d'habileté pour le rassurer sur la Valteline. Mais la question délicate de religion survivait toujours. La reine Marie s'en alarmait, ou bien aussi ses prédilections italiennes la préoccupaient à son insu. Richelieu, embarrassé par son titre de cardinal, n'avait pas moins sa pensée fixe. Il résolut de la mettre à couvert sous une délibération bruyante et solennelle de notables.

Une assemblée fut convoquée à Fontainebleau. Le chancelier d'Aligre la présida. Les opinions d'abord parurent libres. Schomberg, récemment fait maréchal, ouvrit la délibération en demandant la poursuite de la guerre; mais la reine Marie prit la parole pour la combattre. Tout à coup l'assemblée s'étonna; il se fit un grand silence; nul ne semblait devoir s'opposer à l'éloquence de la mère du monarque. Le cardinal de Sourdis hasarda une opinion intermédiaire, en justifiant la suspension d'armes et secondant les vues du pape. Alors Richelieu, qui d'abord avait paru indifférent, s'effraya des hésitations de l'assemblée. Il prit soudain la parole. Il entra hardiment dans la question catholique, et, tout en se portant défenseur de la liberté de la foi, il étala l'ambition espagnole qui faisait de la religion un instrument de domination. Sa politique était nette, ses raisons précises, ses maximes d'Etat indépendantes de la religion des maîtres et des sujets. La Valteline catholique appartenait aux Grisons protestants; il convenait à la France de défendre par sa puissance le droit de ses alliés, et Rome même approuverait une conduite conforme aux lois suprêmes de l'é-

quité. A ce discours éloquent et national, les opinions s'enhardirent. Bassompierre, qui avait fait le traité de Madrid sur la Valteline, appuya les raisons du grand ministre. Le premier président de Paris, Nicolas de Verdun, déclara pour toute opinion se fier à la sagesse du roi et de ses ministres. Le silence de tous les autres fut comme une approbation de Richelieu. Et le roi leva la séance en disant qu'il était résolu à se conformer à ce qui venait d'être décidé. Alors la guerre fut ravivée. Un renfort de six ou sept mille hommes fut conduit au connétable par le marquis de Vignolles. Les Suisses redoublèrent d'efforts pour seconder le marquis de Cœuvres dans la Valteline, et les Espagnols furent à leur tour arrêtés dans leurs succès (1).

Cependant Richelieu, pour garder la liberté de son action au dehors, avait besoin que les protestants du royaume fussent paisibles. Il se laissa supplier par leurs députés de l'assemblée de Milhau; et le roi, les ayant reçus, leur proposa le pardon comme par un effort de clémence. Ce fut dans les églises protestantes un objet de délibération, et pendant ce temps Richelieu suivit de l'œil le mouvement de l'Europe.

L'Angleterre inspirait de vives alarmes. Le traité de mariage de Henriette de France était mal exécuté en ce qui concernait les catholiques. La persécution était ardente comme aux jours mauvais d'Elisabeth. La reine elle-même était en butte à l'esprit sectaire. Tout la rendait suspecte; sa présence avait ranimé les catholiques; on craignit des plans de réaction; le roi s'en

(1) Voyez la *Relation sur le fait de la Valteline. Archives curieuses.*

effraya; son favori, le duc de Buckingham, exalta la plainte; la cour se remplit de manéges, et le foyer domestique même se troubla. Richelieu osa se mêler à ces discordes; et un ambassadeur de Louis XIII, le marquis de Blainville, alla porter la plainte à Charles Ier. Toutefois nulle satisfaction ne fut donnée; déjà se levaient les nuages de la tempête (1).

1626. Richelieu tourna ses pensées vers la Valteline. Bassompierre, colonel général des Suisses, était agréable à cette nation. Il y fut envoyé comme ambassadeur. Il s'agissait d'engager l'ensemble des cantons dans la ligue française contre l'Espagne. Le nonce du pape lutta contre ses efforts, mais vainement. Une difficulté plus imprévue fut une sorte de rivalité produite par le même titre d'ambassadeur donné au marquis de Cœuvres auprès des Grisons. Il y eut un moment de jalousie irritée où Bassompierre pensa renoncer à sa mission. Mais je ne sais quoi de puissant se faisait sentir dans le commandement; il resta. Et puis la diète le désarma en ne reconnaissant que son autorité. La Suisse s'engagea dans la ligue de France et de Savoie, et l'on crut voir se rallumer tous les feux de la guerre. Bassompierre était prêt à entrer dans le Milanais avec douze mille Suisses. Et le duc de Savoie s'applaudissait d'une politique qui devait, pensait-il, réaliser enfin les vœux de son ambition.

Mais les négociations étaient complexes, et Richelieu, malgré son génie, n'en conduisait pas tous les fils (2). A Madrid, l'ambassadeur de France, inspiré

(1) *Mém.* de Richelieu.

(2) *Journal de Richelieu.* — *Testament* de Richelieu. — Le Vassor.

surtout par la reine mère et par le P. de Berulle, cherchait depuis longtemps à arracher un traité sur la Valteline, pour échapper à des ruptures périlleuses. Le célèbre comte-duc d'Olivarès concéda volontiers des clauses qui restituaient la Valteline aux Grisons, avec la réserve que ce qui concernait la religion serait remis à la décision absolue du pape. Et par là l'Espagne gardait le droit d'intervenir par les armes. Richelieu s'étonna à la réception de ce traité fait à son insu. Mais il ne le repoussa point; il le réforma; et la paix fut secrètement convenue, au moment même où Venise et la Savoie s'ouvraient à toutes les espérances de la guerre, où la Suisse venait d'en accepter les périls avec enthousiasme.

Richelieu, soit qu'il eût ou non prémédité cette double politique, eut des raisons puissantes de l'accepter comme une préparation nécessaire à d'autres desseins. Les huguenots le troublaient par leurs intrigues. Soubise, retiré en Angleterre, avait remué les âmes dans l'intérêt des calvinistes de France. Il avait fait sentir aux puissants de cette cour qu'il leur importait que la Rochelle gardât son indépendance; et le roi même avait fini par prendre la ville rebelle sous sa protection. En ce moment Charles Ier venait de signer un traité de ligue offensive et défensive avec la Hollande contre l'Espagne, et la France avait refusé d'y accéder. Sous ce prétexte, il engagea les Etats généraux à réclamer leur flotte, et la France impuissante sur mer fut contrainte de céder. Richelieu, considérant de si graves conjonctures, se garda d'opposer en ce moment des obstacles à la paix délibérée par les Eglises protestantes. Déjà il nourrissait la pensée de

leur arracher la Rochelle, ce boulevard funeste, actuellement protégé par l'Angleterre. Mais tout lui manquait pour cela; il fallait gagner du temps, et c'est tout ce qu'il voulut en accordant aux huguenots un traité facile. On assurait à la Rochelle son indépendance; et le roi s'engageait à ne point faire du fort Louis une menace contre sa liberté. Ce traité parut être l'abandon de la dignité du monarque, et fit frémir les susceptibilités catholiques. Les libelles coururent contre Richelieu. On l'appela le *cardinal de la Rochelle*, le *patriarche des athées*, le *pontife des calvinistes*. La paix n'en fut pas moins proclamée dans les provinces troublées; le parlement fit brûler quelques satires par la main du bourreau, et Richelieu laissa aller sa pensée vers l'avenir.

Ici commence à apparaître l'œuvre politique du grand ministre. Il voyait, dit-il en son Testament, la monarchie disputée au roi par les huguenots et par les grands, et il répugnait à son génie de supporter ce partage fécond en ruines (1). Mais il fallait une longue et savante préparation avant d'entreprendre de faire prédominer la royauté sur ces ambitions sectaires, et de refaire dans l'Etat une unité puissante et souveraine. La supériorité de son génie se révélait en ce qu'il ne se hâtait point, et qu'il avait le courage de se vouer aux mauvais jugements pour assurer le succès de ses desseins. En ces rencontres, l'habileté la plus difficile c'est la patience (2).

(1) *Test.*, part. Ire, chap. I.

(2) *Mém.* de Richelieu. « La plus grande difficulté que le cardinal eut à surmonter fut dans le conseil du roi, où les principaux, par un trop

C'est dans la cour d'abord qu'il chercha à affermir l'autorité.

En ce temps grandissait l'intrigue autour de Gaston, frère de Louis XIII. Un vague instinct de défense groupait auprès de lui les grands, inquiets de la politique, mystérieuse encore, qui se levait sur leurs têtes. Le roi n'avait pas d'enfants ; c'était aux mécontents une raison de plus de se rattacher au prince devant qui s'ouvraient des perspectives de royauté. Cette seconde cour était pleine de mouvement et de passions. Gaston, génie ambitieux mais indécis, laissait grossir ces brigues sans prévoyance, capable seulement de les délaisser au moindre péril. D'Ornano en était l'instrument le plus actif. Gaston avait obtenu pour lui le bâton de maréchal ; il ne fit que l'enhardir dans les cabales. Bientôt vint l'occasion de les laisser éclater. Ce fut le commencement d'une guerre ouverte, où les grands ne devaient pas être les vainqueurs.

Il était question du mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier, mariage différé par la reine mère, redouté par la reine régnante, par l'une comme une convenance de grandeur, par l'autre comme une menace de rivalité. Pour Gaston, cette affaire n'était qu'un jeu de politique, et sa résolution était douteuse ;

ardent et précipité désir de ruiner les huguenots, ou par foiblesse, ou par une trop bonne et fausse opinion qu'ils avoient de l'Espagne, vouloient, à quelques prix et conditions que ce fut, qu'on s'accommodat avec elle..... Tels avis fondés sur des raisons de piété, pleins de doutes raisonnables et de craintes de toutes parts, font voir manifestement quelle force et fermeté de courage il a fallu avoir pour soutenir la réputation du roi en telle affaire. »

il attendait l'impulsion qui serait donnée à son caprice.

Toute la cour se divisa. La princesse de Condé, qui avait aussi la perspective du trône, parla de sa fille, jeune enfant, que Gaston devrait attendre quelques années encore. D'Ornano s'engagea dans ce manége. Les partis furent ardents. La jeune reine s'étant prononcée pour la maison de Condé, on osa insinuer qu'elle voulait gagner du temps pour elle-même, à cause de la santé du roi, qui permettait de prévoir un *mariage nouveau. Gaston* se déclara enfin, et ce fut contre mademoiselle de Montpensier. Alors le roi s'étonna, et Richelieu commença d'intervenir. Mais la cour n'en fut que plus acharnée. Les grands se liguèrent contre l'audacieux ministre qui s'érigeait en tyran. Une conspiration parut se tramer, dont le but était de chasser le cardinal ou de l'assassiner, puis d'enlever le roi même, et de l'enfermer dans un couvent, et enfin de faire Gaston roi en le mariant à Anne d'Autriche.

Ces révélations exagérées sans doute revinrent à Richelieu de la cour de Londres, et volontiers il les accepta avec ce qu'elles avaient d'extrême. Il fut facile de les faire coïncider avec des intrigues réelles qui troublaient quelques provinces et notamment le Bourbonnais. Richelieu ne demandait pas mieux que de croire à des trames. Et il se trouvait d'ailleurs des esprits légers qui accréditaient les récits par la témérité de leurs clameurs.

Richelieu courut au roi avec des conseils de répression forte et soudaine. D'Ornano était le premier qu'il fallait atteindre à cause de son autorité sur l'esprit de

Gaston. Il fut arrêté et conduit à Vincennes. Sa femme fut chassée de Paris. D'autres affidés furent mis à la Bastille. Le duc de Luxembourg, frère du connétable de Luynes, était gouverneur de cette citadelle; il fallait à Richelieu un homme plus sûr. Il le remplaça par du Tremblay, frère du P. Joseph. Tous ces coups furent rapides. Mais quelques courtisans hésitaient dans l'approbation comme dans le blâme. Gaston ayant demandé au chancelier d'Aligre s'il était de ceux qui donnaient au roi de tels conseils, le vieux magistrat s'en défendit; peu après il n'était plus chancelier. Richelieu étalait au contraire sa conduite. Il n'hésita point à le déclarer au prince. « Le roi lui avait fait l'honneur de le consulter sur la prison de d'Ornano, et il la lui avait conseillée, non-seulement comme utile, mais comme nécessaire à la sûreté de sa personne, au repos de l'Etat et au bien même de son altesse (1). »

La cabale n'en fut pas moins irritée. Des projets d'assassinat furent formés. Gaston les excitait; la jeune reine même en recevait la confidence. Le comte de Chalais, jeune homme ardent et léger, laissa échapper cet affreux secret. Richelieu était allé se reposer à Fleury. C'est là qu'on le devait assassiner. Le commandeur de Valençay courut l'avertir de ces dangers. Richelieu se rendit paisiblement à Fontainebleau, où était la cour, présenta la chemise à Gaston à son lever, n'eut pas l'air d'avoir couru des périls, et parut laisser à ses ennemis leur sécurité. Puis il s'en alla à sa maison de Limours, et de là il écrivit au roi une lettre où il exposait la gravité des circonstances, le

(1) *Mém.* de Richelieu.

malheur qu'il avait de ne le pouvoir servir sans s'exposer à des haines implacables, et enfin sa résolution prise de sortir des affaires, pour les laisser à des mains plus dignes ou plus heureuses (1). Cette lettre, d'abord envoyée à la reine mère, devait produire un effet contraire à celui qu'indiquait Richelieu. Louis XIII se crut intéressé à garder son ministre malgré lui; et puisque sa vie était en péril, c'était au monarque à la protéger. Louis XIII et sa mère répondirent avec sollicitude. Il fut décidé que Richelieu aurait des gardes. Ce fut une grande nouveauté. Richelieu se laissa imposer un tel honneur, et il consentit à porter encore le fardeau des affaires.

Son premier soin fut de détacher Gaston des cabales, ne fût-ce qu'en apparence. Gaston fit des soumissions. Il alla recevoir du cardinal une fête splendide à sa maison de Limours. Il écrivit la promesse de mourir plutôt que d'écouter encore de mauvais conseils; et le roi, de son côté, promit d'aimer toujours son frère, et de le traiter comme l'appui du trône. Ce n'étaient guère que des jeux, et Richelieu ne s'y méprenait point. Après quoi, il alla droit à ses plus hauts ennemis, mais en laissant au roi toute la liberté des coups dont il voulait les frapper.

Le duc de Vendôme avait été des plus ardents à seconder les cabales. Il s'était retiré en Bretagne, comme pour y attendre le signal d'une explosion de guerre. Le grand prieur, son frère, épiait à la cour les événements. Richelieu fut habile à donner de la sécurité au grand prieur, qui se chargea d'aller chercher Vendôme

(1) Aubery, *Hist. de Richelieu.*

en Bretagne, et de l'amener à la cour. En ce moment le roi se rendait à Blois, avec la pensée de passer outre et de visiter Nantes. Richelieu affecta de nouveau de se tenir éloigné, et même il supplia encore le roi de lui permettre de quitter décidément les affaires, fardeau trop lourd pour sa débilité. C'était un manége qui se devait reproduire plus d'une fois encore. Richelieu assurait et agrandissait son empire par des semblants d'humilité, et le roi pouvait se croire indépendant avec un ministre qu'il fallait enchaîner de force à ses honneurs. « Je dissiperai toutes les calomnies que l'on sauroit dire contre vous, répondit le roi, faisant connoître que c'est moi qui veux que ceux qui sont dans mon conseil ayent habitude avec vous. Assurez-vous que je ne changerai jamais, et que quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second (1). » Là-dessus Richelieu put se reposer sur Louis XIII du soin d'achever les répressions et les vengeances.

Vendôme ne tarda pas à paraître à Blois, avec le grand prieur. Quelque sombre pressentiment troublait sa pensée. Le château de Blois est fatal aux princes, disait-il. Le grand prieur le rassurait. Le roi les accueillit l'un et l'autre avec des caresses. Dans la nuit il les faisait arrêter. On les conduisit prisonniers au château d'Amboise.

Alors parut Richelieu. Le drame ne faisait que de s'ouvrir. Les cabales s'étaient secrètement ravivées, et Gaston s'y laissait ramener par le comte de Chalais, impétueux jeune homme, mieux fait pour l'éclat des

(1) Lettre du 9 juin 1626, mss. du maréchal de Richelieu. — Citée sur l'original par le P. Griffet.

luttes que pour le mystère des complots. Richelieu suivait de l'œil ces intrigues, mais sans témoigner de défiance, pour leur laisser de la liberté. En même temps quelques changements étaient faits dans les charges de l'Etat. Le brillant marquis d'Effiat devint surintendant des finances, à la place de Marillac, qui avait pris les sceaux. Après quoi la cour s'avança vers Nantes, traînant avec elle son cortége de cabales. On parla d'une vague tentative d'enlever les deux prisonniers d'Amboise. Un jeune homme de dix-sept ans fut le seul qui se trouva sous la main de la justice, comme auteur de ce dessein. Il fut pendu, et sa tête, mise au bout d'une pique, fut exposée sur une des tours du château.

Cependant l'intrigue était complexe. Toute la conspiration roulait sur le mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier. L'histoire ne saurait dire tous les intérêts qui se mêlaient en cette trame singulière. On voulait ou on ne voulait pas le mariage par vanité; c'est la pire passion des cours. Les divisions étaient ardentes. Gaston seul était inerte, indifférent, indécis. Toutefois il écoutait encore Chalais, qui se glissait la nuit dans sa chambre. Ce fut pour Richelieu un fatal indice. Chalais fut trahi par un de ses affidés. On l'arrêta; Gaston ne s'aperçut pas que la tête du jeune conspirateur était en péril. Un procès fut instruit; pendant ce temps Gaston se laissait indifféremment disposer au mariage. Mais il songeait à se faire payer cher sa bonne volonté.

Le roi tint les états de Bretagne. Richelieu avait proposé pour gouverneur de la province le maréchal de Themines, le même qui avait tué son frère. Il avait

ainsi paru supérieur aux rancunes de famille; sa générosité fut politique : les états se crurent devenus plus libres en recevant un gouverneur qui ne se crût pas un droit propre de les dominer. Le roi ordonna la démolition de toutes les places inutiles à la défense du pays. Ce fut un gage de plus de liberté. Richelieu révélait son dessein de tout réduire à la puissance du monarque.

Alors on revint au mariage de Gaston. On lui avait donné le temps de méditer ses conditions. Lui-même se fit son apanage; il comprenait l'Orléanais, les pays de Chartres et de Blois, la Touraine, avec une première pension de cent mille livres sur la recette d'Orléans, et une seconde de cinq cent soixante mille sur l'épargne. A ce prix il annonça qu'il recevait pour sa femme mademoiselle de Montpensier, et il abandonna Chalais et ses conspirateurs à leur destinée.

Toute cette suite fut odieuse. Gaston, devenu duc d'Orléans, fut interrogé sur les trames, et il dit à tout hasard ce qu'il en savait. Les accusations enveloppèrent les plus hautes têtes, le comte de Soissons, le duc de Longueville, la jeune reine elle-même. Les confidents les plus intimes de Gaston furent décrétés de prise de corps. Les prisons d'Etat furent encombrées. Une commission du parlement de Rennes fut chargée de juger tous ces criminels. La justice fut solennelle, mais rapide. Tout ce que l'histoire a trouvé de sérieux parmi ces trames de cour, c'est ce vague dessein déjà indiqué de changer de roi, fût-ce par l'assassinat. Mais ce crime resta comme un mystère au fond des enquêtes, et Richelieu l'insinue à peine dans son Testament, en laissant échapper une partie de sa pensée

sur une personne de première considération qui se trouva engagée dans une si affreuse cabale (1).

Enfin le procès de Chalais arriva à son terme fatal. Sa mère s'était précipitée aux pieds du roi avec des prières et des larmes. Elle ne put l'arracher à la destinée qu'il s'était faite par les légèretés de sa vie. Il fut condamné à être décapité; sa tête devait être exposée au bout d'une pique, et son corps mis en pièces devait être attaché à des potences aux quatre coins de la ville. Le roi voulut lui épargner l'infamie. Mais le supplice fut atroce par la maladresse de celui qui fut commis à l'exécution. L'infortuné jeune homme reçut vingt-neuf coups de hache avant de recevoir la mort. Pendant ce temps, sa mère, femme forte et chrétienne, était en prières dans l'église de Sainte-Claire. Elle était consolée parce que son fils lui avait fait dire qu'il *mourroit en Dieu*. Elle put rendre à ses tristes restes les honneurs de la sépulture, et elle-même remplit ce pieux devoir avec une force d'âme digne des premiers âges de foi (2).

Peu après, le maréchal d'Ornano mourait de maladie dans sa prison de Vincennes. Il échappa de la sorte à la justice du roi, qui voulait le frapper comme premier instigateur de ce singulier complot dont tout le but était de détourner Gaston du mariage. Il eut le temps d'apprendre que Gaston se laissait marier en abandonnant ses amis à leur destinée. Un dépit désespéré

(1) *Mém.* de Richelieu, — de Sully, — de Rohan, — de Bassompierre, — de madame de Motteville.

(2) Voyez aux *Mém.* de Richelieu, édit. Petitot, une lettre de Chalais au roi; une autre, en note, de la mère de l'infortuné, aussi au roi. La mère de Chalais était une Montluc.

attrista ses derniers moments. Il se crut empoisonné; et chose étonnante! lorsqu'il ne fut plus, le roi jugea opportun d'écrire à tous les gouverneurs de province qu'il était mort *d'une maladie de dyssenterie et rétention d'urine qui l'avoit soustrait à la peine due à ses crimes.*

La cour était rentrée à Paris. Richelieu, qu'on n'appelait que le cardinal, triomphait sans éclat. Un favori lui restait suspect; c'était Baradas, qui de page était devenu premier écuyer, premier gentilhomme de la chambre, lieutenant du roi en Champagne, grand bailli de Troyes, gouverneur de Châlons, et qui n'était pas content encore. Il aspirait à toute la puissance du connétable de Luynes. Richelieu le brisa, rien qu'en offrant au roi de remettre à cet enfant le gouvernement de l'Etat. Baradas fut chassé (1). Le jeune Saint-Simon fut mis à sa place (2); car il fallait à Louis XIII, nature inerte et timide, des habitudes de faveur intime qui lui laissassent croire à sa royauté.

D'autres changements se firent. Le grand Lesdiguières mourut vers ce temps; la charge de connétable fut déclarée supprimée. Montmorency avait la charge d'amiral; elle fut supprimée de même, moyennant une indemnité d'un million, qui lui fut assigné sur l'hôtel de ville. Ces charges étaient alors tellement indépendantes, qu'elles nuisaient à l'action du roi. Richelieu voulait faire une marine, et tenir l'armée en ses mains. Il aspirait à tout concentrer dans la royauté; et il le fallait sans doute pour arracher la France à ses factions et la rendre forte devant les rivalités étrangères.

(1) *Mém.* de Richelieu.

(2) Claude de Saint-Simon, père de l'auteur des Mémoires.

Cependant l'Angleterre avait des intelligences avec les huguenots, qu'elle excitait secrètement aux séditions. Richelieu découvrit et poursuivit ses émissaires; puis il laissa tenir aux protestants leur synode ordinaire pour l'élection des députés qui les devaient représenter à la cour. Tout se passa avec une retenue qui déjà révélait une puissance nouvelle au sommet de l'Etat.

En ce moment Richelieu voulut accréditer ses hauts desseins par le concours d'une assemblée de notables. Ce n'était qu'une frêle image de l'antique liberté des états généraux. Toutefois la représentation des intérêts nationaux n'y était point aussi fictive qu'on l'a souvent écrit en nos temps modernes. La vanité y disputait pour la préséance. Mais les grandes magistratures y étaient présentes, et elles y apportaient de hautes lumières. Le clergé y comparaissait de même par ses doctes prélats, et la noblesse par ses hommes d'armes. L'indépendance n'a pas besoin d'être impétueuse, et il y a plus de liberté dans la règle que dans la révolte.

Quoi qu'il en soit, Richelieu rendit cette assemblée solennelle. Le roi l'ouvrit par quelques paroles, et annonça son dessein de remédier aux désordres de l'Etat, et le garde des sceaux fit un long exposé de ces désordres, qui tenaient surtout à la dilapidation des finances et au défaut de nerf dans l'autorité. Il y avait eu telle année, disait-il, où la dépense avait été de quarante millions, lorsque le revenu n'était que de seize. Il s'agissait d'égaler la dépense à la recette, ce qui ne se pouvait faire qu'en diminuant la première ou élevant la seconde. Les pensions étaient alors l'abus ordinaire où s'absorbaient les deniers de l'Etat; il fallait les réduire à des limites précises : le roi donnerait

l'exemple de la modération pour lui-même. Il voulait remédier aux maux de l'Etat sans fouler le peuple par des impôts. Et alors fut exposé tout un système nouveau d'administration, qui bientôt mettrait la France en état de se relever grande et forte devant les autres nations, par le commerce et par la marine. Mais à cet effet il fallait mettre fin aux pillages des officiers de finances, aussi bien qu'aux entreprises de séditions toujours vaincues, mais toujours ravivées.

Richelieu à son tour développa ses pensées d'autorité, et se plut à étaler un avenir de gloire et de force que six ans d'efforts pouvaient *réaliser, par des moyens innocents*, disait-il, *qui donnent lieu au roi de continuer ce qu'il a commencé de pratiquer cette année en déchargeant ses sujets par la diminution des tailles*. La ressource principale était le rachat des domaines engagés à vil prix, des greffes, des droits aliénés sur le sel et les gabelles. Cela promettait un bénéfice de 20 millions par an. « Il n'est pas question, ajoutait Richelieu, de retirer par autorité ce dont les particuliers sont en possession de bonne foi; le plus grand gain que puissent faire les rois et les Etats est de garder la foi publique, qui contient en soi un fonds inépuisable. » Et enfin il ajoutait que l'Etat en cette rencontre n'avait pas tant besoin de beaucoup d'ordonnances que de réelles exécutions; *peu de paroles et beaucoup d'effets*, tel était le résumé de sa politique.

1627. L'assemblée délibéra avec toutes les apparences de la liberté. Le marquis d'Effiat apporta ses mémoires de finances; Richelieu un plan général de réformation de l'Etat. Tout fut étudié avec scrupule. Les charges furent réglées, les dettes furent réduites, les domaines

furent rachetés : l'intérêt des acquéreurs de ces domaines fut fixé au denier quatorze pour la Normandie, au denier seize pour le reste de la France, jusqu'à remboursement du capital.

On a remarqué que dans ses propositions de législation Richelieu avait demandé la modération des peines pour les crimes d'Etat, mais seulement pour atténuer l'odieux des supplices, qui déjà lui avaient fait une renommée de barbarie. Il comptait sur la rigueur inflexible des parlementaires, et en effet la proposition fut rejetée, et la loi resta implacable (1).

Richelieu n'eut pas le même besoin de dissimulation en demandant à l'assemblée de consacrer ses plans de politique indépendante contre les Etats rivaux. Ses règlements et ses réformes furent acceptés, et il put dès lors suivre avec liberté tous ses grands desseins. Il se fit donner par le roi le titre de *grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France* (2). La puissance tout entière lui était remise ; ce fut comme une royauté véritable à côté de la royauté débile qu'il couvrait de son génie.

(1) Le P. Griffet. — Note de M. Petitot, aux *Mém.* de Richelieu.

(2) Motifs curieux à lire dans les *Mém.* de Richelieu.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

L'Angleterre laisse échapper ses pensées de rivalité. — Sa flotte paraît. — Politique de Richelieu. — Répression des duels. — Motifs du ministre. — Combats à l'île de Rhé. — Siége de la Rochelle. — Ardeur catholique. — Puissance absolue de Richelieu. — Récits du siége. — Incidents divers. — Le roi entre à la Rochelle. — Déclaration. — Mesures politiques. — Situation du parti huguenot. — Arrêt du parlement de Toulouse contre Rohan. — Les grands frémissent autour de Richelieu. — Opposition nouvelle de la reine mère. — Liberté du ministre. — Débats au conseil. — Le roi part pour l'armée d'Italie. — Exploits au pas de Suze. — Traités. — Le roi frappe les rébellions du Languedoc. — L'Italie se rallume. — Apparition des deux armées impériales. — Richelieu, lieutenant général. — Guerre d'Italie. — Le roi malade. — Caractère de la jeune gentilhommerie de France. — Intrigues autour du roi mourant. — Le roi guérit. — Réactions. — Evénements d'Italie. — Diplomatie de Richelieu. — Cabales de cour. — Fureurs de la reine mère. — Journée des Dupes. — Vengeances. — Poursuites contre les Marillac. — Tout fléchit devant le ministre. — Rumeurs menaçantes. — Traité avec la Suède. — Caprices du duc d'Orléans. — Délibérations. — Disgrâce de la reine mère. — Bassompierre à la Bastille. — Déclaration contre le duc d'Orléans. — Vaine résistance du parlement. — Résolution extrême de la reine mère. — Elle sort de France. — Calme de Richelieu. — Négociations. — Politique européenne. — Raison d'Etat. — — Toute l'Allemagne s'allume. — Récits de guerres. — Résolutions contre les conseillers de la reine mère et de Gaston. — Situation des huguenots. — Alternatives en Allemagne. — Cabales en Lorraine. — Procès célèbres.

Louis XIII.

1627. Richelieu, en se faisant ainsi remettre la puissance, savait d'avance l'emploi qu'il en devrait faire. Les orages grondaient. Les factions de l'intérieur vivaient encore. Au dehors, la guerre était menaçante. L'Angleterre surtout commençait à laisser échapper ses pensées de rivalité; et c'est de ce côté que Richelieu étudiait les présages.

La reine Henriette avait vu par degrés s'aggraver sa situation au milieu des antipathies protestantes des seigneurs anglais. Toute sa maison avait été changée. Les Français catholiques, les prêtres surtout, avaient été expulsés. Elle gémissait tristement dans son palais, fatiguée par le favoritisme du duc de Buckingham, qui lui avait ravi la tendresse du roi. Et vainement Bassompierre était allé comme ambassadeur de Louis XIII porter sa médiation dans ces funestes brouilleries; sa présence n'avait fait qu'irriter le duc favori. Celui-ci, au travers de ces intrigues, gardait le souvenir d'Anne d'Autriche, et il voulait retourner en France sous des prétextes de négociation. Bassompierre eut à lui signifier de la part du roi de ne point paraître à sa cour; et le dépit de ce refus hâta l'explosion des colères politiques.

Dès l'année dernière, une puissante flotte anglaise avait paru dans les mers d'Espagne. On la revit menaçante, faire des excursions et des pillages, enlever des navires marchands, et préluder ainsi à une attaque ouverte du côté de la Rochelle. Les huguenots attendaient ce signal. Richelieu savait leurs intelligences.

Il fut prompt à préparer la défense par une énergie inaccoutumée. D'abord il intéressa à cette lutte le roi d'Espagne, qui promettait cinquante vaisseaux de guerre; mais il pénétra la mauvaise foi de ces promesses, et il résolut de suffire aux périls par les seules forces de la France. Quelques lignes de ses mémoires se placent d'elles-mêmes sous notre plume. « Le seul cardinal, à qui Dieu donnait bénédiction pour servir le roi et rendre à son Etat son lustre ancien, et à sa personne la puissance et l'autorité convenable à la májesté royale, qui est la seconde majesté après *la divine*, voyait en son esprit les moyens de dévider toutes ces fusées, éclaircir ces nuages, et sortir à l'honneur de son maître de toutes ces confusions (1). »

Déjà Richelieu commençait à faire sentir rudement son empire aux hautes têtes de l'aristocratie du royaume. Les grands, inaccoutumés à la discipline, frémissaient sous cette main terrible, et à ce moment un exemple leur fut donné, qui montra que désormais on ne se jouerait pas de la royauté. La fureur des duels était venue au comble; tuer ou se faire tuer était un jeu. C'était tout ce qui restait de la chevalerie. Des édits avaient été portés; on les éludait. Richelieu les rendit formidables par le choix d'une victime. François de Montmorency, comte de Bouteville, était célèbre par ces combats de barbarie, où les combattants paraissaient deux contre deux, trois contre trois, et toujours avec la condition d'une victoire souillée de quelque meurtre désespéré. Bouteville, après une de ces rencontres, avait été condamné par le parlement à être

(1) *Mém.* de Richelieu, année 1628.

pendu en effigie avec ses trois complices. Il s'était échappé, et ses valets avaient de nuit renversé les potences. Bouteville eut d'autres affaires. Il tua Thorigny, et se sauva à Bruxelles. Puis, provoqué par le marquis de Beuvron, parent de Thorigny, il reparut. Cette fois le duel eut un caractère de forfanterie qui peint les temps. Le rendez-vous était à neuf heures du soir, place Royale. — « Non, dit Bouteville, je veux que le soleil soit témoin de mes actions; d'ailleurs je suis engagé avec deux de mes amis qui veulent être de la partie; si je leur manquais de parole, il faudrait me battre avec eux. » On convint de la rencontre pour le lendemain en plein jour sur les deux heures. Beuvron courut à un de ses amis qui était malade, et lui dit qu'il était fâché de le voir en cet état, car l'occasion était belle. « Pardonnez-moi! dit l'autre; quand j'aurais la mort entre les dents, j'en veux être. » C'était Bussy d'Amboise. Telle était donc la manie de se battre. Ils s'en allèrent trois contre trois vider leur querelle avec l'épée et le poignard. L'engagement fut prompt et terrible. Bouteville et Beuvron, après avoir jeté leurs épées, se prirent par le corps, mais sans se frapper du poignard. Bussy d'Amboise fut tué du premier coup. En même temps la Berthe, combattant de Bouteville, tombait frappé dangereusement. Bouteville et Beuvron se séparèrent d'instinct pour secourir leurs amis. Ce fut la fin du combat. Ils pressentaient que la justice les poursuivrait à outrance; ils firent enlever le mort et le blessé par leurs valets, et se mirent à fuir. Beuvron se sauva en Angleterre; Bouteville, avec son ami des Chapelles se sauvait vers la Lorraine; mais ils se laissèrent arrêter dans un cabaret. La justice fut

prompte, inexorable. Le parlement condamna Bouteville et son ami à être décapités. Toute la famille de Montmorency se fit suppliante; la femme de Bouteville vint tomber en larmes aux pieds du roi. Le prince de Condé joignit ses prières à celles de cette famille désolée. Le public même prit sa part de cette émotion. Partout il y avait des larmes et des prières. Tout fut inutile. Le roi avait appris de Richelieu à s'affermir contre la pitié. Les deux coupables eurent la tête tranchée en place de Grève (1).

A en croire Richelieu, cette âpre sévérité contre deux têtes illustres avait pour objet de ménager le sang de la noblesse, et de réserver son courage pour d'autres batailles. « Les ruisseaux de sang de votre noblesse, dit-il au roi dans son Testament, qui ne pouvaient être arrêtés que par l'effusion du leur, me donnèrent la force de résister à moi-même et d'affermir votre majesté à faire exécuter pour l'utilité de son État ce qui était quasi contre le sens de tout le monde et contre mes sentiments particuliers. » Quoi qu'il en soit, Richelieu faisait de la sorte sentir aux grands une autorité inconnue, devant laquelle leurs têtes devaient désormais fléchir. Après cela, il n'avait plus qu'à leur montrer la guerre étrangère pour exercer ce besoin de coups d'épée, qui devenait un jeu formidable dans les combats privés, et sans doute aussi dans les querelles des factions.

Il était temps de se préparer aux luttes armées. La flotte anglaise, de 80 vaisseaux, commandée par le duc de Buckingham, avait paru dans les eaux de la Ro-

(1) Le P. Griffet, d'après le *Mercure françois*. — *Testament* de Richelieu, Ire partie, ch. II. — *Mém.* de Richelieu.

chelle. Rohan, toujours chef du huguenotisme, attendait cette venue. Le prétexte pour appeler à soi les séditieux était toujours la démolition du fort Louis, vainement promise, disait-il, et cependant nécessaire à la sécurité des protestants. Buckingham amenait Soubise avec lui ; et de sa flotte partaient des appels à la révolte sous le nom de liberté. La guerre était ainsi déclarée. Le roi, alors malade, annonça son dessein de paraître à la tête de ses armées. Mais déjà les Anglais étaient descendus à l'île de Rhé. Toiras, qui y commandait, se défendit à outrance. Soixante gentilshommes se firent tuer. Le nombre l'emporta. Toiras se jeta dans les forts, résolu d'y périr. Un soldat gascon, intrépide nageur, nommé la Pierre, d'autres disent Lalannier ou Lasnier, se jeta à la mer, et alla au travers de mille périls porter au fort Louis la funeste nouvelle. Déjà des troupes s'étaient assemblées devant la Rochelle. Le roi y avait envoyé tour à tour le duc d'Angoulême et le duc d'Orléans, son frère. Des secours furent jetés dans les forts de l'île de Rhé au travers de *mille* périls. Mais la Rochelle, qui jusque-là était restée indécise, leva hautement l'étendard de la révolte. La guerre devenait complexe. Le roi, revenu à la santé, résolut de déployer toute sa puissance, et de paraître avec son ministre à la tête de ses armées. Alors commença le siége célèbre de la Rochelle avec des incidents que la présente histoire ne saurait conter longuement. L'incident le plus notable allait être de voir un cardinal présider à la plus grande entreprise qu'on eût vue dans les temps modernes. Car au-dessus des vaillants hommes de guerre et du roi même, le plus vaillant de tous, planait le génie de Richelieu, génie

propre à toutes les luttes (1). Bassompierre lui fit d'abord obstacle par des exigences qui plus d'une fois ressemblèrent à des caprices. Il avait reçu le titre de lieutenant général du roi, et il ne voulait point reconnaître la supériorité du duc d'Angoulême, qui déjà avait le commandement général de l'armée. Cela fit un conflit dans le conseil. Bassompierre irrita Richelieu. Cependant on lui donna satisfaction en lui confiant une partie du siége. Mais la rancune resta profonde au cœur du ministre. Ce qu'il eut de plus pressé fut de la dissimuler en ce moment; il comptait sur l'avenir.

Dès lors Richelieu se mit à la tête du siége avec une activité prodigieuse, dominant tous les conseils, et laissant seulement aux hommes d'épée la gloire et le péril de l'exécution. Les forts de l'île de Rhé étaient pressés par les Anglais; Richelieu leur prépara six mille hommes de secours. Lui-même visita Brouage et Oleron pour hâter les moyens de transport. Chacun briguait l'honneur d'être de cette expédition. Schomberg la commandait. Tous les gentilshommes se précipitaient sur ses pas. Le duc de Buckingham prévit le péril d'une lutte inégale. Il voulut la prévenir par quelques attaques nouvelles contre les forts où commandait Toiras; ses Anglais furent repoussés. Il prit alors le parti de quitter l'île; et c'est dans le désordre de sa retraite que se fit la descente de six mille hommes qui jouirent de la victoire sans avoir eu à la dis-

(1) *Mém.* de Richelieu. Ces Mémoires sont pleins de détails curieux. Voyez aussi les *Mém.* de Bassompierre, pour la précision des dates et l'indication des travaux de chaque jour.

puter. L'événement était immense; toute l'Europe s'en émut, et le pape écrivit à Schomberg et à Toiras pour les complimenter de leur vaillance et de leur succès. A Schomberg il disait : « Les tonnerres de la vengeance du Tout-Puissant ont faict reluire leurs esclairs en vostre dextre valeureuse; » et à Toiras : « Vostre valeur mérite d'estre honorée, en laquelle tout fraischement l'esclat des armes du ciel a paru, à l'heure que l'enfer trembloit parmi les triomphes de la religion (1). » Ainsi la faveur de l'Eglise revenait à la politique intérieure de la France, et le pape bénissait les victoires du roi. Toute la sollicitude catholique se porta sur le siége de la Rochelle.

Alors parut la flotte d'Espagne dans le port de Morbihan. Mais elle ne faisait que montrer un semblant de secours. L'Espagne n'était point intéressée à seconder l'élan qui relevait la monarchie de France. Elle crut avoir fait assez pour les traités en témoignant de son zèle. La flotte disparut après quelques jours; Richelieu restait avec son génie.

Le siége de la Rochelle était pour lui la fin d'un drame politique depuis longtemps souillé de crimes. Et de leur côté les grands, tout en se précipitant aux combats, avaient des vœux secrets pour la cause des Rochellois, dont l'abattement serait le signal d'une toute-puissance inconnue, devant laquelle huguenots et catholiques auraient également à fléchir. « Nous serons assez fous pour prendre la Rochelle! » avaient dit quelques-uns des plus spirituels, mais des moins discrets. Richelieu, pénétrant et résolu, savait combien

(1) Siége de la Rochelle, *Archives curieuses*.

sa propre fortune était aventurée en présence d'un concours si ambigu. Il eut besoin de se faire remettre par le roi une autorité absolue, et il renouvela une fois de plus ces scènes intimes où il ne demandait pas mieux que de déposer le poids des affaires. Le roi était malade; il le laissa maître, et vint quelque temps se reposer à Paris.

Dès le début le plan du siége avait été une circonvallation autour de la ville, soit par terre, soit par mer; la famine semblait le seul moyen de la réduire. Dans ce but avait été entrepris *un travail téméraire* qui déconcerta les habiles, et fut d'abord pour les assiégés un objet de moquerie; c'était une digue jetée dans la mer, qui devait fermer le port, digue immense par la profondeur comme par l'étendue, et assez puissante pour résister aux tempêtes. Metezeau, architecte du roi, et Jean Thériot, maître maçon de Paris, donnèrent le plan de cet ouvrage. Le fameux ingénieur Pompée Targon s'étonna de cette audace. Ce fut l'évêque de Mende qui se chargea de l'exécution, à l'aide des soldats de l'armée transformés en ouvriers. Tout fut nouveau dans cette témérité, et c'est pour cela peut-être qu'elle réussit.

Cependant Richelieu s'assurait le succès par d'autres moyens encore, et surtout par une sévérité inusitée de discipline dans l'armée. On vit, c'est lui-même qui le raconte, « on vit durant treize mois une armée de vingt-cinq mille hommes obéir comme des religieux qui auraient porté les armes (1). » C'était là un magnifique prélude à la restauration de l'art militaire; la

(1) *Testament polit.*, II[e] part., ch. IX, sect. 4.

victoire était certaine après une telle préparation.

Les hommes d'épée furent plus d'une fois impatients de ce système. Les assauts et les batailles convenaient mieux à leur pétulance. On leur laissa faire quelques essais qui ne furent point heureux. A défaut de combats généraux, les duels étaient un besoin pour les gentilshommes. Il y eut quelques rencontres d'officiers des deux partis. Mais Richelieu finit par contenir cette ardeur par des punitions; et son système de siége devint inexorable. Tout le courage des vaillants ne fut plus que de la patience; c'est le plus difficile et souvent le plus utile de tous les courages.

1627—1628. Cependant la ville était acharnée dans sa défense. Le roi, après quelque séjour à Paris, retourna au camp. En même temps la flotte anglaise reparut, et l'espérance du secours exalta les assiégés. Mais les vaisseaux du roi parurent disposés à soutenir les attaques. Il y eut quelques décharges d'artillerie; après quoi la flotte anglaise s'éloigna, laissant la Rochelle à sa destinée. Déjà la longueur du siége avait commencé d'épuiser les vivres dans la ville, et la famine se montrait d'avance avec ses horreurs. Bientôt la souffrance devint atroce. Le pain manqua. On voulut chasser les bouches inutiles, ressource fatale dans ces extrémités. Le siége alors fut formidable; et l'on vit ce qu'on avait vu en des temps divers, les malheureux ainsi chassés s'arrêter demi-morts entre la ville et le camp, qui les repoussaient tour à tour. La ville leur rouvrit ses portes. Le maire Jean Guiton, à la fois capitaine et gouverneur, avait juré de mourir plutôt que de se rendre. « Voilà un poignard! avait-il dit en acceptant la charge de maire; il est destiné à frapper ce-

lui qui parlera de capituler. » Et il l'avait déposé sur le bureau de l'hôtel de ville, déclarant qu'il voulait être frappé lui-même, s'il donnait cet exemple de lâcheté. « La famine ravage la ville ! lui dit-on un jour; tout le monde meurt. — Il ne faut qu'un homme, répondit-il, pour fermer les portes. »

Cet homme devait pousser la ville aux derniers malheurs. Vainement Richelieu lui fit adresser des messages; il répondait avec calme que la ville avait des ressources encore. Cette fermeté eût déconcerté tout assaillant moins obstiné que Richelieu. Par malheur, en refusant de se faire suppliant auprès du roi de France, il adressait des prières au roi d'Angleterre. Tel était le caractère de ces tristes guerres. Le patriotisme était de la révolte, et le courage était de la félonie. Les messages qui furent envoyés à Londres furent sans effet. La ville resta en proie à ses douleurs. Tous les aliments s'épuisèrent; les chevaux, les chiens, les animaux immondes, les cuirs bouillis, servirent quelques jours de ressource extrême. Mais le peuple mourait. Les survivants ressemblaient à des cadavres. Alors le désespoir commença de gronder. Le terrible Guiton se jeta au milieu des séditions naissantes. Tout tremblait devant lui; il imposait silence à la faim.

Cependant il envoyait furtivement des émissaires pour solliciter encore le roi d'Angleterre et demander surtout des vivres. Un de ces envoyés fut surpris. Richelieu, non moins inexorable que Guiton, lui voulait faire trancher la tête; il se laissa supplier par un message de la ville; mais il ne fit qu'ajourner sa colère; ce qu'il cherchait, c'était de connaître la réelle situation des habitants. La voyant désespérée, il leur envoya

à son tour un roi d'armes pour les sommer de se rendre. Mais Guiton ne le voulut pas recevoir. On menaça de tirer sur le héraut, qui ne put que jeter à terre sa sommation. Guiton resta inflexible. « Quand la faim vous pressera, dit-il à quelques-uns de la ville qu'il voyait plus disposés à fléchir, je vous donne mon corps pour vous en nourrir. » Richelieu, de son côté, devint plus impitoyable. De nouveaux émissaires furent surpris. Il les fit pendre, après les avoir mis à la question pour leur arracher le secret des souffrances de la ville. Là-dessus les plus ardents du conseil proposaient de livrer *un assaut* et *d'achever par un coup d'éclat* un siége si long et si patiemment conduit. Richelieu, peu touché de la gloire des coups d'épée, resta ferme dans son dessein. Il était sûr de réduire la ville par un genre d'extermination non moins décisif que les ravages d'un assaut. Il eut l'air au conseil de vouloir épargner aux habitants les suites d'une victoire disputée; mais en même temps il veillait à ce qu'ils périssent sous l'étreinte horrible de la famine.

En ce moment la flotte anglaise reparut encore, comme pour raviver les dernières angoisses de cette lutte. Soubise était sur la flotte; c'était lui qui, à force de supplications, avait obtenu ce nouvel appareil de forces ennemies. On crut dans le camp du roi que cette fois il faudrait tirer l'épée, et rien qu'à cette nouvelle les gentilshommes qui jusque-là s'étaient tenus loin de l'armée se précipitèrent. Le duc d'Orléans, qui l'avait quittée, reparut avec une suite éclatante. Tous brûlaient de combattre, non par zèle pour la victoire, mais par cet amour de la gloire qui dompte en France toutes les haines. La flotte anglaise se trouva de nou-

veau en face de la flotte du roi, et ne put rien entreprendre. On se canonna deux jours; et enfin la flotte anglaise disparut sans retour. Cette fois la ville n'allait plus avoir d'espérance. Elle avait, au premier bruit de l'artillerie des deux flottes, sonné toutes ses cloches et déployé tous ses drapeaux sur les murailles, comme pour s'exciter aux joies du triomphe. Après ce vain étalage, la douleur fut plus morne. Les infortunés finirent par songer à demander grâce. Une députation fut envoyée au camp. Toutefois elle ne venait pas seulement pour être suppliante. Les Rochellois, exténués de souffrance, restaient fiers encore, et ils entendaient négocier une capitulation d'honneur. Mais Richelieu fut habile à arracher aux envoyés le secret des misères de la ville, et rien qu'en faisant traîner les conférences il acheva de vaincre les dernières hésitations. Il feignait de délibérer par complaisance; il savait que chaque délai donnait la mort. Les députés, domptés par cette effroyable pitié, finirent par tomber aux genoux du roi; on leur offrait le pardon, ils le reçurent pour toute condition. Le 30 octobre 1628, les portes s'ouvrirent, et l'armée du roi entra dans la ville. On épargna les violences; et la justice n'était déjà que trop accomplie. La ville offrait un aspect horrible. Quinze mille habitants avaient péri; les survivants étaient comme des spectres. La garnison française était réduite à soixante-quatre hommes; la garnison anglaise à quatre-vingt-dix, tous demi-morts. Le courage eût manqué pour sévir contre ces cadavres. La pitié même entra bientôt au cœur des soldats qui entraient vainqueurs. Ils se laissèrent enlever le pain qui pendait à leurs bandoulières

par ce peuple mourant. On ne vit que des scènes touchantes. Richelieu fit apporter des provisions, et il fallut aviser à ce que ces affamés ne se fissent pas mourir par leur avidité. Il y en eut plus de cent qui périrent de la sorte.

Enfin, lorsque l'ordre eut reparu dans la ville, le roi y entra le jour de la Toussaint, dans un appareil de majesté. Les officiers du présidial vinrent tomber à genoux devant lui sans le haranguer. La ville était pardonnée; mais il y eut quelques faibles punitions. Guiton, le maire farouche, fut chassé avec quelques autres, et notamment avec un ministre nommé Sallebert, qui avait par sa parole contribué le plus à soutenir la révolte. La duchesse douairière de Rohan et sa fille n'avaient point quitté le siége. Ardentes calvinistes, elles ne voulurent pas même être comprises dans la grâce du monarque. On les retint prisonnières de guerre, et on les conduisit au château de Niort. *Rigueur sans exemple*, s'écrie le duc de Rohan dans ses Mémoires, comme s'il avait encore fallu que la royauté s'abaissât devant ces deux femmes vaincues. Rien n'est opiniâtre comme la révolte sectaire. Pourquoi ne pas écrire que la victoire du roi était un crime?

Une déclaration du roi régla l'ordre nouveau qui serait établi dans la ville et dans le pays d'Aunis. La Rochelle perdait ses priviléges. Le corps de ville était aboli. La cloche qui avait servi de signal aux révoltes devait être fondue, les murs rasés, les fossés comblés; il ne devait rester debout que les tours de défense contre l'invasion des vaisseaux ennemis. Enfin la religion catholique était rétablie; et ce fut la plus profonde blessure au cœur des huguenots. La Rochelle

avait depuis Louis XI servi d'asile ou de boulevard à toutes les rébellions politiques. Elle avait surtout abrité les séditions calvinistes. Il était temps que cet exemple permanent d'insurrection armée fût arraché du royaume. Ce fut la gloire de Richelieu d'avoir frappé dans son foyer la conspiration des grands. Par là s'annonçait avec éclat un établissement inconnu de monarchie (1).

Comme pour marquer que la prise de la Rochelle n'était pas un simple incident militaire, un fait d'armes distinct de tout un système politique, Richelieu fut d'avis de démolir le fort Louis, désormais inutile, et puis toutes les places fortes de la Saintonge. Il voulait ôter les abris aux révoltes, et ne conserver de remparts que contre les guerres étrangères. Après quoi, il fallut songer à couvrir les frais de ce siége de quinze mois. Il avait coûté quarante millions (2); dépense énorme et qui indiquait encore un génie nouveau dans la politique, une hardiesse inusitée d'entreprise, et aussi une conscience singulière de force et d'avenir. Le clergé fournit trois millions pour une partie de ces dépenses. On créa des charges pour avoir d'autres ressources. Le marquis d'Effiat, surintendant des finances, inventa des expédients. Il voulait créer à Bordeaux une chambre des comptes. Il y eut à cet égard quelque conflit avec celle de Paris, qui craignit de voir rétrécir sa juridiction, et fit des députations avec des promesses d'argent. Le roi ne donna pas de suite au projet

(1) Voyez la *Relation du siége de la Rochelle*, *Archives curieuses*.

(2) Estimation du P. Griffet.

de d'Effiat. Tous les frais étaient couverts. On s'appliqua à d'autres affaires.

Durant ce long siége de la Rochelle, les huguenots avaient ailleurs essayé des révoltes, et le Languedoc surtout s'était rallumé. Le duc de Rohan n'avait point cessé d'être à la tête des entreprises, et il avait tenté d'enlever la citadelle de Montpellier. Mais il était tombé dans un piége. Le gouverneur, marquis de Fossés, feignit de se laisser corrompre; il baissa le pont-levis, donna entrée à une partie des soldats huguenots; puis, à un signal donné, un câble étant rompu, ceux qui étaient sur le pont furent précipités, et ceux qui étaient entrés furent mis à mort.

A cette nouvelle, le parlement de Toulouse cita le duc de Rohan et prononça contre lui un arrêt terrible. On le condamnait à être traîné sur la claie et tiré à quatre chevaux, ses armoiries brûlées, ses cendres jetées au vent. L'arrêt fut exécuté en effigie. Rohan n'en fut que plus acharné. Il fit des entreprises nouvelles. Mais devant lui se trouvèrent le prince de Condé et le duc de Montmorency. Il y eut de vaillantes rencontres, des siéges sanglants, des représailles atroces. Un acharnement personnel existait entre Condé et Rohan; les deux partis souffrirent de cet amour de vengeance. Condé finit par obtenir du roi la confiscation à son profit des biens de Rohan en Bretagne, avec la démolition de ses châteaux, et particulièrement de la grosse tour de Josselin. Il y eut conflit à ce sujet entre le parlement de Toulouse et le parlement de Rennes. Richelieu prit parti pour celui qui affaiblissait un chef de faction formidable; un arrêt du conseil cassa les décisions du parlement de Rennes, et un maître des

requêtes alla présider aux destructions des forteresses du duc de Rohan : on ne devait laisser debout, des châteaux de Blaing et de Josselin, que ce qui n'offrait point un corps de défense. Ainsi Richelieu s'acheminait vers son système, et frappait les hautes têtes avec une persévérance désormais enhardie par la victoire. Rohan garda l'épée et appela les ardentes Cévennes; mais il se sentait affaibli. Il n'avait guère qu'à tenter quelques succès pour se préparer une paix utile.

Cependant les grands frémissaient sourdement autour de Richelieu. La cour rentra à Paris. Le roi semblait avoir laissé arriver jusqu'à lui quelques attaques mystérieuses. Jaloux de son pouvoir, il tremblait de paraître avoir cédé le sceptre. Richelieu sentit qu'il fallait prévenir ces impressions formidables, et il voulut intéresser la reine Marie à sa politique. Il l'appela dans une conférence avec le roi, et là il lut un habile mémoire sur les moyens de répression contre les sectes ennemies, contre les rébellions toujours armées. De son exposé lucide ressortait une monarchie haute, puissante, redoutée. Mais c'était au roi, disait-il, à accomplir de tels desseins; car pour lui il se sentait inhabile à dompter les résistances, à désarmer les antipathies, et ce qui lui restait maintenant, c'était de laisser à d'autres l'œuvre commencée. Aussi bien sa santé fléchissait, et le repos lui était devenu une nécessité après de si rudes fatigues (1).

Tel fut le manége de Richelieu. Le roi était captivé. Il se fit suppliant. Richelieu se laissa vaincre. Mais en ce moment même s'élevaient entre lui et la reine mère

(1) *Hist. mss. de Louis XIII*, analysée par le P. Griffet.

des nuages qui auraient pu troubler sa fortune, qui ne firent que la rendre plus inébranlable.

Le duc de Mantoue, Vincent II, était mort durant le siége de la Rochelle, laissant une fille unique. Aussitôt son héritage avait été disputé par la maison d'Autriche et par le duc de Savoie. Mais Richelieu avait prévenu cette prétention en faisant accepter d'avance au duc mourant, pour son héritier, le duc de Nevers, son parent le moins éloigné. Une savante intrigue entoura les derniers moments du duc Vincent. Il avait été convenu que sa fille serait mariée au duc de Rhétel, fils du duc de Nevers, et ce mariage s'était fait autour d'un lit de mort. Mais aussitôt le duc de Nevers eut à lutter par l'épée contre les invasions qui se précipitèrent dans le Montferrat; et Richelieu, alors retenu par le siége de la Rochelle, ne put que le seconder par d'habiles négociations à la cour de Vienne.

Lorsque la Rochelle fut réduite, Richelieu fut plus libre. La guerre s'anima. Alors toute la politique tendait à élargir la puissance de la France, et Richelieu dévouait à cette œuvre toutes les ressources de son génie.

Ses desseins se heurtèrent contre une opposition imprévue. Nous avons vu comment Richelieu avait dû à la reine mère son élévation. Plus d'une fois déjà, elle avait paru s'inquiéter de son propre ouvrage; mais il avait été habile à ne lui point soupçonner de regrets, pour n'avoir pas à manquer lui-même de gratitude.

En cette rencontre de la succession de Mantoue, le mécontentement de la reine prit un caractère politique qui donna de la liberté à la pensée et à la conduite du ministre. Marie de Médicis avait un vieux grief contre

le duc de Nevers, qui avait autrefois, disait-on, dédaigné de l'épouser, comme une princesse de maison nouvelle; et elle avait aussi souvenir de l'intervention du prince dans les cabales qui avaient troublé sa régence. De là son opposition déclarée contre la succession du duché de Mantoue. Ce fut le commencement des brouilleries avec Richelieu, brouilleries fatales, où le ministre eut l'avantage d'être national, et la reine eut le malheur de paraître Espagnole. Toutefois la querelle n'arriva point d'abord à ses extrémités; et ce fut encore un art de Richelieu, de laisser la reine grossir ses torts en laissant éclater davantage ses antipathies.

Au conseil, la reine exposa, contre une entreprise quelconque en Italie, des raisons que le souvenir des guerres aventureuses des derniers règnes rendait plausibles. Le garde des sceaux Marillac et le P. de Berulle, devenu cardinal, appuyèrent sa politique. La reine pensait que la question intérieure était la plus pressante, que le huguenotisme vivait encore, et qu'il fallait achever de le réduire, avant de s'exposer à des luttes avec l'Espagne. Richelieu combattit ces opinions. Il parla tour à tour en ministre et en homme de guerre. Il promettait de la gloire. Louis XIII se laissait aisément aller à de telles images. La guerre fut résolue (1).

D'abord il fut question de confier le commandement de l'expédition à Gaston, duc d'Orléans. Mais ce prince, inhabile à toutes les choses sérieuses, inhabile même à l'intrigue où s'épuisait lâchement sa vie, fit peur à

(1) Les motifs politiques de Richelieu sont longuement exposés dans ses Mémoires. Ils ont de l'intérêt.

Richelieu par ses légèretés. Le roi retira la promesse qu'on lui avait donnée. Gaston n'eut pas l'air de soupçonner qu'il perdait une occasion de gloire. Il se consola par une poursuite romanesque de la fille du duc de Nevers, Marie de Gonzague, qu'il voulait épouser, bien qu'elle fût promise au duc de Parme. Le roi le laissa aller à ses aventures, et il annonça qu'il allait en personne commander son armée.

1629. Avant de partir, il tint un lit de justice (25 janvier). Il déclara sa mère régente pendant son absence, et il offrit une amnistie aux protestants qui poseraient les armes. Puis il proposa au parlement la promulgation d'un édit longuement préparé, et qui n'était autre qu'une collection d'anciennes ordonnances et de règlements portés par les derniers états généraux et par les assemblées des notables. Ce recueil fut célèbre sous le nom de *code Michau*. Le parlement, après avoir enregistré l'édit, refusa de le publier. Le roi avait hâte de tirer l'épée, et Richelieu sembla se jouer d'une opposition qui paraissait n'atteindre que le garde des sceaux. C'était pourtant un funeste exemple; plus tard le ministre imposa la publication du code Michau; mais il ne sut contraindre la judicature à l'accepter comme une règle de ses arrêts. Le nom du *code Michau* resta ridicule au palais (1).

Depuis plusieurs mois l'armée espagnole avait commencé ses entreprises contre le duc de Mantoue. D. Gonzalez de Cordoue tenait la ville de Casal assiégée; un Français nommé de Guron avait été envoyé de la

(1) « C'est cependant un beau monument de notre jurisprudence. » M. de Montmerqué, Notice sur Michel de Marillac, collect. Petitot.

Rochelle pour la défendre. Le siége avait été d'abord mal conduit. Mais la ville, enveloppée de travaux, était enfin menacée de succomber à la famine. De vaillants Français avaient suivi de Guron. Ils étaient trop faibles pour repousser toute une armée.

Le roi parut à Grenoble. On était en plein hiver. Le duc de Savoie hésitait à livrer passage; il hésitait aussi à s'exposer aux coups du roi de France. Il pensait que les Alpes se défendraient d'elles-mêmes, et il espéra gagner du temps par des négociations ambiguës. Mais Richelieu était pressé, et le roi était avide de batailles. On résolut de forcer le *pas de Suze* et de pénétrer dans le Piémont par ce défilé formidable, défendu, à droite et à gauche par ses roches à pic, et en avant par trois rangs de barricades qu'on avait élevées de distance en distance, et que séparaient des redoutes et des fossés. L'attaque de ce passage semblait une affreuse témérité. Richelieu délibéra de nuit avec les maréchaux; le roi survint dans leur conseil trois heures avant le jour. L'attaque fut résolue. Le roi voulut que ses mousquetaires se jetassent aux premiers périls. Lui-même donnait l'exemple. Les maréchaux de Créqui, de Bassompierre, de Schomberg, enlevaient tout ce qui se rencontrait devant eux. Bientôt le duc de Savoie et le prince de Piémont son fils, effrayés de cette audace, se mirent à fuir. « Vos gens sont en colère! dit le duc à quelques Français de son service; laissez-moi passer. » Alors tout se précipita. Les barricades étaient emportées; la ville de Suze envoya ses clefs au roi, pour éviter l'extermination ou le ravage(1).

(1) *Mém.* de Richelieu.

Tout alla vite. Un traité fut fait à Suze avec le duc de Savoie, qui s'engagea à fournir des vivres à l'armée; on lui promettait d'engager le duc de Mantoue à lui céder le Montferrat. A cette nouvelle, les Espagnols levèrent le siége de Casal. L'expédition était finie. Louis XIII n'eut qu'à jouir de sa gloire. La princesse de Piémont, sa sœur, courut à lui. « Vous êtes le plus heureux prince du monde, » lui dit-elle. Il répondit que son plus grand bonheur était de la voir. Le triomphe lui avait donné de la délicatesse et de l'effusion. « Le roi alla, vit et vainquit, » dit Rohan en ses Mémoires. *Un traité de ligue entre* Venise, le pape, le duc de Savoie, le duc de Mantoue et la France, avait été préparé à Venise par le comte d'Avaux, célèbre négociateur; il fut ratifié. L'Espagne en quelques jours vit toute sa fortune changer de face. Un autre traité fut fait avec l'Angleterre; c'est à Venise encore qu'il fut négocié (1). Le rapide exploit du pas de Suze avait été comme le signal d'apparition d'une puissance toute nouvelle. L'Europe s'étonna, et le huguenotisme tressaillit. Des temps nouveaux étaient révélés.

Le roi avisa à la sécurité de l'Italie, et remit à Toiras le commandement de Casal : mais de Guron reçut d'autres témoignages pour sa vaillante résistance. Après quoi on alla montrer aux factions armées le glaive vainqueur. Pendant ce temps le chimérique Gaston d'Orléans faisait à Paris des scènes de roman. Il avait voulu enlever la belle Marie de Gonzague. La reine mère ne crut avoir rien de mieux à faire que d'enfermer la princesse à Vincennes. La frivole vanité de

(1) 24 avril, *Recueil* de Dupin.

Gaston se jouait dans ces drames; et Richelieu feignit d'approuver la singulière captivité de Marie, pour n'avoir pas à se heurter contre le génie aventureux du frère du roi. Toutefois Marie fut délivrée quelques jours après.

Cependant le roi rentrait en France pour frapper les restes de la rébellion du Languedoc. Il assiégea Privas et l'enleva en dix jours. Privas était le boulevard des révoltes, et les habitants avaient fait des violences qui avaient profondément blessé le roi. On les frappa à outrance. La ville fut brûlée, et ses murs rasés. Richelieu, disent les Mémoires, arrêta les massacres. Tout le Languedoc trembla. Plusieurs villes se rendirent. Mais Rohan remuait les Cévennes. Le roi courut de ce côté. Saint-Ambrois ouvrit ses portes. Alais *hésitait*. Rohan enflamma les habitants par des récits de vengeances imaginaires. Mais la présence du roi faisait tout fléchir. Alais se rendit. Le reste des Cévennes commença de s'effrayer. Rohan lui-même songea à la soumission. Cinquante mille hommes de l'armée du roi inondaient le Languedoc. Il n'était plus possible de résister à de telles forces. Rohan essaya de se sauver par la négociation, et offrit de désarmer la faction entière. Mais en même temps, pour avoir des conditions meilleures, il montrait la guerre encore, ainsi qu'une assemblée de protestants réunis à Anduze, et difficiles à satisfaire. Mais ces petites supercheries étaient pénétrées. Richelieu lui laissa jouer son jeu, et fit semblant de lui faire des concessions. Un traité fut signé, qui ordonnait la démolition des places rebelles et la restitution des droits ecclésiastiques, avec l'abolition de tous les crimes de révolte passée. On assurait cent

mille écus au duc de Rohan, pour payer ses dettes. Mais il devait quitter la France jusqu'à ce que le roi lui en rouvrît les portes. Ainsi s'achevait la longue insurrection du duc sectaire, qui sous ce nom de religion avait ravivé l'anarchie féodale, et avait intéressé à de telles guerres le fanatisme des peuples (1).

Mais Montauban refusait d'accepter le traité du duc de Rohan. Le roi s'en retourna à Paris, et Richelieu, avec des pouvoirs sans limites, fut chargé de réduire ces restes de résistance. D'abord de Guron fut négociateur, et ensuite Bassompierre parut avec une armée. La ville ouvrit ses portes. Richelieu y entra avec éclat; on criait sur ses pas : Vive le roi et le cardinal. Le consistoire lui fit une harangue. Richelieu dit aux ministres qu'il les recevait comme un corps de gens lettrés, non point comme un corps ecclésiastique; mais il les assurait de son désir de les servir comme sujets du roi, et il les séduisit par la dextérité de ses paroles. Tout pliait d'ailleurs devant le tout-puissant ministre. Le parlement de Bordeaux lui fit une députation. « La noblesse de son côté ne s'oubliait pas. Tous les évêques le visitèrent les uns après les autres, jusque-là qu'il s'en trouva douze à Montauban auprès de lui; les académies et universités n'oublièrent pas à déployer leur latin, l'honorant par députations et par harangues (2). » Il n'y eut que le duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, qui dédaigna de se faire courtisan de cette autre royauté. Il fallut que Bassompierre

(1) *Mém.* du duc de Rohan, édit Petitot. Voyez là même l'apologie du duc de Rohan.

(2) *Mém.* de Richelieu.

le lui amenât frémissant et grondeur; mais Richelieu changea de rôle; il se fit flatteur du superbe duc; c'était une autre manière d'exercer l'empire.

Richelieu régla les affaires du Languedoc; après quoi il s'achemina vers Fontainebleau. On l'y reçut avec des honneurs inusités; c'était le prix des services que son génie avait rendus en deux ans à la monarchie. Mais l'envie n'en était que plus furieuse. L'intrigue se raviva, et en même temps l'Italie se rallumait.

La reine mère avait caché ses antipathies durant l'expédition qui lui avait laissé la régence. Lorsqu'elle eut remis le pouvoir, elle éclata. D'abord elle n'eut que de la froideur pour Richelieu. Puis elle montra de la mauvaise humeur, et laissa enfin échapper la plainte. Richelieu parla de s'éloigner. Le roi se fit médiateur. Il y eut des raccommodements. Mais les dépits subsistaient. La reine finit par ôter à Richelieu la charge de surintendant de sa maison. Richelieu se fit donner le titre de premier ministre du conseil d'Etat (1). Ce fut alors une rupture ouverte. Richelieu refit ses manéges; il voulait partir. Le roi redevint *suppliant*. La reine céda. Ainsi s'agrandissait-il par les luttes; mais ces alternatives étaient funestes et faisaient pressentir quelque solution extrême et fatale.

En même temps Gaston d'Orléans, intraitable et capricieux, s'était retiré en Lorraine. L'histoire de ses brouilleries avec le roi est triste (2). Cette fois il mêlait l'ambition à ses querelles : il voulait un commandement

(1) *Recueil de pièces*, de Dupin.

(2) Voyez dans les *Mém.* de Richelieu le récit d'une chasse où les chiens de Monsieur chassèrent mieux que ceux du roi.

de province. Des officiers l'avaient suivi et donnaient à cette petite cour fugitive un semblant d'insurrection. Toutefois Gaston n'avait garde de pousser l'intrigue à sa dernière limite. On lui fit des offres d'argent avec la promesse des châteaux d'Orléans et d'Amboise. Cette excursion en Lorraine ne fut qu'une cabale sans but et sans dignité.

Une difficulté plus grave était l'apparition de deux armées impériales, l'une courant s'emparer des passages des Grisons, l'autre destinée à déposséder le duc de Mantoue. Déjà plusieurs villes étaient tombées. Mais Richelieu avait l'œil sur ces périls. Dans cette expédition du pas de Suze, il avait pris goût à la gloire des armes. Il fut bien aise d'avoir à dire que le roi ne devait point quitter Paris en un moment où l'absence de Gaston pouvait être une occasion d'anarchie civile. C'était se réserver le commandement de l'armée; car il était premier ministre, et il s'était accoutumé à demander de telles grâces comme un homme à qui elles étaient dues par la dignité de sa charge. Le roi ne fit point d'objections; il lui donna des lettres qui le déclaraient son lieutenant général, *représentant sa personne dans l'armée d'Italie*, avec de tels pouvoirs que l'opposition du temps osa dire que le roi ne s'était réservé que celui de guérir les écrouelles (1).

1630. Richelieu courut donc à Lyon avec tout le cortége d'un général d'armée. D'abord il envoya sommer le duc de Savoie de tenir le traité de ligue, et de s'armer contre l'empire. Le duc demandait la neutralité. Il envoya son fils négocier. Richelieu vit qu'on voulait

(1) Texte des lettres patentes, *Recueil* de Dupin.

laisser aux impériaux le temps d'enlever Mantoue et Casal. Il rompit les conférences et fit avancer l'armée sur la Douère. Le duc de Savoie était de l'autre côté de la rivière. Richelieu alla sous ses yeux droit au bourg de Rivoli. Le temps était horrible. Les soldats, percés jusqu'aux os, s'étonnaient d'être ainsi conduits à la guerre par un homme d'Eglise; dans la marche, *le donnant à tous les diables*, dit Puységur; puis, sous la tente, buvant à sa santé avec des louanges inusitées.

Après une nuit de repos, l'armée se précipitait vers Pignerol. Richelieu avait laissé croire qu'il marcherait sur Turin, et Pignerol avait été dégarni. Le siége fut rapide. La garnison capitula. Une atroce particularité ce fut de voir le duc de Savoie courir de Turin sur la garnison qui était sortie avec les honneurs de la guerre, et l'attaquer comme un corps d'ennemis : officiers et soldats périrent sous cette atroce vengeance. Le gouverneur seul était coupable. Il se sauva dans une vallée des Alpes (1).

En présence de ces événements, le roi, ami des coups d'épée, ne supportait plus son immobilité. Il courut à Lyon avec les deux reines. Là vint le nonce Pancirole avec des paroles de négociation; il menait avec lui un officier italien nommé Jules Mazarin; toute l'attention se porta sur le suivant subalterne. Richelieu l'avait vu déjà, et il avait pénétré son génie. On ne parla que de sa dextérité et de sa souplesse. Ce fut le commencement d'une fortune que l'habile Italien ne soupçonnait pas encore.

Mais le duc de Savoie, pour condition de la paix,

(1) Voyez les récits dans les *Mém.* de Richelieu.

redemandait Pignerol. Le roi passa outre. Il courut enlever Chambéry. En un mois toute la Savoie obéissait à ses armes. Il reparut à Lyon pour voir de près quelques intrigues qui s'ourdissaient autour de sa mère. Le garde des sceaux Marillac se mêlait à ces trames; il l'emmena à Grenoble. De tristes nuages se levaient sur la cour.

Richelieu n'en était pas moins ardent à suivre ses plans d'Italie. La diète germanique était assemblée à Ratisbonne. Richelieu y envoya Brulart de Léon et le P. Joseph pour plénipotentiaires, chargés de disputer *le titre de roi des Romains* au fils de l'empereur. Puis le roi reparut à son armée.

La peste désolait la Savoie; ce fut une occasion pour les deux reines de redoubler de murmures. « On exposait le roi! » disaient-elles. Richelieu leur opposa des avis de médecin. Mais cette fois il eut tort. Le roi tomba malade; on fut obligé de le ramener à Lyon. L'armée resta aux ordres de Montmorency et du maréchal de la Force. D'Effiat eut sa part du commandement. Les rivalités pouvaient tout perdre. L'émulation tint lieu d'unité. Montmorency et d'Effiat, surpris à Veillanne par le prince de Piémont, au moment où ils marchaient pour se rallier à la Force, culbutèrent une armée de dix-huit mille hommes avec des forces très-inégales (1). Ce fut un éclatant fait d'armes; Montmorency commandait; d'Effiat avait oublié ses antipathies. Les trois généraux, réunis par la victoire, marchèrent de concert du côté de Saluces, qui se rendit,

(1) *Mém.* de Bassompierre.

Le fort de Saint-Pierre, le château de Bresol, toute la vallée se soumirent. Sous l'impression de ces rapides conquêtes, le duc de Savoie mourut d'apoplexie.

Mais les affaires étaient moins prospères du côté de Mantoue. Le duc, inégal à la fortune, bonne ou mauvaise, qu'il devait au génie de Richelieu, s'était engourdi dans sa souveraineté disputée. Les impériaux se précipitèrent à flots sur son petit Etat. Les Vénitiens, ses auxiliaires douteux, se laissèrent battre en se retirant sur Pescaire. Peu après, Mantoue était surpris par trois cents hommes qu'on fit entrer comme envoyés par la république de Venise. Le duc de Nevers était dans son palais, immobile et insoucieux; il n'eut que le temps de se sauver dans la citadelle. Mais l'armée impériale tout entière accourait. Le duc fut obligé de s'enfuir. La ville fut livrée au pillage. Ses magnifiques palais furent dévastés. On eût dit les fureurs d'une victoire. Il n'y avait pas eu même un semblant de combat.

Les choses n'allèrent pas aussi aisément devant Casal. Là commandait Toiras, le vaillant homme d'armes de l'île de Rhé. Un siége formidable le menaçait; il s'y prépara par des coups de hardiesse qui étonnaient les plus vaillants. Le duc de Mayenne, second fils du duc de Mantoue, alla s'enfermer avec lui. C'était aller à un rude apprentissage de la guerre. Le siége se fit dans les formes. Les Espagnols enveloppèrent la ville. Toiras se défendit vaillamment. C'est une curieuse chose à voir dans les mémoires que le mélange d'intrépidité sérieuse et de folle joie des gentilshommes qui partageaient avec lui les épreuves et les périls. Ils se jouaient

dans les combats. Ils dansaient sur les mines. Une mine sauta, plusieurs furent ensevelis dans les ruines. Un aveugle, leur joueur de vielle, se sauva à tâtons. Le marquis de Montausier, ami de ces sortes de témérités, n'était pas dans la place. Il fut jaloux de ses compagnons. Il voulut les aller joindre. Il était huguenot; il se déguisa en jésuite. Telle était l'ardeur de cette jeunesse; cette folie se retrouve chez nous à toutes les époques de notre gloire militaire.

Mais Toiras était sérieux dans sa défense. Il avait fait fondre sa vaisselle pour payer ses troupes. Puis il fit fondre un canon pour frapper une petite monnaie à laquelle on donna une valeur nominale. Il se trouva un marchand nommé Georges Rossi, qui s'obligea à représenter cette valeur en écus à la fin du siége. Ainsi le patriotisme secondait le courage. Mais les vivres commençaient à manquer. Richelieu alors acheva par la négociation ce que Toiras avait commencé par l'épée. La peste avait ravagé l'armée française; Schomberg ramassa ces débris, et parut vouloir forcer les Espagnols à *lever le siége*. Les Espagnols eux-mêmes étaient décimés. L'horrible fléau avait glacé les âmes. Des deux côtés on était peu disposé à se choquer par des coups extrêmes. L'habileté de Richelieu fut de dissimuler l'affaiblissement de l'armée française; et pendant ce temps il laissa Mazarin, le négociateur du pape, aller d'un camp dans un autre pour solliciter une trêve. Richelieu fut assez habile pour laisser murmurer les politiques. La trêve fut signée; Toiras était sauvé. Il garda la citadelle. Les Espagnols purent seulement entrer dans la ville et dans le château.

Pendant ce temps, le roi, malade à Lyon, touchait

aux portes de la mort (1). Ce fut un moment d'intrigue ardente autour de ce roi défaillant, et la fortune de Richelieu fut près d'expirer avec lui. Il se trouva autour de la reine mère des gens prompts à prévenir l'événement ; et d'avance ils délibéraient soit sur la royauté du duc d'Orléans, toute prête à se lever, soit sur le sort qui serait fait du ministre formidable. Le maréchal de Marillac était d'avis qu'il faudrait l'assassiner, le duc de Guise l'exiler, Bassompierre l'emprisonner. C'était hâter l'avenir avec une témérité périlleuse. Quant au roi, il ne songeait qu'à mourir ; et il s'y préparait avec une piété pleine de *calme* (2). Les deux reines arrachèrent à ce mourant une promesse de disgrâce contre Richelieu ; on crut toucher à une révolution de cour qui eût été pleine de représailles. Richelieu était morne. Ses amis le fuyaient ; déjà *il* épiait une retraite. Tout à coup le roi guérit. Richelieu maîtrisa sa joie, et il dissimula ses vengeances ; le roi l'avertit de toutes les plaintes qu'il avait reçues ; et en particulier « Il lui découvrit tout ce que la reine (mère) avoit dit contre lui de plus diabolique, et les inventions dont elle s'étoit voulu servir pour lui persuader. » L'accusation principale auprès du faible monarque avait été que Richelieu lui voulait ôter la couronne pour la donner au comte de Soissons, en mariant à celui-ci sa nièce, madame de Combalet, devenue

(1) *Mém.* de Richelieu. — Récit de la maladie du roi, *Archives curieuses.*

(2) *Mém.* de madame de Motteville. — Il y a dans le P. Griffet un examen critique des récits de Bassompierre sur cette maladie et sur ces intrigues.

veuve (1). Richelieu, instruit de tout, n'en fut que plus discret. Il redoubla de cajolerie aux pieds de la reine. Les perfides y furent trompés, et il put à son aise nourrir ses desseins et en préparer la réussite.

Ses négociateurs à Ratisbonne avaient tenu l'empereur en échec, et avaient empêché son fils d'être élu roi des Romains. Toutefois ils avaient concédé un traité qui réglait les affaires d'Italie d'une façon peu satisfaisante pour la France. Richelieu les désavoua. Et peut-être y avait-il en cette négociation un double secret; car, si le roi fût mort, le traité eût sauvé la France des périls complexes d'une guerre à l'apparition d'un règne sans génie. Mais, dès que le roi revenait à la vie, Richelieu put reprendre sa fierté. Le traité ne fut point ratifié, et une apparente disgrâce frappa les négociateurs (2).

La trêve de Casal allait expirer. Schomberg, resté en Italie, eut ordre d'assembler toutes ses forces pour aller brusquement attaquer les lignes espagnoles. Il s'avançait en silence, et au jour fixé, le 5 octobre, une bataille soudaine allait se livrer. Mais Mazarin, l'actif médiateur du pape, avait suivi de l'œil les mouvements de Schomberg. Il se remit à courir d'une armée à l'autre, et enfin il arracha aux Espagnols un traité glorieux à nos armes. *La pace! la pace!* cria-t-il en

(1) *Journal* de M. le cardinal et pièce curieuse tirée des manuscrits de Richelieu.

(2) « Ils furent tellement surpris l'un et l'autre de l'extrême maladie dans laquelle Vous tombâtes à Lyon, qu'ils agirent plutôt sur le pied de l'état auquel le royaume pouvoit être par le malheur de votre perte, que sur celui auquel il étoit, et sur les ordres qu'ils avoient reçus. » *Test. polit.*

reparaissant devant les Français en armes, et qui n'attendaient que le signal. Les Espagnols offraient de sortir de la ville de Casal, et d'évacuer aussitôt le Montferrat. C'était pis qu'une défaite. Les officiers espagnols étaient furieux. L'un d'eux insulta Mazarin. *Son traité*, lui dit-il, *était plus pernicieux qu'aucune victoire des Maures*. Mazarin eut l'air d'être offensé; il tira son épée (1). Il fallut calmer le médiateur qui voulait se battre. Mais le traité était signé ; on n'eut plus qu'à l'exécuter. L'armée espagnole se retira dans le Milanais, l'armée de France se replia sur Folizzo, et le duc de Mayenne resta maître dans Casal. Telle fut la fin de l'expédition; expédition éclatante où la France, dit Richelieu, eut à lutter non-seulement contre l'empire, l'Espagne et la Savoie, mais contre trois difficultés plus graves peut-être, la peste, la famine et l'impatience des Français. Le nom de Toiras sortit de tous ces périls avec une gloire nouvelle. Schomberg eut la faiblesse d'en être jaloux. Chacun toutefois avait sa part d'honneur. L'un avait paru comme un brillant homme d'armes, l'autre comme un grand homme de guerre. Par ces divers caractères de vaillance, le génie militaire de la France se leva sur l'Europe, et c'était un évêque qui présidait à cette magnifique révélation.

Le génie de Richelieu embrassait d'autres soins. Il avait jeté en des lieux divers sa savante diplomatie, et partout il cherchait des difficultés et des périls à semer devant l'empereur. En Suède, il avait trouvé un roi ardent, téméraire, Gustave-Adolphe, qui ne demanda pas mieux que de s'aventurer dans une guerre

(1) Le P. Griffet. — *Mém.* du sieur de Pontis.

où la France seconderait son amour des batailles. Toute l'Allemagne était allumée, et Richelieu atténuait de la sorte les événements d'Italie. C'est dans ces luttes que parut le grand nom de Walstein, général de l'empereur; plus tard la gloire l'enivra; il ne sut point porter sa fortune (1).

Mais les jalousies restaient vivaces et actives à la cour contre Richelieu; ses succès mêmes les avaient aigries. C'est ici une longue histoire pleine de trames et de trahisons. Nous ne saurions entrer avant dans tout ce récit de cabales. Les deux reines donnent le branle par des motifs divers, l'une par amour de la puissance, l'autre par une irritation de vanité; le duc d'Orléans suit cet exemple, mais par un de ces caprices qui remplissent sa vie et échappent à l'histoire. Le duc de Guise, amiral du Levant, a des conflits de commandement avec le cardinal, surintendant général des mers; il sourit à une espérance de révolution de cour. Les ministres ont leurs jeux secrets d'ambition. Marillac, garde des sceaux, aspire à être premier ministre. Les femmes se mêlent à l'intrigue par des préférences d'entraînement ou de dépit. La duchesse d'Elbœuf, sœur du duc de Vendôme et du grand prieur, tous les deux frappés de captivité (2), a le cœur brûlé de vengeance. La princesse de Conti, sœur du duc de Guise, traîne vers lui toute la maison de Lorraine. La confusion des griefs est au comble. Le cardinal de Berulle, jusqu'à sa mort

(1) J'écris Walstein, d'autres écrivent Wallenstein; lui-même signait Waldstein. Nous avons dans notre langue un petit chef-d'œuvre inconnu, *Conspiration de Valstein*, par Savarin. Notre docte et élégant Nodier en a fait une édition charmante en 1826.

(2) Le grand prieur venait de mourir.

arrivée récemment, avait pris part aux oppositions (1). Son exemple survit. Les bons croient être zélés. Les ambitieux veulent passer pour fidèles. Toute la cour est pleine d'orages. En cet état le roi s'achemine de Lyon vers Grenoble, et ensuite vers Paris. Vainement il veut calmer les esprits ; l'animosité les emporte. Son frère le duc d'Orléans va à sa rencontre ; le roi lui parle de bon accord ; le duc promet d'aimer *Richelieu* ; mais il garde sa rancune, et il tourne le dos au ministre. Le roi supplie sa mère d'être clémente, elle n'est que plus furieuse. Elle avait déjà ôté à Richelieu la surintendance de sa maison ; elle chasse la marquise de Combalet, sa dame d'atour, nièce du ministre. Richelieu va tomber à ses genoux ; elle devient insultante. « Voyez-vous ce méchant homme ! dit-elle au *roi ; il* veut mettre la couronne sur la tête du comte de Soissons, après qu'il lui aura fait épouser sa nièce. » Le roi reste accablé en présence de ces scènes éclatantes. Il tente encore des raccommodements, et met son frère en présence de Richelieu. Ce ne sont que des jeux de dissimulation ; la reine se précipite aux derniers expédients de la colère. Elle feint d'être malade, et le roi va la voir au Luxembourg. Alors elle ferme toutes les portes, et, tenant son fils comme dans un piége, elle espère maîtriser sa volonté timide. Elle reprend tous ses griefs contre Richelieu. Richelieu, qui soupçonne un dénoûment fatal, accourt ; les portes sont fermées ; mais il sait une issue par la chapelle. Là le verrou n'avait pas été poussé. Richelieu paraît ;

(1) Voyez à cet égard le P. Griffet, en opposition avec les *Mém.* de Talon, qui dit que Berulle était destiné au gouvernement par la cabale.

c'est un coup de foudre. La scène est terrible (1). Richelieu supplie; la reine est inexorable. Il verse des larmes; la reine prodigue l'injure. Alors il se tourne vers le roi; il lui demande de permettre qu'il s'éloigne de la cour, et qu'il aille pleurer en quelque solitude le malheur d'avoir déplu à la reine sa mère. Le roi, touché, se fait médiateur. La reine est inflexible encore. Puis elle finit par adresser à son fils des paroles de reproche. *Préférera-t-il un valet à sa mère!* Ce mot est fatal. L'outrage fait au ministre semble tomber sur le roi même. A l'éclat de la colère succède un silence plus sinistre. On se sépare. Le doute est profond, l'anxiété terrible. La reine croit pourtant avoir vaincu. Richelieu même songe à la retraite, et déjà il choisit son exil.

Ce fut alors un jour solennel d'attente pour les mécontents et les ambitieux. Les plus avisés se tenaient indécis. Les plus prompts se précipitaient au Luxembourg. Richelieu se cachait aux regards; déjà le bruit de sa disgrâce volait en Europe (2). Mais le roi restait morne, silencieux. Cette scène l'avait remué, cette colère l'avait ému. Il confia ses amères douleurs à son favori Saint-Simon. Saint-Simon fut homme de bien. Il parla du génie de Richelieu et de la médiocrité de ses rivaux. Le roi se sentit à l'aise. Dès ce moment sa résolution était prise.

Il avait annoncé un voyage à Versailles. Il fit dire à

(1) *Mém.* de Bassompierre.

(2) *Journal* de Richelieu. — Paroles du roi d'Angleterre à la reine sa femme : *La reine votre mère a tort*, etc. — Le P. Griffet. — *Mém.* de Richelieu.

Richelieu de l'y suivre. Là se dénoua tout ce drame. Entre le roi et le ministre il y eut cette fois une effusion de tendres paroles. Le roi sentait que Richelieu était le nerf de son pouvoir; et la colère même de sa mère lui avait révélé le péril de ses cabales. Il annonça à Richelieu son dessein de l'affermir contre ses ennemis, contre sa mère elle-même. *Servez-moi comme vous avez fait jusqu'ici,* lui dit-il. Richelieu tomba à genoux; il protestait qu'il aimait mieux s'en aller que d'être une occasion de division entre le roi et sa mère. Le roi ne fut que plus obstiné. Il eût en ce moment tout frappé de disgrâce autour de lui. La modération de Richelieu doublait son empire. Une soudaine révolution fut déclarée. Dès que le ministre était vainqueur, la cabale allait être exterminée. La nouvelle de cette réaction alla tomber sur le Luxembourg, comme un coup de tonnerre. Cette nuée de factieux et de courtisans pressés autour de la reine fut aussitôt dispersée. Déjà ils s'étaient partagé les dépouilles du ministre. La terreur les glaça; ils ne virent plus que des représailles. La reine elle-même resta frappée de stupeur. Ce fut là une étonnante journée. Les politiques avisés qui s'étaient tenus à l'écart l'appelèrent la *journée des Dupes;* le nom lui en est resté dans l'histoire.

Le premier qui tombait sous la main de Richelieu était le garde des sceaux Marillac. On envoya lui retirer les sceaux, et il resta prisonnier. Son frère, le maréchal Marillac, était à l'armée d'Italie. Il paraissait redoutable à cause de sa popularité militaire. On mit des précautions à le faire arrêter (1). Schomberg fut

(1) Lettre du roi, dans le P. Griffet.

chargé de cet office. L'ordre arriva au moment où Marillac, dévoué à la reine, apprenait la nouvelle de son triomphe. Ce fut encore un retour soudain. L'armée avait suivi les mouvements de la faction de Paris. Marillac avait été plus entraîné que tous les autres. Schomberg craignit un instant sa résistance. Mais l'esprit de rébellion commençait à sentir une puissance sous laquelle il fallait fléchir. Marillac se laissa arrêter tout en frémissant. On le conduisit prisonnier à Sainte-Menehould. Il était réservé à un exemple plus fatal de punition (1).

En même temps Richelieu disposait en maître des grandes charges. L'abbé de Châteauneuf recevait les sceaux. Nicolas Lejay devenait premier président du parlement de Paris, et Servien, grand homme de négociation, secrétaire d'Etat. Tout pliait devant le ministre, et d'Epernon venait même abaisser à ses pieds son indomptable fierté. Quant à la reine, elle dévorait sa colère dans son palais du Luxembourg, ou bien elle essayait des semblants de vengeance en chassant d'auprès d'elle tout ce qui lui était venu jadis par le cardinal. Le roi voulut désarmer sa mère. Il y eut entre elle et le ministre des rapprochements, des explications, des prières, des pardons, des larmes; le roi servait de médiateur. Mais ces deux âmes s'étaient froissées. Les réconciliations n'étaient qu'apparentes. Sous le respect le plus profond, Richelieu cachait sa blessure; et la reine, de son côté, avait trop voulu le perdre pour se faire accroire qu'elle cessait de le haïr.

(1) Voir les détails dans les *Mém.* de Puységur. — Notes dans les *Mém.* de Richelieu, édit. Petitot.

Mais Richelieu se sentait fort contre les colères apparentes ou dissimulées. Toute son habileté consistait à leur opposer de la retenue et de la soumission. Le roi, dont la médiation était vaine, n'en avait que plus de dépit. Ainsi la reine se précipitait dans sa ruine.

Le duc d'Orléans avait vu tous ces retours sans trop s'y mêler. Indécis et peureux, il ne demandait pas mieux que d'accepter l'événement; mais il avait des favoris qui faisaient tourner en tout sens son esprit frivole. On leur donna de l'argent; et à ce prix Gaston s'accommoda de la victoire du ministre (1).

Cependant Richelieu courait à ses desseins. Il lui fallait perdre les Marillac par un procès. Les griefs contre le garde des sceaux étaient politiques; son crime était d'avoir cru à la fortune de la reine. Mais c'était un homme intègre. Il était sorti pauvre des honneurs. Richelieu n'osa toucher à cette vie. Il le laissa dans son exil. Le maréchal au contraire était suspect de malversations; ce grief s'ajoutait aux autres. A Lyon, il avait pris une part ardente aux conseils de la cabale. Il s'était déclaré violemment contre Richelieu, qui l'avait autrefois protégé; et il s'était jeté témérairement dans les brigues qui tendaient à la ruine du ministre. Les extorsions militaires qu'on lui reprochait cachèrent la vengeance privée; le procès lui fut fait avec éclat; mais on le laissa traîner dans les formalités préliminaires de l'instruction.

En même temps Richelieu fit donner le bâton de maréchal à Montmorency et à Toiras. D'Effiat le demandait pour lui-même. Le roi trouva sa prétention

(1) *Hist. des ducs d'Orléans.* — Collect. des Mémoires.

trop soudaine; Richelieu lui réserva cet honneur pour l'année suivante. En ce temps il se cherchait des amis, ayant des ennemis à abattre.

La reine Anne d'Autriche avait eu sa part aux cabales. Sa dame d'atour, la comtesse du Fargis, l'y avait entraînée, de concert avec l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Mirabel. Richelieu eut à frapper encore cette intrigue. Deux premiers valets de chambre du roi, Beringhen et Jaquinot, furent enveloppés dans la punition. L'ambassadeur d'Espagne eut ordre de ne paraître au Louvre qu'à ses jours d'audience. Richelieu mêlait aux vengeances privées tout ce qui leur donnait un caractère national.

Mais quelquefois aussi il se donna des semblants de miséricorde.

Le duc de Vendôme était prisonnier à Vincennes depuis quatre ans. Cette captivité avait plus d'une fois donné lieu à des murmures. Richelieu n'y avait pas pris garde. Mais le comte de Soissons se fit suppliant, et Richelieu se laissa toucher. Le motif de cette clémence était, dit-on, de complaire au prince à qui il voulait faire épouser sa nièce la marquise de Combalet. Il ne réussit pas toutefois. Mais, en délivrant le duc de Vendôme et lui remettant tous ses honneurs, il lui ôta la Bretagne, par où il eût été formidable. Cela même était de la politique.

1631. Tel était le grand ministre. Tout fléchissait devant lui. La reine mère avait reparu au conseil, mais n'y avait pas retrouvé d'empire. La reine Anne nourrissait des douleurs plus chimériques, et allait mystérieusement au Val-de-Grâce les verser dans le cœur du marquis de Mirabel. Richelieu épiait ces manéges, il

les rendit sans péril. Quelquefois la plainte était frivole, le grief futile. La reine mère avait un médecin nommé Vautier, qui entrait dans ses desseins. La reine Anne avait un apothicaire nommé Danse, qu'elle aimait aussi; il devint suspect. Ce fut une grande affaire à la cour, de savoir si on n'ôterait pas aux deux reines leurs bons serviteurs. Ainsi elles s'aigrissaient en se confiant leurs petits chagrins. Tout devenait grave, même ce qui était ridicule (1).

Par degrés la reine Marie reprit sa plainte amère et pétulante. Schomberg, revenu d'Italie, la voulut apaiser par des conseils; il l'irrita. Alors commencèrent de s'échapper des mots funestes, des menaces vagues et sinistres. Richelieu était devenu assez formidable pour qu'on le crût capable de faire sentir sa puissance à la mère même du roi.

Toutefois il déniait de telles rumeurs. Et d'ailleurs il continuait de suivre en Europe ses grands desseins de politique, comme si la cour n'eût pas eu d'orages. En ce moment il venait de faire avec Gustave-Adolphe, l'aventureux roi de Suède, « nouveau soleil levant, » disent les Mémoires de Richelieu, un traité d'alliance, pour seconder ses armes contre l'empereur. Ce fut dans les Etats catholiques une occasion soudaine de murmure contre Richelieu. Il semblait favoriser les armes d'un roi protestant, et cimenter la ligue des princes d'Allemagne contre l'empire et contre l'Eglise. Le murmure se grossit des plaintes d'Urbain VIII.

(1) Ces petits détails de cour sont très-curieux et très-amusants dans les mémoires du temps. — Dans les *Mém.* de Richelieu, ils ont un caractère sérieux comme tout le reste de la politique.

Mais Richelieu avait sauvé dans le traité le droit des catholiques; et, cette réserve consacrée, il avait pu laisser prévaloir ce qu'on appelait dès lors la raison d'Etat. Pour lui, la pensée politique était d'achever de rompre la terrible unité de l'empire et de l'Espagne, et de rendre à la France sa prépondérance, soit en Italie, soit en Europe. Louis XIII écrivit au pape. Volontiers, disait-il, il renoncerait à l'alliance de la Suède; mais il voulait que l'Espagne cessât de se mêler aux cabales du royaume, et que l'Autriche se renfermât dans les limites d'une justice stricte à l'égard de tous les Etats. Le vague même de cette exigence laissait à Richelieu toute la liberté de cette politique (1).

Mais autour du roi se remuaient encore mille caprices. Le duc d'Orléans avait des favoris insatiables, et son caractère mobile suivait les impulsions de leur avidité ou de leur colère. L'un d'eux, Lecoigneux, voulait être cardinal; l'autre, Puylaurens, voulait être duc et pair. On les avait déjà gorgés d'or; il leur fallait des honneurs : on ne put les satisfaire. Ils poussèrent leur maître aux mécontentements et aux rébellions. On vit le duc d'Orléans aller avec un cortége menaçant chez Richelieu pour retirer la parole qu'il lui avait donnée naguère d'être son ami. Ce fut une scène orageuse; on craignit quelque violence extrême; les gentilshommes de la suite du prince semblaient venus pour participer à un guet-apens. Mais Richelieu fut modéré, respectueux; il étonna le prince par ses déférences, et il l'accompagna jusqu'à son carrosse, comme s'il n'eût pas cessé de douter de son amitié.

(1) Le P. Griffet. — *Test. polit.*

Après quoi le prince partit pour Orléans avec éclat. Il avait montré les verges au ministre insolent, disait Lecoigneux. C'était trop ou trop peu, disaient quelques autres. En effet le dénoûment tourna contre la superbe provocation.

Le roi courut de Versailles à Paris. « Je serai votre second contre tout le monde! » dit-il à Richelieu. C'était comme une lutte à mort qui s'engageait au sein même de la famille royale. Louis XIII, déjà irrité par les intrigues de sa mère, fut poussé à bout par ce dernier affront. Il ne douta point qu'elle n'eût été la conseillère du duc d'Orléans, et dès ce moment il osa penser que son dernier expédient contre les cabales serait de la chasser elle-même de la cour. De son côté, la reine semblait avoir redoublé d'acharnement contre Richelieu. Elle s'attachait aux pas de son fils, et elle parut décidée à ne le point quitter, qu'elle n'eût obtenu justice, disait-elle ; c'était rendre la guerre personnelle contre le roi même. L'impatience arriva au comble. Le roi sentait qu'on lui disputait le sceptre; il le retint par ce sentiment de fierté jalouse qui supplée à l'énergie de la volonté. La reine s'était confiée dans le respect de son fils; mais, en enveloppant sa timidité dans les cabales, elle le poussa à bout, et à force de multiplier les périls elle lui donna du courage.

Un conseil fut tenu. Richelieu refusait de dire son avis; le roi le força de parler. Son opinion fut réservée; elle n'en eut que plus d'empire (1). Le roi résolut d'éloigner sa mère; c'était le seul moyen d'abattre les

(1) *Mém.* de Richelieu. L'opinion de Richelieu est très-curieuse à lire.

factions protégées par elle. On alla à Compiègne. C'est là que se devait porter le coup fatal. La reine en effet courut sur les pas de son fils; un entraînement inconnu la précipitait à sa perte. Bientôt le roi quitta Compiègne, laissant sa mère prisonnière sous la garde du maréchal d'Estrées. Cette captivité était voilée de respect; mais la disgrâce était décisive. La reine régnante avait été aussi laissée à Compiègne, mais avec l'ordre de suivre le roi en toute hâte. Elle n'eut que le temps de courir vers Marie de Médicis qui avait reçu dans son lit la foudroyante nouvelle : ce fut une scène de larmes entre ces deux femmes. Marie, tout échevelée, gémissait et protestait de son innocence. Mais on ne laissait pas à Anne d'Autriche le loisir d'épancher ses douleurs. Elle était attendue par le roi. Marie resta solitaire, et comprit alors tout son malheur. Ses serviteurs lui furent enlevés. Son médecin favori fut emmené prisonnier à Senlis. On ne parla plus que d'exils. Marie elle-même devait être reléguée à Moulins. Mais sa fierté se roidit contre cette aggravation de disgrâce. On évitait les semblants de contrainte, et on voulait la disposer par la douceur et la prière à se rendre d'elle-même en cette retraite. Tout fut inutile. Il fallut la laisser dans sa solitude de Compiègne, où elle pouvait se croire maîtresse encore, puisqu'on ne pouvait de force l'en arracher. Cela même devint son pire malheur.

Pendant ce temps on envoyait à la Bastille Bassompierre, à qui Richelieu gardait une vieille rancune pour ses oppositions plutôt agaçantes que dangereuses. Bassompierre passait pour l'époux secret de la princesse de Conti; c'était le grief le plus sérieux, à cause des cabales de la princesse. Lui-même toutefois n'a-

vait pas été assez prompt à courir aux pieds de Richelieu après la journée des Dupes; c'était un autre crime, mais dissimulé, aussi bien que les propos de Lyon, lorsque Louis XIII touchait à la mort et que chaque grand seigneur décidait de la fortune du ministre. Cette captivité de Bassompierre abattit toute la cour (1). Richelieu ne vit plus devant lui que des vaincus; les plus ennemis devinrent les plus courtisans. Les confidents d'une haine commune finirent par s'accuser. Il y eut de lâches trahisons. Bassompierre même crut se rendre innocent en déclarant qu'il n'était pas le plus coupable. Richelieu sembla prendre plaisir à ces perfidies. Un seul était frappé; tous craignirent de l'être. Cette peur n'était pas près de finir. Bassompierre resta douze ans captif.

Gaston, frère du roi, était à Orléans, tout étonné de ces aventures. Un instant on le crut disposé à prendre les armes contre la cour. Orléans lui témoignait du zèle. Une guerre civile eût été fatale. Le roi s'avança vers Etampes avec une armée, et aussitôt Gaston prit la fuite vers la Bourgogne. Le roi courut à sa poursuite. A Dijon, il fit enregistrer au parlement une déclaration contre les conseillers de son frère et contre le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, qui avait livré au rebelle fugitif la petite ville de Seurre. Tous étaient déclarés criminels de lèse-majesté; les armes se montraient pour achever la justice. Gaston s'enfuit en Lorraine avec ses courtisans.

Cependant toutes les résistances n'étaient pas domptées. Le parlement de Paris, jaloux de l'enregistre-

(1) Voyez les récits de cette captivité dans les *Mém.* de Bassompierre.

ment qui s'était fait à Dijon, commença une opposition légale qui eût pu être plus périlleuse que les séditions. Gaston, retiré à Nancy, excitait ces irritations. Il envoya une requête, et le parlement délibéra. Les opinions étaient ardentes. L'esprit de rivalité parlementaire s'ajoutait à l'esprit de faction. La déclaration de Dijon était contraire, disait l'opposition, au droit du parlement de Paris. La mutinerie enfin parut être de la liberté; le parlement refusa d'enregistrer la déclaration. Le roi, courroucé, manda la cour, et déchira de sa main l'audacieuse protestation. Les factieux frémissaient; Paris put croire qu'il allait revoir quelques émotions de palais. Mais il était aisé de pressentir que le roi ne fléchirait pas. Quelques conseillers furent frappés d'exil. On craignit pour eux un procès criminel. Richelieu l'eût poussé à outrance. Bientôt la cour reparut; c'était pour demander la grâce des exilés, et alors le roi se laissa supplier afin que la clémence ne ressemblât pas à de la faiblesse.

Sous ces impressions de justice ou de vengeance inusitée, la princesse de Conti mourut à Eu d'apoplexie. Le duc de Guise, dans son gouvernement de Provence, avait essayé quelques semblants de sédition. Il s'effraya, et, sous prétexte d'un pèlerinage à Lorette, il sortit de France. Il ne devait plus y rentrer; il mourut à Florence dix ans après. Enfin la reine Marie de Médicis, dévorant sa douleur et sa colère dans sa solitude de Compiègne, et poussée de projets en projets, acheva sa destinée par un coup désespéré.

Vainement le roi avait sollicité sa mère de se rendre à Moulins. L'obéissance apparaissait à la superbe disgrâciée comme un supplice; sa volonté succomba.

Elle aima mieux tenter une aventure extrême qui allait devenir une apologie éclatante de Richelieu. Le marquis de Vardes était gouverneur de la Cappelle; son jeune fils commandait à sa place. Elle fit tenter la fidélité inexpérimentée de ce jeune homme, qui promit de lui livrer la ville. Mais Richelieu épiait ses manéges. Il laissa la reine s'engager dans son dessein; et, lorsqu'il la vit près de s'acheminer de Compiègne, il envoya soudainement le marquis de Vardes reprendre à son fils l'autorité. La reine pensait aller à un asile. A peu de distance elle trouva le jeune de Vardes, qui lui venait annoncer que son père l'avait chassé de la Cappelle. L'infortunée commença dès lors à se sentir comme sous une étreinte fatale. Elle était peu éloignée de la frontière des Pays-Bas. Elle sortit de France. Le marquis de Vardes, soit qu'il eût reçu la pensée du ministre, soit qu'il l'eût devinée, laissa faire l'infortunée. Il l'eût sauvée en l'arrêtant; il fut assez courtisan pour la laisser périr. Elle pensait aller à la liberté, elle alla à la ruine.

De Bruxelles où elle se sauva, Marie fit aussitôt voler cent libelles contre Richelieu, s'adressant au parlement, aux échevins, au roi, au prévôt des marchands. C'étaient les cris d'une colère impuissante. Le duc d'Orléans, de son côté, n'avait cessé de multiplier les satires. La cour et la ville furent inondées de ces écrits. On les semait au palais, dans les rues et dans les boutiques. Richelieu laissa s'épancher toute cette bile. Il se sentait maître; il n'eut plus qu'à rester modéré pour paraître tout-puissant.

En même temps sa politique continuait de remuer les cours. Du milieu de ces intrigues ardentes, il avait

conduit les affaires d'Italie à d'heureux dénoûments. Mazarin, médiateur du pape, ne cessait point de lui servir d'instrument. Servien, grand homme de diplomatie, le secondait par sa dextérité. Il y eut à Querasque divers traités pour régler les intérêts du duc de Savoie et du duc de Mantoue; la France s'était réservé Pignerol par un traité secret, et elle avait désintéressé la Savoie au moyen de cessions de terres sur le duché de Mantoue; il fallut dérober ce prétexte à l'empereur, et cette fois l'habileté devint de la supercherie. On feignit de faire évacuer Pignerol aux troupes françaises, en présence d'un commissaire impérial. Mais on avait caché trois cents soldats dans quelques réduits de la citadelle. On les y laissa plusieurs jours enfermés. Puis, les prétextes ne manquèrent point pour dire que le duc de Féria n'exécutait pas les conventions dans le Milanais. Servien menaça le duc de Savoie de faire rentrer les Français dans Pignerol. Le duc de Savoie feignit de s'alarmer, et il demanda dix-huit mille hommes de secours au duc de Féria. Ce jeu de princes avait peu de dignité. Le duc de Féria y fut trompé. Pendant qu'il prenait au sérieux la menace et la plainte, le traité secret était transformé en traité public, et le drapeau de France flottait aux murs de Pignerol.

En Allemagne, le génie de Richelieu s'exerçait de même par des négociations actives et savantes. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg étaient les chefs de la ligue protestante contre l'empereur, et ils avaient désigné une assemblée générale à Leipsick. Là on vit arriver un envoyé du roi de France, qui n'avait pas craint d'offenser la conscience catholique en Europe,

en affermissant une telle ligue et l'excitant aux armes pour la liberté. Il fallut à Richelieu, évêque et cardinal, une volonté singulière, et un courage rare, pour affronter de la sorte les passions encore vivaces, non-seulement de l'Europe, mais de la France même; et c'est ici une de ces rencontres où l'histoire s'arrête tout étonnée, en voyant le génie d'un homme se mettre en lutte avec tout son siècle, et seul aller droit à une pensée qui choque toutes les âmes, parce qu'il ose avoir foi dans l'avenir.

Il faut le dire, Richelieu heurtait de front le catholicisme, et la surprise fut grande et la plainte légitime dans les cours où survivait la vieille foi. Mais cette haute et indépendante raison comprenait que, quelles que fussent les antipathies, la réforme était désormais enracinée et classée à l'état de secte constituée, pour faire son temps comme toutes les sectes dans la société chrétienne. Il n'y avait en l'esprit de Richelieu aucun penchant de faveur pour des hérésies qui avaient brisé l'unité et exterminé la puissance véritable. Mais il ne voyait pas qu'il fût désormais possible de les attaquer par une guerre sociale. Il accepta les révolutions accomplies, et pensa que toute la politique devait consister à les assoupir, en les faisant entrer dans la combinaison des forces générales qui tendraient à constituer en Europe un autre équilibre.

Et à cet égard une pensée naturelle se devait offrir à Richelieu : c'est que les premières luttes armées des Etats contre la réforme avaient abouti à constituer l'effrayante prépondérance de la maison d'Autriche, qui de ses vastes bras enserrait le monde. Dès que la réforme avait survécu, il était simple de rompre cet

empire, et dans les vues de la politique humaine c'était là un de ces retours qui plaisent à l'imagination des peuples, et dans lesquels l'histoire même ne craint pas de soupçonner quelque chose de providentiel.

Telle fut donc encore cette raison d'Etat dont nous avons parlé déjà. Les contemporains durent y voir je ne sais quoi qui ressemblait à une défection catholique, et ce fut pour Rome surtout une nouveauté lamentable; mais Richelieu semblait percer les temps, et les temps l'ont justifié. De sa raison d'Etat devait sortir la *constitution de l'Europe*, la grandeur de la France et la liberté de l'Italie. Quant au protestantisme, dès qu'il était constitué politiquement, ses conquêtes étaient arrêtées, et sa destinée désormais était de périr par son anarchie.

La politique de Richelieu alluma toute l'Allemagne (1). En même temps l'aventureux Gustave-Adolphe de Suède la troublait et l'exaltait par ses victoires. Les princes protestants, emportés par ces deux génies, multiplièrent les luttes. Les princes catholiques mêmes cédèrent à ce mouvement de liberté, comme pour attester que la raison d'Etat dominait de si étranges ligues; ce fut une ardente émulation pour ruiner l'empire, émulation aveugle, au premier aspect, de la part des princes, mais conséquente au point de vue de l'histoire des derniers siècles. Le saint-empire romain, magnifique institution catholique des âges de foi, n'était plus en effet depuis longtemps qu'un empire politique exercé au détriment des autres Etats, et souvent

(1) Traité d'alliance pour huit ans entre Louis XIII et Maximilien, électeur de Bavière. *Recueil de pièces*, de Dupin, tom. III.

de l'Eglise même. Ce ne fut donc pas un spectacle sans enseignement de voir la monarchie de Charles-Quint, vaste absolutisme mis à la place de la constitution hiérarchique du moyen âge, près de s'écrouler par suite de cette organisation toute matérielle. La réforme, qui avait rompu le lien moral de l'autorité spirituelle, ne pouvait laisser subsister le lien de l'autorité politique. Ainsi l'association des Etats n'allait être désormais qu'un calcul d'égoïsme; la diplomatie, née au temps de Philippe le Bel, grandie au temps de Louis XI, arrivait au comble. En présence de cette transformation, Richelieu ne pouvait songer à refaire en Europe l'unité protectrice des vieux temps. Il ne supporta pas davantage l'unité oppressive des temps nouveaux. Il en fit une autre qui s'appela l'équilibre, jusqu'à ce que le cours des âges ramenât les nations à une loi naturelle de commandement et d'obéissance, mystère d'avenir que deux siècles de guerres et de désordres nous laissent encore aujourd'hui tout couvert de voiles.

La présente histoire ne saurait suivre le récit des luttes politiques et des batailles sanglantes que Richelieu et Gustave-Adolphe semèrent sur l'Allemagne. Ce fut un long drame plein d'alternatives de gloire et de malheur. Le grand Walstein, général de l'empereur, disparut un moment sous la disgrâce de son maître. Le comte de Tilly, déjà renommé à la guerre, le remplaça dans le commandement des armées. Il tint l'épée avec éclat; mais il était implacable dans la victoire. Les prises de villes furent atroces. La guerre devint barbare. Les plus magnifiques cités furent dévastées. Gustave-Adolphe, modérant avec habileté les

représailles, se montrait à l'Allemagne comme un libérateur.

Mais, chose singulière! tandis que les princes protestants de l'empire suivaient l'impulsion combinée du roi de Suède et du roi de France, le duc de Lorraine, inspiré par Gaston d'Orléans, se déclara contre la ligue; il leva des troupes et il les conduisit à l'empereur. C'était comme un affront jeté à Richelieu; le roi s'émut de colère; les vengeances devinrent plus précipitées. « Vous avez entendu, dit Louis XIII aux députés du parlement dans une audience, comme la *reine ma mère est sortie de mon royaume pour aller* trouver mon frère et se mettre tous deux entre les mains des Espagnols; mais je ne les crains pas, et empêcherai qu'ils ne me fassent du mal. Ils disent que M. le cardinal veut chasser la maison royale; cela est faux, je me suis toujours bien trouvé de ses conseils, et si j'eusse cru ceux que l'on me voulait donner, mes affaires seraient ruinées. Quiconque m'aimera l'aimera, et je le saurai bien maintenir. » Telle était la résolution du roi (1). Les effets en furent soudains. Des déclarations furent lancées contre les seigneurs qui avaient suivi la reine ou Gaston. Une chambre de justice fut instituée à l'Arsenal, pour juger les criminels de majesté. Le parlement murmurait encore; mais tout fléchissait. Pour hâter la justice, une chambre dite du domaine, établie à Troyes, présida aux confiscations des biens des fugitifs, et en même temps le roi disposait de leurs charges dans l'État. Les grands gouvernements furent remis à des mains fidèles. Condé

(1) *Merc. de Fr.*, tom. XVII, page 871. — Le P. Griffet.

eut la Bourgogne; le duc de Chevreuse, la Picardie; le maréchal de Vitri, la Provence. Richelieu disposait du royaume; il se réserva la Bretagne. En même temps sa terre de Richelieu était érigée en duché-pairie; on l'appela dès lors le cardinal-duc (1).

Les factions frémissaient silencieuses et mornes. Les seigneurs fugitifs les irritaient mystérieusement par des émissaires; mais la terreur les contenait. Ils eurent quelque intelligence avec un capitaine de la citadelle de Verdun, nommé Duval. Leurs manéges étaient épiés : Duval fut pendu. Un gentilhomme, nommé la Louvière, avait servi de médiateur; il périt sur l'échafaud. On avait compté sur les huguenots. Mais l'esprit sectaire s'accommodait d'une liberté surveillée; ni les ministres ni les seigneurs n'étaient tentés de courir les aventures de la révolte sous un gouvernement qui ne craignait pas de toucher aux plus hautes têtes. Dans un synode tenu à Charenton, on put voir que le calvinisme de France ne demandait pas mieux que d'être soumis. Quelques ministres, Basnage entre autres, étaient suspects d'indépendance; Richelieu les fit chasser du synode; mais ils rétractèrent tout ce qu'on voulut; on les laissa rentrer. Les huguenots ne réclamaient plus avec arrogance, ils suppliaient avec modestie. Alors on commença à les traiter avec bonté. Toutefois les antipathies n'étaient pas mortes; mais, devant des factions humbles et assouplies, la douceur était un signe de puissance.

Cependant la guerre d'Allemagne suivait son cours d'alternatives sanglantes. Un instant le comte de Tilly

(1) *Test. polit.* de Richelieu.

balança la fortune du roi de Suède; il s'était emparé de Magdebourg, qu'il avait ruiné par l'incendie et le pillage. Quelques princes commençaient à se détacher de la ligue. Tilly se précipita sur la Saxe, et courut assiéger Leipsick avec une armée de quarante mille hommes. L'électeur de Saxe annonçait aux habitants son arrivée prochaine. Mais la ville était foudroyée; elle capitula. Alors parut l'électeur avec le roi de Suède. Une éclatante victoire vengea la prise de Leipsick. L'armée impériale, demi-détruite, alla se rallier auprès d'Halberstadt; elle avait perdu vingt mille hommes, morts ou prisonniers. Le roi de Suède reprit le cours de ses conquêtes. Tout cédait à son épée. La Franconie entière était soumise. Il courut à Virzbourg, qui osa se défendre et affronter un assaut. Le Suédois emporta ses murs; la ville fut dévastée. Là Gustave-Adolphe se reposa quelque temps, et il refit les fortifications, comme pour s'affermir dans son domaine. Après quoi il vint faire tomber Francfort, et dompter le Rhin jusqu'à Mayence. La terreur de son nom glaçait les peuples. Toutefois il tempérait la victoire par la douceur, et les catholiques n'eurent pas à reprocher à ses armes d'odieuses vengeances. Par là même il fut plus dominateur. Pendant qu'il s'était jeté vers le Rhin, l'électeur de Saxe courait vers la Bohême; tout fléchissait de même devant cet autre vainqueur. Le comte de Tilly avait refait une armée; mais il n'osait se confier aux hasards d'une bataille nouvelle; il fuyait les rencontres; l'empire semblait douter de sa destinée.

Richelieu souriait à cette humiliation de la maison d'Autriche, humiliation excessive toutefois, et dont il

était sage de modérer la suite désormais. La France avait envoyé déjà des forces vers la Lorraine pour surveiller les intrigues armées de Gaston d'Orléans et de la reine Marie. Un régiment de Liégeois avait été levé pour venir en aide à ce double parti. Le duc de la Force envoya un détachement se précipiter sur ces troupes qui furent en un moment dispersées et rejetées sur les terres du Luxembourg. Ce hardi coup de main déconcerta les cabales. Peu après la Force s'emparait de Vic et de Moyenvic. Et enfin le roi même résolut d'aller en personne vers la Lorraine pour achever de contenir les rébellions, et aussi pour suivre de plus près les intérêts de l'Allemagne catholique, menacés peut-être par les succès imprévus de la confédération protestante.

1632. La Lorraine était devenue un centre de cabales. La présence du roi brisa les manéges. Le duc de Lorraine se soumit aux conditions qu'on voulut lui faire. Par un traité signé à Vic (1), il renonçait à toutes intelligences avec la maison d'Espagne et d'Autriche, comme aussi à toute intrigue favorable aux fugitifs de France; et le roi prenait ses Etats sous sa protection. Mais la tromperie se glissait au travers de ces conventions. En ce moment même le mariage de Marguerite, sœur du duc de Lorraine, avec Gaston, se faisait clandestinement dans une chapelle de Nancy. La reine mère se plaisait à ces mystères, et Gaston s'y laissait aller par un besoin de nouveauté capricieuse; Richelieu y fut trompé, mais il pouvait se jouer des supercheries; il avait enveloppé ses ennemis de périls plus sérieux. Le duc de Lorraine venait de se désarmer lui-

(1) Traité de Vic, 6 janvier 1632, *Mém.* de Richelieu.

même; sous le nom de protection, Richelieu devenait maître dans ses États; en même temps les états généraux des Provinces-Unies s'étaient engagés par des traités dans la guerre contre l'Espagne; l'intrigue n'avait plus d'asile, et un mariage clandestin, loin d'être une défense, pouvait être un danger de plus pour ceux qui en dérobaient le mystère au redoutable ministre. Toute la ressource de la reine mère fut de multiplier les libelles contre Richelieu; c'était la plus frêle des attaques. Un autre expédient fut tenté, dit-on, ce fut celui des sortiléges, expédient mêlé de poisons, selon la pratique subsistante de l'astrologie italienne. Ce fut l'occasion de procès célèbres. Il y eut des empoisonneurs et des astrologues pendus pêle-mêle. La reine régnante fut mêlée aux révélations de ces intrigues. Madame du Fargis, son ancienne dame d'atour, s'était sauvée auprès de Gaston; de là elle nouait des trames d'amour, et ravivait ce vieux dessein d'un mariage d'Anne d'Autriche avec le prince intrigant. Ses lettres mystérieuses furent déchiffrées. On la déclara criminelle de lèse-majesté, et elle fut pendue en effigie. C'était la chambre de justice de l'Arsenal qui présidait à tous ces procès, au grand émoi du parlement, qui voulut se plaindre par une députation envoyée à Metz, mais qu'on fit taire par un appareil de menace, où le roi faisait son rôle de colère, comme s'il ne l'eût pas reçu tout appris de Richelieu. Cette juridiction de l'Arsenal n'en était pas moins une énormité judiciaire, si ce n'est que la justice politique, aux mains du parlement, avait été souvent un désordre contre l'État, et qu'aux mains d'un tribunal d'exception elle était un instrument contre les révoltes. C'était un moyen for-

midable de consommer l'unité de la monarchie. Mais la justice ordinaire suivait son cours, et le droit commun restait intact; car les cabales ainsi frappées n'étaient elles-mêmes que des entreprises d'exception contre le roi et contre le peuple tout à la fois.

C'est par ce système de justice politique que se poursuivait depuis dix-huit mois le procès du maréchal de Marillac; procès mêlé de méfaits réels et de griefs chimériques. Ce fut un long drame plein de haines sombres et de jalousies cachées. Innocent ou coupable, il le fallait criminel. *L'instruction fut lente*, laborieuse, troublée d'incidents. Une chambre préparatoire avait recueilli tous les éléments du procès. L'un des chefs d'accusation portait sur des extorsions violentes du maréchal dans le commandement des armées. Il avait été chargé de présider à la construction de la citadelle de Verdun; et là surtout, disait-on, s'était exercé son génie de rapine au moyen de soustraités avec les entrepreneurs, sorte d'industrie déjà née à cette époque, et exposée en termes si précis et si techniques dans les informations, qu'on en croirait le secret dérobé d'avance à nos temps de rapacité (1). Ce fut après cette instruction, dont la minutie était sinistre, qu'une commission de juges fut instituée. Marillac présenta des requêtes de récusation; on passa outre. Emmené devant le redoutable tribunal, il le récusa de nouveau; ses protestations furent vaines encore. Tout était disposé pour la condamnation, et la sévérité même était un raffinement de flatterie. La

(1) Ce procès est longuement analysé dans l'*Hist. de Louis XIII*, du P. Griffet.

commission avait été d'abord établie à Verdun ; puis elle fut transférée à Pontoise. Un des juges s'avisa de remarquer que la commission n'était pas libre dans une place forte; on la transféra à Ruelle, maison de campagne de Richelieu, « afin que le garde des sceaux comme chef de la justice y assistât et présidât (1). » Telle était la liberté qui était cherchée. Chose singulière! le crime de félonie n'était pas même produit; les motifs qui avaient fait arrêter le maréchal dans une réaction de cour étaient à peine un souvenir; il ne restait que des accusations de péculat, de foules et violences sur les sujets du roi. On espérait donner de la popularité à de tels griefs. Toutefois un vague intérêt se portait sur l'accusé par l'absence même d'un crime politique. La cour était pleine d'émotion. La famille et les amis de Marillac suppliaient par des requêtes, par des larmes et par le silence. Les crimes d'ailleurs restaient voilés de doute. On accusait Marillac d'avoir fait des pillages ; sa défense était simple, il était pauvre. Le roi ne fut pas étranger à cette pitié. Il était revenu de Lorraine; les juges, avant de procéder à leur sentence, allèrent le trouver à Saint-Germain : « Faites justice, dit-il, comme au moindre de mes sujets. » Les juges étaient libres; mais la politique restait implacable. Lorsque vint la délibération, toutes les voix prononcèrent que Marillac était coupable; il n'y eut de partage que sur la peine. Treize demandaient la mort; dix prononcèrent l'exil ou la prison. Ce fut un coup de foudre pour l'infortuné. Il resta fier

(1) *Mém.* de Puységur. — Puységur avait été chargé à Pontoise de la garde du maréchal.

dans le malheur. « Au moins, dit-il en entendant l'arrêt, il n'y a pas de crime de félonie. » Quant aux exactions, il répétait sa défense : ses biens, ajouta-t-il, ne couvriraient pas seulement les frais du procès. Marillac vit des larmes dans les yeux des gardes qui l'entouraient; c'étaient des gardes du roi qui l'avaient suivi dans les combats d'Italie. Les soldats du guet vinrent prendre leur place; ce fut la première annonce du supplice. Vainement la famille de l'infortuné courait tomber aux pieds du roi avec des prières et des larmes. La grâce fut refusée. La religion vint alors tempérer ce funeste drame. Marillac s'était défendu avec la dignité d'un homme de guerre; il voulut mourir avec la force d'un homme de foi. Il alla à la mort consolé par la piété. Des multitudes de peuple encombraient les rues. Les fenêtres avaient été louées à d'énormes prix autour de la place de Grève. C'était un affreux mélange de curiosité et de douleur. Quand la tête du malheureux eut roulé sous la hache, le peuple se précipita pour suivre le corps, qui fut porté rue Chapon, chez la nièce du maréchal. Marillac était un saint, disait le peuple. On voulait toucher à ses restes; on voulait avoir une goutte, une tache de son sang. Plus de quarante mille personnes vinrent solliciter une part de ses reliques. Telle fut la fin de ce long procès. Richelieu ne parut pas dans cette fatale tragédie; mais son nom en sortait, menaçant et sinistre. Il laissa échapper, dit-on, quelques paroles de pitié, comme si la justice avait été au-dessus de sa puissance. Mais le sentiment public ne put se méprendre. On sut dès lors le péril qu'il y avait pour les plus hautes têtes à se heurter contre cet homme patient dans les ven-

geances, et dont la miséricorde même était suspecte de tromperie (1).

(1) Voyez le P. Griffet sur quelques paroles de pitié attribuées à Richelieu. — *Vie du maréchal de Marillac.* — Bayle, au mot *Marillac;* article curieux et bienveillant pour Richelieu.—*Mém.* de Richelieu, année 1632. Le langage des Mémoires est d'une violence qui exclut toute idée de pitié.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

Triomphes du roi de Suède. — Le roi se mêle aux événements de la guerre. — Eclat de Gaston. — Il entraîne Montmorency dans ses cabales. — Conspiration du Languedoc. — Incidents. — Bataille de Castelnaudary. — Traité de Béziers. — Conduite de Gaston. — Procès de Montmorency. — Drame sinistre. — Justice implacable. — Richelieu malade. — Guerre d'Allemagne. — Mort du roi de Suède. — Punitions nouvelles. — Récits étranges. — Règne de Christine. — Situation de l'Allemagne. — Mariage de Gaston. — Intrigues. — Le roi à Nancy. — Complot de Bruxelles. — Incidents de révolution en Lorraine. — Curieux incidents. — Trames de Walstein. — Retour de fortune. — Cabales autour de Gaston. — Gaston est ramené à la cour. — Conflits du duc d'Epernon et de l'archevêque de Bordeaux. — Affaire d'Urbain Grandier, curé de Loudun. — Activité de la guerre. — Petite révolution de cour. — Mazarin apparaît. — Ligues contre l'Espagne. — Règlements intérieurs. — Surprise de Trèves par les impériaux. — Déclaration solennelle de guerre. — Début éclatant. — Hésitation des Flamands catholiques. — Griefs de l'Espagne contre la politique de Richelieu. — Trouble des confédérés. — La ligue des princes s'affaiblit. — Richelieu reste inébranlable. — Succès et revers. — Revue des troupes par le roi. — Découragement. — Répression des murmures. — Situation de l'armée. — Négociations politiques. — Eclat de la guerre dans la Valteline. — Gloire de Rohan. — Affaire du mariage de Gaston. — Académie française. — Les peuples oppressés d'impôts. — Troubles du parlement. — Changements ministériels. — Le duc de Weymar à Paris. — Rome résiste à la politique de la France. — Evénements d'Allemagne et d'Italie. — Richelieu semble s'étonner

en face de la fortune. — Les ennemis passent la Somme. — Le roi fait appel à la nation. — Emulation merveilleuse. — Rumeurs populaires contre le ministre. — Le P. Joseph lui donne du courage. — Sentences contre les gouverneurs de la Cappelle et du Catelet. — Les Espagnols sont arrêtés. — Le roi reprend l'offensive. — Incidents. — Complots ridicules. — Alternatives de la guerre. — Eclat des armes suédoises. — D'Epernon arrête les Espagnols aux Pyrénées. — Fuite de Gaston. — Gaston se soumet. — Oppositions du parlement.

Louis XIII.

Les âmes étaient glacées sous l'impression terrible d'une politique armée de supplices. La reine mère et Gaston pensèrent que cette sombre terreur se pourrait transformer aisément en indignation, et que c'était le moment de rallumer les colères et d'exalter la liberté. C'était une erreur. L'indépendance n'est hardie que contre les pouvoirs débiles. On pouvait tenter encore des rébellions, mais sans entraînement et sans enthousiasme. C'était seulement se créer des périls nouveaux, et enraciner davantage la puissance du ministre.

1632. Les affaires d'Allemagne avaient suivi leur cours. Tout pliait sous l'épée de Gustave-Adolphe; et aussi, à mesure qu'il triomphait dans les batailles, il devenait inexorable dans sa politique. Peu s'en fallut qu'il ne se précipitât sur la Lorraine; il voulait punir le duc de son alliance avec l'empereur, et il s'approchait avec des étendards symboliques, sur lesquels se voyait un homme fendu en deux à coups de hache, et des soldats tout à l'entour, armés de torches, avec ce

mot *Lotharingia :* c'était une menace d'extermination par le fer et par la flamme. Le duc ne se défendit qu'avec peine, en présentant le traité de Vic fait avec la France. Le roi terrible se rejeta sur l'Allemagne. Il laissait échapper des pensées nouvelles d'oppression, et les catholiques, jusque-là ménagés, commencèrent à redouter les calamités d'une conquête intolérante et d'un prosélytisme exalté par la victoire.

Alors reparut le grand nom de Walstein. La disgrâce l'avait aigri : l'empereur le supplia de sauver l'empire ; il consentit seulement à lui faire une armée. Mais le roi de Suède courait çà et là comme un orage. Tilly tenait encore fortement l'épée. Gustave-Adolphe alla l'atteindre dans la Bavière, derrière le Lech. Là se livra un combat sanglant. Tilly fut atteint d'un boulet de canon, et mourut quelques jours après. Gustave était vainqueur encore. Rien ne semblait devoir résister à ses armes.

C'était trop de victoires, et Richelieu avait besoin, sinon de tempérer, de surveiller du moins de tels succès. Cette situation, d'ailleurs, se compliquait des manéges de Gaston dans la Lorraine, et de la reine mère dans les Pays-Bas. La cour fugitive siégeait à Bruxelles, sous la protection de la gouvernante, l'archiduchesse infante Isabelle. Le jour même de la mort de Marillac, le roi s'achemina par la Picardie, pour aller suivre de près des événements si complexes et des cabales si actives. Une police ardente, industrieuse, pénétrait dans tous les mystères ; et une politique savante les tournait soudainement au détriment des séditions. C'est en ce temps que Richelieu fit avec l'Angleterre un traité par lequel elle s'obligeait

à restituer des terres qu'elle avait envahies dans l'Acadie et dans le Canada. La poursuite des intrigues politiques n'empêchait point la poursuite des griefs nationaux. Par là même Richelieu maîtrisait les antipathies et domptait les inimitiés.

L'évêque électeur de Trèves était de tous les princes d'Allemagne le plus oppressé par les conflits de la guerre. Il avait accepté la neutralité du roi de Suède. Le chapitre et les habitants de Trèves s'étaient déclarés pour la maison d'Autriche, et ils avaient ouvert leurs portes à une garnison espagnole. Richelieu envoya d'Effiat *protéger l'électeur* : trois dominations menacèrent ses Etats. Mais peu après d'Effiat mourait au siége de Trèves. Le maréchal d'Estrées courut le remplacer. En peu de temps Trèves était enlevé aux Espagnols, et l'électeur rentra dans ses Etats; mais il ne trouva partout que la désolation et le ravage.

En même temps, Gaston donnait à ses intrigues un éclat inattendu, en entrant en Lorraine avec deux mille hommes. Les Lorrains semblaient le seconder. Le roi fit marcher quelques troupes d'élite, et s'approcha lui-même pour frapper la révolte d'un coup soudain. La Lorraine était menacée des derniers maux de la guerre; le duc se fit aussitôt suppliant, ouvrit ses villes, promit foi et hommage, et subit des conditions nouvelles qui furent ajoutées au traité de Vic (1). « La nouvelle de ce traité fut reçue à Paris et dans toute la France avec tant d'exclamation et de louanges pour le roi, qu'il faudroit emprunter les plus délicates paroles de flatterie pour en dire les vérités (2). » Toute

(1) Traité de Liverdun, 26 juin 1632. *Mém.* de Richelieu.

(2) Ibid.

la sollicitude put donc se porter librement vers les cabales et les mouvements armés de Gaston.

Le prince n'avait fait que passer par les Etats de Lorraine; il parut en France ayant à ses côtés le duc d'Elbœuf, traînant à sa suite un amas d'étrangers, semant des manifestes contre Richelieu, dénonçant ses tyrannies, proclamant la réforme et la *liberté*. Au bruit de son approche, les habitants des campagnes s'enfuirent dans les villes, et devant lui toutes les places fermèrent leurs portes. Il tenta vainement la fidélité des maires et échevins. A Langres, on refusa ses dépêches. A Dijon, le parlement décida que ses lettres seraient envoyées au roi sans être décachetées; en même temps huit mille hommes de la ville prenaient les armes pour défendre leurs murailles. Il s'avança ainsi vers l'Auvergne : ses bandes avaient compté sur l'enthousiasme des peuples; elles se vengeaient par le ravage et par l'incendie. Quelques gentilshommes toutefois se laissèrent entraîner par l'autorité du frère du roi, et il s'approcha enfin du Languedoc, où l'attendait une *révolte ouverte*.

Le duc de Montmorency, gouverneur de la province, avait contre la cour des griefs d'ambition et d'orgueil : il rêvait le titre de connétable qu'avaient eu son père et son aïeul. Ce n'était point assez du bâton de maréchal, ni du gouvernement de Languedoc, ni surtout des caresses familières que lui prodiguait Richelieu, et qui semblaient être une protection. Sa pensée était plus haute, et volontiers il écouta des paroles qui flattaient sa gloire. Sa femme, Marie-Félice des Ursins, petite-fille d'une Médicis, et par là touchant de près à la reine mère, enflait son ambition par de superbes

espérances. En même temps les états de la province étaient dans une de ces crises ardentes où l'indépendance arrive aisément à la défection. L'évêque d'Albi allumait surtout la sédition; c'est lui qui avait établi des connivences avec la cour de Bruxelles. D'autres évêques de la province le secondaient. Montmorency hésitait pourtant. Un des commissaires du roi près les états, d'Hemery, confident du cardinal, le retenait par de sages paroles. L'archevêque de Narbonne, président des états, lui donnait l'exemple de la fidélité et du courage. Félice des Ursins entraîna son mari par ses prières et par ses larmes. La lutte, au sein des états, fut éclatante. L'évêque d'Alby l'emporta. Montmorency suivit sa fatale destinée. Il fit arrêter l'archevêque de Narbonne; c'était le signal d'une lutte déclarée. Les commissaires du roi furent arrêtés de même. Il ne restait plus qu'à faire un appel aux armes; les états s'aventuraient les premiers dans cette extrémité, tout en retenant les semblants de la soumission au roi. C'était une vieille coutume de voiler les révoltes en protestant contre les tyrannies des ministres. Mais les temps étaient changés; et s'attaquer à la puissance de Richelieu, c'était toucher au sceptre même, Montmorency se laissa aller au penchant des états; il se précipitait dans sa ruine.

Toutefois un vague pressentiment l'effrayait sans doute, et il sollicitait Gaston de ne point hâter son entrée dans le Languedoc, parce que tout n'était pas prêt pour donner à la guerre quelque chance de réussite. Mais Gaston, qui n'avait passé devant les villes et les châteaux que pour recevoir des volées de canon, accourait vers cet abri avec ses bandes désordonnées.

En même temps le parlement de Toulouse lançait un arrêt de prise de corps contre quiconque s'associerait aux entreprises de Montmorency. Tout alors parut s'arrêter. Montmorency tenta la fidélité de Narbonne, de Nîmes, de Montpellier. Ses efforts furent vains. Gaston arriva au milieu de ces anxiétés; il n'avait rencontré que des peuples fidèles ou inertes; la ville de Lodève fut la seule qui ouvrit ses portes. Là le bouillant évêque d'Alby courut le saluer, en lui présentant des satires contre Richelieu, pour tout indice de victoire.

Cependant deux armées royales étaient déjà présentes, l'une sous les ordres de la Force, dans le bas Languedoc; l'autre, sous les ordres de Schomberg, dans le haut Languedoc (1). Montmorency, pressé entre ces deux périls, commença de s'effrayer. D'un côté, il appelait à son aide le duc d'Épernon dans la Guyenne, ou d'autres gentilshommes amis; d'un autre, il écrivait des lettres de soumission et de respect, pour être montrées à Richelieu; double expédient également funeste, par où se révélaient ses incertitudes et ses terreurs. Bientôt il médita la fuite, et il songea à aller se faire tuer dans quelque bataille, sous les ordres du roi de Suède. Mais l'événement était plus rapide que sa pensée. Déjà la Force frappait de ses armes les bandes de Gaston. Le vicomte de Lestranges, s'étant sauvé après le combat dans le château de Tournon, se rendit prisonnier. Il croyait avoir la vie sauve, sur la foi des combats ordinaires. Richelieu lui fit faire son

(1) Voyez les récits de cette guerre dans les *Mém.* de Richelieu. — *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses.*

procès; il eut la tête tranchée comme un criminel et un félon. Deux autres gentilshommes furent de même frappés à mort. Richelieu ne voulait pas que ce fut là une guerre, mais une révolte. C'étaient des présages sinistres, et Montmorency n'avait plus qu'à jouer sa vie.

Il tenta de s'emparer de Beaucaire. Il y eut là quelques hardis faits d'armes. La ville enfin resta au roi. Alors les forces de Montmorency et de Gaston se combinèrent pour lutter de concert contre les maréchaux qui pressaient par les deux points extrêmes le Languedoc. Montmorency fut d'avis de marcher droit à Schomberg, qui venait de faire une vaine tentative sur Alby, où s'était jeté le comte de Moret, frère bâtard du roi. Schomberg n'avait pas perdu de temps à lutter contre cette place. Il avait hâte de pénétrer au cœur du Languedoc, et toutefois il y voulait entrer par un coup d'éclat. Le château de Saint-Félix se trouvait sur sa route, il l'assiégea. C'est alors que Montmorency et Gaston se concertèrent pour arrêter sa marche et pour tenter la fortune des armes.

En même temps le roi se disposait à partir de Paris pour se montrer aux révoltes. Il avait tenu un lit de justice où il avait exigé que le parlement rendît au garde des sceaux, Châteauneuf, des honneurs inusités, en se levant à son entrée. Cette affaire d'étiquette avait été grave au milieu des graves affaires d'Etat. Puis le roi avait fait lire et enregistrer une déclaration contre les rebelles, criminels de lèse-majesté, offrant à Gaston son frère un délai de six semaines pour rentrer dans son devoir. Après quoi il s'achemina vers Moulins, laissant au prince de Condé et au comte de Soissons de grands pouvoirs. Les scellés furent mis après son dé-

part à l'hôtel de Montmorency; de sinistres pressentiments glaçaient déjà le cœur de ses parents et de ses amis. On savait que Richelieu était parti avec de sombres desseins de répression; et il est vrai que le crime avait levé la tête en plein soleil. Paris s'attendit à des événements rapides, à des vengeances implacables.

Une déclaration datée de Cosne fut lancée contre Montmorency. Le duc était déclaré rebelle et criminel au premier chef, destitué de toutes ses charges et honneurs, ses biens confisqués, sa duché abolie; et le parlement de Toulouse recevait l'ordre de lui faire son procès, nonobstant ses priviléges de pairie. Ainsi la révolte était flétrie comme un crime, avant d'être dénoncée comme une guerre. Les armes ne paraissaient que pour être en aide à la justice. C'était là une ferme politique, et qui ne laissait point de doute aux esprits. Après quoi la victoire même ne pouvait guère être indécise.

Déjà le château de Saint-Félix s'était rendu. Schomberg, pour aller plus vite, avait tenté le commandant par un peu d'or. Il voulait avoir ses petites forces tout à fait libres, pour lutter contre l'armée rebelle qui s'avançait vers Castelnaudary. Il n'avait que mille hommes d'infanterie, et douze cents chevaux. L'armée rebelle était de deux mille hommes de pied, de trois mille chevaux. Le comte de Moret était accouru d'Alby avec une foule de gentilshommes; Schomberg semblait devoir être accablé par le nombre; il se sauva par le sang-froid de ses calculs. Montmorency se précipitait à une bataille avec témérité; Schomberg y allait avec prévoyance. On se rencontra près de Castelnaudary. Gaston suppliait Montmorency d'être prudent, et lui-

même restait à l'écart, retenu par la peur, ou modéré par la flatterie, les courtisans ne manquant pas de raisons pour l'engager à se réserver pour sa destinée. Montmorency suivit sa fougue; le comte de Moret ne sut que l'imiter. Mais tous les deux, à force de courage, couraient à leur perte. Le comte de Moret reçut une blessure à mort; on le transporta au couvent des religieuses de Prouille, où il expira. Ce fut plus tard un crime à l'abbesse, sœur du duc de Ventadour, d'avoir ouvert son asile à ce rebelle mourant. Peu après, Montmorency, resté seul engagé dans une mêlée atroce, frappant de rudes coups autour de lui, déjà blessé, mais toujours impétueux, s'étant attaqué à un capitaine de chevau-légers, nommé Beauregard, et l'ayant atteint d'un coup de pistolet, recevait de lui à son tour son coup à bout portant dans la bouche. Sa tête était fracassée. Il n'en devint que plus furieux. Il semblait chercher la mort en frappant avec redoublement tout ce qui s'offrait à lui. A la fin il tomba épuisé. Il était percé de dix-sept coups, et il ne pouvait soutenir sa tête. On l'emporta prisonnier à Castelnaudary, et le peuple, à sa vue, se sentit ému de pitié. Montmorency était aimé dans son gouvernement à cause de sa douceur et de sa bonne grâce; on plaignit son malheur, et peu s'en fallut que l'on ne cherchât à le consoler par la révolte (1). Mais toute son armée était dispersée. Gaston avait vu ce rapide désastre sans bouger de sa retraite. Bientôt il comprit qu'il n'avait plus qu'à se soumettre; Montmorency resta dès lors abandonné à sa destinée.

(1) *Mém.* du duc de Montmorency.

Le roi était à Lyon. Là il apprit l'issue du combat de Castelnaudary. Richelieu multiplia les émissaires pour hâter la fin d'un drame qui pouvait se raviver par les sympathies populaires pour Montmorency. On craignit surtout l'émotion de Toulouse. Schomberg conduisit le prisonnier avec précaution au château de Lectoure. Nul ne doutait qu'il ne fût réservé à un fatal exemple. Sa femme espérait que Gaston par un traité pourrait sauver sa vie; elle se mit à solliciter la paix avec autant d'ardeur qu'elle avait voulu la guerre. Mais tout marchait rapidement. Le roi parut en Languedoc. Les négociations de Gaston ne pouvaient protéger personne, et lui-même n'était inquiet que de sa sécurité. Il avait proposé des conditions de soumission; on lui répondit par des conditions de grâce. Ce n'était plus le temps des transactions avec la révolte; il fallait tomber aux pieds du roi, et les formes du traité, en se taisant sur Montmorency, laissaient apparaître une autre sorte de justice. Les plus grandes familles frémissaient d'épouvante. Condé, beau-frère de Montmorency, se fit suppliant; le roi répondit par de vagues paroles de pitié. Toute la cour tremblait, et même ceux qui blâmaient la rébellion s'effrayaient de voir une des plus hautes têtes de France menacée encore par la politique de Richelieu.

Enfin Gaston signa le traité qu'on voulut (1). Il feignit de penser que Montmorency y était compris, comme pour s'excuser d'avoir abandonné un tel complice.

(1) Traité de Béziers, ratifié à Montpellier par le roi le 1er octobre. *Mém.* de Richelieu. — *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses.*

Quand il eût fait une condition de son salut, il n'eût pas changé la volonté de fer qui le menaçait. Cette raison n'a point suffi, pour que l'histoire ait absous son égoïsme ou sa faiblesse. Puylaurens, le confident et le conseiller de tous ses caprices, se fit pardonner ses méfaits, en promettant la révélation des intrigues de la Lorraine et des Pays-Bas. Richelieu voulait arracher surtout le secret du mariage de Gaston (1). Le prince le nia; Puylaurens le nia de même : il fallut renvoyer à d'autres temps la pénétration de tous les mystères. On avait hâte d'achever les dénoûments du Languedoc. On fit partir Gaston pour Tours en l'entourant d'honneurs. Le Languedoc resta sous la main du roi. Les châteaux des seigneurs rebelles furent rasés; leurs maisons dans les villes furent également démolies; la punition était implacable, le pardon menaçant, les présages sinistres.

Les états de la province étaient convoqués. Le roi alla les ouvrir à Béziers. Le garde des sceaux exposa la situation des affaires avec un plan de réforme administrative, la sollicitude du roi embrassant la répression des crimes et la garde des priviléges des peuples. L'archevêque de Narbonne répondit au discours par une harangue pleine de prières pour les criminels. Il appartenait au prélat fidèle de supplier pour les félons; toutefois il demandait grâce pour la province, comme si elle n'eût fait qu'obéir à l'autorité de son gouverneur. La famille de Montmorency frémit d'une telle apologie. Ce fut un augure de plus. Le roi, inspiré par Richelieu, ne demandait pas mieux que de

(1) Toutes ces particularités sont admirablement exposées dans la savante histoire du P. Griffet.

pardonner aux humbles, pourvu qu'il atteignît les grands. C'était un système de force et de justice tout à la fois, par où la monarchie de France arrivait au comble.

L'organisation des impôts fut réglée dans les états (1). Le gouverneur perdit le droit de les déterminer. L'administration de la province fut soumise à des lois générales; tout tendait à ôter désormais une action intermédiaire entre la liberté de la province et la puissance de l'Etat, le gouverneur ne devant plus être qu'un instrument du souverain.

La province donc fut ménagée; son impôt annuel à payer au roi, à titre d'octroi, fut fixé à un million cinquante mille livres. Sa propre administration restait à sa charge. Ce n'étaient là que des mesures d'ordre; la justice n'avait pas commencé encore. On y préluda par la condamnation d'un gentilhomme nommé Deshayes de Courmenin, qui avait été employé aux ardentes intrigues de Bruxelles. Richelieu avait trouvé le moyen de le faire enlever d'Allemagne par le baron de Charnacé, l'un des affidés les plus actifs de sa politique. On l'emmena à Béziers. Son procès fut rapide. Il eut la tête tranchée. Le reste de la justice alla se consommer à Toulouse.

Le roi parut en cette ville dans un appareil de majesté inusitée. Schomberg l'avait précédé avec le titre de gouverneur du Languedoc, magnifique récompense de la répression des révoltes. Tout annonçait d'éclatantes réparations. Le parlement reçut l'ordre de faire son procès à Montmorency, et le marquis de Brézé alla

(1) *Mém.* de Richelieu.

chercher l'infortuné criminel à sa prison de Lectoure. Alors redoublèrent les prières et les larmes pour désarmer la justice du roi. Montmorency seul s'en alla calme et fier devant ses juges. La princesse de Condé, sa sœur, lui avait fait tenir un mémoire pour sa défense. *Je ne veux pas chicaner ma vie*, dit Montmorency, et il déchira le mémoire. Ses blessures étaient encore toutes fraîches et saignantes. Heureusement aucune n'était mortelle, lui disait le chirurgien en le pansant. *Toutes le sont*, lui répondit Montmorency, *jusqu'à la plus petite*. Et une autre fois il lui dit : « Tu raconteras à ma femme le nombre et la grandeur des blessures que tu as veues, et l'asseureras que celle que j'ay faite à son esprit m'est incomparablement plus sensible que toutes les autres (1). »

Le procès alla vite. Le garde des sceaux Châteauneuf eut la triste mission de le conduire à bonne fin. Montmorency y fut grand à force de simplicité. Il avoua ses fautes, il les pleura même; mais tout aussi prêt à les expier par sa mort qu'à les réparer par sa vie, et digne également d'honorer la grâce et d'illustrer le supplice. C'est ici un drame touchant dans l'histoire, et nous n'avons qu'à l'indiquer à peine. Tandis que toute la cour s'épuisait d'efforts pour sauver Montmorency par la prière et les larmes, lui, calme et courageux, se disposait à la mort par la piété et la ferveur. Le P. Arnoux, jésuite, supérieur de la maison professe de Toulouse, lui fut donné pour le préparer et l'affermir. Montmorency ne pensa plus à la terre que pour déposer au cœur des siens un dernier souvenir. Il écri-

(1) *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses*.

vit à sa femme cet admirable billet. « Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu avec une affection toute pareille à celle qui a toujours été parmi nous; je vous conjure par le repos de mon âme, que j'espère être dans peu au ciel, de modérer vos ressentiments, et de recevoir de la main de notre doux Sauveur cette affliction; je reçois tant de grâces de sa bonté, que vous devez avoir tout sujet de consolation. Adieu encore une fois, mon cher cœur. Henri de Montmorency (1). »

Ce billet alla tomber comme un coup de foudre au château de la Grange-des-Prés, où était la duchesse. Elle resta sur son lit, pétrifiée, immobile, demi-morte. Ce fut une longue scène de douleur tantôt muette, tantôt épanchée en mille cris. Nul n'osait apporter une parole à une si effroyable désolation. Cependant le drame allait s'achever sanglant à Toulouse (2).

Toute la maison de Condé avait redoublé d'instances; amis et ennemis, serviteurs et rivaux, confondaient leur émotion. Le duc de Chevreuse, ennemi de la maison de Montmorency, était venu se faire suppliant. Le duc d'Epernon, qui avait sauvé la Guyenne de la contagion des révoltes, était accouru de même, apportant la confiance que donne l'innocence, plus encore que le crédit. Il y avait une supplication muette, plus vive que toutes les autres, c'était celle de la reine Anne d'Autriche. On parlait d'un bracelet trouvé au bras de Montmorency au combat de Castelnaudary. Richelieu, pensait-on, avait eu le secret

(1) *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses.*

(2) *Vie du duc d'Epernon.* — *Test. polit.* de Richelieu. — *Mém.* de Richelieu. — Le P. Griffet.

d'une tendresse mystérieusement nourrie. Et quoi qu'il en soit de ce vague indice, Anne se condamnait au silence, de peur que sa supplication même ne fût un péril. Les larmes, les discours, la douleur visible ou cachée, tout venait mourir sur l'âme glacée de Richelieu. Il avait dressé le roi à rester aussi impitoyable que lui-même. Enfin Montmorency resta seul, avec son confesseur, aux prises avec sa destinée, et il soutint ce rude assaut avec une intrépidité de martyr. Il s'attendait à la mort, et lorsque unanimement les juges eurent prononcé le fatal arrêt, il acheva paisiblement ses derniers apprêts. Il compléta son testament; et chose singulière! il voulut laisser un souvenir à Richelieu: il lui légua un tableau de saint Sébastien mourant. Lorsque les commissaires et le greffier du parlement parurent pour lui signifier la sentence, il descendit dans la chapelle, un crucifix à la main, vêtu d'une méchante casaque de soldat. Il entendit la lecture à genoux. « Messieurs, dit-il ensuite, je vous remercie et toute votre compagnie, à qui je vous prie de dire de ma part que je tiens cet arrêt de la justice du roi pour un arrêt de la miséricorde de Dieu; priez Dieu qu'il me fasse la grâce de souffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on vient de lire. » Après quoi il se remit à genoux devant l'autel, redoublant de prières pour s'affermir contre la mort.

Cet exemple de courage résigné redoublait la douleur publique. La ville de Toulouse était dans les larmes. Des gémissements se faisaient entendre avec liberté dans les rues. *Grâce! miséricorde!* criait le peuple. « Qu'on nous prive de nos libertés, qu'on nous oste nos biens et nos enfants, qu'on nous fasse tous

mourir, mais qu'on lui sauve la vie (1)! » On laissait arriver ces cris jusqu'au roi, comme pour l'émouvoir. Il restait de marbre aussi bien que son ministre. « Je ne serois pas roi, dit-il au maréchal de Châtillon, si j'avois les sentiments des particuliers. » Le comte de Charlus fut chargé d'aller prendre le collier de l'ordre et le bâton de maréchal du condamné; et les portant au roi il tomba à genoux tout mouillé de larmes. « Sire, que votre majesté fasse grâce à M. de Montmorency; ses ancêtres ont si bien servi les rois vos prédécesseurs! faites-lui grâce, sire! — Il n'y a point de grâce, répondit le roi; il faut qu'il meure. *Toute la grâce que* je puis lui faire, c'est que le bourreau ne le touchera point, qu'il ne lui mettra point la corde sur les épaules, et qu'il ne fera que lui couper le cou (2). » Funeste grâce, que Montmorency n'accepta pas même; car il voulut se livrer au bourreau, et demanda des liens, comme pour s'avouer criminel. Cette dernière scène fut déchirante. Son chirurgien Lucate, s'approchant pour lui couper les cheveux, tomba évanoui. « Comment, lui dit Montmorency en le rappelant à lui par ses soins, vous qui m'exhortiez si souvent à recevoir tous les maux comme venant de la main de Dieu, vous êtes aujourd'huy plus affligé que moi! Consolez-vous, Lucate; je veux vous embrasser et vous dire le dernier adieu, pendant que j'ai les mains libres. » Le reste de la tragédie s'acheva dans la cour de l'hôtel de ville. C'était une autre grâce que le roi avait faite, d'éviter la publicité du supplice. Montmorency s'arrêta

(1) *Mém.* du duc de Montmorency, *Archives curieuses.*

(2) *Mém.* de Puységur. — Le P. Griffet.

quelques moments devant la statue de Henri IV. « C'était un bon et très-généreux prince, de qui j'avois l'honneur d'être filleul, dit-il au P. Arnoux. Allons, mon père, voici le seul et le plus assuré chemin du paradis.» Et il marcha vers l'échafaud, son crucifix à la main, en présence des capitouls et des commissaires du parlement, en habit de cérémonie. L'infortuné eut de la peine, à cause de ses blessures, à s'arranger sur le billot pour recevoir la mort. Lorsqu'il eut trouvé une position moins douloureuse, *Frappez hardiment*, dit-il au bourreau; *Seigneur Jésus, recevez mon âme!* A l'instant la hache tombait. « En ce pays-là, dit Puységur, on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois; et, quand on a la tête posée sur le bloc, on lâche la corde, et cela descend et sépare le tronc (1). » La tête roula, et le bourreau alla la montrer au peuple. Tous les visages étaient baignés de pleurs. Le P. Arnoux avait ordre de porter au roi le sinistre dénoûment. « Sire, lui dit-il, votre majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort de M. de Montmorency; mais Dieu, par sa miséricorde, en a fait un grand saint dans le ciel. — Mon père, répondit le roi, je voudrais avoir contribué à son salut par des voies plus douces. » Ce fut la seule parole de pitié qui fut entendue dans tout ce drame. Pendant ce temps la figure de Richelieu était restée comme voilée dans l'ombre; mais chacun la découvrait par la pensée, et lui-même semble avoir pris soin de dire à la postérité que seul il avait présidé à l'inexorable justice. « Les châtiments de Marillac et de Montmorency, dit-il,

(1) *Mém.* de Puységur. Rien de nouveau sous le soleil!

ont en un instant mis en leur devoir tous les grands de ce royaume (1). » C'est là tout ce que voyait Richelieu. Sur une âme ainsi faite, la prière et la pitié devaient tomber émoussées. Et peut-être était-ce une nécessaire condition de la constitution du pouvoir moderne, qu'un tel génie se rencontrât pour achever la lutte séculaire de la monarchie et des révoltes (2); mais l'histoire n'en a pas moins des larmes à donner à son tour à la triste mort de Montmorency, et elle gémit sur la destinée des grandeurs politiques qui ne sont telles qu'à la condition d'être inhumaines, comme si la gloire était le prix du sang des hommes, et que la liberté même des peuples ne pût être acquise que par la barbarie des pouvoirs.

Tout allait vite désormais. On ne laissa pas même à la duchesse de Montmorency le temps de pleurer son malheur; on la chassa en toute hâte du Languedoc. On lui avait donné à choisir pour exil la Fère, Montargis ou Moulins. Elle choisit Moulins, comme plus éloigné de la cour. En passant à Lyon, elle voulut voir la mère de Chantal, la célèbre et sainte amie de François de Sales. On lui refusa la joie d'aller épandre sa douleur au sein d'une femme vouée à la solitude. Elle fut tenue à Moulins, comme prisonnière, pendant un an. Puis elle-même perpétua sa prison, en entrant dans la maison des religieuses de la Visitation. Le reste de sa vie s'acheva dans la piété; elle nourrissait le regret amer d'avoir précipité son mari dans la ruine. Elle fit de longs efforts pour qu'on lui accordât d'avoir auprès

(1) *Test. polit.*, 2e partie, chap. IX.
(2) Ibid., ch. V. — Le P. Griffet.

d'elle ses tristes restes; cette faveur fut tardive; il fallut attendre un règne nouveau. Ce fut Anne d'Autriche, devenue régente, qui accorda à l'infortunée une si chère consolation. Alors on vit s'élever dans l'église du monastère un noir mausolée, monument de piété et d'amour, un des chefs-d'œuvre de l'art italien à cette époque.

Cependant le roi s'en retourna à Paris après cette implacable justice de Toulouse. Richelieu devait visiter son gouvernement de Brouage; il suivit la reine à Bordeaux. Là faillit arriver une révolution inopinée. Richelieu tomba malade, on le crut mort. Déjà la joie échappait des âmes les moins avisées. Le garde des sceaux Châteauneuf dansa dans un ballet au moment où l'on désespérait le plus de la vie du ministre. Ce fut un grief capital; car Richelieu guérit, et il eut hâte de savoir ceux qui avaient ri de sa mort. La reine le laissa convalescent, aux prises avec ces haines démasquées. Un moment il craignit que le duc d'Epernon n'achevât par quelque coup de violence ce que la maladie n'avait pu faire. Son séjour à Bordeaux fut plein d'angoisses; et, aussitôt qu'il le put, il se fit transporter à Brouage; là il se sentit plus fort et redevint formidable (1).

En même temps Gaston, qui savait les révélations qui s'étaient faites au procès de Montmorency, et surtout la révélation de son mariage, s'échappait de Tours déguisé, et se sauvait à Bruxelles. La reine Marie ne voulut pas l'y attendre. Elle lui reprochait son lâche traité de Béziers; elle s'enfuit à Malines. Alors

(1) *Mém.* de Brienne. — Le P. Griffet.

Malines et Bruxelles devinrent un double centre d'intrigues dans toute l'Europe. Mais rien ne remuait sous ces ardentes cabales. Toute l'attention, d'ailleurs, s'absorbait au spectacle de l'Allemagne déchirée par les victoires de Gustave-Adolphe.

Le grand Valstein, après avoir fait une armée à l'empereur, s'était à la fin laissé remettre le soin de la conduire aux batailles. Mais il avait imposé des conditions qui le rendaient maître de l'empire entier. L'électeur de Bavière osa murmurer de cette énorme puissance. Valstein, pour toute vengeance, le laissa en proie à Gustave-Adolphe, et s'achemina vers la Bohême. L'électeur alors se fit suppliant; ses Etats étaient dévastés. Il vit qu'il fallait unir ses forces contre un ennemi terrible, et Valstein l'appela pour la résistance commune. Il y eut encore quelques combats épars. Enfin, après des courses et des siéges, des évolutions et des ravages, les deux armées ennemies, concentrées, fortifiées, conduites par deux grands capitaines, se trouvèrent en face sous le village de Lutzen. Là se devait achever la fortune du grand roi de Suède. Les préparatifs furent savants de part et d'autre. Tout indiquait un dénoûment aux longs drames de la guerre. Gustave-Adolphe passa la nuit dans son carrosse, au milieu de son armée ; les princes de la ligue couchèrent sur la paille en pleine campagne. C'était le 16 novembre. Valstein fit de même. Le lendemain, chefs et soldats se réveillaient pour s'engager dans une des plus effroyables batailles rangées qu'on eût vues depuis le renouvellement de l'art de la guerre.

Le roi de Suède s'était réservé l'attaque en personne

de vingt-quatre compagnies de cuirassiers, l'élite de l'armée impériale. Mais dès le premier choc il reçut un coup de pistolet qui lui cassa le bras. Il voulut dissimuler sa blessure, et il retourna à la charge; mais il se sentit bientôt défaillir. Le mouvement qui se fit autour de lui favorisa l'élan impétueux des cuirassiers. Bientôt le roi aventureux fut enveloppé, accablé, percé de coups. Son cheval fuyait au loin, seul, au travers de son armée. Ce fut pour les Suédois un signal étrange d'ardeur nouvelle. « Mes amis, cria le duc de Weimar, qui combattait à côté de Gustave, mes amis, souvenez-vous de votre pauvre maître qui vient d'être tué; il faut venger sa mort. » Alors la bataille devint atroce. Nul ne la conduisait, chacun se fit son propre chef. La mêlée était effroyable, les impériaux vainqueurs furent rejetés loin du champ de bataille. Ils y laissèrent leurs canons; mais ils emportaient soixante drapeaux suédois. Telle fut cette victoire, douteuse pour les vainqueurs et pour les vaincus tout à la fois. Dix mille cadavres jonchaient la terre, la moitié à chaque parti. Mais parmi ces vastes débris gisait le corps de Gustave-Adolphe, mutilé, dépouillé, méconnaissable. On le promena quinze jours sur un cercueil au milieu de son armée, maîtresse du champ de bataille. Ce grand deuil suffit à Valstein; chose étrange! le même trophée servait à la gloire des deux partis. Valstein se replia de nouveau vers la Bohême. Déjà il nourrissait de vagues projets de conspiration et de révolte. La guerre n'était pas terminée; les lieutenants de Gustave-Adolphe se chargèrent de poursuivre ses conquêtes; l'ambition survivait, et même le génie.

1633. Richelieu reparut à la cour sur ces grandes

nouvelles. Il revenait comme une ombre; tout pâlit et trembla à son aspect. Châteauneuf fut disgracié; son crime n'était point défini (1). On lui supposait des connivences avec les intrigues de la reine mère et de Gaston, et ce soupçon était fondé (2); on savait aussi que Châteauneuf aspirait à être premier ministre; et une cabale secrète exaltait son ambition; on songeait enfin à ce ballet de Bordeaux où il avait dansé lorsque Richelieu était mourant. C'était là peut-être le pire grief, mais il restait caché dans le secret de la colère du terrible cardinal. On oublia le funeste zèle de Châteauneuf au procès de Montmorency; on l'envoya prisonnier à Ruffec. Ses amis furent atteints du coup. Quelques-uns s'enfuirent; d'autres furent mis à la Bastille; Menessier, son secrétaire, y devint fou sous l'impression de la peur. Le chevalier de Jars fut le plus ferme; il déconcerta l'habileté des interrogatoires par la dextérité de ses aveux. Toutefois il manqua périr à force de vanterie.

Peu après un procès était fait aux évêques du Languedoc qui avaient pris part aux révoltes. Le pape intervint par la nomination des juges. Ce fut une nouveauté, après les grandes altérations du vieux droit pontifical. Mais il s'agissait de déposer des évêques. Le roi n'écouta point quelques clameurs du parlement. Le tribunal ecclésiastique siégea à Paris, et cita les accusés. L'évêque de Nîmes s'était démis; on le laissa

(1) Richelieu parle du *mauvais procédé* de Châteauneuf, sans l'expliquer. *Test. polit.*

(2) Le P. Griffet cite des lettres de madame de Chevreuse au garde des sceaux, prises sur l'original.

en paix; deux autres, celui d'Uzès et celui de Saint-Pons, étaient morts ; on ne troubla pas leur mémoire. Le plus coupable, l'évêque d'Alby, fugitif à Florence, fut déposé. L'évêque de Léon en Bretagne n'avait point été étranger aux cabales ; il s'était entremis dans la fuite de la reine mère auprès du jeune gouverneur de la Chapelle ; il fut déposé à son tour. Il y eut d'autres punitions ; plus tard elles furent abolies. Mais désormais la révolte se sentait atteinte par toutes les justices de l'Etat et de l'Eglise.

D'autres procès furent continués ou repris. L'odieux des confiscations se mêla aux sentences. Les biens de Montmorency furent partagés entre ses trois sœurs, la princesse de Condé, la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Ventadour. Le roi se réserva le comté de Dammartin et la terre de Chantilly. Chose lamentable ! le prince de Condé avait exigé que sa femme allât visiter Châteauneuf, avant sa disgrâce, pour s'assurer sa part du sanglant héritage.

Dans la Champagne on poursuivit à outrance les gentilshommes qui avaient secondé les mouvements de Gaston. Plusieurs furent condamnés à être décapités ou pendus. Ils étaient absents ; ils furent exécutés en effigie. Le cheval de bataille que l'un d'eux montait à Castelnaudary fut attelé à la charrette qui portait les écriteaux de l'arrêt ; c'était une disposition de la sentence. Leurs maisons furent rasées, leurs forêts exterminées. Un ermite avait ouvert sa cellule à des fugitifs ; on la détruisit. L'intendant de Champagne, nommé Laffemas, présidait à ces violences ; on l'appela le bourreau du cardinal.

Ce fut ce terrible justicier qui poursuivit à Troyes

le procès du chevalier de Jars; et les mémoires racontent à ce sujet une étrange aventure (1). Le chevalier avait été conduit à la messe sous une escorte; il y vit Laffemas communier, et aussitôt il s'échappa des mains de ses gardes, et, saisissant Laffemas au collet, il le somma, en ce moment où il avait encore son Dieu sur ses lèvres, de dire s'il ne poursuivait pas un innocent, prenant à témoin tous les assistants qu'il le récusait sans cela comme un hypocrite. Laffemas lui répondit : « Je vous montrerai de petites lettres de votre main qui feront voir que vous êtes plus coupable que vous ne le dites. » Il n'était que trop vrai ! Et le chevalier d'ailleurs employait un expédient extrême pour échapper à la punition. Il fut condamné à mort, et il monta sur l'échafaud pour être décapité. Mais là il reçut sa grâce, comme si on avait voulu se jouer de son arrogance, et le mettre aux prises avec les angoisses du supplice. Après cette barbare ironie, on le ramena à la Bastille, d'où on le laissa s'échapper en Italie. Plus tard, il loua Richelieu de lui avoir sauvé la vie.

Le parlement de Bourgogne frappait aussi de ses arrêts les principaux favoris de Gaston ; le duc d'Elbœuf, Puylaurens, le président Lecoigneux furent, entre autres, condamnés à avoir la tête tranchée. On les exécuta en effigie.

Là-dessus le roi disposa de la charge de Lecoigneux. Le parlement de Paris murmura. L'ordonnance de Moulins donnait aux contumaces la faculté de se présenter dans cinq ans ; jusque-là, disait le parlement, la

(1) *Mém.* de madame de Motteville.

condamnation ne portait point son effet. On ne pouvait donc disposer de la charge du président Lecoigneux. Le roi s'irrita de cette chicane de palais. Il manda le parlement et le traita avec hauteur. On lui avait insinué que la résistance des compagnies tenait à des pressentiments sur sa santé débile, et à des indices d'une mort prochaine. Il n'en fut que plus colère. Le président de Mesmes, le plus opiniâtre dans l'interprétation de l'ordonnance de Moulins, fut exilé. Et enfin, dans un lit de justice, le roi prescrivit avec aigreur l'enregistrement des déclarations qui supprimaient la charge de Lecoigneux et celles de quelques autres également fugitifs. Ainsi s'acheva la justice contre l'entreprise de Gaston : justice mêlée de vengeances personnelles, mais qui montrait la royauté désormais plus forte que les cabales, et résolue à les contenir sans pitié.

Alors la politique reprit au dehors comme au dedans sa liberté. Au grand roi Gustave-Adolphe de Suède avait succédé sa fille Christine, jeune reine de six ans, appelée à d'étranges destinées. Le chancelier Oxenstiern, personnage célèbre, fut chargé de soutenir en Allemagne les éclatants succès de Gustave ; c'est avec lui que Richelieu poursuivit son dessein d'abattre la maison d'Autriche. Il lui envoya le marquis de Feuquières pour négociateur des ligues protestantes ; cardinal de l'Eglise catholique, il s'opiniâtrait à raviver les haines sectaires, afin de frapper à outrance une puissance qui avait fait du catholicisme un instrument de domination universelle. Une diète générale fut convoquée à Heilbron ; là tous les princes remirent à Oxenstiern la défense commune. Feuquières parut

à l'assemblée avec le haut ascendant du nom de Richelieu et de la France. Il fit introduire dans les résolutions de la diète la liberté inviolable du culte catholique. Toutefois ce grand intérêt semblait secondaire dans la vaste coalition qu'il était chargé d'organiser contre l'empire. Feuquières devait tout tenter dans ce but; l'ambition, la révolte, la félonie. Déjà les pensées de Valstein étaient douteuses. Le roi de France ne dédaignait pas de les sonder par des lettres pleines de caresse. Trois ans auparavant, le P. Joseph avait été chargé, croyait-on, d'irriter l'empereur contre le grand homme d'armes; en ce moment il irritait l'homme d'armes contre l'empereur, et Feuquières rattachait ces sourdes trames à son plan déclaré de coalition. Mais le capricieux Valstein suivait son propre génie, et pensait se suffire par son ambition. Il méditait des conspirations; mais il voulait en avoir toute la gloire; il n'en eut que les périls.

La politique de Richelieu se repliait aussi sur la France; superbe et jaloux, il lui fallait une domination devant laquelle tombassent toutes les renommées. Le maréchal de Toiras lui était devenu suspect pour la liberté militaire de ses jugements et quelquefois de ses satires. Il lui ôta l'ambassade de Savoie; et le brillant vainqueur de Casal s'alla cacher à Rome, dépouillé de ses honneurs et de ses pensions, ne voulant point être soumis, ne voulant pas non plus être rebelle. Richelieu fut plus juste dans sa politique, en faisant tenir un chapitre de l'ordre du Saint-Esprit où furent dégradés le duc d'Elbœuf et le marquis de la Vieuville qui n'avaient pas quitté Gaston dans ses entreprises et dans ses fuites. En même temps il songeait à frap-

per le duc de Lorraine et à punir ses capricieuses infidélités.

Le mariage de Gaston et de la sœur du duc n'était plus un mystère. C'était un grief qui touchait aux plus vives susceptibilités de Richelieu. L'alliance armée du duc de Lorraine avec l'empereur était aussi une offense; les armes de Suède venaient de la venger par une victoire et par des ravages. Mais ce n'était point assez, ou c'était trop peut-être pour la fierté du roi de France. Louis XIII parut en personne à la tête d'une armée, et marcha vers Nancy. Le duc de Lorraine recueillit ses débris de soldats, et courut à la défense de sa capitale. Actif et trompeur, il sema les négociations sur les pas de Richelieu. Il offrait de faire épouser la marquise de Comballet, la tendre nièce du ministre, la célèbre disgraciée de Marie de Médicis, au cardinal de Lorraine, son frère, non engagé encore dans les ordres, et de se démettre en leur faveur de sa souveraineté. Richelieu avait pénétré la chimère d'un tel dessein, et il put se donner au conseil le mérite d'un sacrifice éclatant. Le roi fit le siége de Nancy. La princesse de Lorraine, femme de Gaston, s'échappa déguisée, et courut à Bruxelles. Richelieu se défiait des armes. La saison était avancée. Aux travaux du siége se mêla la négociation, avec ses finesses et ses fourberies. Des traités furent signés et rompus. Le duc échappait aux conventions par l'astuce ou l'inertie. Il eut des entrevues avec Richelieu et avec le roi. Il sentait que le roi une fois dans Nancy, c'était fait de sa puissance ducale. Il eût voulu lutter par les armes; mais il reculait à bon droit devant l'inégalité de forces. La ruse lui restait pour expédient extrême. Mais la po-

litique l'enveloppait de ses mille plis. Il fallut se résigner enfin; un traité fut signé à Charmes. Le roi devait entrer dans la ville, et la garder trois mois; durant ce temps, le duc s'obligeait à remettre aux mains du roi la princesse sa sœur; et le roi serait libre alors de raser les murs de Nancy. Mais peu s'en fallut que le duc de Lorraine ne se jouât de ces conventions comme de toutes les autres. Beauvau commandait dans la ville; le duc lui avait dit de n'ouvrir les portes que sur un ordre qui porterait un signe convenu de sa main. Beauvau, ne voyant point ce signe sur les lettres qu'il reçut du duc son *maître*, *tint* la ville fermée quelques jours encore. Mais c'étaient de vains jeux. Le duc était dans le camp du roi, sous une surveillance qui facilement se pouvait changer en captivité. Il donna enfin le signe fatal. Le roi fit son entrée à Nancy, suivi de la reine. Après quoi il retourna à Paris, laissant vingt mille hommes en Lorraine, au maréchal de la Force, pour seconder les armes de Suède.

La politique de Richelieu était de plus en plus triomphante; mais la haine de ses ennemis n'en *était* que plus allumée. Pendant ce séjour de Lorraine, il avait fait instituer un parlement à Metz. Là il avait transféré des juges affidés, et il avait fait premier président un sieur de Bretagne qui avait été rapporteur au procès de Marillac. A peine installé, le parlement nouveau eut à juger un complot d'assassinat contre Richelieu. Ce complot partait de Bruxelles, et le P. Chanteloube, le confident de la reine mère, en était, disait-on, l'instigateur. Il y eut d'étranges complications dans cette affaire. On y mêla des crimes anciens, comme pour s'assurer d'une trame plus manifeste. Le

principal instrument du complot, Alpheston ou Delphinston, fils du lieutenant criminel au présidial de Vitri, fut condamné à être roué vif. Un aventurier, qui se faisait nommer baron de Chavagnac, fut enveloppé dans la poursuite. Son crime était d'avoir parlé d'une lettre empoisonnée qui devait donner la mort à Richelieu ; c'était un vague indice. Mais il avait autrefois tué un homme d'un coup d'épée ; ce grief tint lieu de complicité. Il fut condamné à être pendu. Enfin le P. Chanteloube et d'autres affidés de la reine mère furent décrétés de prise de corps, comme provocateurs d'assassinat ; on les roua en effigie (1).

En présence de cette rapide justice et des victoires diverses de Richelieu, la reine Marie commençait à mal supporter les ennuis de l'exil. Les intrigues qui s'ourdissaient autour de Gaston fatiguaient sa jalousie. Puylaurens, le favori de ce prince, la tourmentait par ses insolences. Richelieu suivait de l'œil ces luttes rivales. Bientôt des paroles humbles partirent de Bruxelles. Gaston et sa mère laissaient de même échapper le désir de reparaître en France. Mais entre l'un et l'autre le choix du ministre était fait. Il redoutait la reine, et il se jouait du prince. Ce lui fut une satisfaction égale de recevoir des deux des supplications, et d'avoir à décider de leur destinée.

Pendant ce temps, la Lorraine avait ses petits incidents de révolutions. Le duc Charles ne pouvait supporter sa situation ambiguë sous un traité qui livrait ses Etats aux armes de France. Par un caprice d'am-

(1) *Mém.* de Richelieu, de Bassompierre, de Brienne, etc. Collect. des Mémoires.

bition et de colère, il se démit de son duché en faveur de son frère le cardinal François, et il partit avec deux ou trois mille hommes pour s'aller joindre aux armées impériales. Aussitôt il y eut dans cette cour de Lorraine d'étranges romans. Richelieu contesta le droit du duc François; la loi salique, disait-il, n'était pas reconnue en Lorraine, et le duché appartenant à la duchesse Nicolle devait revenir à la princesse Claude, sa sœur. Le cardinal François, pour échapper à ce raisonnement, n'avait qu'à se marier avec Claude. Le cas était sérieux. Il fallait des dispenses. Des canonistes décidèrent que le cardinal, en sa qualité d'évêque de Toul, pouvait se donner des dispenses à lui-même. Le mariage se fit de la sorte. Mais ces manéges clandestins n'échappaient point à Richelieu. Bientôt ces nouveaux mariés se sentirent sous la surveillance armée du maréchal de la Force. Captifs dans leur palais de Nancy, tourmentés d'angoisses, ils finirent par s'évader. Leur fuite fut romanesque; le duc se déguisa en crocheteur; la duchesse, transformée en page, portait un flambeau devant un gentilhomme pour l'éclairer; ainsi ils quittèrent de nuit leur palais; et le matin, quand les portes de la ville furent ouvertes, les fugitifs prirent des vêtements de paysans; la duchesse portait sur son dos une hotte pleine de fumier. Ils s'en allèrent de la sorte jusqu'en un lieu où des chevaux les attendaient; ils arrivèrent exténués de fatigue à Besançon.

Richelieu ne s'émut point de ces aventures. Elles ne firent que lui fournir un prétexte de s'emparer par les armes de tout le reste de la Lorraine.

En même temps, la guerre d'Allemagne avait de

rapides alternatives, la victoire volant tour à tour du côté des impériaux et des Suédois. Valstein avait montré qu'il eût dépendu de son génie de rendre à l'empire toute sa puissance, et de briser toutes les ligues. Mais une funeste pensée était montée en son esprit. Il se crut assez maître de la fortune pour se faire roi de Bohême; et Richelieu n'avait pas craint de lui montrer la faveur de la France en un dessein si aventureux (1). Mais la cour de Vienne avait pénétré les manéges de Valstein. On le laissa s'avancer dans la conjuration. L'infidélité avait aussi ses trames autour du grand conspirateur. Déjà de sombres soupçons se mêlaient à ses espérances. Enfin le signal des vengeances éclata inopinément à Egra dans un souper. Quatre principaux complices de Valstein furent égorgés à table par des soldats apostés. Puis les meurtriers se précipitèrent dans sa chambre. Il était couché. Vainement il chercha à se défendre. Il fut percé de hallebardes. Sa gloire s'abîma dans le dénoûment sanglant d'une tragédie.

La justice de l'empereur fit d'autres exemples. Seize officiers et huit sénateurs de Pilsen, convaincus de complicité, furent mis à mort en tête de l'armée entière. Le roi de Hongrie était chargé de présider à cette éclatante punition. Il courut ensuite à la victoire pour achever les expiations. Il perdit d'abord quelque temps au siége de Ratisbonne; puis il attaqua les Suédois à Nordlingue. La bataille fut atroce. Le duc de Lorraine y brilla par de beaux faits d'armes. Les Sué-

(1) Mém. de Richelieu. — Collect. des Mémoires. — Voiture, *Conspiration de Valstein*, ouvrage rare, réimprimé par les soins de Charles Nodier.

dois y furent détruits. La guerre aussitôt changea d'aspect dans toute l'Allemagne.

Richelieu s'étonna sans s'effrayer de ce retour de fortune. Il lui fallait perpétuer la guerre; il refit un traité avec la Hollande. Sa politique redoubla de pénétration et d'activité.

Il avait hâte aussi de mettre fin aux intrigues de Bruxelles. L'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, était morte. Le marquis d'Ayetone avait le gouvernement des Flandres (1). Déjà Gaston faisait avec lui ses manéges accoutumés. Il avait même signé un traité par lequel il se vendait à l'Espagne. Les caprices de ce prince pouvaient produire à la fin de grands périls. Son mariage était un incident complexe. Il le défendait à la cour de Rome, tandis que le parlement de Paris le frappait de nullité. Et parmi tous ces conflits éclata dans le palais de Bruxelles un attentat mystérieux. Un coup d'arquebuse fut tiré sur Puylaurens, le favori et le meneur de Gaston; l'assassin s'échappa; il avait manqué sa victime. Ce fut aussitôt une éclatante rumeur dans les cours rivales de Gaston et de sa mère. On soupçonna le P. Chanteloube; c'était soupçonner Marie de Médicis elle-même. Le crime resta couvert de voiles. Bruxelles était un lieu de cabales, où luttaient confusément des rivalités de princes et de favoris, et la jalousie espagnole n'était pas étrangère à ces sombres luttes. Richelieu vint se jeter avec ses ardentes négociations au travers de ces ambitions aigries. Pour conquérir Gaston, il eut à conquérir Puylaurens. Il fallut traiter avec chacun d'eux, comme

(1) *Mém.* de Richelieu.

avec une puissance formidable. Et plus Gaston se laissait atteindre par Richelieu, plus il s'engageait vers l'Espagne. Ce fut un long manége de tromperie, d'où Puylaurens ne sortit enfin qu'avec des conditions qui lui promettaient la plus éclatante destinée, puisqu'il était question de le faire duc et pair, et de le marier à mademoiselle de Pontchâteau, nièce de Richelieu. Alors il fut résolu que Gaston rentrerait en France. On lui donnait de grandes sûretés ; quant à son mariage, il serait examiné selon les lois de l'Etat et de l'Eglise. C'était une vague convention, et chacun espérait y trouver une tromperie de plus. Gaston rentra de la sorte avec son favori. C'était ce que voulait Richelieu; toutefois les embrassements de Louis XIII et de son frère n'arrachèrent d'aucun esprit les sombres pensées ; le mariage fut discuté, mais sans décision. Le P. Joseph se multiplia dans ces manéges. On finit par laisser quelque temps cette question; ce fut comme une trêve, au bout de laquelle apparaissait une guerre plus acharnée. Puylaurens eut toutes les satisfactions promises ; il fut fiancé à la nièce du ministre ; mais tout indiquait une résolution arrêtée de le frapper dans son éclat de fortune, si désormais, au lieu d'être un rebelle, il était tenté de devenir un ingrat.

En ce même temps deux affaires faisaient un grand bruit dans le royaume, et occupaient diversement la curiosité de la cour et les passions du peuple.

Le duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, avait à Bordeaux des conflits d'autorité avec l'archevêque, Henri de Sourdis (1). C'étaient deux caractères ar-

(1) Il ne faut pas confondre cet archevêque avec le cardinal de Sour-

dents, impétueux, prêts à se servir, l'un du glaive qui tue, l'autre du glaive qui excommunie. Les griefs avaient commencé par être futiles; ils finirent par être sérieux. Le duc d'Epernon outragea l'archevêque; l'archevêque anathématisa le duc d'Epernon. On en vint à des violences extrêmes. Bordeaux vit reparaître les scènes du moyen âge, le peuple se précipitant autour de ses prêtres, les soldats accourant à la voix de leur général. L'archevêché était entouré d'armes. D'Epernon parut lui-même à la porte de la cathédrale. Il alla droit à l'archevêque, qui rentrait en son palais suivi de tous ses religieux accourus des couvents de la ville. D'abord il lui jeta l'injure, puis il le frappa de sa canne. L'archevêque lui dénonça son excommunication. « Vous en avez menti! » cria d'Epernon, et en même temps il se précipitait avec fureur en demandant son épée. « Frappe, tyran, dit l'archevêque, tes coups seront autant de roses et de fleurs. » Le commandeur de la Hilière se jeta au-devant de d'Epernon, et lui sauva quelque grand crime. Mais l'archevêque, ayant délibéré avec ses chanoines, donna de l'éclat à l'excommunication, et y enveloppa les officiers et les gardes du gouverneur. Toutes les églises de Bordeaux furent mises en interdit; en même temps le saint sacrement fut retiré de la cathédrale et porté dans une pompe solennelle et triste à la chapelle du palais, comme pour attester au peuple que le service divin

dis, son frère, qui avait aussi occupé ce siége, mais avec un grand éclat de vertu; celui-ci était mort en 1628. *Essai hist. sur l'influence de la religion en France, pendant le* XVII[e] *siècle* (ouvrage important de M. Picot), I[er] vol., page 281 et suiv.

n'était plus libre dans un temple où le pontife avait reçu des outrages. Tout Bordeaux s'émut à cet appareil d'interdiction catholique. Le parlement délibéra, et courut au palais mettre l'archevêque sous la protection de la justice du roi. Mais il demandait grâce pour la ville, et à sa prière quelques églises furent ouvertes. L'affaire dès lors prenait un aspect nouveau et plus sérieux sans doute; déjà la nouvelle de ces luttes volait à Paris. Le superbe d'Epernon avait d'abord paru indifférent à son excommunication. Puis il s'étonna en voyant l'archevêque mandé par le roi. Sa famille, accoutumée à voir de près à la cour les coups soudains et terribles qui partaient de la main de Richelieu, s'effrayait des suites d'une telle lutte. Ses fils, le duc de la Valette et le cardinal de la Valette, couraient au-devant des disgrâces par d'actives supplications. Une assemblée d'évêques entendit les plaintes de l'archevêque de Bordeaux. Quelques-uns se récusaient; ils blâmaient les violences de l'archevêque, et ils ne voulaient point s'immiscer à de tels conflits. Mais Richelieu se souvenait des affronts qu'il avait reçus du duc d'Epernon. Il parla de la protection que le roi devait à l'Eglise et à ses pontifes. Là-dessus l'assemblée délibéra que le roi serait supplié de rendre justice. C'était tout ce qu'il fallait à Richelieu; sous ce nom de justice, il tenait en sa main celui qui avait plus d'une fois bravé sa puissance. Il pouvait le frapper à outrance; il sembla prendre plus de plaisir à l'humilier. Un arrêt du conseil dépouillait d'Epernon de ses charges et honneurs. On le tint secret. Mais d'Epernon fut contraint de se démettre de son gouvernement de Metz. On crut que Richelieu se le

réservait ; il eut l'habileté de le donner au cardinal de la Valette, qu'il tenait depuis longtemps sous sa main. Puis il fut arrêté que l'aînée de Pontchâteau épouserait le duc de la Valette, comme si c'eût été une condition de clémence ; c'était une autre manière d'atteindre l'orgueil du duc. Enfin il fallait faire lever l'excommunication, et l'on mit à cette cérémonie un appareil d'humilité pour le duc d'Epernon, qui, en vertu d'un bref du pape, fut obligé de paraître aux genoux du pontife qu'il avait insulté, et de se soumettre à des conditions publiques de pénitence. Le duc frémissait et bouillonnait en obéissant ; et l'archevêque triomphait, implacable en cette réparation de sa dignité. Il fut trop visible que de part et d'autre c'était un combat de gloire humaine. Mais tout servait au système politique de Richelieu (1).

La seconde affaire qui occupait la curiosité passionnée du public était celle d'Urbain Grandier, curé de Loudun. C'était dès lors une affaire ténébreuse ; et elle est restée depuis toute couverte de voiles dans l'histoire. Par là même elle a piqué plus vivement l'intérêt des hommes. Elle n'apparaît désormais que comme un drame romanesque, plein d'atroces mystères et de sanglantes horreurs.

Urbain Grandier était accusé d'avoir ensorcelé plusieurs religieuses ursulines de Loudun (2). Le maléfice s'était fait, disait-on, au moyen d'une branche de rosier fleuri, qu'on avait jeté dans le couvent, et toutes

(1) *Mém.* de Richelieu.

(2) Voyez les diverses relations faites par les catholiques et les protestants, aux *Archives curieuses*, 2e série, tom. V.

les religieuses qui en avaient aspiré l'odeur avaient été possédées du démon. A cette première rumeur, la ville s'était remplie de trouble. Deux partis s'étaient formés aussitôt; l'un accusait le curé, l'autre le défendait. On parlait de scènes étranges. On les dénaturait sans doute. Les récits volèrent bientôt dans la France. Les imaginations s'émurent. Les peuples s'étonnaient. La cour s'effraya. On résolut d'arrêter par un coup d'éclat ce mystérieux scandale. Le conseiller d'Etat Laubardemont avait été envoyé à Loudun, pour présider à la démolition des murs du château. Il fut chargé d'instruire cette affaire. Il y mit du zèle; ce zèle lui a fait dans l'histoire un triste renom de barbarie.

L'esprit sectaire s'était glissé dès le début parmi les drames passionnés. Urbain Grandier appelait l'intérêt des protestants par la liberté de ses opinions. Sa vie était déréglée. Il avait composé des écrits qui étaient comme une apologie de ses mœurs. Ses partisans et ses ennemis n'en furent que plus acharnés. Et c'est parmi ces vives agitations que se fit une enquête de sortilége et de magie, et qu'un tribunal fut institué pour juger le coupable. Ce crime était resté défini dans les lois. Paris même venait de voir une condamnation de cette nature sans que l'Eglise ou la magistrature s'en étonnât (1), et peut-être aujourd'hui encore serait-il digne de la science d'aller à la recherche de ces grands mystères de la vie; car pour les résoudre il ne suffit pas du dédain (2). Se rire des

(1) Le P. Griffet, tom. III, page 535. — Il cite d'autres faits analogues.

(2) Voyez dans le *Recueil* de Dupin, tom. IV, page 106, une con-

possessions et des exorcismes, c'est se rire des siècles, et même des siècles les plus éclairés, c'est se rire des peuples et de l'Eglise, des magistratures et des croyances ; cela est trop aisé pour être philosophique.

Toujours est-il que le tribunal, composé de quatorze juges, et présidé par Laubardemont, déclara Urbain Grandier comme atteint du crime de magie, maléfice et possession arrivée par son fait ès personnes d'aucunes religieuses ursulines et autres séculières, et le condamna à être brûlé vif. Le malheureux fut conduit au supplice le jour même, comme pour apaiser les terreurs populaires. Mais le trouble survivait. Les deux partis restaient acharnés. Il fallut du temps pour calmer les âmes. On continua de faire des exorcismes. Le crime avait gardé ses mystères; et de cette justice terrible il n'est resté que des flétrissures jetées à Laubardemont, sans que Grandier y ait gagné une renommée d'innocence.

1635. Telles furent en ce temps les émotions de la curiosité en France. Cependant Richelieu avait l'œil sur l'Allemagne. Maître de la Lorraine, il fit raser les murs de toutes les villes. En même temps il jetait deux armées dans l'Alsace, sous les ordres des maréchaux de la Force et de Brézé. Ces forces concentrées passèrent le Rhin, et chassèrent les impériaux de Heidelberg; mais peu après, par une surprise, ils enlevaient Philisbourg, défendue par une faible garnison de Français.

sultation de la Sorbonne sur le crime de magie. — Dans le *Traité* de la police de de la Marre, l'histoire des procès de magie. — Dans les *Centuries* du jurisconsulte Chenu, un procès semblable. — *Mém.* de Richelieu. — *Archives curieuses.*

Ainsi la guerre entre la France et l'empire éclatait sans être déclarée. Toutefois, avant de passer outre, Richelieu se mit à former des alliances et à envelopper tous les États dans une vaste ligue.

Il avait à songer à la fois aux périls qui pourraient lui venir des cabales du royaume. Il se hâta de les prévenir par un coup soudain. Gaston l'inquiétait par ses caprices et par son entourage de brouillons. Puylaurens surtout, naguère devenu son neveu en même temps que duc et pair, échappait à sa politique à force de souplesse dans son ambition. Il avait promis de déterminer Gaston à renoncer à son mariage de Lorraine, Mais Gaston le défendait obstinément. Les consultations de casuistes ne faisaient que l'irriter, et Puylaurens semblait avoir peu de souci de sa promesse. Richelieu crut pénétrer des manéges nouveaux. Puylaurens était le nerf des intrigues de Gaston. La frivole mobilité du prince pouvait faire craindre quelque témérité imprévue. Richelieu exagéra peut-être ses terreurs. Il fallait croire à des trames présentes pour frapper des trames possibles. Tout à coup il fait mander Gaston par le roi, sous prétexte d'un ballet. Gaston accourt de Blois. On l'entoure de caresses. En même temps on arrête tous ses favoris, et Puylaurens est enfermé à Vincennes. Gaston s'étonne à peine. Le roi lui dit qu'on a des raisons d'arrêter Puylaurens. Gaston ne trouve pas un mot d'apologie. Un moment il avait craint d'être arrêté lui-même. Puis il se rassure. Il promet d'être souple et fidèle, et bientôt il oublie ses amis.

Cette petite révolution avait jeté peu d'émotion à la cour. Peu après Puylaurens mourait de chagrin dans sa prison, et Gaston se donnait un autre favori : ce

favori, c'était le comte de Montrésor, esprit subtil, haineux et secrètement acharné contre Richelieu. D'autres courtisans entouraient le prince, entre autres l'abbé de la Rivière, son aumônier; celui-ci plus obéissant sous la main du ministre. De là une double source d'intrigues que nous retrouverons dans nos récits, avec leurs mille secrets de tromperie et d'avidité.

Richelieu revint plus librement à ses projets d'Allemagne. Il voulait chasser les Espagnols des Pays-Bas et d'Italie, et remplacer partout la domination de la maison d'Autriche par celle de France. Déjà les princes protestants lui étaient en aide. Il fit un traité avec la Hollande pour achever cette vaste ligue. Ce traité, signé à Paris le 8 février, partait de l'hypothèse d'une guerre faite à la fois dans la Lorraine, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. Les fruits de la guerre devaient être la Flandre et le Luxembourg: d'avance on se partageait les dépouilles. Par là se révélait la grande politique de la France, même quand le succès fût resté douteux (1).

Mazarin était alors en France en qualité de nonce du pape. Richelieu avait deviné ce génie dans ses premières médiations de Savoie. Il fut bien aise de le tenir sous sa main. Ses conseils furent utiles pour la direction de la politique en Italie. De tous côtés se formaient des ligues contre l'Espagne. L'Angleterre seule restait inerte en présence de ces grands apprêts de lutte sanglante.

(1) Ce traité est analysé dans le P. Griffet. Il fut signé par Bullion, Bouthillier et Charnacé, plénipotentiaires de France, et par Paw et Kugtr pour les États généraux.

Richelieu songeait aussi au choix des hommes de guerre. La Force et Brézé lui étaient de vaillants batailleurs. Le maréchal de Châtillon, moins impétueux, lui apportait aussi sa valeur. Enfin il se souvint du duc de Rohan, le célèbre chef de huguenots, toujours relégué à Venise. Il voulait lui confier le soin de garder les passages de la Valteline. Il l'appela à Paris. Rohan ne demandait pas mieux que de reprendre son épée. On lui donna une armée de quinze mille hommes qu'il devait aller prendre en Alsace. Là il préluda à la guerre par d'heureux combats contre le duc Charles de Lorraine, qui avait passé le Rhin et déjà menaçait d'envahir ses Etats.

Les impériaux, de leur côté, n'étaient point immobiles; partout leurs armes étaient heureuses contre les Suédois. Il était temps que leur fortune fût arrêtée.

Galas, l'un des généraux de l'empire, après la surprise de Philisbourg, s'était emparé de Spire; de là il espéra soumettre l'Alsace. La Force et Brézé coururent à Spire pour reprendre la ville par un siége en forme. Le comte de Metternich y avait été laissé pour la défendre. Il ne put résister à l'ardeur française. Après un assaut sanglant il capitula. Ce beau fait d'armes donna de la confiance à Richelieu; il n'avait pas encore déclaré la guerre; il la préparait par la victoire.

Des règlements intérieurs entraient dans ses desseins. Il fit des ordonnances contre le luxe, comme pour concentrer toutes les ressources publiques et privées à la défense de l'Etat (1). Cent cinquante mille hommes étaient sous les armes. C'était une nouveauté

(1) Ce règlement est curieux. *Merc. fr.*, tom. XX. — Le P. Griffet.

de voir former de si vastes corps avec une régularité de service autrefois inconnue. Richelieu avisait à tous les soins de cette vaste organisation, par le choix des hommes et par l'économie des dépenses. Puis les divers corps d'armée furent habilement disposés en Alsace, dans les Flandres, dans la Valteline. Il ne manqua plus qu'un motif pour déclarer la guerre, selon les coutumes des vieux temps.

La ville et le château de Circk venaient d'être surpris par le conseil d'un officier liégeois. Ce même officier offrit aux impériaux le moyen de s'emparer de Trèves. La ville fut brusquement enlevée, et l'évêque-électeur, surpris malade dans son lit, fut amené captif dans un château près de Bruxelles. Richelieu tonna contre l'outrage fait à un prince protégé par le roi de France. Un grand conseil fut tenu. Tous les princes y furent appelés. On décida que les armes seules pouvaient venger cet affront.

Toutefois on envoya d'abord de solennelles remontrances au cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, et c'est pendant que se faisait à Bruxelles une négociation bruyante et vaine, que le grand Oxenstiern, chancelier de Suède, vint à Paris resserrer les traités avec la France, à l'approche d'une guerre qui allait secouer l'Europe (1). En même temps François des Chapelles, qui avait eu le malheur de se laisser enlever la ville et le château de Circk, passait par un conseil de guerre pour crime de lâcheté. Il fut condamné à être dégradé des armes, et à avoir la tête tranchée. Il

(1) Voyez au *Recueil* de Dupin divers traités avec le duc de Weimar, avec les Etats généraux, avec le landgrave de Hesse, tom. III.

subit l'horrible peine à Mésières, sur un échafaud dressé sur la place de la citadelle, comme pour servir d'avertissement aux armées que désormais l'honneur se devait acquérir ou réparer au prix de la vie. « Ces sortes d'exécution, dit le P. Griffet, étaient fort du goût de Richelieu, qui avait pour maxime qu'il fallait des exemples de sévérité pour retenir les hommes dans le devoir. » Maxime barbare, si elle n'était qu'un goût ou un caprice.

C'est alors qu'un héraut d'armes parut à Bruxelles, en grand appareil, pour annoncer la guerre de la part du roi de France (1). Déjà l'armée française entrait dans le Luxembourg en deux corps; le maréchal de Brézé conduisait le premier, le maréchal de Châtillon conduisait le second. Le prince d'Orange les devait joindre avec l'armée hollandaise. Le prince Thomas de Savoie, qui commandait les Espagnols, accourut pour empêcher la jonction. Brézé résolut aussitôt de livrer bataille. Quelques-uns hésitaient. Châtillon suivit l'avis de Brézé. Les Espagnols furent attaqués avec cette impétuosité formidable que les Français apportent au début des grandes luttes. Les Espagnols furent renversés, dispersés, détruits. Six mille avaient péri, disait-on. Cinquante Français seulement avaient été tués. Ce fut une exagération sans doute. Cette bataille, livrée près du village d'Avein (2), ne fut pas moins glorieuse pour les armes de France. Mais les suites n'en furent pas également fortunées.

(1) Les détails de cette déclaration de guerre sont curieux. Procès-verbal du héraut, analysé par le P. Griffet. — *Merc. de Fr.*, tom. XX. — La guerre est longuement racontée dans les *Mém.* de Richelieu.

(2) Près de la ville d'Hui, au pays de Liége.

Le prince d'Orange joignit les deux maréchaux vainqueurs, et, d'après les ordres du roi, il prit le commandement général des troupes. Environ vingt-cinq mille hommes furent passés en revue à Maestricht; puis on s'achemina par la route de Bruxelles.

Déjà se révélaient quelques doutes dans les esprits. Les Flamands, catholiques fidèles, tremblaient de passer sous la domination des Pays-Bas ou de la France, menacés d'une part dans leur croyance, de l'autre dans leurs coutumes de liberté. L'armée confédérée s'étant, dans sa marche, emparée de Tirlemont, y commit d'odieux ravages, des viols infâmes, des profanations impies. Ce fut pour les Flandres un sujet de plus de terreur. Les peuples restaient secrètement attachés à l'autorité espagnole, qui avait su éviter de blesser leurs saintes franchises. Alors parurent de part et d'autre des manifestes et des apologies. La France avait des griefs sérieux, et parmi ces griefs elle reprochait à l'Espagne d'avoir voulu raviver dans le royaume les factions sectaires. L'Espagne avait des griefs semblables, mais ils étaient plus manifestes, et ces ligues de Richelieu avec les princes protestants parlaient haut à l'imagination des catholiques. Les Flamands virent, dans le partage projeté et connu de leurs provinces, un présage égal de servitude. Bientôt le besoin de la défense, ou la crainte peut-être, les précipita dans les villes. Les campagnes furent désertes. Les confédérés semblèrent s'avancer au travers d'une solitude.

Le prince d'Orange s'arrêta devant Louvain pour l'assiéger. Bientôt la famine dévora l'armée. La souffrance vint au comble; les soldats se débandèrent.

Huit mille hommes seulement restèrent sous les armes. La guerre dès lors devint sinistre.

Déjà les chefs s'accusaient entre eux (1). Le prince d'Orange ne désirait pas le triomphe de la France. Son système de lenteur convenait peu d'ailleurs à la pétulance française. Dans ces conflits, l'Espagne reprenait l'avantage. Le cardinal-infant, jusque-là sur la défensive, enleva le fort de Steinck, à la pointe d'une île formée par deux branches du Rhin. Le prince d'Orange s'éloigna de Louvain, et s'alla camper entre Clèves et Nimègue. Tout ce qu'il put faire, ce fut de bloquer le fort de Steinck, où le cardinal-infant avait mis une garnison. Le fort se rendit un an après.

Mais le maréchal de Brézé, envoyé comme ambassadeur à la Haye, avait déjà découvert que le prince d'Orange traitait avec l'Espagne. Richelieu, instruit, entrava ses intrigues. Toutefois il pénétra dès lors ce qu'il y avait de vain ou de périlleux dans son traité de Hollande, et tout son génie s'épuisa à éviter la paix.

De son côté l'empereur rompait ou affaiblissait la ligue des princes. L'électeur de Saxe venait de s'en détacher à des conditions qui sacrifiaient l'Eglise catholique et assuraient aux protestants la liberté dans l'empire. Les Suédois remplirent l'Allemagne de murmures. Mais déjà d'autres princes suivaient l'exemple de la Saxe. Il ne resta dans la ligue que la Suède, la France et le landgrave de Hesse-Cassel. Dès lors l'intérêt catholique devenait secondaire dans la politique;

(1) Voyez les jugements contraires. — *Test. polit.* de Richelieu. — *Mém.* de Montglat. — *Mém.* du prince d'Orange.

car des deux côtés le protestantisme avait pénétré dans le droit public.

Richelieu ne fut point abattu. Il excita le roi à de nouveaux efforts; une armée de dix-huit mille hommes fut envoyée en Allemagne; et on en remit le commandement au cardinal de la Valette, comme pour écarter de plus en plus le scrupule catholique. Un cardinal de l'Eglise romaine allait combattre à côté du duc de Weimar, commandant des Suédois, et entre eux tout ce que Richelieu fit régler par le P. Joseph fut une question d'étiquette. Le duc protestant rendit au cardinal catholique tous les honneurs.

Le début des deux chefs fut éclatant. Galas assiégeait Deux-Ponts; ils délivrèrent la ville. Mansfeld pressait Mayence; ils y coururent; et sur la route ils s'emparèrent de Binghen. Mayence fut sauvé.

Mais l'horrible disette reparut. L'armée française fut ravagée par le fléau. La peinture de ses souffrances fait frémir dans quelques histoires (1). La Valette résolut de repasser le Rhin. Il avait épuisé toutes ses ressources à lutter contre la famine, et tous les chefs avaient rivalisé de zèle. En cette émulation lamentable l'histoire découvre le nom du vicomte de Turenne, qui vendit sa vaisselle pour nourrir les soldats. Dans ces maux extrêmes, la discipline avait survécu; et lorsque l'armée fut près de Metz, réduite de moitié, mais fortement et sagement ramenée par le cardinal et le duc de Weimar, Galas, à la tête de trente mille impériaux, se croyant de force à la frapper d'un dernier coup, les soldats retrouvèrent soudain leurs forces et leur cou-

(1) Voyez le P. Griffet.

rage; les impériaux furent partout repoussés. Une admirable retraite fut couronnée par une victoire imprévue.

Mais l'adversité frappait ailleurs les armes de France (1). Le duc de Rohan s'était rendu à son poste de la Valteline, et dès lors la Lorraine s'était ouverte à l'invasion (2). Le duc Charles y parut, et les peuples coururent à lui. Le prince de Condé y fut envoyé pour contenir ce mouvement. Ses efforts furent vains. Les impériaux firent irruption. Toute la Lorraine allait échapper. Le roi s'émut à ces nouvelles, et lui-même voulut marcher avec une armée. Richelieu était malade; il s'effraya de ce voyage, parce qu'il ne pouvait en être; il voulut retenir le roi par ses ruses accoutumées. Le roi s'irrita. On eût dit un commencement de défaveur contre Richelieu. Mais Richelieu, en cédant, dominait encore. Le roi, en partant, lui demanda grâce pour un instant de mauvaise humeur. C'était Richelieu qui semblait tenir le sceptre; il prit ses précautions pour diriger toute la conduite de Louis.

Toute la noblesse avait été appelée aux armes, sous peine de dégradation. Le roi alla passer les troupes en revue à Saint-Dizier; puis il ordonna le siége de Saint-Mihel, qui venait de se mettre en révolte, avec l'autorité du parlement de Lorraine, enfermé dans ses murs. Bientôt la ville offrit de capituler. Les hommes d'épée conseillaient les conditions ordinaires de la guerre, c'est-à-dire des conditions d'honneur et de

(1) *Mém.* de Richelieu.
(2) *Mém.* de Rohan.

clémence tout à la fois. Les hommes de robe, le garde des sceaux Séguier à leur tête, conseillaient les conditions extrêmes de la justice, c'est-à-dire des punitions sans pitié. Ils recevaient de Richelieu leur inspiration, et Louis obéissait à cet empire. La ville fut traitée avec une rigueur implacable. Mais la guerre n'en fut pas avancée, et bientôt le roi se vit en présence de toutes les forces des impériaux, trop peu expérimenté, malgré sa vaillance, pour lutter contre un tel ensemble d'attaques et d'irruptions.

Richelieu avait le malheur de vouloir de loin diriger la guerre. Ses conseils ne furent point heureux. Le roi se découragea, et bientôt il ne songea qu'à s'en retourner à Paris. C'est ce que souhaitait Richelieu, pour le mieux tenir sous sa main. Et aussi lui trouva-t-il des motifs de retraite pour rassurer les scrupules de son amour-propre. Les murmures n'en volaient pas moins autour du ministre; et il arriva même qu'un vieux courtisan, le comte de Cramail, excité par quelque plainte de Louis XIII, laissa échapper de libres paroles devant le monarque, qui parut y prendre plaisir. Le comte crut peut-être avoir déjà brisé la puissance de Richelieu. Peu après le roi redisait au ministre les satires du courtisan : on le jeta à la Bastille (1), et ce petit coup d'Etat fut mandé aux ambassadeurs comme une grande nouvelle politique. De la sorte Richelieu tenait ses ennemis dans la soumission;

(1) *Mém.* de Richelieu. — *Mém.* de Montglat. — Voir à ce sujet, dans le P. Griffet, un mémoire de Richelieu pour montrer au roi le devoir où il était de révéler au ministre tous les rapports qui lui venaient.

et la confiance du roi même leur devenait un sujet de plus de défiance et de terreur.

Les deux armées de France et d'Allemagne étaient restées en présence dans la Lorraine, chacune évitant les batailles, mais l'une et l'autre en butte aux privations en un pays depuis longtemps ravagé par tous les partis. Le service des armées n'était point encore arrivé à sa perfection. D'ailleurs, l'intendant de l'armée de France, Arnaud d'Andilly, donnait lieu à des murmures par le caprice de son administration. Richelieu le remplaça par le jeune de Thou, le célèbre ami de Cinq-Mars, fils de l'historien. Il semblait le montrer à une destinée de gloire, il le montrait à une destinée de malheur. La disette s'aggrava. Les hommes d'armes murmuraient. La noblesse de Normandie surtout se plaignait de n'être pas conduite à *sa partie adverse*, jugeant de la guerre, dit un historien, comme d'un procès au parlement de Rouen (1). Enfin des deux côtés, et comme par un accord secret, on s'éloigna pour prendre des quartiers. Mais les impériaux gagnèrent le Rhin, et la Lorraine resta occupée par le cardinal de la Valette; ce fut le seul indice de supériorité dans une lutte où les deux partis, sans avoir combattu, venaient d'être vaincus également par la misère.

Richelieu s'efforçait de suppléer aux chances de la guerre par les habiletés de la politique. Il remplissait l'Europe de négociations. En Allemagne, il déterminait une trêve de trente ans entre la Suède et la Pologne. En Italie, il renouvelait des traités avec le duc de

(1) *Mém.* de Montglat.

Savoie, et y faisait entrer le duc de Parme. En même temps il engageait le duc de Weimar dans une guerre à outrance contre l'empire, par un traité qui, avec de la gloire, lui promettait des avantages d'argent et le titre de landgrave d'Alsace. Ainsi la maison d'Autriche était enveloppée d'ennemis suscités par Richelieu. Mais le génie de la guerre allait manquer encore à cette savante diplomatie.

La France n'avait pas de flotte. Les Espagnols couraient librement les mers, et ils dominaient la Méditerranée. Ils s'emparèrent des îles Sainte-Marguerite. La Provence trembla. Richelieu frémit. Mais ils se bornèrent à se fortifier dans leur conquête. Plus tard il en coûta cher à la France pour les en chasser.

En Italie la guerre fut brillante, mais sans succès véritable. Le duc de Savoie était capitaine général des armées de France. Le maréchal de Créqui avait ordre de lui obéir. Il y eut entre eux peu d'harmonie. Les beaux faits d'armes furent inutiles. Créqui entreprit le siége de Valence, et fut contraint de le laisser. Le duc de Savoie ne se souciait pas de vaincre pour la France. Il y eut des murmures secrets. La campagne se borna à la prise du fort de Villata, dans le Milanais. On construisit sur le Pô celui de Brémo. « Ce fut, dit Richelieu, une fâcheuse épine au pié des ennemis. »

La guerre n'eut d'éclat que dans la Valteline (1). Là Rohan était maître de sa conduite. Les Grisons le secondaient. Mais ce fut en lui-même surtout qu'il trouva des ressources contre les forces supérieures des impériaux. Leur armée s'avançait par le Tyrol. Il ne craignit

(1) *Mém.* de Rohan.

pas de l'attaquer dans la vallée de Luvin. La bataille fut soudaine. Les impériaux furent dispersés. Leurs bagages restèrent aux mains de Rohan. Mais bientôt ils reparurent. Il les frappa d'une seconde défaite, et les poursuivit jusqu'à Bormio. Puis il enleva cette place; mais il y perdit un vaillant compagnon de gloire, le marquis de Montausier, le seul qui eût conseillé de lutter de la sorte, malgré l'inégalité du nombre. La cour d'Espagne essaya alors de disputer la victoire par d'autres expédients. Elle offrit à Rohan, par un émissaire secret de la reine mère, nommé du Clausel, de relever le parti protestant de France; et on lui promettait à lui-même la souveraineté de la Valteline. Rohan avait assez de ses épreuves passées de révoltes et d'anarchie civile. Il livra du Clausel à l'intendant de l'armée, qui le fit pendre. Cette tentative fut odieuse. On l'aggrava sans doute. La plainte vola dans toute l'Italie. La perte de la reine mère resta consommée.

Alors les Espagnols revinrent aux coups d'épée. Le comte de Serbellon, battu deux fois, reparut dans la Valteline avec sept mille hommes. En même temps le comte de Schlik menaçait de pénétrer par un autre point du Tyrol. Rohan prévint cette double attaque en battant Serbellon à Sondrio. Plus de quinze cents Espagnols périrent dans ce combat. Le vainqueur s'enrichit de dépouilles. Rohan resta maître paisible de la Valteline.

La gloire de Rohan consola Richelieu, et put le laisser à des soins d'une autre sorte. Le clergé était assemblé à Paris, et Richelieu lui avait soumis l'affaire très-grave et encore indécise du mariage de Gaston.

Tous les évêques, tous les ordres, tous les docteurs furent conviés à dire leur opinion sur la validité de ce mariage (1). Il avait été contracté en violation de la loi française, et Richelieu voulait qu'il fût nul canoniquement pour cela même. Ce fut aussi la décision de l'assemblée, comme de tous les ordres et de tous les docteurs consultés. Et Gaston, souple, parce qu'il était capricieux, signa un acte d'adhésion à la sentence universelle du clergé (2). Mais il comptait sur *la résistance* de Rome, et Urbain VIII en effet maintenait *le* mariage quant au sacrement, quelles que fussent les coutumes de France, qui l'invalidaient quant aux effets civils. L'affaire resta donc incertaine encore pour ceux qui n'en faisaient qu'une opposition ou une intrigue, et Gaston garda l'ambiguïté de sa soumission au roi et à l'Eglise, selon la mobilité de ses irritations ou de ses désirs.

En ce temps Richelieu fondait l'académie française. C'est ici un grand épisode dans l'histoire de ce règne. Tout se remuait et tout se renouvelait dans le monde. La langue française tendait à sa perfection, par une sorte d'instinct qui semblait lui assurer l'empire. Ce n'est pas le lieu d'étudier le secret de la domination qu'elle devait exercer dans les temps modernes. Richelieu devina cette destinée, et l'académie lui fut un instrument pour la préparer. Cette gloire semble ne devoir plus être désormais qu'un souvenir.

1636. Il fallait de l'argent pour la guerre, et les peu-

(1) Leurs décisions sont dans le *Recueil* de Dupin, et toutes sont conformes à la volonté du ministre, tom. IV.

(2) Le P. Griffet publie cet acte, inconnu, dit-il, à la plupart des historiens.

ples étaient oppressés d'impôts. Richelieu créa des offices; cette fois il suivait la triste coutume des règnes épuisés ou inhabiles. Mais il pensa que cet expédient vulgaire était meilleur pour le peuple qu'une levée d'impôts; et ici commença de se révéler le péril des mauvais succès, même pour un ministre de génie. Le parlement poussa les oppositions jusqu'à des violences imprévues. Le roi tint un lit de justice, et ordonna l'enregistrement des édits. Le parlement inventa mille prétextes pour l'ajourner ou le refuser. La négociation et la menace furent inutiles. De sourdes intrigues se mêlèrent aux débats publics. Quelques conseillers téméraires affrontèrent le ministre. Messieurs des enquêtes troublaient surtout le palais. Les gens du roi semblaient indécis dans leur devoir. L'avocat général Bignon parlait contre les offices. Talon, son collègue, tempérait sa fougue par une parole insinuante et poétique. Le premier président, dévoué à la cour, hésitait entre des volontés contraires. Enfin Richelieu prit son parti. Quelques-uns des plus opiniâtres conseillers furent arrêtés et dispersés en diverses prisons d'Etat. Mais tout ne s'acheva pas à ce coup. Le parlement tout entier protesta contre cette violation de sa liberté. Richelieu ne voyait pas de terme à ces luttes, et cependant il lui fallait consommer la vente de ses offices. Il demanda des apparences de soumission pour avoir un prétexte de paraître désarmé. Le premier président servit ses desseins par une médiation savante. Le parlement laissa venir en son sein quelques-uns des nouveaux magistrats. Mais il gardait tout son courroux. Richelieu rendit alors la liberté aux captifs. Ainsi se termina cette laborieuse querelle.

Richelieu dès lors put pressentir tout ce qu'il y avait de germes de combats dans la magistrature délibérante. La monarchie arrivait à n'avoir plus autour d'elle les puissantes oppositions des baronnies armées; le glaive des grands était brisé. Mais une autre opposition se révélait, opposition non moins formidable peut-être, celle des opinions légales, publiquement et juridiquement établies autour du sceptre, et disposées à exagérer leur office protecteur par l'usurpation d'une puissance qui ravivait l'anarchie sous un autre nom.

Après tout ce mouvement de palais éclatèrent quelques disgrâces de cour. Servien, secrétaire d'Etat, fut emporté par une intrigue conduite par Bullion, surintendant des finances. Les généraux d'armée accusaient Bullion des malheurs de la guerre. Bullion se défendait par l'extrême faveur de Richelieu. Servien, âme forte et hautaine, parlait comme les généraux. Il fut renvoyé.

Quelques officiers de Gaston étaient aussi suspects. On les enleva au prince, et on les mit à la Bastille. Son aumônier, la Rivière, portait surtout ombrage par la souplesse et l'activité de son génie. Homme de basse extraction, disent les histoires dédaigneuses du temps, il osa prétendre à la charge de premier aumônier de Gaston. Richelieu la réservait à Bouthillier, coadjuteur de Tours. Gaston préféra la Rivière. Le conflit ressembla à une cabale. La Rivière fut arrêté. Ce fut la fin de ces petites rivalités qui toutefois trahissaient des antipathies survivantes et des essais nouveaux de guerre intestine.

Au-dessus de ces démêlés de cour revenaient les

grands conflits de l'Europe (1). Le duc de Weimar vint à Paris pour régler le plan de la campagne prochaine. Il parut à la cour avec des façons germaines, et une arrogance qui ressembla à de l'insulte, comme s'il eût voulu faire sentir le besoin qu'on avait de son épée. Le roi se vengea par de la politesse. Le duc alors laissa tomber son humeur altière sur des favoris subalternes. Il ne voyait autour du monarque aucun homme éminent pour la guerre. Le P. Joseph, un capucin, traçait des plans de batailles. La Valette, un cardinal, était chargé de les exécuter. Il n'était que trop facile au duc de Weimar d'être méprisant dans une cour où il voyait peu d'hommes dressés au métier des armes. « *Comment avez-vous fait pour perdre la bataille de Nordlingue?* lui dit un jour un courtisan, avec un air suffisant et qu'il croyait flatteur. — Monsieur, répondit l'Allemand, je croyais la gagner. » Puis se tournant d'un autre côté, « Quel est le sot qui vient de me parler, dit-il? » Une autre fois le P. Joseph lui montrait sur la carte les villes qu'il fallait prendre, « Cela serait fort bien, dit le duc, si l'on prenait les villes avec le bout du doigt. »

Telle fut l'apparition du duc de Weimar à la cour de France. Toutefois il y avait rencontré un homme qui devinait la guerre comme tout le reste, et Richelieu lui imposa.

Rome continuait de faire des oppositions à la politique de France. Le pape faisait des plaintes sur l'exemple d'un cardinal appelé à livrer des batailles. Un double scandale c'était, disait-il, de le voir commander des armées avec un prince protestant. En

(1) *Mém.* de Richelieu.

même temps il accusait Richelieu en personne de perpétuer les déchirements en Europe. Ces griefs étaient difficilement tempérés par l'intervention de Mazarin. Il arriva même que Mazarin fut rappelé de France ; les Espagnols accusaient sa prédilection pour Richelieu. Il était, pensaient-ils, complice plutôt que médiateur. Le pape le confina à sa vice-légation d'Avignon. Le punir d'aimer la France, c'était la lui faire aimer davantage, et ce fut ici peut-être ce qui décida du reste de sa destinée. Mais Richelieu n'en resta pas moins engagé en des difficultés complexes, et il eut besoin d'épuiser tous les artifices de sa politique, et toutes les puissances de sa volonté. Le comte de Noailles et le cardinal de Lyon étaient alors ambassadeurs à Rome : l'un et l'autre semblaient trop timides pour lutter contre la puissance espagnole, fortifiée des préférences des cardinaux de la famille du pape. Richelieu y envoya le maréchal d'Estrées, déjà éprouvé à ces difficiles conflits. Le pape s'effraya, et manda Mazarin pour se délivrer par son entremise d'un tel politique. C'était appeler auprès de soi l'instrument actif de Richelieu. La négociation fut vive et multiple. Enfin d'Estrées fut, sinon agréé, du moins toléré par le pape. C'était pour Richelieu toute une victoire.

Son attention put se porter entière sur l'Allemagne. Les Suédois s'épuisaient par la victoire comme par la défaite. Secrètement ils aspiraient à la paix avec l'empereur. Richelieu les ranima par un traité signé à Weimar (1). Les deux puissances de France et de Suède s'obligeaient à reprendre la guerre avec une ardeur

(1) Le 20 mars 1636. — Ratifié le 17 avril. *Mém.* de Richelieu. — Texte dans le *Recueil* de Dupin, tom. III.

toute nouvelle. Bientôt l'Europe entière fut traversée par les combats. Les plans étaient admirables, la victoire les trahit.

En Italie, le duc de Savoie semblait avoir peu de souci d'être vainqueur. Il commença par délaisser le maréchal de Créqui dans une embûche des Espagnols. Puis il laissa faire au duc de Rohan d'inutiles exploits dans le Milanais. A la fin, après des marches ambiguës, il fut entraîné à se battre sur le Tésin, près de Buffarola. Une fois engagé, il fut brave comme s'il eût voulu la victoire. Les deux armées se battirent avec acharnement. L'avantage sembla douteux, si ce n'est que les Français restèrent maîtres du champ de bataille. Le lendemain les Espagnols fuyaient au loin. Ils avaient perdu quinze cents hommes; les Français en avaient perdu mille. Le duc de Savoie refusa de poursuivre les vaincus. Il pouvait aller droit à Milan; il regagna le Piémont. Il avait rendu sa gloire inutile; c'était aussi toute sa pensée.

Vers le même temps le maréchal de Toiras se faisait tuer au siége de Fontanette. Sa mort couronnait sa vie. Il avait été mauvais courtisan, et on lui reprochait ses caprices de colère; mais nul ne lui contesta sa vaillance. Seulement, comme l'écrivait Grotius, on feignit de peu parler de ses vertus, pour ne paraître pas les avoir trop méconnues.

Le comte d'Harcourt fut chargé de reprendre les îles Sainte-Marguerite. On lui donna pour auxiliaire l'archevêque de Bordeaux, qui se piquait d'entendre la marine (1). Le fougueux prélat eut des démêlés ardents

(1) Le P. Griffet.

avec le maréchal de Vitry; celui-ci, bouillant et colère, lui donna des coups de canne. Ce fut une outrageuse expiation des luttes de l'archevêque avec d'Epernon. Parmi de tels conflits le succès était impossible. Les Espagnols restèrent maîtres des îles.

La guerre se grossissait sans être heureuse. La Franche-Comté avait des traités avec la France; elle les viola. Richelieu fit des manifestes et jeta contre elle une armée. Le prince de Condé commanda cette expédition, qui se rattachait à la guerre d'Italie. Après avoir pris Dôle, il devait marcher vers le Milanais. Ses desseins encore furent trahis. Les Comtois se défendirent à outrance, et le prince épuisa devant Dôle les efforts d'une habileté douteuse et d'une bravoure impuissante. Il était né plus pour la politique que pour la guerre, dit Montglat; mais Richelieu se réservait la politique comme son domaine; la guerre consolait l'activité des autres génies, et Richelieu ne leur demandait pas d'être heureux pourvu qu'ils fussent occupés.

En Alsace, les combats avaient plus d'éclat. Là commandait le duc de Weimar, avec le vaillant cardinal de la Valette, secondé du vicomte de Turenne, astre qui commençait à montrer son éclat. Le comte de Soissons, gouverneur de Champagne, y devait aussi mener toutes ses forces. Mais, comme prince du sang, il aspirait au commandement suprême. Pour ne pas faire des conflits nouveaux, on lui laissa la garde des frontières; et Weimar courut assiéger Saverne. Le colonel Mulheim défendait la place; c'était un soldat intrépide. Il lutta contre les attaques avec héroïsme. Les plus brillants gentilshommes de France furent

tués ou blessés dans les assauts. Là parut encore le jeune Fabert, cette autre renommée montrée au monde; il fut blessé trois fois. Le comte de Guiche fut blessé à ses côtés. Le prince de Hanau fut tué en montant aux échelles. Weimar pleura ce jeune homme, d'une haute espérance. Lui-même eut un doigt emporté d'un coup de feu. Après une telle défense, Mulheim put capituler; il sortit de la ville avec tous les honneurs de la guerre, tambours battants, trompettes sonnantes.

Les Espagnols se dédommageaient sur un autre point. La France semblait absorbée vers l'Italie, l'Alsace, la Franche-Comté et la Champagne; la Picardie restait ouverte. C'est par là que les Espagnols se précipitèrent. Le maréchal de Chaunes, gouverneur de la province, trop tard averti de leur dessein, n'eut pas le temps de voler à la frontière. Les Espagnols n'eurent qu'à paraître devant la Capelle; le baron de Bec en ouvrit les portes. De là ils marchèrent, quoique avec lenteur vers le Càtelet. Saint-Léger, oncle du favori Saint-Simon, en était gouverneur. Richelieu douta de sa vaillance, et il fit jeter dans la place un officier nommé Nargonne, avec ordre de tuer Saint-Léger s'il parlait de se rendre; précaution inutile. Après deux jours le Catelet capitula. Richelieu frémissait. Nargonne étant venu lui porter la mauvaise issue de sa mission, il le fit arrêter. Son crime était de n'avoir pas tué Saint-Léger. Il resta prisonnier quatre ou cinq ans. Richelieu voulait faire faire leur procès aux deux lâches gouverneurs; ils se sauvèrent. Ce fut Saint-Simon qui prévint son oncle Saint-Léger de ses périls. Le roi partagea la colère du ministre, et peu s'en fallut qu'il ne chassât son favori. Ce courroux de Louis XIII fut

suffisant à Richelieu, et, en protégeant Saint-Simon, il put s'assurer d'avoir un instrument de plus de sa politique. Le procès ne se fit pas moins avec un éclat de justice inaccoutumée. Richelieu voulait suppléer au courage par la terreur, et lui-même voyait les progrès des Espagnols avec une telle épouvante, qu'il voulait faire une nécessité de l'héroïsme, par l'alternative de la mort des vaillants ou de la mort des infâmes.

Lui-même sembla s'étonner en face de la fortune qui trahissait son génie, mais sans se laisser aller à la défiance ; car cet homme se croyait maître de la fortune elle-même. « La prudence divine, disent ici ses Mémoires, n'est sujette à aucuns accidents fortuits ; elle atteint certainement la fin qu'elle se propose. La prudence humaine, quelque parfaite qu'elle puisse être, n'est pas assurée ; plusieurs choses imprévues en peuvent empêcher l'effet ; toutefois elle est enfin maîtresse de la fortune, et, si elle ne peut surmonter toutes les disgrâces, elle en affaiblit ou arrête le cours, ou les fait changer en mieux. » Mais l'adversité s'aggravait toujours, et le siége de Dôle se continuait parmi les bruits de désastre. Richelieu comptait sur le succès de cette entreprise pour atténuer l'effet sinistre des victoires espagnoles (1) : son attente fut vaine. Bientôt on apprend que les ennemis passent la Somme du côté de Bray et de Cerisy. Le comte de Soissons y envoie Puységur avec un régiment. C'était tout ce qu'il avait de forces à jeter sur ce point. La résistance était inégale. Mais Puységur a reçu ordre de se faire tuer. Il se bat à outrance. Tout son régiment est dé-

(1) Voyez ses Mémoires. Ils ont ici un très-grand intérêt.

truit. On lui conseille de s'éloigner. Il répond qu'il est là pour obéir. De huit cents hommes il ne lui en reste que cent vingt qui se battent toujours en se faisant un rempart des cadavres de leurs frères d'armes. Le comte de Soissons averti lui fait savoir qu'il est libre de se retirer. Puységur prend cette parole pour un avis qui laisse son devoir entier. Il se bat toujours. Enfin l'ordre exprès lui arrive de s'éloigner; il obéit alors, il ne lui restait que quatre-vingts hommes. Tous les officiers étaient morts (1).

L'armée espagnole était de près de quarante mille hommes. Le comte de Soissons n'en avait que dix mille. Tout le pays entre la Somme et l'Oise parut ouvert à la formidable invasion. Toutefois l'armée française ne cédait qu'en combattant. Le jeune duc de Beaufort commença de jeter son éclat dans une de ces rencontres aventureuses.

Mais Paris était dans l'épouvante. Le roi fit un appel à la nation, et à sa voix le patriotisme s'alluma dans toutes les âmes. La ville accourut avec ses métiers. Chacun offrait des hommes et de l'argent. Ce fut une émulation merveilleuse. Le parlement, l'université, le clergé, la noblesse, le peuple, tout s'émut d'enthousiasme. En quelques jours une armée était sur pied, et l'argent était versé à flots dans le trésor (2).

Les Espagnols, conduits par Jean de Wert et par le prince Thomas n'en continuaient pas moins leur marche. Roye était tombé en leurs mains. Ils assiégèrent Corbie. Ce fut de leur part une faute, disent les histoi-

(1) Les *Mém.* de Richelieu atténuent ce fait d'armes.

(2) *Mém.* de Richelieu.

res. Ils auraient pu surprendre Paris dans la première agitation de ses terreurs ou dans la confusion de sa défense. Richelieu eut le temps de respirer. Déjà à l'émotion patriotique se mêlait le murmure populaire. Le nom du ministre était jeté par ses ennemis secrets aux passions plus libres de la multitude. C'était lui, disait-on, qui faisait les maux de la France, lui qui avait allumé l'Europe, lui qui avait attiré la guerre, lui qui avait épuisé le royaume, lui qui en cette crise extrême exposait le roi même aux derniers périls. Ces rumeurs allaient se grossissant, et puis elles revenaient à la cour d'où elles étaient parties. L'oreille du roi en fut frappée. Il devint soucieux et sombre. Richelieu s'en aperçut, et cette fois il médita sérieusement la fuite. Mais le P. Joseph, son conseiller, l'affermit contre lui-même; il l'engagea à se montrer au peuple, seul, sans armes, sans cortége. Et le peuple en effet, extrême dans la haine et variable dans l'amour, salua le ministre, comme s'il lui eût su gré de sa confiance en un moment où lui-même avait besoin d'être affermi contre ses terreurs. « Ne vous avais-je pas dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée ? » dit à Richelieu son confident capucin, au retour de cette ovation. Le ministre reprit courage, on hâta les mesures de défense; mais en même temps deux nouvelles venaient tomber sur la cour comme deux coups de foudre : Condé avait levé le siége de Dôle, et Corbie était pris par les Espagnols.

Alors la colère de Richelieu vint au comble. Le procès des gouverneurs de la Capelle et du Catelet fut poussé avec une vigueur inexorable. On accumula sur les deux fugitifs tous les crimes de lèse-majesé, et le

conseil de guerre composé des princes, des maréchaux, des grands de l'Etat, et présidé par le roi lui-même, porta une sentence effroyable, mêlée de supplice et d'infamie. Les coupables furent dégradés de noblesse et écartelés en effigie. Leurs biens furent confisqués. Leurs maisons devaient être rasées. Rien n'était omis pour frapper l'imagination publique. Et peu après on rendit cet arrêt applicable au marquis de Soyecourt, qui avait ouvert Corbie, au lieu de se faire tuer avec le petit nombre de vaillants qui ne demandaient qu'à mourir. Ainsi Richelieu pensait exalter le patriotisme. Toutefois ces détails de punition furent extrêmes, et le sentiment public n'accepta pas une flétrissure qui ressemblait à un acte de dépit. Seulement la faveur de Saint-Simon en fut altérée. Il avait pris parti pour Saint-Léger, son oncle. Richelieu sut lui en faire un crime auprès du roi. Louis XIII n'eut pas de peine à accepter ce grief. Déjà Saint-Simon ne lui était plus agréable; son âme, naturellement triste, cherchait ailleurs un épanchement; et son regard commençait à se porter avec complaisance sur mademoiselle de la Fayette, fille d'honneur de la reine, et sur madame d'Hautefort, sa dame d'atour. C'étaient des affections vertueuses, mais qui annonçaient une variation dans la faveur. Richelieu laissa aller le cœur du roi à son penchant, et Saint-Simon fut délaissé. Ainsi se rompait l'union qu'on avait vu se former à la journée des Dupes. L'intérêt défaisait ce qu'avait fait l'égoïsme. Mais ce changement recélait d'autres inquiétudes pour le ministre.

Cependant il fallait songer à arrêter les Espagnols, prêts à passer l'Oise. Le roi fit de nouveaux appels à ses

peuples. Les gouverneurs firent des levées. Gaston se mêla à ce mouvement. Le duc de Longueville remua la Normandie. Près de cinquante mille hommes étaient en armes. Le roi sortit de Paris pour aller se montrer aux troupes. Richelieu, dit-on, voulait en être généralissime. C'était une faiblesse dans ce grand génie, de vouloir tenir tout en sa main. Le comte de Soissons déclara qu'il ne lui obéirait pas. Par dépit, Richelieu fit nommer Gaston. Ce fut une faute de plus, et peu s'en fallait que ces rivalités ne ressemblassent à des défections. Toutefois l'activité de Richelieu poursuivait partout la défense. Les états de Hollande avaient vu immobiles cette invasion espagnole sur les terres de France ; il les sollicita d'exécuter les traités, et le prince d'Orange parut enfin avec vingt ou trente mille hommes en regard des Flandres espagnoles. Ce mouvement arrêta le progrès de l'armée ennemie. Le roi reprit l'offensive. Mais il allait à la guerre avec des pensées tristes. Richelieu le suivait, comme s'il eût douté de sa propre fortune. Et c'était une fatale condition de ce règne de voir des luttes secrètes de faveur se mêler aux ardentes agitations de la politique. Richelieu se sauva par un premier succès. Roye fut repris après trois jours de siége. En même temps Saint-Preuil, affidé du ministre, allait enlever le château de Mareuil par un éclatant fait d'armes. Les Espagnols enfin s'éloignèrent de Corbie. Mais ils laissaient trois mille hommes dans la place. Le maréchal de la Force courut l'investir.

Selon Richelieu et le P. Joseph, il eût été facile d'enlever cette place par un siége rapide. Le conseil militaire décida qu'il en fallait faire le blocus. Le temps

perdu à des travaux de circonvallation fut employé à des intrigues de cour. L'empire du ministre pesait à la fierté des princes. Gaston lui gardait rancune pour son mariage contesté avec Marguerite de Lorraine; et le comte de Soissons ne lui pardonnait pas de l'avoir voulu marier à la marquise de Comballet. A ces griefs se joignaient des irritations de favoris subalternes. Le contact de ces colères mutuelles les aigrit à l'excès, et il se trouva des conseillers aventureux pour faire sortir de ces oppositions un complot d'assassinat. Ainsi se remplirent les loisirs du blocus.

C'est ici un épisode biographique que l'histoire ne fait que montrer. Cette trame, toute pleine de caprices, se dénoua par des lâchetés ridicules. Les conjurés avaient eu plus d'une occasion d'exécuter leur dessein. Les princes manquèrent de courage pour donner le signal. Richelieu, qui cependant était défiant et craintif, prit alors son parti avec une sorte de forfanterie. Il parut au milieu du camp, et toute l'armée fut mise en bataille pour lui faire honneur. Ses gendarmes ayant disputé le pas sur ceux du comte de Soissons, Saint-Ibal, un des confidents du prince, conseillait de profiter du conflit; c'était le plus ardent des conjurés. Il attendait un signe du prince pour frapper le ministre de son poignard. Le prince resta immobile, glacé. Richelieu devint superbe. Il parla au prince comme un maître, et toutefois il ordonna à ses gendarmes de céder le pas, comme s'il eût voulu montrer que ce n'était qu'une libre déférence. Après quoi la conspiration s'évanouit. Gaston quitta l'armée, et les desseins de vengeance redevinrent de simples cabales de politique.

Toutefois le roi n'avait pas vu sans colère la hau-

taine prétention de Richelieu en face d'un prince du sang ; et même il avait laissé d'abord échapper à ce sujet une parole de menace. Mais il ne faisait que révéler son impatience à porter le joug du ministre. Bientôt il s'ennuya d'un siége inactif, et Richelieu lui fit croire qu'il avait besoin d'aller se reposer à Chantilly. Après quoi le siége alla plus vite. Richelieu revenait aux premiers desseins d'une attaque forte et soudaine. Le roi laissa l'ordre de suivre ce plan. Après un bombardement de quelques jours, Corbie capitula. Le comte de Soissons fit le succès, Richelieu en eut les honneurs.

La guerre avait ailleurs ses alternatives. Charles de Lorraine et le comte de Galas s'étaient réunis dans la Franche-Comté, et ils paraissaient aux frontières de Bourgogne avec une armée de trente mille hommes et quarante pièces de canon. En peu de jours, ils vinrent menacer Dijon. Le prince de Condé courut rassurer la ville avec ses restes d'armée ; peu après paraissaient sous les remparts le cardinal de la Valette et le duc de Weimar. Les impériaux ne purent rien entreprendre. Ils assiégèrent Saint-Jean de Laune, à peine défendu par une garnison que la peste venait de ravager. La valeur des habitants suppléa au nombre des soldats. Le colonel de Rantzau courut se jeter dans la place avec quelques secours. Les impériaux n'osèrent poursuivre leurs attaques. Ils s'éloignèrent, et dans leur retraite ils perdireut une partie de leur bagage et de leurs canons.

En Allemagne, les armes suédoises avaient un grand éclat. Le maréchal Bannier frappa les Saxons de plusieurs défaites. Il couronna ses succès par une grande bataille près de Wistock, contre les troupes

réunies de l'électeur de Saxe et de l'empereur. Ce fut une victoire complète. Toutefois elle n'empêcha pas l'empereur de faire élire son fils Ferdinand roi des Romains dans une diète à Ratisbonne. Et chose imprévue ! les Suédois reconnurent cette élection contre laquelle protestait Richelieu. Les Suédois semblaient se fatiguer de la guerre et de la victoire même.

En même temps les Espagnols menaçaient les frontières de la Guyenne. Le duc d'Epernon retrouva son ardeur de jeune homme. Il mit sa fortune au service du roi, et il renonça à ses traitements pour favoriser les travaux de défense autour de Bayonne. Ce fut un magnifique exemple ; il étonna les courtisans et les irrita même. Le duc n'en fut que plus opiniâtre ; son patriotisme ressembla à du caprice. Et dès ce moment il refusa de rien toucher sur ses appointements ; ce fut un contraste calculé peut-être avec la magnificence somptueuse de Richelieu, dont le luxe sembla plus d'une fois défier la majesté du monarque et insulter la pauvreté du trésor (1). D'Epernon arrêta les Espagnols aux Pyrénées. Il couronnait admirablement ses soixante ans de combats.

La France donc semblait respirer. Mais il restait des cabales de palais. Gaston et le comte de Soissons, réunis à Paris après la reprise de Corbie, s'éloignèrent brusquement sans prendre congé du roi. Cette fuite ressembla à une guerre. Toute la cour s'émut. Les deux princes, sous le semblant de leur sécurité, appelaient déjà des auxiliaires de révolte. Montrésor, confident de Gaston, courut tenter le duc d'Epernon.

(1) Le P. Griffet.

« Je suis bien vieux, dit celui-ci, pour entrer dans les cabales; et ne devrais-je pas, ajoutait-il, vous faire arrêter. » Il se contenta de lui promettre le secret, mais en lui rappelant le comte de Chalais comme une leçon.

Le temps semblait passé de remuer les peuples pour des ambitions de palais. Cependant Richelieu s'étonna de ce double essai d'anarchie. Le comte de Soissons s'était retiré à Sédan, Gaston à Blois; et tous les deux s'étaient promis de ne point faire d'accommodement isolé. Richelieu eut besoin de tous ses artifices pour les désunir. Ce fut une négociation difficile, complexe, mêlée de petites trahisons, de manéges multiples, de piéges habilement déguisés. L'histoire est encore ici obligée de délaisser ces détails de mystères, où la grandeur d'un peuple semble s'atténuer aux frêles dimensions d'un caprice de prince.

1637. Après mille essais de tromperie, Richelieu finit par montrer à Gaston la puissance du monarque. Louis XIII s'avança jusqu'à Orléans, menaçant de passer outre. La négociation alors devint rapide. Gaston réduisit ses conditions de retour à son mariage avec Marguerite de Lorraine. Le roi l'accorda, mais comme un mariage à faire, non point comme un mariage déjà fait. A ce prix Gaston se laissa mener à Orléans, aux pieds du roi. Il était pardonné, et Richelieu lui parla comme à un prince qui était surtout méprisé.

Le comte de Soissons resta à Sédan, et il y dévora ses affronts. Le roi l'avait compris dans la grâce, pourvu qu'il rentrât dans le devoir. Les lettres de soumission du prince laissaient subsister ses rancunes. Ainsi se perpétuaient les germes vivaces d'anarchie princière,

tout en dégénérant par degrés, et se disposant à mourir un jour en des conflits de vanité.

Le roi partit d'Orléans. Le parlement de Rouen faisait quelque difficulté d'enregistrer des édits bursaux; Richelieu alla lui montrer le sceptre. Le parlement obéit.

Le parlement de Paris reprenait aussi ses oppositions pour les offices nouveaux. Le roi vint encore montrer sa volonté. Mais il fallut du temps pour donner de la valeur à ces offices, même après que le parlement les eut reconnus.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

Affection de Louis XIII pour Mlle de la Fayette. — Alarmes de Richelieu. — Manéges. — Succès de la guerre. — Quatre armées sur pied. — Evénements à la cour. — Anne d'Autriche au Val-de-Grâce. — Disgrâces et exils. — Récits de batailles. — Intérieur du royaume. — Vicissitudes en Allemagne. — Trames de Turin. — Mélange de grandes et de petites choses. — Retours en Allemagne. — En Flandre, combats heureux. — Eclat du duc de Weimar. — Campagne d'Italie. — Combats sinistres aux frontières d'Espagne. — Naissance d'un dauphin, Louis-Dieudonné. — Mort du P. Joseph. — Intrigues nouvelles de Marie de Médicis. — Richelieu implacable. — Punitions éclatantes. — Désastre sous les murs de Thionville. — Le roi paraît à l'armée. — Prise de Hesdin. — Incidents de favoritisme. — Cinq-Mars et Mme d'Hautefort. — Mort du duc de Weimar. — Rumeurs et embarras. — Richelieu perpétue la guerre. — Evénements de Savoie. — Turenne se montre. — Faveur de Cinq-Mars. — Difficultés à la cour de Rome. — La guerre continue. — Les *nu-pieds* de Normandie. — Captivité du prince palatin. — Exploits de d'Harcourt. — Mot de Jean de Wert. — Mauvais succès en Flandre. — Révolte de la Catalogne. — Richelieu la seconde. — Révolution de Portugal. — Richelieu la protége. — Affaires de Savoie. — Morts célèbres. — Orages parlementaires. — Richelieu épie la faveur de Cinq-Mars. — Punitions nouvelles. — Assemblée du clergé. — Troubles de l'assemblée. — Succès dans les Flandres. — Incident fatal. — Supplice de Saint-Preuil. — Les passions politiques se rallument. — Caractère de Gassion. — Conjuration du duc de Bouillon et du comte de Soissons. — Bataille. — Le comte de Soissons meurt dans sa victoire. — Le roi marche

en Champagne. — Capitulations. — Prises de places. — Acharnement en Allemagne. — Succès divers en Savoie et dans le Roussillon. — Négociations de paix. — Trames mémorables. — Conspiration de Cinq-Mars. — Particularités mystérieuses. — La conspiration se déroule parmi les événements de la guerre. — Le roi en Languedoc. — Suite de la conjuration. — Richelieu en suit les secrets. — Cinq-Mars est sur le point de triompher. — Conflits d'intrigues. — Richelieu délaissé. — Défaite du maréchal de Guiche près d'Honnecourt. — Retour soudain. — La conjuration est prise dans ses piéges. — Poursuites formidables. — Dénoûments sinistres. — Scènes touchantes. — Affreux supplices. — Le règne de Louis XIII s'achemine vers sa fin. — Suites de la guerre. — Négociations. — Domination de Richelieu. — Sa mort. — Mort de Louis XIII. — Jugements.

Louis XIII.

1637. Richelieu, génie actif, jaloux et dominateur, épuisait sa vie à la recherche et à la répression de tout ce qui pouvait troubler sa puissance, soit qu'il fallût allumer la guerre, ou semer la disgrâce, ou humilier la cour, ou même jeter entre le roi et la reine d'affreuses discordes.

L'affection de Louis XIII pour Mlle de la Fayette avait grandi; passion mystérieuse, mêlée de faiblesse et de vertu, tendresse froide et profonde à la fois; nourrie en deux âmes sévères, et qui par un scrupule merveilleux s'imposait le devoir de ne s'épancher qu'en présence de la cour entière, comme une amitié innocente et sûre d'elle-même.

Bientôt cette liberté de confidence effraya Richelieu. Mlle de la Fayette avait appris à maudire sa politique implacable. Jeune fille timide et pieuse, elle plaignait le sort de la mère du roi. Elle savait les chagrins se-

crets de la reine Anne. Elle s'étonnait de la longue puissance d'un ministre qui semblait avoir trahi les intérêts catholiques dans l'Europe entière, et qui en France se jouait de la vie des grands et de la fortune du peuple. Richelieu put aisément soupçonner que les impressions de Mlle de la Fayette passeraient dans l'âme du monarque, et ce qui lui donna des alarmes, c'est qu'il ne put jamais arracher d'elle un mot qui ressemblât à une révélation de leurs mutuels épanchements. Alors il résolut de mettre un terme soudain à une amitié si menaçante. Ses manéges furent habiles, ses artifices ingénieux. Mlle de la Fayette avait dès longtemps le désir d'entrer en dévotion. Le roi s'y opposait. Il semblait disputer cette âme à Dieu. Toutefois sa piété se fût effrayée de faire violence à une vocation résolue; et ce fut par là que Richelieu attaqua une affection qui l'effrayait. Le confesseur du roi, âgé de quatre-vingt-trois ans, avait besoin d'un successeur. Richelieu choisit pour le remplacer le P. Caussin; et, en lui remettant cette rude charge, il l'avertit du péril de l'amitié du roi pour Mlle de la Fayette, et de la nécessité de hâter leur séparation. Et ici la dextérité du ministre était secondée par la volonté de la jeune fille, et le confesseur n'eut qu'à faire son office de prêtre chrétien, sans se mêler d'intrigue mondaine. N'arrêtons pas l'histoire à ces récits quelque peu romanesques. Bientôt Mlle de la Fayette prenait son parti, et s'en allait briser le cœur du roi en lui annonçant sa retraite. « Allez, lui répondit Louis XIII avec tout ce qu'il avait d'émotion en son âme timide et pure, allez où Dieu vous appelle; il n'appartient pas à un homme de s'opposer à sa volonté. »

Mais Louis XIII, dès qu'il fut privé de la vue d'une personne chère, tomba dans une mélancolie maladive. Il se mit au lit. On trembla pour ses jours. Richelieu courut le consoler en blâmant la retraite de Mlle de la Fayette; et puis il lui laissa verser sa colère sur tous ceux qui l'avaient secondé dans ses propres manéges. Ce ne fut point assez pour la douleur du monarque. Il voulut aller voir Mlle de la Fayette en son couvent de la Visitation. Cette démarche eut de l'éclat. Richelieu se crut un instant frappé de la foudre. Mais il était maître encore. Louis XIII portait impatiemment son empire, sans permettre toutefois la plainte à Mlle de la Fayette elle-même. Cet épisode d'amitié passionnée se prolongea quelque temps sans produire d'autres accidents, et Richelieu lui chercha des diversions par des événements plus vastes ou des manéges plus hardis.

Un instant on avait cru suspendre les guerres d'Europe par la négociation. L'effort fut vain. Les combats renaissaient avec des succès contraires. Le duc de Rohan, délaissé dans sa gloire d'Italie, avait fini par manquer d'argent pour payer les auxiliaires suisses. L'Espagne profita de ce moment pour traiter avec les Grisons. Tout changea brusquement d'aspect. La Suisse abandonna le duc de Rohan. Les Grisons se révoltèrent. Le duc de Rohan n'avait qu'un petit nombre de vaillants, et ne pouvait lutter contre les forces qui l'accablaient. Il vit la Valteline perdue, et, comme il se défiait de Richelieu, il se sauva à Genève. Le comte de Guébriand se chargea de ramener sa petite armée. Cet événement produisit des irritations et des plaintes. Rohan accusa l'incurie du ministre; Richelieu accusa

l'infidélité de l'homme de guerre (1). Vains reproches et vaines apologies : l'argent avait manqué, ce fut toute la cause de ce malheur.

La guerre eut ailleurs des résultats éclatants et fortunés.

Quatre armées avaient été opposées aux impériaux. Weimar commandait en Alsace, le cardinal de la Valette en Picardie, le maréchal de Châtillon en Champagne, le duc de Longueville en Franche-Comté. Le duc d'Harcourt et l'archevêque de Bordeaux, ce singulier prélat qui *se piquait de marine*, avaient mission d'aller avec une flotte balayer la Méditerranée. Ils furent les premiers à ouvrir la campagne par un coup d'éclat. La Provence les secondait. Le parlement d'Aix fit un devoir de la vaillance, et il menaça d'inscrire avec honneur en ses registres les noms des seigneurs les plus prompts à prendre les armes, et de confisquer les terres des autres. Sous cette émotion d'enthousiasme, d'Harcourt et son frère d'armes, l'archevêque batailleur, allèrent d'abord porter l'épouvante dans l'île de Sardaigne. Ils mirent le feu à la ville d'Oristan, et s'en retournèrent chargés de dépouilles. Puis ils résolurent d'attaquer les îles Sainte-Marguerite. Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, depuis longtemps sollicitait pour lui-même la gloire de cette entreprise; mais il était suspect au cardinal. Il apporta toutefois le secours de son épée, mais en frémissant de colère, et dévorant sa jalousie. Les îles étaient fortement défendues. Les Espagnols semblaient devoir accabler les assaillants du haut de leurs bastions. Tout céda à l'im-

(1) *Test. polit.* — Apologie du duc de Rohan.

pétuosité française. Le gouverneur D. Miguel Perez fut contraint de capituler. L'éclat de ce succès sembla décider de toute la guerre.

Le cardinal de la Valette dispersait devant lui les forces espagnoles. Il s'avança ainsi jusqu'à Landrecies, qu'il assiégea. La résistance ne fut pas longue. La ville capitula. Le cardinal courut à Maubeuge, qui ouvrit ses portes.

De son côté le prince d'Orange commençait à entrer sérieusement dans le mouvement de la guerre, et le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, pressé de toutes parts, annonça à l'empereur qu'il n'avait plus de forces égales à de tels périls. Sa lettre fut surprise par les espions de Richelieu, qui couvraient l'Europe. Richelieu crut le moment venu d'écraser l'empire. Toutefois le gouverneur des Pays-Bas fit quelque diversion aux événements qui l'effrayaient, en jetant ses forces vers la Meuse et s'emparant de Ruremonde et de Venlo.

Une diversion d'une autre sorte venait à la fois captiver Richelieu. Car tels étaient ces temps, si laborieusement façonnés à l'unité de l'empire, que les sollicitudes de la politique se mêlaient à chaque moment de rivalités de cour, et les grandeurs de la guerre s'atténuaient par les vicissitudes de la faveur ou de l'envie. Cette fois ce fut la reine Anne d'Autriche qui fut le sujet des alarmes du ministre, et l'objet de ses colères. Anne, par des prédilections que sa position douteuse à la cour n'avait fait qu'enraciner davantage, avait gardé des habitudes de confidence avec les ministres d'Espagne. La duchesse de Chevreuse servait

ses mystères, et le Val-de-Grâce était le lieu d'où partaient les indiscrétions. Richelieu pénétra ces trames par l'activité de son espionnage, et aussitôt il parut tout en émoi, comme si l'Etat fût près de périr. Personnage singulier! il lui fallait faire croire perpétuellement à des périls, comme pour mieux montrer que lui seul veillait à la défense et au salut. Une double enquête du chancelier et de l'archevêque de Paris alla fouiller le Val-de-Grâce, faire trembler les religieuses, complices de la reine, effrayer la reine elle-même comme une coupable vulgaire. On donna à cette affaire un grand éclat. Il y eut des disgrâces et des exils. La reine fut délaissée par le roi, et les courtisans n'osèrent pas la voir. Elle resta solitaire au milieu de la cour, et elle dut à la fin se faire suppliante et recourir au P. Caussin pour désarmer le roi. Richelieu, qui n'avait pu faire sortir rien de sérieux de tous ces mystères, voulait contraindre la reine à des aveux. Il lui tendit mille piéges; la reine effrayée raconta ses fautes, et se laissa persuader que c'étaient des crimes: ainsi Richelieu donnait du prix à la clémence; au lieu de persécuteur, peu s'en fallait qu'il ne ressemblât à un ami. « Quelle bonté faut-il que vous ayez! monsieur le cardinal! » s'écria la reine à qui le pardon était montré après tant de scènes d'orage. Et en même temps elle lui tendit la main. Le cardinal, habile à tout simuler, l'humilité comme l'orgueil, s'inclina et s'éloigna par un redoublement de respect. Il jouissait de sa politique. La reine était vaincue; il la tenait enchaînée par ses aveux. Dès lors il la réconcilia avec le roi. Mais il continua de faire trembler ceux qui

avaient servi de médiateurs ou d'auxiliaires à ses confidences (1). Telle fut la vive diversion d'intrigue jetée à la cour parmi les accidents de la guerre. Les événements étaient rapides ; mais ils ne suffisaient pas à la sécurité de Richelieu. Dans sa puissance extrême, le succès même pouvait lui être funeste ; pour rester maître, il avait besoin d'être nécessaire, et en quelque sorte de perpétuer les fautes d'autrui.

Le cardinal de la Valette soutenait dans les Flandres le premier honneur de ses armes. Le roi eut tout à coup le désir de s'aller mêler à ces batailles. Richelieu s'en effraya, il lui fallait avoir le monarque sous la main ; et il joua ses manéges accoutumés pour lui ôter cette pensée. Mais il ne fit que l'aigrir sourdement. Louis XIII eût voulu faire en personne le siége de la Capelle, et il y eut de la tristesse en son âme lorsqu'il vit la Valette aller faire tomber cette place. Le siége fut éclatant. Don Marcos de Lima fut contraint de se rendre ; le cardinal-infant lui fit trancher la tête. En même temps le prince d'Orange s'emparait de Bréda. La France perdit à ce siége un grand négociateur, le baron de Charnacé. Vaillant à la guerre comme il était habile au conseil, il avait voulu servir dans l'armée des Hollandais : au moment où il faisait jeter un pont sur le fossé, il reçut à la tête un coup de mousquet, et mourut à l'instant.

Le maréchal de Châtillon, qui commandait l'armée de Champagne, s'était jeté dans le Luxembourg. Tout cédait à ses armes. Ses succès furent couronnés par le siége et la prise de Damvilliers.

(1) *Mém.* de madame de Motteville. — *Mém.* de Richelieu. — *Lettres* du P. Caussin. — Le P. Griffet.

Le duc de Longueville de son côté avait emporté tous les châteaux de la Franche-Comté. Mais il rendit la guerre atroce en passant au fil de l'épée la plupart des garnisons.

Enfin le duc de Weimar poussait plus loin tous ces succès. Le duc Charles de Lorraine menaçait d'arrêter les victoires du duc de Longueville. Weimar courut le prévenir. Il battit sur la Saône trois de ses régiments, traversa la Franche-Comté, et marcha droit à Jean de Wert, qui s'avançait vers le Rhin. Ses exploits étaient rapides. En sept jours il jeta un pont sur le Rhin. Jean de Wert voulut interrompre ses travaux; il le battit à plusieurs reprises. Par malheur une horrible maladie fit périr tous les chevaux; il fut obligé de se replier sur Strasbourg, et Jean de Wert s'empara de son pont et des forts qu'il y avait construits. Néanmoins toute la gloire de la campagne restait aux armées de France.

L'intérieur du royaume eut quelques troubles. Des troupes de bandits se levèrent dans le Périgord, et envahirent la Guyenne. On leur donna le nom de *croquants*. Nous avons vu déjà d'autres séditieux ainsi désignés. Le duc de la Valette courut frapper à outrance les révoltés. Richelieu ne l'aimait point à cause de son caractère indocile; il le loua cependant, mais avec quelque réticence, à cause du séjour des Espagnols sur les terres de France, entre Bayonne et Saint-Jean de Luz. Les d'Epernon, pensait le ministre, n'avaient point eu assez de hâte de repousser cette irruption ; on eût dit un soupçon secret de connivence; et déjà même on parlait d'envoyer Condé commander en Guyenne. Mais les Espagnols disparurent; la Valette se crut assez

justifié; le roi toutefois, inspiré par Richelieu, lui garda rancune. Par contraste, on portait aux nues le duc d'Halluyn, qui en ce moment même repoussait dans le Languedoc une invasion semblable par de brillants faits d'armes.

Le duc de Cardonne et le comte de Serbellon y avaient paru brusquement à la tête d'une armée de quinze mille hommes. Aussitôt le Languedoc s'était levé en armes. Les seigneurs, la bourgeoisie, le peuple, tout s'émut à la fois. Catholiques et protestants rivalisèrent d'ardeur. Le duc d'Halluyn courut aux Espagnols, qui déjà assiégeaient Leucate, et leur livra bataille sous les murs de la petite ville. Des deux côtés l'acharnement fut égal. Après six heures d'un combat atroce, les Espagnols furent dispersés; ils laissaient sur le champ de bataille deux mille morts, et toute l'artillerie du siége aux mains du vainqueur. La victoire fut complète. Le roi envoya au duc d'Halluyn le bâton de maréchal. « Je n'accordai jamais grâce de meilleur cœur que je fais celle-ci, disait le roi dans sa lettre, pour perpétuer en votre personne le nom du maréchal de Schomberg, qui, m'ayant été fort agréable en celle du père, ne me le sera pas moins en celle du fils. » Ce fut encore la révélation d'une renommée qui d'avance se levait avec tant d'autres sur un autre règne.

En Allemagne, la guerre suivait les vicissitudes. Toutefois les Suédois, épuisés par le succès, étaient contraints d'éviter les grands conflits contre les forces écrasantes de l'empire. Leurs généraux, en suppléant au nombre par le génie, se bornaient à traverser en tout sens l'Allemagne avec une rapidité qui ressemblait encore à la victoire.

En Italie, la mort du duc de Savoie laissait une minorité et une régence entourées de mille intrigues (1). La famille de Savoie était depuis longtemps divisée. Le prince Thomas, frère du duc qui venait de mourir, était allé se mêler aux batailles de l'empire contre la France, et le cardinal Maurice, son autre frère, suivait de Rome dans le même intérêt le mouvement de la politique. Richelieu s'émut à l'aspect de ces éléments de cabale. Il craignit de voir les deux frères accourir disputer la régence à la duchesse Christine, sœur du roi Louis XIII, et il jeta au travers de ces rivalités des manéges actifs pour garder la prééminence de la France. Le palais de Turin se remplit de trames complexes, Un jésuite, le P. Monod, confesseur de la régente, fut suspect à Richelieu. Toute l'habileté diplomatique du temps eut pour objet de ruiner cet ennemi, et ce fut alors une sorte de témérité de voir un père jésuite braver seul la puissance du ministre. Il résista à ses caresses comme à ses menaces. Richelieu voulut en le flattant l'attirer à Paris. Le jésuite fut pénétrant. La faveur l'effraya; Richelieu fut impuisant dans sa colère comme dans ses ruses. Mais le P. Caussin n'était point étranger aux manéges du P. Monod. Deux jésuites tinrent en arrêt cette forte tête qui maîtrisait l'Europe. Ce qui ajouta à ses alarmes, ce fut la continuité des visites du roi à M[lle] de la Fayette, cette autre ennemie formidable. Richelieu multiplia ses expédients contre de tels périls, et c'est ici un singulier drame de cour jeté au travers des grands incidents de la politique. Riche-

(1) *Mém.* de Richelieu.

lieu fut sur le point d'être vaincu par le confesseur du roi, jésuite sans esprit, comme il l'avait pensé d'abord, mais qui avait tout l'esprit d'un ordre savant à captiver les hommes, et qui d'ailleurs pour s'insinuer dans la confiance du monarque n'avait qu'à suivre ses antipathies secrètes, en même temps qu'il lui révélait les malheurs du peuple, fruit d'une guerre sans issue. C'était ici le point d'attaque le plus délicat : souvent les scrupules de Louis XIII s'étaient éveillés au sujet de cette politique, qui depuis si longtemps tenait la France armée contre les Etats catholiques. Mademoiselle de la Fayette avait la première semé ces alarmes en son âme. Le P. Caussin n'eut qu'à les irriter sourdement. D'abord Richelieu n'avait point soupçonné le père jésuite d'entrer en de telles vues. Dans les longues entrevues qu'il lui laissait avec Louis XIII, il le croyait occupé à rechercher dans les Ecritures un choix de sentences morales, où se complaisait le monarque. Mais le travail s'interrompait par des gémissements sur l'état de la France. Louis XIII ne pouvait accuser que son ministre des désolations qu'on étalait à ses regards. De là des indices de défiance et des signes de défaveur, qui bientôt découvrirent à Richelieu l'abîme où le poussait le confesseur.

Alors commença entre ces deux singuliers rivaux de faveur une lutte étrange de tromperie. On voit, aux Mémoires de Richelieu, que ce fut pour le ministre comme une grande affaire d'Etat (1). A la fin le jésuite

(1) Le P. Griffet a de longs récits sur ces conflits entre Richelieu et les deux jésuites. — *Mém.* de Richelieu. — *Archives curieuses*, pièces diverses, 2e série, tom. V.

fut vaincu. Richelieu reprit possession du roi, comme d'une proie que nul ne pouvait lui disputer sans crime. Le P. Caussin alla finir sa vie dans la retraite ; dans sa dernière maladie, au milieu de ses souffrances, il disait qu'il était dans un *bain de délices* en comparaison des angoisses qu'il avait éprouvées à la cour.

Tel était le mélange des grandes et des petites choses. Au milieu de ces luttes de cour, l'histoire note un incident d'une conséquence plus fortunée. Ce fut un rapprochement fortuit de Louis XIII et d'Anne d'Autriche ; la grossesse tardive de la reine annonça tout un changement d'avenir.

Ce fut aussi parmi ces événements de nature diverse que Louis XIII consacra son royaume, sa couronne et lui-même à la sainte Vierge. Cet acte fut solemnel. La France l'accueillit avec des transports. Les fêtes se multiplièrent. Le peuple, la noblesse, l'Eglise, tout s'émut de joie. On bénissait Dieu du rejeton donné au sang des rois. On pensait toucher un avenir de gloire ; tous les maux de la guerre furent oubliés (1).

1638. L'année nouvelle s'ouvrit par des batailles. La Suède était abandonnée de la Saxe, du Brandebourg, du landgrave de Hesse, de plusieurs villes hanséatiques ; sa fortune semblait devoir échapper à ses armes. Mais la France restait fidèle au principe de la guerre. Et toutefois, en s'efforçant d'abaisser l'empire, même par les armes protestantes, elle évitait de blesser la vieille foi des peuples. Les Ottomans lui offraient

(1) *Mém.* de Richelieu. Les motifs de la *consécration du roi* sont exposés en deux endroits de l'ouvrage. Ils sont intéressants à lire ; tom. XXX, édit. Petitot, 2e série.

des secours; elle ne les voulut pas recevoir, pour ne pas leur ouvrir l'Europe chrétienne. Richelieu pensait se suffire encore. Il mit sept armées sur pied; trente mille hommes occupaient la Picardie; près de quinze mille étaient aux frontières; des forces semblables étaient jetées en Champagne, en Bourgogne, en Allemagne, en Italie, dans la Valteline. C'était une masse de cent cinquante mille hommes en armes. En même temps de nombreuses flottes couvraient les mers, et Richelieu se complaisait au spectacle de cette puissance, qui dépassait tout ce qui s'était vu sous les autres rois (1). Du reste les succès de ces armées furent divers.

En Flandre, le maréchal de Châtillon avait débuté par des combats heureux. Il voulut assiéger Saint-Omer. Le prince Thomas sauva la place. Châtillon devint coupable aux yeux du ministre, pour s'être laissé battre. Le roi s'avança vers Amiens pour relever l'honneur de ses armes. Châtillon fut plus heureux au siége du Catelet. Mais sa disgrâce était assurée. Le Catelet fut pris, et Châtillon fut exilé.

Le duc de Weimar jetait son éclat accoutumé sur le Rhin. Il s'était emparé de Sekinghen, de Valshut et de Lauffembourg; il mit le siége devant Rhinfeld. Là parut l'armée des impériaux, commandée par Jean de Wert. Deux batailles furent livrées. Dans la première, le duc de Weimar fut vaincu. Il se sauva à Lauffembourg, mais comme un grand homme de guerre, méditant dans la fuite la vengeance de son affront. Comme Jean de Wert jouissait de sa victoire, Weimar reparut

(1) *Test. polit.*

deux jours après. La seconde bataille fut terrible. Jean de Wert fut vaincu à son tour. Toute son armée fut détruite ou dispersée ; lui-même tomba prisonnier. Weimar resta maître de la campagne ; Rhinfeld ouvrit ses portes. Fribourg en Brisgaw capitula, vainement protégé par Merci, dont le nom commençait à paraître dans les batailles. Mais Brisach résista. Il fallut l'attaquer par un siége atroce. La ville enfin fut emportée. Dans cette rapide campagne s'était montré le duc de Rohan. Impatient de son oisiveté de Genève, il était allé combattre comme volontaire auprès du duc de Weimar. Il fut blessé au premier combat de Rhinfeld, et peu après il mourait de ses blessures à Zurich, couronnant ainsi une renommée de grand capitaine, plus acquise au service des factions qu'au service de l'Etat.

En Italie, la campagne s'ouvrit fatalement par la mort du maréchal de Créqui, tué d'un boulet de canon sous le fort de Bremo. Le cardinal de la Valette alla commander à sa place. Les Espagnols prirent quelques villes. Mais tout l'intérêt semblait absorbé aux intrigues de Turin. Le jeune duc de Savoie mourut à sept ans. Son frère âgé de cinq ans devenait duc. Les partis s'animèrent. On contestait à la duchesse le titre de régente. Le cardinal de la Valette était ambassadeur en même temps que général. La guerre ne fut qu'une intrigue.

Aux frontières d'Espagne, les combats furent sinistres. Le prince de Condé avait été envoyé venger l'apparition des armes espagnoles sur les terres de France. D'abord il avait eu de brillants succès à Irun et au Passage ; il courut faire le siége de Fontarabie. L'ar-

chevêque de Bordeaux battait en même temps une flotte espagnole dans la rade de Gattari. Tout semblait présager des victoires plus décisives. La fortune changea. L'amirante de Castille vint attaquer l'armée française. Le duc de la Valette, suspect ou odieux au prince de Condé, avait été relégué dans un poste éloigné. Il s'y tint immobile, tandis que Condé se faisait battre. Les débris de l'armée furent ramenés à Bayonne; et les généraux ne surent que se jeter mutuellement des accusations, funeste tempérament des désastres. A Condé avait manqué le génie, à la Valette la soumission. En de telles rencontres la seule apologie c'est la victoire. Richelieu frémissait de colère. Entre les coupables son choix était fait. Il menaça de servir de procureur général contre la Valette. Il le manda à la cour. On craignit de voir quelque procès terrible. La Valette s'enfuit en Angleterre.

Ce fut au bruit de ces nouvelles que la reine mit au monde Louis Dieudonné, dauphin de France. La joie publique écarta les sombres images. On crut pressentir toute une destinée de gloire.

En même temps aussi mourait le P. Joseph, ce génie accouplé en quelque sorte à celui de Richelieu, pour le compléter; on l'avait vu initié aux secrets de l'Etat plutôt qu'aux cabales de la politique, conseiller plutôt que confident, maître du ministre plus que son ami, ambitieux sans le paraître, puissant sans porter d'ombrage, plus désireux d'action que d'honneur, et toutefois redouté comme s'il eût tenu l'empire. C'est dans l'histoire une figure des plus singulières et des plus pittoresques, si ce n'est que les romanciers l'ont altérée pour en faire une figure d'espion ou de domes-

tique. La biographie ne saurait mieux faire que de lui rendre sa physionomie réelle; elle est toute dans quelques mots de Richelieu. La mort de son ami l'avait tristement ému. Lui qui versait peu de larmes pleura sur le P. Joseph; et il s'écria : « Je perds ma consolation et mon unique secours, mon confident et mon appui (1). »

Richelieu ne se rejeta pas moins avec son ardeur accoutumée dans les manéges de la politique. Il avait fait avec les Suédois un nouveau traité d'alliance signé à Hambourg (2). La guerre contre la maison d'Autriche restait sa pensée vivace; toutefois dans ces renouvellements de traités il était soigneux de mettre en sûreté la liberté des catholiques; car il fallait calmer le murmure qui était grand dans l'Eglise, à cause de ces étonnantes coalitions avec les protestants de l'Europe.

Puis apparurent des intrigues nouvelles de Marie de Médicis, mais cette fois tristement tempérées par les douleurs et les affronts qui désolaient son exil. Son séjour à Bruxelles lui avait été rendu odieux par l'outrageante fierté des Espagnols. Le peuple la montrait avec courroux, comme la cause de la guerre. Ses amis commençaient à se défier de sa fortune. Tout la délaissait. Elle s'en alla tenter de raviver sa destinée auprès de son gendre le roi d'Angleterre, Charles I[er], et de sa fille, la célèbre reine Henriette de France, réservée elle-même à de si étranges retours.

Richelieu la suivit de son intrigue savante dans cette retraite. C'était le temps où les puritains grondaient

(1) Le P. Griffet. — Voyez les *Mém.* de Montglat.
(2) 6 mars. *Recueil* de Dupin.

contre le trône. Richelieu ne craignit pas de témoigner de la faveur à cette faction formidable, afin de tenir par là le roi Charles dans l'anxiété, et de l'assouplir à ses vues. Il ne faisait que le pousser aux abîmes; et ici la politique du ministre commença de devenir sinistre, à force de vouloir être absolue. Au terme de ces habiletés, l'histoire s'épouvante en découvrant l'échafaud d'un roi.

1639. La reine Marie de Médicis se débattit vainement sous la diplomatie de Richelieu, qui l'enveloppait de ses liens et de ses ruses. Pour elle la touchante Henriette se fit suppliante : elle demandait au roi son frère que la France pût se rouvrir à leur mère proscrite. Richelieu dicta à Louis XIII une réponse inexorable. Et toutefois le conseil délibéra avec tous les semblants de liberté. Mais l'avis des ministres était connu ; c'était l'avis de Richelieu, qui permettait seulement que chacun d'eux eût l'air de l'apporter comme une opinion délibérée. L'exil de Marie de Médicis resta consommé.

En même temps on permettait à madame de Chevreuse de revenir en France. Richelieu fut soupçonné de céder à un secret penchant pour la brillante duchesse. Elle n'osa s'y fier. On vit d'étranges supplications aller la trouver dans son exil, et une longue négociation s'ouvrit pour la contraindre à agréer la faveur du roi. Elle préféra l'exil par sécurité.

Richelieu semblait se complaire à ces impressions de terreur. Il s'était promis d'atteindre de ses vengeances le duc de la Valette, fugitif en Angleterre. Il lui fit faire son procès, mais par des formes inusitées, comme pour rendre la justice plus imposante. Un tri-

bunal fut composé de ducs et pairs, de conseillers d'Etat, de tous les présidents et du doyen du parlement, et ce fut le roi qui le présida. Les magistrats s'émurent à cette nouveauté, et l'on vit quelques beaux exemples de dignité sénatoriale. La plupart des présidents s'étonnaient que le roi opinât de sa personne en un procès criminel de majesté. « Sire, dit de Bellièvre, l'un d'entre eux, votre majesté pourrait-elle soutenir ici la vue d'un gentilhomme sur la sellette, et qui ne sortirait de votre présence que pour aller mourir sur un échafaud? Cela est incompatible avec la majesté royale. Le prince porte partout les grâces avec soi; s'il entre dans une église interdite, la censure est aussitôt levée selon les règles du droit. Tous ceux qui paraissent devant lui doivent se retirer contents et joyeux. — Opinez sur le fond, lui dit le roi. — Sire, je ne puis être d'un autre avis, répondit l'admirable président. » Le chancelier osa lui faire des instances. « Monsieur, lui dit de Bellièvre, si vous prétendez me donner ici des instructions, vous y perdrez votre temps, je persiste dans mon sentiment. »

C'était une sainte protestation. Quelques-uns l'imitèrent. Mais à la fin toutes les résistances furent brisées. Il se trouva de funestes conseillers pour applaudir au monarque et lui montrer comme un exemple les sophis de Perse et les sultans de Turquie. Richelieu n'avait pas à paraître, dès qu'il était servi de la sorte. Tandis que les juges délibéraient dans le cabinet du roi, il affecta de se tenir à l'écart; il était parent de la Valette; il voulait avoir les mains pures d'un arrêt de mort. On eût dit un scrupule timide, une convenance délicate.

La Valette fut condamné ; il était coupable sans doute, dès qu'il n'avait pas tiré l'épée pour sauver l'armée de France à Fontarabie. Mais il fut trop aisé de lui trouver d'autres crimes, et le pire scandale, ce fut de voir le roi se charger d'exposer des griefs politiques, là où la justice cherchait une trahison militaire. La Valette fut exécuté en effigie avec appareil. Mais la solennité du supplice n'en ôta pas l'odieux. L'intérêt s'attacha au criminel, et l'on ne crut point à une justice qui se faisait par la violation de toutes les lois.

On échappa à ces émotions par les mouvements de la guerre. Trois armées entraient en campagne vers les Pays-Bas. Le duc de Weimar devait poursuivre ses conquêtes sur le Rhin. Le cardinal de la Valette allait commander en Italie, Condé devait pénétrer dans le Roussillon. L'archevêque de Bordeaux et le comte d'Harcourt commandaient les flottes, l'un dans l'Océan, l'autre dans la Méditerranée.

La guerre s'ouvrit par un désastre. Piccolomini, l'un des généraux de l'empire, marchait avec des forces imposantes pour se joindre au cardinal-infant dans la Flandre. Le marquis de Feuquières fut chargé de l'arrêter : à force d'ardeur, il se fit battre sous les murs de Thionville. Mais Piccolomini pensa que tout allait tomber devant son épée ; il courut à Mouzon pour s'en emparer. La ville résista vaillamment à des assauts ; et peu après parut le maréchal de Châtillon qui le força de s'éloigner. Piccolomini perdit deux mille hommes à cette entreprise.

En ce moment le roi résolut de s'approcher du théâtre de la guerre. Hesdin, qu'on appelait Hesdin-

le-Fort, était assiégé par la Meilleraye. Le roi parut au camp, et sa présence exalta les troupes. C'était le temps où Richelieu, inquiet des caprices d'amitié qui remplissaient la vie intérieure de Louis XIII, essayait de faire monter à la faveur le jeune Cinq-Mars, fils du brillant maréchal d'Effiat. Ce fut un épisode de roman avec des perspectives sinistres. Louis XIII n'avait plus songé à mademoiselle de la Fayette, qui avait fini par faire sa profession. Une autre demoiselle de la reine, madame d'Hautefort l'avait captivé, mais toujours avec ce mélange de tendresse vive et de chasteté (1). Les mémoires à cet égard sont pleins de curieux récits. Toutefois madame d'Hautefort, caractère libre et fier, devint suspecte à Richelieu; il voulut l'attirer à soi par des faveurs de politique; elle n'en fut que plus hautaine. Elle comptait sur le cœur du roi, qui lui avait promis de la défendre contre toutes les attaques. Mais le roi n'était pas sûr de lui-même, et déjà Richelieu lui glissait dans le cœur un jeune homme aimable, spirituel, plein de pensées d'avenir. Cette révolution s'acheva dans cette campagne d'Hesdin. Cinq-Mars avait appris de Richelieu le secret de captiver le monarque. L'infortuné ne soupçonnait pas tout le péril de cette gloire.

Hesdin fut obligé de se rendre après un siége éclatant. La Meilleraye s'était couvert de gloire. Louis XIII voulut le faire maréchal de France sur la brèche. Le nouveau maréchal courut à d'autres exploits. La Picardie fut partout assurée contre les attaques. Le roi s'achemina vers la Champagne.

(1) *Mém.* de madame de Motteville.

Le maréchal de Châtillon assiégeait la ville d'Yvoi. Le roi arriva pour recevoir sa capitulation. Il s'avança jusqu'à Mézières. Là lui vint une nouvelle funeste ; le duc de Weimar venait de mourir au milieu de brillants faits d'armes. Sa maladie fut étrange, inconnue ; et, comme il avait avec Richelieu quelques dissidences au sujet de la ville de Brisach, qu'il prétendait garder pour son compte, il y eut des murmures de poison. Nul indice n'a justifié dans l'histoire de si atroces rumeurs.

Cette mort laissait des embarras. Le duc de Weimar avait cru pouvoir léguer le commandement de son armée, ainsi que ses conquêtes de l'Alsace, à celui de ses frères qui serait le plus prompt à s'en emparer. C'était là un singulier droit d'héritage. L'électeur palatin, fils du roi de Bohême, dépouillé de ses Etats par l'empereur, crut pouvoir le disputer, sous le patronage du prince d'Orange et du roi d'Angleterre. On semblait s'arracher une armée de France, comme si elle n'eût pas eu de maître ; et ici se révèle encore un reste d'anarchie qui vient justifier la longue, savante et inflexible lutte de Richelieu pour l'unité. Le ministre fut contraint d'envoyer négocier au milieu même de l'armée du duc de Weimar, et ce ne fut qu'en vertu d'un traité que le duc de Longueville en alla prendre le commandement. Quant à l'électeur palatin, on l'enleva prisonnier lorsqu'il parut sur les terres de France, déguisé en laquais. Il fut enfermé à Vincennes.

En Allemagne, le général suédois Bannier continuait de frapper l'empire de ses coups d'épée ; mais il aspirait à la paix ; Richelieu le contraignait à la guerre. L'étonnant ministre avait besoin de batailles pour épuiser l'Europe et créer sa monarchie.

En Italie, ses plans étaient moins heureux. Le prince Thomas avait semé l'anarchie sur la Savoie. Il parut appuyé de forces impériales et espagnoles; les villes s'ouvrirent. La duchesse régente appelait à son aide le roi de France. Bientôt elle se vit menacée dans Turin, et Richelieu sembla sourire à ses périls; il ne lui avait point pardonné d'avoir gardé son P. Monod, ou de ne l'avoir disgracié plus tard que par artifice. Il eût voulu qu'elle lui livrât le criminel qui avait résisté à sa politique; et pour ce grief il semblait se complaire à l'anarchie de Savoie. Toutefois il envoya traiter avec la duchesse. Il promettait l'appui de la France, si elle lui remettait ses enfants et ses places. La duchesse se récria. Mais elle resta sans secours. Le prince Thomas entra dans Turin. La duchesse se sauva à Veillane, puis à Chambéry.

Le cardinal de la Valette mourut de maladie sur ces entrefaites. Toute l'Italie semblait échapper. Richelieu vit alors ses rancunes trop satisfaites; et le roi s'achemina vers Grenoble pour arrêter les désastres. Là parut la duchesse de Savoie comme suppliante, mais inflexible encore. Le roi son frère et l'inexorable ministre continuaient de demander la possession de ses Etats et de son fils. Elle eut l'intrépide courage de résister, préférant la ruine entière à la honte. « En cette extrémité, dit Richelieu dans son Testament, vous délibérâtes si vous deviez abandonner une personne si abandonnée d'elle-même : il vous était avantageux d'en user ainsi, pour se justifier des mauvais événements dont il était impossible de se garantir : mais cette résolution était si préjudiciable à cette misérable femme, qui ne pouvait être délaissée de votre

main sans l'être de tout le monde, que votre majesté aima mieux laisser la réputation de sa puissance en compromis, qu'avancer d'un moment la perte d'une personne que la nature avait rendue sa sœur, bien qu'elle fût indigne de son sang.»

Etranges paroles, où se découvre le génie dominateur et colère de Richelieu. Il frémissait de fléchir devant une femme, et de voir ses rancunes vaincues par la politique. Il se consola en remettant à la duchesse des mémoires remplis de conseils de morale austère, comme s'il eût voulu montrer l'effort qu'il lui fallait faire pour la secourir malgré les écarts de sa vie (1).

Au reste, le comte d'Harcourt alla réparer les malheurs de la Savoie. Turenne marchait à ses côtés, jeune renommée tous les jours grandissante et toute pleine d'avenir. Plessis Praslin et Lamothe Houdancourt eurent aussi leur part de gloire. Avec des forces moindres de moitié, d'Harcourt battit les Espagnols, dont l'armée était de vingt mille hommes. Le marquis de Leganez qui les commandait resta confondu de sa défaite. « Si j'étais roi de France, mandait-il par un trompette en demandant au vainqueur un échange de prisonniers, je ferais couper la tête au comte d'Harcourt pour avoir osé se battre.—Si j'étais roi d'Espagne, répondit d'Harcourt, je ferais couper la tête au marquis de Leganez pour avoir été battu. »

La guerre avait ailleurs ses alternatives. Dans le Roussillon, Condé n'éprouva guère que des revers. Mais l'archevêque de Bordeaux eut des succès sur les

(1) *Test. polit.* de Richelieu.

côtes de Biscaye. Il entra dans la rade de Laredo, et de là il fit des excursions brillantes. Il rentra dans ses vaisseaux, chargé de butin. Peu après la flotte de Hollande battait dans la Manche la flotte espagnole; soixante voiles périrent dans cette bataille (1). Le commandant espagnol se sauva à Dunkerque avec sept navires, seul débris d'un armement formidable qui avait menacé de jeter sur les Flandres une armée de dix mille hommes.

Le roi était revenu à Paris. Alors se consomma la faveur de Cinq-Mars. Madame d'Hautefort avait espéré retrouver l'affection de Louis XIII. Elle fut foudroyée, en ne recevant qu'un accueil morne et glacé. L'exil suivit de près. Dès que le roi ne l'aimait plus, il fallait la punir. On l'envoya à quarante lieues. Cinq-Mars resta maître du cœur et des pensées de Louis XIII; et, comme il ne voulait point se laisser confondre avec des favoris vulgaires, il aspira à des honneurs justifiés par sa naissance. Déjà il était maître de la garde-robe. On lui offrit la charge de premier écuyer. C'était trop peu, pensait-il. Barradas et Saint-Simon avaient dû se croire trop honorés de prendre cette charge, « *petits* pages, qui quittaient les couleurs. » Il n'en était pas ainsi du fils du maréchal d'Effiat.

Il fallut lui donner la charge de grand écuyer, qu'avait le vieux duc de Bellegarde. Alors Richelieu commença de s'étonner. Il craignit d'avoir été au delà de sa propre pensée, et de s'être donné un rival en cherchant un auxiliaire. Tel était cet homme. Il se prenait

(1) 21 octobre, d'après la *Gazette de France*; 25 octobre, d'après les *Mém.* du prince d'Orange. — Le P. Griffet.

en ses piéges, précisément parce qu'il ne doutait pas de ses expédients pour y échapper. Dès ce moment il épia la faveur qu'il avait faite; un germe de haine sombre se cacha dans ces deux âmes jalouses. Le roi, par l'inertie de ses antipathies comme de ses goûts, agaça leurs rivalités. Ainsi se préparait une lutte qui devait se terminer par des dénoûments de tragédie.

Les affaires politiques se compliquaient en ce moment de difficultés à la cour de Rome (1). Le pape Urbain VIII maudissait la politique de Richelieu. Il avait refusé le chapeau de cardinal demandé pour Mazarin par la couronne de France. A la mort du cardinal de la Valette, ce prêtre soldat qui avait si brillamment tenu l'épée pour les coalitions protestantes, le pape refusa de dire la messe en personne pour lui, et défendit un service à la Minerve. Le maréchal d'Estrées avait à Rome des différends avec l'ambassadeur d'Espagne; les immunités de l'église française des minimes avaient été violées. Plus tard un écuyer de l'ambassade avait été assassiné, et le soupçon du crime montait au cardinal Barberin, neveu du pape. L'irritation devint extrême entre les deux cours. Le nonce du pape réçut défense de se présenter devant le roi. Il y eut de longues et de vives conférences de ministres. Le grief principal du nonce, au nom du pape, c'était le mauvais vouloir de la cour de France par rapport à la paix de l'Europe. Un légat du pape était à Cologne depuis trois ans avec des plénipotentiaires d'Espagne, et vainement on attendait ceux de Hollande et de France : la France voulait la perpétuité de la guerre! A ce grief

(1) Le P. Griffet. — *Mém.* de Talon.

général le nonce ajoutait des griefs particuliers par rapport au pape et à sa propre dignité de nonce. Il refusait de recevoir la défense qui devait lui être signifiée de paraître à la cour. Le ministre Chavigni voulut la lui lire; le nonce se récria, et l'empêcha de continuer. L'introducteur des ambassadeurs, avec un huissier, apporta la défense en forme de cédule. Le nonce ferma sa porte, et ses domestiques se cachèrent. On fut obligé de recourir à une lettre de cachet adressée au parlement et de faire défense à tous les membres du clergé de communiquer avec le nonce. C'était une rupture éclatante. Mais il y avait dans la nation peu de faveur pour ces violences; on y voyait un présage de malheurs nouveaux, et déjà les peuples portaient avec impatience les maux de la guerre (1). Après ces bruyantes querelles, Richelieu laissa tomber sa pensée vers les négociations pacifiques. Il appela Mazarin de Rome pour l'envoyer aux conférences de Cologne.

Mais la guerre continuait, et avec elle s'épuisait la fortune de la France. Richelieu, opiniâtrément attaché à ses desseins, demandait ou imposait à la nation des sacrifices sans terme. « Les préparatifs de l'année 1640, dit-il, étonneront sans doute la postérité, puisque, lorsque je me les remets devant les yeux, ils font le même effet en moi, bien que, sous votre autorité, j'en aie été le principal auteur (2). » Après quoi, il les expose à plaisir. Un de ses expédients fut de créer quatre cents charges de procureurs au parlement de

(1) Voyez diverses pièces au *Recueil* de Dupin, sur les démêlés avec le pape, tom. III.

(2) *Test. polit.*

Paris. Il rechercha tout ce qui pouvait produire quelques ressources nouvelles, en montant à des arriérés, et principalement au droit d'amortissement des biens qui auraient été acquis par les bénéficiers et gens de mainmorte depuis 1520. Les financiers promettaient que quatre-vingts millions sortiraient de ce droit ; somme énorme à cette époque. Mais le clergé murmura, et la rumeur gagna le peuple.

Dans la Normandie, les paysans, exténués de misère, firent des séditions régulières ; ils s'organisèrent sous le nom de *nu-pieds*, désignation expressive, et qui semblait être un appel à tous ceux qui étaient oppressés par la souffrance (1). Le peuple de Rouen grossit la révolte. Le parlement lui-même la favorisa, par faiblesse ou par connivence. Caen, Avranches, Coutances suivirent de si funestes exemples. Toute la province était dans un affreux désordre. Richelieu craignit des périls extrêmes. Il recourut à ses remèdes accoutumés. Le chancelier fut envoyé à Rouen avec des pouvoirs formidables. Le colonel Gassion devait lui prêter main-forte ; une petite armée marchait sous ses ordres. Partout les rebelles furent atteints par le glaive. Des conseils de guerre achevaient la justice. Nul coupable ou nul complice n'échappa à la répression. Les murs des villes rebelles furent rasés ; les maisons des séditieux furent détruites. La punition se termina par un coup de violence inusitée. Le parlement de Normandie fut en masse dépossédé de ses charges ; tous les magistrats furent interdits, et un

(1) Mémoire touchant la révolte de Rouen, *Archives curieuses*, 2e série, tom. IV.

tribunal formé de conseillers de Paris vint siéger en ce palais désert. Toute la province était muette d'effroi. Après quoi Richelieu écrivit au chancelier qu'il était content de sa ferme conduite, et il l'encourageait à parcourir la province, pour y semer une égale terreur. « En exécution de quoi, disait-il, je vous conjure de vous souvenir toujours qu'on ne saurait faire un trop grand exemple en cette occasion. » Par là, ajoutait-il, « il n'y aura rien à craindre en cette province, *ni* aux autres, qui se tiendront assurément dans leur devoir, par l'appréhension d'un pareil châtiment (1). »

1640. Tels étaient les expédients de Richelieu. Par contraste il faisait en même temps à Paris *quelques* actes de clémence. Des prisonniers illustres de la Bastille furent délivrés, entre autres le comte de Fargis et Coudrai-Montpensier, tous les deux dévoués à Gaston : le prince capricieux n'était plus à craindre, on lui rendait ses amis.

La liberté du prince palatin Casimir fut autrement disputée. A la nouvelle de cette captivité, l'Europe s'était émue. Mais chose singulière ! les cours, au lieu de plaintes, firent des prières ; on semblait reconnaître à Richelieu le droit de s'emparer d'un prince étranger comme d'un sujet du roi. La jeune reine Christine de Suède chargea son ambassadeur Grotius de solliciter sa liberté comme une faveur, et le célèbre philosophe parut aux pieds de Louis XIII avec des harangues suppliantes. Ladislas, roi de Pologne, frère de Casimir, envoya un ambassadeur avec des prières semblables. Le roi d'Angleterre seul élevait la voix ; mais la fierté

(1) Le P. Griffet.

n'imposait point à Richelieu; elle l'irritait au contraire. On négocia pourtant de la liberté de Casimir; mais on lui fit signer des désaveux de sa conduite et des engagements d'avenir; après quoi on lui fit des fêtes, dissimulation ordinaire des humiliations.

L'année s'ouvrait par des éclats de guerre. En Italie, d'Harcourt se couvrit de gloire. D'abord il força les impériaux d'abandonner le siége de Casal; puis il osa faire celui de Turin. Le prince Thomas était dans la ville, avec une garnison de six mille hommes; toute la bourgeoisie le secondait en armes. D'autre part le marquis de Léganez, jaloux de venger l'affront de Casal, se tenait avec une forte armée espagnole, prêt à accabler d'Harcourt lui-même dans ses lignes. L'entreprise d'un siége en de telles circonstances parut téméraire, et Léganez plus d'une fois se crut maître de l'armée française. Les dames n'ont qu'à louer les fenêtres! faisait-il dire au prince Thomas; elles verront passer le *Cadet la Perle* (1). D'Harcourt, par son ardente valeur, trahit ces railleuses espérances. Richelieu l'aiguillonnait à poursuivre le siége au milieu de ce double péril d'une garnison acharnée et d'une armée formidable. Turenne, Plessis-Praslin, Lamothe-Houdancourt le secondaient admirablement. Turenne fut blessé dans une rencontre; il fut contraint de quitter quelque temps les combats; bientôt il reparut avec un renfort de six mille hommes. La ville enfin, épuisée par la faim, accablée par les armes, fut obligée de capituler. Richelieu eût voulu tenir le prince Thomas

(1) D'Harcourt était cadet d'Elbeuf, et il portait une grosse perle en pendant d'oreille. Le P. Griffet.

prisonnier. D'Harcourt crut faire assez en faisant admettre le droit du roi de France d'occuper la ville pour y rétablir la souveraineté du duc de Savoie. Il y entra lui-même en triomphateur. L'Europe poussa des cris d'étonnement à cette nouvelle. Jean de Wert s'écria, plein d'enthousiasme : « J'aimerais mieux être général d'Harcourt qu'empereur. » Tel fut l'éclat de la campagne d'Italie.

En Flandre, les armes ne furent pas d'abord heureuses. La Meilleraye essaya vainement d'enlever Marienbourg et Charlemont. Il avait besoin de relever l'honneur de ses armes; le roi lui en donna l'occasion en décidant à Soissons, dans un conseil, le siége d'Arras. L'entreprise était hardie. L'effort de trois armées y fut concentré. Les maréchaux de Chaune et de Châtillon s'allèrent joindre à la Meilleraye. Le jeune d'Enghien parut à ses côtés, astre de plus qui se levait sur un siècle éclatant de renommées. Le nom de Fabert commençait aussi à se montrer. Cinq-Mars, impatient de sa faveur, courut briguer les périls. Le roi se tint à Amiens pour présider au mouvement des troupes. Richelieu recevait à chaque moment des messages; *il* était le génie de la guerre comme de la paix. L'armée espagnole s'approcha pour s'opposer à un siége dont l'importance semblait décisive. Le cardinal-infant avait appelé à lui les généraux divers avec toutes leurs forces; Lamboy, Bek, D. Philippe de Sylva, Charles de Lorraine, étaient accourus. Le siége allait se faire en présence de ces secours formidables. L'émulation fut prodigieuse, quelque chose d'inconnu remuait les âmes. Une fortune nouvelle semblait naître à la France. Rien n'arrêta le succès de nos armes. Après

des combats brillants, acharnés, Arras capitula. On lui laissa ses priviléges catholiques. Mais on lui donna pour gouverneur Saint-Preuil, qui y commanda avec des violences qui empêchèrent la soumission des villes voisines, et finirent par lui être fatales à lui-même.

Les alliés de la France n'avaient point ailleurs les mêmes succès. Le prince d'Orange fit de vaines entreprises autour de Nassau, et le grand général Bannier sembla se défier désormais de son génie. L'empire s'était relevé, et le comte Piccolomini tenait fortement l'épée pour sa défense.

Mais des événements d'une autre sorte venaient seconder la politique de France. La Catalogne, province remuante, fière de ses droits ou ambitieuse de priviléges, se constitua brusquement dans un état de révolte, pour échapper à la tyrannie du ministre Olivarez, et elle montra la république dans Barcelone, avec toutes ses formes de délibération politique, et aussi de réaction barbare. Olivarez envoya sur ces contrées les atrocités de la guerre pour toute justice. La Catalogne fut traversée par des vengeances et par des représailles sanglantes.[1] Et Richelieu, ayant vu d'Amiens cette vaste anarchie, se hâta d'y prendre part en secourant la république catalane. Des traités furent faits avec Barcelone. Des troupes partirent du Languedoc pour soutenir les révoltes. Olivarez n'en fut que plus acharné dans ses répressions. Les villes furent dévastées, les populations décimées; la Catalogne fut menacée de n'être qu'une grande ruine. Cela même plaisait à Richelieu de voir les ennemis de la France s'exterminer de leurs propres mains.

En Portugal éclatait à la fois une révolution non moins fatale à l'Espagne.

En 1581 nous avons vu Philippe II s'emparer du Portugal en vertu du droit de l'impératrice Isabelle, sœur du cardinal-roi D. Henri, et fille du roi Emmanuel. Mais d'Emmanuel il était resté une ligne d'héritiers, par un de ses fils Edouard, lequel avait eu deux filles, dont l'aînée, Marie, avait épousé Farnèse, prince de Parme, et l'autre, Catherine, avait épousé le duc de Bragance. Sur la tête de Catherine reposait manifestement le droit d'hérédité, Farnèse étant exclu comme étranger, au terme des lois portugaises. Mais Philippe II avait méconnu ce droit, et depuis lors la maison de Bragance, vaincue par la force, s'était endormie dans les mœurs d'une condition privée. Elle y mourait tristement, lorsque les seigneurs, fatigués de la domination espagnole, et excités aussi, soit par l'exemple des ardentes luttes de la France, soit par les conseils directs de Richelieu, tramèrent une conspiration pour saisir le sceptre et le remettre aux mains du prince Jean de Bragance, petit-fils du roi Emmanuel. Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue, était vice-reine pour l'Espagne; son ministre était un Portugais nommé Michel Vasconcellos, odieux pour ses tyrannies. C'est contre lui que se dirigèrent les trames, et elles éclatèrent par d'atroces vengeances. Le malheureux s'était caché dans une armoire; on le découvrit, et on prit plaisir à l'égorger. Jean IV fut proclamé parmi des meurtres. Ce fut une soudaine révolution; Richelieu en avait été l'inspirateur, il la consacra par un traité (1). Ainsi s'ébranlait sous ses coups la monar-

(1) Texte au *Recueil* de Dupin, tom. III.

chie universelle de l'Espagne, la révolte suppléant aux batailles, et les conjurations de palais à l'anarchie populaire (1).

Les affaires restaient complexes en Savoie. Toutefois la duchesse était retournée à Turin. Mazarin l'y suivit pour faire prévaloir sur ses intrigues la politique de Richelieu. Il y eut des traités avec le prince Thomas et avec le cardinal son frère. Mais la tromperie était sous ces dehors. Et aussi la principale sollicitude de Richelieu était de dominer la duchesse régente, et de lui enlever des favoris qui la maîtrisaient. Le droit des gens le touchait peu, et cette fois il allait couvrir la violence d'un prétexte de dignité et de bon exemple. La faveur du comte Philippe d'Aglié donnait lieu à des rumeurs; Richelieu le fit arrêter à Turin, et amener à Vincennes. La duchesse fit des plaintes. Elles furent vaines comme ses larmes. « Il n'était pas en la puissance des hommes, dit Richelieu, de sauver les Etats du duc, sans perdre ce misérable. » Et puis il ajoute : « Il y a certaines occasions où l'on ne peut ne mépriser pas les larmes des femmes, sans se rendre auteur de leur perte. » Par là Richelieu se croyait assez excusé (2).

L'année s'acheva sans éclat. Le marquis de Brézé avait livré un heureux combat à la flotte d'Espagne, dans la baie de Cadix. Cette gloire fut inaperçue. Puis vinrent quelques morts célèbres, celle du surintendant Bullion, grand homme de finances, que Richelieu avait longtemps soutenu de sa puissance (3), mais à qui il

(1) Je suis l'opinion du P. Griffet, qui la motive très-bien contre l'abbé de Vertot.

(2) *Test. polit.*

(3) Richelieu l'exalte dans son *Test. polit.*

ne pardonna pas à la fin d'avoir été indiqué par Louis XIII comme pouvant être au besoin premier ministre (1); celle de Nicolas le Jay, premier président du parlement, dont nous avons vu la fortune grandir par la souplesse : Matthieu Molé lui succéda. Après quoi vinrent quelques difficultés parlementaires, par suite d'un édit déjà ancien qui créait seize charges de maîtres des requêtes, et qui depuis un an n'était pas enregistré.

1641. L'année nouvelle s'ouvrit par cet orage. Richelieu frémissait à ces sortes de résistance. La majesté royale fut déployée dans un lit de justice. Plusieurs conseillers y furent dépouillés de leurs charges. Tout le parlement tremblait. L'éloquent avocat général Talon jetait aux pieds du roi des paroles humbles et des prières touchantes. Peu s'en fallut que la supplication même ne fût un crime. L'édit fut enregistré sous ces impressions de terreur.

La puissance du ministre était sans terme; elle sembla se couronner par le mariage de sa nièce, fille du maréchal de Brézé, avec le duc d'Enghien, fils du prince de Condé. Le sang des rois allait en quelque sorte sceller sa fortune.

Un homme seul portait ombrage à cette prodigieuse prospérité : c'était Cinq-Mars. Richelieu l'épiait dans les caprices de sa faveur, et, tout en affectant de le traiter comme un enfant grandi sous sa main, il trahissait, par la minutie de sa surveillance et quelquefois de ses conseils, l'angoisse qui était en son âme. Cinq-Mars toutefois n'avait pas encore justifié de si pro-

(1) *Mém.* de Montglat.

fondes alarmes. Jeune étourdi, ami des plaisirs, impatient des habitudes tristes et monotones de Louis XIII, impatient même de ses caresses, se pliant avec murmure à ses goûts, le suivant avec ennui à ses petites chasses de Saint-Germain, lui échappant pour courir aux réunions de Paris, aux nuits du Marais, aux fêtes de Marion de Lorme, la célèbre courtisane, recevant ensuite ses plaintes avec la mauvaise humeur d'un grand seigneur qui n'a que faire d'être favori; Cinq-Mars, par cette bizarrerie de courtisan, inquiétait Richelieu, qui ne savait comment saisir cette nature active et dédaigneuse, arrogante et volage, ambitieuse et futile à la fois, et qui s'étonnait de l'empire qu'elle exerçait sur le monarque. Dès que Richelieu eut peur du favori, le favori commença de courir des risques; entre ces deux rivaux le plus exposé devait être celui qui avait le plus de sécurité (1).

Tout en suivant avec anxiété la vie aventureuse de Cinq-Mars, Richelieu avait l'œil sur le reste des seigneurs vaincus. On parla d'une conspiration tramée par le duc de Vendôme. Un ermite fut pendu sur de vagues indices, avec un complice vulgaire. Le duc de Vendôme s'échappa de France comme s'il eût été criminel. Une commission le jugea, et le roi voulut encore la présider. Richelieu intervint par des supplications au moment de la délibération de l'arrêt. Le roi ne fit que suspendre la justice. Les rôles étaient changés : le ministre se donnait les semblants de la clémence, le roi prenait l'odieux de la sévérité.

Pendant ce temps la Catalogne se donnait à la

(1) Le P. Griffet.

France, le nouveau roi de Portugal s'engageait à elle par un traité, et les difficultés de Rome se terminaient par des transactions. Un traité fut fait aussi avec le duc Charles de Lorraine; on crut avoir enchaîné ce prince mobile; bientôt il revola à ses caprices (1).

L'assemblée du clergé tenue à Mantes fut pleine d'orages. Le roi lui demandait un subside de six millions six cent mille livres, pour les frais de la guerre. Les députés, bien que Richelieu parût les avoir fait choisir à son gré, s'émurent à cette requête. Cette guerre, depuis si longtemps acharnée, n'était point populaire; par son principe politique elle froissait l'Eglise, par ses conséquences elle épuisait les peuples. Les deux présidents de l'assemblée, l'archevêque de Sens et l'archevêque de Toulouse, donnèrent le signal de la résistance aux désirs du roi. Richelieu s'émut; il pria, il pleura même (2). Les prélats restèrent inflexibles. Alors vint la colère. Les deux archevêques furent chassés de l'assemblée par ordre du roi, avec quelques prélats qui votaient comme eux. Le clergé devint plus souple. Toutefois ces expédients extrêmes ne faisaient que trahir le malaise public, et aigrir les âmes. La guerre continua parmi ces secrètes irritations.

Le maréchal de la Meilleraye eut des succès divers dans les Flandres. Il était admirable aux siéges des places; il l'était moins aux batailles. Il prit la ville d'Aire, et éprouva ensuite de petits échecs. Il se ven-

(1) Voyez le traité et la formule du serment imposé au duc. *Recueil de pièces*, de Dupin, tom. III.

(2) Le P. Griffet.

gea par la prise de Bapaume. Mais quelques mois après les Espagnols reprenaient Aire par un blocus.

La capitulation de Bapaume fut l'occasion d'un incident qui fut fatal à Saint-Preuil, gouverneur de Douai. Ce terrible batailleur épiait partout les Espagnols pour les surprendre. Ils redoutaient sa rencontre à l'égal d'une armée entière. Ils l'appelaient *tête de fer;* c'était un de ces hommes qui en des guerres de partis rendent la défaite et la victoire également formidables. La garnison de Bapaume, s'en allant, sur la foi de sa capitulation, vers Douai, il l'attaqua désarmée comme un corps d'ennemis. Il y eut aussitôt une grande clameur. Saint-Preuil était odieux pour son caractère, peut-être pour le crédit qu'on lui supposait auprès de Richelieu. La Meilleraye surtout ne l'aimait pas; il semblait souffrir impatiemment sa renommée de valeur. Aussi cette attaque de la garnison de Bapaume, d'abord grossie à plaisir, fut ensuite abandonnée. On ne trouva que trop de crimes à Saint-Preuil. Il avait exercé le commandement à Douai par des violences, par des exactions, par des meurtres. Il se justifiait en produisant des lettres du roi, qui l'excitaient à l'arbitraire et au pillage. « Brave et généreux Saint-Preuil, vivez d'industrie, plumez la poulle sans crier, faites comme font tels et tels, faites ce que font beaucoup d'autres dans leurs gouvernements. Tout est bien fait par vous; vous avez tous pouvoirs dans vostre empire, tranchez, coupez, tout vous est permis (1). » Ainsi lui avait-on écrit de la cour; l'on hésite à croire à la réalité de lettres semblables, et elles furent au moins une dan-

(1) Récit véritable de tout ce qui s'est passé depuis que le sieur de Saint-Preuil fust arresté. *Archives curieuses.*

gereuse apologie. La justice n'en fut que plus terrible. On le livra à la chambre criminelle du bailliage d'Amiens. Sa mort était d'avance résolue. Il avait compté sur la protection de Richelieu; Richelieu l'abandonna. La sollicitation de ses juges avait été interdite. Il fut condamné à avoir la tête tranchée. Puis on écrivit dans la gazette le récit de sa mort en ces termes singuliers : « Samedi dernier, 9 de ce mois (novembre), le sieur de Saint-Preuil, ci-devant gouverneur d'Arras, eut la tête tranchée dans Amiens, après avoir vécu jusqu'à l'âge de quarante ans sans faire grande réflexion sur soi-même et sans rendre à Dieu ce qu'il lui devait. Il est mort avec grande constance et autant de repentir de ses fautes et de zèle et d'ardeur envers Dieu, qu'il avait eu par le passé d'attachement au monde. Comme sa vie a été d'un vrai et courageux soldat, on peut dire avec vérité que sa mort a été d'un parfait chrétien. Ce gentilhomme a cet avantage qu'il a été regretté du roi et de son éminence, qui eût fait grandes instances pour sa grâce, si les considérations de l'Etat ne prévalaient toujours en lui sur les affections particulières. » Tel fut le récit publié par ordre de Richelieu. On dirait la révélation d'un secret remords.

La guerre avait peu d'événements décisifs. Les Espagnols assiégeaient la Bassée. Le maréchal de Guiche, nom de plus qui s'était levé dans les armées, les força de s'éloigner. Peu après mourait à Bruxelles le cardinal-infant. Le prince d'Orange prit quelques places. Mais le sort des grandes luttes restait douteux.

Les passions politiques se rallumèrent. Le comte de Soissons, retiré à Sédan depuis quatre ans, avait noué des intrigues dans le royaume, et le jeune duc de

Guise ravivait avec lui les pensées de révolte (1). Richelieu craignit de voir l'esprit de sédition envelopper les grands abaissés et frémissants. Gaston était tranquille, mais il inquiétait par la mobilité de ses pensées. L'espionnage de Richelieu suivait les moindres indices. Il voulut laisser aller la conjuration, pour la conduire à quelque piége. Il lui fallait un homme de valeur pour l'exalter et la perdre du même coup. Il songea au colonel Gassion, vaillant soldat, mais peu fait à certains rôles de police. Richelieu le tenta par de vagues paroles. Gassion crut qu'on lui promettait quelque occasion de tirer l'épée. Il se laissa mener à Richelieu. Ce fut une négociation toute mystérieuse; elle fut pleine d'incidents étranges. Enfin il y eut une entrevue. « Les princes ligués, dit le ministre au noble chevalier, les princes ont déjà tâché d'attirer quelques personnes dans leur parti. — Je tuerai le premier qui osera m'en parler, cria Gassion en jurant. — Ce n'est pas là ce qu'on vous demande, » reprit Richelieu. Et il se mit avec d'habiles détours à lui expliquer ce qu'on lui demandait. Gassion devint soucieux, morne, rêveur. Richelieu le regardait étonné. Il se fit un long silence. Enfin Gassion parla : « Monseigneur, comptez sur ma vie et sur ma mort, quand il faudra vous servir; mais donnez-m'en l'occasion sans intrigue et sans trahison. Je vous rendrai bon compte de vos ennemis; mais je veux leur faire une guerre ouverte. » Un grand homme venait de se révéler. Mais en cette scène étrange Gassion ne fut pas le seul généreux. Le ministre le laissa libre, et il finit les conférences par

(1) Voir sur le duc de Guise les *Mém.* du duc de Bouillon.

cette parole : « C'est assez, monsieur de Gassion ; votre fortune pourra en souffrir, mais vous ne perdrez pas mon estime (1). »

La conjuration se déroula. Le comte de Soissons, se sentant découvert, n'en fut que plus excité. Il avait sous sa main le duc de Bouillon ; il l'entraîna dans ses trames. Il fit un traité avec l'Espagne, et il compta sur le concours de la plupart des grands du royaume, froissés par la main de fer de Richelieu. L'occasion semblait propice. La nation tout entière fléchissait sous le poids de ses maux. Le duc de Lorraine venait de se déclarer. Le comte de Soissons donna le signal d'une guerre ouverte. Autour de Sédan s'amassèrent des troupes de rebelles. Les Espagnols s'avançaient commandés par Lamboy. Le maréchal de Châtillon voulut leur disputer le passage de la Meuse. Il se laissa devancer, et bientôt il se trouva en face d'une armée formidable. Le comte de Soissons avait hâte de livrer une première bataille. Châtillon prit mal ses dispositions pour soutenir le choc. Son armée fut rompue et bientôt dispersée. Les plus braves gentilshommes se firent tuer. Lui-même resta avec quelques gardes au milieu du champ de bataille. Tout avait fui autour de lui. Il fut contraint de se sauver à Rhétel, laissant son bagage et ses canons aux mains des vainqueurs. Mais chose étrange ! le comte de Soissons avait été tué dès le début de la bataille. L'histoire n'a point su le secret de cette mort (2). Elle a dit tour à tour qu'un gendarme

(1) *Vie du maréchal de Gassion*, tom. II. — Le P. Griffet.

(2) Voyez les conjectures du P. Griffet. — *Mém.* de Montglat. — *Mém.* du duc de Bouillon.

s'était acharné après lui dans la première mêlée, et l'avait atteint d'un coup de pistolet, ou bien que le comte s'était tué lui-même en relevant la visière de son casque, soit par mégarde, soit par une volonté désespérée, comme si la victoire, au moment où elle se déclarait, l'eût rempli de remords et de terreur. Quoi qu'il en soit, cette mort fut douce à Richelieu. Mais il ne pardonna pas à Châtillon d'avoir été battu. Le roi résolut de marcher en Champagne pour arrêter les suites de cette défaite.

Déjà Lamboy et le duc de Bouillon couraient à Donchery, à deux lieues de Sédan. Ils emportèrent la ville après deux assauts. Le roi voulait la reprendre. Il en ordonna le siége, et alla s'établir à Mézières, pour diriger les opérations. En même temps s'engageaient des négociations avec le duc de Bouillon, qui, naturellement indécis, se défiait de la fortune et avait peur de la victoire même. Donchery capitula, et le duc de Bouillon alla tomber aux pieds du roi. Richelieu ne voulut point qu'on lui accordât un traité, mais des lettres d'abolition pour lui et les siens. Le comte de Soissons fut compris dans cette grâce. On accorda à ses restes les honneurs d'une sépulture publique jusque-là refusés aux supplications et aux larmes de sa famille. Le duc de Guise fut seul excepté de l'abolition, et le parlement le poursuivit comme criminel. A ces conditions Sédan fut remis au roi, et le duc de Bouillon ne conserva qu'une principauté nominale; ses enfants ne pourraient désormais entrer dans la ville et dans le château sans avoir fait serment et hommage; ce fut encore un dernier débris de souveraineté féodale arraché de la monarchie.

Après cela il y eut quelques prises de places. Le maréchal de Brézé alla succéder à Châtillon, frappé de disgrâce; et le comte de Grancei fut chargé de punir les infidélités du duc de Lorraine, en lui enlevant quelques villes. Mais il ne put l'atteindre lui-même, et il n'y eut nulle part d'événement décisif.

En Allemagne la guerre restait acharnée, malgré les efforts de l'empereur pour désarmer les ligues des princes. Le comte de Guébriant avait conduit une armée au secours du général suédois Bannier. Les deux chefs réunis faillirent enlever l'empereur à Ratisbonne. Puis vinrent entre eux des rivalités. Leurs armées se séparèrent; et Bannier se trouva seul accablé par toutes les forces de l'empire. Alors Guébriant oublia les injures et alla le délivrer. Peu après Bannier mourut, et Guébriant resta en présence des prétentions de ses successeurs. Abreuvé de dégoûts, il garda assez d'empire sur ses troupes pour leur faire croire à la victoire. Les princes de Brunswick assiégeaient Wolfembutel; l'archiduc Léopold, frère de l'empereur, accourait avec une puissante armée pour secourir la ville. Les princes n'étaient pas de force à résister; Guébriant vola à leur secours et battit les impériaux. Mais la victoire fut inutile par l'insubordination inquiète des Suédois. Guébriant n'était que maréchal de camp. L'autorité manquait à son titre pour dominer toutes les volontés. Le roi lui envoya le titre de lieutenant géneral, avec un brevet de chevalier de l'ordre. Mais Suédois et Français désiraient agir séparément. Les uns gagnèrent la Bohême, les autres se rapprochèrent du Rhin. La guerre devint éparse. Ce fut un avantage pour l'empire.

En Italie le comte d'Harcourt soutint l'honneur des armes de France contre le prince Thomas de Savoie. Il y eut des combats et des prises de villes, mais nulle de ces actions éclatantes qui achèvent les guerres par un seul coup (1).

La campagne du prince de Condé dans le Roussillon fut également mêlée de succès contraires. Richelieu tenait à seconder l'indépendance de la Catalogne. Le comte de Lamothe-Houdancourt alla investir Tarragone, et l'archevêque de Bordeaux fut chargé de bloquer le port avec sa flotte. L'étonnant marin se refusait à cette entreprise, à cause de la flotte supérieure des Espagnols. On ne tint compte de ses avis; l'événement les justifia. Soixante voiles d'Espagne et de Naples vinrent attaquer les vaisseaux de France, qui furent obligés de s'éloigner, et Tarragone fut secourue. Ce fut la fin de la carrière de l'archevêque guerrier, qui alla cacher sa gloire et sa disgrâce à Carpentras. Richelieu le punissait d'avoir douté de la fortune; il se réserva de donner un démenti à sa prévoyance : bientôt on ne parla que d'une expédition formidable, à la tête de laquelle allait paraître le roi en personne, pour consommer la liberté des Catalans.

Et cependant l'Europe se remplissait de négociations de paix. Trois grands hommes d'Etat, d'Avaux pour la France, Salvius pour la Suède, Lutzau pour l'empire, conféraient depuis longtemps à Hambourg, sur les préliminaires d'un traité qui apportât une fin aux désastres de la guerre. Une convention fut signée le 25 décembre, et régla qu'un traité général serait

(1) Voyez le P. Griffet.

préparé en deux conférences nouvelles, dont l'une se tiendrait à Munster, et l'autre à Osnabruck. Mais les efforts des négociateurs étaient emportés par la politique des Etats. L'empereur désavoua son ministre Lutzau; et Richelieu, laissant à d'Avaux la liberté de ses efforts, courait à la guerre avec une ardeur nouvelle, comme au seul moyen de rendre la paix glorieuse et définitive.

1642. En même temps se formait et grandissait sourdement une trame mémorable autour du redoutable ministre. Cinq-Mars s'était enhardi par degrés dans ses oppositions. Agréable au roi par l'amabilité de son esprit, et plus encore peut-être par le contraste de sa frivolité avec la rudesse de l'empire exercé par Richelieu, il s'était fait aisément à l'idée d'une révolution à produire par quelque revirement soudain. Le roi lui avait fait donner l'entrée au conseil pour le dresser aux affaires, disait-il; et Richelieu avait toléré cette faveur tant que Cinq-Mars en avait reporté la gratitude sur le ministre en même temps que sur le roi même. Mais dès que le favori parut montrer sa participation aux affaires comme un droit, non comme une grâce, Richelieu laissa éclater son dépit. Il s'irritait que Cinq-Mars ne consentît point à son patronage, et, ne pouvant plus le traiter comme un enfant qu'on veut élever, il le traita comme un ambitieux qu'il faut abattre.

Cinq-Mars fut obligé de sortir du conseil; Richelieu lui avait fait signifier qu'il n'eût plus à lui *marcher sur les talons* lorsqu'il allait chez le roi; et lui-même l'humilia directement par des remontrances outrageuses. « Il le gourmanda, dit un historien, comme un valet, le traitant de petit insolent, et le menaçant de le

mettre plus bas qu'il ne l'avait élevé (1). » A ce moment la colère du jeune homme commença de s'allumer. Jusque-là il n'avait eu que de vagues pensées de jalousie; son esprit s'arrêta à des projets plus définis. Il comptait sur l'aversion secrète du roi. Il voyait autour de lui les grands furieux, frémissants, quoique caressants et soumis. Il ne doutait pas des moyens de nouer quelque grande entreprise contre le pouvoir, peut-être contre la vie du ministre dominateur. Le duc de Bouillon avait été le premier vers qui se fût portée sa pensée. Lors de son accommodement avec le roi, Cinq-Mars lui avait jeté quelques plaintes à tout hasard, et même il l'avait quelque peu déconcerté par la légèreté de ses indiscrétions. Il avait pour ami Jacques-Auguste de Thou, fils du célèbre historien, et parent du duc de Bouillon. Par là les confidences s'enhardirent; toutefois elles parurent se borner d'abord à un établissement d'amitié entre le prince et le favori. Mais Cinq-Mars avait commencé d'épancher sa colère. Les communications furent bientôt plus significatives; ce que cherchait Cinq-Mars, c'était un complice plutôt qu'un ami.

Déjà un goût d'ambition s'était éveillé en son âme, et semblait y avoir éteint les autres passions. Puis des conseillers s'étaient trouvés, qui l'excitaient en ses desseins de nouveauté. Un entre autres, Fontrailles, téméraire et aventureux, l'exaltait jusqu'aux pensées d'assassinat contre Richelieu. C'était, lui disait-il, le seul moyen de dégager le roi d'un empire importun; et les princes et les seigneurs entreraient aussitôt

(1) *Mém. de Montglat.*

à l'envi dans une conjuration aussi fortunée. Cinq-Mars suivit aisément ces fatales inspirations. Il y semblait entraîné par le génie du roi même. Louis XIII en effet sembla ne point s'émouvoir à la confidence qu'osa lui faire le favori, et le meurtre de Richelieu put être présenté au monarque comme un moyen de mettre un terme à des guerres fatales, à des désastres dont l'image avait si souvent désolé son âme.

Ainsi la conjuration de Cinq-Mars paraissait sanctionnée par la complicité secrète du roi. Il fut aisé de s'assurer de celle de Gaston, si ce n'est que celle-ci allait promettre seulement des périls aux conspirateurs. De Thou se chargea d'obtenir celle du duc de Bouillon; mais lui-même en cette médiation formidable se cherchait une sorte d'innocence, par le refus qu'il avait fait de prononcer jamais, d'entendre même le mot d'assassinat. De Thou *étoit partout, mais il ne vouloit rien savoir,* dit Fontrailles; sorte de criminel vertueux, qui jouait sa tête pour les entreprises d'autrui, et se croyait absous en se dévouant à des attentats sans les connaître. Il fallait enfin une complicité d'une autre sorte, celle de l'Espagne; Fontrailles se chargea de l'aller chercher à Madrid, au nom du duc d'Orléans. Après quoi la conjuration n'eut qu'à se dérouler par des excitations de colère personnelle, telles qu'il était facile de les produire dans une cour où Richelieu tenait tout à ses pieds, la reine, les grands, et le roi même.

La présente histoire ne saurait suivre tous les fils de cette trame. Pendant que la conjuration se noue de toutes parts, Richelieu a l'œil sur les événements de la guerre. Guébriant ouvre la campagne d'Allemagne par

une éclatante victoire près de Kempen : les trois généraux ennemis Lamboy, Merci, Laudron, sont faits prisonniers; toute l'artillerie, tout le bagage, cent soixante drapeaux de l'armée impériale restent aux mains du vainqueur. Après quoi Guébriant fait tomber toutes les villes d'alentour, et s'établit tranquille dans le pays de Cologne et de Juliers.

La fortune est moins favorable dans le Roussillon. L'armée française assiége en vain Perpignan. Le maréchal de Brézé, nommé vice-roi de Catalogne, veut hâter le siége. Mais, malgré sa vaillante activité, les Espagnols jettent par mer huit mille hommes de secours sur la plage. Le siége continue, et Brézé va faire recevoir à Barcelone sa dignité de vice-roi.

C'est alors que Richelieu exécuta le dessein formé d'un voyage du roi dans le Roussillon, pour ranimer la guerre. On vit cette expédition s'étaler pompeuse au travers du royaume. La maison du roi et la maison du ministre s'en allaient séparément par la route de Lyon, tellement nombreuses et tellement splendides, disent les mémoires, que l'espace manquait pour les rapprocher dans les villes. On eût dit deux royautés qui s'avançaient isolément comme pour rivaliser de puissance. Ce fut une provocation de plus à la haine des conjurés.

En ce voyage Cinq-Mars multiplia toutes les habiletés de son génie pour s'emparer sans retour de l'esprit de Louis XIII. C'est par l'image des maux de la guerre qu'il le détournait surtout de la politique inexorable de son ministre; c'est par là que Louis XIII avait été captivé tour à tour par ses favoris. Intrépide et craintif à la fois, prêt à tirer l'épée au besoin, mais

troublé dans sa conscience par le spectacle des malheurs du peuple, il accueillait avec une sorte de consolation et d'amour des plans de politique qui mettaient fin aux désastres, sans abaisser sa fierté de roi. Cinq-Mars le berça de ces pensées, et par degrés il lui rendit importune, odieuse, la vue de Richelieu. Il lui offrait de Thou comme pouvant porter à sa place le poids des affaires. Il fallait donner une telle sécurité à l'esprit du monarque, qui se sentait faible, et tremblait de voir l'Etat sans règle, si Richelieu venait à lui manquer. Cinq-Mars doutait de lui-même; mais il avait foi dans le génie de son ami. C'est alors qu'il initia pleinement le roi à sa conjuration, et qu'il lui arracha des actes écrits qui, en dehors des règles du gouvernement, déféraient à de Thou la mission de conclure la paix à Rome et à Madrid.

Armé de ces actes secrets, Cinq-Mars se crut maître. Le roi était complice avoué. La conjuration n'avait qu'à marcher à son dernier terme, et même à l'assassinat. C'est parmi ces redoutables trames que la cour s'avança vers Lyon, et puis de Lyon vers Narbonne. Une armée de trente mille hommes, conduite par la Meilleraye, marchait sur le Roussillon. Turenne y commandait, avec le titre de lieutenant général. On s'attendait à des dénoûments divers. La guerre allait avoir ses brillantes luttes; la cour allait avoir ses mystérieux conflits. Il y avait dans les esprits des pressentiments indéfinis. La faveur de Cinq-Mars était au comble. Chacun la voyait grandir. Mais le doute restait profond dans les âmes. Richelieu, pouvant à peine parler au roi, semblait se laisser traîner vers une destinée inconnue. Une vague défiance se peignait sur les

fronts. On avait peine à croire à la fortune d'un enfant qui s'aventurait dans les périls de la faveur, ou à la disgrâce d'un ministre qui tenait dans ses mains l'Europe entière. La cour était perplexe; la flatterie même s'arrêtait glacée entre ces deux rivaux, l'un vainqueur, l'autre vaincu, le vaincu paraissant encore le plus formidable.

Pendant ce temps de Thou courait à Vendôme intéresser à la conjuration les ducs de Mercœur et de Beaufort, et Fontrailles hâtait à Madrid un traité au nom de Gaston d'Orléans, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars (1). Ce traité, s'il eût été exécuté, eût ouvert la France à l'Espagne, et ravivé l'anarchie princière, au détriment de la couronne. Ce fut aussi le grief qui bientôt servit au dénoûment de toutes ces trames.

Richelieu ne faisait qu'épier les mystères, il ne les pénétrait point encore. Ce qui lui était manifeste, c'était l'éloignement du roi, c'était le sombre aspect de la cour, c'était l'ambiguïté de sa situation nouvelle dans l'exercice de sa puissance.

Le maréchal de la Meilleraye avait entrepris le siége de Collioure, pour faciliter ensuite celui de Perpignan. Là se firent de brillants exploits. Le comte de Lamothe-Houdancourt mérita d'être fait maréchal de France : la Meilleraye justifia sa vieille renommée. La ville fut emportée après de rudes assauts; le château capitula.

Richelieu vit ces succès sans y prendre part. Il vit même décerner les récompenses militaires sans pouvoir s'attribuer le mérite des faveurs du roi. Il était

(1) Voyez le traité dans le *Journal* de Richelieu. — Le P. Griffet.

malade; la fièvre le dévorait. Il restait comme plongé en lui-même. Mais, chose singulière! il semblait prendre plaisir à grossir à soi et aux autres son impuissance. En ce même temps le bâton de maréchal ayant été envoyé au vaillant comte de Guébriant, Richelieu lui écrivit humblement que le roi seul avait fait cette justice, et que pour lui il n'avait pu le servir que de ses vœux (1). C'était là un langage tout nouveau sous la plume du tout-puissant disgracié. Et il est vrai que les ministres Chavigny et Desnoyers, ses confidents fidèles, relevaient auprès de Guébriant cette modestie inaccoutumée par des lettres exaltées qui provoquaient la gratitude pour Richelieu plus encore que pour le roi. Mais Richelieu n'affectait pas moins de se mettre dans une condition de vaincu, soit qu'il espérât ainsi désarmer la rigueur du roi, ou allumer les jalousies de la cour contre le jeune favori. Quoi qu'il en soit, Cinq-Mars triomphait. Il tenait Louis XIII en ses mains. Alors il se fit caressant et flatteur pour les ministres, pour les seigneurs, pour les officiers de l'armée. Il répandait l'argent à flots. Il distribuait des honneurs. Il en promettait de plus grands. Bientôt un parti se forma autour de lui; on l'appela le parti *royaliste*, en opposition avec le parti de Richelieu, qui alors même commença de se déclarer sous le nom de parti *cardinaliste*. Cinq-Mars poussa tout à l'extrême. On le vit arborer le signe du meurtre, en ajoutant un poignard à son épée; et une suite de vingt-deux officiers étourdis étalaient avec lui ce fatal emblème. Cette scission

(1) Lettre textuelle dans l'*Hist. du maréchal de Guébriant*. — Le P. Griffet.

même rompait les desseins du conspirateur. Dès que l'assassinat se montrait comme une menace, le complot perdait ses mystères et ses périls tout à la fois. Cinq-Mars dut le voir à la réponse qui fut faite quelquefois à ses confidences. Fabert, le grand homme, qui déjà se montrait, avait été tenté par le favori. « J'ai pour maxime, lui répondit-il, d'entrer dans les intérêts de mes amis, jamais dans leurs passions; quiconque me méprise assez pour exiger de moi ce que je crois contraire à mon honneur et à mon devoir, me dispense par cette insulte des égards et de la considération que je lui dois (1). » A la place d'une conjuration mystérieuse, il ne resta donc qu'une lutte ouverte.

Richelieu était en proie aux anxiétés; mais il ne se laissait point accabler par la fortune. Le roi s'en était allé au siége de Perpignan; Cinq-Mars le suivait, tout fier de sa faveur. En même temps étaient revenus de leurs missions de Thou et Fontrailles, l'un grave et discret, l'autre aventureux et léger. Richelieu suivait de son lit les mouvements divers de leurs intrigues. Les ministres Chavigny et Desnoyers continuaient de le servir auprès du roi. Déjà par quelques ambassadeurs amis il songeait à remuer au loin les cours alliées de la France, et il ne doutait pas surtout que le prince d'Orange ne s'émût à la nouvelle de sa disgrâce. Seul, à Narbonne, délaissé, malade, hors d'état d'écrire, il se mit à lutter par son génie contre tous les maux qui l'accablaient. Dieu envoya à son aide un événement sauveur; cet événement fut une défaite de l'armée française en Allemagne.

(1) *Hist. du maréchal Fabert.*

Les Espagnols avaient cette année ouvert les premiers la campagne dans les Flandres. D. Francisco de Mello avait paru avec une armée de près de trente mille hommes. Il enleva Lens après un siége rapide. D'Harcourt avait eu à peine le temps de recueillir ses forces. Il livra le commandant de Lens, fugitif, à un conseil de guerre, qui le condamna à être décapité. Mais il ne put sauver la Bassée, attaquée de nouveau par les Espagnols. Tout le pays semblait s'ouvrir à l'invasion. Gassion conseillait de les attaquer; d'Harcourt sentait l'inégalité de ses forces; il aima mieux dissimuler la défense, afin d'affaiblir l'agression; et pendant qu'il allait couvrir le Boulonnais, il laissa le maréchal de Guiche sur l'Escaut, pour couvrir Guise, Saint-Quentin et le Catelet. Mais là se portait tout l'effort de l'armée espagnole. D. Francisco de Mello attaqua le maréchal de Guiche dans son camp, près de l'abbaye d'Honnecourt. La défense fut intrépide, mais vaine. Le nombre l'emporta sur le courage. La petite armée de France fut dispersée, ses bagages perdus ainsi que ses canons, ses plus vaillants capitaines tués ou captifs; le maréchal de Guiche ne s'éloigna du champ de bataille qu'après l'avoir disputé avec héroïsme.

C'est le bruit de ce désastre qui vint tomber comme un coup de foudre au milieu du camp de Perpignan. Il se trouva des politiques qui dirent que le maréchal de Guiche s'était laissé battre par flatterie pour Richelieu (1). C'était horriblement calomnier l'orgueil militaire. Mais telle était l'ardeur des partis, qu'ils se

(1) *Mém.* de Montglat.

jugeaient mutuellement capables des lâchetés extrêmes pour la victoire. Ce qui était sûr, c'est que le désastre d'Honnecourt allait changer toute leur destinée. Le roi resta comme glacé à cette nouvelle. Son front sembla se voiler de nuages. Il devint triste, morne, muet; et le premier qui s'aperçut de ce changement, ce fut Cinq-Mars. Le roi ne le reçut plus qu'avec des paroles dures et amères; il trembla que les courtisans ne vissent ce retour; il le déguisa par mille artifices; mais bientôt la disgrâce éclata à tous les regards.

Cependant Richelieu avait été lentement épuisé par la maladie. L'inquiétude avait rongé son âme, et ses maux s'en étaient accrus. Tout en gardant la fermeté de l'intelligence, il était allé toucher à la mort; et il avait fait son testament avec un éclat inusité, comme pour défier une dernière fois ses ennemis. Puis il se laissa conseiller par les médecins de changer d'air, et on le vit partir furtivement de Narbonne, et s'acheminer par des routes détournées, sans que sa maison sût le lieu où il pensait se chercher un abri. Il était arrivé de la sorte à Frontignan, se dirigeant vers Tarascon. Là il reçut une lettre du roi. « J'envoye M. de Chavigny vous trouver sur le malheur arrivé au duc de Guiche, lui disait Louis XIII;..... je vous aime plus que jamais, ajoutait-il; et il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour être jamais séparés, ce que je veux bien que tout le monde sache. »

Cette lettre soudaine annonçait que la réaction était consommée. Il ne s'agissait plus que d'envelopper la conjuration dans ses piéges. Richelieu domina sa joie, et il continua de se traîner comme un malade expirant jusqu'à Tarascon. De là il donna des ordres formida-

bles. Les amis de Cinq-Mars lui conseillaient la fuite. Il ne crut pas devoir ainsi avouer son crime. Mais l'étourdi conspirateur avait rempli le royaume du bruit de ses trames ; à mesure que s'était fait ce grand éclat, les hauts complices étaient devenus plus timides ; puis de timides ils devinrent perfides ; bientôt Richelieu eut dans les mains toutes les révélations des attentats préparés ; il songea à saisir tous les coupables.

Pour atteindre le plus coupable de tous, il fallait l'assentiment de Louis XIII ; Richelieu ne désespéra pas de l'arracher. Le traité de Fontrailles avec l'Espagne lui était venu comme tout le reste. Ce fut l'arme terrible dont il se servit pour accabler Cinq-Mars. Chavigny lui était un instrument auprès du roi. La lutte fut longue et savante. Le roi fut vaincu. Cinq-Mars pouvait fuir encore ; il suivit jusqu'au bout sa destinée. Fontrailles, le plus pénétrant des conspirateurs, l'avertit de son péril. « Vous êtes de belle taille, lui dit-il ; quand vous seriez plus petit de toute la tête, vous ne laisseriez pas de demeurer fort grand ; pour moi, qui suis déjà fort petit, on ne pourroit me rien ôter sans m'incommoder et sans me faire de la plus vilaine taille du monde. Vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je me mette à couvert des couteaux (1). » Cinq-Mars voulut paraître assuré de son innocence. Le roi quitta le camp de Perpignan et retourna à Narbonne. Là seulement Cinq-Mars sentit tous ses périls. Il se cacha ; il était trop tard. Ce lui fut même un crime de plus. On ferma les portes de la ville. On fouilla les maisons. La femme d'un gentilhomme nommé Siouzac,

(1) *Mém.* de madame de Motteville.

avait ouvert un asile au fugitif sans le connaître. Le mari, à l'aspect des rumeurs de la cité, alla trahir l'infortuné. On courut l'enlever de sa retraite, et on l'emmena désarmé à l'archevêché, d'où on l'envoya à la citadelle de Montpellier. « Faut-il mourir à vingt-deux ans! » s'écria-t-il en entrant dans sa prison. Il sentait la mort toucher déjà sa tête.

A ce soudain éclat tout s'était ému. De Thou et Chavagnac étaient enlevés du camp de Perpignan et conduits à Tarascon. Fontrailles courait se cacher en Gascogne, pour s'enfuir plus tard en Angleterre. Montmort, d'Aubijoux, le comte de Brion, créatures de Gaston, sortaient du royaume en toute hâte. Gaston lui-même tremblait et méditait la fuite. Mais il méditait aussi d'autres lâchetés, et, tout prêt à trahir la conjuration, il écrivait à Richelieu de tendres lettres. Richelieu feignait de les prendre au sérieux, et il poursuivait ailleurs ses punitions. Le duc de Bouillon, arrêté à Casal dans un grenier, était conduit avec éclat à Pignerol. Tout venait tomber aux pieds du ministre tout à l'heure disgracié, expirant. Pour comble, le roi allait le visiter à Tarascon, et il comparaissait devant son lit, comme un coupable qui attend des reproches. Richelieu n'eut que des paroles de gratitude. Le roi surpris, soulagé, accusa Cinq-Mars, comme pour mériter cette bonne grâce de son ministre. Etonnante scène de réconciliation, où le sujet semblait être le maître, où le maître expiait la mobilité de ses pensées en se laissant pardonner par le sujet.

En même temps arrivait l'abbé de la Rivière, ministre confident de Gaston. Il venait avec des ambiguïtés protester de la fidélité du prince; mais prêt à

passer outre et à faire toutes les révélations qui lui seraient imposées. Alors tout se dévoila, et aux secrets d'une conjuration politique s'ajoutèrent bientôt des incidents vrais ou faux, des desseins d'usurpation, des paroles cruelles, des vœux atroces, terribles confidences qu'on jetait dans le cœur du roi pour achever de l'aigrir et de l'irriter contre un ingrat favori. Ces manéges furent lamentables. Louis XIII, à force de colère, finit par y perdre sa dignité (1).

Traversons à la hâte l'histoire de ce procès célèbre. Le roi voulait s'en retourner à Paris : Richelieu se fit laisser des pouvoirs d'une étendue dictatoriale. Aussitôt Cinq-Mars et de Thou furent enveloppés dans un système savant d'interrogatoires préliminaires, et Richelieu ne craignit pas d'appeler de Thou et de l'interroger en personne. Ce que redoutait le ministre en ces recherches périlleuses, c'était d'arriver à la complicité du monarque. De Thou fut généreux sans doute; il parla des ordres qu'il avait reçus du roi, mais il s'arrêta à cette parole fatale. Alors commencèrent les enquêtes et les confrontations juridiques. Une commission alla siéger à Lyon; elle se composait du chancelier Séguier, du premier président et de six conseillers du parlement de Grenoble, des conseillers d'État ou maîtres de requêtes de Laubardemont, de Miroménil, de Marca, de Chazé et de Champigni. Les criminels qu'elle avait à juger étaient le duc de Bouillon, Cinq-Mars, de Thou, d'Aubijoux, Montrésor, Fontrailles et tous leurs complices. Mais les complices étaient choisis. Le chancelier alla recevoir la déclaration de Gaston, à Ville-

(1) Le P. Griffet.

franche : le prince remit tous les indices qu'il fallait pour arriver à la condamnation capitale des conspirateurs. Par là il était assez justifié. On alla de même interroger le duc de Bouillon ; mais en même temps le roi recevait une médiation du prince d'Orange, qui se faisait suppliant pour ce criminel. Toute son apologie était d'avoir cru à la faveur de Cinq-Mars ; après quoi il put aisément l'accabler par la révélation de ses confidences. La commission ainsi armée n'eut plus qu'à siéger ; et Richelieu se fit porter de Tarascon à Lyon, sur une litière, pour voir de plus près la conduite de cette effrayante procédure.

Ici l'histoire dissimulerait en vain son émotion. Elle aperçoit un crime sans doute ; mais le criminel est un enfant ; et il est devenu tel par une suite d'accidents qui avaient dû troubler sa raison et lui faire croire presque à l'innocence de ses tentatives. Et ce qui ajoute à ce trouble de l'histoire, c'est de voir le faible roi écrire de sa main au chancelier, pour nier sa part dans les desseins d'assassiner Richelieu (1) : extrémité lamentable, où le coupable se protégeait par l'approbation du monarque, où le monarque était contraint de se défendre comme un complice vulgaire (2).

Cinq-Mars se laissa déconcerter par les mille incidents d'une justice subtile, d'une procédure complexe, d'un interrogatoire imposteur. On sut lui faire croire que de Thou l'avait trahi. Alors il avoua la conjuration tout entière. De Thou s'étonna. Ses confrontations

(1) Lettre très-curieuse de Louis XIII, dans le *Recueil* d'Aubery. — Le P. Griffet.

(2) Entre autres pièces historiques, je suis les *Mém.* de Pierre Dupuy, *pour justifier M. de Thou* ; fin de l'*Hist. universelle* de de Thou.

avec Cinq-Mars furent admirables. Mais la vérité jaillissait de tant d'artifices (1). L'arrêt fut porté : il déclara Cinq-Mars et de Thou atteints et convaincus du crime de lèse-majesté, le premier pour conspirations et entreprises, ligues et traités faits avec l'étranger contre l'Etat ; le second pour avoir eu connaissance desdites entreprises et proditions, et ne les avoir pas dévoilées. Ce crime de complicité avait donné lieu, dans la commission, à de longues recherches légales ; on alla fouiller une ordonnance de Louis XI, longtemps inappliquée, et de Thou se trouva de la sorte enveloppé dans la sentence.

Il ne resta plus qu'à hâter le supplice. Richelieu avait pour quelques jours quitté Lyon. On courut lui apprendre la bonne nouvelle de la condamnation. *M. le chancelier m'a délivré d'un grand fardeau!* s'écria-t-il (2). Puis se ravisant sur ce que le bourreau de Lyon s'était cassé la jambe : « Mais Picaut, ajouta-t-il en parlant à l'exempt, ils n'ont point de bourreau ! — On en trouvera, » dit l'autre. Effroyable colloque ! devant lequel l'histoire passe toute muette de stupeur.

La suite de cette justice est un drame plein de larmes. Lorsque les deux condamnés furent réunis pour entendre leur arrêt : « Eh bien ! monsieur, dit de Thou à son jeune ami, humainement parlant je pourrois me plaindre de vous ; vous m'avez accusé, vous me faites mourir : mais Dieu sait combien je vous aime ; mourons, monsieur, mourons courageusement

(1) Voyez l'*Hist. du procès de MM. de Cinq-Mars et de Thou*, *Archives curieuses*.

(2) *Mém.* de Dupuy.

et gagnons le paradis ! » Et là-dessus ils s'embrassèrent, se disant l'un à l'autre que puisqu'ils avaient été si bons amis pendant leur vie, ce leur était une consolation de mourir ensemble (1).

L'arrêt prononçait la peine de la question contre Cinq-Mars. Cette idée le fit frissonner. Il avoua sa faiblesse. Mais on ne se proposait pas de le faire passer par ces tortures ; on ne lui en fit subir que les terreurs.

Il chercha dans la religion le soulagement de ses angoisses. De Thou lui donnait l'exemple par sa piété. Les deux amis furent également admirables en ces préparatifs de la mort ; ils se choisirent deux jésuites pour confesseurs. Leurs derniers moments furent remplis de saintes pratiques. Cinq-Mars écrivit à sa mère une touchante lettre. Il lui demandait de faire prier Dieu pour son âme et de payer ses dettes. « Tout ce qui dépend de la fortune, disait-il, est si peu de chose, que vous ne me devez pas refuser cette supplication. » Cinq-Mars obéissait à un scrupule délicat, et il suppliait sa mère au nom du salut de son âme. La foi de de Thou semblait plus sereine. « Mon père, dit-il à son confesseur, nous sommes condamnés à mort, et vous venez pour me conduire au ciel. » Un cordelier de Tarascon se présenta à lui pour lui rappeler qu'il avait fait vœu d'une chapelle ; de Thou remplit avec joie sa promesse, et il remit au cordelier une inscription latine pour la chapelle qu'on érigerait en son nom. « François-Auguste de Thou, sachant que son âme alloit être délivrée de la prison du corps, s'est acquitté du vœu qu'il avoit fait à Jésus-Christ, son libérateur, pour

(1) *Mém.* de Dupuy.

obtenir sa liberté. Le 12 septembre 1642. » Et il ajouta le verset du psaume CXVII : « Je confesse, Seigneur, que vous m'avez exaucé pour mon salut (1). »

La mort n'avait donc plus qu'à venir. L'échafaud était dressé sur la place des Terreaux. La multitude immense se pressait autour du funèbre spectacle. Les compagnies de bourgeois se tenaient en armes pour le cortége. « On nous presse! dit Cinq-Mars, il faut s'en aller. — Allons, monsieur, dit-il encore à de Thou, il est temps! » Les deux amis s'en allèrent en s'entretenant des vanités de la vie et des espérances de la mort. Arrivés à l'échafaud, ils contestèrent à qui mourrait le premier. Cinq-Mars disait que c'était à lui, comme le plus coupable, et qu'il mourrait deux fois s'il mourait le dernier. De Thou revendiquait cette faveur, comme le plus âgé; c'était lui qui devait donner l'exemple du courage. Leurs dernières paroles furent admirables. De Thou disait à son jeune ami : « L'instant qui va nous séparer nous réunira bientôt en présence de Dieu pour l'éternité; ne regrettez pas ce que vous allez perdre : si vous avez été grand sur la terre, vous le serez bien plus dans ciel, et votre grandeur ne périra jamais. » Puis revenait entre eux la sublime dispute sur la préséance de l'échafaud. Cinq-Mars resta le maître. « Bien, monsieur, lui dit de Thou, vous voulez m'ouvrir le chemin à la gloire. — Ah! répondit Cinq-Mars, je vous ai ouvert le précipice; précipitons-nous dans la mort pour surgir dans la vie éternelle (2). —

(1) *Mém.* de Dupuy. — Procès de MM. de Cinq-Mars et de Thou, *Archives curieuses.*

(2) Ibid.

Allez, reprit de Thou, allez, mon maître, l'honneur vous appartient; faites voir que vous savez mourir. »

Cinq-Mars monta à l'échafaud. Un souvenir de fierté se mêlait à ses pensées de piété résignée. Il pria Dieu quelques moments, et reçut l'absolution de son confesseur, le P. la Valette. Après quoi il posa sa tête sur le billot; le bourreau la trancha d'un coup. Elle bondit horriblement jusqu'à terre; on la remit auprès du tronc, et on couvrit ce triste corps d'un manteau. De Thou parut alors. Chose étonnante! l'admirable chrétien, si prêt à la mort, tremblait à son approche. Il dit sa faiblesse à son confesseur. Il ne pouvait voir sans frissonner l'appareil sinistre. Il demanda un mouchoir pour bander ses yeux. Son émotion sembla se communiquer autour de lui. Le bourreau même trembla, et, lorsqu'il eut à frapper l'infortuné, sa hache, mal dirigée, alla tomber sur la tête; de Thou tomba; d'affreuses convulsions agitaient son corps; il fallut le rajuster sur l'infâme billot. Le bourreau redoubla plusieurs fois, et l'affreux supplice se changea en un hideux spectacle; le peuple s'éloigna tout ému de pitié et de terreur.

Telle fut la fin de deux hommes unis d'amitié plus que de pensée, et engagés si diversement dans une conjuration aventureuse. Triste incident dans l'histoire de ce règne, où se mêlent tant d'alternatives étranges; fatal souvenir d'histoire, qui pèse sur la vie du monarque bien plus que sur celle du ministre. Louis XIII avait fait le crime de Cinq-Mars, et il ne fut point ému de sa punition. Un historien raconte que, regardant sa montre à Saint-Germain, le roi se prit à dire : « Dans une heure d'ici, M. le grand passera

mal son temps (1). » On hésite à croire à cette parole; on dirait la révélation d'une âme glacée, pour qui l'amitié n'est qu'un caprice d'égoïsme. C'était pour Richelieu un besoin d'être implacable; pour Louis XIII c'était un devoir de n'être pas sans pitié. Le drame de Lyon est donc resté sans excuse dans l'histoire; la conjuration était un crime d'enfant; le supplice fut un crime de politique.

Le reste de la justice fut moins atroce, mais pas moins complet. Le duc de Bouillon, tremblant dans sa prison de Pierre-Encise, suppliait qu'on ne poursuivît pas son procès. Richelieu était assez vengé. Il laissa ses terreurs au prince prisonnier, et partit de Lyon en chargeant Mazarin de régler les conditions d'une grâce sollicitée avec tant d'alarmes. Ces conditions furent le dépouillement total de la principauté de Sédan. Gaston, duc d'Orléans, était tremblant de son côté. Il s'humilia à des prières lâches, à des déclarations d'indignité. Il demandait qu'on le laissât vivre comme un sujet vulgaire, sans honneurs, sans commandements, sans compagnies. Richelieu le protégea en cet état d'abaissement; et il lui accorda *des lettres* d'abolition, comme à un criminel qu'il était inutile de punir, dès qu'il était si facile de le mépriser. Ainsi Richelieu arrivait au comble de la puissance par un événement qui avait failli le précipiter; mais ce ne fut que pour en jouir quelques jours encore.

Les événements se hâtaient; la mort frappait déjà quelques hautes têtes; le règne de Louis XIII s'acheminait vers sa fin. L'infortunée Marie de Médicis ve-

(1) *Mém.* de Montglat.

nait de clore tristement sa vie à Cologne, délaissée par son fils, et vainement protégée par son gendre Charles Ier, lui-même en butte aux poursuites ardentes des puritains. De grandes et mystérieuses destinées se levaient sur l'Europe.

La guerre suivit son cours. Les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye s'emparèrent enfin de Perpignan, après un long blocus. La ville de Salces suivit de près. Tout le Roussillon était soumis. Les Espagnols voulurent se dédommager en s'emparant de Lérida. Le maréchal de Lamothe-Houdancourt alla les battre avec des forces très-inégales. Après cet exploit il devint vice-roi de Catalogne, à la place de Brézé, qui rentra en France comme pour aller suivre de près la fortune de Richelieu et sa vie défaillante.

Dans les Flandres, peu d'événements avaient succédé à la bataille d'Honnecourt. Il y eut des villes prises et reprises par les Français et les Espagnols. D'Harcourt finit par garder l'honneur de la campagne.

Dans la Lorraine, du Hallier était aux prises avec le duc Charles. Il s'empara de ses places; mais il se laissa battre à Liffol.

Dans la Franche-Comté, le comte de Grancey n'eut que des succès.

En Italie, tout semblait ramener les esprits vers la France. Les princes de Savoie, fatigués de leur anarchie, se réconcilièrent avec la duchesse régente; ce fut la ruine des affaires espagnoles.

Alors les négociations pour la paix devinrent plus actives en Allemagne. Le roi de Danemarck se portait médiateur des puissances; mais son zèle allait se briser contre la disposition des Etats, l'empereur

redoutant une paix qui serait faite sous l'influence des succès de la France, Richelieu cessant de la vouloir à mesure que la guerre était favorable. Ces négociations actives, complexes et savantes, ont dans l'histoire un haut intérêt; elles révèlent le progrès de la révolution depuis longtemps commencée dans la politique internationale. De ce mélange de négociations et de batailles devait à la fin sortir une constitution toute nouvelle de l'Europe (1).

Richelieu revint à Paris, porté sur sa litière. Il semblait étaler la débilité de son corps et les langueurs de sa maladie, comme pour en faire un contraste avec la puissante ardeur de son esprit. Tout *courait* à ses pieds. Le roi était allé à Fontainebleau pour le recevoir. On sentit les affaires se raviver sous l'action de son génie. Il se mit à dicter des instructions aux plénipotentiaires, mais comme un homme qui veut la guerre plutôt que la paix.

En ce vœu il était secondé par les batailles continues des Suédois contre les impériaux. Leur général Torstenson se couvrait de gloire au cœur de l'Allemagne. Son plus brillant exploit fut la bataille de *Breintenfels*, à une lieue de Leipsick. L'armée impériale, forte de trente mille hommes, commandée par l'archiduc Léopold-Guillaume et le comte Piccolomini, fut enfoncée, dispersée, détruite, dans un combat qui ne dura que trois heures. Ses canons, ses bagages, ses trésors, tout resta aux mains du vainqueur. L'archiduc se sauva vers la Bohême, et Torstenson put faire librement le siége de Leipsick. Après de vaillants efforts d'attaque et de

(1) Voyez les *Lettres* du comte d'Avaux.

défense, la ville capitula. Les Suédois restaient maîtres de la haute Saxe et de la Misnie, à l'exception des villes de Dresde et de Wirtemberg, dont les habitants osaient à peine sortir de leurs murailles (1).

Richelieu donc se complaisait au spectacle des désastres de l'empire; il sentait sa puissance s'en affermir. Mais aussi il voulut la faire sentir aux autres, et au roi même, et alors sa vie commença de nouveau de se troubler. Il continuait de se croire menacé par les restes de la conjuration de Cinq-Mars; sa maison restait toujours en armes; tout lui était suspect, et la présence même du roi le remplissait d'angoisses. Il savait que quelques officiers de la maison de Louis XIII, et notamment trois capitaines aux gardes, avaient été initiés aux mystères du complot; il demanda leur éloignement, comme pour ne rester point sous le coup de leur ressentiment. Louis s'irrita de cette exigence. Le ministre Chavigny servait de médiateur à Richelieu; Louis le chassa de sa présence avec des injures. Richelieu insista, et toujours avec cette menace si souvent renouvelée de quitter les affaires et de fuir en quelque retraite. Le roi se laissa vaincre; les officiers furent exilés. Mais le dépit resta profond au cœur de Louis. Cinq-Mars lui avait appris à sentir son esclavage (2); en cédant il frémissait, et à tout moment pouvait éclater sa morne irritation. Le roi et le ministre vécurent ainsi quelques jours dans une brouillerie concentrée; le premier enfermé à Saint-Germain, le second à Ruel; Mazarin courant de l'un à

(1) Le P. Griffet.

(2) Ibid.

l'autre pour ramener des semblants d'harmonie. La mort dénoua ce dernier drame.

Richelieu était depuis longtemps épuisé par la maladie. De nouvelles et soudaines crises vinrent fatiguer ce corps demi-détruit. Dès qu'on pensa qu'il ne pouvait pas échapper à la mort, tout sembla s'émouvoir dans l'Etat. On fit partout des prières publiques. Le roi courut à Ruel. Il eut avec son ministre une longue conférence. L'admiration, le respect même tenait lieu d'amour. Le roi voulut servir ce mourant; il lui présenta quelques aliments qui lui étaient donnés encore. L'intelligence restait vive en ce corps qui s'éteignait. Il interrogeait les médecins pour savoir au juste ce qui lui restait de vie, et il s'apprêtait à la mort comme il eût fait à une de ces grandes œuvres qui avaient occupé son génie. Sa pensée toutefois s'élevait au-dessus de la terre. Ses derniers jours furent donnés à la piété. Sa résignation était calme; ses discours touchants, sa sérénité profonde; on eût dit un chrétien qui n'aurait eu qu'une vie vulgaire, et à qui ne serait resté aucun ressouvenir importun. Aussi l'évêque de Lisieux s'effrayait de cette sécurité (1). Mais tel avait été Richelieu : sa puissante tête avait embrassé la politique comme une œuvre providentielle, et nul trouble ne restait en cette âme inexorable, tant elle apercevait de haut les obligations fatales de l'homme d'Etat, et peut-être les conditions de la société qu'il venait de transformer si puissamment. Quand il se sentit près de mourir, il éloigna sa nièce, la célèbre duchesse

(1) *Nimiùm me terret magna illa securitas,* dit cet évêque à quelques amis. *Mém.* de Montchals, cité par le P. Griffet.

d'Aiguillon. *Vos larmes m'attendrissent*, lui dit-il, *éloignez-vous ! épargnez-vous la douleur de me voir mourir !* Elle s'en alla en pleurs. Peu de moments après, Richelieu expirait entre les mains du P. Léon, carme déchaussé, en baisant le crucifix (1).

Ainsi disparut du monde le grand et terrible génie qui laissait tout frappé de ses coups, et tout renouvelé par son empire. Laissons les jugements sur cet homme assez jugé, ce nous semble, par nos rapides récits. L'admiration et le blâme se sont épuisés sur cette vie pleine de contrastes. Une autre vie nous appelle; c'est celle de Louis. Elle aussi va toucher tout à l'heure à son terme. Tout se précipite désormais. Dès que Richelieu n'est plus, il semble que Dieu se hâte de montrer un règne nouveau.

A la nouvelle de la mort de Richelieu, Louis XIII se contenta de dire : *Voilà un grand politique mort.* Mais il lui obéissait encore. Il garda ses ministres, et il appela Mazarin au conseil, selon sa suprême recommandation. Ce fut dans toute la cour un profond étonnement : Richelieu semblait survivre et régner encore (2).

Toutefois Louis XIII sentit autour de lui un vide immense. Sa santé était frêle; il avait récemment éprouvé des crises dangereuses. Bientôt il ne songea lui-même qu'à mourir, et dans ce pressentiment il voulut régler la régence. Une déclaration d'exclusion fut portée contre Gaston d'Orléans. Le parlement l'enregistra, mais avec résistance, et par exprès comman-

(1) Voyez aux *Archives curieuses* le récit de la mort de Richelieu, *Lettre sur le trépas*, etc.

(2) Voyez les *Mém.* de Montglat, de madame de Motteville, etc.

dement du roi. On eût dit un vague indice des troubles que recélait l'avenir. En même temps on accorda des grâces ou l'on remit des peines à quelques-uns de ceux qui s'étaient trouvés en butte à Richelieu. Les maréchaux de Vitri et de Bassompierre sortirent de la Bastille. Les officiers des gardes furent rappelés de leurs exils. Saint-Simon et Barradas reparurent à la cour, mais sans nulle trace de faveur. Des pensées de mort continuaient d'attrister les jours du roi; il sembla laisser aller les événements comme d'eux-mêmes.

1643. Mais le génie de Richelieu planait partout. Les affaires du dehors étaient maintenues. Nos armes gardaient leur éclat. Les négociations reprenaient leur activité. Des conférences allaient se tenir à Munster. Mazarin avait été destiné par Richelieu à l'office de premier plénipotentiaire. L'habile Italien sut échapper à cet honneur; ce fut le duc de Longueville qui reçut cette mission; il devait avoir pour auxiliaire le savant négociateur d'Avaux.

Alors la santé du roi fut menacée par des atteintes nouvelles. Tous les courtisans s'émurent. Ils se sentaient toucher à des révolutions. Le roi n'avait que des pensées de mort; la prière remplissait ses journées. Toutefois dans ces pensées se mêlaient des sollicitudes sur la régence. Il assistait tous les jours au conseil, et il lui resta assez de volonté pour faire des disgrâces. Le secrétaire d'Etat Desnoyers fut éloigné; il avait eu le tort de se croire aussi nécessaire que Richelieu, et d'imiter les menaces de retraite que le grand ministre avait accoutumé de faire pour être maître. On le prit au mot; et Mazarin domina le conseil avec Chavigny. Après quoi on se disputa les derniers moments de

Louis XIII, pour aviser à la minorité qui allait paraître, et aussi aux ambitions de toute sorte qui allaient l'envelopper. Ce fut une longue et laborieuse délibération autour de ce roi mourant et indécis. Enfin il fut convenu qu'une déclaration déférerait la régence à la reine Anne d'Autriche, avec un conseil où entreraient les princes, ainsi que Mazarin, le chancelier Séguier, le surintendant des finances Bouthillier, son fils Chavigny, secrétaire d'Etat, et dont Gaston d'Orléans serait le chef.

En même temps la religion faisait entendre ses dernières paroles à ce prince dont la piété était triste et froide. Le P. Dinet, son confesseur, lui demanda une expression de douleur pour sa conduite envers sa mère; et en effet il l'avait laissée dans ses exils sans secours d'aucune sorte. Le roi déclara qu'il voulait qu'on sût dans toute l'Europe le regret qu'il avait de sa conduite. Puis on lui parla de ramener autour de lui tant d'exilés et de fugitifs, et de consoler sa mort par le pardon. Le roi écouta ce conseil, et l'on vit aussitôt paraître une foule de disgraciés. Mais il ne se fiait point à cet empressement. *Ils viennent voir*, dit-il, *si je mourrai bientôt!* Chose heureuse à écrire dans l'histoire de la patrie, Louis XIII n'eut d'attendrissement réel qu'au nom du peuple. « Ah! mon pauvre peuple! s'écria-t-il quand le confesseur lui parla de la misère où l'avaient plongé tant de guerres, je lui ai bien fait du mal à raison des grandes et importantes affaires que je me suis vues sur les bras, et je n'en ai pas toujours eu toute la pitié que je devais! » Et il promettait, si Dieu lui prolongeait la vie, de réparer tant de maux, de consoler tant de douleurs.

Mais la mort se hâtait. Louis XIII la sentait venir. Il voulut, pour prévenir les incertitudes du règne qui allait s'ouvrir, donner de la solennité à la promulgation de la déclaration qui instituait la régence. Une députation du parlement alla se presser autour du roi mourant, qui trouva des forces encore pour annoncer sa dernière volonté. Ce fut une cérémonie imposante et triste. Il y avait peu d'attendrissement dans les âmes; la vertu sévère du monarque, son caractère froid, sa dignité austère, avaient inspiré l'estime plutôt que l'amour; le respect même avait quelque chose de glacé, qui ressemblait à une convenance, non à un hommage. Le parlement promit que la volonté du roi serait suivie, et en effet il courut enregistrer la déclaration de la régence; mais cet empressement n'ôtait pas le mécontentement de la plupart des conseillers; la défiance de l'avenir était profonde; les dissidences se trahissaient par des murmures; on s'irritait de voir Richelieu se survivre dans ses créatures. Louis XIII respirait encore, et déjà l'anarchie levait la tête. Un grand augure sembla seulement jeté parmi ces indices de malheur. Le jeune dauphin, âgé de quatre ans et demi, avait été baptisé ce jour-là même (1). On mena l'enfant au roi. « Comment vous appelez-vous à présent? lui demanda le roi son père. — Je m'appelle Louis XIV, répondit l'enfant, » ne se doutant pas de tout ce qu'il y avait de révélateur en cette naïve parole. « Pas encore, mon fils, reprit le roi; mais ce sera peut-être bientôt, si c'est la volonté

(1) Mazarin fut parrain du jeune prince; la princesse de Condé fut sa marraine.

de Dieu. » Puis il ajouta, levant les yeux au ciel : « Seigneur, faites-lui la grâce de régner en paix après moi, et en véritable chrétien; qu'il ait toujours devant les yeux le maintien de votre sainte religion et le soulagement de ses peuples (1).

Une autre particularité mérite d'être consignée dans l'histoire. « Le roi sommeillant s'éveille en sursaut, s'adresse à M. le prince qui était dans la ruelle, et lui dit : « Je rêvois que votre fils, le duc d'Anquien, étoit » venu aux mains avec les ennemis, que le combat étoit » fort rude et opiniâtre, et que la victoire a longtemps » balancé; mais qu'après un rude combat elle est demeurée aux nôtres, qui sont restés maîtres du champ » de bataille (2). » Le rêve de Louis XIII était une magnifique réalité; cinq jours plus tard Enghien gagnait la bataille de Rocroi.

Tels étaient les derniers moments de Louis. Il s'endormait dans les présages de gloire. Il se fit ouvrir les fenêtres pour voir l'église de Saint-Denis. « Voilà, dit-il, où je serai bientôt. » Sa pensée était calme et tournée vers le ciel. Il priait avec ferveur. « Je suis ravi d'aller à Dieu, » disait-il. Et quand il vit que peu d'instants lui restaient encore, il demanda à l'évêque de Meaux de lui lire les prières de l'agonie. Il y répondit d'une voix faible; peu après il expira (14 mai).

Louis XIII n'avait pas été un grand monarque; il avait été un roi honnête, chaste et sévère. Son règne fut un des grands règnes de France, sinon par l'action

(1) Rel. mss. du sieur Antoine. — Le P. Griffet.

(2) *Mémoire sur la mort de Louis XIII*, par Dubois, valet de chambre de S. M. Dubois nie du reste le mot du dauphin, se nommant d'avance Louis XIV. *Archives curieuses.*

directe de son génie, au moins par l'autorité qu'il laissa prendre au génie du ministre extraordinaire que Dieu lui donna. Sa pensée eut peu d'élan, et souvent son âme parut être glacée; mais sa froide intelligence ne manqua pas de droiture, et sa raison fut plus forte que ses antipathies. On lui a donné le surnom de *Juste*. Il fut juste en effet, mais trop souvent avec une âpreté insensible et une rigueur inexorable. Il aima les arts, mais non point avec ce goût de grandeur qui sied à la royauté. Il cultivait la musique et faisait des chants d'église. Ses instincts avaient quelque chose de simple et de vertueux, rien de noble et d'inspiré. Ce qu'il eut de plus royal, ce fut le courage personnel; de plus utile, ce fut le bon sens; de plus exemplaire, ce fut l'innocence des mœurs. Mais aussi la tendresse fut étrangère à son cœur. Il eut le malheur de maltraiter sa mère, lorsqu'il eût dû la punir; sa femme, lorsqu'il eût dû la diriger. Dans tout son règne, c'est Richelieu qui paraît. Il eut un mérite pourtant, ce fut de souffrir auprès de lui cette espèce de royauté, car il en sentait le contact, et il eût pu la briser pour être libre. Mais il la laissa dans son empire, et par là il seconda les destinées de la France.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.